



HAL
open science

Les opérations de rénovation thermique de maisons individuelles : pratiques de collectifs et de ménages (Lorraine)

Cyrielle Carlisi-Ridacker

► **To cite this version:**

Cyrielle Carlisi-Ridacker. Les opérations de rénovation thermique de maisons individuelles : pratiques de collectifs et de ménages (Lorraine). Sociologie. Université Bourgogne Franche-Comté, 2019. Français. NNT : 2019UBFCC008 . tel-02481126

HAL Id: tel-02481126

<https://theses.hal.science/tel-02481126>

Submitted on 17 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

PREPAREE A L'ÉCOLE DOCTORALE « SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »



Ecole doctorale n°594

SOCIÉTÉS, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS (SEPT)

Thèse CIFRE et co-financement de la Région Grand-Est

Doctorat de SOCIOLOGIE

Par

Mme. Cyrielle CARLISI-RIDACKER

**« Les opérations de rénovation thermique de maisons individuelles :
pratiques de collectifs et de ménages (Lorraine) »**

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 24 mai 2019

Composition du Jury :

Mr. DESJEUX Dominique, Professeur émérite à l'Université Paris Descartes – Université Sorbonne Paris Cité, Rapporteur

Mme. ZELEM Marie-Christine, Professeure à l'Université Toulouse 2 - Jean JAURES, Rapporteuse

Mr. AUTHIER Jean-Yves, Professeur à l'Université Lumière - Lyon 2, Examineur

Mr. SCHEPENS Florent, Professeur à l'Université de Bourgogne - Franche-Comté, Président du jury

Mme. NEMOZ Sophie, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - Franche-Comté, Examinatrice

Virginie VINEL, Professeure à l'Université de Bourgogne - Franche-Comté, Directrice de thèse

Remerciements

Ma thèse est le résultat d'un travail tout autant personnel que collectif. Ainsi, j'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont permis d'avancer dans ce travail :

- L'ancienne Région Lorraine, et l'actuelle Région Grand-Est, pour leur soutien et financement dans la réalisation de cette thèse ; ainsi que le dispositif CIFRE. Travailler au côté des agents du pôle de l'Ecologie, depuis 2013, fut un bonheur et nos échanges ont grandement alimenté mes connaissances.

- David, mon référent au Conseil Régional, pour ses conseils, son écoute sur mes angoisses, et pour nos longues discussions au Vivian's sur comment conquérir le monde ... Pour son investissement sans quoi cette thèse aurait difficilement vu le jour, à la suite du départ de Frédéric.

- Bernard, gérant de la structure qui m'emploie, pour m'avoir accordé sa confiance dès le démarrage, pour son écoute dans l'écriture et dans la direction des projets et pour m'avoir laissé du temps supplémentaire pour l'écriture de la thèse, tout en assurant mon emploi.

- Ma directrice de thèse, Virginie VINEL, pour ses conseils et ses encouragements à donner le meilleur de moi-même, ses corrections et son encadrement depuis la maîtrise et son investissement pour que la thèse sorte de terre ; ainsi que l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et le laboratoire dont les doctorants et enseignants m'ont toujours bien accueillie et permis des échanges fructueux.

- Dominique DESJEUX, Marie-Christine ZELEM, Jean-Yves AUTHIER, Florent SCHEPENS et Sophie NEMOZ, pour le temps consacré à lire cette thèse et pour avoir accepté d'être les membres de mon jury.

- Les porteurs et membres des dispositifs étudiés, qui m'ont fait confiance et avec qui j'ai passé d'agréables moments enrichissants ; ainsi que tous les enquêtés qui m'ont accordé leur temps et leur expérience sans contrepartie. Je mets un point d'honneur à remercier la commune de notre expérimentation, de ses élus à ses habitants, pour m'avoir fait confiance depuis le début dans le pilotage du projet « *Vers la transition 2030* ».

- L'Université de Lorraine, dans laquelle j'ai pu faire une partie de mes formations.

- Aux chercheurs et professionnels, que j'ai rencontrés au cours de la thèse, au réseau AMU, à Gaëtan qui m'a fait connaître le système CIFRE lors de mon Master. À tous ceux qui m'ont

sollicitée pour mon travail, particulièrement Viviane, qui prêtait attention à mes fautes de français, tout en soulignant la qualité de mon travail. Nos échanges, vos reconnaissances et remarques me rassuraient et me donnaient l'envie d'approfondir mes analyses !

- Tous mes proches pour leur soutien. Mes parents qui m'ont toujours poussée et me témoignent leur fierté ; mes beaux-parents qui m'ont accueillie pendant presque deux ans lors de la rénovation de notre maison et ont veillé à ce que je mange équilibré quand je sautais les repas, prise dans l'écriture de la thèse. Mes ami(e)s et cousines qui, lors de coups de déprime, sont venus me reconforter et m'encourager autour d'un verre (ou plus) !

- Angelo (mon binôme de toujours), Jay, ma *sistra* Alex et ma collègue Ariane pour votre relecture, vos corrections et vos remarques. Vous y avez consacré votre temps libre et je vous en suis infiniment reconnaissante !

Je dédie cette thèse à ma famille, notamment à mon mari, Jonathan, qui m'a toujours écoutée, comprise, accompagnée et encouragée ; et à ma fille, Nina, qui même sans s'en rendre compte du haut de ses 8 ans, est ma première motivation pour aller toujours plus loin !

Table des matières

Introduction générale	11
PARTIE I Quelques éléments de contexte et de matériaux d'enquête dans une tradition ethnographique	17
<i>Introduction</i>	19
Chapitre 1 : Le contexte politico-environnemental et ses enjeux à différentes échelles.....	21
A) D'une nécessité économique à une question écologique : les politiques de logement en Lorraine	26
B) Penser globalement, à l'échelle nationale	29
C) Agir <i>localement</i> – L'ex-Région Lorraine	32
Chapitre 2 : Pour une thèse alliant continuité et découvertes	37
A) État de la question et choix bibliographiques : de nombreuses lectures diversifiées pour saisir la complexité de la problématique.....	37
B) Questionnements et hypothèses	48
C) Une présentation courte de chaque dispositif de rénovation énergétique OCRE	52
Chapitre 3 : Les plateformes de rénovation énergétique labélisées OCRE : une analyse des stratégies, des négociations et des traductions.....	59
Chapitre 4 : Les propriétaires de maison individuelle : une analyse sous le prisme de l'habiter et de l'habitat	67
Chapitre 5 : Matériaux d'enquête de l'étude	73
A) Une méthode qualitative privilégiée : l'observation (participante ou non)	73
B) Une méthode qualitative complémentaire : les entretiens.....	77
C) Un outil quantitatif : les questionnaires	80
D) Expérimentations et positionnement.....	84
PARTIE II La place des acteurs et de la sociologue au sein de projets expérimentaux et environnementaux	89
<i>Introduction</i>	91
Chapitre 6 : La place des acteurs dans des projets expérimentaux.....	95
A) Le positionnement de la sociologie et du sociologue au sein de projets environnementaux..	96
B) Réinterroger les connaissances et compétences d'un triptyque : professionnels, ménages et élus	114
Chapitre 7 : Des projets de transition entrant dans des cadres expérimentaux	131
A) Une démarche d'expérimentation et de transition : risques et dérives.....	132
B) Etude de cas : Zolnes, Ville en Transition.....	149
<i>Conclusion</i>	175
PARTIE III Les plateformes de rénovation énergétique issues de l'appel à projets « Opérations Collectives de Rénovation Énergétique » (OCRE) : des laboratoires territoriaux.	179
<i>Introduction</i>	181

Chapitre 8 : Comprendre le fonctionnement pour comprendre les enjeux, actions et stratégies.	185
A) Oscillation entre similitudes et dissemblances : des conditions d'émergence aux fonctionnements internes des dispositifs	185
B) Entre structures juridiques idéales et contraintes. Des remises en question sur l'organisation et les risques d'enfermement	204
C) Sortir du laboratoire : diffuser et disséminer.....	218
Chapitre 9 : Des dispositifs intermédiaires au service des pouvoirs publics et partenaires sur leur périmètre d'action.....	227
A) Les pouvoirs publics	227
B) Les liens entre les dispositifs et les (potentiels) partenaires	252
C) Des dispositifs face aux risques concurrentiels ?.....	270
Chapitre 10 : Des dispositifs intermédiaires au service de leurs publics cibles.....	283
A) Le public cible final : le ménage	283
B) Le public cible « exécutant » les travaux : les professionnels du bâtiment.....	286
C) L'utilisation du tiers-de-confiance comme ligne directrice envers leurs publics cibles.....	291
Conclusion	299
PARTIE IV Des modes d'habiter et d'habitat.	303
Introduction	305
Chapitre 11 : Qu'est-ce qu'habiter ? Une culture de l'habiter issue d'une histoire et d'un paysage	309
A) Des espaces distincts au sein d'une même Région.....	309
B) La prégnance d'un lieu : à la recherche d'un bien immobilier situé idéalement.....	326
C) Vivre dans sa maison. Une (ré)appropriation par les propriétaires.....	334
Chapitre 12 : Le processus de la rénovation énergétique perçu et vécu par les propriétaires privés	345
A) Entre vouloir et pouvoir : ébauche d'une réflexion à la décision	346
B) Après la décision, la réalisation.....	366
C) De la prise en compte de la notion de l'usage à son application avant et après un projet de rénovation énergétique chez les propriétaires	390
Conclusion	411
Conclusion générale.....	415
BIBLIOGRAPHIE.....	437
SOMMAIRE.....	449
ANNEXES	457
Annexe 1. Les dispositifs de rénovation énergétique OCRE	459
I/ Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecovert	459
A/ Création d'un dispositif de rénovation énergétique transfrontalier	459

B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	462
C/ Le réseau partenarial	466
II/ La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) CIVACOM	473
A/ Création du dispositif de rénovation énergétique CIVACOM.....	473
B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	477
C/ Le réseau partenarial	480
III/ La Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE D.)	483
A/ Création de la plateforme dans l'Est-Vosgien	483
B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	489
C/ Le réseau partenarial	493
IV/ Le dispositif de rénovation énergétique de Sombrelieu : Association et Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)	499
A/ Création du dispositif de Sombrelieu	499
B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	505
C/ Le réseau partenarial	511
Annexe 2. Liste des entretiens	515
Annexe 3. Grille d'entretien et d'observation des dispositifs de rénovation énergétique	517
Annexe 4. Grille d'entretien de propriétaires ayant rénovés avec les dispositifs de rénovation énergétique MHE D. et Sombrelieu	521
Annexe 5. Questionnaire (transmis au sein du quartier de Sombrelieu)	525

SIGLES :

- **54** : Département de Meurthe-et-Moselle.
- **88** : Département des Vosges.
- **AAP** : Appel À Projets.
- **ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
- **AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt.
- **AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.
- **AMU** : Assistance à Maitrise d'Usage.
- **ANAH** : Agence NAtional de l'Habitat.
- **AREL** : Association Régionale de l'Environnement en Lorraine.
- **BBC** : Bâtiment Basse Consommation.
- **BET** : Bureau d'Etude Technique/Thermique.
- **BPI** : Banque Publique d'Investissement.
- **CA** : Comité d'Administration.
- **CALM** : Centre d'Amélioration du Logement Meusien.
- **CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.
- **CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement.
- **CCE** : Contrat Climat Énergie.
- **CD** : Conseil Départemental.
- **CD54** : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.
- **CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie.
- **CIE** : Conseiller Info Énergie.
- **CIGALE** : Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire.
- **CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- **CMI** : Constructeur de Maisons Individuelles.
- **CPE** : Contrat de Performance Énergétique.
- **DD** : Développement Durable.
- **DEA** : Direction de l'Environnement et de l'Aménagement.
- **DIRRECTE** : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.
- **DORÉMI** : Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles.
- **DPE** : Diagnostic de Performance Énergétique.
- **DTT** : Direction Départementale des Territoires.
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- **EDF** : Electricité de France.
- **EIE** : Espace Info Énergie.
- **EPCI** : Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales.
- **ESS** : Économie Sociale et Solidaire.
- **FAEP** : Familles À Énergie Positive.
- **GASPL** : Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrains.
- **GECT** : Groupement Européen de Coopération Territoriale.
- **GEIE** : Groupement Européen d'Intérêt Economique.
- **GEREC** : Grappe d'entreprises en rénovation et éco-construction.
- **GPEC** : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- **GSB** : Grande Surface de Bricolage.
- **HBM** : Habitations à Bon Marché.
- **HLM** : Habitations à Loyer Modéré.
- **LIST** : Luxembourg Institute of Science and Technology.
- **M3E** : Maison de l'Emploi, de l'Énergie et de l'Eco-construction.

- **MDDI** : Ministère du Développement Durable et Infrastructures.
- **MDE** : Maison De l'Emploi.
- **MHE** : Maison de l'Habitat et de l'Énergie.
- **MOE** : Maître d'Oeuvre.
- **NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- **OCRE** : Opération Collective de Rénovation Énergétique.
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale.
- **OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
- **PCT** : Pôle de Compétence Territorialisé.
- **PECV** : Pôle d'Eco-Construction des Vosges.
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial Rural.
- **PIG** : Programme d'Intérêt Général.
- **PLU** : Plan Local Urbain.
- **PNRBV** : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
- **PREH** : Programme de Rénovation Énergétique de l'Habitat.
- **PRIS** : Points Rénovation Info Service.
- **PTCE** : Pôle Territorial de Coopération Economique.
- **PTRE** : Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.
- **RBC** : Réno'Basse Consommation.
- **RGE** : Reconnu Grenelle de l'Environnement.
- **RSA** : Revenu de Solidarité Active.
- **RT2012** : Réglementation Thermique de 2012.
- **SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.
- **SED** : Sombrelieu Eco-Défi.
- **SEM** : Société d'Économie Mixte.
- **SE-RS** : Sombrelieu Eco-Rénovation Solidaire.
- **SPPEH** : Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat.
- **SRCAE** : Schémas Régionaux Climat, Air, Énergie.
- **STR** : Solution Technique de Référence.
- **TEPCV** : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte.
- **VMC** : Ventilation Mécanique Contrôlée.
- **VMC DF** : Ventilation Mécanique Contrôlée – Double Flux

Introduction générale

Cinq ans se sont écoulés depuis l'identification des blocages et leviers pour une augmentation du taux de rénovation énergétique chez les propriétaires occupants de maison individuelle en Lorraine. Cinq ans pendant lesquels les constats ont oscillé entre stagnations et innovations techniques et organisationnelles pour une massification. En 2013, pour le compte de l'ex-Région Lorraine, j'ai effectué une étude sur le territoire¹ lorrain afin de comprendre ce qui motive et ce qui freine des propriétaires occupants de leur maison individuelle à rénover énergétiquement leur logement – globalement ou partiellement. Pour approfondir davantage, nous avons décidé, l'ex-Région Lorraine et moi-même, de poursuivre sur ce même public et même périmètre, tout en élargissant l'objet d'étude à des dispositifs financés par la Région appelés « plateforme de rénovation énergétique », guichet (interlocuteur) unique local. Nous nous sommes demandé si une massification de la rénovation énergétique à travers les moyens mis en place par ces « plateformes de rénovation énergétique » était possible en Lorraine.

Quatre d'entre elles ont été initiées dans le cadre de l'appel à projets régional « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE). Elles ont été sélectionnées sur la base de leur fonctionnement collectif (partenarial) et de leur public cible – propriétaires occupants en maison individuelle, mitoyenne ou non. Pour garantir l'anonymat de ces structures et des lieux précis (communes, quartiers), les noms ont été modifiés. Il s'agit :

— Du Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE) Ecotransvert, mon employeur, avec sa dimension transfrontalière, porteur de projets européens et de transition écologique, situé au nord de la Meurthe-et-Moselle.

— De la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Sombrelieu Eco-Réno Solidaire (SE-RS) et l'association Sombrelieu Eco Défi (SED) avec sa dimension collective de propriétaires auto-rénovateurs. Ceux-ci bâtissent des solutions techniques de rénovation énergétique au sein du quartier de Sombrelieu, au cœur de la Meurthe-et-Moselle.

— Du service d'une Maison de l'Habitat et de l'Énergie attaché à un Pays de l'Est vosgien que je nommerais MHE D., avec sa dimension multiple de projets issus de dispositifs locaux et nationaux.

¹ RIDACKER C. *Identifier les freins, les motivations et les leviers de la rénovation thermique chez les particuliers de maison individuelle, en Lorraine*. Étude de Master II « Intervention Sociologique et Pratique d'Expertise ». Université de Lorraine. 2013

— De la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) CIVACOM, en Meuse avec sa dimension de *tiers-de-confiance* par l'établissement d'un Contrat de Performance Énergétique avec compteur intelligent chez les ménages.

Afin d'étudier les actions collectives et les pratiques des ménages, constituant les deux axes de la présente thèse, nous avons employé majoritairement des méthodes qualitatives. Elles ont été déployées auprès de ménages qui ont (ou non) rénové, auprès des porteurs et membres des quatre dispositifs – ainsi que de leurs partenaires –, auprès des institutions (communes, Région), et au sein de projets expérimentaux. Le travail de recherche doctoral, financé par le dispositif CIFRE, procède d'une recherche-action dans une double dimension : une mise en pratique d'instruments identifiés par l'analyse des dispositifs, et une mise en question de la place de chaque acteur au sein du processus de rénovation énergétique.

Pourquoi *processus* et non plus *système* ? Les décisions de rénover impliquent plusieurs acteurs, organisations, et événements s'inscrivant dans un court, moyen ou long terme semé de réorientations. Inspirés principalement par la sociologie des organisations et de l'acteur réseau (de la traduction), nous avons considéré au sein de ce processus tout acteur vivant ou non vivant comme actant. Nous nous sommes aussi intéressés à des notions telles que la confiance, l'identité et l'imaginaire. Dans une approche socio-anthropologique qui tient compte des multiples dimensions d'un fait social, nous abordons les dimensions économiques, politiques, historiques et géographiques des périmètres d'action des plateformes étudiées. Notre sujet, étant transversal, cette démarche nous est apparue nécessaire pour en saisir sa complexité. C'est notamment à travers l'une des expérimentations d'un passage d'une *ville industrielle* à une *ville en transition* que la pluridisciplinarité prend tout son sens. Les sciences de la nature, des techniques et les sciences humaines et sociales se rejoignent autour d'un même problème. Chaque acteur passe outre (ou non) sa propre vision, sa propre traduction du problème pour comprendre (ou non) celle de son partenaire, acquérir un langage commun et atténuer de potentiels conflits. Car même si ces derniers peuvent être constructifs, ils peuvent aussi mettre à mal plusieurs années de collaboration en remettant en question toute une organisation. La dissidence est un risque que prend chaque dispositif lorsqu'arrive un nouveau membre. C'est à travers des études de cas de l'analyse des quatre dispositifs et de mon implication sur le terrain que nous pourrons étayer la prégnance des traductions, les jeux de négociations, les stratégies, notamment des leaders, les enrôlements et intéressements. Sans plus attendre, voici une présentation rapide des parties soutenues.

Notre mémoire se compose d'une forme assez particulière. À la manière du film *Memento*², à travers le temps et l'espace, nous allons présenter l'étude en commençant par la fin. Ce n'est pas le chemin habituel composé d'une présentation de la recherche et des résultats puis de son implication sur le terrain. Ici, c'est l'inverse. C'est la résultante du terrain qui sera abordée en premier. Il nous a paru important de mettre en question cette étude et l'implication de la sociologue dans cette dernière, avant même de livrer les résultats qui en ont été induits. Néanmoins, une première partie est consacrée à quelques éléments de cadrage avec le contexte, la problématique, les hypothèses et la méthodologie employée. Elle rassemble l'enquête exploratoire et une socioanalyse, entre une prospective du terrain et une réflexivité constante. Plusieurs dispositifs ont été approchés avec chacun son propre fonctionnement, sa gouvernance, son histoire et ses instruments. Dès le démarrage, il m'a fallu me présenter, ainsi que la démarche auprès des acteurs et *leaders* des plateformes, afin d'instaurer une base de confiance commune. Entre autres, ce temps m'a permis de renégocier durant les premiers mois le sujet de la thèse, les méthodologies, la problématique, autant avec le commanditaire (Région Grand-Est), qu'avec la directrice de thèse (Université de Bourgogne-Franche-Comté) et l'employeur (Ecotransvert). Outre les échanges réguliers, nous nous consultations tous les semestres pour mettre en cohérence les attentes de chacun, parfois contraires.

Si le lecteur recherche l'action sur le terrain et ce qu'elle implique dans le cadre d'expérimentations pour inciter les propriétaires à rénover leur logement, il trouvera *chaussure à son pied* dans la deuxième partie. Ces expérimentations font écho à nos doutes, car elles remettent en question des habitudes, celles des habitants, mais aussi des élus, des professionnels et des chercheurs et font appel au changement. Nous questionnons l'environnement, les disciplines scientifiques, la transition, la participation, l'expertise... Échecs ou réussites, ce n'est pas tant la finalité que le chemin parcouru qui nous a intéressés. Est-ce que les habitants se saisissent de *l'empowerment* (octroi de pouvoir) lorsqu'il leur est offert ? Comment leur est-il proposé ? Pour une des expérimentations, nous avons fait le choix d'ateliers thématiques, exercés entre habitants-profanes et professionnels experts. Mais est-ce que des projets et actions peuvent naître de ces rencontres, notamment de rénovations énergétiques collectives ? En instaurant des actions collectives durables et qui affectent toute une ville, peut-on parler de *mouvement* ? En effet, les mouvements sociaux ont pu changer les

² NOLAN C. (réalisateur). *Memento*. UFD, 2000, 116 min.

modèles culturels, les institutions, la gouvernance. Si tel est le cas dans une commune qui se construit en *transition*, le terme de *mouvement* peut-il être légitime ? Les places des ménages – *utilisateurs* –, des élus locaux – *décideurs* – et experts – *concepteurs* – et leurs relations au sein des arènes constituées dans les laboratoires, seront au cœur de cette partie.

Si le lecteur souhaite s'informer sur l'analyse des quatre dispositifs et des politiques publiques à travers l'étude des réseaux et organisations, il pourra s'attarder sur la troisième partie. Celle-ci éveillera leurs doutes et incertitudes partenariales, leurs représentations de la société et leurs appréhensions face à la question de la rénovation. CIVACOM parlera de clients, la SCIC de Sombrelieu d'usagers. À travers le langage des acteurs, nous constatons que les termes employés sont différents, car leurs conceptions et visions le sont autant. Regarder les dispositifs de l'intérieur, leurs mécanismes, leurs dynamiques, et les motivations de chacun fut un premier niveau d'observation. De l'organisation au réseau partenarial, des stratégies aux instruments de mises en œuvre, des intérêts propres aux intérêts communs ; chaque élément sera passé au crible de l'analyse. Financeurs, interlocuteurs et médiateurs... nous verrons la prégnance des pouvoirs politiques auprès des dispositifs et les tactiques employées par ces derniers afin d'allier contraintes et opportunités. Vous constaterez que les projets portés par les dispositifs sont leur ciment, et leur structure, leur ossature. L'un comme l'autre a une incidence sur la mise en œuvre des actions, et plus globalement, sur le fonctionnement, qu'il soit interne – organisationnel – ou externe – visibilité. Intimement liés, projets et structures sont nés d'affinités, de rapports formels ou informels, voire seulement dans un but instrumental. Bien qu'un dispositif ait un ou deux visages le représentant, il a en interne plusieurs adhérents sous bien des formes : salariat, bénévolat, détachement, prestation. Multisectorielles et multidisciplinaires, les cloisons hiérarchiques sont faibles. Non pas inexistantes, car elles restent implicites par des jeux de pouvoirs, de réseaux et de connaissances. Les projets locaux traversent différents champs et touchent diverses compétences. La nécessité partenariale n'est donc pas équivoque. Privé, public, académique, société civile travaillant main dans la main pour formaliser des *offres* et des *demandes* adaptées localement et ayant comme objectif la création d'un réel effet levier chez les ménages, afin qu'ils rénovent énergétiquement leur logement : une utopie ? Analysons leur singularité, les tenants et aboutissants, et laissons ouvert le champ des possibles.

Et enfin, si c'est une étude sur les modes d'habiter et d'habitat des ménages à travers la rénovation de leur logement qui intéresse notre lecteur, il ira directement à la quatrième partie de l'étude. Le logement est un objet d'étude complexe en soi. Voulu ou subi, il procède

d'une manière de vivre : on peut dire qu'il est culturel et social. Il s'inscrit dans l'espace et dans le temps, justifiant la nécessité d'aborder le contexte historique et géographique des territoires étudiés. Pour comprendre les changements de mode de vie, s'attarder sur les choix qui se sont opérés de l'ère industrielle à aujourd'hui est décisif. Pourquoi y a-t-il autant de logements anciens ? Le passé sidérurgique de la Lorraine peut être l'une des nombreuses explications : la mitoyenneté des logements et leur qualité résultaient d'une construction patronale et hiérarchisée. Pourquoi a-t-on autant de logements construits en béton dans les Vosges, alors que le bois y est prépondérant ? L'arrivée des promoteurs immobiliers peut en partie l'expliquer, mais les constructions massives pour remplacer les logements détruits lors des guerres sont aussi en cause. Par-delà l'histoire du logement, il a aussi été question de l'importance sociale de l'identité de propriétaire d'une maison individuelle, équivalente à une réussite sociale. Comme le dit Fijalkow, « *dis-moi où tu habites, décris-moi ton logement, et je te dirai qui tu es, ta place et celle de tes proches dans l'échelle sociale* »³. Du choix du lieu, au choix de la maison, quels sont les déclencheurs ? Et quels sont les déclencheurs du choix résidentiel à sa rénovation ? Remodeler l'existant pour un acquéreur, c'est faire appel à son imagination. Pour un occupant, c'est une refonte identitaire. Se lancer dans des travaux, c'est avoir confiance en soi et en les exécuteurs. Nous abordons aussi les usages dans le logement – avant et après rénovation – pour démontrer que l'installation de systèmes techniques (compteurs intelligents, Ventilation Mécanique Contrôlée double flux...) ne peut se détacher de l'étude des relations entre l'occupant et les objets techniques et des représentations et pratiques des ménages. Celles-ci ne peuvent être séparées de celles acquises lors de la socialisation primaire et secondaire et des expériences passées, impactant leurs décisions actuelles. Ainsi, soulignons avec Desjeux que :

« *Dans les représentations, nous distinguons les perceptions, c'est-à-dire comment les acteurs décrivent par des images, idées, des formes, des signes concrets l'objet électricité, de l'imaginaire qui exprime ce qui est ressenti et la symbolique qui y est associée. Nous distinguons aussi perception et opinion, c'est-à-dire comment les acteurs voient un objet (la perception), et le jugement qu'ils portent sur ce qu'ils décrivent (l'opinion).* »⁴

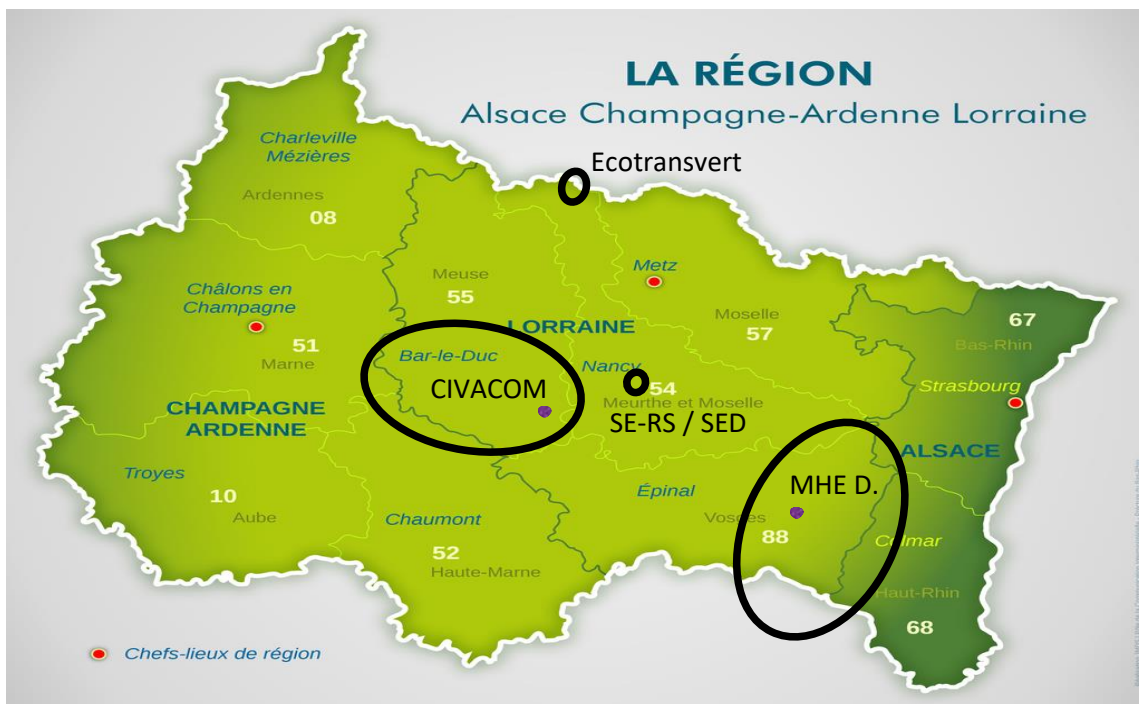
Outre la première, chaque partie est composée d'une courte introduction et d'une conclusion afin de faciliter la lecture d'ensemble et y présenter chaque sous-partie.

³ FIJALKOW Y. *Sociologie du logement*. Paris. Edition La Découverte. 2011

⁴ DESJEUX D. *Anthropologie de l'électricité, Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*. Paris. Editions L'Harmattan. 1996 (p.142)

Quatre parties, quatre dispositifs, quatre territoires... mais des analyses transversales qui vous permettront, nous l'espérons, une compréhension claire et précise d'une problématique de notre ère : celle de l'environnement. Même si nous ne sommes que locataires de cette planète, c'est à la société et ceux qui font ce qu'elle est, de faire en sorte de créer une transition post-industrielle active afin de répondre aux enjeux. Et c'est entre autres aux sociologues de percevoir ces changements, voire d'y contribuer. C'est sur cette affirmation que nous nous sommes posé la question suivante : qu'est-ce qu'un sociologue de l'environnement ? Selon les résultats de l'étude, des pistes d'actions pourront être envisagées, afin de profiler au mieux les dispositifs d'incitation et d'aide pour le compte du commanditaire et des dispositifs. Pour autant, cette thèse ne délivre pas toutes les clés et elle peut discerner de nouvelles portes avec leurs propres serrures. Mais nous avons encore le temps d'essayer de trouver comment les ouvrir et découvrir ce qu'il y a derrière, pour peu que l'on saisisse les opportunités et que l'on fasse fi des risques.

Ouvrons, en guise de premier acte, une partie sur le contexte et les matériaux d'enquête de cette étude située en Lorraine (Grand-Est), dont je vous livre l'emplacement des dispositifs – et expérimentation – et leur périmètre d'action.



Source : pôle de la communication interministérielle - Préfecture du Bas-Rhin. Ajout graphique des plateformes de rénovation énergétique par C. Carlisi-Ridacker

PARTIE I

Quelques éléments de contexte et de matériaux
d'enquête dans une tradition ethnographique

Introduction

Au cours de cette partie, nous allons aborder dans un premier chapitre, le contexte politico-environnemental et ses enjeux. D'une échelle globale – nationale – à une échelle locale – la région Lorraine –, nous questionnons la politique du logement et sa liaison avec l'environnement, dont l'énergie. J'y opère aussi un état de la question sur la sociologie de l'environnement, de l'énergie et du logement, ainsi que d'autres domaines sociologiques nécessaires pour la compréhension de mon étude. Ainsi, cette synthèse des travaux au sens large dont je me suis inspirée pour approcher mon objet de recherche est justifiée par sa complexité et sa transversalité.

Dans un deuxième chapitre, nous aborderons le questionnement et les hypothèses résultant des constats et des interrogations laissées en suspens dans la première étude réalisée en 2013. Je les ai mis en lien avec les plateformes de rénovation énergétique étudiées afin de renforcer ma problématique et mon hypothèse centrale. Dans un second temps, je vous livre une courte présentation de chaque plateforme étudiée, afin d'en apporter une première approche.

Dans un troisième chapitre, nous explorerons les approches utilisées – sociologie des organisations et de l'acteur-réseau – pour analyser les stratégies, les traductions et les négociations des plateformes de rénovation énergétique labélisées « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE).

Au cours du chapitre quatre, nous approcherons les apports sociologiques pour analyser « l'habiter » et « l'habitat » et les raisons de la prise en compte des propriétaires de maison individuelle dans mon mémoire – outre le fait d'être un des publics cibles des plateformes de rénovation énergétique. Nous verrons aussi l'importance d'autres notions, comme l'imaginaire, l'identité et la confiance lorsqu'on y joint la rénovation énergétique.

Pour conclure cette première partie, le chapitre cinq détaille les outils que j'ai employés au cours de la thèse : entretiens, observations, questionnaires. J'y aborde également mon positionnement, au cours de mes observations, mais aussi durant l'expérimentation menée avec mon employeur.

Chapitre 1 : Le contexte politico-environnemental et ses enjeux à différentes échelles

Aujourd'hui, la communauté scientifique s'accorde sur le fait d'un enjeu « climat et énergie ». Il est basé sur un constat clair : les activités humaines ont comme conséquence des modifications climatiques et un impact environnemental. Cette affirmation n'a pas toujours été le cas et est assez récente, même si quelques climatosceptiques refusent d'y croire. Intéressons-nous un peu à la notion d'*environnement* et en quoi cette dernière peut être approchée par la sociologie. C'est en 1970 qu'est homologuée une première définition de *l'environnement*. Depuis, elle a évolué, comme étant :

« Un ensemble des conditions naturelles ou artificielles (physiques, chimiques et biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants se développent (dont l'homme, les espèces animales et végétales). »⁵

On peut souligner que l'environnement est une création humaine, car il est une représentation de l'Homme, et sans son regard, il n'existe pas. Il est à la fois un fait et une représentation. Il peut donc être un objet gouverné, organisé et analysé par les sociétés qui y résident, à contrario de la nature dans son sens commun, indomptable et imprévisible⁶. L'environnement, via l'insertion d'objets techniques pour répondre à ses risques et à sa maîtrise, se détache de plus en plus de la nature : la climatisation dans les véhicules au lieu du vent naturel avec les fenêtres ouvertes, les parcs nationaux (protection des Hommes face aux Hommes), les cultures hors terres, etc. En quelque sorte, l'environnement serait un artefact de la nature, une production à la fois scientifique et sociale de l'Homme. C'est en proclamant la protéger que les Hommes font de *l'écologie*. Sémantiquement, ce terme nous provient du grec « oikos » (maison, habitat) et « logos » (discours). Pour les uns, technocrates⁷, l'écologie est une manière de protéger l'environnement à travers des outils technocratisés et dans un but utilitariste ; pour les autres, environnementalistes, l'écologie est une manière de vivre sous le signe du naturalisme et du romantisme. Dans le monde scientifique, l'écologie est une science de l'habitat – au sens large – et de ses relations avec le monde environnant (discours ou

⁵ Le Grand Robert de la Langue française. Robert. Paris. 2001

⁶ Je ne tiendrai pas en compte les multiples constructions socio-culturelles de la nature. Pour éviter la polysémie du terme nature, j'utiliserai le terme « environnement ». Les êtres humains ne peuvent éviter certains événements naturels, indépendants d'eux (séismes, éruptions volcaniques...). Mais, ils peuvent parfois les prévoir et mettre en place des dispositifs pour atteindre une certaine maîtrise de la situation. Ainsi, c'est à travers le concept de l'environnement que la société essaie de domestiquer la nature avec laquelle elle cohabite.

⁷ Partisans de la technocratie ; personnage politique ou haut fonctionnaire qui agit, décide en fonction de données techniques ou économiques et sans donner la priorité aux facteurs humains. Source : Centre National de Ressource Textuelles et Lexicales.

actions), c'est-à-dire entre le vivant (êtres humains, animaux...) et le non-vivant (technique, espace, ...). La science de l'habitat, sociale ou technique, a pu ainsi satisfaire des besoins, soutenus par la mise en place de politiques dites écologiques, nées de mouvements contestataires dans les années 1970. Cependant, ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard, que l'écologie obtient une légitimité scientifique où elle « *est d'abord perçue comme un enjeu de connaissances qui va aller en se modélisant : guides méthodologiques, états des lieux, diagnostics, scénarios, orientations de l'aménagement du territoire* »⁸.

En devenant une activité scientifique, le langage courant est remplacé par un langage technique, plus savant. Par exemple, la rivière n'est plus un cours d'eau, mais un système hydraulique. La nature, devenue *environnement* sous le prisme de l'écologie, se transforme en objet technique. Ainsi, elle appelle à être considérée comme tel.

Sans approfondir le sujet, constatons que dès lors que nous abordons la thématique de *l'environnement*, il faut avoir conscience qu'il s'agit d'une construction, dont chaque individu peut s'approprier une dimension et exercer un pouvoir par sa maîtrise. Et parce que *l'environnement* est construit à plusieurs échelles (internationale, nationale, régionale et locale) par le développement de projets politiques, lois et normes, il a un impact culturel sur les populations. Par exemple, des organismes internationaux comme la Commission Baleinière Internationale (CBI) interdisent la pêche à la baleine, alors que certaines populations les chassent depuis des siècles – pour se nourrir, assurer un commerce, mais aussi en tant que rite de passage⁹. Au lieu de comprendre et trouver un compromis, ces sociétés imposent une contre-culture à ces pays. À contrario, ces populations ne peuvent empêcher les Occidentaux d'envoyer des milliers de tonnes de gaz carbonique dans l'air. Cet exemple dénote le paradoxe du *développement durable*, dont *l'environnement* est un des quatre piliers. Les trois autres étant la culture, la société et l'économie. La notion de *développement durable* est apparue au sein du rapport Brundtland, en 1987. Il correspond à « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* »¹⁰. Or, si on reprend l'exemple ci-dessus, soutenir tous les piliers du développement durable peut être chimérique : on peut répondre à l'un d'entre eux,

⁸ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Montpellier. Presses universitaires de la Méditerranée. 2014 (p.29)

⁹ La CBI a instauré en 1946, lors de sa création, un moratoire pour protéger (interdit, limitation) les baleines de l'activité de la pêche. Néanmoins, la souplesse des textes induit souvent un non-respect du moratoire par certains pays (Japon, Norvège...). En 1986, la chasse de subsistance est autorisée et limitée aux populations autochtones de l'Alaska (Inuits), du Groenland, de Sibérie orientale (Chukotka) et des îles Saint-Vincent et Grenadine.

¹⁰ Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*. Oxford University Press. Volker Hauff. 1987.

tout en allant dans le sens contraire d'un autre, dès lors que l'action est justifiée comme étant *soutenable, raisonnable, équitable, voire viable*. Certaines entreprises l'ont bien compris : produire afin de répondre aux enjeux déployés, c'est préserver sa condition d'existence et son activité, tout en faisant appel à un changement sociétal. Pour l'étayer, reprenons nos piliers du développement durable. Toute action qui y répond est aujourd'hui vue comme un signe d'innovation technologique, dès lors qu'elle entre dans un cadre de *développement* à la solde de la *durabilité*. C'est la raison pour laquelle certaines entreprises investissent en finançant des recherches ou en montrant via les médias et le marketing qu'elles prennent en compte le développement durable. Elles améliorent ainsi leur image de marque, tout en justifiant l'augmentation « légitime » des prix (comme pour les marques bio), ou la poursuite d'une activité allant contre l'image d'un développement durable (nucléaire, les *permis de polluer*). À partir de ce moment-là, le *développement durable* peut être vu à travers le prisme d'objectifs commerciaux et stratégiques, que ce soit pour les entreprises ou les pouvoirs publics. On le perçoit à travers le soutien de ces derniers dans le commerce équitable, mais peu dans les circuits courts alimentaires. Ou encore, dans le « bonus » accordé aux véhicules électriques, dits *propres*, s'alimentant sur un réseau électrique rattaché aux centrales nucléaires et produisant une énergie peu polluante¹¹, mais qui est à *risque*. Or, s'il y a un *risque*, peut-on parler de *durabilité* ? Nous laissons cette question ouverte, comme tant d'autres, démontrant la complexité de ces notions pour lesquelles chaque être humain a sa propre compréhension. Un regard n'est donc pas suffisant. Les visions sont multiples et propres aux intérêts de chaque acteur. Un point commun subsiste : l'attente de réponses *soutenables, raisonnables, équitables, et viables* des pouvoirs publics à sa population.

Il y a donc eu, non pas une rupture avec l'expansion du concept de *développement durable*, mais une révolution capitaliste, au sens où nous sommes dans une société dite au *capitalisme vert*.

« Si le *capitalisme vert* représente le retour d'un mythe, il illustre aussi la thématique proposée par Schumpeter d'une destruction créatrice, en faveur d'une perspective environnementale renouvelée. »¹²

Si cette révolution économique est à prendre en compte – croissante verte –, c'est qu'elle en appelle aussi à une mutation sociale, de *transition*. Qu'elle soit énergétique, territoriale,

¹¹ L'énergie nucléaire a une empreinte carbone médiane de 12 g de CO₂eq par kWh d'électricité produite, soit autant que l'énergie éolienne, et 3 à 4 fois moins que l'énergie solaire ou 70 fois moins que les centrales à charbon (selon les analystes du GIEC). Source : <https://e-rse.net/nucleaire-energie-propre-ecologique-pollution-24625/#gs.GtE3x1Ez>

¹² HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Op. cit., p.83

écologique, elle est le concept le plus récent en matière d'environnement. En 2013, un conseil national de la transition écologique est créé en France pour réfléchir à cette thématique et aux actions que les territoires devraient mettre en place pour y répondre d'ici 2020. Quatre enjeux ont été identifiés : le changement climatique, la biodiversité, la raréfaction des ressources, les risques sanitaires et environnementaux¹³. Pour y répondre, plusieurs constats furent établis (à partir d'indicateurs) comme le fait de passer de la théorie à la pratique, davantage de progrès technique et un changement dans les manières de travailler. Pour ce dernier, ce serait aux acteurs de terrains, à différentes échelles, de co-construire des solutions durables¹⁴. Cette conclusion questionne le garant de ces démarches. Une des réponses est qu'il en va de la responsabilité de la société et de la mise en pratique des pouvoirs publics dans l'intérêt général. Mais pour autant, doivent-ils en avoir le monopole ou négocier dans des arènes avec d'autres acteurs (associations, structures privées, institutions ...), dont les intérêts peuvent être contradictoires ? En effet, entre les lobbyistes énergéticiens et la préservation des ressources énergétiques, les compromis sont légion, ainsi que les controverses au sein de la population. D'ailleurs, pour reprendre Beck, « *l'aggravation des situations de menaces civilisationnelles rend toujours plus présente la nécessité d'agir.* »¹⁵

À chaque risque identifié et relayé par les médias, le grand public attend des pouvoirs publics qu'ils réagissent. La société civile cherche aussi à prendre le contrôle du risque à travers la naissance de *mouvements*, de *contre-expertises*, qui se formaliseront – en règle générale – dans une organisation associative. Celle-ci, si elle veut peser dans la balance, doit être reconnue en s'appropriant le risque et en y apportant des solutions concrètes. À terme, elle devient elle-même experte et crée des alliances avec d'autres structures jugées expertes sur la thématique et ayant déjà plus ou moins une légitimité, telle que les Organisations Non Gouvernementales (ONG). **On peut se demander comment naissent ces collectifs regroupant des acteurs de la société civile, des structures privées et publiques dans des projets environnementaux, sous le signe du développement durable.** Qu'est-ce qui les anime, individuellement et collectivement ? Souvent contestataires, car ne répondant pas à un schéma classique, est-ce que ces collectifs entretiennent des relations conflictuelles internes et

¹³ COLLET P. *Transition écologique : la mise en œuvre de la stratégie nationale est préoccupante*. Actu-Environnement. 13 avril 2016. Lien : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-ecologique-strategie-francaise-preoccupante-climat-biodiversite-26603.php4>

¹⁴ Commissariat général du développement durable. *Les indicateurs de la Transition écologique vers un développement durable. Déclinaisons territoriales*. Document de travail N°35. Novembre 2017. Lien : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-11/document-de-travail-35-indicateurs-transition-ecologique-novembre2017.pdf>

¹⁵ BECK U. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris. Flammarion. 2008 (p.376)

externes dans le développement d'actions ? Supposons pour le moment que c'est le cas dans le cadre de projets multi partenariaux et pluridisciplinaires au sein de divers territoires, puisque cette question sera abordée dans le cadre de la thèse.

En effet, cette thèse entre dans le cadre de la réflexion sur le développement durable, et se concentre sur une des thématiques : l'atténuation des besoins énergétiques des maisons individuelles. Les actions de rénovation énergétique réunissent une multitude d'acteurs, de décisions, d'usages... C'est pour cela qu'avec mon commanditaire nous avons décidé, lors de l'élaboration du sujet de thèse, de ne pas nous focaliser sur un seul dispositif lié au logement et sa rénovation. Nous en avons sélectionné plusieurs répondant à l'appel à projets régional OCRE, et permettant d'observer les actions collectives et les cheminements instaurés pour rendre les maisons moins consommatrices en énergie fossile. Nous verrons que *l'environnement* contraint et offre des possibilités à ceux qui établissent des stratégies et tactiques pour en tirer parti. Les frontières sont poreuses et exigent des négociations entre acteurs ayant peu de liens entre eux auparavant. **Les comprendre, observer ces dynamiques et établir les constats des processus passés et en cours constituent une ligne directrice de cette thèse.**

Les dispositifs étudiés et les acteurs concernés ont le même objectif : trouver des solutions pour augmenter le taux de rénovation performante énergétiquement des logements existants, notamment privés. Il nous a paru cohérent de nous concentrer sur l'un de leurs publics : les propriétaires de maisons individuelles, mitoyennes ou non¹⁶. En revanche, se centrer sur la thématique du logement s'avère complexe, car ce dernier peut être étudié sous différents angles : il est produit par une activité du bâtiment et s'inscrit dans un cadre, un paysage qui forme l'image d'un quartier, d'un village, d'une ville. Bien marchand, bien d'investissement, bien d'usage, bien patrimonial... un logement a plusieurs fonctions, et nous supposons qu'il peut être observé à travers plusieurs spectres par les acteurs en lien avec celui-ci. Néanmoins, comme pour les questions environnementales, qui a la mainmise sur la problématique du logement ? Sont-ce les pouvoirs publics, des structures privées, les ménages ? Même privé, on constate que la société civile se mobilise peu sur la thématique du logement et sa

¹⁶ La raison est double. Premièrement, nous souhaitons approfondir la première étude du master de 2013 portant sur ce public. Deuxièmement, il s'agit majoritairement de la cible première des plateformes de rénovation énergétique étudiées.

consommation énergétique, contrairement aux questions liées à la biodiversité ou à l'alimentation, par exemple¹⁷.

Faisons un détour historique sur le logement et les deux dernières décennies, afin de comprendre la faible considération de la question énergétique au sein du logement par les ménages. Ne souhaitant pas retracer l'histoire du logement en France, centrons-nous sur le territoire investigué, la Lorraine, et l'accroissement d'hébergements à l'époque industrielle.

A) D'une nécessité économique à une question écologique : les politiques de logement en Lorraine

Avant de s'industrialiser grâce à ses bassins houillers et ferrifères, la Lorraine, entre plateaux et forêts, était principalement rurale et composée de fermes. Avec la révolution industrielle, elle s'urbanise rapidement. En effet, pour répondre à un besoin urgent en main-d'œuvre¹⁸, des industriels construisent des logements aux abords des usines. En les regroupant en plusieurs unités, ils forment des « cités », voire des aires urbaines tellement importantes que des villes portent encore le nom de l'industriel (Bataville). Ces cités sont caractéristiques de l'usine en place : minières, textiles, sidérurgiques. Parfois aussi qualifiées de « cités ouvrières », rappelant la classe sociale de ceux qui y vivaient (et y vivent encore), le logement patronal s'est rapidement tourné vers la construction de petites maisons accolées les unes aux autres. Cette nécessité à prêter¹⁹ un logement à un ménage est résumée par l'historien George Picot en 1891 :

« En rendant l'ouvrier propriétaire, la Société Mulhousienne a rendu un grand service. Elle a fixé l'ouvrier nomade, l'a attaché à son pays, lui a fait comprendre le but de l'épargne, lui a donné avec le goût de la propriété l'habitude des efforts persévérants et féconds. »

À la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, la multiplication des logements individuels était avant tout une stratégie des industriels, et non celle de l'État.

¹⁷ De nombreuses actions pour préserver des espaces ont eu lieu ces dernières années (sauvegarde du Parc de la Vanoise, arrêt du projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes...). France Nature Environnement (FNE), fédération créée en 1968, rassemble aujourd'hui 3500 associations présentes sur le territoire français et les aide dans leurs luttes et mobilisations. Lien : <https://www.fne.asso.fr/qui-sommes-nous>

¹⁸ *La population s'est accrue de 500 000 habitants en 30 ans (de 1930 à 1960). Cela implique une tension considérable sur le marché de l'immobilier. En 1965, on estime qu'il manque encore plusieurs dizaines de milliers de logements et qu'environ 30 % des Lorrains souffrent de surpopulation. La Lorraine est alors, après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, le troisième pôle économique de la France.* Source : Wikipédia. Lien : https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Lorraine#La_crise_économique

¹⁹ Tant que l'ouvrier travaillait à l'usine, il avait le droit à un logement. S'il quittait l'usine, il renonçait à son logement.

« Comment préserver la famille dans les sociétés industrialisées ? En lui assurant la propriété d'un logement et d'un jardin. Le logement permet de stabiliser la main d'œuvre. Il permet d'alléger les salaires »²⁰.

Avec le complément des jardins, les ouvriers pouvaient cultiver leur propre consommation. Un mode de vie leur était offert par une société industrielle et patriarcale. Ce fut aussi l'avènement des « cités jardins ». On peut ainsi dire que la société a fait le logement et a permis des modes d'habiter et d'habitat liés, que ce soit à l'époque par l'industrie, que par la suite par les politiques publiques. En effet, au début du 20^{ème} siècle, l'État instaure de nombreuses législations et aides financières pour favoriser l'habitat individuel en lien avec la déprolétarianisation. À la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, le besoin urgent de reconstruction a permis à l'État de s'approprier pleinement ce champ. Après les Habitations à Bon Marché (HBM), les Habitations à Loyer Modéré (HLM), ce sont les lotissements, zones pavillonnaires qui ont été en plein essor dans les années 1970. En mandatant certains architectes et en permettant l'apparition de sociétés coopératives et de constructeurs de maisons individuelles, les pavillons florissaient. En être propriétaire marquait un signe de réussite du ménage, ce qui reste dans les esprits d'aujourd'hui²¹. Lorsque l'État s'est emparé de la problématique du logement, il l'a défini comme étant un objet.

« Une unité d'habitation, appartement ou maison, abritant régulièrement un ou plusieurs individus qui en partagent l'usage. C'est avant tout un bien matériel, que l'on peut identifier (...). Objet et outil statistique, le logement devient parallèlement un enjeu politique : de ce fait, il est également une catégorie administrative relevant de tout un ensemble de normes qui règlent la construction, les surfaces, l'occupation et les équipements. »²²

En deux siècles, nous sommes passés d'une préoccupation *économique* – maintien de la main d'œuvre par les industrielles – à une préoccupation *sociale* – politique sociale de l'État-Providence. De nos jours, la préoccupation *environnementale* s'est substituée. Il faut baisser les émissions de gaz à effet de serre. Le parc du logement étant l'une des principales causes d'émanation, l'État influence à travers des réglementations thermiques les nouvelles constructions afin qu'elles soient sobres en énergie. Pour les logements existants, l'un des seuls moyens de diminuer ces émissions est de les rénover en isolant thermiquement et en

²⁰ RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G. & HAUMONT A. *L'habitat pavillonnaire*. Paris L'Harmattan. 2001 (p.35)

²¹ Le Figaro Immobilier. *Immobilier : 90% des moins de 30 ans veulent devenir propriétaire*. 28 juin 2016. Lien : https://immobilier.lefigaro.fr/article/immobilier-90-des-moins-de-30-ans-veulent-devenir-propretaire_a89b76a4-84c5-11e6-826d-98f071b1d1e5/

²² SEGAUD M., BONVALET S. et BRUN J. *Logement et habitat : l'état des savoirs*. Paris. La Découverte. 1998 (p.5)

adaptant un système de chauffage adéquat. Or, l'État à peu d'emprise sur le parc privé²³, ce qui conduit les politiques publiques à inciter les propriétaires à s'approprier la question énergétique sous l'égide de l'entretien de leur logement. **Alors, comment les occupants des logements s'approprient-ils leur habitat ? Comment le perçoivent-ils ?** Nous verrons qu'à cette question, l'habitat recoupe une double échelle : interne, propre aux ménages et liée aux modes d'habiter ; et externe, propre aux habitants regroupant le voisinage, le quartier, la ville. Divers outils et moyens, humains ou non, sont disposés pour inciter les propriétaires à rénover, dont les dispositifs que nous étudions. Les adjoindre aux modes d'habiter, c'est comprendre un processus global, soit chaque étape de construction successive à sa fabrication. Ainsi, en reprenant Latour,

« Au lieu de définir les faits par la suspension de toute controverse, de toute incertitude, de toute discussion, nous pouvons au contraire les définir par la qualité d'une procédure qui engage toute entité nouvelle dans une série d'arène successives. »²⁴

Qu'il s'agisse du logement, du développement durable, de l'environnement, de la transition, ... le constat est identique : plusieurs acteurs se concentrent autour de ces thématiques, avec chacun une maîtrise du sujet – technique, politique, scientifique, social, économique... Je me suis donc demandé s'ils sont – et s'il est nécessaire d'être – en coopération, compétition ou cooptation pour répondre collectivement aux problématiques identifiées. **Autrement dit, est-ce que les actions collectives peuvent être une réponse aux enjeux environnementaux ? Et surtout, à quelle échelle ?** Partons d'une annonce de 1973 lors du premier Sommet de la Terre de Stockholm : *penser global, agir local* (René Dubos), même si on ne doit pas oublier que cela n'oppose pas un *penser localement pour agir globalement*²⁵.

²³ En France, en 2017, 58 % des ménages sont propriétaires occupants. Source : INSEE, site consulté en juin 2018.

²⁴ LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris. La Découverte. 1999 (p.166)

²⁵ Titre de l'ouvrage de Y. De MORSIER. *Territoires : Penser localement pour agir globalement*. Cahier de propositions pour le XXIème siècle. Septembre 2001

B) Penser globalement, à l'échelle nationale

Avec l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, l'effet de serre de l'atmosphère terrestre augmente²⁶. S'ajoute à ce problème environnemental, des sociétés toujours plus consommatrices de ressources naturelles non-renouvelables qui, pourtant, se raréfient – comme le pétrole. Leurs coûts s'accroissent et pèsent sur le budget des ménages. En regardant les chiffres des secteurs français les plus consommateurs²⁷, c'est le secteur résidentiel qui retient toute notre attention. Il atteint la 2^{ème} place avec 30% de consommation finale (derrière le transport à 33% et devant l'industrie à 20%). En grande majorité, les logements les plus énergivores sont construits avant la 1^{ère} réglementation thermique de 1975, en France. Ils représentent 61% du parc construit. Trois logements sur cinq sont des maisons individuelles et les trois quarts sont occupés par des propriétaires (acquis ou en cours d'acquisition). Au vu du potentiel de baisse des émissions dans le résidentiel, un consensus est trouvé par les pouvoirs publics – État et Régions lors des Schémas Régionaux Climat, Air, Énergie (SRCAE) en 2012 – sur la nécessité d'améliorer en priorité la performance environnementale des bâtiments existants les plus énergivores. La loi relative au Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) énonce le cap des 500 000 logements rénovés dès 2017 et ce par an. L'objectif étant de disposer pour 2050 d'un ensemble d'habitats rénové en « Bâtiment Basse Consommation »²⁸ (BBC), équivalent à la réglementation thermique de 2012 (RT2012) sur la construction neuve. Néanmoins, l'accent est instauré pour ne pas reproduire les erreurs du passé en misant sur la quantité à la place de la qualité. Bien que les décisions de rénovation thermique puissent être propres à un ménage, elles restent cependant insuffisantes en nombre et en qualité énergétique au vu des objectifs de l'État et malgré l'appui des diverses aides aux financements (aides de l'État, des Collectivités Territoriales, les Certificats d'Économies d'Énergie...).

Cette considération qualitative pour les logements au caractère vétuste est essentielle, car du fait de leur faible qualité thermique, ces logements pèsent lourdement sur le budget des ménages, au point de ne pas pouvoir payer les factures énergétiques ou se chauffer

²⁶ Reporterre. *Le niveau de CO2 dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevé depuis trois millions d'années*. 23 novembre 2018. <https://reporterre.net/Le-niveau-de-CO2-dans-l-atmosphere-n-a-jamais-ete-aussi-eleve-depuis-trois>

²⁷ Source du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) et INSEE, 2015.

²⁸ Selon le référentiel Effinergie, un Bâtiment Basse Consommation est atteint lorsque le bâtiment ne dépasse pas 80 kWh/m²/an en énergie primaire (variable selon la zone climatique et l'altitude).

suffisamment. C'est le début d'un enchaînement les entraînant sur le chemin de la *précarité énergétique*.

« Est en précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » (Alinéa 4, art 4, loi n°90-449 du 31 mai 1990, validée le 5 Mai 2010).

On distingue une personne en précarité énergétique lorsque celle-ci dépense plus de 10% de ses revenus en facture énergétique. Selon cette définition, en France, 5,6 millions de ménages – soit 1 ménage sur 5 – sont concernés par la précarité énergétique²⁹. Le secteur du bâtiment, étant le plus gourmand en énergie, rester dans cette situation alimente les risques d'une décroissance économique au sein de la société ayant pour conséquence une paupérisation de la population liée à un logement énergivore.

« La précarité énergétique des ménages est une forme de paupérisation progressive qui peut aboutir à la grande pauvreté et à l'insécurité des occupants si les pouvoirs publics n'interviennent pas. (...) Demain, il est fort à craindre que la précarité énergétique concernera également les classes moyennes, si les pouvoirs publics n'interviennent pas dès aujourd'hui. »³⁰

Or, est-ce que seul le champ économique peut définir un ménage en précarité ou en risque de l'être ? Nous répondrons plus tard à cette question. Pour le moment, c'est principalement dans ce cadre, avec une vision *homo-économicus*, que l'État s'est investi à travers la mise en place de diverses aides, autrefois, réservées pour la construction.

« En France, c'est au nom de la lutte à l'exclusion sociale que l'on souhaite rehausser les conditions de vie et d'habitat, et ce, en offrant des aides pour l'amélioration des parcs locatifs privé et social. »³¹

L'État s'appuie aussi sur des scientifiques via des financements (Appels À Projets, Appels À Manifestation...) pour mobiliser des systèmes innovants afin d'accélérer le rythme des rénovations énergétiques. Pour répondre au problème de la rénovation énergétique, on constate une représentation de la *technocratie*, dont *« les dirigeants politiques élus ne sont plus que les instruments de la science, incarnée dans cette nouvelle catégorie sociale qu'est la technocratie. (...) L'État moderne tire sa puissance du fait qu'il intègre dans ses réseaux des objets technoscientifiques »*, dans lesquels *« la circulation des objets ou thèmes du discours*

²⁹ Journal Resolis. *La lutte contre la précarité énergétique en France. 80 initiatives éclairantes*. N°17. Février 2017.

³⁰ DEVALIERE I. *De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres*. *Informations sociales*, vol. 155. N°5. 2009, pp. 90-98. Lien : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-5-page-90.html>

³¹ DANSEREAU F. *Politiques et interventions en habitation. Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe*. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 2005 (p.197)

scientifique crée de nouveaux enjeux politiques. »³² Dans le domaine du logement et de l'énergie, la catégorie sociale qui fait office d'intermédiaire entre les sciences et la politique regroupe les experts issus des sciences de la nature et de la technique. Ils ont préconisé, aux politiques publics, des actions et outils en orientant ses programmes, laissant de côté les aspects sociaux – du moins, lors des premières réflexions. Ainsi, ils ont formulé le discours suivant : en agissant techniquement sur le logement, ses occupants adapteront leurs usages dans leur maison. Pour les tenants de cette vision techniciste, les occupants sont une variable : ils respectent ou non la température de chauffe à 19°. Quoiqu'il en soit, c'est la norme utilisée dans les calculs d'audit énergétique, ne prenant pas en compte les écarts de température par ceux qui y vivent. Or, derrière ces représentations, les modes de vie diffèrent chez les occupants en rapport à l'âge, le sexe, le revenu, la composition familiale, etc. Les occupants ont des pratiques propres au sein du logement, telles que des habitudes de consommation (de l'espace, de l'énergie...). Cette affirmation est née de constats au sein des sciences humaines, pour lesquelles s'exercent des relations entre les occupants et leur logement³³. Le bâtiment, objet non-humain, contraint ses occupants. Ou est-ce le contraire ? Dans ce cas, quelles seraient les marges de manœuvre de ses occupants ? Selon la vision *technique* ou *sociale*, la place concédée à l'occupant dans son logement n'est pas la même. Et les décisions politiques en sont influencées : selon l'une ou l'autre, les orientations et le financement de projets, actions et législations seront distincts. Pour le technocrate, l'occupant ne suit pas assez les indications d'utilisation du logement et doit être sensibilisé, voire éduqué pour éviter tout comportement néfaste pour ce dernier. Pour le sociologue, l'occupant établit des stratégies pour diverses raisons : s'approprier son logement, garder ses habitudes... Hypothétiquement, avant ou après la rénovation de son logement, l'occupant est et reste acteur et même maître de celui-ci. Repenser et rénover sa maison induit forcément des changements de pratiques, mais plus largement de représentations. Outre le fait de calculer les *effets rebonds*³⁴, c'est percevoir ces modifications dans les modes d'habiter après la rénovation thermique et ce qu'elles induisent qui se révèle essentiel. L'installation de systèmes technologiques au sein des

³² SEGUIN E. « L'analyse politique de la science. Technocratie versus discours scientifique », in LEGAVRE J-B. & NEVEU E. *Usages sociaux des sciences sociales*. Politix. Vol. 9. N°36, Quatrième trimestre 1996, pp. 181-193 (p.182-185-188)

³³ FIJALKOW Y. *Sociologie du logement*. Op.cit.

³⁴ « On appelle "effet rebond" la façon dont certains gains environnementaux obtenus grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique (isolation, chauffage plus performant, diminution des consommations des véhicules, etc.) vont être annulés par une augmentation des usages : si les ménages se chauffent plus, habitent de plus grands logements et doivent parcourir de plus grandes distances pour se rendre à leur travail, au final, les quantités consommées continuent d'augmenter ». Alternatives économiques, *L'effet rebond : quand l'efficacité énergétique accroît la demande*. Hors-série pratique N°061. 2013.

logements et le rapport que les deux parties entretiennent sont d'autant plus primordiaux pour les concepteurs que pour ses utilisateurs. Il nous faut saisir la vision que chacun porte sur ces objets techniques qui peuvent être considérés, soit comme un système miracle pour réguler les comportements, soit comme système à risque.

Donc, pour comprendre les usages des occupants dans leur logement, nous ne pouvons pas nous reposer que sur des facteurs économiques et techniques. De même, pour saisir la décision des propriétaires à s'engager dans un processus de rénovation énergétique, nous devons nous appuyer sur d'autres champs – comme le social. En effet, rénover son logement fait appel à des besoins, des occasions, des prises de conscience... La rénovation n'est pas directement liée au fait de consommer moins d'énergie, car les ménages ne consomment pas directement de l'énergie, mais des : « *services ayant avant tout des significations sociales, et qui se trouvent dépendre d'une consommation d'énergie* »³⁵, comme la voiture, la télévision, etc. S'interroger sur les modes d'habitat et d'habiter, c'est observer des pratiques liées à des représentations, habitudes, cultures, effets de mode... **En quoi peuvent-elles être, une fois identifiées, un levier d'influence pour démarrer une démarche réflexive ? Une fois répertoriées, est-ce que ces pratiques individuelles sont mobilisatrices pour des actions collectives ?** Voici les questions et les réflexions vers lesquelles l'État et ses services, ainsi que les Régions, se tournent aujourd'hui. C'est pour y répondre que la nécessité de faire appel aux sciences humaines se fait de plus en plus ressentir. Ce besoin a surtout été identifié et relayé par les acteurs du quotidien de projets locaux lors de conférences, par exemple³⁶.

C) Agir localement – L'ex-Région Lorraine

Comme l'indique le titre de la thèse, l'étude se situe en Lorraine, au Nord-est de la France. Elle est constituée de quatre départements – la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Vosges – et elle est frontalière avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. En 2015, la Lorraine avait une population d'un peu plus de 2 millions d'habitants³⁷. Elle possède un gisement massif de logements anciens avec un secteur résidentiel fortement dépendant des énergies fossiles. Ancienne région industrielle, elle a subi la fermeture des

³⁵ SZUBA M. « Les CRAGS, laboratoires du rationnement ». In POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Paris. L'Harmattan. Juin 2012, pp.129-148 (p.140)

³⁶ Séminaire R&D ADEME. La recherche au service de la transition. 17 et 18 mai 2016. Paris.

Les Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie. Octobre 2012 et Juillet 2015. Toulouse et Tours.

³⁷ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lorraine>

usines et la fin du patriarcat de plein fouet. Additionnés à un chômage de masse et une économie locale en déclin, ces logements anciens ont été peu entretenus au fil des ans, faute de moyens ou par vacances³⁸. Dans le cadre d'un développement d'actions de maîtrise de l'énergie et de la réduction de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment, l'ex-Conseil Régional de Lorraine soutient les initiatives privées et publiques afin de dynamiser l'activité économique dans le secteur du bâtiment et de lutter contre la précarité énergétique.

Pour atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effets de serre dans le logement, l'État français a donné la compétence aux Régions. Elles agissent localement sur cette thématique et y appliquent les recommandations qui leurs semblent les plus pertinentes au regard des besoins locaux. Bien que les lignes directrices et les objectifs proviennent d'un horizon national et européen, c'est à l'échelon local que des applications et implications peuvent être concrètes. Sur obligation de l'État, à la suite de la décentralisation de la problématique de la rénovation énergétique, les Régions ont une mission de planification. Il leur a été demandé un Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE). Celui de l'ex-Région Lorraine fut validé par l'État en décembre 2012. Ce document a permis de fixer un objectif de rénovation de 20 000 à 25 000 logements par an d'ici 2020. Or, les objectifs sont loin d'être atteints. Après avoir financé directement des propriétaires de maisons individuelles pour qu'ils rénovent leur logement³⁹, et afin d'augmenter les quotas de rénovation, l'ex-Conseil Régional de Lorraine a émis un appel à projets pour aider les initiatives territoriales : les Opérations Collectives de Rénovation Énergétique (OCRE). De 2013 à 2015, OCRE a permis la naissance de cinq plateformes de rénovation énergétique sur le territoire lorrain. Cet appel à projets apportait une dimension obligatoirement collective par une réponse multi-partenaire. Il entrait dans le cadre de l'innovation avec un fonctionnement (organisationnel, expérimentations...) où profanes et experts peuvent « *donner le ton d'une nouvelle manière de faire de la science, ou de contribuer, de manière instruite, à la mettre en débat.* »⁴⁰ Avec cet appel à projets, la Région a donné le ton : elle se veut *bottom-up*⁴¹, soit partir du local afin

³⁸ Schéma Régional Climat Air Energie de Lorraine. Décembre 2012 (p.42)

³⁹ Le « Contrat Climat Energie » (CCE), de 2008 à 2016. Ce dernier répondait à une politique de financement de l'ex-Région Lorraine avec un outil d'accompagnement technique et financier pour garantir aux particuliers la réussite de leur projet de rénovation « Bâtiment Basse Consommation ».

⁴⁰ POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. « Introduction », in POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Paris. L'Harmattan. Juin 2012, pp.11-31 (p.13)

⁴¹ Il s'agit d'une approche ascendante d'une démarche. Son contraire est le *top-down*.

d'aller au global. À la suite d'OCRE, et avec les services de l'ADEME⁴² (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Région s'est coordonnée avec les intercommunalités : communautés de communes, Pays... L'objectif était de mettre en œuvre des actions via la création de structures à cet échelon, voire sur un périmètre plus restreint, notamment communal. C'est le cas, par exemple, des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE), issues d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cette échelle locale prend tout son intérêt si on souhaite des actions collectives.

« Les villes ne se développent pas seulement au gré des interactions et des contingences : des groupes, des acteurs, des organisations s'opposent, entrent en conflit, se coordonnent, produisent des représentations pour institutionnaliser des formes d'action collective, mettre en œuvre des politiques, structurer des inégalités, défendre leurs intérêts. Elles sont aussi le résultat d'interactions d'acteurs multiples jouant à différentes échelles dont une partie des actions est orientée par la société locale et prend un sens dans la durée. »⁴³

Accélérer les rénovations tout en préservant la qualité (thermique, architecturale...) est essentiel pour répondre aux objectifs fixés dans les Schémas Régionaux Climat Air et Énergie. Le système de la rénovation énergétique, reposant sur une multitude d'acteurs, devient un processus dans lequel chaque partie prenante doit négocier avec les autres. En soi, rénover fait déjà appel à un collectif, mais qui est peu organisé. C'est pour formaliser ces réseaux que le pôle de l'Ecologie de l'ex-Région Lorraine a pensé que de nouvelles formes organisationnelles, de types collectifs, pourraient permettre d'allier la quantité à la qualité. Les plateformes de rénovation OCRE étudiées, que l'on appellera *dispositifs* pour les différencier des plateformes de rénovation PTRE, ont cet objectif de rassembler, d'être intermédiaire et *tiers-de-confiance*. Soulignons que l'emploi du terme *dispositif* permet de :

« désigner des programmes qui organisent l'action collective à l'aide des usagers et de moyens techniques. (...) En d'autres termes, des dispositifs émergent à partir de constructions discursives élaborées et de jeux de pouvoir. Les dispositifs équipent les groupes d'individus, les stratégies orientent les actions collectives même si l'activité peut les modifier. »⁴⁴

Ces dispositifs ont la lourde tâche confiée par la Région de trouver des solutions innovantes et transmissibles afin d'accélérer les rénovations du parc privé lorrain. Parmi les cinq *dispositifs*

⁴² L'ADEME est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé en 1991. Étant sous tutelle des ministres en charge de la recherche, de l'écologie et de l'énergie, il est un service d'État.

⁴³ LE GALES P. *Le retour des villes européennes*. Paris. Presses de Sciences Po. 2011 (p.93)

⁴⁴ LARROCHE V. *Le dispositif : un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Volume 3. Londres. ISTE Editions. 2018 (p. 65-67)

soutenus par la Région, quatre ont été analysés et serviront d'études de cas pour appuyer les propos tout au long de cette thèse⁴⁵.

C'est pour ces raisons que nous avons fait le choix de nous concentrer au niveau de la Lorraine et aux périmètres des dispositifs étudiés, même si nous n'excluons pas les dimensions plus larges pour la cohérence de l'étude. Cependant, nous avons commencé cette thèse avec l'hypothèse que des dispositifs locaux ont la capacité de répondre aux enjeux globaux et territoriaux, sans devoir pour autant souffrir du complexe du colibri. La Région semble être l'échelle structurante idéale. Mais qu'elle est sa capacité à mobiliser sur des échelons plus locaux ? Comment allier les intérêts des élus et des habitants ? Faut-il cibler avec des solutions sur-mesure ou avoir une vue plus vaste ? Pour les institutions publiques, est-ce que ces projets permettent une amélioration de leur parc immobilier ? Amènent-ils une attractivité au sein de leur territoire grâce à une image urbaine méliorative ? Est-ce que des concurrences interrégionales émergent sous un concept de *course à l'armement* ? En effet, on fait l'hypothèse que la première structure à mobiliser une solution innovante permettant l'atteinte des objectifs régionaux assurera sa pérennité dans le temps (reconnaissance et financement de l'État et Région).

⁴⁵ Le 5ème n'a pas été étudié, car il se concentre sur les copropriétés, alors que nous avons centré l'étude sur les propriétaires occupants de maison individuelle.

Chapitre 2 : Pour une thèse alliant continuité et découvertes

Cette thèse s'inscrit dans la continuité d'un mémoire que j'ai effectué à la suite d'une commande de l'ex-Région Lorraine en 2013 dans le cadre d'un Master 2⁴⁶ liée à leur appel à projets « Contrat Climat Énergie » (CCE). L'objet d'étude faisait le lien entre la rénovation et le propriétaire occupant. En Lorraine, il y a 60% de propriétaires dont 7/10 sont en cours d'accession à la propriété ; 59% des propriétaires possèdent une maison individuelle⁴⁷. Ces chiffres infèrent un potentiel important de rénovations sur lesquelles les politiques publiques ont peu de prise. Pour étayer les constats établis en 2013, et observer les changements éventuels, le choix s'est porté à nouveau sur ce public, d'autant plus qu'il est la cible première des dispositifs étudiés : les plateformes de rénovation énergétique labélisées « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE). Contrairement aux logements collectifs, certains acteurs, tels que les syndicats de copropriété, n'apparaissent pas dans le secteur du logement individuel ; ce qui n'empêche pas une complexité organisationnelle, de multiples interrelations, dans lesquelles l'individuel croise le collectif. Ce sont tous ces rapports, allant du public cible (propriétaires occupants, par exemple) aux dispositifs et vice-versa, qui seront abordés tout au long de cette thèse. On se posera la question des réseaux et des autres acteurs influant entre les deux cibles prioritaires dans l'étude.

A) État de la question et choix bibliographiques : de nombreuses lectures diversifiées pour saisir la complexité de la problématique

À ce jour, de plus en plus de travaux sociologiques abordent la question de la rénovation énergétique. Mais peu d'entre eux concernent le propriétaire occupant en maison individuelle. De même, les liens entre des dispositifs régionaux et leur public cible, pris eux-mêmes dans d'autres relations humaines (partenariats, exécutants...) et non-humaines (objets techniques...), n'ont pas été étudiés. **Même si à travers la première étude, il a été montré que le processus de rénovation fait intervenir une somme d'acteurs (humains et non-humains), la question reste ouverte sur l'optimisation du processus de la rénovation énergétique par le biais de collectifs.** Autrefois, j'ai vu ce processus comme un système organique où chaque acteur représentait un organe, plus ou moins important. Si l'un était

⁴⁶ RIDACKER C. *Identifier les freins, les motivations et les leviers de la rénovation thermique chez les particuliers de maison individuelle, en Lorraine*. Op.cit.

⁴⁷ DREAL Lorraine. *État des lieux de l'efficacité énergétique du bâti résidentiel lorrain*. Mai 2014. Lien : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/État_des_liede5a.pdf

défaillant, c'était tout le système qui en pâtissait. Néanmoins, cette vision fonctionnaliste n'a plus sa place dans mes propos. En effet, si précédemment j'ai abordé deux échelles (globales et locales), c'est pour marquer l'importance de la notion de dimension au sein de ma thèse. En effet, le logement peut correspondre à une unité abritant un ménage (maison individuelle) ou plusieurs (immeubles). Il peut être isolé, mitoyen, observé à l'échelle d'un quartier, d'une région... Son utilisation et sa perception seront différentes selon l'acteur et l'échelle d'observation. En effet, selon Desjeux : « *en fonction de la focale ou de l'échelle d'observation choisie, la réalité change* »⁴⁸. Au démarrage de la thèse, c'était bien une vue d'ensemble et d'interactions collectives entre acteurs humains et non-humains qui était priorisée, notamment en passant par une échelle méso-social et micro-social ; bien que cette réalité ne soit pas unique et que notre sujet soit multidimensionnel. Percevons-les, à travers quelques sociologues spécialisés – ou non – sur l'environnement, l'énergie et le logement. Ces derniers m'ont, en partie, inspirée et guidée dans les orientations de ma thèse, car comme l'exprime Charvolin : « *l'expert n'est pas le seul à écrire. À travers sa main, s'exprime l'ensemble des sources qu'il a consultées.* »⁴⁹

Dominique Desjeux est, dans les années 90, l'un des premiers à pratiquer une anthropologie de la consommation énergétique. Ne portant pas une attention stricto sensu sur l'étude des consommations, il m'a paru néanmoins nécessaire de l'étudier, notamment sur les outils et la construction des relations, représentations et pratiques qu'induit un acteur non-humain – qui est notre étude, le logement et sa rénovation énergétique. Dans la continuité de Desjeux, je me suis intéressée aux travaux de Marie-Christine Zélem et Christophe Beslay. Ils ont pris en compte, dans leurs études sur l'énergie, la réduction de la consommation énergétique, ce qui est en lien avec la rénovation énergétique des logements dans lesquels la baisse de la consommation est induite par la réduction des besoins de chauffe, même si ce n'est pas à travers l'usage au premier abord. Son travail sur le rôle des politiques publiques m'a permis de prendre conscience de la place qu'ils prennent ou s'octroient dans des arènes où se rencontrent d'autres acteurs du processus de la rénovation énergétique, et dont :

« *les pratiques sociales de l'énergie s'inscrivent dans des systèmes sociotechniques qui articulent des dispositions individuelles et collectives, des*

⁴⁸ DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris. Collection Que sais-je. Editions des PUF. 2004.

⁴⁹ CHARVOLIN F. *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*. Paris. Edition La découverte. 2003 (p.36)

dispositifs techniques (micro et macro systèmes techniques) et des dynamiques sociales (du domestique au politique) »⁵⁰.

C'est ainsi que j'ai pris le parti d'étudier la place et le rôle des acteurs, avec un centre d'intérêt renforcé sur les dispositifs étudiés, les propriétaires et les décideurs politiques.

L'approche de Zélem et de Desjeux sur la sociologie de l'énergie fut complétée par la lecture de la thèse de Gaëtan Brisepierre⁵¹. Outre *l'approche ethnographique des économies d'énergie dans l'espace domestique*, deux angles ont été appréhendés : la dimension du chercheur en thèse CIFRE et la seconde section reposant sur *l'approche stratégique de la performance énergétique dans l'habitat collectif existant*. Bien que l'échelle et les acteurs de nos deux recherches soient différents, la dimension collective est présente, tout comme l'organisation d'arènes autour de cet acteur non-humain – le logement. Sa thèse entre en concordance avec mon étude dans laquelle le processus de la rénovation, individuel et collectif, « *se poursuit par des étapes préparatoires dans lesquelles le leader établit de nouvelles relations avec des professionnels et des associations constituant un contre-pouvoir vis-à-vis du syndic, de son expertise et de son réseau.* »⁵² Le concept de *leader* est repris, que ce soit pour le détecter au sein des dispositifs de rénovation énergétique étudiés, ou sein de l'expérimentation menée. D'ailleurs, d'autres sociologues ont approfondi ce concept de *leader* et de processus d'influence dans les groupes, tels que Mucchielli⁵³ et Lapassade⁵⁴. Ainsi, en observant les interactions lors de réunions – internes et partenariales – je cherchais « *la cohésion dans les groupes, les communications, la déviance, le changement et la résistance au changement, la créativité des groupes, le commandement.* »⁵⁵

Leurs approches – ainsi que d'autres sociologues étudiant l'énergie et l'environnement – sont d'autant plus pertinentes qu'elles s'appuient sur des modèles de la sociologie des organisations⁵⁶ et de la traduction (acteur-réseau). Ces derniers composent aussi ma méthodologie employée dans cette thèse. En effet, en m'appuyant sur Callon, Lascoumes et

⁵⁰ BESLAY C., ZELEM M.-C. « Le paradoxe du consommateur moderne, Modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore », in DOBRE M. & JUAN S. *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*. Paris. L'Harmattan. 2009, pp. 277-296.

⁵¹ BRISEPIERRE G. *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*. Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2011 à l'Université de Paris Descartes.

⁵² Ibid, p.816

⁵³ MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes. Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*. Montrouge. ESF. 2013

⁵⁴ LAPASSADE G. *Groupes, organisations, institutions*. Paris. Anthropos. 2006 (5ème édition)

⁵⁵ Ibid, p.31

⁵⁶ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris. Points. Février 2000.

Barthe⁵⁷, je me suis équipée d'outils pour saisir au mieux les relations entre savoir et pouvoir qui émergent des controverses sociotechniques et pour comprendre les procédures inventées. Entre forums hybrides et effacement des frontières entre savants et profanes, les dispositifs étudiés ont pu être observés sous l'angle des laboratoires, des arènes et des expérimentations.

On peut difficilement comprendre une action collective de rénovation énergétique, sans appréhender les positions individuelles des propriétaires vis-à-vis du logement et de l'énergie. C'est une des raisons pour lesquelles, j'ai interrogé par interviews et questionnaires les représentations et les pratiques des ménages liées à leur logement, aux travaux de rénovation énergétique et d'aménagements, ainsi qu'à leurs relations vis-à-vis des objets techniques (compteur, ventilation ...). Selon Alami, Desjeux et Garabua-Moussaoui, « *une représentation est souvent plus explicative du passage à l'action que du contenu et du résultat de l'action.* »⁵⁸ Ces représentations étaient d'autant plus importantes à percevoir qu'elles peuvent résulter des pratiques contraintes (ou non) et accroissent la complexité de la rénovation. Elles sont régulièrement relatives à des craintes (méconnaissance, rumeurs ...), elles-mêmes alimentées par l'imaginaire, notamment collectif. Nous verrons que, d'un département à un autre, les pratiques énergétiques (notamment de chauffage) sont différentes et attachées à l'environnement proche perçu, aux interactions avec les acteurs du processus de la rénovation énergétique, et aux outils disponibles sur le territoire des propriétaires.

Ce lien, entre acteurs humains et non-humains, est souligné par des socio-anthropologues de l'environnement tels que Poirot-Delpech et Raineau. Pour elles, « *les crises environnementales nous obligent à prendre en compte le fait que le lien social ne se construit pas seulement entre humains, mais avec la nature et ses éléments.* »⁵⁹ Lorsque les plateformes de rénovation énergétique étudiées ont construit collectivement leur expérimentation, leurs membres ont pris en compte l'ancrage dans leur périmètre d'action. Ainsi, je me suis intéressée à saisir les liens que ces derniers créaient entre les ménages et l'environnement dans lequel ils s'insèrent.

Toujours au sein de l'ouvrage collectif de Poirot-Delpech et Raineau, Euzen met en avant l'importance de « *faire le lien entre les perceptions individuelles et collectives, les*

⁵⁷ CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique.* Paris. Seuil. 2001

⁵⁸ ALAMI S., DESJEUX D., GARABUAU-MOUSSAOUI I. *Les méthodes qualitatives.* Paris. Collection Que sais-je. Editions des PUF. 2009

⁵⁹ POIROT-DELPECH S. & RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global.* Paris. L'Harmattan. Juin 2012 (p.18)

représentations sociales et les pratiques quotidiennes dans des contextes spécifiques »⁶⁰, ce qui était primordial au sein de l'expérimentation que j'ai menée avec mon employeur. Mais n'oublions pas les discours rattachés aux représentations et pratiques qui vont entrer en scène et induire des négociations, des jeux de pouvoir et des partenariats. Que ce soit via le bouche-à-oreille ou à travers les médias, « *toute communication relève de la persuasion et cherche à influencer l'autre, que ce soit pour son bien ou pour son mal.* »⁶¹ Entre représentations et discours, ces moyens de communication vont influencer directement la confiance ou la méfiance qu'auront les acteurs entre eux et envers les acteurs non-humains (ventilation, énergies renouvelables...). Là aussi, les échelles diffèrent entre l'émission et la réception. Or, la proximité peut réduire la complexité des prises de décision. Je me suis rapprochée du dictionnaire du développement durable de Jacquemont⁶² afin d'appréhender les concepts et outils dans le champ environnemental. Cela me permettait d'avoir un point de référence vis-à-vis de la *traduction* – au sens de Latour, Callon et Akrich⁶³ – des acteurs sur tel ou tel terme. Les deux tomes de la sociologie de l'environnement de Poirot-Delpech et Raineau m'ont beaucoup inspirée au démarrage de la thèse. D'ailleurs, les deux auteures fournissent l'idéal-type du socio-anthropologue de l'environnement auquel je me suis identifiée – dans ma place et rôle au sein de l'expérimentation. Et même si majoritairement, on retrouve des sociologues dans ces deux tomes, ils soulignent la nécessité pluridisciplinaire dans le champ de l'environnement pour rassembler les différents points de vue sur un même problème, car

« *Nous subissons tous des conditionnements, structurels et contingents, ce qui revient à affirmer que chacun de nous est porteur d'une vision du monde particulière, mais jamais de la vision du monde juste et valable partout et toujours.* »⁶⁴

Ainsi, j'ai étudié, entre autres, des auteurs comme Rifkin⁶⁵ (économie), Fischer⁶⁶ (psychosociologie) et Moser⁶⁷ (psychologie environnementale) car « *l'interdisciplinarité entre sciences sociales et sciences de la nature apparaît alors comme une nécessité pour*

⁶⁰ POIROT-DELPECH S. & RAINEAU L. *Regards sur la crise écologique. Tome 2 : pour une socio-anthropologie de l'environnement*. Paris. L'Harmattan. Juin 2012 (p.98)

⁶¹ DESJEUX D. *La communication dans le champ de la consommation*. Hermès, La Revue, 2014/3 (n° 70), p. 115-119. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-115.htm>

⁶² JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Auxerre. Editions Sciences Humaines. 2015

⁶³ AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris. Les Presses Mines Paris-Tech. 2006.

⁶⁴ CANIGLIA C. & SIGNORELLI A. « Une expérience de didactique interdisciplinaire in progress », in DE VILLANOVA R. *Conjuguer la ville – Architecture, anthropologie, pédagogie*. Paris. L'harmattan. 2007 (p.138)

⁶⁵ RIFKIN J. *La 3ème révolution industrielle*. Paris. Les liens qui libèrent. 2012

⁶⁶ FISCHER G-N. *Psychologie sociale de l'environnement*. Paris. Dunod, 2ème édition, 2011

⁶⁷ MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Louvain-la-Neuve. De Boeck. 2009

résoudre cette complexité qui nécessite de réintroduire la nature dans la question sociale et la société dans la question de la nature »⁶⁸. J'ai suivi l'idée selon laquelle, « si les problèmes d'environnement sont autant de conséquences des actions humaines sur l'écosystème, il reviendra à la sociologie de l'environnement d'étudier les conséquences sociales des processus écologiques. »⁶⁹

En complétant mes connaissances sur la sociologie de l'environnement, je me suis rapprochée des études faites sur les rapports et la genèse entre la société et l'écologie⁷⁰. En ce qui concerne l'invention de l'environnement en France, Charvolin⁷¹ a décrypté des archives pour percevoir les logiques des acteurs dans les années 70. De la création du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement à l'homologation par le Conseil international de la langue française de la définition de l'environnement, il montre comment derrière l'apparence de neutralité de l'environnement, se cachent sa dimension humaine et tous les enjeux associés.

Dans la même lignée, l'ouvrage collectif dirigé par Villalba⁷² portant sur une approche pluridisciplinaire de l'évaluation des procédures d'appropriation et d'usage du développement durable par différents acteurs entraine en écho avec mon étude. Que ce soit le processus de rénovation énergétique ou un concept de ville en transition, je me suis intéressée comme lui « *aux processus de socialisation et d'apprentissage de ce paradigme par les acteurs, et d'en saisir les impacts sur les formes de négociations entre les acteurs concernés.* »⁷³ En approchant la notion de transition (énergétique, écologique), il me paraissait essentiel d'avoir le point de vue d'autres sociologues. Scarwell, Leducq et Groux⁷⁴ abordent la question de la transition énergétique et de son appropriation par les territoires et acteurs. Même si cette notion ne fait pas consensus, ces auteurs exposent les actions mises en œuvre et leurs limites en prenant en compte la technologie et les acteurs selon les territoires.

⁶⁸ BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N. et RUDOLF F. *Manuel de sociologie de l'environnement*. Québec. Presses de l'Université Laval. 2012 (p.17)

⁶⁹ Ibid, p.3-4

⁷⁰ DUCLOS D. *Pourquoi tardons-nous tant à devenir écologistes ? Limites de la postmodernité et société écologique*. Paris. L'harmattan. Janvier 2007

⁷¹ CHARVOLIN F. *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*. Op.cit.

⁷² VILLALBA B. *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions*. Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2009

⁷³ Ibid, p.15

⁷⁴ SCARWELL H.-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2015

Toujours en lien, je me suis appuyée sur Houdayer⁷⁵ qui explore les dynamiques sociales par une sociologie de l'environnement, au sein desquelles la nature comporte de nombreux symboles, imaginaires et dimensions (santé, modes de production et consommation, etc.). Selon elle, ils influencent les pratiques et valeurs des citoyens, les jeux d'acteurs et le partage d'une conscience collective. Elle exprime, dans son ouvrage, le passage du « naturel » au « culturel » dans le champ de l'environnement :

« *La culture reste déterminante dans les manières d'agir, la créativité, la connaissance critique, la diversité et la beauté. (...) La sélection n'est plus naturelle, elle est culturelle.* »⁷⁶

Ces dimensions, mises en lien avec l'analyse des interactions entre concepteurs, utilisateurs et décideurs, ont permis d'interroger le rôle et la place de ces derniers. Ainsi, les auteurs relevant de la sociologie politique, comme Lascoumes et Le Gales⁷⁷, ou encore Crozier et Friedberg sur la sociologie des acteurs⁷⁸, permettent de souligner que la sociologie de l'environnement ne peut faire l'impasse des pouvoirs publics (décideurs) – en tant que détenteurs de la problématique – et de leur relation avec la société civile (utilisateurs) vis-à-vis des instruments (concepteurs) et réglementations qu'ils diffusent en passant par l'information.

Pour Singler, étudiant le Nudge marketing, « *traditionnellement, il existe trois leviers pour contrôler, voire modifier, nos habitudes, bonnes ou mauvaises : la loi, les taxes et subventions, l'information. Depuis longtemps, ces trois leviers sont utilisés dans les politiques publiques.* »⁷⁹ Ce qui m'intéressait, ce n'était pas tant d'énumérer les outils créés – non humains –, mais leur processus de création et les relations prenant vie autour d'eux, entre décideurs, concepteurs et utilisateurs. Ainsi, je me suis posée les mêmes questions qu'au sein de l'ouvrage collectif de Deboulet et Nez :

« *Nous interrogerons notamment le projet politique des élus lorsqu'ils font appel au « savoir d'usage » des habitants, les conflits de légitimité et les enjeux de pouvoir dans les interactions entre différents types d'acteurs, ainsi que les dynamiques d'apprentissage et de politisation des participants.* »⁸⁰

⁷⁵ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Presses universitaires de la Méditerranée. Op.cit.

⁷⁶ Ibid, p.79

⁷⁷ LASCOUMES P. & LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Paris. Armand Colin. 2012 (2ème édition)

⁷⁸ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris. Points. Février 2000

⁷⁹ SINGLER E. *Nudge marketing : Comment changer efficacement les comportements*. Londres. PEARSON EDUCATION. 2015 (p.XVII)

⁸⁰ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. 2013 (p.12)

Au cours de l'expérimentation et des analyses des dispositifs de rénovation énergétique, je me suis attachée à comprendre la mobilisation des savoirs citoyens face à de nouveaux enjeux de démocratie urbaine, environnementaux, de mixité, etc. La compréhension de la participation citoyenne, de leur formation à travers leurs capacités, ressources et apprentissages est au cœur de ce livre, tout comme les actions dans des lieux et scènes de mobilisations face aux politiques publiques. D'ailleurs, selon Marion Carrel :

« Les représentations de la participation chez les élus et techniciens restent majoritairement marquées, en France, par l'idée que l'habitant n'a pas la capacité de contribuer à l'élaboration des politiques publiques et des projets urbains. »⁸¹

Afin de vérifier cette affirmation au sein de mon terrain, j'ai exploré des ouvrages sociologiques et ethnographiques sur la participation, d'autant que *« la question de la participation s'avère indissociable de la question des processus et supports de publicisation de l'action collective »⁸²*, nécessaire dans un projet expérimental sous un concept de « ville en transition ». Ces ouvrages examinent les raisons de la contribution ou non des habitants envers des politiques publiques et de la naissance de formes de contre-pouvoir. Ces dernières peuvent émerger sous forme associatives entrant en résonance avec la dynamique d'initiatives locales. Étudier les acteurs locaux et les mécanismes institutionnels m'a amené à prendre en considération l'échelle locale comme Arocena : *« lorsqu'il se pose le problème du développement, l'acteur associatif revendique une ouverture du système de décision, tout en s'appuyant sur les instances politiques régionales et locales. »⁸³*

Ainsi, se structurer, participer (faiblement ou activement) et s'engager dans un projet environnemental collectif interroge la notion d'adhésion⁸⁴. J'ai pu compter sur l'ouvrage d'Orfali qui analyse et propose des pistes sur les mécanismes d'adhésion et de l'engagement total avec ses contraintes et avantages. Elle aborde les degrés de participation à la sphère publique, à l'investissement dans de nouveaux groupes ou idées, dans lesquels l'individu va *« s'inscrire dans un groupe, lui-même inséré dans une entité plus générale, sociétale et sociale, voire politique »⁸⁵*. Il était d'autant plus pertinent de cerner le processus d'adhésion que l'un des dispositifs se base sur l'intéressement, au sein du quartier dans lequel il s'insère.

⁸¹ CARREL M. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Lyon. ENS Editions. 2015 (p.51)

⁸² Ibid, p.79

⁸³ AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français*. Paris. L'Harmattan. 2004 (p.65)

⁸⁴ ORFALI B. *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*. Bruxelles. De Boeck Supérieur. 2011

⁸⁵ Ibid, p.7

Pour renforcer la compréhension de la structuration des dispositifs de rénovation énergétique, je me suis orientée vers Favreau et Levesque⁸⁶ sur l'entrepreneuriat social et les formes structurelles d'Économie Sociale et Solidaire, dont se revendiquent les dispositifs étudiés. Mais aussi auprès de sociologues qui ont étudié les associations, afin de repérer les différences et ressemblances avec ces nouvelles organisations (SCIC, GEIE) : « *dans le cas de l'association le bien ou le service est généré par le lien social, à l'inverse de l'entreprise dans laquelle c'est le bien ou le service qui engendre du lien social.* »⁸⁷ Passaris et Raffi affirment que « *pouvoir de convocation, pouvoir d'influence, pouvoir d'innovation et d'expérimentation sociales : tels sont les trois pouvoirs du mouvement associatif.* »⁸⁸ Ces pouvoirs entrant en confrontation avec d'autres acteurs induisent, selon ces auteurs, des dissensions et des compromis sur base de négociations. Pour comprendre ce qu'est négocier, j'ai regardé les travaux de Thuderoz pour « *décrire des négociations singulières, sans occulter le fait qu'elles s'inscrivent dans une histoire, dans une société, dans des rapports sociaux concrets.* »⁸⁹ Rajoutons que selon Juan, « *le champ d'action de l'environnement relève encore largement de la confrontation entre différents lobbies et toutes sortes d'associations de défense de la qualité de la vie ou de la biodiversité. Il revient au sociologue de le montrer.* »⁹⁰ Au sein de cet ouvrage collectif sur la sociologie de l'environnement, les auteurs s'essaient à constituer cette discipline sur le plan conceptuel et factuel, bien qu'elle soit transversale aux grandes questions de la société.

Reprenons l'objet de toutes les attentions des acteurs du processus de la rénovation énergétique étudié : le logement – individuel dans cette thèse. Pour cerner les perceptions et les pratiques qu'en ont les acteurs, et pour faire un bilan des connaissances sur l'évolution du logement depuis la crise de l'après-guerre, les connaissances d'Haumont⁹¹ et Segaud⁹² étaient indispensables. Elles déclarent que l'on peut difficilement séparer le produit (logement) de l'usage (occupant), et donc, les normes techniques des normes sociales, car :

⁸⁶ FAVREAU L. et LEVESQUE B. *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention.* Québec. Presses de l'Université du Québec. 1996.

⁸⁷ LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.* Paris. Desclée de Brouwer. 1997 (p.77)

⁸⁸ PASSARIS S. & RAFFI G. *Les associations.* Paris. La Découverte. 1984 (p.119)

⁸⁹ THUDEROZ C. *Qu'est-ce négocier ? Sociologie du compromis et de l'action réciproque.* Rennes. PU Rennes. 2010 (p.74)

⁹⁰ JUAN S. *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement. De la contestation aux mesures de protection.* Paris. L'Harmattan. 2007 (p.8)

⁹¹ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat.* Paris. L'Harmattan. 2001

⁹² SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer.* Paris. Armand Colin. 2010

« L’habitant lui, sait toujours comment arranger son espace de vie (et l’observation de notre espace quotidien nous apprend beaucoup pourvu que nous sachions le décrypter) ; ce faisant, il lui attribue des caractéristiques (physiques et symboliques) qui lui donnent un « contenu » aux multiples facettes. Cela signifie que chacun possède un système de référence par rapport auquel il se situe, soit en le reconduisant, soit en le détournant, soit encore en faisant des compromis au contact de l’autre. »⁹³

Le logement, étant un acteur non-humain intégré dans un espace urbain, il était approprié de regarder du côté de la sociologie urbaine, afin de saisir les rapports aux quartiers, ses tensions et sa gestion.

« À la différence par exemple d’un objet manufacturé, le produit-logement ne peut être dissocié du support physique qui préexiste à sa construction. En tant que ressource naturelle rare et convoitée (tout particulièrement au cœur d’une agglomération...), ce support est l’un des éléments constitutifs de la valeur du logement, sans pour autant être lui-même le fruit d’une activité de production. »⁹⁴

Du domicile à la ville⁹⁵, les territoires dans lesquels s’ancrent les dispositifs de rénovation énergétique étudiés possèdent des histoires – identités – différentes passant du rural à l’urbain, du quartier pavillonnaire à la cité industrielle... Ainsi, je les ai mis en parallèle avec des études effectuées sur des lieux similaires, comme Weber⁹⁶ qui nous livre une ethnographie sur le temps libre des ouvriers dans les années 80 et leur identification à la ville ; ou encore, l’ouvrage collectif dirigé par Duchêne⁹⁷ basé sur des enquêtes ethnographiques auprès de sept cités ouvrières. Quant aux évolutions des modes d’habitat et d’habiter – des cités industrielles aux quartiers pavillonnaires –, je me suis arrêtée sur une enquête menée par Cartier, Coutant, Masclet et Siblot. Dans le cadre de rénovation énergétique et d’aménagement, leur constat m’a conduite à me demander si : « la valeur immobilière et sociale de ces logements a en outre évolué au fil du temps, chaque nouvelle vague de constructions contribuant à déclasser ou à reclasser les précédentes, et du fait du vieillissement inégal des constructions. »⁹⁸

Authier, Bonvalet et Levy⁹⁹ étaient des auteurs ressources pour prendre en compte les diverses échelles d’espace-temps dans lesquelles s’insère le logement. Des trajectoires résidentielles se dessinent dans le cycle de vie des ménages répondant au principe de

⁹³ Ibid, p.202

⁹⁴ GRAFMEYER Y. & AUTHIER J-Y. *Sociologie urbaine*. Paris. Armand Colin. 2015 (4ème édition) (p.49)

⁹⁵ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris, Anthropos. 2001.

⁹⁶ WEBER F. *Le travail à-côté : étude d’ethnographie ouvrière*. Paris, EHESS. 1989

⁹⁷ DUCHENE F. *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d’anciennes enclaves industrielles*. Saint-Etienne. PU Saint-Etienne. 2009

⁹⁸ CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y. *La France des « petit-moyens », Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris. La Découverte. 2008 (p.36)

⁹⁹ AUTHIER J-Y., BONVALET C. & LEVY J-P. *Elire domicile – la construction sociale des choix résidentiels*. Paris. PUF. 2010

proximité, et dont les décisions de rénovation énergétique globale et performante semblent liées à l'expérience de leur parcours résidentiel.

« Ainsi tous les parcours ne sont pas préétablis, tous les changements de résidence ne sont pas modélisables, et des bifurcations peuvent parfois contredire le sens commun qui voudrait qu'il existe en tous lieux et tous milieux un univers résidentiel économiquement et socialement rationnel. Cette complexité explique sans doute les débats disciplinaires en cours sur la façon la plus pertinente d'interpréter ou de modéliser ces processus. »¹⁰⁰

Bien que le choix résidentiel du ménage change peu au fil des années, les logements évoluent au gré des transformations de la société, des modes de vie et de la présence croissante d'objets au sein du domicile, nécessitant davantage d'espace. Du moins, selon Cadotte et Duff, pointant aussi le changement de la norme familiale :

« Cet « éclatement » de la famille a suscité l'émergence de modes de vie diversifiés qui, s'ils ne sont pas nouveaux, étaient autrefois en marge du modèle familial traditionnel. Ils viennent aujourd'hui transformer graduellement ce modèle et tendent même à s'y substituer. »¹⁰¹

Alors que des points communs ressortent de la décision ou de l'indécision de rénover son logement comme les ruptures ou les tournants dans le cycle de vie, j'ai renforcé l'hypothèse de l'existence de disparités dans les prises de décision chez les propriétaires. Ces dernières, rassemblées sous la forme de profil-types (et sous-profils) ne sont pas stables et des glissements peuvent s'opérer via une « *multiplicité* »¹⁰² des relations liées au changement de contexte. En effet, selon Degenne et Lemel, un individu juge une personne selon le contexte dans lequel la rencontre. Plus on multiplie les rencontres avec une personne dans des contextes divers et dans le temps, plus l'image que l'on a de celle-ci devient multiple et infère une ouverture à de nouveaux discours, représentations et pratiques, notamment dans une dimension collective. Ainsi, à travers l'expérimentation du passage d'une ancienne cité industrielle à une ville en transition avec l'objectif « zéro CO2 », nous avons souhaité créer divers contextes, tout en nous appuyant sur plusieurs thématiques environnementales afin que la ville devienne

« le support, voire l'objet, de divers enjeux qui mobilisent des fractions plus ou moins importantes de la population qui l'habite. À l'occasion, par exemple, d'une opération d'aménagement, des associations se créent, des rapports de concertation ou de conflit se nouent avec les représentants de la puissance

¹⁰⁰ Ibid, p.383

¹⁰¹ DUFF J. & CADOTTE F. *Logement et nouveaux modes de vie*. Marseille. Méridien. 1992 (p.23)

¹⁰² DEGENNE A. & LEMEL Y. *Sociologie des comportements intentionnels*. Paris. Economica. 2006.

publique, si bien que s'esquissent localement, pour un temps plus ou moins long, les éléments d'un système d'action. »¹⁰³

Cependant, pour saisir les différentes échelles et les motivations des acteurs à se mobiliser collectivement, j'ai puisé dans l'ouvrage de Daniel Cefaï pour qui :

« L'étude de formes émergentes d'engagements public et d'action collective est cruciale pour comprendre les dynamiques démocratiques, les modalités d'exercice de la citoyenneté ordinaire, de constitution des problèmes publics et de légitimation des interventions étatiques, le déploiement de nouvelles figures de la société civile et l'institution de nouveaux régimes de l'action publique. »¹⁰⁴

Pour finir ce point, d'autres ouvrages m'ont outillé lors de mes phases d'observation : Amado et André¹⁰⁵, Belorgey et Van Laethem¹⁰⁶, Beaud et Weber¹⁰⁷... Et d'autres sociologues ont participé à la constitution de ma méthodologie – exprimée plus en aval – ainsi qu'à établir mon questionnement et mes hypothèses que l'on va aborder dès maintenant.

B) Questionnements et hypothèses

En reprenant ma première étude, je me suis posée la question suivante : les freins et les motivations à engager des travaux énergétiques sont-ils toujours les mêmes aujourd'hui ? Un des constats établis reposait sur le passage de la réflexion à la décision de rénover liée à un évènement ou une rencontre : un chantier participatif, un membre de la famille ayant rénové, la maison se fissurant, un agrandissement du ménage, la volonté d'un potager... Au vu des nombreux « déclencheurs », certaines préconisations étaient de mettre en avant ces éléments afin d'apporter des réponses aux premières questions, voire aux inquiétudes des particuliers ; et en les additionnant aux aides financières et techniques du territoire lorrain, afin que rénover sa maison soit considéré comme une « occasion à saisir ». Entre la réflexion et la décision, le réseau que le ménage déploiera influencera ses choix. Loin d'être un processus rapide et simple, on estime que le facteur *temps* est décisif : les arguments – positifs et négatifs – sont reliés à une vision sur le long terme (la prise en considération de l'augmentation du coût de l'énergie, le retour sur investissement, la valorisation du bien ...) et le court terme (besoins immédiats). Ainsi, rénover son logement, n'est-ce pas le considérer comme inadapté aux besoins présents ? Est-ce que modifier son lieu de vie, c'est estimer la

¹⁰³ GRAFMEYER Y. & AUTHIER J-Y. Op.cit. p.27

¹⁰⁴ CÉFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris. La Découverte/M.A.U.S.S. 2007 (p.7-8)

¹⁰⁵ AMADO G. et GUITTET A. *Dynamique de communications dans les groupes*. Paris. Armand Colin. 2012

¹⁰⁶ BELORGEY P. & VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader*. Paris. Dunod. 2016

¹⁰⁷ BEAUD S. & WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris. La découverte. 2003

présence d'un manque d'adéquation avec ses modes d'habiter ? Le lieu de vie ne répond-il pas lui aussi à un processus, dans le sens où *habiter* est évolutif ? Et enfin, on peut se poser la question de cet investissement en termes d'acquisition d'un nouveau savoir.

Nous nous sommes persuadés qu'au cours de cette thèse, nous pourrions approfondir et tester ces préconisations. S'essayer à d'autres moyens de communication, davantage ciblés selon les ménages rencontrés, en est un exemple. En effet, une communication incitative repose sur les points bénéfiques d'une rénovation performante : l'atteinte d'un confort optimal, la réduction de la facture énergétique, et bien d'autres s'en suivent. Mais bien souvent, elle est disparate, avec son lot de médias alimentant les polémiques qui contribuent à la méfiance envers un tel projet. La communication nourrit donc l'imaginaire individuel et collectif qui, à son tour, influence la vision et les discours des acteurs. Pour le développement durable, l'état d'urgence a été déclaré par un discours pénalisant entraînant une vision négative et catastrophique de l'avenir. Ce n'est pas *voilà comment on y arrivera* avec des solutions concrètes, mais bien *voilà ce qui arrivera si on ne le fait pas*. La négation est de rigueur, le pessimisme est entretenu. Quant aux visions optimistes, elles sont affublées d'utopies. C'est au contact de porteurs des dispositifs considérés comme utopiques que l'on comprendra en quoi leur utopie, qualifiée d'innovation, prend tout son sens. Pour eux, est une utopie, tout *projet réalisable, qui n'a pas encore été réalisé*¹⁰⁸. Ce besoin de créer, d'innover, d'adapter pour ces porteurs dénote la difficulté de solutions à la problématique de la rénovation des logements : bien des offres sont avancées, mais se heurtent à une demande trop faible. Un manque de stabilité autour de ce marché, entre l'offre et la demande, illustre des acteurs toujours dans un tournant, perpétuant l'idée de changement. Ainsi,

*« la problématisation, outre la définition des acteurs qu'elle implique, possède donc des propriétés dynamiques : elle indique les déplacements et détours à consentir et pour cela les alliances à sceller. (...) ce qu'ils visent, ils ne peuvent l'atteindre par eux-mêmes. »*¹⁰⁹

Partager une vision commune, travailler en réseaux et entreprendre des actions collectives... C'est de cette façon que nous pensons que tous les acteurs ont la possibilité de trouver un intérêt dans un processus de rénovation énergétique. Si on maintient l'individualité, l'intérêt des uns peut aller à l'encontre des autres et desservir l'objet même des préoccupations et des objectifs communs. D'où l'une de mes préconisations du mémoire : il faudrait mobiliser en

¹⁰⁸ Citation de Théodore Monod.

¹⁰⁹ CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». Paris. *L'année sociologique*. N°36. 198 (p.183)

« groupements » les acteurs concernés (et qui pourrait l'être) pour apporter des solutions adaptées à tous sur leur périmètre d'action. **De là est née la problématique de notre thèse : comment fédère-t-on sur la rénovation énergétique, des particuliers, élus/institutions, techniciens, professionnels du bâtiment, autour d'un projet commun composé d'acteurs non-humains – comme le logement ? Autrement dit, comment se crée un élan d'actions collectives durables regroupant profanes et experts sur un lieu et un sujet déterminé ?** Ces deux questions nous amènent dans le cœur de l'étude, dont l'un des objectifs est de saisir la pluralité de formes d'actions, de jeux d'acteurs et des processus de décisions auprès des acteurs impliqués dans ces opérations. **Ainsi, nous avons formulé l'hypothèse centrale suivante : dans ces groupes, un effet de mimétisme et de création d'identité collective via une expérience commune permet la naissance d'actions de rénovation groupée, notamment via l'impulsion de *leader(s)*.** Ici, la notion de « mimétisme » est à prendre au sens de « processus d'influence ».

Plus largement, est-ce que le sociologue peut en constater les tenants et aboutissants de ces dispositifs pour les transférer et les adapter sur un territoire ? Est-il nécessaire et légitime ? Nous verrons que concilier sciences humaines et sciences techniques n'est pas quelque chose de naturel en soi.

L'intérêt de se concentrer sur les dispositifs « plateforme de rénovation énergétique » issus de l'appel à projets « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE) fut tout trouvé. Officiellement, inscrit dans la loi de la transition énergétique, une plateforme de rénovation énergétique est un guichet unique rassemblant des conseillers qui accompagnent administrativement et orientent les particuliers (techniques, usages, etc.) sur un territoire. Elles peuvent être portées par différentes structures, ayant chacune des incidences sur leur fonctionnement et organisation : une association, une collectivité territoriale (Pays, communauté de communes), une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)), un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE). Bien que leur objectif soit identique – la massification de la rénovation chez le propriétaire privé et la montée en compétences des entreprises du bâtiment –, les quatre dispositifs étudiés ne correspondent pas totalement à cette définition. Ce qui les distingue, ce sont les outils qu'ils ont développés, l'ancrage du terrain, les actions liées aux compétences variées, et leur vision accrochée à une structure juridique. Ils ont un caractère innovant, relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en occupant des espaces intermédiaires. Ils influencent par de nouvelles pratiques, notamment organisationnelles et de gouvernance, entremêlant le secteur public et privé.

« *La plateforme est le lieu où on essaie des trucs. On est légitime pour essayer de travailler autrement* » (ancien coordinateur d'un dispositif).

Mais à quoi correspond cet *autrement* ? D'où vient leur légitimité ? L'un des dispositifs, anciennement porté par une Maison De l'Emploi (MDE) s'est vue englobée par la collectivité qui a récupéré ses compétences – humaines et non-humaines. Nous percevons cette passation d'un statut privé à un statut public, si elle apporte davantage de légitimité et répond plus aisément à une massification de la rénovation sur leur territoire. Nous observerons aussi cette démarche pour un autre dispositif qui a vu son périmètre d'action s'agrandir en devenant opérateur d'une collectivité regroupant tout le sud d'un département. Peut-on constater une légitimité identique entre un dispositif transfrontalier ayant des membres déjà reconnus localement, mais agissant dans un périmètre large, et un dispositif rassemblant un groupe d'habitants dans un lotissement ? Dans tous les cas, il nous semble que les dispositifs issus d'OCRE font intervenir un ensemble d'acteurs fédérés afin de trouver des solutions pour massifier la rénovation des logements sur l'ensemble de leur périmètre. Or, tout collectif connaît une dynamique qu'il s'agira de mettre au jour, tant du point de vue des formes d'engagement¹¹⁰, que des négociations entre acteurs¹¹¹. On mettra particulièrement l'accent sur les formes d'expertises que déploient les individus. Quel est (sont) le(s) déclencheur(s) d'une décision d'agir en action collective pour rénover son habitation ? Quels sont les facteurs des conditions de réussite à la mise en place d'opérations collectives de rénovation énergétique ? On fait l'hypothèse qu'il existe des formes d'engagement semblables aux rénovations d'habitats collectifs¹¹², mais rapportés à des habitats individuels, dès lors que les actions deviennent collectives. Comment s'articulent ces interactions et quelles sont les prises de pouvoirs dans ces organisations ? Je me suis attachée à le découvrir.

Les enjeux environnementaux évoluent en parallèle de la mise en question de la société et de sa gouvernance. Les mobilisations lors de controverses et les participations citoyennes se multiplient ces dernières années : Notre-Dame-des-Landes, luttes contre les centrales nucléaires et les centres d'enfouissements, villes et villages en transition, le mouvement des « gilets jaunes », etc. Elles résultent d'un manque de réponses des pouvoirs publics et des structures privées, dont l'offre ne répond pas à la demande des ménages,

¹¹⁰ THEVENOT L. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris. La Découverte. 2006

¹¹¹ STRAUSS A. *La trame de la négociation : Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris. L'Harmattan. 1991

¹¹² BRISEPIERRE G. *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*. Op.cit.

alimentant des niches d'innovation. Nous observerons que, pour le processus de rénovation énergétique, ce constat est similaire permettant l'émergence des dispositifs étudiés en réponse à des systèmes sociotechniques. Ainsi, ces mobilisations, qu'elles soient sous une forme associative ou partenariale, occupent

« un espace laissé vacant par le marché et l'État en autorisant une défense du point de vue de l'utilisateur soit directement, par le recours à l'auto-organisation ou par l'association avec d'autres partenaires, soit indirectement quand l'initiative émane de professionnels ou de responsables administratifs conscients d'un manque dans l'offre existante, ou encore d'entrepreneurs mus par des convictions profondes. »¹¹³

Nous supposons que les dispositifs étudiés instaurent des biens et services engendrant du lien social. Mais pas seulement. Par leur approche collective, ils offrent des perspectives séduisantes : traitement en masse, solutions techniques, réduction des coûts et des dépenses publiques, cohérence architecturale... Or, leur mise en œuvre se heurte à la difficulté de mobiliser des particuliers en « groupements ». En effet, cette mobilisation est un processus qui n'est pas encore maîtrisé et généralisé pour le sujet de la rénovation énergétique de l'habitat privé. On présume qu'il existe, dans ces groupements, des acteurs et des ménages plus actifs et d'autres plus passifs. Dans ce cas, il était nécessaire d'entrevoir les répartitions – place et rôle – au sein des organisations, que ce soit dans les pratiques et représentations sociales des ménages, ou qu'il s'agisse des interactions dans des relations de voisinage et d'appartenance à des associations. C'est à travers les dispositifs et la mise en place concrète d'expérimentations pour impulser des rénovations collectives, qu'étudier la naissance des groupements prend son sens. Ces naissances ne sont pas anodines, car elles sont soit impulsées par des éléments extérieurs, soit par une conjugaison de professionnels et chercheurs en sciences humaines et techniques. Le cadre théorique sera davantage explicité aux chapitres 3 et 4. Pour le moment, familiarisons-nous avec les dispositifs étudiés.

C) Une présentation courte de chaque dispositif de rénovation énergétique OCRE¹¹⁴

Pour apporter plus de clarté sur les plateformes de rénovation labélisées OCRE par l'ex-Région Lorraine, intitulé *dispositif* dans la présente étude, il est nécessaire de faire une rétrospective pour chacune d'elle. Non pas du territoire même en tant qu'espace, mais comme la construction d'une organisation locale faisant intervenir plusieurs acteurs. Il s'agit d'une

¹¹³ LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. Op.cit., p.36-37

¹¹⁴ Pour une présentation plus longue des dispositifs, voir en annexe, p.439.

première approche sur les agencements, les fondations et les bâtisseurs qui s'accordent sur des activités collectives organisées, avec leur mode de gouvernance et leurs interactions envers des *environnements* propres. Pourquoi aborder l'environnement dans un sens pluriel ? Simplement parce que l'environnement est multiple, aperçu à travers des prismes à la fois individuels et collectifs, par lesquels chacun y porte son propre regard. La présentation sera courte et propre à chaque dispositif, ne permettant pas de prendre toutes les dimensions qui le seront par la suite.

1) Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecotransvert.

Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecotransvert, plateforme de rénovation énergétique OCRE est mon employeur dans le cadre du CIFRE. Il est situé en Meurthe-et-Moselle (54), au sein du territoire communément appelé le « Pays Haut », frontalier avec la Belgique et le Luxembourg. Né d'une initiative du conseil départemental 54 et d'une volonté de coopération transfrontalière de quelques personnes, le GEIE fut la structure juridique choisie pour porter un projet répondant au programme européen « INTERREG – Grande Région » ; projet engendré lui-même d'un diagnostic territorial établissant les faiblesses et besoins, notamment en termes de développement économique sur le bassin Nord de la Meurthe-et-Moselle, de la Wallonie et du Luxembourg. Pour être en correspondance avec les compétences du département 54, le projet devait répondre aux enjeux de création d'emplois et de formation des chômeurs. En effet, Ecotransvert se situe dans un paysage industriel où les activités économiques principales étaient les mines et la sidérurgie. Avec la fermeture des usines, le territoire n'a jamais retrouvé son attractivité et est toujours en déclin. Les logements y sont anciens, de petites surfaces et mal agencés. Des problèmes, comme la précarité énergétique des ménages ou encore le maintien à domicile d'une population âgée représentative du territoire, sont présents. Conscientes de ce diagnostic, plusieurs personnes représentant diverses structures du Luxembourg, de Belgique et de France ont décidé de concevoir des projets communs pour y développer l'économie locale. Ce fut l'objet de leur projet européen. Structure instaurée à l'origine pour porter cet unique projet, le GEIE et ses partenaires, ainsi que de nouveaux ont pris la décision de poursuivre l'expérience en répondant à d'autres programmes européens par une entrée plus opérationnelle via des chantiers pilotes. Cependant, dans sa poursuite d'activité, en 2016, il rencontra de nombreux obstacles internes – comme dans ses statuts –, et externes – telles que ses difficultés de communication pour être perçu comme un outil de développement territorial auprès des élus

locaux. Ainsi, pour conduire de nouveaux projets, la structure s'est appuyée sur un réseau déjà constitué et sur l'expérience acquise pour éviter de reproduire les erreurs du passé.

En marquant le lien entre les besoins, les forces et faiblesses de chaque pays frontalier, le dispositif montre l'intérêt à travailler ensemble, tout en répondant à des contreparties : quelques pays européens, plus avancés dans certains domaines, ne voient pas l'intérêt de participer, à l'exception de la transmission de leurs savoirs sous certaines conditions. En effet, en co-investissant, les pays partenaires souhaitent des retombées économiques du projet européen au sein de leur territoire. Le projet doit aussi entrer en correspondance avec les politiques et orientations actuelles nationales et locales. Le dispositif compose de ce fait avec les différents intérêts des collectivités locales au sein des pays pour formuler les bases de projets. Il doit ensuite imbriquer tous les partenaires – les incontournables et les imposés par les pouvoirs politiques –, animer et gérer. Aujourd'hui, le GEIE Ecotransvert cherche à se développer à travers des projets européens répondant aux INTERREG VA « Grande Région » et VB « North-West Europe ». Entre continuité et création en partant d'un fil conducteur, et malgré les échecs à répétition lors des dépôts, les membres et certains partenaires restent soudés et continuent leur investissement.

Outre ces projets, le dispositif doit néanmoins répondre à son mandat, établi avec la Région lors de sa labélisation « plateforme de rénovation énergétique » OCRE : trouver des leviers et solutions innovantes permettant une massification de la rénovation énergétique du bâti dit industriel. Pour ce faire, il a identifié une commune grâce à son réseau. Celle-ci est prête à entrer dans une optique *d'expérimentation* en rénovant son patrimoine et en engageant une démarche de *ville en transition*. Durant la thèse, je suis intervenue dans ce cadre, afin de tester et (ré)adapter des méthodes d'implication citoyenne nous guidant vers la création d'un procédé modulable. Ce dernier répondrait au passage de la réflexion à la décision des ménages à rénover collectivement. Nous l'approfondirons dans la deuxième partie.

2) La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Sombrelieu Eco-Réno Solidaire (SCIC SE-RS) et son association Sombrelieu Eco-Défi (SED).

En Meurthe-et-Moselle, près de la métropole nancéienne, se situe l'un des plus grands quartiers d'Europe, regroupant 4250 habitants, composé de 1328 pavillons construits dans les années 1970. Par sa position géographique et son histoire, le quartier de Sombrelieu ressemble à un village dynamique. Les associations y sont nombreuses, ainsi que l'investissement de ses

habitants¹¹⁵. C'est dans ce quartier qu'est née, dès 2009, une plateforme de rénovation énergétique OCRE constituée de deux structures : la « Société Coopérative d'Intérêt Collectif de Sombrelieu Eco-Réno Solidaire » (SCIC SE-RS) et son association « Sombrelieu Eco-Défi » (SED). Elles forment « la plateforme de Sombrelieu ». Posséder deux structures juridiques distinctes et fonctionnant en parallèle amène une gestion et une organisation qui peuvent s'entremêler. Leur gestion est quotidienne ou hebdomadaire, avec des membres fondateurs communs, et des rôles attribués dans l'une ou l'autre, voire les deux. D'ailleurs, pour les personnes extérieures, il n'est pas toujours évident de comprendre ces structures, entraînant parfois des confusions. Lorsque les objectifs furent dessinés en commun, les fondateurs ont dû chercher des ressources (financières et partenariales, de structures privées et publiques) pour assurer leurs actions. Partant de la sensibilisation des habitants et d'une utopie à rénover tout un quartier avec solidarité (à travers l'association), les fondateurs ont réussi, par un travail collaboratif, à créer une solution technique innovante (via la SCIC) : les caissons préfabriqués. Ces derniers facilitent la rénovation au sein du quartier – grâce à une mise en œuvre plus rapide, par exemple – et pourraient contribuer à la massification de la rénovation.

Ce dispositif est, avant tout, né d'une prise de conscience d'habitants du quartier de Sombrelieu sur la nécessité d'améliorer les performances énergétiques de leur habitation – au standard BBC au minimum – et sur la réflexion de l'avenir de leur quartier. Cette introspection collective, entremêlant professionnels et habitants, a vu le jour lors d'un cycle de conférences et une manifestation « faites du solaire » organisés dans la ville, en octobre 2009. D'un rêve d'une « bande d'allumés » (membre fondateur, homme), l'ambition a été partagée plus largement au sein du quartier : *« les gens se regroupent, se rendent compte de la nécessité d'isoler les maisons, non seulement pour des questions économiques, de confort, mais aussi environnementales. Et ce projet-là prend de l'envergure »* (membre fondateur, homme).

De la théorie via l'association à la pratique via la SCIC, leur offre a permis de répondre à leur demande qui ne trouvait pas de réponse sur le marché. Sur la base d'une expérimentation, ce projet a permis d'inscrire ses fondateurs et les clients-membres dans un projet commun. Ensemble, ils contribuent financièrement, symboliquement et humainement. C'est prendre un risque, mais en commun. Le fonctionnement du dispositif repose sur le bénévolat, tout comme

¹¹⁵ La ville où se situe le quartier regroupe 87 associations, dont 7 sur l'environnement. Source : La mairie de Sombrelieu.

les activités de l'association, en appui à la SCIC via des chantiers participatifs. Ces derniers conjuguent plusieurs aspects gratifiants (reconnaissance, apprentissage ...), individuels et collectifs. Alimentés par les expériences des premières maisons, les acteurs en présence, membres et partenaires du projet, ont permis la création et le perfectionnement de leur *process*¹¹⁶ de rénovation. Fort de son expérience, le dispositif forme les entreprises du bâtiment à ces solutions techniques et aux groupements d'entreprises sur les chantiers. Aujourd'hui, les caissons préfabriqués leur paraissent être du bon sens : ces maisons étaient aussi construites sur un modèle constructif préfabriqué.

3) Le service Maison de l'Habitat et de l'Énergie D. (MHE D.)

Dans le département des Vosges, plus exactement dans l'Est-Vosgien, on retrouve un territoire fortement touché par la précarité énergétique¹¹⁷. Anciennement bassin de l'industrie textile, en perdition, il est à reconstruire pour ceux qui y réside. Une plateforme de rénovation énergétique OCRE, en tant que fer de lance du développement territorial, pourrait être une réponse à sa redynamisation, selon ses concepteurs et les pouvoirs publics du territoire. Situé dans le Pays de D., le service Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE) constitue cette plateforme de rénovation énergétique OCRE depuis mi-2015. C'est le Pôle d'Équilibre Territorial Rural¹¹⁸ (PETR) du Pays de D. qui assure son portage. Mais ce ne fut pas toujours le cas. Ce service était, depuis 2013, porté par une Maison De l'Emploi (MDE). Le dispositif avait reçu pour mission la gestion du programme national d'aide intitulé « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), dans l'attente de formaliser une structure avec un service adapté. Ce programme national a été modifié pour l'adapter localement, à la suite de son analyse et celle des atouts, faiblesses et besoins du territoire. C'est en les croisant qu'est née la spécificité du dispositif à travers son appropriation, nommée « Habiter Mieux en D. ». *La plateforme des opportunités* : tel pourrait être son nom. Non pas dans un sens péjoratif car son point fort est sa capacité à se saisir des outils existants, afin de les optimiser à travers quelques modifications. Celles-ci ont été réalisées par ses

¹¹⁶ Mot venu de l'anglais. Ce terme désigne le procédé industriel de la fabrication d'un produit. Il prend en compte l'ensemble des étapes pour atteindre des résultats escomptés.

¹¹⁷ ONPE. *Les chiffres-clés de la précarité énergétique*. Bénéficiaires du programme « Habiter Mieux » rapportés au nombre de ménages par département. Edition n°1. Avril 2015. Source : http://onpe.org/sites/default/files/pdf/tableau_de_bord/chiffres_cles.pdf (p.30)

Le département des Vosges est classé deuxième (sur 10) sur la part de ménage aidée la plus importante par rapport au nombre de ménages par département (en 2013).

¹¹⁸ Créé le 27 janvier 2014. Il s'agit d'un outil de coopération entre les Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles. Il remplace le syndicat mixte.

membres, utilisateurs-concepteurs, et ont permis d'être en cohérence avec le territoire et les acteurs en présence. En croisant la filière du bâtiment, deuxième activité économique du territoire, et la forte présence de la précarité énergétique, ce dispositif a été vu comme un levier de développement territorial, par ses membres et l'ex-Conseil Régional de Lorraine. Lorsque la MDE a fermé, et pour ne pas perdre ce dispositif qui avait prouvé son efficacité, la plateforme fut récupérée par le Pays de D., au sein de la MHE. Le passage d'un statut privé – la MDE – à un statut public – la collectivité – a bouleversé le dispositif à plusieurs niveaux : financier, représentativité, légitimité, organisation, etc. Entre contraintes et opportunités, ce changement de portage a été le résultat de nombreuses négociations que l'on mettra en évidence.

Depuis le démarrage, le dispositif fonctionne sur une base collaborative. N'étant pas techniciens à la base, ses membres privilégient le travail en réseau, l'animation et la mise en commun des savoir-faire de structures partenaires en les agrégeant. C'est ce qui lui permet une offre de service multisectorielle et un partenariat florissant, malgré des ajustements réguliers.

4) La Société Coopérative d'Intérêt Collectif CIVACOM.

C'est dans la Meuse, et plus précisément au sein d'une commune du Sud-Est meusien, que s'est constituée la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « CIVACOM ». Créée en 2012, elle est ancrée sur un territoire rural regroupant principalement des fermes agricoles anciennes, énergivores et ayant de grandes surfaces. Des problématiques, comme la précarité énergétique des ménages, sont présentes. Ce dispositif est né d'une initiative privée : celle d'Electricité De France (EDF) qui, dans le cadre de son laboratoire de Bure-Saudron et du centre de stockage géologique des déchets radioactifs (CIGEO), aide au développement économique du département avec un accompagnement financier et énergétique. D'inspiration autrichienne, le fonctionnement et l'organisation de CIVACOM sont mis en pratique sur un territoire-test avec des partenaires locaux pour sa co-construction et son implantation. Le dispositif a permis la mise en place d'une démarche regroupant divers acteurs du système de la rénovation sous forme de collèges. Grâce à un outil technique – compteur intelligent – et la contractualisation d'un contrat de performance énergétique garantissant les résultats par l'atteinte d'objectifs ambitieux d'économie d'énergie, elle fournit une offre de rénovation dite « clé-en-main ». À travers ce système, CIVACOM se réclame « tiers-de-confiance » entre les

acteurs du processus de la rénovation énergétique, c'est-à-dire une structure de sécurisation en qui les partenaires et clients peuvent avoir confiance.

De la conception à la réalisation, de nombreux obstacles ont dû être levés : travailler en partenariat n'est pas habituel dans ce territoire. La méfiance, notamment du secteur public envers EDF, est présente. Malgré le scepticisme de départ, le dispositif a gagné en légitimité en s'appuyant sur des données chiffrées et sur la qualité de son système de rénovation. Cette reconnaissance a permis à CIVACOM de devenir opérateur d'un territoire élargi au Sud-Meusien via la fusion d'une plateforme ADEME/REGION (PTRE) du Sud-Ouest meusien, en 2016. Dans la lignée de son fonctionnement, CIVACOM a proposé un outil permettant une transversalité et une transparence des actions et informations communes par un outil : ROCHAS. Il permet d'y afficher tous les contacts que reçoivent les partenaires pour qu'il n'y ait qu'une réponse formulée au ménage selon sa situation, rendant le concept d'interlocuteur unique plausible. Ce management en coulisse des différents intervenants attise néanmoins la concurrence, comme nous pourrions l'analyser dans la partie III.

Chapitre 3 : Les plateformes de rénovation énergétique labélisées OCRE : une analyse des stratégies, des négociations et des traductions

En premier lieu, **je me suis posée la question du processus de fédération des acteurs locaux (les entreprises, les collectivités, la société civile...) autour d'un projet commun.** Pour y répondre et rester en correspondance avec notre problématique, il a fallu prendre en compte l'émergence des dispositifs. L'action collective n'est pas un phénomène naturel : c'est une construction sociale dont il faut expliquer les conditions d'émergence et de maintien¹¹⁹. Dans un même temps, j'ai approché les dynamiques, soit les relations, jeux de pouvoir et négociations entretenus par les membres des dispositifs avec leurs partenaires (publics-privés) et leurs publics cibles (ménages, entreprises). Qualifiés d'initiatives locales, nous verrons qu'ils ont nécessairement besoin d'un « *réseau de relations territoriales pour prendre forme et constituer des leviers efficaces pour le développement* »¹²⁰. Afin de soutenir les différents constats, j'ai opté pour une image métaphorique : celle de *l'araignée*, personnifiée par les dispositifs, qui tisse sa toile.

À travers la sociologie des organisations¹²¹, le focus sur *l'araignée* et ses destinations a permis de faire surgir les stratégies, attitudes et modes de gouvernance latente des différentes parties prenantes. Il en a été de même avec l'évaluation de leurs ressources et contraintes pouvant limiter leur marge de manœuvre. Prenons l'exemple des différentes formes juridiques des quatre dispositifs. Elles ne sont pas que de simples contenants. Elles résultent de choix concertés ou imposés par des membres internes ou externes à ces structures. **J'ai fait néanmoins l'hypothèse que c'est le contenu (projet) imaginé collectivement par les membres des dispositifs qui est plus décisif que le contenant (structure).** Il a donc fallu comprendre ces contenus, les décisionnaires et les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

*« Action collective et organisation sont donc complémentaires. Ce sont les deux faces indissociables d'un même problème : celui de la structuration des champs à l'intérieur desquels l'action, toute action, se développe. »*¹²²

¹¹⁹ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Op.cit.

¹²⁰ VACHON B. *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement.* Québec. Gaëtan Morin. 1993 (p.97)

¹²¹ CROZIER M. et FRIEDBERG E. Op.cit.

¹²² Ibid., p.20

Dans la continuité de la citation ci-dessus, j'ai observé si les interactions entre individus, groupes et structures différentes poursuivant des objectifs divergents, voire contradictoires, pouvaient s'allier au profit d'un objectif commun et développer des actions communes. N'oublions pas l'attribution des rôles aux acteurs du processus de la rénovation énergétique. Qu'ils les acceptent ou les réfutent, les écarts, tout comme les régularités et comportements dominants, font partie intégrante de mon observation de l'action collective. Peut-on dire que celle-ci se constitue comme un système de pouvoir ? **Je suppose qu'au sein de ces relations, il existe des pressions, conflits, concurrences et alliances qui opposent et rassemblent.** Cela peut être le cas de lobbyings par lesquels les dispositifs étudiés sont placés dans des situations contraignantes en raison de ressources moindres. Minoritaires dans le paysage, ces dispositifs arrivent-ils à se faire entendre ? Globalement, les capacités, ressources ou positions structurelles occupées induisent-elles l'appropriation de la problématique *environnementale* (bien que centré ici sur la rénovation) ? Est-ce suffisant pour exercer un pouvoir entraînant des échanges déséquilibrés favorisant une des deux parties en relation ? Si oui, est-il possible et comment renverser les situations de dominé-dominant ? Une des réponses est donnée par Crozier :

*« À l'intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose le système, ils disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres »*¹²³

Cette marge de liberté, la manière dont elle a été utilisée par les acteurs, ainsi que les stratégies mises en place, ont été questionnées et observées. Comment peut-on avoir la même prestance que les grands groupes énergétiques alors que l'on est bénévole d'une coopérative ou d'une association ? Une série de questions et d'hypothèses s'en est suivie. L'une d'entre elles, inspirée de Crozier et Friedberg, a été la suivante : **l'acteur qui a le plus de connaissances et d'informations sur l'autre ou sur le contexte aura plus d'un coup d'avance et une maîtrise des incertitudes qui lui permettra de dominer dans les négociations**¹²⁴.

Dans cette perspective, il fut crucial de prendre en compte les ressources internes et externes de chaque dispositif, en tant que structure organisée par les membres qui la compose. La question organisationnelle à travers la sociologie des organisations nous a paru importante, mais non suffisante pour notre étude.

¹²³ Ibid., p.30

¹²⁴ « Plus la zone d'incertitude contrôlée par un individu ou un groupe sera cruciale pour la réussite de l'organisation, plus celui-ci disposera de pouvoir. » Ibid., p.79

Poursuivons en reprenant notre image de *l'araignée*. À partir d'une vision plus macrosociologique en se penchant sur les fils de la toile, j'ai analysé les réseaux constitués des dispositifs à partir de la sociologie de la traduction ou acteur-réseau¹²⁵. Cela m'a permis d'éclairer le caractère dynamique du système d'action de la rénovation dans le parc privé. Autrement dit, j'ai pu observer comment les jeux stratégiques identifiés fonctionnent sur des exemples concrets via des chantiers pilotes de rénovation réalisés par le biais de dispositifs. Avant toute chose, il a fallu saisir ce qui a été reconnu comme des *problématiques* pour les acteurs. Selon Callon, elles

*« résultent de la définition et de la mise en relation d'acteurs qui n'étaient pas encore liés les uns aux autres. Problématiser c'est définir une série d'acteurs et dans le même mouvement identifier les obstacles qui les empêchent d'atteindre les buts ou objectifs qui leur sont imputés. »*¹²⁶

Cette identification a été possible par une description de chaque acteur de la rénovation et de la traduction effectuée par chaque dispositif face aux problèmes et solutions rencontrés au sein de leur territoire. **C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles je me suis demandé s'ils s'ancrent sur leur territoire.** Mobilisent-ils les acteurs au sein de leur périmètre pour trouver des solutions à leur problématique ? Si oui, de quelles natures sont les réseaux constitués ? Ont-ils un rapport avec les ressources de leur territoire ? Nous constaterons rapidement que toute une dynamique « problèmes-solutions » est impulsée dans ces endroits où agissent les dispositifs étudiés, suscitant la mobilisation de plus en plus d'acteurs privés et publics. N'oublions pas que même s'ils peuvent former un groupe porteur d'actions collectives répondant à une problématique définie ensemble, des tensions persistent. Car avant d'être uni à un groupe via un projet commun, chaque acteur a sa vision et son intérêt à participer à ces actions.

*« Le périmètre de l'enjeu, l'analyse de ses causes et les voies d'action possible diffèrent, même entre des groupes apparemment proches. (...) L'arène est conçue comme l'espace de confrontation de l'ensemble des positions divergentes qui s'expriment sur un enjeu. (...) Les multiples interactions qui se développent dans les arènes publiques tendent toutes à produire une problématisation d'un enjeu : sa délimitation, ses dimensions, des imputations de responsabilité et des voies de changement. »*¹²⁷

¹²⁵ AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Op.cit.

¹²⁶ CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » Op.cit., p.183

¹²⁷ CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique*. Op.cit., p.73

À travers diverses expérimentations que pilotent les dispositifs (et qu'eux-mêmes sont par ailleurs), j'ai observé et participé à des campagnes d'intéressement. Dans ces dernières, plusieurs acteurs s'enrôlent sous l'impulsion d'autres acteurs via un ensemble de négociations. Déceler leurs formes selon l'acteur en présence est l'une de mes préoccupations. Est-ce qu'un argument qui permet de convaincre un élu aura la même valeur pour un particulier ? Est-ce un agglomérat d'intérêts ou leurs fusions qui entraînent des actions collectives ?

Entre rapports et actions collectives, il fut impossible de faire l'impasse sur la notion de négociation. Mais qu'est-ce que négocier ? Pour Thuderoz, il s'agit d'un :

*« mode de prise de décision collective, où les parties elles-mêmes, avec ou sans l'intervention d'un tiers (on parlera alors de « négociation médiée »), et volontairement, après une phase de confrontation, sélectionnent, parmi différentes options possibles, une option, à propos de laquelle elles s'accordent, celle-ci ne correspondant pas à leurs prétentions initiales – mais qu'elles élaborent. »*¹²⁸

Aujourd'hui, le terme négocié est inscrit dans le quotidien. Il est de l'ordre de la décision personnelle et collective : on *négocie* son avenir, un virage, une vente... Négocier, c'est faire correspondre une intention et une perspective. De ce fait, cela répond à un processus et une relation d'échange. La négociation née lorsqu'un individu – *un négociateur* – souhaite une chose d'un autre et qu'il est prêt à concéder une partie de ce que ce dernier désire. Il s'agit d'un échange raisonné, pouvant être lié à un conflit dû aux intérêts distincts. En effet, atteindre ce juste milieu permettant un effet de *gagnant-gagnant*, impose une négociation avec soi-même et l'autre partie. Chaque conflit n'est pas négatif. Bien au contraire, il peut être constructif via des terrains d'entente, une co-construction d'idée, etc. À quel degré une négociation à venir est préparée pour maximiser sa réussite ? Je me suis aussi demandé **ce que les négociations produisent au niveau des dispositifs et des publics cibles, en tant que processus d'actions collectives conduisant à des gains mutuels**. Pour y répondre, il m'a fallu identifier les comportements, pratiques et tactiques employés selon les acteurs. Nous verrons que les négociations engagent des compromis divers, qui peuvent être renégociés sur un territoire pour permettre une action mutualisée dans l'objectif d'une massification de la rénovation énergétique. Ainsi, mon choix s'est porté sur une approche considérant tous les individus – savants et profanes – comme des acteurs en interaction avec leur environnement – social et technique – et dans leurs intérêts – propres ou communs. Ils

¹²⁸ THUDEROZ C. *Qu'est-ce négocier ? : Sociologie du compromis et de l'action réciproque*. Op.cit., p.10

négocient, trouvent des accords, entrent en conflits, etc. dans des *arènes* au sein desquelles les non-humains ont toute leur place, considérés comme des :

« entités nouvelles qui font parler ceux qui s'assemblent autour d'elles et qui discutent entre eux à leur propos. (...) Est acteur tout ce qui en modifie un autre dans une épreuve. »¹²⁹

Les environnements étudiés regroupent, entre autres, le territoire, les logements, les objets techniques, etc. faisant partie de ces non-humains auxquels une voix est donnée. J'ai enquêté sur l'implication de ces derniers dans leurs relations avec les acteurs humains et sur la traduction qu'ils en font. Mais aussi sur la traduction qu'ils en font. Ainsi, j'ai formulé l'hypothèse que **la traduction des acteurs non-humains diffère selon les acteurs humains et encourage la mise en place de solutions distinctes.**

Arènes pour certains ou *forums* pour d'autres, le fait est que les dispositifs reposent sur une multitude d'acteurs appartenant à diverses disciplines des sciences sociales et techniques. Ce qui questionne aussi leur expertise. La SCIC de Sombrelieu est un cas d'étude idéal, notamment par son caractère hybride. Du profane au savant, et *vice-versa*, les savoirs spécifiques et d'usage s'enrichissent mutuellement par des registres abordés multiples et transversaux à l'enjeu de la rénovation d'un quartier – techniques, sociaux, économiques, politiques...

Ce passage de profane à savant a pu être mis à l'essai dans une commune pilote¹³⁰. Elle se rapproche d'un *laboratoire*, pour une co-construction d'un projet de *ville en transition* incluant la rénovation énergétique. Ce terme de *transition* ne semble pas recouvrir la même signification, ni le même contenu pour les acteurs. Je me suis demandé si **ce projet ne remettait pas en cause un régime technopolitique, car il nécessite un changement (visions, pratiques...) à l'échelle des habitants et des pouvoirs publics en place.** C'est la raison pour laquelle il a fallu faire appel à différentes parties prenantes négociant les conditions de réussite du projet. Après tout, « *il n'y a guère d'autres solutions que de faire participer [les individus] à l'élaboration du changement qui les concerne.* »¹³¹

C'est ainsi que des ateliers, pouvant être considérés comme des *forums hybrides*, ont été :

« *de remarquables laboratoires pour mettre au point et tester des procédures dont la généralisation à des situations plus difficiles pourra ensuite être considérée. Ils*

¹²⁹ LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie.* Op.cit., p.104

¹³⁰ Je le détaille au chapitre 7, partie II.

¹³¹ FRIEDBERG E. *L'analyse sociologique des organisations.* Paris. L'Harmattan. 1988 (1972)

*devraient permettre de progresser dans l'art de gérer politiquement, et démocratiquement, la difficile question des minorités. »*¹³²

Majoritairement, ce sont les courants sociologiques de la sociologie des acteurs stratégiques et de la traduction qui ont été employés pour étudier les actions collectives de ces dispositifs. L'un complète l'autre et permet autant d'analyser une dimension statique passée, qu'une dimension dynamique, en cours. Nous verrons que des situations qualifiées de problématiques, qui furent identifiées hier, le sont toujours aujourd'hui et que pour les résoudre demain, il requerra de lever plusieurs obstacles.

De plus, pour comprendre l'ensemble du processus de la rénovation énergétique et des dispositifs qui portent l'objectif de sa massification, il était nécessaire de prendre en compte les enjeux des politiques publiques. Cette thèse constitue une de leur commande et les dispositifs étudiés ont pu se développer grâce au soutien de l'ex-Région Lorraine. J'ai fait le choix d'aborder la question de la place des politiques publiques par le prisme des actions collectives. D'autant qu'un évènement a dû être considéré au cours de la thèse : la fusion des Régions en 2016. Aujourd'hui, la Lorraine fait partie de la Région Grand-Est. Pour analyser la mutualisation de politiques publiques et sa conséquence sur les dispositifs en cours, je me suis appuyée sur une sociologie compréhensive, en m'attachant au sens de la parole associée au geste.

*« Si l'on adopte cette vue de sociologie compréhensive sur le contexte politique, en interrogeant la façon dont les acteurs s'y orientent, le perçoivent et l'évaluent et dont ils l'érigent en cadre, en ressource, en objectif et en enjeu des conflits auxquels ils participent, ce concept devient un élément pertinent pour la lecture des dynamiques de mobilisation. »*¹³³

Que ce soit en amont ou en aval de l'appel à projets OCRE, les fondateurs des dispositifs ont préparé leurs actions en lien ou en anticipant les politiques publiques. Pour répondre au mieux aux critères, ils ont construit leur dossier avec l'appui d'un chargé de mission à la Région, responsable de cet appel à projets. Pour la Région, les plateformes de rénovation énergétique OCRE, *« dès lors qu'elles auront été « testées », expérimentées dans leur acceptabilité, pourront être diffusées plus largement dans le cadre de politiques publiques. »*¹³⁴

Ces dispositifs sont pour la Région de véritables laboratoires expérimentaux. Ils constituent autant de nouvelles connaissances (organisationnelles, techniques...) que de moyens pour une

¹³² CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. Op.cit., p.330

¹³³ CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective.* Op.cit., p.282

¹³⁴ POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. « Introduction », in POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. Op.cit., pp.11-31 (p.27)

montée en compétences locale via un partage et une mise en réseau entre les acteurs. Ils s'inscrivent ainsi dans une concurrence inter-régionale et intra-régionale. L'expérimentation va de pair avec l'innovation que chacun prétend générer par une prise en compte des questions sociales, économiques et écologiques. Je me suis donc questionnée **sur ce que les membres des dispositifs perçoivent comme relevant de l'innovant**. En effet, peut-on parler d'innovation à propos des dispositifs étudiés ? Si on considère que :

« le concept d'éco-innovation peut être défini comme étant l'ensemble des innovations techniques, organisationnelles, conceptuelles et méthodologiques contribuant directement ou indirectement à une amélioration de l'état de l'environnement. »¹³⁵,

alors il est possible que les actions menées par les dispositifs entrent dans ce cadre. À nouveau, c'est en prenant appui sur la sociologie de l'acteur réseau que j'aborde ce point au chapitre 9.

Néanmoins, continuons notre réflexion. En quoi la création des caissons préfabriqués de rénovation par le dispositif de la SCIC Sombreliou relève-t-elle d'un caractère innovant ? La question ici n'est pas tant dans l'objet technique, qui en est le résultat, mais dans sa conception. Autrement dit, dans l'identification de la distance que les membres du dispositif ont parcourue afin d'être en mesure de déchiffrer les différents stades, ses acteurs et (re)négociations. Il s'agira de mettre en avant les réseaux entretenus entre un acteur non vivant, les représentations que l'innovation amène et son imbrication dans l'environnement ; mais aussi comprendre en quoi et comment des utilisateurs, avec l'aide de concepteurs, sont devenus eux-mêmes des utilisateurs-concepteurs d'outils dits innovants.

« Le type d'activité résolutoire utilisé, à savoir la limite dans laquelle sont présents des éléments productifs, dépend à la fois des caractéristiques du problème et de l'expérience passée du participant. »¹³⁶

Ces participants, nous tâcherons de les distinguer. Nous constaterons qu'il y a des *leaders* au sein des dispositifs, c'est-à-dire des membres-porteurs des dispositifs qui sont avant tout des organisateurs de mouvements collectifs. Ils mobilisent et revendiquent au sein de leur structure et sur leur territoire. Selon l'hypothèse que je formule, **les actions des dispositifs se reconnaissent à ses leaders, étant l'incarnation des valeurs du groupe, et assurent sa cohésion**. Pour en savoir plus, nous avons regardé du côté de la biographie des *leaders*. Néanmoins, est-ce que ce rôle est stable ? Peut-il y avoir des *leaders pionniers* et des *leaders*

¹³⁵ COULBAUT-LAZZARINI A. & NEMOZ S. *L'éco-innovation au prisme du développement durable. Regards et contributions des sciences sociales*. Paris. L'Harmattan. 2013 (p.66)

¹³⁶ MARCH J-G & SIMON H-A. *Les organisations – Problèmes psychosociologiques*. Paris. Dunod. 1999 (p.173)

naissant dans ces dispositifs, notamment en cas de crises ? Si la réponse s'avère être affirmative, ces derniers ont besoin de connaître les règles du jeu afin de contourner et faire *bouger les cadres* pour s'extirper des contraintes territoriales imposées par les politiques publiques et les partenaires. Celui qui maîtrisera le fonctionnement des acteurs-partenaires, acteurs-financeurs, et acteurs non humains, maximisera ses chances de garder sa position de *leader* ou d'en acquérir une.

Chapitre 4 : Les propriétaires de maison individuelle : une analyse sous le prisme de l'habiter et de l'habitat

En parallèle de l'étude des dispositifs « plateforme de rénovation énergétique OCRE » et de leur lien avec leurs publics cibles, je me suis posée la question suivante : **comment se fédèrent des particuliers autour d'un projet commun qui concerne un bien propre ?** Il nous a paru cohérent de se concentrer sur deux notions : « l'habiter » et « l'habitat ». Autrement dit, sur les modes d'habiter des ménages et leurs relations aux autres (dispositifs humains, non humains, relations de voisinage...). Bien que d'un propriétaire à un autre les prises de décisions s'inscrivent dans des étapes de vie différentes, des points communs sont mis au jour. Partant d'un constat antérieur qui a permis la composition de *familles types*¹³⁷ de ménages-rénovateurs, nous verrons si ces dernières sont toujours d'actualités, voire si elles peuvent être renforcées par de nouvelles précisions. **L'hypothèse est que la sensibilité des propriétaires envers leur maison peut être variable**, car « *sa valeur économique, affective et symbolique dépend de sa localisation et de son environnement.* »¹³⁸

Avant l'achat du logement, c'est la décision du lieu d'habitation qui est prioritaire. Si le ménage choisit par dépit son lieu d'habitation, l'investissement dans la maison risque de ne pas être assuré. Dans le cas contraire, le logement devient le repli du ménage, un *cocon* qui requiert d'être confortable. C'est en s'intéressant de près à ceux qui ont vécu le processus de rénovation à travers les dispositifs étudiés – ou sans eux –, que pourraient ressortir des pistes d'actions. Ces dernières seraient appliquées dans le cadre de cette présente recherche-action à travers des expérimentations de rénovation, non pas individuelles, mais collectives sur un territoire donné.

Pour comprendre les pratiques des ménages envers leur logement et la rénovation énergétique, nous nous sommes appuyés sur plusieurs ouvrages et concepts sociologiques. La sociologie de l'imaginaire de Legros, Monneyron, Renard et Tacussel fut utile pour aborder l'imaginaire. La raison étant qu'elle se veut être « *une sociologie des profondeurs qui tente d'atteindre les motivations profondes, les courants dynamiques qui sous-tendent et animent les sociétés humaines.* »¹³⁹

¹³⁷ Ces *familles types* correspondent à 5 profils identifiés dans le mémoire de Master 2 : les militants, les techniciens, les innovationnistes, les esthéticiens et les *peureux*. Nous les aborderons plus tard dans cette étude.

¹³⁸ SEGAUD M., BONVALET S. et BRUN J. *Logement et habitat : l'état des savoirs*. Op.cit., p.6

¹³⁹ LEGROS P., MONNEYRON F., RENARD J-B. & TACUSSEL P. *Sociologie de l'imaginaire*. Paris. Armand Collin. 2006 (p.1)

Que ce soit au cours des entretiens avec des particuliers ou les membres des dispositifs, l'imaginaire collectif et individuel s'incarnait dans les relations entre les êtres vivants. **J'ai fait l'hypothèse qu'il en est de même pour les non humains.** Les maisons ont pu être personnifiées, rendues vivantes par les acteurs, tout comme l'environnement autour d'elles. Lorsque l'on se pose la question des motivations partenariales ou de la rénovation globale, c'est l'imaginaire qui est le moteur de l'action ou de l'inaction. Lorsque l'on s'intéresse au passé des territoires, qu'il soit industriel ou urbain, c'est tout un imaginaire qui est véhiculé par une histoire. Bien que considéré comme irrationnel pour les uns et concret pour les autres, c'est le principe de l'analogie que l'on retient. Celui-ci autorise « *des perceptions de l'espace et du temps, des constructions matérielles et institutionnelles, des mythologies et des idéologies, des savoirs et des comportements collectifs.* »¹⁴⁰

L'imaginaire a donc sa place dans mes analyses. Il répond à des fonctions sociales de « *régulation humaine face à l'incompréhensible* »¹⁴¹, de « *créativité sociale et individuelle* »¹⁴² et de « *communion sociale* »¹⁴³. Plusieurs études de cas permettront de les étayer, où « *tout imaginaire, toute représentation, toute idéologie, toute imagination, est porteur d'un système de valeurs.* »¹⁴⁴ Comprendre ces valeurs, autant individuelles que collectives, à travers les pratiques et les discours des ménages en ce qui concerne la rénovation, et plus largement le développement durable, a été un des propos de cet axe qui sera traité dans la dernière partie. Percevoir les réflexions de ces ménages quant à la décision d'enclencher de lourds travaux de rénovation énergétique, ainsi que les choix d'équipement, était pertinent.

Fortement en lien, la notion d'identité est abordée au cours de la thèse. En m'appuyant principalement sur Kaufmann¹⁴⁵, mon intérêt est double : comprendre et identifier des profils-types qui conduisent à telle ou telle rénovation, ainsi qu'analyser la capacité de changement des ménages face à des situations données. Il s'avérait pertinent d'affirmer ou non l'hypothèse que les modes de vie, résultants d'une socialisation, d'une culture, d'une identité, déterminent des profils. Une personne est-elle *militante*, car elle se dit l'être ou parce qu'elle met en action des pratiques dites écologiques ? Autrement dit, « *la difficulté à résoudre est celle de*

¹⁴⁰ Ibid., p.2

¹⁴¹ Ibid., p.4

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid., p.84

¹⁴⁵ KAUFMANN J.-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Paris. JC LATTES. Armand Collin. 2004

l'articulation subjectivité/objectivité, et de la place précise de l'identité dans cette articulation. »¹⁴⁶ Pour prendre en compte la dimension objective, il faut examiner ce ménage dans sa vie quotidienne et selon ses caractéristiques sociales, économiques et d'habitat. Ne pouvant pas exercer une observation soutenue au sein du domicile des ménages, je me suis appuyée sur des entretiens centrés sur l'habiter, ainsi que sur l'environnement. La visite du logement commentée par le ménage permettait de faire ressortir ce qui lui semblait le plus important (objets, souvenirs), mais aussi de faire le point sur ses projections (lien avec l'imaginaire). C'est ainsi, en plus de leur caractère hybride, que l'on constate divers degrés d'appartenance aux cinq profils identifiés, que je nommerai *sous-profil*. Identifier les profils majeurs et mineurs pourrait permettre de mieux cibler les actions et assurer ainsi une réponse à travers des dispositifs et des discours adaptés individuellement et collectivement. En effet, selon mon hypothèse, **les groupes s'agrègent et se soudent autour d'un profil majeur commun, tout en gardant leur individualité par des profils mineurs distincts rattachés aux intérêts propres.** Mais je formule aussi le postulat que **si ces profils sont en rapport à l'identité, alors ils ne sont pas stables dans le temps.** Dans ce cas, quels sont les éléments qui provoquent ce changement ? Peut-on l'induire ? Pour Erikson, cité par Kaufmann, « *si l'identité est un processus, continuellement ouvert et interactif, il est impossible, jamais, de la stabiliser et encore moins d'y découvrir à l'intérieur sa vérité ultime.* »¹⁴⁷

Pour rappel, l'identité n'est pas stable, car les ménages semblent être influencés par leur environnement, tout comme ils auraient la capacité à le modifier. Nous pensons que l'identité n'est pas une donnée définitive, mais un processus¹⁴⁸. Nous nous attacherons à savoir si cette affirmation va – ou non – prendre tout son sens via l'analyse du passage d'une commune et ses habitants vers une *ville en transition écologique et énergétique*. Elle prendrait la place de l'identité de *ville industrielle* en perdition, dans laquelle l'identité communautaire ouvrière est toujours présente, reposant sur la nostalgie d'une époque révolue. Pourra-t-on parler de refonte identitaire partielle ou totale, souhaitée ou subie, collective ou personnelle ? Doit-on s'appuyer sur une identité collective présente ou en faire naître une nouvelle ? Nous apprendrons, que pour pouvoir agir et imaginer de nouvelles formes d'actions et de pratiques, il est nécessaire aux acteurs – habitants, élus, techniciens – de transgresser en partie l'identité commune en présence, car « *les individus qui partagent les mêmes lieux arrivent,*

¹⁴⁶ KAUFMANN J.-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Paris. JC LATTES. 2004 (p.41)

¹⁴⁷ Ibid, p.31.

¹⁴⁸ DUBAR C. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris. Armand Colin. 1991

généralement, à partager aussi l'attachement pour ces espaces, le sens de ces lieux, en affirmant une identité commune. »¹⁴⁹

Puisque je m'intéresse aux actions collectives, la notion des identifications multiples dans la construction d'une identité collective et les processus dynamiques en fusion ou friction avec des identités individuelles ont été discutés.

« Les usages variés de l'identité ne s'arrêtent cependant pas aux personnes. Ils peuvent renvoyer aussi à toutes sortes d'entités et groupements les plus divers, l'identité devenant parfois un instrument de la construction de ces entités (au-delà de ces individus), parfois une ressource collective mise à la disposition des individus pour se construire eux-mêmes. Identité peut alors devenir l'équivalent de culture. Mais aussi d'ethnie, région, nation, religion, etc. plus largement encore, le terme fait office de cristallisateur magique pour toutes sortes de minorités cherchant à se faire reconnaître. »¹⁵⁰

Un ménage qui s'identifie *écologiste* s'y conforme-t-il en s'appropriant ce qui en fait l'image collective : recyclage, respect de la nature, consommation bio et de proximité, etc. ? Le degré d'investissement dans cette identification peut être variable, notamment en cas de forte ou faible pression par l'entourage. Nous nous y intéresserons, notamment dans les effets de groupe.

« L'individu a de plus en plus de choix face à des rôles multiples. Mais au regard d'un rôle donné, il doit aussi s'impliquer de façon personnelle, notamment en choisissant une identité (image de soi) parmi toute une gamme d'autres possible. »¹⁵¹

Et enfin, une autre notion essentielle : la confiance. Cette dernière permet d'orienter les ménages lorsqu'ils rencontrent plusieurs options. Ils peuvent ainsi faire face aux risques, avec plus ou moins d'incertitudes, rattachées à leurs décisions. La confiance fait appel à des stratégies ou à des tactiques sur le court et long terme. Elle est intimement liée au temps : elle repose sur un passif et se conserve sur un temps présent. Quant à l'avenir, il est incertain. Réaliser une rénovation globale et performante, s'inscrivant sur un temps long, rend tout projet complexe, car le ménage doit prendre en compte plusieurs dimensions et détenir une certaine stabilité financière, professionnelle, familiale...

En ce qui concerne les acteurs auxquels les ménages font appel, si la confiance n'est pas instaurée, notamment auprès des exécuteurs (entreprises), ils ne prendront pas le risque d'effectuer des travaux. Comprendre par quel biais la confiance s'instaure entre les différentes

¹⁴⁹ MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Op.cit., p.82

¹⁵⁰ KAUFMANN J-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Op.cit., p.36

¹⁵¹ Ibid, p.74

parties prenantes du processus de rénovation et les modalités de son maintien s'est avéré important. Nous spéculons que **la confiance agit comme un mécanisme de réduction de la complexité**. Cela facilite les prises de décisions des ménages qui ont la sensation de maîtriser les événements.

Il va sans dire que ces concepts – imaginaire, identité, confiance – ne sont pas propres qu'à l'analyse des pratiques et représentations des ménages. Je pense que l'imaginaire remet en question ce que l'on voit et les croyances ; que l'identité, c'est se remettre en question ; que la confiance, c'est remettre en question ses capacités et expertises, ainsi que celles des autres. Ces notions entrent en ligne de compte dans les jeux d'acteurs et dans l'étude des réseaux des dispositifs. Les actions instaurées pour impliquer les habitants lors des expérimentations reposent en partie sur ces trois concepts.

Faire référence à l'identité d'un acteur et sa structure peut aussi réduire la complexité dans les relations. En effet, son expérience ou celle d'un proche peut amener de la confiance, ou de la méfiance, au moment de la rencontre. Faire référence à l'avenir en constituant un projet collectif, c'est s'appuyer sur un passif, sur une expérience. Les acteurs ont besoin « *de l'histoire en tant que fondement d'assurance. En l'absence de tout point d'appui et sans aucune expérience préalable, il est impossible de faire confiance.* »¹⁵²

Nous verrons qu'il est possible de faire appel à l'imaginaire pour mettre en place des stratégies ou tactiques dans le cas où une confiance accordée est brisée ou quand la méfiance persiste. Ce qui est faisable notamment par une connaissance des acteurs en amont, où lorsqu'une partie de ses motivations peuvent être discernées. Souhaitent-ils augmenter ses profits ? Acquérir un pouvoir d'influence ? Participer à un projet qui fait sens pour lui ? Pour certains, la confiance peut être accordée par un *serrage de main* lorsque celle-ci est longuement établie et mutuelle. Dans ce cas, les échanges vont au-delà du formalisme – humour, tutoiement, thèmes abordés autres que professionnels... Lorsque la confiance n'est pas certaine, elle peut s'établir au moyen d'un formalisme juridique (contrats, conventions).

Je pense que **ces trois concepts sont fondamentaux pour comprendre les pratiques et les représentations dans le processus de rénovation**. De même, dans la constitution, l'adhésion

¹⁵² LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Paris. Economica. 2006 (p.22)

et le fonctionnement d'un groupe et de leurs actions collectives. C'est à partir de l'analyse des dispositifs et des expérimentations que nous en aurons le cœur net.

Chapitre 5 : Matériaux d'enquête de l'étude

Une fois mes questions, sous-questions et hypothèses établies, des méthodes se sont dégagées sur mes axes de recherche.

C'est à travers les observations des interactions et les interviews sur l'expérience passée et présente des acteurs du processus de la rénovation énergétique que j'ai apporté des réponses à mes questions et confirmé, voire infirmé mes hypothèses. En complément, l'appui littéraire fut nécessaire. Plus d'une centaine d'ouvrages et études de diverses disciplines scientifiques ont été lues et synthétisés sous forme de fiches de lecture : sociologie, économie, psychologie, géographie, marketing... Comme je l'ai déjà souligné, ces lectures étaient d'une aide précieuse pour une mise à distance lorsque j'étais sur le terrain, et renforçaient les analyses qui en étaient issues. Elles étaient diverses car la thématique de recherche est transversale. Pour en saisir toutes les dimensions, il m'a paru nécessaire de les prendre en compte. Au cours de la thèse, je me suis essentiellement appuyée sur des outils qualitatifs, que ce soit via l'observation – participante ou non – ou les entretiens – semi-directifs, collectifs et informels. Ainsi, j'ai pu mettre en relation les « portraits » sur lesquels s'appuyaient les acteurs étudiés pour se décrire et peindre les autres, ainsi que la façon dont ils alliaient discours et pratiques.

A) Une méthode qualitative privilégiée : l'observation (participante ou non)

Au cours des trois ans, j'ai assisté à plus d'une centaine de réunions internes aux dispositifs et externes – avec leurs publics cibles et partenaires. Mon travail a été celui d'une ethnographe, parfois participante – voire actrice –, parfois plus distante. C'est d'ailleurs, auprès d'Ecotransvert – mon employeur – que ces différentes positions ont été les plus pratiquées. Tantôt, j'aidais à la préparation des réunions, dans leurs formats et les partenaires à inviter. Tantôt, en tant qu'invité, j'assistais à la réunion dans un *coin*. À la fin des réunions, en me jugeant tout aussi observatrice qu'observée, j'analysais si ma posture telle que je l'avais anticipée, était respectée. Dans le cas contraire, je m'interrogeais sur les causes et en quoi j'influçais la réunion. Au sein d'Ecotransvert, j'ai détecté trois situations où ma posture dans l'observation était parfois restreinte : les réunions avec les partenaires pour co-construire des projets européens, les réunions dites internes à la structure et les réunions au sein de la commune où nous avons co-construit une expérimentation. Dans les premières, je pouvais facilement me distancer et observer les participants. Dans les autres, cela était plus compliqué. Lors des réunions internes, nous organisons la trajectoire de la structure et de ses projets. En

tant qu'employé, je devais être (et j'étais de fait) active. Pour notre expérimentation – telle que vous le sera davantage décrit dans la partie suivante –, j'étais actrice dans les *coulisses* (en tant que conceptrice), et observatrice silencieuse ou participante sur *scène*.

Pour une majorité des observations, une grille de questions avec des points de repère reposant sur divers moments a été suivie : la mise en place de la réunion (par qui ? Quelles raisons ?), aux relations informelles ayant lieu avant le démarrage et à la fin de la réunion, à ce qui s'y déroule verbalement (animateurs, conflits) et non verbalement (postures, déplacements...). Observer les comportements, les interactions et les discours m'a permis de prendre en compte plusieurs échelles, de l'individu au groupe, et entre les groupes. Ces observations ont été retranscrites dans mes carnets de terrain et ont servi de base pour l'analyse des dispositifs. Quant à l'accès au terrain, avec ses difficultés associées et les moyens de les contourner, nous les avancerons au chapitre 6.

1. L'individu dans des phénomènes de groupe.

C'est par l'observation, au cours de la thèse, que les *leaders* des dispositifs – et les potentiels – ont été identifiés. Pour ce faire, j'ai observé chaque membre du groupe pour discerner celui ou ceux qui répondai(en)t à nos questions. Qui organise les actions, les coordonne, en est le moteur ? De même, qui freine ces actions ? Qui définit les stratégies de la structure ? Qui est l'arbitre au sein de conflits ? Qui incarne les valeurs et idéologies du groupe ? Qui le représente à l'extérieur ?

La centralisation d'une personne dans un collectif permet d'accroître l'efficacité et de définir au *leader* un rôle d'organisateur et de représentativité. Cependant, cette forme d'organisation ne garantit pas un maintien de l'adhésion des participants avec un accès égalitaire à l'information. Les membres autour du *leader* qui n'auront pas toutes les informations risquent un mécontentement et un désintéressement. J'ai pu le constater principalement à travers le dispositif de Sombrelieu, où des stratégies et des décisions individuelles déséquilibrent le collectif. Mais aussi, à travers le dispositif MHE D., où son *leader* met un point d'honneur à souligner la nécessité des échanges formels et informels. C'est au *leader* de s'assurer d'une transparence de l'information et nous constaterons qu'il est rarement seul à porter la direction au sein du groupe. En effet, des *coleaders* accompagnent les *leaders* des dispositifs et les aident dans le management de la structure. Même s'ils sont complémentaires, des tensions peuvent naître lors de désaccords, mettant en péril la cohésion du groupe. C'est en faisant

appel aux variables, telles que les compétences, la popularité et la personnalité des *leaders*, tout comme celles des membres, que nous pourrions l'étayer.

N'oublions pas l'importance de la sémantique. L'utilisation de tel ou tel terme à un moment clé et sa définition individuelle et par un collectif a son importance. Prenons l'exemple du *nous*, qui « englobe cette sorte de sympathie et d'identification mutuelle pour laquelle « nous » est l'expression naturelle. »¹⁵³ Qui sont les utilisateurs de ce *nous* ? À quel moment et pour raison ? J'ai formulé l'hypothèse qu'**un groupe est solidement constitué en son sein quand chaque membre parle d'une seule voix, permettant le renforcement d'une identité par affiliation.** En effet, « lorsque le groupe a trouvé son originalité, il la marque par un vocabulaire spécifique, par l'emploi de certaines tournures de phrases »¹⁵⁴. À l'extérieur du groupe, ce *nous* est marqué par son représentant qui en est le porte-parole. Malheureusement, pour l'un des dispositifs – CIVACOM – je n'ai pas pu m'en apercevoir car j'ai assisté à très peu de réunions avec ses partenaires et aucune réunion interne avec ses membres.

2. Point de vue interne dans les groupes.

À travers l'observation, j'ai discerné l'existence de représentations collectives, de normes et valeurs en provenance d'une histoire et d'expériences communes avec ses hauts et ses bas. **D'ailleurs, je suppose que les galères que rencontrent les membres dispositifs étudient consolident le groupe.** Les découvrir et examiner par quels moyens ils les surpassent m'a permis d'approfondir les notions d'attachement et d'unité. C'est principalement auprès du dispositif de Sombrelieu et de la MHE D. que j'ai pu les observer. En effet, au cours de la thèse, les membres du dispositif de Sombrelieu étaient en phase de développement d'un procédé industriel de rénovation énergétique. J'ai suivi sa construction hebdomadaire avec ses aléas au sein du groupe, jusqu'à son déploiement sur quelques maisons du quartier. Lorsque j'ai débuté la thèse, le dispositif vosgien changeait de portage. J'ai déconstruit ainsi ce changement, du passage d'une structure privée à une structure publique, exemple même d'une récupération par les institutions publiques. L'analyse organisationnelle et structurelle des dispositifs nous permet de faire les liens entre les deux et les politiques publiques, telles que le démontre un changement de portage. Les raisons seront développées plus en aval – dans le chapitre 8. La formation d'une identité collective, qui s'inscrit dans des choix structurels, m'a

¹⁵³ MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes. Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes.* Op.cit., p.23

¹⁵⁴ AMADO G. et GUITTET A. *Dynamique de communications dans les groupes.* Op.cit., p.36

donc conduite à constater les différentes structures juridiques, leurs portages et leurs organisations quotidiennes.

3. Point de vue externe aux groupes.

Pour constater les liens entre plusieurs collectifs dans le processus de rénovation énergétique et dans des situations données, je me suis concentrée sur leurs interactions, formelles ou non. Qui parle à qui ? Quel langage est employé ? Quelle intensité ? Est-ce sur le même pied d'égalité ? Que ce soit la nature des échanges et ses degrés de participation, il fut important de les relever, sans aller, néanmoins, jusqu'à pratiquer la sociométrie.

Détecter la présence ou la non-présence au sein des réunions allait de pair avec l'observation des discours et des représentations que les membres des dispositifs portent l'un sur l'autre. Ainsi, je pouvais saisir en partie, les relations et les risques concurrentiels entre eux. C'est notamment au cours des réunions « plateformes de rénovation énergétique » organisées par l'ADEME et la Région Grand-Est, ou lors de réunions entre les dispositifs régionaux labélisés OCRE, que j'ai eu des réponses aux questions précédentes.

L'observation du langage verbal et non verbal a été un outil primordial pour saisir la dimension des dispositifs étudiés, tout comme celle des expérimentations. Via l'analyse, nous avons pu discerner ce qui en fait des acteurs collectifs, c'est-à-dire répondant à un système de prises de décisions collectives sur la base d'intérêts communs. Les mécanismes d'intégration et de dissensions, ainsi que les représentations internes et externes à leur périmètre d'action et leurs capacités d'innovation ont aussi été étudiés par ce biais.

« La démarche d'observation directe ou participante de description in vivo des conversations entre bénévoles (ou salariés) et de leurs interactions avec leurs « publics » et d'analyse pragmatique de séquences enregistrées de leurs réunions formelles et informelles, de leurs tensions, disputes et reconciliations reste irremplaçable »¹⁵⁵

Pour prendre en compte toute la dimension dynamique en jeu dans cette thèse, l'observation a été complétée par un autre outil : les entretiens.

¹⁵⁵ CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit., p.654

B) Une méthode qualitative complémentaire : les entretiens¹⁵⁶

« Ecouter les mots (le lexique) signifie écouter les nom des choses qui constituent le monde de l'interviewé ; écouter sa grammaire permet de saisir les catégories mentales/pratiques qui ordonnent ce monde ; écouter la syntaxe signifie identifier les constructions logiques qui structurent ce monde ; écouter la rhétorique signifie identifier les valeurs qui orientent l'interviewé dans son monde. Finalement, un entretien est un discours qui contient un sens du monde et de la vie. »¹⁵⁷

Ces entretiens ont été de plusieurs types (individuels ou collectifs ...) selon les acteurs dans le processus de rénovation énergétique. Deux grilles d'entretiens semi-directifs ont été employées : l'une pour les particuliers et l'autre pour les acteurs des dispositifs. Bien que le schème soit le même pour ces derniers, quelques questions ont été additionnées en rapport à leurs spécificités. Entretiens et observations ont permis d'établir les traductions de chacun en ce qui concerne la rénovation énergétique, globale et performante. Cette notion de traduction est importante, car comme le cite Callon :

« Traduire, c'est également exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole. À la fin du processus, s'il a réussi, on n'entend plus que des voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement. »¹⁵⁸

Nous discernons un *langage commun* à chaque groupe se développant au fur et à mesure que ses membres co-construisent un projet. Néanmoins, pour percevoir les traductions de chacun, avant de les mutualiser, je me suis intéressée aux expériences individuelles des acteurs – porteurs et membres des dispositifs, particuliers ayant rénové. Un jeu du « portrait chinois »¹⁵⁹ a été employé auprès des acteurs interviewés. Ils étaient questionnés sur : l'utilisation d'un terme pour signifier les dispositifs ou des travaux effectués ; leur vécu via un film (genre cinématographique) ; et l'avatar animale des acteurs du processus de rénovation. Même si tout n'a pas été exploité, le « portrait chinois » a permis aux interviewés de s'exprimer plus aisément ou ouvertement sur leur expérience. À la fin des entretiens, je les questionnais sur leur identité (données sociodémographiques) et quelques éléments biographiques pour connaître leurs trajectoires professionnelles et résidentielles.

¹⁵⁶ Des exemples de grilles d'entretiens sont disponibles en annexe, p.494

¹⁵⁷ DE VILLANOVA R. *Conjuguer la ville – Architecture, anthropologie, pédagogie*. Op.cit., p.144

¹⁵⁸ CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». Op.cit., p.204

¹⁵⁹ « Un portrait chinois est un jeu littéraire de type questionnaire de Proust où il s'agit de déceler, travers d'un questionnaire, certains aspects de la personnalité d'un individu, ou d'identifier ses goûts ou ses préférences personnelles. » [Source](#) : Wikipédia

1. Les entretiens semi-directifs collectifs avec les porteurs et les membres des dispositifs étudiés. Quatre plateformes de rénovation énergétique OCRE, quatre entretiens. Pour deux d'entre elles, ils se sont passés en deux temps (2 fois 3h) et regroupaient de 2 à 8 personnes.

Ouvrir les interviews par un récit de vie sur les choix de concevoir un projet et le porter via une plateforme de rénovation énergétique a permis d'aborder sa mise en place et le récit de fondation. Quand, comment et par qui est né le projet ?

S'en sont suivies des questions centrées sur la vie du dispositif, sa gestion et son organisation, telles que les choix structurels, la communication, la gouvernance, l'autonomie financière de la structure, puis ses besoins et difficultés pour son développement. En quoi les membres des plateformes forment-ils un collectif ? Est-ce lié uniquement à un contrat de travail pour les structures qui les emploient ?

Le réseau partenarial est approché sous divers thèmes, tels que les actions collectives issues d'un travail commun, le choix des partenaires – imposé, indispensable, souhaité –, leurs plus-values, la fréquence des rencontres, etc. Les relations entretenues avec leurs publics cibles – les entrepreneurs et les particuliers – furent aussi abordées.

Plus globalement, certaines questions devaient susciter les opinions et les représentations des acteurs sur les discours liés à la rénovation thermique, l'environnement (et développement durable) et la technologie. Qu'ils emploient ou non des techniques identifiées, les interroger sur le sujet permettait d'approcher leur spécificité : préfinancement, frontières, compteurs intelligents avec contrat de performance énergétique, bénévolat, chantiers participatifs, etc.

Les membres du dispositif de Sombrelieu ont aussi été interviewés en tant que propriétaires ayant rénové. Il était donc pertinent d'effectuer un parallèle entre leurs discours donnés en groupe, et les discours individuels sur certaines questions communes aux deux grilles d'entretien.

2. Les entretiens ont eu lieu, souvent dans le cadre informel avant ou après les réunions, avec d'autres acteurs du processus de rénovation : entreprises et artisans, collectivités locales et agents régionaux, conseillers info énergie, architectes...

J'ai profité des réunions entre les dispositifs et leurs partenaires pour aborder les liens entre eux. La participation à des colloques, ApéroCoop et journées spécifiques sur la rénovation énergétique et les démarches citoyennes, m'a permis d'avoir aussi les ressentis, opinions, et représentations d'acteurs multiples du processus de rénovation. Ces informations ont été également consignées dans mes carnets de terrain.

3. Les entretiens individuels semi-directifs avec les particuliers qui ont rénové via les dispositifs m'ont donné l'opportunité d'aborder plusieurs axes.

Au total, il y a eu neuf entretiens avec des particuliers qui ont rénové leur logement avec un dispositif de rénovation étudié¹⁶⁰. Les raisons expliquant ce faible nombre sont multiples, et liées aux caractéristiques des dispositifs. Les travaux de rénovation n'avaient pas été enclenchés par le Groupement Européen d'Intérêt Economique Ecotransvert au moment des observations. Néanmoins, c'est à travers cette structure que nous expérimentons des méthodes de rénovation à l'échelle collective chez le privé. Au niveau de CIVACOM, une doctorante avait déjà interviewé les ménages qui ont rénové avec le dispositif. Ces derniers ne souhaitaient pas refaire un entretien. Je suis donc entrée en contact avec elle, et elle m'a transmis quelques informations. À la période des entretiens avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Sombrelieu Eco-Réno Solidaire » (SE-RS), cinq particuliers avaient rénové avec elle. Je les ai tous rencontrés. Quant à la Maison de l'Habitat et de l'Énergie D. (MHE D.), elle m'a donné accès à une partie de la liste de ménages qui a sollicité le dispositif pour la rénovation de leur logement. J'ai essuyé de nombreux refus, mais quatre propriétaires ont accepté l'interview. Compte tenu du temps de trajet pour les entretiens (de deux à quatre heures, aller-retour), j'ai opté pour une autre méthode afin de compléter les entretiens : le questionnaire rempli par des ménages qui ont rénové via la MHE D. Je me suis également appuyée sur les analyses des onze entretiens effectués en Master 2. Constatant la présence de différences liées au temps ou aux interactions dans le processus de rénovation est donc intéressant pour percevoir si une plus-value réside dans ces dispositifs. En effet, les interviewés de 2013 n'étaient pas passés par ce type de structure, à contrario de ceux de cette présente étude.

Le déroulé de l'interview avec les ménages aux profils socioéconomiques variés (en couple, célibataire, avec ou sans enfants, en précarité énergétique ou non...) est semblable à celui des dispositifs, soit par un récit sur l'acquisition de la maison et la naissance d'une volonté de la rénover. Quels ont été les moteurs de la réflexion et de la décision du ménage ? Comment a-t-il connu le dispositif par lequel il est passé ? Quels ont été les choix et les raisons adjacentes liées aux décisions au cours du processus de rénovation (financement, entrepreneurs, travaux...) ?

¹⁶⁰ Six autres entretiens ont eu lieu avec des propriétaires de Zolnes qui ont émis une volonté à rénover énergétiquement leur logement. Néanmoins, ces entretiens ont eu lieu après les analyses et au cours de l'écriture du mémoire. Ils ont donc été peu mobilisés pour les analyses, sauf pour le chapitre 7.

Dans la suite des évènements, les questions posées aux ménages abordaient le vécu du chantier, du début à la fin de la rénovation : l'accompagnement, les autres travaux dits embarqués (non énergétiques), les relations avec les autres acteurs de la rénovation (notamment les professionnels et le dispositif), la réception et les usages après les travaux. Pour ce dernier point, je m'attachais à savoir s'il y avait eu ou non une modification des modes d'habiter : agencement du logement, habitudes de circulation et occupation dans le logement, usages, fonctions et appropriations de systèmes liés à la rénovation – thermostat, énergies renouvelables, compteurs intelligents...

Pour l'autre partie de l'entretien, tout comme avec les acteurs des dispositifs, les interviewés m'ont parlé de leurs opinions et représentations sur le processus de rénovation, les environnements (proches, tels que familial et de voisinage ; les espaces, tels que les lieux de vie) et certains termes – tels que le développement durable.

Pour l'analyse des entretiens, je m'appuie sur une grille d'analyse permettant d'établir un profil des rénovateurs : type de rénovation, éléments clés et déclencheurs, âge, formation, type de ménage, ressources économiques, type d'habitat, étapes dans le cycle de vie. Tout au long, je prends en compte les déterminants (sociaux, valeurs, normes, expériences...) formulant les goûts, les ressources et contraintes. Ces éléments de contextes structurent la décision. J'analyse les raisons évoquées par les ménages pour justifier leur choix en prêtant attention au sens qu'ils donnent à leurs actions. Il me fallait aussi comprendre si d'autres acteurs influencent leur décision (réseaux familiaux, rencontres fortuites, collègues...) et si des évènements externes (stratégies immobilières, familiales, emploi, ...) ont joué un rôle. Je discerne les *signifiants* – acteurs humains et non-humains du processus de rénovation – et leurs *signifiés* – freins, motivations, préconisations... Cette méthode a aussi été employée pour les modes d'habiter.

« Après avoir découpé dans les interviews tous les énoncés comprenant un signifiant et son ou ses signifiés, nous les avons regroupés par signifiant et par interview. Par exemple, nous avons regroupé pour le signifiant « cuisine » toutes les significations que lui donnait chaque interviewé. »¹⁶¹

C) Un outil quantitatif : les questionnaires¹⁶²

Pour compléter les entretiens auprès des propriétaires occupants, deux questionnaires ont vu le jour pour approfondir deux dispositifs.

¹⁶¹ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat*. Op.cit., p.15

¹⁶² Le questionnaire à destination des habitants du quartier de Sombreliu est disponible en annexe, p.536

1. Au sein du Pays où agit la MHE D. (Vosges), un questionnaire informatique a été diffusé via e-mail par le dispositif, possédant une liste de ménages qui sont passés par lui pour la rénovation. Afin de maximiser les retours, nous avons estimé que le dispositif était plus légitime que moi pour la transmission du lien amenant sur le questionnaire. Ainsi, le lien a été envoyé à 250 propriétaires, même si quelques adresses n'étaient pas valides. Sur une durée d'un mois, avec un rappel à mi-chemin, j'ai eu un retour de quarante-quatre ménages bénéficiaires du programme « Habiter Mieux en D. ».

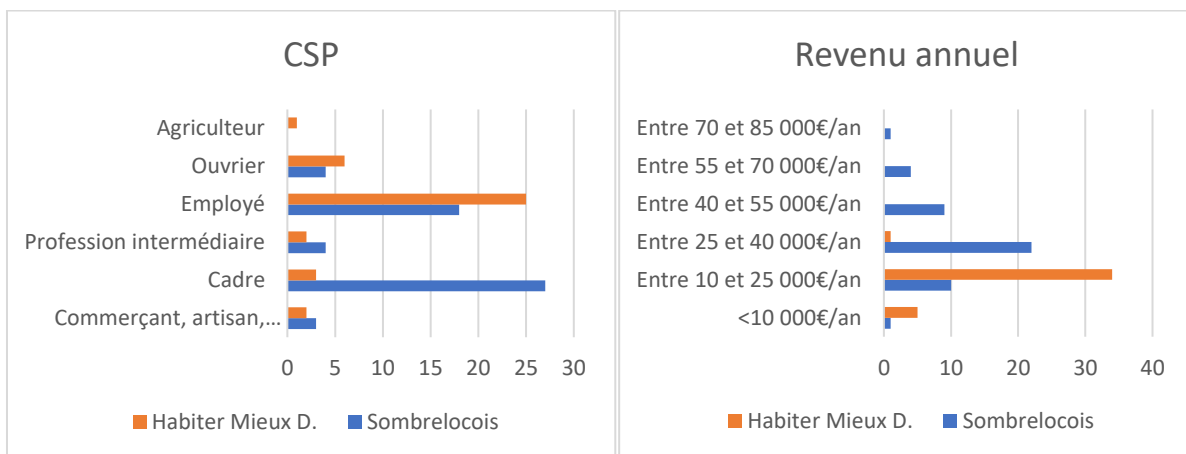
2. Au sein du quartier dans lequel la Société Coopérative d'Intérêt Economique (SCIC) Sombreliou Eco-Réno Solidaire (SE-RS) est née. Ce questionnaire était sous format papier avec une note explicative de la démarche, des lieux de dépôt pour des questionnaires remplis, ainsi qu'un lien informatique pour ceux qui souhaitaient le faire par internet. Avec l'aide des membres du dispositif, nous avons fait le tour des boîtes aux lettres du quartier comportant 1328 pavillons. Le retour de répondants fut faible : cinquante-neuf. Bien que non représentatifs de toute la population, les profils sociaux économiques étaient semblables¹⁶³, sauf au niveau de l'âge, car j'ai eu une proportion plus élevée de répondants de plus de 60 ans. Mon hypothèse, quant au faible retour des plus jeunes, est double. Soit, le questionnaire était trop long et les personnes âgées, à la retraite, avaient plus de temps pour le remplir ; soit les plus jeunes étaient peu concernés par le sujet et n'ont pas pris le temps de le remplir, surtout s'ils n'ont pas d'avis. Ce constat résulte du fait que les moins de 60 ans ayant répondu avait envie d'en savoir plus : ils nous ont donné leur adresse e-mail pour obtenir des informations sur le dispositif local et le bénévolat sur chantier.

Les thèmes abordés dans les deux questionnaires étaient semblables : le logement et sa rénovation, les opinions sur la rénovation thermique et ses acteurs, les connaissances et avis sur le dispositif local, la prise d'information, le financement et les subventions. Des questions sur la vie de quartier ont été abordées avec le questionnaire de Sombreliou car, vis-à-vis de l'enquête exploratoire, ces données me semblaient pertinentes. L'autre différence résidait sur les questions portant sur les dispositifs : pour les Sombrelocois, une partie spécifique sur leur connaissance du dispositif de Sombreliou ; pour les bénéficiaires de « Habiter Mieux D. », une partie sur le dispositif vosgien et sur la poursuite ou non vers d'autres travaux.

Au niveau des questions ouvertes, je me suis inspirée de la sémiométrie pour analyser les réponses. Ceci m'a permis, entre autres, de percevoir les dichotomies et les aspects positifs et

¹⁶³ En correspondance avec les données statistiques de l'INSEE (via deux IRIS).

négatifs que relevaient chez eux les questions associées. Je me suis aussi attachée à percevoir si des différences de représentations et actions existent selon les profils économiques des ménages. Pour ce faire, j'ai croisé les réponses attachées aux dispositifs, l'un reposant sur un lieu composé de ménages « moyens » et « aisés » et l'autre agissant auprès de ménages « (très) modestes »¹⁶⁴. Sur la base des entretiens, j'ai rencontré des rénovateurs sombrelocois d'une moyenne d'âge de 59 ans, de professions intermédiaires et cadres, avec un revenu annuel moyen de 55 000€. Au sein des Vosges, les rénovateurs qui sont passés par « Habiter Mieux D. » étaient ouvriers et employés, avec une moyenne d'âge de 53 ans et un revenu annuel moyen de 15 500€. Ces deux caractéristiques socio-économiques distinctes selon le lieu et l'outil employé par le dispositif furent perceptibles aussi dans le questionnaire :



Ces entretiens, questionnaires et observations ont pu faire surgir la prégnance des environnements : images et symboles (archétypes, romantismes...), les pratiques, circulations et appropriations des espaces (points de rencontre, les *coins*...), la nostalgie des lieux, etc. Pour parachever la présentation des matériaux d'enquête de l'étude, je joins une synthèse quantitative des quelques éléments de cadrage ci-dessus, via un tableau avec le nombre d'observations, d'entretiens, et de répondants aux questionnaires par dispositif et sur l'expérimentation portée par Ecotransvert.

¹⁶⁴ On peut prendre la définition de l'Observatoire des inégalités qui considère : « comme appartenant aux classes moyennes les personnes situées au-dessus des 30 % les plus pauvres et en dessous des 20 % les plus riches. Le seuil de pauvreté se situe à la moitié du revenu disponible médian (après impôts et prestations sociales) et le seuil de richesse au double. Lien : <http://www.observationsociete.fr/categories-sociales/donneesgenerales/riches-pauvres-moyens.html#note-1190-1>

	Observations – Ateliers, réunions...	Questionnaires	Entretiens – porteurs et membres des dispositifs	Observations – entretiens avec des propriétaires
<u>Dispositif 1 :</u> « Maison de l’Habitat et de l’Énergie D. » + Expérimentation vosgienne	<u>Date</u> : Septembre 2015 à Décembre 2017 <u>Nombre</u> : 17	<u>Date</u> : Avril à Mai 2017 <u>Nombre</u> : 44 répondants	<u>Date</u> : Juillet 2016 <u>Membres présents</u> : 5 <u>Durée</u> : 3h	<u>Date</u> : Février 2016 <u>Nombre</u> : 4 interviews
<u>Dispositif 2 :</u> « CIVACOM »	<u>Date</u> : Mars 2016 à Juillet 2017 <u>Nombre</u> : 4	/	<u>Date</u> : Mai et Juillet 2016 <u>Membres présents</u> : 2 - 3 <u>Durée</u> : 6h (en deux fois)	/
<u>Dispositif 3 :</u> « SCIC SE-RS et association SED de Sombrelieu »	<u>Date</u> : Septembre 2015 à Janvier 2018 <u>Nombre</u> : 24	<u>Date</u> : Avril à Mai 2016 <u>Nombre</u> : 59 répondants	<u>Date</u> : Septembre 2016 <u>Membres présents</u> : 7 - 8 <u>Durée</u> : 4h15 (en deux fois)	<u>Date</u> : Janvier et Février 2016 <u>Nombre</u> : 5 interviews
<u>Dispositif 4 :</u> « Ecotransvert » Projets INTERREG	<u>Date</u> : Juin 2015 à Mai 2017 <u>Nombre</u> : 64	/	<u>Date</u> : Juin 2016 <u>Membres présents</u> : 3 <u>Durée</u> : 2h45	/
<u>Dispositif 5 :</u> « Ecotransvert » Expérimentation « Zolnes, vers la transition 2030 »	<u>Date</u> : Décembre 2016 à Octobre 2018 <u>Nombre en coulisse</u> : 32 <u>Nombre en scène</u> (événements ; ateliers/commissions) : 23	/	/	<u>Date</u> : Mars et Avril 2018 <u>Nombre</u> : 6 interviews.
<u>TOTAL</u> de 2015 à 2018	164 réunions	103 répondants	18 interviewés 16h d’entretiens	15 entretiens

D) Expérimentations et positionnement

En tant que doctorante en CIFRE, j'ai mené une recherche-action. En complément de l'analyse des projets et les acteurs en jeu, il s'agissait d'y participer au même titre. La thèse provient d'une commande des services de la transition énergétique – pôle de l'écologie – de l'ex-conseil régional de Lorraine. Leur but est de comprendre le fonctionnement des dispositifs qu'ils ont financés et leur potentiel d'essaimage, notamment via des expérimentations reprenant leur savoir-faire. Cependant, interpréter la place de chaque partie prenante dans ces projets, c'est déchiffrer aussi celle qui les analyse et les oriente : la sociologue. Quel est et doit être son rôle ? Quelle légitimité a-t-elle ? D'autres interrogations s'en suivent, nous consentant à questionner à nouveau l'expertise. Comment prendre de la distance quand la sociologue est actrice et coordinatrice d'un projet expérimental ?

J'ai pris le parti d'être *référente* dans l'une des deux expérimentations menées. Une sorte de rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, ou plutôt à maîtrise d'usage. Les objectifs quantitatifs des chantiers de rénovation (massification) se sont noyés dans l'importance qu'a prise l'implication citoyenne et politique, d'aide à la constitution des dossiers de demande de subventions, de communications, de mises en réseaux... Mais nous pensons que c'est par ce détour, plus long car réflexif, que l'impact sera plus grand et bonifié. Nous verrons, à travers quelques exemples, que le quantitatif (le nombre), comparé aux aspects qualitatifs, a toujours eu le dessus dans les choix politiques. Ceci explique en partie la rareté de la sociologie dans ces champs plus techniques où le chiffrage et les démonstrations quantitatives sont à l'honneur. Alors, quelle plus-value entraîne la recherche qualitative ? Comment être opérationnelle lorsque la discipline sociologique impose une distance vis-à-vis de la commande ? En tant que sociologue, quelle est ma place ? Trouver et justifier sa place au sein des projets a constitué une étape à laquelle je n'avais pas pensé. Il a fallu aussi que je comprenne la vision que les autres intervenants portent sur la sociologue.

En considérant les quatre dispositifs comme innovants, les étudier à travers un courant sociologique récent, n'est-ce pas là aussi une innovation dans les sciences sociales ? La société change : ceux qui l'observe doivent le constater, quitte à participer pour en saisir toutes les dimensions.

Alors que les travaux sociologiques sur le monde urbain semblent être bien avancés aux États-Unis grâce à l'École de Chicago, les travaux sur la ville et les logements en France n'ont pris leur essor qu'à partir des années 60 :

« À partir de la fin des années 1960, les recherches s'orientent massivement vers une sociologie urbaine radicale et critique, qui s'attache à mettre en évidence les déterminants économiques et politiques du phénomène urbain, les mécanismes de production et de division de l'espace des villes. »¹⁶⁵

Ces années marquent l'apparition des grands ensembles. Puis dans les années 70, l'accroissement des lotissements est suivi par des études pavillonnaires¹⁶⁶. Quelques années après, d'autres sociologues se sont intéressés aux rapports des habitants dans la ville, souvent en réponse à des problématiques d'identification d'une population à *risque*, telles que la délinquance¹⁶⁷. Aujourd'hui, des programmes comme les revitalisations de centre-bourg amènent les sciences humaines à s'y positionner. C'est avec l'augmentation des problématiques rencontrées en ville et la mise en place de politiques de la ville que l'approche sociologique, sociale et humaine, se fait de plus en plus demandée et fréquente. Cependant, son accès est resté longtemps universitaire tant dans la formation des sociologues que dans leurs études, oscillant entre les constats et les évaluations. L'action est restée l'apanage des disciplines professionnalisantes telles qu'architecte, urbaniste, géographe... même si les recherches-actions en sociologie prennent de l'ampleur ces dernières années – à la suite de divers financements des institutions publiques.

N'ayant pas tous les outils, les pouvoirs publics se rendent compte que les sciences sociales doivent aussi être *actrices* et non plus rester dans les *coulisses*, pour imaginer des solutions. Cela impose un croisement de disciplines qui ont souvent été opposées : la technique et le social. Cette opposition ne peut être totalement imputée à ceux qui les représentent, mais à ceux qui les utilisent. En effet, il aura fallu un demi-siècle pour un changement de point de vue institutionnel sur les interactions entre la société et l'environnement, entre le social et la technique. Nous sommes passés d'une domination des sciences de la nature à la domination des sciences techniques. Quid de l'humain ? Ne pouvant pas faire abstraction des habitants qui vivent dans cet environnement et qui interagissent avec les technologies, les politiques sont persuadées qu'ils ne peuvent plus ignorer la place des sciences sociales – discours entendus régulièrement dans les colloques. Les solutions aux problèmes environnementaux sont mixtes, résultant de choix fait par et pour la société. Cette manière de penser, récente, questionne donc la place et l'expertise de chaque acteur de l'environnement : politique, chercheurs, professionnels, habitants... Nous pouvons même nous poser la question de l'offre

¹⁶⁵ GRAFMEYER Y. *La sociologie urbaine dans le contexte français.*, SociologieS [En ligne], Dossiers, Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones, mis en ligne le 15 novembre 2012. Lien : <http://journals.openedition.org/sociologies/4179>

¹⁶⁶ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat.* Op.cit.

¹⁶⁷ DUBET F. *La galère – jeunes en survie.* Paris. Points. 2008

universitaire. Si les études et mises en pratique dans les domaines environnementaux répondent à un besoin interdisciplinaire, ne faudrait-il pas croiser dès le départ les disciplines, afin d'avoir une réelle transversalité, ne serait-ce que pour se comprendre l'un l'autre ?

L'innovation organisationnelle des dispositifs associée à la question environnementale est donc née avec la politisation du logement. Comme nous l'avons souligné, les pouvoirs publics décident de la légitimité des structures à intervenir ou non via des programmes d'incitation. De même, les universités n'ont pas toujours le choix, et perpétuent ainsi la séparation disciplinaire. Quoiqu'il en soit, une partie des acteurs de terrain se rendent compte qu'afin de répondre aux besoins, ils doivent travailler ensemble.

J'ai fait ce même constat lors de mon enquête exploratoire auprès des dispositifs travaillant eux-mêmes avec divers partenaires ayant chacun sa spécialité. Au commencement des expérimentations avec Ecotransvert, nous avons mis en pratique tout ce qui avait été constaté durant la première période de la thèse. Ce qui me conduit à une double position. La première, *d'intervention*, a été d'établir et mettre en place des leviers d'actions. En tant que concepteur, il fallait créer ou adapter des outils et méthodes, afin d'impulser une dynamique de rénovation collective auprès de propriétaires. La deuxième, *d'observation*, s'est effectuée à trois niveaux : entre les acteurs du projet – *concepteurs* –, entre les acteurs du projet et le public cible - *concepteurs* et *utilisateurs* – et entre le public cible – *utilisateurs*. Ce dernier peut, dans un travail de co-construction, devenir utilisateur-concepteur. La mise à distance dans ces analyses n'en était pas oubliée. Pour décomposer les observations, je laissais un temps de repos (analyse en deux temps, à chaud puis à froid) afin de m'en externaliser et garder cette distance nécessaire en sociologie. Ce qui me permettait

« à la fois de revivre une expérience intense et de l'objectiver, d'y participer à nouveau en l'observant « à froid ». Cette stratégie de décalage par l'écriture est d'autant plus nécessaire si l'on travaille au sein de sa propre société. »¹⁶⁸

Ce qui est tout à fait le cas ici présent. Convaincue que le sociologue a toute sa place dans la conception et le déroulé d'un projet, on approfondira l'analyse de notre expérience dans la partie suivante.

Nous pouvons aborder un autre sujet au cours de cette thèse : *l'instrumentalisation*. Il y a toujours cette crainte ou risque de l'utilisation des données du sociologue à des fins

¹⁶⁸ WINKIN Y. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Paris. Seuil. 2001 (p.163)

détournées. D'ailleurs, je l'ai souvent constaté au cours de colloques : les freins à la rénovation énergétique (plus rarement les leviers) étaient mis en avant par des intervenants d'autres disciplines en prenant appui sur des études sociologiques. « *Paroles de sociologues, dire d'expert !* », justifiaient leurs propos, au même titre que le recours aux statistiques. Donc, je me suis questionnée sur l'instrumentalisation des résultats de la thèse, sur son devenir, que ce soit par le commanditaire (Région Grand Est), l'employeur (Ecotransvert), l'université (Bourgogne Franche-Comté) et moi-même. Pour le commanditaire, il s'agit d'obtenir des pistes pour mieux orienter les politiques publiques et acquérir un savoir et une prestance. Pour l'employeur, c'est posséder une compétence à valoriser au sein de projets, soit d'avoir une corde à son arc pour de potentielles prestations d'ingénierie. Pour l'université, c'est être alimentée en données sociologiques sur l'environnement, l'énergie et le logement et l'afficher. Enfin, en ce qui me concerne, c'est acquérir un savoir, une expérience pratique, un réseau et une légitimité. Seulement, faire partie des concepteurs au sein des expérimentations permet de dépasser la question de l'instrumentalisation, pour deux raisons : il suffit d'instaurer des échanges réguliers entre les acteurs cités permettant la compréhension et l'appropriation des outils, méthodologies et résultats selon la traduction du sociologue ; et, se rendre compte que concevoir un projet à partir de ses connaissances, c'est s'instrumentaliser soi-même, tout en risquant d'instrumentaliser les propos des acteurs. Les dérives sont donc minimisées, à la condition que le sociologue en ait pleinement conscience et respecte les codes déontologiques. Après tout, les dispositifs étudiés sont eux-mêmes, en tant qu'intermédiaires territoriaux, un instrument de la politique régionale et étatique.

« L'instrumentation de l'action publique est donc autant un moyen de structurer l'action administrative que d'orienter les relations entre la société politique et la société civile par des intermédiaires, des dispositifs mêlant des composantes techniques et sociales. (...) Chaque instrument est une forme condensée de savoir sur le pouvoir social et les façons de l'exercer. »¹⁶⁹

J'estime qu'il est important d'avoir conscience de cette instrumentalisation des outils, analyses, actions... et d'avoir assez de liberté pour en garder le contrôle des résultats et éviter ainsi toute déviance. Pour le percevoir, le sociologue doit donc être capable de se remettre en question, d'avoir une attitude réflexive sur lui-même et son environnement.

À la manière goethéenne, principalement utilisée dans les sciences de la vie, exercer sa propre réflexivité amène à s'utiliser soi-même comme objet d'étude scientifique immergé dans le sujet, tout en prêtant attention à sa propre dimension subjective. Il s'agit de la reconnaître,

¹⁶⁹ LASCOURMES P. et LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Op.cit., p.99

apprendre à la connaître, et en faire un avantage ; ce que j'ai tenté d'exercer et de démontrer tout au long de cette thèse sur le terrain pour légitimer les actions mises en place issues de méthodes qualitatives, jugées régulièrement peu fiables et trop risquées pour les acteurs et les institutions rencontrés.

Passons au cœur même de la thèse, continuité de cette présente partie.

PARTIE II

La place des acteurs et de la sociologue au sein de
projets expérimentaux et environnementaux

Introduction

Commençons par un constat : il existe des porte-paroles au sein du processus de la rénovation énergétique du logement privé. Qui sont-ils ? Parmi eux on trouve les institutions publiques et les règlementations issues de la sphère politique. Mais aussi les entreprises via les centres de formation et les syndicats, les techniciens et les sciences naturelles via les matériaux et diverses solutions techniques (acteurs non-humains) ; ainsi que les sociologues et sciences humaines via des observations et statistiques qui rapportent les discours et les pratiques. Quant au propriétaire occupant, il a rarement sa voix dans le schéma des négociations et des rapports au processus de la rénovation énergétique. Quelles en sont les raisons ? On peut présumer que les acteurs cités estiment que les propriétaires manquent d'expertise, et qu'ils sont un objet de préoccupation assez représenté par les experts parlant en leur nom. Redonner la parole aux habitants sur leur logement reviendrait donc à leur céder une place dans *l'arène*, ceci au risque de bouleverser celle des autres acteurs déjà présents en tant que concepteurs et en tant qu'experts. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que les ménages déploient aussi une forme d'expertise : celle de l'usage de l'espace dans lequel ils s'insèrent et y exercent des pratiques liées à leurs représentations. En entrant dans l'arène, les ménages ne seraient plus seulement vus comme *utilisateurs* de leur logement, mais bien *porte-paroles* de celui-ci, en lien avec les *concepteurs*.

Je m'attacherai donc à questionner les expertises que portent ces différents acteurs du processus de la rénovation énergétique. Si nous considérons que ces propriétaires ont leur place par l'expression de leur propre expertise, l'interrogation suivante consiste à identifier la forme à donner à leur participation. Par quels moyens peut-on leur donner une place dans *l'arène* ? À quelle échelle ? Quels sont les ménages qui s'en saisissent ? Quels sont les négociations qui en résultent et les rapports avec les différents acteurs du monde politique, technique et des sciences humaines ? Afin de tenter d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement, je me suis engagée dans une expérimentation, avec mon employeur et le soutien – financier et politique – de la Région Grand Est. Son observation, sa lecture, son analyse seront proches de ce qu'a réalisé Callon auprès des chercheurs sur les coquilles Saint-Jacques¹⁷⁰. Grâce au rôle attribué par la Région à Ecotransvert en tant que plateforme de rénovation énergétique issue de l'appel à projets « Opération Collective de Rénovation

¹⁷⁰ CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». L'année sociologique. Op.cit.

Énergétique », ce dispositif s'est positionné comme intermédiaire, outil pour les acteurs du processus de la rénovation, comme *porteur*, au sens de Carmignani :

*« Est sans conteste porteur celui qui assure la transition d'une conception du monde à une autre, jette un pont entre des cultures différentes (...) ou initie un changement de société (se manifeste alors un nouvel avatar, le porteur collectif, la classe révolutionnaire porteuse d'espoir, accoucheuse des temps nouveaux). »*¹⁷¹

À travers l'étude de cette expérimentation, j'aborderai la place et la légitimité du dispositif auprès des acteurs de terrain. Nous verrons que les rôles peuvent être renégociés, volontairement ou non au cours de l'expérimentation. De même, j'analyserai mon propre rôle, et son évolution au sein de l'arène. Y prendre part m'a amenée à être présente dans les coulisses et sur scène, auprès des concepteurs et utilisateurs d'une démarche expérimentale avec comme objectif la rénovation énergétique collective – plusieurs ménages mobilisent en commun des moyens. En conséquence, j'ai eu une double position, tantôt observatrice, tantôt influenceur, m'obligeant à me questionner et à aborder ma place en tant que sociologue, au même titre que la place des autres acteurs dans un projet expérimental avec une vue transversale et pluridisciplinaire. Ce n'est ni l'objet ni le sujet qui sont étudiés, mais les actions et interactions, définissant les acteurs au sein d'un projet collectif. C'est d'ailleurs sur cet axe que je commence cette partie, tout en le centrant sur le sociologue interagissant dans l'environnement, tant spatial que social.

Je continuerai par l'analyse d'études de cas issues de deux expérimentations distinctes : l'une en cours, portée par mon employeur, au nord de la Meurthe-et-Moselle au sein de la commune de Zolnes ; et l'autre qui a pris fin durant la thèse, située en Lorraine – ne portant pas cette expérimentation, elle sera totalement anonymisée. Par sa dimension CIFRE, j'ai mené une recherche-action durant mon doctorat, me permettant de mettre en pratique mes recommandations, tout en observant leurs retombées. En effet, durant la première année et une partie de la seconde, j'ai récolté divers matériaux issus des analyses des dispositifs étudiés et des acteurs rencontrés et interrogés. Cela m'a permis d'établir une approche globale se rapprochant du mouvement « ville en transition »¹⁷², mise en pratique pour l'expérimentation mandatée par la Région et établie entre Ecotransvert et la commune de Zolnes. Entre identités, valeurs et intérêts, nous analyserons en quoi et comment ce projet produit des collectifs et des actions concertées, où

¹⁷¹ CARMIGNANI P. « Introduction », in *Figures du porteur* [en ligne]. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2002. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pupvd/144>

¹⁷² Mouvement né en Grande-Bretagne, en 2006, dans la ville de Totnes et initié par Rob HOPKINS.

« L'environnement procure du sens et de l'identité en situant socialement, économiquement et culturellement l'individu qui aspire à se fondre en lui. Le lieu est formant et il fait lien : des propriétés physiques auxquelles sont associées des activités. »¹⁷³

¹⁷³ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Op.cit., p.96

Chapitre 6 : La place des acteurs dans des projets expérimentaux

Le sociologue semble être de plus en plus appelé pour ses compétences sur la thématique environnementale. Le rôle attendu n'est plus seulement celui de chercheur, mais aussi de prescripteur. Dans le cas où le sociologue accompagne la réalisation de ses recommandations, il devient un acteur du processus étudié, volontairement ou non. L'important, c'est qu'il en ait conscience, en gardant le principe de réflexivité. Ainsi, en coulisse ou sur scène, le sociologue doit prendre conscience du risque d'être ébloui et de perdre pied en se distançant ou s'impliquant de trop. D'autant plus s'il est initiateur de la démarche, tel que cela a été mon cas. Je me suis rendue compte qu'exercer une réflexivité était plus facile à dire qu'à faire, surtout lors de contestations dans l'arène. Je ne trancherai pas sur ce débat épistémologique. Néanmoins, je vous livrerai ma position et mes réflexions à travers l'analyse des observations – traductions, négociations et prises de décision de chaque partie prenante autour d'un projet collectif, incluant la sociologue que je suis. L'observateur devient l'observé, au même titre que les autres. Que ce soit pour interroger la présence du sociologue comme perturbateur, ou que ce soit lorsqu'il influence les débats à titre consultatif ou co-acteur des actions.

Ce travail de réflexivité, les questionnements et les réponses que j'y apporte, s'appuient sur des auteurs qui ont étudié cet aspect qu'affronte chaque sociologue professionnel. À d'autres moments, ne trouvant pas de similitudes dans les écrits avec la situation vécue, je me suis appuyée sur la tenue d'un journal de terrain qui me permettait de prendre ce recul. Cette démarche, issue des ethnographes, me semblait cohérente, car en y regardant de près, l'une des expérimentations vécues s'en approche fortement. Quel meilleur moyen de s'objectiver que de mettre sur le papier ce que l'on pense et ressent – à chaud – et l'analyser par la suite – à froid.

« La pratique réflexive de la recherche passe par la relecture du journal de terrain : elle met en évidence la distance entre celui qui a noté et celui qui relie, aidant ainsi à devenir étranger à soi-même. »¹⁷⁴

Outre ma propre vision, il me fallait connaître celle des autres : quelle place m'était concédée par les autres acteurs et les autres disciplines scientifiques ? Au-delà de la monodisciplinarité, de l'interdisciplinarité, c'est la pluridisciplinarité qui sera abordée, dans laquelle se mélangent

¹⁷⁴ MAUGER G. Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. In : *Lire les sciences sociales*. Volume 4/ 1997-2004 [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2004. Lien : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/6924>

diverses traductions d'un même problème. Chaque acteur, par son prisme professionnel mais aussi selon sa propre subjectivité, avance des leviers pour y répondre. À l'image des collectifs que ces acteurs d'horizons multiples tentent d'engranger (groupement d'entreprises, par exemple), comment eux-mêmes deviennent-ils un collectif travaillant ensemble vers un but commun ?

A) Le positionnement de la sociologie et du sociologue au sein de projets environnementaux

« La connaissance humaine traduit en son propre langage une réalité sans langage. »¹⁷⁵

C'est le constat qui s'opère lorsqu'un individu tente de traduire une situation. Il puisera dans ses connaissances acquises lors de son éducation, ses formations et expériences. Prenons ici le cas d'un sociologue face à un phénomène environnemental. Outre sa propre opinion qu'il pourra prendre en considération, il va se servir d'outils (observations, entretiens...) afin de récolter des informations et analyser la situation. Il s'appuiera sur la problématique et les hypothèses qu'il aura formulées. C'est par cette traduction qu'il tentera d'apporter une compréhension au phénomène étudié.

Certains grands groupes privés (énergéticiens par exemple) et institutions publiques (Régions, État...) ont perçu un intérêt à comprendre les représentations et pratiques des ménages. Ainsi, ils font appel aux sociologues pour donner des orientations à leurs actions, tout en les justifiant à travers leurs recommandations. Cette pratique est reconnue, notamment des politiques. On peut prendre l'exemple de la Région du Nord-Pas-de-Calais, guidée par le « plan Rifkin » issu du théoricien du même nom, et cocréateur de la 3^{ème} révolution industrielle.¹⁷⁶ En exerçant un rôle de conseil, le sociologue oriente les actions qui s'en suivront. D'autant plus si ses préconisations vont dans le même sens que ses commanditaires. Dans le cas contraire, l'étude pourra soit être détournée, soit laissée à l'abandon. Cela dépendra des relations et négociations que le sociologue aura avec son commanditaire lors de la reformulation de la problématique. Entre liberté et contrainte, il doit pouvoir se positionner sur des notions d'engagement, d'implication et d'objectivité pour exercer son expertise ; à plus forte raison si la commande provient d'une entreprise à laquelle il est intégré, et si les intérêts de l'entreprise concordent avec son intérêt propre. Dans mon cas, l'entreprise qui m'a

¹⁷⁵ MORIN E. *La complexité humaine*. Paris. Flammarion. 2008 (p.206)

¹⁷⁶ RIFKIN J. *La 3ème révolution industrielle*. Op.cit.

recrutée avait besoin de compétences en sciences humaines pour son expérimentation – et de main-d’œuvre supplémentaire pour les autres tâches inhérentes à la structure. De mon côté, j’avais besoin d’une entreprise pour conduire ma thèse en CIFRE. Nos intérêts se sont rejoins grâce à l’agent régional responsable des dispositifs de rénovation énergétique à la Région. Il a détecté et centralisé nos différents besoins en nous mettant en relation.

Dans le prolongement, on se demandera si le sociologue peut être un concepteur, au même titre que les autres disciplines. Peut-il prendre part aux décisions ? Quelles sont les limites du sociologue dans l’influence des acteurs au sein de *l’arène* ? Selon Zélem, il appellera à une approche moins « *technocentrée, pour aller vers une ingénierie plus sociale* »¹⁷⁷ au sein de projets environnementaux. Mais dans ce cas, peut-il garder sa légitimité aux yeux de sa discipline scientifique, reposant en partie sur son objectivité, alors qu’il peut être obligé à prendre parti ?

1) *Pour une sociologie de l’environnement.*

Le développement durable est considéré majoritairement comme une réponse aux difficultés à venir. Or, outre les besoins primaires, nous ne les connaissons pas. Nous constatons des orientations politiques parfois lointaines (2030, 2050) et ambitieuses, alors que les actions de terrain répondent aux attentes actuelles et dans un avenir proche, en s’outillant de moyens existants – à notre connaissance. Pour anticiper l’avenir, la prospective ne suffit pas et fait appel à l’imaginaire. Ainsi, en matière environnementale, le recours au passé est fréquent, tant pour y puiser des leçons, que pour s’inspirer afin de formuler des visions d’avenir – utopique, catastrophique, etc. En cela, la sociologie de l’environnement se fonde en partie dans le réel (présent) et l’imaginaire (futur) à travers des pratiques quotidiennes et des discours associés où les symboles, valeurs et cultures sont liés aux espaces et aux interactions des usagers. Dit autrement, un sociologue de l’environnement :

« interroge des pratiques et des inspirations à tendances écologiques qui se greffent dans l’interaction sociale. Elle soulève des questions sociales qui touchent au cœur des problématiques sociologiques : la coopération, la solidarité, la responsabilité, les choix de consommation, l’égalité, la justice, la santé, l’éducation, la morale, la socialité qui sont aussi des questions politiques, économiques et philosophiques. Dans ce sens une sociologie de l’environnement peut être entendue comme un révélateur de ce qu’une société privilégie à un

¹⁷⁷ ZELEM M-C. *Économies d’énergie: le bâtiment confronté à ses occupants*. Responsabilité et Environnement. Paris. Annales des Mines. N°90. Avril 2018. Lien : <http://www.annales.org/re/2018/re90/2018-04-6.pdf>

*moment donné en termes de culture et comment ses acteurs y adhèrent ou non. »*¹⁷⁸

Le sociologue va tenter de saisir la perception et l'opinion des acteurs au sein du phénomène qu'il étudie ; c'est-à-dire la vision d'un objet (la perception) et le jugement qu'ils portent sur ce qu'ils décrivent (l'opinion). Mais aussi l'association que les acteurs font entre un objet non vivant en tant que symbole et ayant un sens par les émotions qu'ils suscitent, car

*« les choix et usages énergétiques sont dès lors moins liés aux représentations de l'énergie elle-même, qu'à celles qu'une société se fait d'elles même, de la nature et de ces rapports. Parler d'énergie c'est donc parler d'autre chose. Aussi modifier les choix et usages énergétiques implique de modifier cette autre chose : les représentations, valeurs et normes sociales qui les conditionnent. »*¹⁷⁹

Tel que le précise Dobigny dans l'extrait ci-dessus, produire et consommer fait appel à des symboles et des valeurs. Ces derniers sont véhiculés globalement par les médias et les politiques publiques. Ils appellent à consommer ce qui est jugé bon pour la santé, produire de manière raisonnée et responsable pour l'environnement, lutter contre les industries polluantes, pour ne citer que ces exemples. Quant aux commerçants, ils s'appuient sur ce nouveau mode de consommation : on constate un accroissement de la présence des produits estampillés « bio », ou encore des magasins *verts* qui vendent des poules. Il y a quelques années, elles n'apparaissaient pas dans les rayons animalerie. L'une des raisons de ce commerce fait suite à l'accroissement des ménages qui ont souhaité leur propre production – tout en réduisant leur déchet, afin de pallier ce qui est *entendu* sur les risques (grippe aviaire) et ce qui y est *vu* (les batteries, les massacres dans les industries...). Le sociologue de l'environnement doit donc comprendre les représentations et discours des acteurs qui vont prendre forme par leurs actions et selon leurs intérêts. Il met au jour des schémas de pensée telle que des dichotomies entrent sale/propre, utile/inutile, jetable/réutilisable auxquelles les déchets renvoient. Des *repairs cafés* prennent vie afin de redonner un second souffle à des appareils qui pour les uns seraient jetables, pour les autres réutilisables. Certains déchets peuvent bénéficier d'une seconde vie pour les entreprises, notamment par leur transformation : le verre des fenêtres est recyclé en peinture pour les marquages routiers. On note aussi la réutilisation des déchets à des fins artistiques. L'énergie nucléaire est réputée comme une source d'énergie propre mais

¹⁷⁸ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Montpellier. Presses universitaires de la Méditerranée. 2014 (p.30)

¹⁷⁹ DOBIGNY L. « Absence de représentations ou représentation d'une absence ? Pour une socio-anthropologie de l'énergie », in POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Op.cit., p.163

qui, pourtant, comporte des déchets nucléaires, enfouis sous la terre. Ces derniers, dans les représentations, forment un risque futur.

Le sociologue de l'environnement s'intéresse à la question de l'innovation, dans la rhétorique qui y est associée, sa recevabilité et son utilisation, tout comme dans la relation à l'environnement des acteurs. Prenons l'exemple de la voiture électrique. C'est une innovation pour les concepteurs et certains utilisateurs la jugent comme « *la voiture du futur* » (Zolnois, homme, visite à domicile). Or, la première fut construite au 19^{ème} siècle. Ne s'agit-il pas plutôt d'une réutilisation d'une invention passée qui n'avait pas trouvé d'utilisateurs et qui était dépréciée des grands constructeurs de véhicules thermiques ? De même, est-ce que l'utilisation de matériaux biosourcés – le bois ou la paille, par exemple – dans le bâtiment est une pratique innovante ? Ou est-ce un retour à une époque durant laquelle des matériaux aux composants chimiques n'existaient pas ? On peut se demander, à l'image du discours d'une Zolnoise, si « *de toute manière, on retourne en arrière* ». Ce propos a été énoncé plusieurs fois par des ménages rencontrés pour qui il n'y a rien d'innovant dans les propositions actuelles, mais un retour à un artisanat comme réponse aux critiques d'une industrialisation massive. En se penchant sur la conception d'outils, le sociologue peut relever ces dimensions. Comme le rappelle Némoz sur le logement durable,

*« si cette dimension (d'innovation bâtie) échappe en grande partie aux cadres de pensée politique de l'habitat durable, tout comme à l'approche trop techniciste des transitions sociotechniques, la sociologie peut contribuer au débat grâce à ses divers courants d'analyse de l'innovation. »*¹⁸⁰

La sociologie de l'environnement a toute sa place dans ce champ qui est pourtant technocratisé. Malgré ses difficultés à s'imposer face aux autres disciplines dans le domaine de l'habitat et de l'énergie, elle examine des pratiques, remet en cause des gouvernances, bouleverse les croyances : le logement ne se réduit pas à quatre murs abritant des individus. Il est vivant par les usages de ses occupants. En prenant en compte toutes ces données, le sociologue se pose la question de l'angle privilégié – technique, social, naturel – des programmes d'actions, à un moment donné et sur un périmètre défini.

*« La sociologie dans sa dimension réflexive rend compte des transformations des sociétés, ce qui passe par une critique notamment de la Modernité (Giddens, Maffesoli, Marcuse, Habermas, Elias...). Or l'écologie se développe sur le fond de cette critique. (...) La pensée écologique passe donc par une critique de la modernité rejoignant en cela les sociologues. »*¹⁸¹

¹⁸⁰ NEMOZ S. *Le développement du logement durable : analyse d'une innovation en trois dimensions sociologiques*. Sciences de la société [En ligne], 81 | 2010. Lien : <http://journals.openedition.org/sds/887> (p.154)

¹⁸¹ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques*. Op.cit., p.64

En voulant tout maîtriser, au nom de la « Modernité », la société actuelle associée à la montée des technologies, semble accentuer l'attentisme, appauvrir la curiosité et le lien social. Or, ces qualités sont nécessaires pour formuler des actions collectives, même si elles ne répondent pas toujours à la tendance des politiques publiques. Ces dernières tendent plutôt vers une maîtrise des comportements, qualifiant de *bons* ou *mauvais* des comportements liés à l'utilisation des espaces et des objets, et cherchent à les régulariser. Par exemple, les ménages qui ne respectent pas le manuel d'usage d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux sont accusés d'exercer un *mauvais* comportement. Alors pour éviter toute dérive et dans une visée prescriptive, les bâtiments neufs du secteur tertiaire sont construits avec des fenêtres qui ne peuvent pas s'ouvrir. Pour éviter les occupations intempestives de certains lieux, l'espace est grand ouvert sans aucune capacité d'assise (pas de mobiliers urbains ni d'ombrage). Les exemples de la normativité des politiques publiques qui luttent contre les pratiques des individus jugées à l'encontre des objectifs politiques sont nombreux. Les moyens attribués le sont tout autant : slogans publicitaires – manger 5 fruits et légumes par jour –, mise en place de structures accompagnatrices d'une *bonne* démarche, comme les espaces info énergie pour les écogestes, etc. Ainsi, dans le domaine de l'environnement, le sociologue ne peut faire l'impasse de l'analyse des politiques publiques – notamment si elles sont prescriptrices d'une étude sociologique – car :

« parler de politique publique c'est alors désigner l'action menée par une autorité publique (seule ou en partenariat) afin de traiter une situation perçue comme posant un problème. »¹⁸²

L'environnement croisé au développement durable avec les enjeux qu'ils renvoient occupe une place paradoxale : très présents dans le débat public, ils restent le parent pauvre de l'action politique marquée par la déficience du ministère qui en a la charge.

« Pourtant, quel contraste entre cette omniprésence de l'environnement sur la scène socio-politique française comme international et la faiblesse des moyens consacrés à son administration ! »¹⁸³

En orientant les politiques nationales en matière d'environnement et en tant que donneur d'ordre, l'État est légitime vis-à-vis des autres acteurs. Mais, en interne, on constate que la part budgétaire est faible par rapport à d'autres ministères – éducation, infrastructure, emploi... Ce qui n'est pas prioritaire pour l'État risque de ne pas l'être également pour les collectivités locales. Le constat est identique dans la population, si l'on examine les

¹⁸² LASCOUMES P. & LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Op.cit., p.7

¹⁸³ CHARVOLIN F. *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*. Op.cit., p.9

baromètres. Pour les Français, la préoccupation prioritaire reste « la pauvreté et les inégalités sociales » (39%), puis le « chômage » (36%) et le « terrorisme » (36%)¹⁸⁴. Que ce soit par le haut (État) ou par le bas (collectivités locales, habitants), plus la problématique environnementale sera pointée du doigt, plus celle-ci deviendra visible et considérée comme une problématique sociétale. Quoiqu'il en soit, on remarque que l'État décentralise la question environnementale aux Régions. Par ce changement d'échelle, il reconnaît que l'environnement n'est pas une priorité nationale, et qu'elle doit être traitée localement, au sein de territoires. Abordons cette notion de « territoire », car elle regroupe plusieurs caractéristiques. En effet, ce terme est polysémique : il répond à un périmètre avec des limites (naturelles) et administratives (frontières). Pour les sciences humaines et sociales, le territoire est toujours construit. Il peut être une friche en reconversion, ou encore une zone à préserver. Un territoire est un lieu habité qui comporte plusieurs espaces. En leur sein, les représentations diffèrent selon les acteurs. Le sociologue peut tenter de les comprendre et observer l'utilisation, l'appropriation et les interactions entre les acteurs (conflits, négociations, usages...) humains et non-humains ayant lieu dans ces espaces. Ainsi, selon Brunet,

*« le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. Le territoire ne se réduit pas à une entité juridique (...) Il y faut quelque chose de plus, et d'abord les sentiments d'appartenance (je suis de là) et d'appropriation (c'est à moi, c'est ma terre, ou mon domaine). »*¹⁸⁵

Dans tous les cas, le sociologue de l'environnement exerce ce travail de relève des traductions de chaque acteur, notamment lorsqu'un collectif se concerte. Quand des experts parlent d'économie circulaire dans un territoire, d'autres parlent d'économie symbiotique. Que ce soit dans une volonté de démarcation, ces revendications influencent les orientations des structures dans la mise en application de leurs actions et de leur partenariat. Les termes employés – volontairement ou non – ont donc leur importance pour le sociologue. D'ailleurs, on peut souligner que lorsqu'il s'intéresse aux démarches collectives, il ne se fixe pas sur le projet mené, ni sur son résultat, mais sur le parcours collectif effectué, de sa création jusqu'à sa réalisation (voire sa transposition) :

« Ainsi, ce qui importe n'est pas en soi « les leçons tirées de la gestion des ressources naturelles » réalisées à une échelle locale et la transposition d'une

¹⁸⁴ Ipsos. Baromètre international. Mai 2018.

¹⁸⁵ BRUNET R., FERRAS R. et THERY H. *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris. La documentation Française. 1992 (p.480)

échelle à une autre, mais les formes de relations, de communication, de travail et de décision qui sont en jeu. »¹⁸⁶

Vous noterez dans le chapitre suivant, que j'ai tenté tout au long de l'expérimentation en cours à Zolnes – et des observations des dispositifs –, de constater ces formes de processus collectifs. Ainsi, le sociologue peut chercher « à mieux comprendre l'action en train de se faire »¹⁸⁷, en participant, en observant les discours et pratiques des experts et des profanes, des concepteurs, utilisateurs, décideurs.

Le sociologue de l'environnement, pour en saisir sa complexité, notamment dans le champ du logement, penche son observation et ses analyses sur

« une combinaison d'éléments en interaction et en interdépendance : des acteurs humains (décideurs, concepteurs, utilisateurs), des équipements, des appareils et des consignes (considérés alors comme des acteurs non humains), des dynamiques sociales (des cycles de vie, des jeux de réseaux, des processus d'apprentissage, des flux d'informations...), des environnements (climatique, énergétique, politique) et des configurations (organisationnelles, institutionnelles, familiales...). »¹⁸⁸

Tous ces éléments, mis bout à bout, rendent compte de la complexité et de l'étendue du champ exploratoire pour le sociologue de l'environnement. Ceci démontre aussi la transversalité aux autres disciplines des sciences humaines par l'interdisciplinarité, et une démarche de compréhension des traductions des sciences naturelles et techniques.

2) De la monodisciplinarité à la pluridisciplinarité.

Toutes nos observations convergent sur le fait que des savoirs et disciplines variés se déploient, et parfois s'affrontent au sein des dispositifs. Analysons en quoi le champ du Développement Durable (DD), par sa transversalité, n'appelle pas *un*, mais *des* regards d'acteurs aux disciplines variées. En effet, il

« incite à décloisonner les savoirs (à la fois scientifique et profane), qu'il encourage à la reproblématisation de questions traditionnelles (temporalité, équité, etc.), ou bien encore parce qu'il suppose de nouvelles procédures de liaison entre le savant et le politique, le DD inciterait à l'usage de l'interdisciplinarité. Les enjeux qu'il porte engagent effectivement à des repositionnements des disciplines les unes vis-à-vis des autres et concourent à

¹⁸⁶ KRIKORIAN G. & SULTAN F. « La politique comme commun », in VACARME. *Action directe : le local*. N°81. Automne 2017 (p.27)

¹⁸⁷ DEBRIL T., AUBERT P-M. & DORE A. « L'enquête sociologique à l'épreuve de l'environnement », in SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ. *Les SHS et les questions environnementales*. N°96, 2015, pp.137-dernière page de l'article (p.143).

¹⁸⁸ ZELEM M-C. *Économies d'énergie : le bâtiment confronté à ses occupants*. Op.cit.

transformer les contenus disciplinaires en même temps qu'évoluent les objets de recherche. »¹⁸⁹

Le développement durable est un sujet complexe et multiple nécessitant des approches diverses, complémentaires et intégrées. Par exemple, les champs de l'emploi et de l'économie se rassemblent sous l'égide d'une économie verte. Les matériaux biosourcés ne sont pas propres au secteur du bâtiment : ils sont associés au développement de filières et infrastructures en lien avec le secteur agricole¹⁹⁰. Répondre aux enjeux du développement durable appelle donc à des actions collectives, portées par un collectif d'acteurs ayant des connaissances spécifiques sur le sujet traité. Ensemble, ils permettent une hybridation des connaissances partagées. En effet, comme le souligne Compagnone :

*« Des connaissances collectives peuvent apparaître dans le sens où, dans un collectif donné, si personne ne maîtrise individuellement la totalité d'un phénomène donné, par contre, chacun en possède un élément particulier dans le cadre d'une connaissance distribuée. Ce n'est que par l'agencement des éléments possédés par les uns et les autres que cette compétence s'exprime. »*¹⁹¹

Néanmoins, il y a une condition : reconnaître l'autre comme agissant dans la résolution du même problème, comme codétenteur de la solution. En effet, on peut se considérer – et être considéré – comme expert dans un domaine, mais comme profane dans un autre. Ces collaborations entre différentes disciplines ne sont pas anodines et *« remettent en cause les savoirs ou les convictions disponibles et suscitent la constitution de nouveaux savoirs. »*¹⁹²

Soulignons que lorsque la réponse à un problème est traitée par un cloisonnement des thématiques, monodisciplinaires – voire interdisciplinaires (sociologie et géographie, par exemple) –, les prises de décision se trouvent facilitées en raison de bases communes (méthodologie, outils...). En effet, lorsque la consultation est mono ou interdisciplinaire, comme entre acteurs issus des sciences humaines, les débats méthodologiques seront plus restreints que dans une consultation pluridisciplinaire (sociologue et technicien, par exemple). Dans ce dernier cas, j'ai observé la nécessité d'un temps d'apprentissage lié à l'acquisition de nouveaux savoirs, à la formation d'une vision commune et de décisions concertées. Cela fait

¹⁸⁹ PETIT O., VILLALBA B. & ZACCAI E. « Interdisciplinarité et développement durable », in ZUINDEAU B. *Développement durable et territoire*. Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2010, pp.37-48 (p.41)

¹⁹⁰ On parle d'infrastructure lorsque toute la chaîne est pensée de la fabrication à l'utilisation. Par exemple, pour fournir des matériaux biosourcés, tels que le chanvre ou la paille, les agriculteurs doivent être mis dans la boucle de réflexion. Autre exemple, le développement d'une filière bois pose la question de la préservation des forêts.

¹⁹¹ COMPAGNONE C., « Saisir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Quelle posture du sociologue face à l'agronome ? » In SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ. *Les SHS et les questions environnementales*. N°96, 2015 (p.125-126)

¹⁹² CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique*. Op.cit., p.112

partie de la première clé d'un projet pluridisciplinaire, c'est-à-dire l'entrée du profane dans le cycle de la production de la science, soit de « *celui de la problématisation et de l'accumulation primitive des connaissances qu'elle exige.* »¹⁹³

Pour ce faire, les acteurs en présence ont besoin de connaître le système dans lequel leurs actions et revendications s'inscrivent – acteurs-ressources, financement, politique publique... Ainsi, chaque discipline livrera sa représentation du problème selon son expertise au groupe permettant à chacun de « *maîtriser une grande quantité de savoirs et de techniques, par un processus d'autoformation de leurs membres.* »¹⁹⁴ Nous le verrons très concrètement par une étude de cas d'une expérimentation lorraine au chapitre 7.

Les acteurs s'impliqueront selon la place qui leur est concédée, notamment par les autres disciplines et selon leur volonté à co-construire. Cela requiert une capacité d'ouverture et de reconnaissance des postures et attentes de chacun. La pluridisciplinarité oblige à ne pas être dans un ethnocentrisme rigide, à ne pas considérer « l'humain versus la technique », mais une imbrication des deux. On ne peut pas non plus accuser les techniciens d'être trop techniques, les architectes d'être trop conceptuels, les pouvoirs publics d'être trop dans l'expectative et les sociologues d'être trop dans l'observation. Ces acteurs agissent selon la formation qu'ils ont reçue et selon leurs parcours professionnels. Ils ont acquis des outils et des compétences qu'ils mettent ensuite en œuvre dans leur champ du développement durable. Seulement, c'est un champ d'application où toutes disciplines scientifiques se rencontrent, formulant, selon Villalba :

*« une recomposition des réseaux d'acteurs, en permettant l'élaboration de nouvelles formes de coalitions entre ceux-ci et en favorisant l'émergence de nouvelles arènes de dialogue et de contractualisation. Parce qu'il est essentiellement un dispositif performatif – c'est-à-dire avant tout un mécanisme de construction de projets partagés -, le DD [Développement Durable] aide à la constitution d'espaces de négociations inédits. »*¹⁹⁵

Pour mener des actions communes, le collectif pluridisciplinaire aurait donc besoin de prendre en considération les différents points de vue de façon objective et impartiale. Il saisirait leurs compatibilités et leurs contraintes, à contrario des années 1960-70, tel que le décrit Ségaud :

« Parallèlement dans ces années 1960 et 1970, un débat autour du logement met en scène architectes et sociologues : les premiers estimant qu'il fallait innover, trouver des formes nouvelles pour contribuer à faire progresser l'habitant vers une incontournable modernité. Le logement était ainsi considéré comme un outil

¹⁹³ Ibid., p.121

¹⁹⁴ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine.* Op.cit., p.35

¹⁹⁵ VILLALBA B. « Développement durable et mobilisations collectives », in ZUINDEAU B. *Développement durable et territoire.* Op.cit., pp.433-443 (p.441)

libérateur. Cette position était déjà défendue par Le Corbusier qui attendait que ce soient les habitants qui se plient à ses formes plutôt que l'inverse. »¹⁹⁶

J'ai encore constaté cette position auprès d'architectes et de techniciens. Or, considérer dès le démarrage les articulations de chaque discipline scientifique – naturelle, sociale, technique – réduit les asymétries entre espaces conçus et espaces vécus, soit entre conception et utilisation. Par exemple, sans s'en faire porte-parole dans un dispositif, le sociologue exprime au groupe un élément manquant, l'utilisateur, dans les rouages de la conception. De même, pour s'exprimer, l'utilisateur a besoin d'éléments techniques et économiques, comme les décideurs. C'est d'ailleurs en partant de ce postulat qu'avec mon employeur, nous avons souhaité les associer comme concepteurs, au même titre que nous.

« Le sociologue est garant de la prise en compte du vécu du quartier et des aspirations des habitants dans le projet urbain. L'expertise du sociologue s'appuie sur un rigoureux travail scientifique de recueil de données et d'écoute de l'ensemble des acteurs impliqués. (...) Cette posture critique doit pouvoir s'exercer au sein de l'équipe de concepteurs. »¹⁹⁷

La seconde clé d'un projet pluridisciplinaire est le *laboratoire*, où agit le collectif de recherche composé de concepteurs. Pour s'y incorporer, les utilisateurs profitent des débats et réflexions *« en devenant compétents, en participant à des conférences, en décortiquant les protocoles de recherche pour acquérir la maîtrise du vocabulaire technique... »¹⁹⁸*

À l'instar des autres disciplines, par leur expertise d'usage, les habitants peuvent prendre place au côté des concepteurs, même si cela est récent et peu pratiqué. Il faut comprendre qu'un des reproches faits aux techniciens est d'avoir oublié l'humain dans la conception, et de fait également les sciences humaines. Explicitons. Lors de la croissance exponentielle constatée à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les sciences sociales ont aussi mis de côté l'humain, en faveur de concepts et d'indicateurs reposant sur la matérialisation. Par exemple, pour les géographes, les statistiques sur la population étaient secondaires. Il suffisait de constater le nombre de logements pour connaître la population d'un pays :

« Dans cette représentation, le mot « maison » est incongru, hors du temps, il devient donc obsolète. Il n'est plus un concept. Quant à celui de « l'homme », il est remplacé par le « concept » de « population » qui constitue la base première de l'analyse du réel et donc de la nouvelle pensée politique. Les géographes participent à ce mouvement de substitution de sens et de perte de l'idée d'habitat,

¹⁹⁶ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Op.cit., p.195

¹⁹⁷ Revue Urbanisme. *Quelles formations pour quels métiers ?* N°398. Novembre 2015 (p.32-34)

¹⁹⁸ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.123

d'habiter (...) Avec sa dévalorisation, le contenu de la notion géographique de l'homme – à savoir ses besoins – est oublié. »¹⁹⁹

Aujourd'hui, rien n'empêche les sciences humaines – à part elles-mêmes – de déplacer le curseur, de changer d'indicateurs. Après tout, le choix des instruments et l'analyse n'est pas sans conséquence, dans le sens où les résultats induits de l'étude orienteront les actions à venir. Ainsi, la démarche de l'expérimentation à Zolnes résulte de l'analyse des dispositifs que j'ai observés comme étant des laboratoires d'expérimentations. Subséquemment, le sociologue qui relève et instrumente ses analyses en transportant des morceaux d'un laboratoire dans un autre, se doit d'en avoir conscience. Au-delà d'une déontologie, il s'agit de justifier, auprès des acteurs, la démarche qu'il souhaite tester et observer en rendant opérationnelles les connaissances produites lors de sa recherche. Surtout s'il considère que

« théorie et pratique forment un tout indissociable dans une démarche de développement : la théorie assure un cadre de référence indispensable à la définition, à la planification et à l'évaluation des actions portées sur le terrain de la pratique. »²⁰⁰

Le privilège, en instrumentalisant sa recherche, est d'en garder en partie la maîtrise afin de diminuer le risque d'un détournement de ses propres productions.

C'est ainsi que l'on entre dans la troisième clé d'un projet pluridisciplinaire correspondant à la *laboratorisation* de la société, processus d'essaimage ou d'adaptation des laboratoires. Le sociologue, observateur dans le projet, peut intervenir via un travail d'ajustements successifs. Cette *laboratorisation* est triple : accueillir de nouveaux acteurs, déplacer le laboratoire sur un autre territoire (autres acteurs, autres histoires), ou garder les mêmes acteurs en se tournant néanmoins vers un autre projet. Dans ce dernier cas, ce sont les réponses incomplètes – mono ou interdisciplinaires – face à un phénomène environnemental qui amèneront d'autres acteurs à rejoindre *l'arène*. Ce qui est le cas des sciences humaines, notamment en sociologie, lorsque la dimension sociale de l'enjeu est reconnue. Cette entrée en scène a permis au sociologue d'avancer la nécessité de prendre en compte les usages des habitants, notamment au cours du processus de la rénovation énergétique²⁰¹. Au sein de l'arène, il va remettre en cause les croyances, pointer les représentations de chaque acteur, ainsi que les pratiques associées. De même, le sociologue est vu d'une certaine manière par les autres acteurs et souffre comme les

¹⁹⁹ MATHIEU N. « À l'origine d'un concept », in MOREL-BROCHET A. & ORTAR N. *Fabrique des modes d'habiter – homme, lieux et milieux de vie*. Paris. L'Harmattan. 2012, pp.35-55 (p.40)

²⁰⁰ VACHON B. *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Québec. Gaëtan Morin. 1993 (p.110)

²⁰¹ À travers des financements publics lors d'études commanditées par les institutions (Région, ADEME...), les colloques où s'entremêlent les sciences techniques et sciences humaines, etc.

autres disciplines de stéréotypes. Qualifiée de « *science molle* » et décriée comme étant *abstraite* et *critique*, le sociologue peut connaître des difficultés à être identifié comme légitime au sein de l'arène. Cela peut l'influencer dans son implication ou son engagement à coconstruire un projet commun avec les autres disciplines scientifiques. Il doit constamment *gagner* sa place lors de projet environnemental, alors que pour d'autres, elle est légitime : on ne s'interroge pas sur la présence d'un architecte ou un urbaniste dans la conception d'un projet urbain. Or, l'analyse des actions humaines a autant sa place que la technique : les facteurs externes interviennent dans le vieillissement des logements tout comme son usage interne. Etablir ces constats lors de mes débuts, en tant que femme, jeune, débutante, et sociologue, au milieu d'hommes, techniciens ou élus avec plusieurs années d'expérience dans un univers technocrate, m'a permis d'étayer ma position. D'ailleurs, la remarque à mon rencontre qui m'a le plus interloquée au démarrage de l'expérimentation lorraine (en 2016) fut la suivante : « *tu vis dans le monde de Oui-Oui* » (homme, architecte, Vosges). Cette remarque faisait suite à mon intervention sur l'importance de prendre en compte l'implication des usagers dans un projet de rénovation urbaine ; projet pour lequel ce technicien considérait mon argumentaire comme utopique, déconnecté de la réalité techniciste. C'était aussi un moyen pour lui de prendre le pouvoir dans *l'arène* en dévaluant une autre expertise, et ainsi, d'orienter légitimement les décisions par la suite.

En tant que sociologue, nous constatons ce travail de collectif en amont où chaque acteur dans le domaine de l'environnement essaie de trouver des solutions propres à son expertise pour des problèmes pourtant identifiés communément. De ce fait, il serait contradictoire que le sociologue qui préconise un travail pluridisciplinaire entre sciences naturelles, techniques et humaines, n'y prenne part lui-même, en tant qu'acteur. Abordons à juste titre, l'intégration des sociologues à des projets expérimentaux rassemblant un collectif d'acteurs.

3) Du terrain inaccessible à son accessibilité. De l'irrecevabilité à l'acceptation de la présence de la sociologue.

« Le chercheur en sciences sociales est souvent soupçonné de défendre une idéologie... contre une autre ; alors que la position du naturaliste est peu interrogée ! »²⁰²

²⁰² CHARLES M., CHLOUS-DUCHARME F., FAUGERE E. & WINTZ M. *Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d'accompagnement*. VertigO - la revue

Il n'allait pas de soi qu'une sociologue soit présente au sein de *l'arène* environnementale, en Lorraine. Lorsque j'ai abordé les quatre dispositifs, dans lesquels étaient présents des acteurs du monde politique, technique et pour l'un d'eux, des usagers, un travail plus ou moins long d'acceptation de ma présence et l'établissement d'une relation de confiance ont dû être entrepris.

Les refus de ma présence au sein des diverses réunions tenues par les membres et porteurs des dispositifs relevaient, premièrement, de ma position en tant que chercheur en sciences humaines. Les acteurs rencontrés se posaient des questions sur le rôle que la sociologue jouerait dans leur rencontre. Serait-elle une alliée ou une ennemie ? Comme tous nouveaux partenaires, ils cherchaient à entrevoir mes motivations, qu'elles soient affichées ou cachées. Puis, ils évaluaient les risques de ma présence au sein de leurs arènes et des négociations qui y prenaient vie. Cette méfiance rattachée à un déficit de (re)connaissance de la posture du sociologue m'a amenée à expliciter ma démarche auprès des acteurs rencontrés pour éviter toute ambiguïté. Que regarde la sociologue ? Que cherche-t-elle ? Quelles seront ses interprétations, et pour quelles utilisations ? À qui rend-elle des comptes ? Cette dernière interrogation ouvre d'ailleurs sur le deuxième obstacle du sociologue à s'insérer dans un groupe constitué.

Ma position d'employée au sein d'un dispositif faisait écho à des risques concurrentiels pour les autres dispositifs étudiés. En effet, réaliser un doctorat en CIFRE, c'est avoir une double position : doctorante et salariée. J'étais convaincue qu'en ayant cette position, j'aurais un accès facilité au terrain. Bien sûr, cela a été le cas auprès de la structure m'employant. Mais approcher les autres dispositifs a, parfois, relevé de négociations et d'implications. En effet, des membres ou des partenaires des dispositifs me percevaient au démarrage, comme une *espionne*, au compte de mon employeur, ou directement de mon financeur (la Région). De ce fait, j'étais surveillée, ce qui rendait les prises de note quasi impossibles. Néanmoins, au fil du temps, cette image a été transformée auprès de certains membres des dispositifs par une reconnaissance de mon statut de chercheuse puis d'experte. Ma position se rapproche ainsi de celle de l'ethnologue sur son terrain :

« Becker a souligné que le chercheur est souvent pour un groupe une contrainte ou un enjeu négligeable par rapport aux propres contraintes ou enjeux qui pèsent quotidiennement sur ce groupe. La présence prolongée de l'ethnologue est

évidemment le facteur principal qui réduit les perturbations induites par sa présence : on s'habitue à lui. »²⁰³

Outre ma présence continue et afin d'accéder aux informations et certaines réunions, j'ai puisé dans quelques ressources.

Tout d'abord, avoir un informateur privilégié m'a beaucoup aidé. Le fait qu'il soit intermédiaire entre les dispositifs, en tant que contact à la Région, m'a ouvert les portes sur le terrain, même si cela n'a pas toujours été évident et possible. Ayant quatre dispositifs à étudier, les suivre au quotidien était irréalisable. Ainsi, effectuer un point quasi hebdomadaire ou mensuel avec cet informateur sur les actualités des dispositifs, me permettait d'en saisir les rebondissements ; tout comme les représentations et négociations entre les dispositifs et les acteurs institutionnels. Cet informateur était autant un consultant qu'un conteur me relatant l'histoire de ces dispositifs, de ses membres et des acteurs environnants. Il est devenu, au sens de Sutherland²⁰⁴, un *assistant de recherche*, un sujet analytique dont les propos étaient ensuite mis en corrélation avec les observations lors des réunions. Prenons un des dispositifs étudiés que je garderai anonyme. Lorsque j'étais invitée par mon informateur à l'une des réunions, stratégique ou technique, de ce dispositif sur accord de ses porteurs, j'avais pour obligation de me présenter comme « doctorante CIFRE en sociologie, cofinancée par la Région et effectuant une étude d'intérêt public ». L'objectif était de dépasser la méfiance des partenaires du dispositif par mon appartenance à une structure qui pourrait s'avérer concurrentielle. Pourtant, en tant qu'invitée par les porteurs du dispositif, j'étais considérée comme leur alliée. Les structures n'étant pas favorables à ce dispositif, se méfiaient de nous (mon informateur et moi-même) rendant l'accès aux réunions compliquées – ce qui explique le très faible nombre d'observations auprès de ce dernier, comparé aux autres.

Il est néanmoins important de signifier que des négociations avec les membres des dispositifs m'ont ouvert quelques portes. Ce qui a été, comme le souligne Derbez :

« Un moment décisif durant lequel des choix sont opérés, des options sont prises, des compromis réalisés par le chercheur, qui engagent déjà en partie le contenu et l'avenir de sa recherche »²⁰⁵

²⁰³ OLIVIER DE SARDAN J.-P. *La politique du terrain*, Enquête [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013. Lien : <http://journals.openedition.org/enquete/263>

²⁰⁴ SUTHERLAND E. H. *Le voleur professionnel : d'après le récit d'un voleur de profession*. Traduit de l'américain par SERVE G. Paris. Spes. 1963. Ne pouvant exercer une observation participante des voleurs en action, ce sociologue de l'École de Chicago s'est appuyé sur leurs témoignages pour récolter des matériaux d'analyse. Il en a fait, selon lui, des *assistants de recherche*.

²⁰⁵ DERBEZ B. *Négocier un terrain hospitalier. Un moment critique de la recherche en anthropologie médicale*. Genèses, 2010/1. N° 78, p. 105-120. Lien : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2010-1.htm-page-105.htm>

J'ai aussi constaté la nécessité d'une diplomatie auprès des structures que l'on étudie. L'analyse qui est transmise ne plaît pas toujours et, si le travail de terrain n'est pas terminé, il faut éviter de ne pas perdre la main (ou la face), ou se voir fermer l'accès au terrain. Florence Weber l'explique dans son expérience ethnographique au sein d'une petite ville industrielle :

« Ma présence devait signifier une appréciation, positive ou négative ; j'étais une alliée ou une adversaire. La simple présence d'un inconnu, dans un milieu d'interconnaissance, met en route un processus de reconnaissance. À l'affût des moindres éléments qui leur permettent une interprétation, les indigènes, chacun avec sa position et sa stratégie propres, construisent progressivement la place du nouvel arrivé. »²⁰⁶

De la même façon, j'ai aussi ressenti ces changements de position auprès des membres d'un autre dispositif étudié. Ils se connaissent et forment un réseau commun depuis plusieurs années, dans lequel je suis une étrangère observant leurs représentations et pratiques. Ils en plaisantaient régulièrement à mon arrivée, mais ils ne se sentaient pas forcément tous à l'aise lorsque j'étais présente – même si je m'appuyais sur les *leaders* pour faciliter l'acceptation de ma présence. Avant de pouvoir transformer la place qu'ils me concédaient, il me fallait la connaître. Ainsi, j'ai passé une sorte de contrat tacite avec ces membres, frileux, sur la notion de confidentialité : l'anonymat, limiter les traces écrites et leur faire des retours. Ainsi, en leur fournissant des analyses, des constats sur leur discours, représentations et actions, je contribuais (in)volontairement, à changer leur posture vis-à-vis de ma place dans le groupe et dans leur prise de décision. Comme Dubet l'a écrit :

« Il n'y a pas de fusion de l'acteur et du chercheur mais une série d'échanges et de va-et-vient, de familiarité et d'étrangeté, d'appropriations réciproques au cours desquelles les chercheurs construisent une analyse. »²⁰⁷

En orientant en partie leur situation par un avis externe reposant sur l'analyse du dispositif, je contribuais à leur faire prendre du recul sur la gestion quotidienne de leur structure et sur celle des projets. Ainsi, mes relations avec les membres de ce dispositif ont changé au fil du temps, prenant une autre tournure : le dépassement allant de pair avec l'implication. Les membres, notamment de l'association, demandaient mon avis et expertise en m'invitant pour débattre sur certains sujets touchant à la sensibilisation des ménages à la rénovation. Ce regard a changé dès lors qu'ils m'ont reconnue comme impliquée dans leur projet avec une expertise ; au même titre que je les impliquais directement dans ma recherche avec les leurs : au-delà de leurs contributions aux entretiens et observations, ils m'ont aidée à la

²⁰⁶ WEBER F. *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*. Op.cit., p.24

²⁰⁷ DUBET F. *La galère – jeunes en survie*. Op.cit., p.559-560

distribution des questionnaires dans leur quartier, par exemple. Ici, l'implication par un système de don-contre don m'a permis d'accéder à des données que je n'aurais pu obtenir autrement. Dans un exemple contraire, l'engagement m'a parfois été défavorable. Je me suis surprise à prendre parti dans l'expérimentation lorraine, au sens où je tenais un discours subjectif dans les débats. En conséquence, j'avais perdu ma crédibilité aux yeux des acteurs présents et ma place comme professionnelle autour de la table. En en prenant conscience, lors des réunions suivantes, je me suis tenue à une position d'observatrice silencieuse, rappelant mon rôle – ma place – dans ce projet, ce qui a interloqué les acteurs présents. En me désengageant des débats, j'étais redevenue légitime pour eux.

Pour faire face à ces difficultés à m'intégrer au sein des dispositifs étudiés, j'ai dû sans cesse reconstruire ma position, notamment par une démarche réflexive pour conserver une place que je qualifierais par la création d'un mot-valise : « observatrice ».

Un travail inverse a pris place pour l'expérimentation portée par mon employeur, dont j'ai, de surcroît, la gestion. Tel que l'exprime Olivier De Sardan :

« Le chercheur qui est déjà impliqué sur son terrain par son statut professionnel, hors recherche, n'est pas en quête d'intégration, il a au contraire plutôt besoin de trouver des procédures de « mise à distance » lui permettant d'être le moins possible juge et partie, et de se dégager en tant que chercheur des positions et des jugements qui sont les siens en tant qu'acteur. »²⁰⁸

La recherche-action entraîne une position « d'observateur-concepteur » pour le sociologue qui doit se considérer dans ses observations et conceptions comme un acteur au même titre que les autres. En cela, je me dois d'aborder l'implication, voire l'engagement au cours des réunions et les mises à distance lors des analyses. Reprenons un exemple pour étayer mon propos. Afin de mobiliser des habitants en collectif, j'ai constaté qu'il est nécessaire d'impulser une vision, portée par les concepteurs en coulisse, et par les décideurs sur scène. J'ai considéré que la sociologue n'avait ni à écrire cette vision ni à en être la porte-parole auprès des habitants. Mon rôle était d'observer la construction de cette vision, de sa transmission, appropriation et traduction par les divers acteurs qui sont autant concepteurs qu'utilisateurs. Cela ne veut pas dire que je ne les influençais pas, au contraire. Par une itération abstraite, je modifiais les contenus et la production des données. En m'engageant dans cette expérimentation, en engageant une partie de mes recommandations, en les testant dans une expérimentation au sein d'un laboratoire, j'étais, de fait, impliquée. Non pas en tant

²⁰⁸ OLIVIER DE SARDAN J-P. *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain.* Revue française de sociologie. N°41, 3 : 417-445. 2000 (p.431-432)

que concepteur, au sens créatif, mais plutôt en tant que *médiateur*. Autrement dit, je m'assurais que les recommandations prenaient vie, sans en donner un guide préalable. Et c'est toute la construction autour de ces recommandations qui était observée.

« Dans des situations complexes, nous sommes amenés à adopter des rôles de « médiateur » entre les différents acteurs. Le sociologue doit pouvoir aider à construire collectivement tout en restant « extérieur » aux enjeux discutés. Le problème central de notre positionnement tient à une contradiction : notre nécessaire extériorité dictée par notre formation et notre obligation à prendre position et à rendre des recommandations concrètes. »²⁰⁹

Donner l'inspiration à ce projet, le coconstruire, l'étudier et observer sa progression, s'est déroulé sur plus de deux ans. Lorsque l'on passe autant de temps sur un projet, sur un terrain en étant engagée, on ne peut que difficilement lutter contre son implication. À un moment ou à un autre, les prises de position personnelle (et même si elles reposent sur un constat professionnel) finissent par apparaître. D'ailleurs, sous la pression et les contraintes financières pour l'employeur et la sociologue employée, cette dernière n'a pas toujours le choix de changer de casquette. En d'autres termes, il m'a fallu opter pour ce qu'Olivier De Sardan nomme le *dédoulement statutaire*²¹⁰. Tantôt considérée comme sociologue menant un projet sous l'égide de cette expertise ; tantôt comme chargée de projet, au sens managérial, je devais me « *dégager en tant que chercheur des positions et des jugements qui sont les siens en tant qu'acteur.* »²¹¹

Certains sociologues ont reçu des critiques pour leur implication vis-à-vis de leur objet d'étude²¹², surtout lorsque leur situation personnelle est proche de celle étudiée. Régulièrement, ils le justifient par un accès facilité au terrain et une confiance réciproque par une expérience commune. Ceci n'a pas été mon cas dans la mise en place de l'expérimentation à Zolnes. L'implication a été tout autre. Ou du moins, devrais-je dire, mon engagement au sens d'Ardoïno²¹³, car j'ai sciemment choisi cette position dans le projet de Zolnes, afin d'étudier la validation ou l'invalidation des préconisations issues d'analyses effectuées en amont auprès des dispositifs – et qui seront livrées dans les parties suivantes. Comme l'indique Senghor :

²⁰⁹ Revue Urbanisme. *Quelles formations pour quels métiers ?* N°398. Novembre 2015 (p.32-34).

²¹⁰ OLIVIER DE SARDAN J-P. *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain.* Op.cit., p.431

²¹¹ Ibid, p.432

²¹² LAVIGNE C. « À qui appartient l'objet de recherche ? Penser l'implication du chercheur dans son objet : le handicap (surdité). » In Nouvelle revue de psychosociologie. 2007/2. N°4, pp.23-39. [Lien : https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2007-2-page-23.htm](https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2007-2-page-23.htm)

²¹³ ARDOÏNO J. « Polysémie de l'implication ». In Revue Pour. *L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales.* N°88. 1983, pp.19-22

« L'engagement, en revanche, englobe l'implication et est planifié, pensé et réfléchi par le chercheur. Ce dernier peut utiliser son implication pour mener à bien une recherche engagée. »²¹⁴

Ainsi, s'engager dans une expérimentation n'est pas en devenir porte-parole : c'est se familiariser avec le contexte spatio-temporel et les acteurs prenant part à l'expérimentation, éventuellement y prendre part soi-même, afin d'interpréter les usages, les cultures, les représentations associées à des discours et pratiques.

« La démarche de recherche engagée, dans laquelle le sociologue s'engage en fonction de son rapport conscient et inconscient à un système de valeurs et de représentations, sans pour autant devenir le porte-parole de son terrain d'étude. »²¹⁵

Sans être constamment consignées dans un journal de bord, les interactions et les observations ont permis d'établir des relations de confiance, saisir des non-dits, des rumeurs, des opportunités s'exerçant dans le laboratoire où le sociologue s'engage et s'implique consciemment. Indistinctement,

« c'est là toute la différence, particulièrement sensible dans des travaux descriptifs, entre un chercheur de terrain, qui a de ce dont il parle une connaissance sensible (par imprégnation), et un chercheur de cabinet travaillant sur des données recueillies par d'autres. Cette maîtrise qu'un chercheur acquiert du système de sens du groupe auprès de qui il enquête s'acquiert pour une grande part inconsciemment, comme une langue, par la pratique. »²¹⁶

Pour conclure ce point, nous ne pouvons pas être plus claire sur la position du sociologue que l'idéal-type du socio-anthropologue de l'environnement proposé par Poirot-Delpech et Raineau :

« Le socio-anthropologue s'emploie à montrer que, sur la scène environnementale, chaque acteur ou groupe d'acteurs à ses référentiels, son système symbolique et ses enjeux propres. (...) Il pratique activement la pluridisciplinarité dans sa mise en perspective théorique (liens particuliers non seulement avec la sociologie et l'anthropologie, mais aussi avec la philosophie, l'économie, l'histoire, la géographie ou encore la gestion) et dialogue de façon privilégiée avec les sciences de la vie, se proposant même de « mettre les différentes disciplines au travail ». (...) Il s'adresse à ses pairs ou éventuellement à ses commanditaires, mais tout autant aux acteurs qu'il a rencontrés, observés, sollicités. (...) Et le socio-anthropologue impliqué se fait bien souvent « passeur de mondes » en faisant remonter l'expérience commune, ou encore les savoirs qui se nouent dans le local et qu'il a eu à observer et comprendre. Après les avoir

²¹⁴ SENGHOR A. S. *Une figure originale : le chercheur impliqué comme malade chronique*. Anthropologie & Santé [En ligne], 14 | 2017. Lien : <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/2524>

²¹⁵ GRISONI A. et NEMOZ S. *La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ?* Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013, mis en ligne le 06 octobre 2013. Lien : <http://journals.openedition.org/vertigo/14157>

²¹⁶ OLIVIER DE SARDAN J-P. *La politique du terrain*. Op.cit.

formalisés dans la langue et les appareillages théoriques qui sont les siens, il les restitue dans une langue accessible au sens commun, donnant ainsi la possibilité à d'autres de se saisir, mais à leur manière chaque fois singulière, de ses résultats. »²¹⁷

B) Réinterroger les connaissances et compétences d'un triptyque : professionnels, ménages et élus

Octobre 2017. Besançon. Des intervenants au colloque « *Habiter la transition. Jardins et communs : terreaux de « transition » ?* »²¹⁸ présentent leur parcours dans un projet environnemental. Ce dernier a débuté par la création d'un jardin géré en association de quartiers et s'est poursuivi sur la réflexion collective d'un habitat participatif. Ces intervenants, habitants urbains, souhaitaient (re)trouver le plaisir de cultiver la terre. Après avoir repéré un espace public s'y prêtant, ils négocièrent avec la mairie l'autorisation d'y installer un jardin partagé, ce qu'elle accepta. En tant que projet collectif, les récoltes de ce jardin partagé sont distribuées, ainsi que les tâches associées : les bénévoles-experts, par leurs professions ou hobbies, transmettent leurs savoirs à d'autres habitants, adultes et enfants. Les temps festifs renforcent la cohésion collective et permettent de ne pas percevoir les actions sur le jardin comme une contrainte. Cependant, un évènement mit à mal tout ce qui fut construit : l'urbanisation de ce terrain. Adieu jardin collectif, adieu le collectif. Ce risque de voir disparaître les liens formés autour de l'usage et la gestion commune de cet espace, qui perd sa vocation et son identité, a mené quelques membres actifs à une réflexion pour tenter d'incorporer leur projet collectif à celui du décideur communal. Ainsi, en s'appuyant sur des expertises (professionnels, associations...), ces utilisateurs de l'espace en débat ont pu négocier un nouveau projet avec les décideurs : un habitat participatif en autopromotion. La commune a accepté en reconnaissant l'expertise acquise et déployée par les utilisateurs : ils ont su mobiliser plusieurs acteurs, se faire porte-parole de cet espace et en garder la maîtrise des actions s'y déroulant par le jardin et l'association. Ainsi, d'*utilisateurs*, ces habitants deviennent *concepteurs* de cet espace où se déploie une vision collective. Quant à la mise en pratique, il était trop tôt pour la connaître.

²¹⁷ POIROT-DELPECH S. & RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Op.cit., p.22-24

²¹⁸ *Habiter la transition. Jardins et Communs : Terreaux de « transition » ?* Réseau Approches Critiques du Développement Durable (ACDD). 5^{ème} journée de l'atelier Cycle écologie des pratiques et place des collectifs. 12 octobre 2017. Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LaSA). Besançon.

Cet exemple ouvre parfaitement l'argumentaire qui va suivre dans cette sous-partie. Nous allons interroger l'expertise déployée par trois parties prenantes essentielles dans un projet environnemental – dont le processus de rénovation énergétique fait partie : les professionnels (*concepteurs*), les habitants (*utilisateurs*) et les élus (*décideurs*). En effet,

« pour une mise en œuvre efficace de ces solutions, il est nécessaire de mutualiser les expertises issues d'horizons multiples : sociales pour les habitants, techniques pour les professionnels et politiques pour les élus. Autrement dit, c'est la reconnaissance de la qualification mutuelle qui sont au cœur de cette démarche démocratique. »²¹⁹

Étudier la place et les interactions de ces acteurs dans un projet qui les rassemble, c'est ne pas omettre l'expertise qu'ils déploient, ainsi que leurs interprétations et utilisations – parfois détournées – par les profanes. Habitants, professionnels, politiciens, chacun possède des connaissances et compétences qu'ils peuvent choisir ou non de mobiliser. Nous verrons que le collectif produit – dans certaines conditions – des apprentissages, des hybridations de pratiques et de croyances qui s'orientent vers une dimension commune. En effet, en reprenant l'exemple ci-dessus, on constate un glissement d'une pratique collective vers une autre nécessitant une nouvelle expertise. Constatons aussi une interconnexion des thématiques (alimentation – habitat) et des acteurs facilitant les passerelles entre les réseaux d'acteurs. La mise en œuvre d'un premier projet leur a donné suffisamment de connaissance (acculturation) et de confiance (envers soi-même et envers les autres) pour avoir une ouverture vers de nouvelles pratiques et compétences.

Regardons de plus près le déploiement des expertises et les liens entre le triptyque : professionnels (*concepteurs*), ménages (*utilisateurs*) et élus locaux (*décideurs*).

1) S'appuyer sur des acteurs ressources : les professionnels.

Les professionnels du processus de la rénovation énergétique émanent aussi bien du secteur privé que public et associatif. Ce qui les distingue, c'est leur fonction comme intervenant à titre d'expert. Les raisons de faire appel à eux sont diverses : entre autres, identifier ou répondre à un besoin, renforcer sa position au sein d'un groupe ou le justifier, créer un réseau ou le partager. Il n'est pas rare de voir les professionnels s'associer, car ils se reconnaissent comme possédant une expertise complémentaire. Prenons le dispositif

²¹⁹ DESPONDS D., AUCLAIR E., BERGEL P. & BERTUCCI M.-M. *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?* Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2014 (p.17)

Ecotransvert. Dans son portefeuille de connaissances, il a su faire appel à l'expertise d'un autre dispositif dont il reconnaît le savoir-faire et les compétences dans le domaine auquel il l'associe. Même si les échanges sont principalement monétisés, ils ont aussi contribué à un échange de compétence. Lors d'un évènement organisé à Zolnes, nous devions tenir un stand sur l'énergie et le projet de « Zolnes, vers la transition 2030 ». N'ayant ni les compétences techniques en interne, ni le matériel pour la partie énergétique, il nous fallait faire appel à un Espace Info Énergie (EIE). S'est ajoutée comme difficulté l'absence d'EIE sur le territoire nord lorrain. Néanmoins, en parallèle, nous étions en négociation avec le territoire messin via leur Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) pour transposer notre laboratoire au sein de leur périmètre, moyennant une rétribution financière pour l'expertise. De leur côté, n'étant pas certains d'obtenir un financement, mais souhaitant tout de même procéder à une première enquête, nous leur avons proposé un échange : nous aider humainement et matériellement pour la tenue du stand, tandis qu'en contrepartie, je mènerais une courte enquête quantitative (création d'un questionnaire et analyse). La PTRE a accepté notre demande, et nous avons eu le soutien d'une conseillère info énergie sur le stand. De mon côté, je leur ai formulé un questionnaire, même si quelque temps après, notre projet commun a été avorté, faute de moyens. Il va sans dire aussi que l'expérimentation portée par Ecotransvert a nécessité d'autres expertises, et donc, d'autres partenaires pouvant répondre aux animations des ateliers.

Les experts sont aussi reconnus pour leur maîtrise d'un langage, qui ne les dispense nullement de le vulgariser en présence de profanes, le risque de frustration pouvant surgir de l'incompréhension et du décalage entre l'expert et le profane. En employant un langage commun relié à des termes savants, ces experts deviennent des personnes-ressources pour les profanes qui ne perçoivent plus un sujet comme inaccessible. J'ai observé le déploiement de divers outils par les experts : maquettes, schémas, images (propres et figurés). Lors d'une réunion participative entre rénovateurs engagés et architectes du bâti ancien, la notion de salpêtre et de dangerosité a été questionnée par les propriétaires. Pour l'expliquer, les architectes ont mis en pratique l'explication, la forme et le report sur l'être humain via la réaction physiologique face à l'humidité : « lécher votre main, soufflez dessus, et bien votre mur ancien réagit comme votre peau. C'est pour cela qu'il doit respirer, comme votre peau » (architecte du bâtiment ancien). Ces savoirs techniques, traduits dans un langage commun et imagé, atténuent la complexité : les craintes s'estompent face à une situation inconnue par la sensation d'une maîtrise technique liée à son logement. D'autres exemples sont employés et repris par les ménages : « quand on a froid, on met un bonnet. Alors, si on ne veut pas que sa

maison perde de la chaleur, on l'emballe » (F, 35 ans, Moselle, entretien issu de l'étude menée en 2013). Cela marque une appropriation d'une expertise pour justifier l'action. D'ailleurs, les décideurs politiques font de même, en s'entourant d'experts.

« Les politiques énergétiques nordistes reposent sur un portage politique fort et l'appel à des personnalités extérieures à la région et médiatiques est fréquent, afin de donner plus de visibilité aux projets et neutraliser les tensions, comme Jeremy Rifkin dans le NPDC (Nord Pas De Calais). »²²⁰

Les décideurs politiques assurent ainsi leur orientation politique et leur maîtrise au sein de l'arène, tout en apportant une visibilité locale – voire internationale. Cette pratique est aussi constatée entre experts. Avoir à ses côtés certaines personnalités reconnues majoritairement dans un domaine par ses confrères et auprès des pouvoirs publics assure un siège dans les négociations.

Pour les ménages, au-delà de conforter leurs représentations, acquérir une compréhension, de nouveaux savoir-faire et des compétences, s'entourer d'experts leur permet de revendiquer leur savoir d'usager. Ils le formalisent avec des termes savants, afin d'être reconnus comme légitimes auprès des pouvoirs publics et autres acteurs. En effet, selon Silva, *« les non-initiés s'approprient de plus en plus le savoir scientifique de façon à faire valoir leur demande. »²²¹*

En plus d'une montée en compétence commune, l'expert intervenant peut former un collectif de profanes qui se reconnaîtra à travers les débats qui animeront les séances de groupe. Ainsi,

« Ce qui relie temporairement ces acteurs (informations, connaissance originale, alliances) est plus important que les propriétés personnelles des participants. Les normes et valeurs partagées et les processus d'apprentissage sont déterminants. »²²²

Tous les experts ne relèvent pas que du monde technique. On peut citer le *fédérateur*, celui qui va permettre l'émergence d'un collectif et son maintien. Il est possible, d'ailleurs, qu'il ne soit pas directement concerné par le sujet pour lequel on requiert sa présence. On y retrouve, par exemple, les présidents d'associations. Dans le cadre d'un projet nécessitant une mobilisation d'habitants, il est intéressant de faire appel à eux pour qu'ils sollicitent leurs adhérents. À la condition qu'eux-mêmes souhaitent intégrer la démarche. C'est le cas, par exemple, de l'association des personnes âgées dont certains adhérents ont suivi le président et

²²⁰ Les actes des 2èmes journées internationales de la sociologie de l'énergie. *Les sociétés contemporaines à l'épreuve des transitions énergétiques*. Tours. 2015 (p.25)

²²¹ SILVA G. « La participation citoyenne dans le domaine du nucléaire : les commissions locales d'information en France, et les forums brésiliens pour la construction d'un « espace démocratique », in POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Op.cit., pp.111-128 (p.125)

²²² LASCOURMES P. & LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Op.cit., p.71-72

ont intégré le projet de transition à Zolnes. On peut qualifier ce phénomène de *glissement*, au sens de Degenne et Lemel.

*« Les observations empiriques suggèrent que des liens formés dans certains contextes peuvent être prêteurs de confiances pour d'autres contextes. Il y a glissement : par exemple, une relation préexistante et désintéressée est mobilisée dans le cadre d'une transaction intéressée. »*²²³

Voyons maintenant les *glissements* qui peuvent s'opérer au sein des ménages.

2) Des ménages aux profils-types évolutifs à travers une influence collective.

*« Pour appréhender la pluralité des savoirs que les citoyens peuvent mobiliser sur les enjeux urbains, il est nécessaire d'élaborer des typologies conceptuelles, à la manière du sociologue Max Weber. Une telle approche propose d'analyser la complexité du réel, en construisant des « modèles » de savoirs citoyens qui permettent de s'orienter dans l'étude des situations concrètes. »*²²⁴

C'est à travers ce même constat que j'ai établi, lors de mon étude en Master 2, cinq profils de ménages, sous la forme d'idéaux-types²²⁵. Ils n'ont pour objectif ni d'enfermer les propriétaires ni de les étiqueter, mais de permettre une compréhension des prises de décision des ménages dans une triple dimension « représentation-discours-pratique ». En effet, les acteurs du processus de la rénovation pensent que le propriétaire est multiple. À la fois « craintif », « lent », « spontané », « il sait tout et il ne sait rien »²²⁶. Il est contradictoire et complexe. C'est d'ailleurs cette complexité qui amène ces acteurs à souligner le besoin d'approches différenciées et davantage ciblées. Avant et au cours de la recherche, j'ai présenté à ces acteurs, en contact direct avec les ménages, des profils-types identifiés, issus des analyses des entretiens et des questionnaires. Ils m'ont confortée dans mes résultats, reconnaissant leur pertinence.

Ces profils correspondent donc à des pratiques et des représentations rattachées aux domaines technologique, architectural, environnemental, financier et social. Ils ne résultent pas d'intention d'agir, mais reposent sur les logiques d'actions et les mécanismes décisionnels. Pour la rénovation énergétique de leur logement, certains propriétaires vont accorder une plus

²²³ DEGENNE A. & LEMEL Y. *Sociologie des comportements intentionnels*. Op.cit., p.216

²²⁴ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.30

²²⁵ RIDACKER C. *Identifier les freins, les motivations et les leviers de la rénovation thermique chez les particuliers de maison individuelle, en Lorraine*. Op.cit.

²²⁶ Ces termes sont issus des entretiens collectifs avec les porteurs et membres des dispositifs sur leurs représentations des propriétaires vis-à-vis du processus de la rénovation énergétique. De même, ces termes ont été entendus au cours des observation de diverses réunions et cités par des acteurs en contact direct avec les propriétaires (professionnels du bâtiment, conseillers info énergie...).

grande importance au confort, d'autres aux économies monétaires, ou encore aux aspects esthétiques ou environnementaux. Les profils ne sont pas basés sur des indicateurs dits classiques (catégories socioprofessionnelles, sociodémographiques, etc.). En plus d'être évolutif, un ménage peut correspondre à plusieurs profils.

Pour ouvrir chaque profil, je vais reprendre quelques généralités faisant écho à l'étude précédente effectuée en master 2. Ce qui est nouveau, ce sont les sous-profils, détectés durant cette présente étude et répondant à des *glissements* qui s'opèrent du fait que des interviewés ont rénové collectivement. Ce sont davantage ces sous-profils que l'on va analyser, en prenant appui sur des extraits d'entretiens.

Le (la) militant(e).

Le propriétaire correspondant à ce profil choisit des matériaux biosourcés pour la rénovation de sa maison et s'oriente vers un système de chauffage renouvelable – bois ou solaire. Ainsi, ses choix entrent en adéquation avec sa représentation d'une rénovation écologique et il/elle les met en avant dans le cadre d'expertises.

« Pour moi, la rénovation est égale à l'écologie si elle est faite avec des matériaux qui...des éco-matériaux. Pour faire de la rénovation avec du polystyrène, c'est pas de l'écologie. Si c'est fait dans les normes de l'éco-matériaux. Après c'est qu'une question de commerce, c'est tout. » (F, 72 ans, Sombrelieu)

Il/elle raisonne avec une vision à moyen-long terme et une dimension familiale. J'ai pu retrouver ce profil davantage chez les femmes que les hommes.

« Une des conditions d'adoption de comportements pro-environnementaux est la capacité de projection dans le futur, en l'occurrence la capacité à raisonner au-delà de son propre cycle de vie et d'agir en faveur des générations à venir. »²²⁷

Le (la) militant(e) définit sa maison d'*énergivore* à *écologique*, à la suite de la rénovation énergétique.

²²⁷ MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Op.cit., p.24

Dimension individuelle : <i>Eco-sophie</i>	Dimension collective : <i>Militance</i>
<p>Il/elle possède une vision philosophique de l'environnement à laquelle il/elle tente d'y associer un mode de vie. « <i>On mange bio, on est dans cette mouvance-là. Pour nous c'était une évidence</i> » (F, 52 ans, Sombrelieu)</p> <p>Ce(tte) militant(e) s'inscrit dans un mouvement de société où il/elle priorise certains traits du développement durable : style alternatif (végétarien, homéopathie...), le tri sélectif, la mobilité douce ou électrique...</p> <p>Il/elle est sensible à sa santé et à celle de ses proches.</p>	<p>Il/elle remet en question la société dans laquelle il/elle vit. Il/elle a des positions politiques, économiques et sociales tranchées. Il/elle se tourne vers un mode de vie minoritaire, tel que l'habitat collectif/participatif. Il/elle met en avant le savoir d'usage des habitants.</p> <p>« <i>La problématique du pourquoi on rénove, si elle n'appartient pas à l'utilisateur c'est foutu. Je milite pour que l'usager soit réintégré dans toutes les questions de choix. Il faut qu'il comprenne, qu'il participe, il faut que ce soit sa décision et si c'est sa décision, il n'a aucune raison de changer les règles du jeu</i> » (H, 55ans, Sombrelieu)</p> <p>Il/elle prône dans ses discours la solidarité et les démarches démocratiques et collaboratives. Il/elle fait partie d'association sur la thématique environnementale.</p>

Dans sa dimension collective, le (la) militant(e) peut inspirer une dimension individuelle *d'éco-sophie* à un autre ménage appartenant à un autre profil – au sein d'associations, lors de relations de voisinage, par exemple. Plus il sera près de ce sous-profil, comme le technicien(ne), plus le *glissement* se fera en douceur. L'effet de groupe va agir sur l'individu, comme on le verra plus bas. D'ailleurs, on le constate à travers des mouvements de société – et les médias – avec l'augmentation de la consommation – et production – « bio ». En effet, ce qui pouvait sembler être, au moins dans l'inconscient collectif, de l'apanage de *l'écolo-bobo*, devient de plus en plus accessible – disponibilité en grande surface – et accepté – reconnaissance des vertus – par les individus, même si des controverses persistent. J'ai pu distinguer, notamment à travers l'expérimentation de Zolnes, cette *militance* au sein du conseil communal : certains des membres souhaitaient acheter un véhicule thermique, d'autres électrique pour le service technique de la commune. Via le projet de ville en transition répondant en partie à la dimension de *militance*, ils se sont tous mis d'accord pour l'achat du véhicule électrique. De fait, en s'inscrivant et en affichant cette démarche de transition, la commune peut difficilement aller contre au risque de *perdre la face* envers à ses

concitoyens. De même, ces derniers, pour ne pas entrer en contradiction avec leur lieu de vie, pourront valider cette dimension collective de *militance* de manière silencieuse, en participant volontairement, ou pour signaler un mécontentement.

Le (la) technicien(ne).

Le (la) technicien(ne) n'a pas la crainte de faire lui-même/elle-même une partie de ses travaux, ayant acquis une expérience via sa profession ou en s'exerçant sur de précédents chantiers. Il/elle n'hésite pas à mener des recherches pour auto-rénover ou avoir une meilleure compréhension du déroulé de son chantier avec les entreprises. Ce profil comporte davantage d'hommes que de femmes, notamment pour la partie manuelle. Le (la) technicien(ne) définit sa maison avant/après rénovation d'*inadaptée* à *performante*.

Dimension individuelle :	Dimension collective :
<i>Ingénieur</i>	<i>Bricoleur</i>
Il/elle se renseigne et compare les objets sur les performances techniques avant de faire ses achats. Souvent passionné(e), il/elle passera des heures à comprendre les caractéristiques techniques et à choisir le meilleur qualité/prix. Au-delà du logement, tout objet électronique est approché en ce sens : télévision, téléphone, ordinateur... Il/elle est méticuleux(se) et considère qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même.	Il/elle met au service ses compétences et son savoir sous une forme bénévole. « <i>C'est des gens qui ont une vision de ce que ça représente, une vision d'une dimension collective, au-delà de leur propre rénovation de leur maison.</i> » (H, 55 ans, Sombrelieu) Il/elle peut être très habile ou effectuer des tâches relevant de la <i>bricole</i> . Mais ce qui le (la) caractérise, c'est qu'il/elle n'hésite pas à mettre « <i>les mains dans le cambouis</i> » (gérant d'Ecotransvert). Il/elle participe à des chantiers participatifs quand il/elle le peut. « <i>Chaque fois qu'on avait besoin de moi pour des trucs qui ne demandent pas de compétences spéciales, j'étais là souvent.</i> » (H, 65 ans, Sombrelieu)

À travers le dispositif de rénovation énergétique de Sombrelieu, j'ai constaté la transmission de leur expertise : grâce à leurs connaissances et compétences, les technicien(ne)s sont perçu(e)s par les propriétaires comme des personnes ressources. Dans le quartier, des habitants ont rénové à la suite de leur participation à des chantiers bénévoles de rénovation du quartier. Individuellement, ils n'appartenaient pas forcément à ce profil. Mais, par la

dimension collective, un *glissement* s'est opéré. Ce constat a aussi été établi par un autre dispositif de rénovation énergétique qui souhaitait instaurer des formations collectives pour inciter les propriétaires à rénover leur logement – et créer, par la même occasion, des groupements d'achat. Ce n'est pas pour rien que de grandes surfaces de bricolage organisent des formations collectives et que des *repairs café* – par exemple – voient de plus en plus le jour : le collectif incite les prises de décision individuelle et influence leurs orientations.

L'esthéticien(ne).

L'esthéticien(ne) réfléchit sa rénovation en termes de couleurs, de matières, d'agencement. Il/elle laisse volontiers le choix des matériaux d'isolation et des performances techniques aux entreprises. Néanmoins, en cas de travaux par l'intérieur, il/elle prêtera attention à l'agencement : « *le placement de la chaudière à bois, plutôt comme ça, dans ce sens, pour ne pas que ça prenne trop de place pour un tel meuble. Des choses, des petits détails* » (F, 38 ans, Vosges). Autant féminins que masculins, les propriétaires appartenant à ce profil estiment que la maison est le reflet de soi ; et donc, par prolongement, prendre soin de soi, c'est faire de même avec son logement. Son expertise repose sur l'aménagement et l'usage : il/elle exposera des aménagements liés à l'optimisation fonctionnelle des espaces. L'esthéticien(ne) définit sa maison comme *moche* avant la rénovation, puis comme *belle* à la suite des travaux.

Dimension individuelle : <i>Aménageur</i>	Dimension collective : <i>Prestige</i>
<p>Il/elle priorise la réhabilitation intérieure de son logement : peinture, cuisine, sol... Il/elle investit davantage dans ces travaux d'aménagement que dans des travaux thermiques. Pour lui/elle, le confort réside dans l'aspect <i>cocoon</i> qu'il/elle donne à son lieu de vie, qu'il/elle considère comme un prolongement de soi. Quant à l'extérieur de la maison, les travaux peuvent attendre car « <i>je ne vis pas dehors !</i> » (F, 45 ans, Vosges)</p>	<p>Il/elle met en œuvre sa rénovation pour se distinguer en mettant en avant les travaux extérieurs, notamment sur les espaces sur rue : bardage, aménagement sur les devants, façade. Il/elle influence et se laisse influencer par l'environnement qui l'entoure.</p> <p>« <i>C'est assez spectaculaire quand même comme transformation. Mais je veux dire que c'est une autre allure avec son bardage. Ça permet d'avoir donné une idée un peu différente de ce que on peut proposer comme finition extérieure.</i> » (H, 72 ans, Sombrelieu)</p> <p>Il/elle participe à des projets mettant en valeur les aspects architecturaux, patrimoniaux et modernes dans la refonte de bâtiments publics, par exemple.</p>

J'ai constaté que les individus qui font partie de la dimension *prestige* sont présents dans toutes les réunions d'habitants. Ces dernières sont une occasion pour eux de se mettre en valeur. On peut souligner que c'est aussi à travers cette dimension que se joue le mimétisme. En effet, dans le cas de travaux de rénovation énergétique dans un quartier, le mimétisme ne consiste pas à reproduire les mêmes travaux que le voisinage, mais à induire un *glissement* vers la reproduction d'une démarche. Autrement dit, quelques propriétaires vont changer un aspect de leur maison selon leurs *goûts*, mais on observe une homogénéisation des pratiques – comme les ravalements de façade.

L'innovationniste.

L'innovationniste se rapproche du militant et du technicien par ses pratiques, mais s'en éloigne par ses représentations. Il/elle définit sa maison avant/après rénovation comme d'*ancienne* à *moderne*.

Dimension individuelle :	Dimension collective :
<i>Low Tech</i>	<i>High Tech</i>
Il/elle emploie des matériaux nobles/naturels (bois, marbre, pierre...) et apprécie le <i>home staging</i> (relooking intérieur). Proche du militant, les raisons personnelles s'en éloignent pourtant : il/elle ne réemploie pas des objets pour une question environnementale, mais pour ses qualités valorisantes et être à <i>la mode</i> . Il/elle souhaite garder la maîtrise de son logement en l'équipant le moins possible d'outils domotiques (thermostat central, réseaux...).	Il/elle met en avant les nouvelles technologies, l'innovation. Il/elle souhaite les posséder et les partager à travers des réseaux domotisés. Dans un collectif, il/elle réfléchit à la mise en œuvre de nouvelles solutions techniques et technologiques. En cela, il/elle est proche du technicien. Il/elle peut faire partie de <i>FabLab</i> ²²⁸ ou, à l'image du dispositif de Sombrelieu, il/elle peut formaliser un process de rénovation. En mettant en place ces schémas, il/elle en garde un contrôle.

Au sein de ce profil, l'innovationniste va pouvoir exprimer ses idées pleinement dans un collectif. Il/elle possède déjà une expertise individuelle qu'il/elle va partager au sein d'un groupe. C'est le cas des porteurs des dispositifs, ainsi que de quelques habitants dans l'expérimentation zolnoise – tel que nous le verrons en étude de cas ci-après. Il/elle va saisir

²²⁸ Atelier mettant à la disposition du public des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur.

l'opportunité d'un projet pour y insérer le sien et tenter d'impliquer d'autres acteurs autour de lui. Dans ce profil, le passage d'une dimension individuelle à collective s'opère par un *glissement* intraprofil à l'innovationniste – ou lié au profil technicien.

Le (la) peureux(se).

Le (la) peureux(se) ne s'engage pas dans des travaux à la légère : il/elle calcule les risques. C'est sur cet axe qu'il/elle déploie son expertise : il explore minutieusement les avantages et inconvénients lorsqu'il/elle est intéressé(e) par un sujet. Néanmoins, sa méfiance envers les entreprises l'engage peu sur une rénovation globale. Plutôt pessimiste, il/elle a tendance à croire et à relayer les discours médiatiques, les rumeurs et les magazines décrivant la rénovation énergétique en se basant sur les chantiers qui se sont mal déroulés. Pour donner suite aux travaux, il/elle définit sa maison comme étant *économe* à contrario du *gouffre économique*.

Dimension individuelle :	Dimension collective :
<i>Opportuniste</i>	<i>Au quotidien</i>
<p>Il/elle s'engage dans des travaux une fois que son projet est bien ficelé. Il/elle pèse les risques et les gains. Pour lui (elle), la rénovation doit être une bonne affaire. Il/elle tente de saisir les aides financières qui lui sont disponibles.</p> <p><i>« Ben c'était pour en profiter, c'était presque gratuit (...) Et encore j'aurais pu faire plus par rapport aux aides. »</i> (H, 78 ans, Vosges)</p>	<p>Il/elle s'enferme dans une quotidienneté. Il/elle justifie son inaction individuelle par l'inertie collective (et de son environnement). Il/elle effectue quelques travaux à la condition d'être accompagné (par un pair, professionnel, ...).</p>

La confiance (envers les autres et soi-même) étant le maître mot pour son engagement, le (la) peureux(se) est probablement le profil le plus présent dans un collectif. Tantôt suiveur, tantôt influenceur (par son nombre), c'est l'aspect collectif, entouré(e) par des personnes de confiance qui lui permet un *glissement* vers d'autres profils.

Parmi ces cinq profils, les ménages ayant rénové à travers les dispositifs de rénovation énergétique ou s'investissant dans les ateliers/commissions à Zolnes ont des profils de militants et de techniciens. Ces profils, pionniers *« ont un goût ou une acceptation du risque*

plus élevé que la moyenne et sont généralement actifs dans la recherche d'information. »²²⁹

Certes actifs, ils semblent minoritaires au vu du faible pourcentage national de rénovation globale et performante, en dessous des quotas européens et nationaux. On aurait plutôt tendance à souligner que les *peureux*, voire les esthéticiens, représentent la majorité des ménages qui ne rénovent pas ou peu leur logement. Ils s'engagent par opportunité, obligation, et/ou selon l'influence des acteurs du processus de la rénovation. Par conséquent, les profils identifiés ne sont pas figés et fluctuent avec l'environnement proche. Des projets collectifs permettent la rencontre et les échanges entre ces *pionniers* et cette majorité qui rénove peu avec une vision globale et performante. On peut supposer que l'investissement collectif mené par les profils minoritaires peut agir sur les profils majoritaires. Ils pourraient opérer une forme de *glissement* dans les profils en changeant – en partie – leurs représentations et donc, leurs prises de décision vis-à-vis de leur logement. Du moins, nous sommes partis – avec mon employeur – sur cette hypothèse au démarrage de l'expérimentation à Zolnes. Bien sûr, l'influence n'agit pas que dans un sens. Elle est double : une majorité, dans un collectif, exerce un pouvoir sur la minorité. Prenons en exemple les membres du dispositif de Sombrelieu. En majorité, ses membres ont un profil de militant qu'ils valorisent collectivement. Individuellement et minoritairement, on retrouve plusieurs profils et sous-profils qui coexistent dans ce collectif, comme le précise le directeur de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de Sombrelieu :

« La vision du projet est différente selon les individus, donc, y'a des gens à plus ou moins long terme. Y'a des gens politiques, parce que c'est citoyen, c'est solidaire, ça l'intéresse et je pense que je suis sur des logiques-là. Des logiques techniques en plus, y'a des filières courtes qui m'intéressent aussi. Le local, mais d'autre, et c'est pas péjoratif, mais plus sur une localisation, un groupe d'amis... Donc, faut que tout ça puisse cohabiter, que chacun puisse retirer ce qu'il a envie de ce projet-là sans amertume. Que les choses puissent fonctionner à différents étages, faut qu'il y ait une vision à un moment donné. »

Prenons le sous-profil *prestige*, issu du profil *esthéticien*. Même minoritaire, il a influencé le collectif (la structure) dans sa façon de concevoir l'aspect extérieur des caissons de rénovation. Historiquement, une seule finition devait exister (un bardage). Cependant, le couple de la deuxième maison ayant rénové avec le dispositif souhaitait un crépi en finition. Le collectif a pris en compte cette exigence individuelle. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le dispositif peut proposer différentes finitions, selon les souhaits de chacun.

²²⁹ DEGENNE A. & LEMEL Y. *Sociologie des comportements intentionnels*. Op.cit., p.38-39

On constate donc une hybridité des profils. Les frontières entre les profils sont non poreuses ; individualité et collectif s'influencent. Une identification collective « *a aussi une dynamique propre, qui peut changer la donne individuelle.* »²³⁰ En conséquence, elle est fragmentaire. Chaque individu a des appartenances différentes et les active selon les situations et les acteurs en présence. Ce qui nous permet d'affirmer que dans tout collectif, même en présence d'un intérêt commun, chacun aura le besoin d'y trouver un intérêt propre. Ce quand bien même le collectif débute avec un aspect communautaire produisant, selon Kaufmann, « *une identification collective qui peut entraîner et dominer les identités individuelles.* »²³¹

Reprenons un court instant le dispositif de Sombrelieu. On retrouve une certaine homogénéité, de *militance*, parmi les membres du dispositif. C'est d'ailleurs cette image que renvoie le dispositif qui n'est pas en concordance avec la majorité des habitants du quartier. Ainsi, cette image de militance crée une difficulté pour mobiliser les autres habitants. Individuellement, avec ses compétences et ses croyances, chacun a influencé l'autre. Par exemple, les chantiers participatifs ont créé une passerelle entre profanes et experts grâce à des membres issus de la sous-famille *bricoleur*, « *j'ai mis ce savoir-faire à disposition de la SCIC et effectivement, on gère.* » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Donc, des membres ont pu devenir eux-mêmes des *bricoleurs* à travers le collectif, sans être *ingénieurs* individuellement. En se tournant vers la création d'une solution technique de rénovation, un *glissement* s'effectue en partie du collectif *militance* vers le sous-profil *High tech*. En se professionnalisant collectivement, il passe de l'association (première structure du dispositif) à la création de la SCIC (deuxième structure du dispositif). Et, même si les deux restent en activité, on peut constater les liens et le passage d'un savoir profane à un savoir savant faisant écho à cette hybridité des profils par une échelle collective :

Association – <i>militance</i>	<i>Bricoleur</i> →	SCIC – <i>High tech</i>
Sensibilisation		Formation
Bénévolat sur chantier		Employabilité
Propositions d'économie d'énergie		Propositions de solutions de rénovation

²³⁰ KAUFMANN J-C. *Un lit pour deux – La tendre guerre*. Paris. JC LATTES. Armand Collin. Janvier 2015 (p.123)

²³¹ Ibid, p.132

Concrètement, comment peut-on s'appuyer sur cette hybridation de profils pour inciter les ménages à entreprendre des travaux ? Deux possibilités sont entrouvertes : trouver des discours et accompagnements en lien avec les représentations des profils/sous profils détectés ; ou créer les conditions d'hybridation, tel que l'a fait le dispositif de Sombrelieu. Via l'expérience menée par Ecotransvert à Zolnes, nous avons choisi cette deuxième option, tout en ayant conscience de l'importance de la communication pour mobiliser les habitants en collectif, comme nous le verrons plus loin. Il en est de même pour l'implication des élus autour de ce projet de « ville en transition ». Abordons maintenant cet acteur politique.

3) Implication des décideurs politiques. Faire avec eux, et non pour eux.

Comme nous l'avancerons dans la partie suivante qui analyse les dispositifs de rénovation énergétique, ceux-ci ont pour mission de mettre en adéquation la demande (habitants) et l'offre (entrepreneurs). Ce qui est moins visible et tout aussi important, c'est la capacité des dispositifs à mobiliser les élus de leur périmètre. Le soutien politique est une condition sine qua non pour mener des actions collectives sur un territoire qui correspond généralement à une collectivité territoriale (commune, intercommunalité, Pays...). Quant au degré de leur mobilisation, il est variable selon le projet du dispositif et la volonté politique de la localité. La collectivité territoriale peut prendre part au projet développé comme concepteur ou être seulement utilisateur de la démarche initiée par le dispositif. À la charge de ce dernier à trouver les arguments dans la négociation pour la convaincre de la nécessité de son projet et de l'inscription des décideurs au sein de *l'arène*.

Pour ne pas être rejetés, les porteurs et membres des dispositifs avouent mettre en avant leur expertise. Ils prennent aussi en considération la stabilité – ou non – du pouvoir politique local, les relations élus-habitants, ainsi que les projets à venir (portés ou non par la collectivité territoriale). Ceci afin d'appréhender les possibilités, les conséquences et l'acceptabilité de leur projet. Prenons un exemple pour étayer ces propos. Au moment des négociations avec la commune où nous portons l'expérimentation de rénovation collective, nous avons dû prendre en compte un événement parallèle au nôtre : la construction probable d'une déchetterie sur les hauteurs de la ville. Comment inciter une vision de développement durable qui est méliorative auprès des habitants, alors qu'une déchetterie, ayant une représentation péjorative, s'y construit ? Ce paradoxe ne permettait pas au conseil municipal de prendre position pour une collaboration avec nous à cause d'un avenir incertain. Finalement, ce projet de déchetterie n'a

pas pris forme. Toutefois, l'inquiétude liée à un risque de nuire à la qualité de vie, au paysage et à la santé des habitants a provoqué, au sein du conseil municipal, une prise de conscience de l'opportunité que nous leur présentions. Un projet global de développement durable sur la commune et de ses perspectives induites permettent de justifier l'infaisabilité de projets qui ne rentreraient pas dans ce cadre.

Il y a un autre élément à prendre en compte pour inciter les décideurs communaux à s'engager dans un projet de refonte urbaine : la capacité de la collectivité locale à investir en servant de modèle auprès de sa population. Selon le Directeur Général des Services (DGS) de Zolnes, « *Il faut emprunter, il faut oser ! C'est une nouvelle étape pour la dynamique de la ville.* » Les territoires moteurs dans la participation aux expérimentations menées au cours de cette thèse ont été des communes qui avaient totalement ou quasiment remboursé toute leur dette. Les taux pour emprunter étant actuellement bas, ils permettent d'investir plus sereinement dans les projets initiés par l'expérimentation. Par exemple, la commune de Zolnes ayant achevé un lourd projet de plusieurs décennies de requalification de la ville – enterrement de tous les câbles électriques –, peut se tourner vers un nouveau projet d'envergure. Bien entendu, l'investissement que requiert un tel projet n'est pas que financier : il est aussi humain et politique. En effet, d'autres éléments sont à considérer pour saisir une ouverture à un projet environnemental : la stabilité électorale du conseil municipal (Maire et sa liste), le parti politique de la commune ou les élections présidentielles à venir. Reprenons la ville de Zolnes. En 2016, lors des élections présidentielles, les citoyens ont voté majoritairement France Insoumise. Leur Directeur Général des Services (DGS) s'était présenté au Sénat avec la même étiquette politique. On peut supposer qu'avec un conseil communal et des habitants s'investissant et votant majoritairement pour les mêmes valeurs et représentations, la mobilisation et l'acceptation d'un projet type « ville en transition » s'en retrouvent aisées. Les habitants seront considérés, par les porteurs de cette initiative, comme plus accessibles. Dans le prolongement de cet argumentaire, une situation instable est incompatible avec une vue à long terme, ce qui tend à bloquer l'investissement des décideurs. Par exemple, une fusion de communes, tel que ce fut le cas lors d'une autre expérimentation lorraine, ne permet pas à la commune cible de se projeter vers un avenir proche, et donc de s'engager dans une démarche à moyen ou long terme.

Quoi qu'il en soit, les élus peuvent réagir de deux manières face à la proposition d'un projet expérimental : soit ils en tirent partis et prennent les risques, soit ils refusent et conservent une position passive. Ces positions peuvent être partagées auprès des élus locaux qui se confrontent lorsqu'ils se rassemblent : ces conflits rendent le territoire quasi inerte face à des

projets de développement à l'échelle intercommunale. Néanmoins, une des communes en son sein peut saisir l'opportunité d'être un laboratoire et influencer les villes avoisinantes à s'engager ensuite dans une démarche similaire.

« Lorsque des projets se concrétisent dans une ville, les autres ont tendance à réagir, car des intérêts se mobilisent pour souligner la différence ainsi créée et la réussite de villes considérées comme rivales, ou présentées comme telles. »²³²

Subséquemment, utilisateurs et décideurs deviennent moteurs dans la répliquabilité du projet initié par un dispositif de rénovation énergétique en s'appuyant sur l'effet de mimétisme. Ainsi, l'échelle la plus locale, où la proximité élus-habitants est la plus forte, semble être efficace dans leur mobilisation.

« Dans le processus de consolidation de référent de proximité, ce sont les élus (locaux) qui jouent un rôle particulièrement décisif. (...) Ils sont des acteurs centraux de la promotion de la proximité (dont ils sont perçus comme des figures « naturelles »). »²³³

L'effet de proximité crée un climat de confiance facilitant les interactions par une familiarité entre habitants et élus, ainsi qu'avec les experts intervenants. Ainsi, apparaissant aux côtés des élus, nous n'étions plus des étrangers pour les habitants. Cela a simplifié les premiers contacts durant lesquels le maire s'est placé comme médiateur entre eux et nous. J'ai pu remarquer, lors des premières visites dans les rues de la ville avec le maire, son premier adjoint et son DGS, leur proximité avec les habitants : ils s'arrêtaient pour dire bonjour, s'appelaient par leur prénom et non par le titre ou encore, se tutoyaient. Cela permet *« cette sensation de partager un monde commun (comme) une condition sine qua non du vivre ensemble démocratique à partir de laquelle l'action collective peut se construire. »²³⁴*

S'allier au maire, au DGS et au 1^{er} adjoint facilite aussi les négociations avec le conseil municipal, notamment au démarrage pour le convaincre de prendre part, en tant que laboratoire, à l'expérimentation basée sur le concept de transition. Au cours de notre présentation, les oppositions étaient restreintes par un placement stratégique autour de la table.

On peut récapituler, au regard de nos observations, le profil des décideurs des petites et moyennes communes prêts à s'engager, à être moteur dans une expérimentation tout en développant leur expertise, dans cet encadré :

²³² LE GALES P. *Le retour des villes européennes*. Op.cit., p.320

²³³ LEFEBVRE R. « Le fétichisme de la proximité », in BOURDIN A., LEFEUVRE M-P. et GERMAIN A. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris. L'Harmattan. 2006, pp.51-68 (p.65)

²³⁴ CARREL M. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Op.cit., p.145

Les élus moteurs ont toujours vécu au sein de la commune. Ils connaissent son histoire, ainsi que l'usage et la fréquentation de ses commerces et équipements par les habitants. Ils se considèrent tout aussi *profanes* que ces derniers, et sont prêts à se former avec eux pour mener un projet environnemental. Ils ont conscience de la nécessité d'être moteurs en investissant humainement et financièrement pour montrer l'exemple. Ils ont la capacité de vulgariser, de parler en tant qu'hommes de terrain ; tout en étant décideurs, en adaptant leurs discours auprès d'autres élus. Ils sont prêts à se détacher du pouvoir lors des séances de réflexion, en prenant la casquette de l'habitant. Ils sont aussi capables de répartir le pouvoir lors des décisions en s'assurant de la transparence et de la participation des habitants. Ils se tournent davantage vers une démocratie constructive. Toutes ces capacités, ces connaissances et leur positionnement dans la sphère politique leur permettent de développer une expertise sur leur territoire.

Les premières bases sont posées : les acteurs du processus de la rénovation possèdent des connaissances, des compétences et expertises complémentaires, sur lesquelles un dispositif de rénovation énergétique peut s'adosser, afin de mener une expérimentation au sein d'un laboratoire. Je vais tenter de mettre en avant ces expertises et les négociations qu'elles génèrent, à travers deux cas d'études, dont un projet de « ville en transition ».

Chapitre 7 : Des projets de transition entrant dans des cadres expérimentaux

Effectuer une recherche-action sur la rénovation énergétique des maisons individuelles, c'est l'aborder à travers plusieurs prismes. D'autant plus que cet objet non vivant est perçu différemment selon les acteurs. Nous pouvons aisément imaginer qu'il est compliqué d'envisager des actions collectives de réhabilitation au sein d'un quartier en raison du caractère privatif des logements et des profils variés de ses occupants. Alors, quels sont les outils, méthodes et leviers qui pourraient être employés pour inciter un collectif de ménages, propriétaires de maisons²³⁵, à réaliser des travaux en commun ? Il paraît cohérent de saisir, en premier lieu, les discours de ces propriétaires, utilisateurs de l'espace qu'offre leur logement, tels que le préconise ce propriétaire interrogé :

« C'est pas 17 millions de maisons individuelles, c'est 17 millions de gens qui habitent dedans quoi. Et comment ces gens sont pris en compte ? Ben, ils sont absents du discours, c'est un vrai scandale aussi, ça ! C'est sur cette base-là qu'il faut qu'on travaille. C'est à partir de ce que sont les gens, de comment ils habitent, et de comment ils ont envie que soit leur habitat dans leur environnement, il faut travailler là-dessus et pas l'inverse, pas du descendant, ça ne marche pas. C'est pour ça qu'ils flippent tous en se demandant comment on va faire avec les particuliers, mais évidemment qu'ils ne savent pas faire avec les particuliers : t'as qu'à les écouter et ils te diront comment faire. » (H, 55 ans, Sombreliu)

Bien qu'avec mon employeur et co-financeur, nous ayons considéré ce parti-pris d'écouter les usagers, nous nous sommes d'abord questionnés sur les moyens de leur conférer une place autour de la table, déjà constituée de professionnels reconnus comme experts et de décideurs politiques. Au-delà de la théorie, nous avons souhaité apporter une réponse en menant une expérimentation dans le prolongement du mouvement « ville en transition ». Nous avons formulé l'hypothèse suivante : pour maximiser l'adhésion des ménages autour de la rénovation collective, il nous faudra envisager une dimension plus large (quartier, ville) que le logement privé. D'autant qu'il nous fallait trouver des méthodes pour intégrer, dans une dimension collective, les intérêts de chacun : utilisateurs, concepteurs et décideurs. Ainsi, nous avons rédigé un projet environnemental qui repose essentiellement sur des actions collectives pour atteindre des objectifs répondants aux intérêts du triptyque. Ne connaissant

²³⁵ Que ce soit des pavillons, des maisons jumelées (deux maisons accolées) ou en bandes (plus de deux maisons accolées). Ces différentes typologies répondent à des époques de construction. Dans les lotissements, on aura tendance à observer des pavillons et des maisons jumelées. Les maisons en bandes sont caractéristiques des cités industrielles et des villages-rues.

pas au préalable les aboutissants (formes, négociations, *leaders...*), nous avons saisi l'opportunité d'avancer en partie dans le noir. Nous laissons une place à l'imprévu, tout en nous inspirant des expériences de chaque participant. Le principe de notre expérimentation n'est pas de faire un *one-shot*, c'est-à-dire une offre au « coup par coup », contrairement à une rénovation classique individuelle, mais de créer un contexte de sens, une histoire dans laquelle la réhabilitation collective est un chapitre. Reste à découvrir la part d'investissement des acteurs dans l'expérimentation, jusqu'où les intérêts personnels s'entrecroisent dans un collectif, ainsi que les formes d'expertises mobilisées et saisies pour alimenter une montée en compétences des acteurs (social, technique, politique).

À travers deux études de cas – issus des laboratoires expérimentaux, soit en cours ou interrompus –, nous aborderons la complexité d'établir une démarche expérimentale dans laquelle se rejoignent divers acteurs au sein de l'arène, vacillant entre négociations et prises de pouvoir. Soulignons que la traduction d'un phénomène entrainera des objectifs et des actions propres selon « *la manière dont il aura été défini* »²³⁶. Nous tenterons ainsi d'identifier les processus de traduction et de construction d'une définition commune d'un problème identifié par les acteurs.

A) Une démarche d'expérimentation et de transition : risques et dérives

En rénovant globalement sa maison, le propriétaire marque un changement au sein de son cycle de vie, mais aussi dans sa visibilité au sein du quartier. En effet, la maison s'inscrit dans un lieu de vie et y est intimement liée, tel que nous le verrons en partie IV. Elle est l'une des pièces d'un quartier qui appelle, lors d'une réhabilitation, à (re)penser l'environnement qui l'entoure. Entre espaces publics (relevant des politiques publiques) et espaces privés (relevant des propriétaires), nous avons inscrit un parcours de « ville en transition » mobilisant ces deux parties prenantes. Nous avons émis l'hypothèse que notre démarche est « *de nature à susciter d'autres projets et ainsi, à enclencher un cycle positif de transformation sociale dans des quartiers où tout espoir semblait perdu.* »²³⁷

Avant tout, il me semble essentiel de fournir davantage de précisions sur cette démarche d'expérimentation et de transition, avec ses risques et ses dérives. J'aborderai ensuite l'étude

²³⁶ CROZIER M. & FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Op.cit., p.364

²³⁷ FAVREAU L. & LEVESQUE B. *Développement économique communautaire*. Op.cit., p.61

de cas lorrain, en guise d'éclaircissement, sur l'influence des éléments internes et externes au laboratoire provoquant sa fermeture.

1) *Une réflexion sur la notion de transition.*

Le terme de *transition* (écologique, énergétique...) est mobilisé par plusieurs acteurs, notamment dans le monde scientifique et politique. Il tend à supplanter l'expression de développement durable, tel que le constatent des chercheurs du réseau d'Approches Critiques du Développement Durable (ACDD)²³⁸. Appuyons qu'avant 2017, le « Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire » se dénommait le « Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ». Nous n'avons plus affaire seulement à l'écologie, à l'énergie et au développement, mais à un *mouvement*, à un « *passage d'un état, d'une situation, d'une idée à une autre* »²³⁹. Rattaché à la notion de *solidarité*, ce mouvement se veut collectif. Or, comment est pensée cette transition et comment est-elle mise en œuvre ? Nous faisons l'hypothèse que « *l'environnement est culturellement marqué. À ce titre, il est porteur de significations qui constituent une partie importante des actions qu'entreprend l'individu.* »²⁴⁰ Si on considère cette affirmation, alors un projet de *transition* fait appel à un changement de l'environnement au sein de l'espace étudié. Modifier ce dernier serait donc lui donner un nouveau sens dans lequel d'autres pratiques s'exerceraient. Néanmoins, dans ce mouvement de transition, le sociologue peut se demander si de nouvelles pratiques y sont réellement associées ou si ce n'est pas une reconnaissance de pratiques existantes des usagers par les décideurs et concepteurs. Les usagers prenant place dans un projet de « ville en transition » émettent leur proposition sur la base de leurs expériences. En d'autres termes, ils transposent leur vécu au sein d'un environnement qui possède déjà une histoire, une identité. Pour saisir la compatibilité ou la fracture que la transposition entraîne, les acteurs prenant place dans ce changement considèrent que « *sans le recul de l'histoire, sans la décantation des événements, il est difficile de dégager les significations d'une expérience plus encore que d'une action organisée.* »²⁴¹

²³⁸ *Habiter la transition. Les mobilités transfrontalières : un catalyseur des territoires locaux en transition ?* Réseau Approches Critiques du Développement Durable (ACDD). 5^{ème} journée de l'atelier Cycle écologie des pratiques et place des collectifs. 13 novembre 2018. Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LaSA), Besançon.

²³⁹ Définition issue du dictionnaire Larousse.

²⁴⁰ MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement.* Op.cit., p.12

²⁴¹ DUBET F. *La galère – jeunes en survie.* Op.cit., p.50-51

La transition aurait un lien avec le report et l'appropriation de pratiques existantes d'un espace à un autre. Elle ne peut se réaliser qu'en prenant appui sur des éléments passés et sur un constat de la situation présente. Ainsi, au lieu de s'inspirer d'histoires mondialisées de futurs catastrophiques relayées dans les médias, un projet de transition s'appuiera sur des acteurs qui rapportent des histoires locales auxquelles ils s'identifient. Au cœur d'un projet de « ville en transition », les habitants et les élus ne retracent plus seulement leurs histoires et les pratiques exercées dans la ville : pour établir un présent à venir, ils formulent de nouvelles histoires, un imaginaire collectif conçu à travers une co-construction commune d'une vision d'avenir. Cette vision commune établit ainsi un contexte de sens et une politique locale. Nous sommes partis de l'hypothèse que :

« La prise de conscience d'un objectif politique local commun a donc, dans cette perspective, un impact sur la création de liens sociaux et la construction d'une appartenance commune à un territoire. »²⁴²

Le fondement d'un projet de « ville en transition », tel qu'on le conçoit, s'inscrit dans un long terme et multiplie les thématiques du champ environnemental, énergétique, urbain, car nous pensons, en réponse à Bidart que :

« La multiplication des activités partagées a entraîné la singularisation d'une relation, qui a été ensuite connectée à d'autres relations sur la base d'un point commun, l'ensemble évoluant maintenant dans d'autres contextes et formant un petit cercle social. »²⁴³

Multiplier les contextes atténue les risques de relations dormantes, qui peuvent être le cas d'outils mobilisateurs d'un collectif de ménages sur le champ énergétique. Prenons par exemple, l'outil « Familles à Énergie Positive », concours par équipe d'économie d'énergie sur la période de chauffe. Malgré la création de liens par des rencontres mensuelles et la convivialité citée par les participants, l'outil s'inscrit dans un court terme centré sur une thématique (éco-gestes), ce qui laisse peu de place au développement de liens hors contexte et à leur durabilité. En prenant conscience de l'importance temporelle et pluri-thématique d'une expérimentation basée sur une notion de transition, nous avons impulsé auprès des élus et habitants zolnois, la construction d'une vision urbanistique et écologique s'étalant jusqu'en 2030. D'ailleurs, cette temporalité s'est inscrite dans l'expérimentation : « Zolnes, vers la transition 2030 ».

²⁴² SALZBRUNN M. « Faire et défaire le voisinage : les fêtes de quartier comme reflet des relations sociales et culturelles », in RAINHORN J. & TERRIER D. *Etranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIIIème siècle*. Rennes. PU Rennes. 2010, pp.133-149 (p.135)

²⁴³ BIDART C., DEGENNE A. & GROSSETTI M. *La vie en réseau – Dynamique des relations sociales*. Paris. PU de France. Le Lien Social. 2011 (p.101)

Un projet de *transition*, comme nous l’entendons – Ecotransvert et moi-même –, questionne les espaces dans leurs usages, dans les relations qu’ils suscitent et les représentations qu’en ont les acteurs. Prenons un quartier. En se basant sur un cadastre, on peut distinguer les espaces publics des espaces privés. Néanmoins, les frontières entre les deux peuvent être floues, entraînant l’apparition d’un autre espace, dit intermédiaire. Celui-ci n’est visible qu’en observant les pratiques qui s’y exercent et les interactions qui s’y déploient – lieu de socialisation, lieu d’intervention, lieu de relégation, etc.

« Les espaces intermédiaires accueillent ainsi une juxtaposition d’univers sociaux partiellement invisibles et perméables les uns aux autres. L’espace commun se distribue ainsi en différents espaces qui s’emboîtent les uns dans les autres en référence à des « mondes » distincts. »²⁴⁴

Un projet de « ville en transition » se concentre et agit sur ces espaces intermédiaires, composés entre deux espaces – privé et public. Ils sollicitent donc des prises de décision communes entre les décideurs politiques locaux et les habitants. Ainsi, en citant Zélem, ces territoires :

« fonctionnent comme de véritables laboratoires d’initiatives. (...) Ils font la démonstration qu’il n’y a pas une, mais des solutions. Ils confirment par ailleurs que plus les projets sont en proximité des usagers, plus ces derniers se sentent concernés et participent à la dynamique. »²⁴⁵

Permettre aux habitants de devenir des acteurs reconnus dans un mouvement de transition au sein de la ville accroît l’acceptation et l’appropriation majoritaire – même silencieuse – des changements initiés dans ces espaces par une minorité de participants actifs.

Le projet de « ville en transition » proposé à la commune de Zolnes s’est établi avec deux parties prenantes (élus et habitants) formant un collectif qui planifie, organise et réfléchit sur le devenir de leur commune. En ouvrant ses portes à l’ensemble des habitants, ce projet peut inclure une population intergénérationnelle. Nous pensons que cet aspect a son importance dans les communes ayant une histoire, une étiquette, une identité attachée à un mode de vie et d’habiter de l’époque industrielle. En effet, on constate – sur nos terrains – une scission entre les *anciens* qui ont perdu leur repère à la fermeture des structures liées à l’activité industrielle (mines, usine, coopérative...) et se raccrochent à la nostalgie du *c’était mieux avant* ; et les *jeunes* qui s’enferment dans ce passé ou essaient de composer avec celui-ci. Ces derniers peuvent être des enfants de ces *anciens* : partis faire leurs études ailleurs, certains d’entre eux

²⁴⁴ BOUBEKER A. « L’espace commun, un passage vers la ville et la citoyenneté », in HAUMONT B. & MOREL A. *La société des voisins*. Paris. La Maison des sciences de l’homme. 2005, pp.255-272 (p.261)

²⁴⁵ ZELEM M-C. « Préface », in SCARWELL H-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Op.cit., pp.13-16 (p.15)

reviennent pour être proches de leur famille. Ils aspirent à retrouver l'essence de leur jeunesse (souvent pour leurs propres enfants), leurs racines (dans l'historicité des parents, grands-parents) et du lien social. Or, il y a un rejet du passé dans la pratique et une désillusion face à la situation réelle. On peut souligner que de nombreuses maisons dans la cité de Zolnes sont inadaptées au vieillissement et aux modes d'habiter actuels. En ne trouvant pas ou peu d'attache, ces espaces deviennent ainsi transitoires, avec un risque d'un faible dynamisme. Finalement, ces deux générations, l'une comme l'autre, ne se reconnaissent plus dans une identité floutée entre un avenir incertain et un passé prospère répondant à un groupe social majoritaire. Nous pensons que c'est par le biais de plusieurs rencontres entre ces deux générations, d'une redynamisation au sein de ville, que pourra se construire une identité commune. Celle-ci correspondrait à une vision méliorative du futur de leur commune avec des actions qu'ils tenteront de mettre en œuvre collectivement. Résider dans une cité en transition, ce n'est donc plus vivre dans une cité ouvrière. C'est en changer l'image, l'identité, les modes d'habiter et de gouverner la ville.

De plus, les liens formés par les actions collectives induisent un attachement au quartier, avec une réduction des risques de mobilité des ménages. En cela, un projet de « ville en transition » peut être interprété comme un projet de résilience communautaire dans les quartiers anciens, où

*« connaître ses voisins, s'enraciner dans un lieu auquel on s'identifie, développer des pratiques d'entraide, fréquenter des lieux de sociabilité dans le quartier : voici en fait la recette « infallible » de la création du sens civique, générateur des solidarités collectives. »*²⁴⁶

Exercer un effet de résilience, c'est lutter contre un étalement urbain qui fragilise au fur et à mesure les quartiers les plus anciens. En effet, lors de nouvelles constructions, notamment de quartiers comme un lotissement, c'est toute une ville qui est impactée.

*« La valeur immobilière et sociale de ces logements a en outre évolué au fil du temps, chaque nouvelle vague de constructions contribuant à déclasser ou à reclasser les précédentes, et du fait du vieillissement inégal des constructions. »*²⁴⁷

Les ménages les plus aisés ont tendance à fuir vers le nouveau quartier adjacent répondant à une promotion sociale. Les commerces désertent aussi ces espaces obligeant les ménages à quitter ces quartiers pour leurs achats, appauvrissant d'autant plus les liens sociaux qui se

²⁴⁶ CHARBONNEAU J. & MOLGAT M. « Jeunesse et expériences et de la proximité », in BOURDIN A., LEFEUVRE M-P et GERMAIN A., *La proximité. Construction politique et expérience sociale*. Op.cit., pp. 159-177 (p.162)

²⁴⁷ CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y. *La France des « petit-moyens », Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Op.cit., p.36

formalisent dans ces lieux. Ces constats induisent une réflexion selon laquelle l'étalement urbain détruirait des liens sociaux établis ; alors qu'une refonte des quartiers existants renforcerait ou créerait des liens.

La démarche expérimentale basée sur un mouvement de « ville en transition » – telle que nous la percevons et qui fut exprimée ci-dessus – est incertaine. Tout au long de sa construction, elle nous a conduits à percevoir les risques et les contraintes qu'elle amène au sein d'une commune anciennement industrialisée.

2) Pallier les risques de l'expérimentation : convaincre pour construire un laboratoire local.

« Dans tous les cas, le contexte d'urgence est sans conteste propice à la R&D [Recherche et Développement] et aux projets innovants. »²⁴⁸

C'est dans ce cadre que les quatre dispositifs « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE) étudiés agissent – ainsi que nous le constaterons dans la partie suivante. En tant qu'outil au service du territoire, ils se veulent incitateurs de projets de transition. Propres à chacun, ils mènent des actions collectives et plurielles pour améliorer énergétiquement, socialement et économiquement les territoires au sein de leur périmètre. Ils ciblent la massification de la rénovation énergétique chez les propriétaires de maison individuelle en testant de nouveaux outils – techniques, sociaux, économiques, politiques. Pour les mettre en œuvre, ils entrent dans un cadre de « recherche-action » par l'expérimentation. En prenant appui sur Bratianu et Bouchardy, on peut rapprocher la pratique d'une expérimentation à l'innovation, soit

« comme la mise en œuvre d'un produit, d'un service, d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode ou pratique dans une organisation, l'innovation implique inéluctablement des aménagements, des ruptures dans les règles ou routines, des codes et conventions, pour faire apparaître de nouveaux procédés, conforter certains acteurs, en déstabiliser d'autres. »²⁴⁹

Expérimenter, c'est ouvrir une *boîte noire*. C'est faire face à l'incertitude et aux méfiances. C'est d'autant plus le cas lorsque l'une des thématiques dans l'expérimentation souffre d'une représentation négative, comme les énergies renouvelables. En effet, selon l'ancien directeur de CIVACOM, les propriétaires « ont tous été plus ou moins abîmés par les marchands de

²⁴⁸ ZELEM M-C. *Économies d'énergie : le bâtiment confronté à ses occupants*. Op.cit.

²⁴⁹ BRATIANU C. et BOUCHARDY I. *Organisations : entre innovations et normes*, Sciences de la société [En ligne], 81 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2010. Lien : <http://journals.openedition.org/sds/815>

solaires, par les marchands de ceci, par les marchands de cela, des promesses à la con qui ne sont jamais tenues. »

Expérimenter, c'est aussi s'appuyer sur un savoir local, avec des allers-retours entre concepteurs et utilisateurs. Il n'y a pas d'échecs dans une expérimentation, seulement des apprentissages. C'est un processus collectif et participatif qui grandit dans un laboratoire et s'appuie

« sur des dynamiques d'apprentissage culturel et professionnel entre leurs participants. Il est pratiquement impossible en effet de concevoir la participation directe et souvent quasi bénévole à toutes sortes de structures expérimentales, sans y bâtir une perspective d'évolution et de reconnaissance professionnelle et sociale. »²⁵⁰

Vivre une expérimentation, c'est la vivre collectivement. C'est accepter la présence d'angles morts dans les actions entreprises et les incertitudes sur les intérêts des participants à y prendre part.

« Ce qui manipule les acteurs est inconnu de tous, y compris des chercheurs en sciences sociales. C'est même la raison pour laquelle il existe une République, un monde commun encore à venir : nous ignorons les conséquences collectives de nos actions. Nous sommes intriqués par des relations risquées dont les tenants et les aboutissants provisoires doivent faire l'objet d'une constante représentation. »²⁵¹

Au démarrage, même si les intervenants sont connus, les participants ne le sont pas, ainsi que leur motivation à s'engager dans un projet collectif. L'arène de départ dans une expérimentation est vouée à évoluer au fil du temps – ce qui était recherché au cours de l'expérimentation à Zolnes. Autrement dit, la place des acteurs au sein de l'arène est cyclique. Elle change selon l'appropriation du projet et la montée en connaissance des habitants et élus locaux.

Dans une expérimentation, ce qui importe est le chemin parcouru, qui contribue à une reproductibilité – et non pas les résultats en soi qui seront propres à l'environnement de l'expérimentation. Ainsi, en reprenant Latour :

« L'expérience, en effet, l'étymologie l'atteste assez bien, consiste à « passer à travers » une épreuve et à en « sortir » pour en tirer des leçons. Elle offre donc un intermédiaire entre le savoir et l'ignorance. Elle se définit, non par la connaissance dont on dispose au départ, mais par la qualité de la trajectoire d'apprentissage qui a permis de passer à travers une épreuve et d'en savoir un peu plus. (...) Une mauvaise expérience n'est pas celle qui échoue, mais celle

²⁵⁰ LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.* Op.cit., p.296

²⁵¹ LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie.* Op.cit., p.296-297

dont on n'a tiré nulle leçon pour préparer l'expérience suivante. Une bonne expérience n'est pas celle qui offre un savoir définit, mais celle qui a permis de dessiner le chemin d'épreuves par lequel il va falloir passer de façon à ce que l'itération suivante ne s'accomplisse pas en vain. »²⁵²

Si l'on avait choisi de suivre l'indicateur de base au projet – rénover 15 maisons mitoyennes dans une cité industrielle – on aurait soit prospecté des communes ayant ce patrimoine et le dessein d'investir dans leur parc immobilier, soit organisé des réunions publiques pour faire de la *chasse aux dossiers*. Loin de là notre volonté. Ces pratiques existantes mobilisent des propriétaires déjà engagés dans une réflexion poussée, et donc une minorité. Il n'y a rien d'innovant – d'expérimental – à entrer dans ce schéma. À partir des constats issus de l'observation et de l'analyse du parcours des dispositifs étudiés, nous avons renégocié avec la Région les moyens (techniques, sociaux, financiers et administratifs) d'atteindre les objectifs inscrits sur le projet initial. Ainsi, nous avons obtenu leur autorisation d'entrer dans un champ expérimental, de tester une approche plus étendue que celle centrée sur le logement, malgré les risques temporels. En effet, un projet dans le champ du développement durable est à prévoir sur le long terme. Ce qui coïncide rarement avec les recommandations données par les scientifiques et les politiques publiques. Inhérents à toute expérimentation, l'environnement et le développement durable constituent :

« un domaine dans lequel le décalage entre le monde cognitif et le monde réel est important : si les scientifiques identifient bien les problèmes et leurs conséquences éventuelles, leurs recommandations pour y remédier se heurtent aux réalités du monde économique et politique, qui n'ont pas les mêmes priorités d'action, ni les mêmes contraintes temporelles. »²⁵³

Les politiques publiques, étant régies par des contraintes temporelles – telles que les élections – et priorisant leurs actions en affectant des enveloppes budgétaires par secteurs, limitent les projets expérimentaux.

Néanmoins, quand le financement est octroyé, la structure portant l'expérimentation va consulter des villes et tenter d'en convaincre ses élus pour y installer le laboratoire. Pour diminuer les incertitudes et pallier les potentielles ripostes, le dispositif s'appuie sur plusieurs arguments. Il met en avant les retombées positives pour le territoire : création d'emplois locaux, montée en compétence des entreprises, augmentation du niveau de vie de leur population, tourisme vert, etc. La valorisation du patrimoine local et l'attractivité au sein de

²⁵² Ibid., p.259

²⁵³ LEVEQUE C. « Recherche et Développement Durable : l'utopie d'une approche systémique ? », in VILLALBA B. *Appropriations du Développement Durable. Emergences, diffusions, traductions*. Op.cit., pp.123-144 (p.140)

leur territoire avec une image méliorative intéressent les communes en déprise économique – fort taux de RSA – et en perte de population – de nombreux logements vacants.

L'autre argument que le porteur de l'expérimentation peut citer est une dynamisation du territoire comportant deux échelles. D'abord externe, où l'expérimentation devient une vitrine gratifiante. Elle apporte une meilleure visibilité et une attractivité en présentant la ville ou le quartier comme propre et à faible émission de CO₂. Puis interne, où la population a l'occasion de développer des actions collectives et de participer au dynamisme de la ville. D'ailleurs, si la population est satisfaite, l'élus et son conseil assurent leur réélection. En tant que gestionnaire d'une ville, il incombe aux élus locaux de saisir ces dimensions et d'y répondre du mieux qu'ils le peuvent. Ainsi, pour assurer leur soutien, les porteurs et membres des dispositifs jouent souvent le rôle de personnes rassurantes, de *tiers-de-confiance*²⁵⁴, au sein du laboratoire expérimental. Ils s'assurent que les décideurs acceptent d'y prendre part et ne relâchent pas leur soutien à la moindre difficulté. C'est une relation qui s'entretient dans la durée, de manière constante, afin d'éviter les non-dits et les risques de conflits latents. En effet, une des leçons acquises lors des prémices de l'expérimentation zolnoise est la nécessité d'une transparence dans la communication et dans les prises de décision entre les décideurs et le porteur de l'expérimentation. Avec Ecotransvert, nous avons approché la commune de Zolnes dans le cadre de deux projets : un qui entrait dans un programme européen (Ökorenov) avec la réhabilitation de leur gare ; et, un autre issu d'OCRE concernant la massification de la rénovation énergétique collective chez les privés – qui n'était pas encore formulé comme un projet de transition. Bien qu'ouvert à ces deux projets présentés comme complémentaires, nous apprenons quelque temps après leur accord, par l'intermédiaire du Directeur Général des Services (DGS), que le conseil communal souhaite se retirer des projets : la reconversion de leur gare n'est plus une priorité. En se retirant d'un projet – européen –, le conseil communal en faisait de même avec celui d'OCRE, car pour lui, ces deux projets n'étaient pas seulement complémentaires, mais reliés l'un à l'autre. Ce qui nous révèle à ce moment précis, l'importance d'une communication claire d'un projet à un autre à un public qui s'avérait profane. Néanmoins, pour comprendre les raisons de cet abandon, une réunion a eu lieu entre le DGS, l'élus et les membres d'Ecotransvert, ainsi que la représentante de la commune de Differdange inscrite dans le projet européen. Cette dernière a agi comme acteur-ressource, ayant déjà la confiance des élus communaux – que nous n'avions pas encore – par sa proximité avec eux dans le cadre de projets transfrontaliers entre les deux communes. C'est

²⁵⁴ Cette notion est approfondie en partie III, au chapitre 10.

d'ailleurs en s'appuyant sur elle et dans un rôle d'influence que fut avancée la raison réelle de leur soudain retrait : « *le problème, c'est que c'est trop compliqué et ça va prendre trop de temps à rénover cette gare, devoir gérer les formations, la déchetterie, etc.* » (Elu, homme). Cette crainte (durée, rôle, ...) n'était pas irrationnelle et ce fut notre rôle, en s'appuyant sur notre expertise, d'avancer les arguments pour l'atténuer. Finalement, la commune s'est réinscrite dans le projet européen. Néanmoins, pour sécuriser le projet issu d'OCRE – dans le cas où le projet européen n'était pas sélectionné – nous l'avons distingué du premier, en validant auprès du conseil communal leur engagement. Soulignons que pour réaliser des actions au sein d'une commune, les dispositifs ont besoin, au-delà du maire, d'un accord du conseil communal. De notre côté, pour maximiser un vote positif du conseil, le projet a été présenté avec le soutien d'une entité institutionnelle hiérarchiquement supérieure (la Région), constituant une plus-value dans *l'arène*, comme a pu le souligner le DGS de Zolnes : « *c'est très bien que la Région et le Département soient là. Ça rassure* ». À l'image de la représentante de la commune luxembourgeoise, la confiance octroyée par les décideurs envers ces acteurs reconnus s'est transmise par médiation à la structure porteuse de l'expérimentation. Et il en fut ainsi pour tous les dispositifs étudiés lors la phase d'intéressement de leur expérimentation.

Avant de présenter plus en détail l'expérimentation de « Zolnes, vers la transition 2030 », nous observerons comment certains des ingrédients cités dans une démarche expérimentale manquaient dans un projet qui s'est arrêté.

3) Chronique d'une expérimentation qui échoue dans une commune lorraine.

L'expérimentation de la réhabilitation d'un quartier lorrain, présentée ici, a pris fin à *petit feu* au cours du déroulement de la thèse. Alors que j'ai fait partie des membres initiateurs de la démarche à Zolnes, je suis intervenue dans celle-ci comme invitée par un des dispositifs étudiés. Ne possédant pas les autorisations des acteurs qui ont pris part à cette expérimentation, celle-ci est totalement anonymisée. Pour citer les acteurs et leur rôle dans ce projet, je nommerai leur statut professionnel.

En septembre 2016, à l'occasion d'un projet d'écoquartier, une commune lorraine a fait part de sa volonté de réhabiliter les rues adjacentes. Elle a fait appel à des conseillers en

architecture, urbanisme, aménagement paysager et au dispositif énergétique présent sur son territoire – pour la question thermique et l'énergie. Le problème principal énoncé par la commune est la présence d'anciennes habitations dégradées (façades) qui jouxtent les nouveaux logements de l'écoquartier. Selon un technicien de la commune en charge de l'écoquartier : « *Les gens ne voudront pas habiter des logements neufs avec une vue pareille.* »

En nous invitant, les techniciens de la commune nous communiquent leurs attentes, au regard de l'amélioration du cadre de vie global par un embellissement des façades et des jardins. Ils souhaitent étendre les nouveaux aménagements urbains à l'ancienne cité ouvrière pour assurer la continuité des espaces publics et privés. Pour atteindre cet objectif, la commune a fait appel aux acteurs – avec chacun leur expertise – cités ci-dessus. Le dispositif énergétique a saisi l'opportunité d'allier l'embellissement des façades à la rénovation globale et performante, soit d'effectuer des travaux dits embarqués. Autrement dit, pour le dispositif, au lieu de faire une simple opération de ravalement de façade, il serait plus judicieux d'informer et d'inciter les propriétaires à rénover thermiquement. Cependant, le dispositif ne pouvait pas intervenir directement, car la commune ne faisait pas partie du périmètre d'action auquel il est rattaché. Il a donc dû trouver une parade. Ce fut le cas via sa conseillère info énergie, employée par la structure, mais possédant un périmètre d'intervention plus large. Cette dernière a pris part à ce projet en tant que conseillère en énergie et porte-parole du dispositif. De mon côté, j'ai été sollicitée par son *leader*. Il savait – via l'agent régional en charge des OCRE et moi-même – que je travaillais sur le même type d'habitat industriel et qu'une opportunité de rénovations collectives y était envisageable. Avec notre expertise commune, nous avions dans l'idée de suggérer à la ville d'entrer dans une démarche expérimentale à travers la mobilisation des propriétaires. Néanmoins, nous n'étions pas les seuls dans l'arène, et donc pas les seuls à proposer une démarche spécialisée dans nos domaines d'expertises.

La première réunion avec la commune a donné lieu à une visite du quartier. Cela nous permettait un aperçu plus concret, visuel des problèmes rencontrés et exposés par les techniciens de la commune. Chaque professionnel présent observait ces logements et l'environnement avec un œil attaché à son expertise – architecturale, thermique, paysagère et usagère, avant de proposer un déroulé et des actions en lien avec leurs compétences.

Selon les propos d'un technicien de la commune, les habitants du quartier sont âgés. Ce sont d'anciens ouvriers et ouvrières qui ont racheté leur logement à la fermeture de l'usine. Ce technicien nous soulignait que, durant les phases de concertation de l'écoquartier, certains résidents ont répondu présents, voire y ont contribué en faisant quelques propositions

d'aménagement. Ces réunions, plutôt axées sur l'information, sont une obligation légale des communes qui réalisent un projet urbain d'envergure. Au vu de leur fierté quant à cette mobilisation, nous – la conseillère info énergie et moi-même – leur avons proposé de la réitérer. Or, les techniciens communaux devinrent méfiants en étayant leurs discours sur le caractère exceptionnel de cette participation. Ils jugeaient notre proposition, reposant sur l'expérimentation d'un process que j'ai formulé en m'appuyant sur l'outil « Familles à Énergie Positive », quasi inopérante. Pour l'un des techniciens de la commune, ces habitants sont très individualistes et n'entretiennent pas de relations de voisinage. Ils correspondraient à une communauté dite anomique où « *les résidents ne sont impliqués d'aucune manière et les individus sont isolés et anonymes.* »²⁵⁵

Quoiqu'il en soit, un évènement – imprévu pour nous – n'aurait pas permis de tester le process : avec la fusion des intercommunalités, en janvier 2017, le maire était indisponible. La réunion publique lançant officiellement l'expérimentation fut reportée à début mars, soit vers la fin de la période de chauffe, rendant inopérant l'outil. Les techniciens et élus, pessimistes sur cette proposition, nous ont contraints à leur en proposer une nouvelle. Afin de diminuer la crainte d'une faible mobilisation des habitants, ressentie par les employés communaux, nous leur avons suggéré une série d'ateliers thématiques de *sensibilisation*. Ce terme était mieux accueilli par les techniciens que celui de *participation active*, ou de *co-construction*. Pour la conseillère info énergie et moi-même, l'objectif de mobilisation restait le même. Nous changions juste le parcours pour y parvenir, ainsi que les termes employés. De plus, les thématiques reliaient les expertises des autres acteurs de l'arène, afin de les incorporer aux ateliers, et les faire adhérer à nos propositions d'actions. Ces ateliers programmés, intitulés « Apéro Énergie », ont aussi été conçus pour instaurer dès le démarrage une confiance mutuelle, se séparer des présomptions et créer du lien social entre habitants et techniciens communaux. Cela nous permettait de discuter avec les ménages du quartier à propos de leurs intérêts, besoins et contraintes. Par un effet d'entonnoir, ces ateliers devaient se concentrer de plus en plus vers des aspects concrets alliant le cadre urbain et les logements. Par exemple, une promenade dans le quartier avec une caméra thermique était prévue, en lien avec l'étude patrimoniale des architectes. Avec la conseillère info énergie, nous avons mis en avant ces arguments dans les négociations avec les autres concepteurs de l'expérimentation. Ces ateliers ont été acceptés, sous certaines conditions. L'un des compromis a été l'obligation de compléter les aspects qualitatifs par des données quantitatives jugées plus tangibles pour les

²⁵⁵ MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Op.cit., p.100

techniciens de la commune, mais aussi pour les architectes. Pour donner suite à leur demande, j'ai créé un court questionnaire qu'un technicien de la commune a transmis via du porte-à-porte. Le retour a été très faible (10%). Précisons que le questionnaire était très orienté sur les travaux au sein des logements et n'apportait pas une vue globale du projet (à l'échelle du quartier), laissant peu de marge et d'intérêts pour un ménage qui ne se sentait pas concerné. On peut d'ailleurs davantage parler de fiches de renseignements que de questionnaires. Les participants au premier atelier furent tout aussi faibles – quatre habitants. À la suite de ces deux constats et sans connaître les raisons de cet absentéisme, la commune a décidé de ne pas enclencher les autres ateliers. Parallèlement, la commune avait reçu l'étude patrimoniale des architectes. Ces derniers préconisaient des visites individuelles, en se concentrant sur la préservation du patrimoine, et non pas sur une démarche collective et thermique. Il faut comprendre qu'afin de préserver les aspects architecturaux du bâtiment, l'isolation ne peut être réalisée par l'extérieur – et doit, donc, être faite par l'intérieur. L'argument de travaux embarqués échouait en séparant le poste thermique du poste esthétique, contraignant un ménage qui souhaite isoler et refaire sa façade à choisir entre les deux.

En remettant en cause les aspects collectifs et thermiques de la démarche expérimentale, c'est par prolongement, nos rôles – la conseillère info énergie et moi-même – au sein de l'arène qui furent déconsidérés. Si nous souhaitions garder notre place, il nous fallait revenir dans la course en prenant appui sur divers éléments. Par exemple, la conseillère info énergie a rappelé l'obligation d'isoler thermiquement en même temps qu'un ravalement de façade. Pour ma part, c'est l'absence d'une continuité des ateliers annoncés au cours de la réunion publique de lancement et signalée par les habitants en mairie, qui m'a permis de garder une place dans ce projet. À contrario, l'expert paysager n'y trouvait plus sa place, et à la suite de sa démission dans sa structure, il n'a pas été remplacé.

En juin 2017, les architectes ont fait un compte-rendu des visites individuelles auprès de cinq ménages. Ils ont constaté que : « *les personnes rencontrées n'ont aucune connaissance sur ce qui est de « l'isolation » et ne savent pas à qui s'adresser.* » Cette carence de culture énergétique et thermique constatée comme un potentiel obstacle à l'expérimentation, a redéplacé le curseur des techniciens de la commune sur l'aspect d'une démarche de sensibilisation. Afin de ne pas émettre d'opposition avec les tenants de l'arène – soit la coalition architectes et techniciens – nous leur avons proposé de s'appuyer sur ces personnes rencontrées, les rassembler afin de déterminer un projet commun basé sur le leur et espérer, ensuite, une influence auprès des autres habitants. En d'autres termes, inclure ces cinq ménages, utilisateurs de la démarche en cours, au sein du cercle de concepteurs, pour en

devenir des utilisateurs-concepteurs. Cette nouvelle orientation fut acceptée par les architectes, beaucoup moins par les techniciens qui ont vu leurs craintes ressurgir : perdre le contrôle de l'arène, rencontrer de l'opposition, créer et tester de nouvelles méthodes avec ses risques... J'ai observé que la plus grande appréhension des techniciens est apparue lorsqu'il n'y avait plus de conflits entre experts, c'est-à-dire lorsque nos places et rôles étaient clairs pour chacun et reconnus par tous. Cette cohésion des experts remettait en cause aussi la place des techniciens communaux : assurer leur rôle de décideurs dans l'arène. Ainsi, pour se rassurer, se protéger – se sentir moins seuls – et prendre position – ce que nous attendions pour avancer dans l'expérimentation – ils ont invité un représentant de la Région, dans le but qu'une institution publique valide l'orientation et son soutien politique et financier à ce projet. Malgré tout, au fur et à mesure des discussions, je percevais la flamme de cette expérimentation s'éteindre. Les techniciens communaux y ont mis fin en nous signalant qu'ils allaient prendre le temps de la réflexion en interne pour se positionner. Depuis cette réunion de décembre 2017, je n'ai plus eu de retour.

Régulièrement, l'échec d'un projet faisant appel aux actions des habitants est imputé aux habitants eux-mêmes, à leur manque d'expertise et de mobilisation. C'est une des conclusions que l'on pourrait tirer de cette expérience. Or, certains habitants étaient tout de même demandeurs, et l'observation des autres dispositifs prouve que la part de participants actifs est toujours minime dans ce type de mobilisation qui reste provoquée par le « haut » (institutions publiques et experts). On constate, à travers cette étude de cas, que les employés et élus de la commune ont leur part de responsabilité dans l'arrêt de cette expérimentation qui a demeuré à l'état quasi embryonnaire.

Nous n'avons rencontré que deux techniciens communaux et le maire – bien que ce dernier ne prît pas part aux débats dans l'arène. Nous n'avons jamais été informées d'une quelconque décision ; ou du moins d'une consultation du projet auprès du conseil municipal. Sans capitaine à la barre ou un équipage solide, le navire dérive. L'engagement communal était faible et les prises de décisions hasardeuses. Néanmoins, que pouvons-nous donc encore retenir de cette expérimentation ?

En premier lieu, prenons les interactions entre les experts au sein de l'arène où ce collectif a eu de fortes difficultés à se souder pour conduire une démarche commune. La première cause est liée à des représentations distinctes, induisant des conceptions diverses, souvent incompatibles. Certains se connaissent dans ce collectif sans pour autant avoir déjà travaillé ensemble. Il aurait été cohérent qu'ils apprennent à se connaître. Or, en dehors des réunions organisées par la commune, ce groupe émergent ne se consultait quasiment pas. Autrement

dit, les experts ne se voyaient qu'au sein de l'arène, dans des temps de négociations. Chacun mettait en avant sa démarche et son expertise pour répondre au problème identifié par la commune. En arrivant sur ce projet initié par celle-ci, nous – les experts intervenants – étions vierges de toute information. Aussi avons-nous cerné individuellement les besoins selon nos savoirs et compétences. On peut souligner que c'est régulièrement une vision techniciste qui l'emporte sur les sciences humaines, dès lors qu'on approche le cadre du bâtiment. Par exemple dans nos ateliers, avec la conseillère info énergie, nous souhaitions aborder l'isolation par l'extérieur. Les architectes, à l'encontre de cette méthode en appuyant sur le risque de perdre une qualité patrimoniale, ont convaincu les techniciens de la commune d'éviter d'aborder ce sujet dans les ateliers. De même, ces derniers avaient aussi leur propre vision du quartier et ne souhaitaient pas laisser l'entière responsabilité des choix aux propriétaires concernant leur façade. Alors que nous étions sur un schéma participatif, incluant les ménages, en précisant que c'est avant tout leur maison, les techniciens et architectes n'étaient pas de cet avis. En effet, pour eux, l'extérieur de la maison n'est pas propre aux propriétaires, mais concerne le cadre urbain, et donc, le cadre public. En complément de ces visions différentes, voire opposées sur l'orientation de l'expérimentation, des intérêts propres – professionnels – dominaient l'intérêt commun. L'architecte a réussi à négocier son diagnostic sur le bâti patrimonial et a su se positionner comme référent dans ce projet. La prise de pouvoir par cet acteur était motivée par sa trajectoire professionnelle – il souhaitait démissionner de sa structure pour ouvrir son Bureau d'Étude Technique (BET). En sachant que l'étape suivante de ce diagnostic serait un accompagnement dans la conception par un maître d'œuvre, qu'il pourrait assurer en tant que BET, on peut comprendre son intérêt à assurer sa place.

Les techniciens communaux en charge de ce projet et porte-parole des élus acceptaient toutes nos propositions, parfois contradictoires, avant de se rétracter. Ils nous répétaient régulièrement : « *c'est à vous de nous dire, nous on ne comprend rien, on n'est pas des experts* » (technicien de la commune). Ce qui n'arrangeait pas les négociations et alimentait les conflits. Lorsqu'entre experts, nous trouvions enfin un terrain d'entente, la commune restait toujours indécise. Leur positionnement hasardeux dans l'arène entretenait les prises de pouvoir et les rapports de force entre experts, au moins jusqu'à la prise de décision d'une consultation entre experts en dépit de la présence de la commune. Cela nous a permis de trouver des aspects complémentaires sur lesquels se concentrer pour formuler des pistes en commun, plutôt que de continuer à pointer nos différences. En effet, lorsque chacun de nous a accepté sa place et son rôle dans l'arène, nous avons pu sortir d'un processus d'influence et de

pouvoir exercé par la commune. En parallèle, en nous positionnant clairement dans l'arène, nous positionnions également les agents communaux dans leur rôle de décideur. Ils ont d'ailleurs pris ce rôle en décidant l'interruption de l'expérimentation.

En deuxième lieu, abordons à juste titre la représentation que les agents ont des habitants. Elle est basée sur trois arguments, allant contre leur participation concrète dans cette expérimentation. Tout d'abord, *un projet nécessite de lui consacrer du temps et des moyens humains*. Le maire ne souhaitait pas que le projet devienne une *machine* en s'engageant sur un long terme. Il aurait souhaité une méthode « clé-en-main ». Ensuite, *le manque d'expertise et de méthodes pour pratiquer la participation* est visible dans cette expérimentation. Avec l'écoquartier, la commune a établi des réunions plus représentatives que participatives, avec un positionnement négatif sur l'expertise que peut déployer les habitants (usage). Et enfin, au lieu d'encourager la mémoire collective des résidents de l'ancien quartier, la commune a concentré son intérêt sur l'écoquartier, renforçant la séparation entre les deux modes d'habiter, et entre les deux populations. Or « *le remodelage de l'imaginaire du quartier ne se fonde pas seulement sur une plus grande attention portée à ses composantes « naturelles ». Il repose aussi sur l'appel à la mémoire collective et la calorisation des « traces du passé ».* »²⁵⁶

Les anciens habitants ont pu se sentir oubliés, les rendant ainsi réfractaires à tout autre projet. Néanmoins, faire survenir la mémoire d'un lieu peut être moteur dans l'implication de ceux qui y vivent et contribuer à « *faire revivre une identité, façonner une histoire commune et la projeter sur un projet permet de dépasser des difficultés locales, d'associer les populations concernées et de revendiquer un patrimoine.* »²⁵⁷

Ces arguments ne prévalaient pas pour les techniciens communaux, se centrant plutôt sur les aspects techniques et visuels (façade). Si les ateliers ont été tout de même acceptés, c'est parce qu'ils y percevaient un intérêt : non celui de la participation ou de l'acculturation, mais celui de la manipulation. En effet, la commune souhaitait homogénéiser les façades, par période de construction des maisons. N'ayant pas la main mise directe sur le domaine privé, ils justifiaient leur discours paternaliste – dont est issu leur fonctionnement passé – en évoquant des habitants trop passifs, dans l'assistanat et l'attente de solutions toutes faites. Pour eux, ces derniers n'ont pas de compétences techniques, ni urbanistiques et

²⁵⁶ DESPONDS D., AUCLAIR E., BERGEL P. & BERTUCCI M.-M. *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?* Op.cit., p.96

²⁵⁷ DEGREMONT-DORVILLE M. « L'énergie, support de la montée en puissance de l'action publique locale ». In les actes des 2èmes journées internationales de la sociologie de l'énergie. *Les sociétés contemporaines à l'épreuve des transitions énergétiques*. Op.cit., pp.22-25 (p.24)

architecturales. C'est donc à la commune de leur apporter la ligne directrice avec une fonctionnement « du haut (commune) vers le bas (habitants) ». Entre parenthèses, les techniciens communaux nous manipulaient tout autant. Régulièrement, leurs intérêts étaient cachés et lorsqu'on les découvrait, il était souvent trop tard.

Complétons sur les intérêts propres des experts intervenants. Le dispositif de rénovation énergétique, à travers sa conseillère info-énergie, était intéressé à participer à cette démarche collective dans le cas où la fusion des intercommunalités leur était favorable. La commune avait une chance sur deux de rentrer dans le périmètre d'action du dispositif. Pour ce dernier, l'intérêt était tout trouvé : affecter sa conseillère info énergie sur cette localité avec ce projet lui permettrait d'avoir accès à un terreau favorable pour la récolte de propriétaires prêts à rénover leur logement. Quant à mon intérêt propre, il était le même que pour l'expérimentation zolnoise : mettre en application quelques recommandations et les analyser. De plus, observer les deux expérimentations, ayant lieu quasiment en parallèle, m'apportait des éléments comparatifs pour ma thèse. Et, en tant que salariée d'un dispositif de rénovation énergétique vivant de subventions et de prestations, réussir une expérimentation, à savoir la concrétisation d'actions concertées entre différentes parties prenantes, c'est à l'instar de la commune, avoir une vitrine, un savoir-faire à *vendre*.

En troisième lieu, j'aurais souhaité aborder les habitants. Or, je n'avais quasiment pas d'informations sur eux. L'expérimentation est surtout restée au stade des coulisses, dans l'arène des concepteurs.

Des projets naissent tous les jours à partir d'idées, sans pour autant éclore. C'est le cas de cette expérimentation. Chacun avait un intérêt propre à participer à ce projet. C'est ce qui nous rassemblait et nous permettait de trouver une satisfaction dans ce dernier.

« Autrement dit, le collectif qui se forme n'agit pas à l'unisson, mais résulte bien de l'agrégation de choix individuels ; et ces choix individuels ne sont pas irrationnels, ils résultent d'un calcul de coûts et profits – les émotions entrant en ligne de compte dans la détermination de la valeur du bien collectif. »²⁵⁸

La commune s'attachait à ce projet pour sa vitrine – notamment pour vendre son écoquartier. Les architectes pour la visibilité de leur structure, le dispositif de rénovation énergétique pour participer à un projet expérimental sur son territoire (avec la fusion des intercommunalités) et moi-même, pour avoir des données alimentant ma thèse et une expérimentation de plus pour

²⁵⁸ CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit. p.244

mon employeur. Néanmoins, le coût semblait plus élevé pour la commune qui a mis fin au projet en ne donnant plus suite.

B) Etude de cas : Zolnes, Ville en Transition

« Zolnes, vers la transition 2030 ». Ce projet, né d'une démarche expérimentale, a été initié par le dispositif Ecotransvert et financé par la Région Grand-Est via OCRE. Elle se base sur mes constats et recommandations²⁵⁹ sociologiques. Encore en cours aujourd'hui, cette expérimentation fut, dès son démarrage, riche en données scientifiques. Elle progressait à travers une expertise triptyque (concepteurs, utilisateurs et décideurs), sous forme d'allers-retours entre actions sur scène et réflexions dans les coulisses.

Nous savions qu'il allait être compliqué de mobiliser plusieurs acteurs au sein de l'arène et d'y assurer une transversalité et pluridisciplinarité, essentielles dans un cadre de transition. Cette complexité tient en partie des conditions d'émergence d'un collectif (voire plusieurs). Selon Cefai, « *pas d'action collective sans perception, communication, dramatisation et légitimation de l'expérience, de l'indignation ou de la révolte.* »²⁶⁰

Par exemple, on constate des mobilisations collectives liées à l'environnement lors d'un conflit d'usage. De là, naissent parfois des associations de défense de l'environnement. Nous pensons que le partage de leurs représentations et pratiques distinctes alimente les débats et aide au développement d'un imaginaire collectif. Afin de construire des actions partagées et discutées entre tous les acteurs enrôlés, il nous semblait important de créer des mises en situation contrastées entre les acteurs. Et comme le précise Zélem : « *au regard de cette variété de profils*²⁶¹, on comprend aisément qu'il n'est pas possible d'enrôler tout le monde, de la même manière, dans le projet de transition énergétique. »²⁶²

Nous avons donc mis en place plusieurs formes d'implication pour tenter d'enrôler le plus d'habitants possible. Au-delà de l'enrôlement, il s'agissait aussi de garder l'engagement et

²⁵⁹ Ces constats sont issus du travail de thèse mené auprès des dispositifs et de leur relation avec leurs partenaires et les ménages – décrits dans les parties suivantes (III et IV). Je ferai parfois le lien, en tant qu'utilisateur-concepteur, avec les discours de membres appartenant au dispositif de Sombrelieu.

²⁶⁰ CEFÁI D. Op.cit., p.163

²⁶¹ Zélem a détecté 4 profils sociologiques d'habitants dans un projet de transition énergétique : éco-sceptiques, éco-essentiels, éco-responsables ou consom'acteurs et technophiles. Catégorisation du croisement de résultats de l'enquête Typo2016, produits par GreenFlex pour l'Ademe en 2016 (échantillon de 4 100 personnes) et de données issues des analyses du CGDD comme Datalab. *Ménages et environnement. Les chiffres clefs*. Octobre 2017.

²⁶² Zélem M-C. « *Économies d'énergie : le bâtiment confronté à ses occupants* ». Op.cit., p.7

l'implication des habitants et des politiques locales. En effet, nous n'avons pas pour objet de rester dans ce laboratoire, mais d'outiller les utilisateurs et décideurs pour leur en donner les clés, afin qu'ils soient les concepteurs, voire les innovateurs de leur projet de transition. Ceci au sens où ils s'inspirent de l'existant en se le réappropriant et en le transformant pour apporter une réponse collective à leur besoin d'usage, économique, social, urbain... Ouvrons maintenant la porte de cette expérimentation et entrons dans « Zolnes, vers la transition 2030 ».

1) Zolnes, ville frontière anciennement industrialisée.

Zolnes est une petite ville située en Meurthe-et-Moselle, département de la Lorraine, en Région Grand-Est. Située aux abords de la frontière franco-luxembourgeoise, cette commune au passé industriel glorieux n'échappe pas aux problèmes que rencontrent les territoires transfrontaliers qui « *sont toujours au plan économique des espaces pathologiques, souvent fragmentés et déséquilibrés.* »²⁶³

Les emplois sont happés par le Luxembourg (salaires plus élevés, charges patronales faibles), et les villes françaises deviennent des dortoirs pour ces travailleurs transfrontaliers (logement moins cher). Les collectivités locales aux abords des frontières, qui ne souhaitent plus subir cette situation, tentent des actions bilatérales à travers une politique de développement transfrontalier.

*« Elles prennent la forme de coopérations intercommunales et transfrontalières, dont les contenus et les méthodes sont souvent encore à inventer et nécessitent une contribution des acteurs locaux. »*²⁶⁴

C'est le cas de la commune de Zolnes, laboratoire de notre expérimentation. Avec une commune voisine française et une autre luxembourgeoise, elles ont formé une association transfrontalière. Entre elles, elles essaient de mutualiser autant les savoir-faire que les moyens matériels pour optimiser localement les échanges et les coûts, et pour organiser des événements culturels. C'est à travers cette fibre transfrontalière, qui est au cœur de l'identité du dispositif Ecostransvert et dans son périmètre d'action, que cette ville a été identifiée comme potentielle pour y inscrire deux projets : l'un européen (INTERREG IV Grande

²⁶³ CASTEIGTS M. (sous la direction). *Les entretiens du transfrontalier. Expertise collective des territoires transfrontaliers en Europe. Recueil d'échanges entre chercheurs et acteurs du transfrontalier.* Actes et synthèse des rencontres 2005 – 2006 – 2007. Projet INTERFORM, soutenu par le programme INTERACT (p.45)

²⁶⁴ STORAI J-C. « Réflexion sur la coopération transfrontalière entrepreneuriale de la Riviera », in CASTEIGTS M. (sous la direction). *Les entretiens du transfrontalier. Expertise collective des territoires transfrontaliers en Europe. Recueil d'échanges entre chercheurs et acteurs du transfrontalier.* Op.cit., p.78

Région)²⁶⁵, l'autre régional. Pour rappel, la mission négociée avec la Région Grand-Est via l'appel à projets OCRE doit permettre d'établir une formule (méthode) pour simplifier et mobiliser les ménages à rénover collectivement leur logement. C'est dans ce cadre que nous avons proposé le projet à la commune lors de notre entretien avec son maire, son DGS et le 1^{er} adjoint. En effet, pour le projet européen, nous étions en recherche de chantiers pilotes communaux pour des rénovations globales et performantes. C'est ainsi que nous avons eu connaissance de la volonté de Zolnes de rénover son ancienne gare pour en faire un gîte touristique. Nous tenions cette information par l'intermédiaire d'un partenaire luxembourgeois, travaillant aux accords de l'association transfrontalière.

À la suite de la présentation des projets, celle-ci accepta d'entrer dans les deux projets – européen et régional – en saisissant l'opportunité d'aides financières pour la rénovation de leur patrimoine. Malgré le rejet de la Commission Européenne – pour le projet européen –, travailler pendant près d'un an avec la commune sur les deux projets a permis de renforcer les liens et une confiance mutuelle. Formuler une vision commune sur l'avenir de la ville a permis l'essor du laboratoire pour y mener le projet régional autour de l'expérimentation « ville vers la transition » ou du moins, « Zolnes, vers la transition ».

Sortons des préludes et rapprochons la loupe plus au cœur de la commune zolnoise. Regroupant 2419 habitants²⁶⁶, dont un quart de plus de 60 ans, 26 associations et de nombreux lieux de rencontre (boulodrome, kiosque...), les zolnois perçoivent leur ville comme un village, dans le sens de Grafmeyer et Authier :



Zolnes, photo de la commune de Zolnes

« La métaphore villageoise vise d'ordinaire à qualifier une manière d'être en ville qui se caractérise par quelques traits associés : homogénéité du peuplement et des modes de vie ; forte identification à un petit territoire regroupant l'essentiel des sociabilités ; existence centrée sur l'environnement humain du quartier plus que sur la maison ; densité des interconnaissances dans un espace local où se déploient d'efficaces réseaux d'entraide qui sont aussi des instruments de contrôle social du voisinage. »²⁶⁷

Au cours des deux ans passés dans cette ville, j'ai rencontré près de deux cents zolnois, lors d'ateliers, de commissions et d'évènements divers. Plusieurs générations se côtoient dans ces

²⁶⁵ Pour plus d'information sur ce projet Européen intitulé « Ökorenov », voir en annexe le dispositif Ecotransvert, p.450

²⁶⁶ Source INSEE, 2015.

²⁶⁷ GRAFMEYER Y. & AUTHIER J-Y. Op.cit., p.80

espaces où se rassemblent de nombreuses familles. Certains sont nés dans la commune et n'en sont jamais partis.

D'autres y ont grandi, sont partis, puis revenus. Selon une habitante de Zolnes, « seuls ceux qui ont grandi à Zolnes peuvent habiter à Zolnes. Les autres, ils ne peuvent pas comprendre. On est chauvard²⁶⁸, ici. » (F, 31-49 ans, mariée)



Gare de Zolnes, photo de la commune de Zolnes



Cité des V., photo de la commune de Zolnes

Ces habitants voient leur ville comme un écrin de verdure, une ville enclavée par une ancienne mine à ciel ouvert, entourée par la forêt.

S'y nichent une cité-jardin avec son architecture spécifique, ainsi qu'une ancienne gare où transitaient les minerais.

Certains rails existent encore et un train circule en emmenant les visiteurs à la découverte du paysage et de l'histoire de cette ville minière.

Le voyage continue jusqu'au village voisin. Sur ce trajet, on décèle une borne rappelant une frontière invisible : dans ce village, les logements sont au Luxembourg et le cimetière sur le territoire français.

On aperçoit, sur des maisons zolnoises, des plaques rappelant la forte résistance à Zolnes au cours de la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle des zolnois aidaient les personnes recherchées à passer la frontière par les galeries souterraines²⁶⁹.



Gare de Zolnes aujourd'hui, photo de la commune de Zolnes



Le petit train de Zolnes, photo de la commune de Zolnes, inauguré en 2002.

²⁶⁸ Chauvard est l'équivalent de *chauvin*. Définition : *qui manifeste une admiration exclusive pour sa ville, sa région*. Larousse. Lien : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chauvin_chauvine/15022



Maison du peuple à Zolnes, photo de Cyrielle Ridacker. 2018

De l'usine de Zolnes (1874-1968), il ne reste pas grand-chose, sinon les histoires contées par ceux qui l'ont vécue²⁷⁰, des photos – certaines d'entre elles trônent aux abords de la mairie – et certains vestiges : les titres à moitié effacés de cette période sur les logements, le château appartenant au créateur et propriétaire des Hauts-Fourneaux de Zolnes, ou encore le four à chaux.



Le Four à chaux, l'un des plus vieux hauts fourneaux du monde, datant du XVIIème, photo de la commune de Zolnes



Château bâti en 1887 pour G. R., créateur (en 1872) et propriétaire des Hauts-fourneaux de Zolnes, photo de la commune de Zolnes

De nouveaux usages – par transformation et/ou adaptation – sont donnés à ces bâtiments, tels que les bains communaux et la piscine devenus un boulodrome et un parc de jeu pour enfant.



Place du kiosque et parc de jeux, photo de la commune de Zolnes



Place du kiosque, lieu de rencontre et festif, photo de Cyrielle Ridacker. 2017



Les bains communaux et la place du kiosque, photo de la commune de Zolnes

²⁶⁹ 27 médailles de la reconnaissance française de la Résistance ont été attribuées à Zolnes.

²⁷⁰ Il existe une autobiographie d'un écrivain ayant vécu enfant à Zolnes avant la fin de l'industrialisation – DALSTEIN G., *L'émile ou l'or des Vauziers*. Longwy. Ed. Paroles de Lorrains. 2016

Il est important de connaître l'histoire d'une ville et de ses transformations, de ceux qui y résident et de leurs discours et représentations sur leur lieu d'habitat, car

« la localisation du quartier, son histoire (réelle ou mythifiée), son image ou bien encore les ressources qu'il possède en matière de commerces, d'équipements, d'activités ou d'espaces distractifs constituent autant d'éléments qui peuvent fortement structurer les usages que les personnes font de leur logement et de leur quartier, et les sociabilités qu'elles entretiennent localement avec les autres habitants. »²⁷¹

Il était tout aussi pertinent de saisir les points de vue et relations de ceux qui gouvernent la ville, le maire et ses adjoints, ainsi que de ceux qui l'entretiennent – les services techniques et administratifs. Leurs représentations de l'espace induisent leurs actions et leurs inactions. Prenons un exemple. Ils ont attribué une image et un terme pour un habitat collectif qui représente un problème majeur dans la ville : « la verrue de Zolnes ». Lieu fui ou ignoré, cet espace est laissé à l'abandon.



"La verrue de Zolnes", photo de Cyrielle Ridacker, 2017



Jardin fleuri, photo de la commune de Zolnes

À contrario, un lieu vert, nommé le « jardin fleuri », géré bénévolement par trois frères qui ne peuvent plus s'en occuper aujourd'hui, est pourtant aussi laissé à l'abandon. Mais, considéré comme une plus-value paysagère pour la commune, cette dernière est en négociation – n'étant pas propriétaire du terrain – et espère récupérer la gestion de cet

espace. D'ailleurs, c'est dans ce lieu que la commune a implanté ses ruches communales.

Pour les habitants et les élus de ces anciennes cités ouvrières gouvernées par la vie de l'usine, habitués à la nonchalance (selon les anciens), aller de l'avant ensemble pour formuler des actions communes n'est pas courant. À plus forte raison dans le domaine du développement durable. On sort d'une période passive, surtout concernant l'énergie qui nécessite l'investissement des habitants et élus locaux (à travers une politique nationale). Or, ces thématiques énergétiques sont considérées comme trop techniques et souvent peu captivantes

²⁷¹ GRAFMEYER Y. & AUTHIER J-Y. *Sociologie urbaine*. Op.cit., p.45

pour des ménages et élus profanes. Ce qui n'exclut en rien les tentatives à créer un engouement. Les pouvoirs publics peuvent, à l'aide d'experts, enclencher des événements qui se voudront intégrateurs. Ils ont toute leur chance d'y parvenir si, en plus, leur communauté est dite intégrale, au sens de Moser, où « *les individus s'identifient à la communauté, et ont de nombreuses interactions formelles et informelles tout en ayant des intérêts politiques qui vont au-delà de la communauté.* »²⁷²

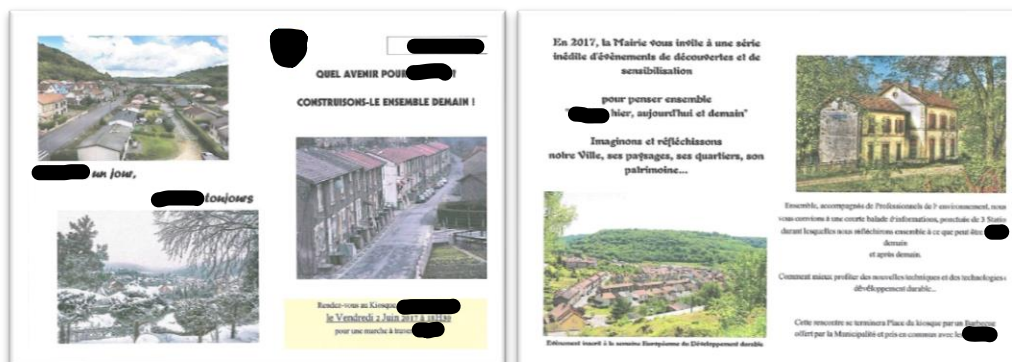
Et c'est le cas à Zolnes, où les relations entre les élus et habitants sont familières, tout comme les idées politiques.

2) Des événements pour créer l'engouement et pour marquer les étapes de l'expérimentation.

Selon Arocena,

*« l'espace n'est pas neutre, il exprime l'histoire des hommes, leurs conflits et leurs systèmes de vie, leurs travaux et leurs croyances. La mémoire collective donne un sens à la relation entre passé, présent et projet, exprimant ainsi les contenus profonds de l'identité collective. »*²⁷³

Pour prendre connaissance de la mémoire et de l'identité collective dans cet espace que constitue la ville par son occupation, ses usages et représentations, nous avons organisé avec les élus de la commune, une « marche découverte ». Celle-ci eut lieu en juin 2017, et a rassemblé une soixantaine de Zolnois, de tout âge.



Flyer de l'évènement de la marche découverte, fait par la commune de Zolnes. Les traits noirs garantissent l'anonymat du nom de la commune et du dispositif Ecotransvert.

Cet événement marquait le pré-lancement officiel de l'expérimentation de « ville en transition ». En d'autres termes, on passait des coulisses – concepteurs – à la scène – avec les utilisateurs. La décision de démarrer par cette marche répondait à notre perception de l'expérimentation ne correspondant pas à un cadre consultatif, telle qu'une réunion publique, mais dans une mise en perspective d'une participation active de la

²⁷² MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement.* Op.cit., p.99

²⁷³ AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français.* Op.cit., p.75

population. En parallèle, la « marche découverte » nous permettait d’observer l’attrait des habitants vers ces thématiques urbaines : les rues, les parcs, les jardins, les logements... Cette marche, dans les rues de la cité industrielle, nous permettait de discerner leur histoire (passé), leur représentation (présent) et leur vision (futur), au sein de *petites histoires*.

« Au lieu de passer par le haut, il faut passer par le bas ; au lieu de chercher l’historicité dans les grands évènements, il faut apprendre à la lire dans les petits évènements, dans les petites histoires, dans les émotions si banales qu’on ne les perçoit plus, alors que ce sont elles qui mettent en jeu la capacité de l’acteur de se constituer comme acteur. »²⁷⁴

Notons que cette marche, à laquelle étaient conviés habitants, structures expertes et décideurs politiques, fut perçue comme un moyen de

« diminuer l’asymétrie placée entre élus et citoyens, entre urbanistes et habitants, tous ramenés à l’état de promeneurs, d’« enquêteurs modestes » cherchant à pointer du doigt et à indiquer aux autres les problèmes rencontrés dans le quartier. (...) À travers l’aventure collective qu’elle [la marche] offre aux participants, elle constitue en effet un moyen privilégié de créer du collectif et de faire vibrer quelque chose comme un Nous »²⁷⁵

Dans la continuité de l’analyse des autres dispositifs, nous jugeons nécessaire d’effectuer un rapprochement des différents acteurs de l’arène, avant même de pouvoir impulser une vision collective dans laquelle les habitants et décideurs politiques pourraient s’inscrire en la coconstruisant avec l’aide d’experts. Ainsi, en coulisse, nous avons établi la marche en deux temps : un parcours de mémoire et un brainstorming imaginatif où « *les ressorts intimes du comportement et ceux de l’action collective s’inscrivent dans un décor où le passé, le présent et l’avenir demeurent enchevêtrés.* »²⁷⁶

À cette marche, nous présenter aux côtés du maire nous permettait d’être identifiés par les habitants comme référents dans cette expérimentation. Ainsi, formant un duo, le gérant d’Ecovert et le maire animaient le parcours à tour de rôle en s’appuyant sur les photos (pour le passé) et le présent. De mon côté, ma position durant cette marche a été d’observer les interactions, relever les discours et m’entretenir avec des participants. En effet, j’ai noté, tout au long du parcours que certains d’entre eux évoquaient leurs souvenirs rattachés à des espaces comme la « *grimpette* » – nom donné par les habitants à l’escalier



La "grimpette", photo issue de Google map

²⁷⁴ DUBET F. *La galère – jeunes en survie*. Op.cit., p.550

²⁷⁵ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.116

²⁷⁶ LEGROS P., MONNEYRON F., RENARD J-B., TACUSSEL P. *Sociologie de l’imaginaire*. Op.cit. p.9-10

permettant d'accéder aux jardins et rejoignant une rue plus en hauteur – où « *l'hiver, on les descendait en traineau quand on était gosse !* » D'autres encore soulignaient l'état des jardins : « *c'est à X., il est vraiment bien entretenu.* » Ce premier arrêt, en haut de la « *grimpette* », a permis aux participants d'énoncer leur souhait pour l'avenir des nombreux jardins : trouver des solutions pour que ces terrains viables ne restent plus en friche par du prêt de jardin, par exemple. Dans un coin, une participante évoqua, avec ses voisins, le film *Demain*²⁷⁷ : « *ça serait trop bien de faire pareil ici...de la permaculture* ». Comme nous étions nombreux et les trottoirs quasi inexistant, nous marchions sur la route. Une personne âgée énonça que « *les rues à sens unique, et même piétonne c'est beaucoup mieux.* » D'ailleurs, l'absence de trottoir n'est pas un mal pour elle : cela facilite la mobilité, ce qui fut souligné aussi par une mère qui nous accompagnait en poussette. J'entendais des bribes de conversation où les uns énonçaient les dernières rumeurs sur le « jardin fleuri », situé sur les hauteurs de la ville ; les autres se laissaient porter par le passé et racontaient avec nostalgie leur arrivée à Zolnes. Une femme expliqua qu'elle avait emménagé il y a 5 ans avec son mari, et qu'ils avaient effectué beaucoup de travaux afin de « *s'y sentir bien, chez soi* ». Une autre me livra qu'elle avait acheté un terrain il y a 35 ans, en haut de Zolnes. C'était une opportunité à l'époque et elle connaissait la ville par la nourrice de sa fille. Aujourd'hui, elle ne se voit pas vivre ailleurs car elle aime le cadre naturel, coloré de vert, adjacent à la forêt, la commune voisine à quelques minutes de marche et un patrimoine riche qui en fait tout son charme.

Nous terminons cette marche par le brainstorming. Chaque participant devait écrire, sur une petite feuille, une thématique dans laquelle il souhaiterait participer avec d'autres habitants et élus locaux pour définir des objectifs communs et des actions collectives sous le prisme d'un développement durable de la ville. Entrant en concordance avec les ateliers que l'on avait prédéfinis en amont²⁷⁸, les inscrits furent nombreux – une quarantaine.

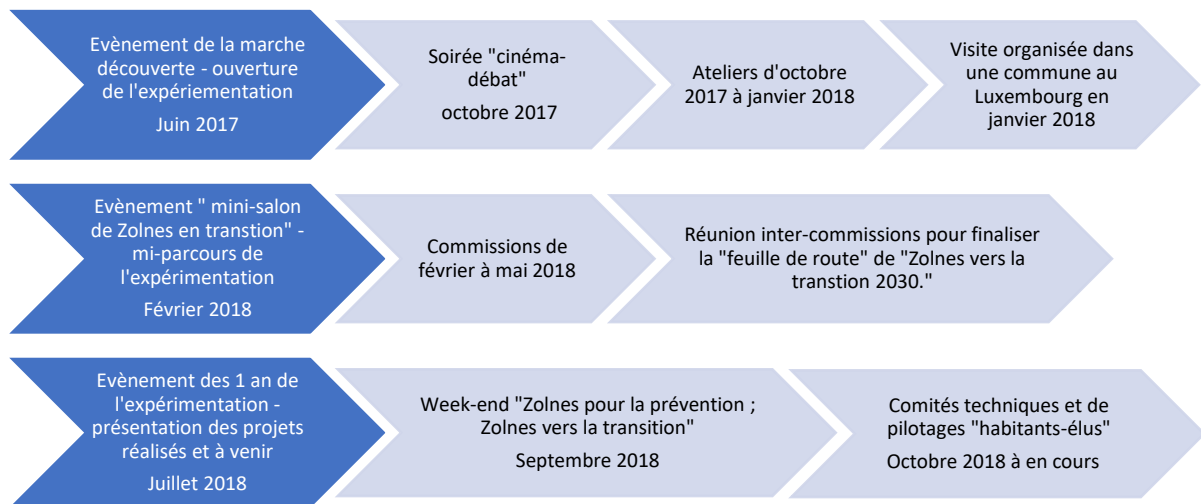
Entre ce premier évènement d'ouverture – juin 2017 – et l'évènement fêtant la première année de l'expérimentation – juillet 2018 –, trois « grands » autres évènements ont eu lieu : une soirée « cinéma-débat », une visite d'une commune luxembourgeoise²⁷⁹ et un « mini-salon » sur Zolnes en transition. Ces évènements marquaient les étapes et les

²⁷⁷ Film de DION C. et LAURENT M. *Demain*. Décembre 2015.

²⁷⁸ Ateliers : urbanisme, économie d'énergie, énergies renouvelables, aménagement intérieur et confort, qualité de l'air et santé dans le logement.

²⁷⁹ Le choix de cette commune n'est pas un hasard : elle est, depuis plusieurs années, dans une démarche similaire. L'un des pionniers de ce projet dans la ville est notre partenaire et animateur des ateliers et commissions sur les énergies renouvelables et la rénovation sur Zolnes.

évolutions de l'expérimentation. Autrement dit, des « points d'étapes » qui permettaient à une minorité de participants, de présenter leurs réflexions et représentations à une majorité d'habitants récepteurs. Voici un récapitulatif des dates des évènements et des ateliers/commissions.



L'objectif des évènements, pour les participants et pour nous, était double : inciter de nouveaux habitants à rejoindre la démarche et les informer du changement en cours dans leur environnement. Même si son évolution est lente, comme l'a constaté Donzelot dans ce type d'initiative, nous tenions à en informer les habitants.

« De manière générale, le rapport à l'habitat, le type d'investissement qu'il suscite, évolue lentement. Cela est dû au temps de latence incompressible entre la perception d'une évolution (mon environnement change), celui où ces changements commencent à avoir du sens (je trouve cela bien, plus beau, plus agréable, plus tranquille, etc.), et celui enfin où ces évolutions, ces améliorations, vont avoir un impact réel sur la relation, les investissements, les affects engagés dans le rapport à l'habitat (je commence à croire à ces changements, je me sens mieux, je retrouve une certaine confiance, etc.). »²⁸⁰

Ces évènements permettaient de sensibiliser et d'alimenter l'imaginaire collectif en puisant sur ce qui existe ailleurs. En guise d'exemple, nous avons notamment organisé une visite dans une ville luxembourgeoise, où réside l'un des experts intervenant sur Zolnes. Cette commune travaille depuis une vingtaine d'années sur la baisse des émissions de carbone – en particulier par des installations collectives d'énergies renouvelables – en s'appuyant sur plusieurs consultations rassemblant les élus et les habitants. Ainsi, ces visites conféraient aux zolnois un aspect plus concret aux théories et techniques de la rénovation et des énergies renouvelables.

²⁸⁰ DONZELOT J. *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris. PUF. 2012 (p.166)

Lorsqu'un technicien présenta de nombreux systèmes complexes d'énergies renouvelables et de monitoring, certains zolnois ont traduit ce langage technique en langage commun, tout en soulignant que « *ce n'est pas si compliqué en fait* ». Atteindre une compréhension de ces éléments facilite, par la suite, l'appropriation et la participation autour de ces sujets. Au-delà des habitants, cet échange permettait à Ecotransvert non seulement de renforcer son partenariat avec *l'expert partenaire* intervenant sur Zolnes – sur la thématique « rénovation et énergies renouvelables » –, mais aussi de valoriser les échanges transfrontaliers, et enfin de communiquer auprès d'instances étatiques luxembourgeoises²⁸¹ des compétences internes au dispositif. J'ai choisi de garder la même position – observation, entretiens informels – que lors de l'évènement de la marche de lancement de l'expérimentation.



"Mini-salon" Zolnes en transition, salle culturelle, photo de la commune de Zolnes, février 2017

La visite de cette commune luxembourgeoise marquait donc la fin d'une première étape – les ateliers – et l'ouvrait sur une nouvelle par l'évènement du « mini-salon » de Zolnes en transition. La phase de sensibilisation et apprentissage via les ateliers laissait place à la période de réflexion dans des commissions thématiques.



Chapiteaux abritant la feuille de route par commissions, photo de Cyrielle Ridacker, juillet 2018

Comme l'illustre le schéma à la page précédente, l'évènement majeur qui a marqué le « point d'étape » des commissions fut le rendu festif d'une « feuille de route » – liste de projets et actions à réaliser collectivement. Celle-ci est issue des réflexions des habitants, élus et techniciens, afin d'accéder à l'objectif d'une ville décarbonée d'ici 2030. Cet évènement, en juillet 2018, a marqué la fin de la première année de l'expérimentation.



Logo officiel de "Zolnes, vers la transition 2030"

²⁸¹ La visite a été co-conduite par l'expert-partenaire et par l'ancien Bourgmestre de la ville, secrétaire d'État au Ministère du Développement Durable et aux Infrastructures (MDDI), tous deux à l'initiative de l'orientation environnementale de la commune.

Les participants présents – environ une soixantaine²⁸² – ont pu découvrir cette feuille de route, ainsi que l’installation de l’espace de rucher-école, et voter un logo officiel de la démarche collective : « Zolnes, vers la transition 2030 ».



Visite de l'installation des ruches et l'environnement pédagogique, photo de Cyrielle Ridacker, juillet 2018



Les participants à l'anniversaire des 1 an de "Zolnes, vers la transition 2030", photos de Cyrielle Ridacker, juillet 2018

Comme pour les évènements précédents, je relevais les discours et représentations des participants. Je prenais garde aussi à ce que le dérouler de cet évènement, préparé en amont avec les techniciens de la Mairie, était respecté ; tout en laissant une marge d'imprévu.

Et enfin, les évènements nous offraient davantage de compréhension *des petites histoires*, comme sur l'eau de Zolnes et son potentiel économique et paysager entrant dans la commission « développement économique et cohésion sociale » ; ou encore, la présence d'une régie électrique faisant le lien entre la rénovation énergétique et les énergies renouvelables, du même nom pour cette commission.

Cependant, nuancions : certains évènements n'ont pas été mobilisateurs. De même, certains ateliers et commissions ont attiré peu d'habitants. De ce fait, nous tentions de percevoir les éléments manquants à nos mobilisations. Cela pouvait être la présence d'évènements parallèles, de périodes de vacances, ou encore la météo. Une fois identifiés, ces éléments indépendants au laboratoire pouvaient être, en partie, contournés ou saisis à notre avantage. Par exemple, l'évènement de prévention sur la sécurité routière est



Flyer de l'évènement "Zolnes, pour la prévention ; Zolnes vers la transition"

²⁸² À savoir que cette fin de journée - début de soirée a été organisée en même temps que la diffusion de matchs de coupe du monde de football (la France venait de jouer et remporter le match). Certains habitants venaient quelque temps découvrir la feuille de route et retournaient en bas de Zolnes pour aller voir le match suivant sur un écran géant qui était installé au café de Zolnes.

devenu un week-end de prévention et transition, pour relancer l'expérimentation à la suite de la pause estivale. La soirée du beaujolais nouveau a été croisée à un atelier pour le fêter ensemble, ce qui a donné, par ailleurs, la naissance à l'idée d'*auberge espagnole* au cours des ateliers suivants : chaque participant amène de la nourriture ou une boisson. La convivialité de cette formule a permis d'agréger des habitants²⁸³.

Nous modifions aussi nos communications, en tentant parfois de les cibler, afin de mobiliser davantage d'habitants. Par exemple, pour attirer des familles lors du « mini-salon » de Zolnes vers la transition en février 2018, nous avons fait une communication ciblée pour les enfants et transmise à l'école. Un atelier de dessin leur était proposé, même si, finalement, il n'y eut que très peu d'enfants – ainsi que de jeunes familles.

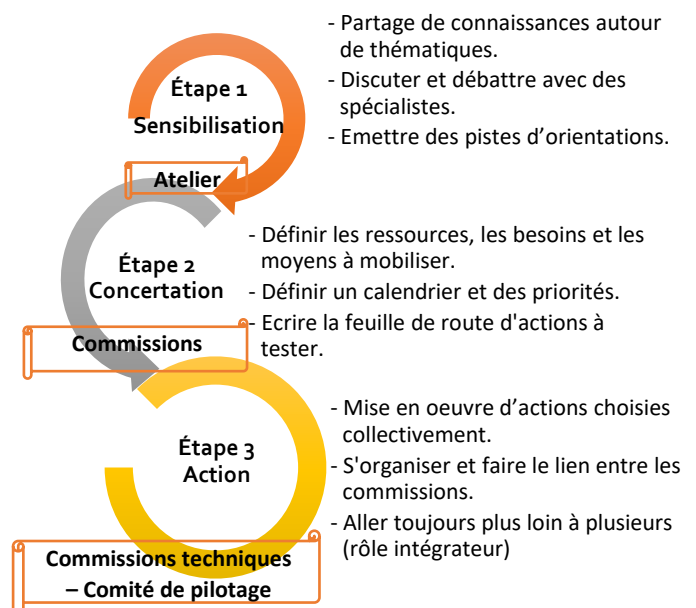


L'atelier dessin des enfants lors du "mini-salon" Zolnes vers la transition, photo de Cyrielle Ridacker, février 2017

Après ce tour d'horizon des événements, entrons désormais au cœur des différentes étapes de l'expérimentation : les ateliers et les commissions.

3) Susciter l'intérêt et l'investissement : les ateliers et les commissions.

Entre tous ces événements scindant les points d'étapes dans l'expérimentation, nous avons organisé des ateliers puis des commissions – qui se sont ensuite formalisées, pour les actions, sous une configuration plus institutionnelle (technique et de pilotage). Je vais tâcher de présenter plus en détail le schéma ci-joint qui synthétise la démarche.



²⁸³ Nous débutons les ateliers à 20h en semaine. Certains habitants, travaillant notamment au Luxembourg, nous expliquaient qu'ils ne pouvaient y assister, car ils mangeaient à cet horaire (et ne souhaitent pas attendre 22h pour manger). Le fait de pouvoir se restaurer en même temps au cours des ateliers en a fait venir certains.

Nous avons fait le choix, en écho au brainstorming de la marche, de nous centrer sur des thématiques transversales à notre objectif de base – la rénovation collective. Commençons donc par les ateliers qui se sont déroulés d’octobre à janvier 2018. Ils étaient à la fois des *prétextes à discussion* permettant la création de liens entre participants via les échanges et une expérience commune autour de l’écologie, de l’énergie et de l’urbanisme ; et à la fois, une phase de découverte pour les concepteurs et la sociologue par une sensibilisation et une confrontation des représentations et croyances personnelles face à des experts.

Afin de faire émerger une conscience collective et d’éviter les barrages à l’expérimentation, nous avons établi le postulat que la thématique de la rénovation des logements pourrait surgir des habitants, à travers des ateliers conjoints au logement et l’urbanisme. Par l’atelier sur les énergies renouvelables, nous exerçons une influence sur l’orientation des discussions en les préparant en amont – notamment dans notre choix des experts. Néanmoins, nous laissons libre cours aux débats durant les ateliers, car nous pensions que si les demandes émanaient ensuite des participants, et qu’ils les considéraient comme venant d’eux, alors l’engagement serait plus important que si nous les imposions directement. Même si cela peut s’apparenter à de la manipulation, nous ne le considérons pas ainsi, en raison de notre transparence avec les participants.

Chaque atelier²⁸⁴ était animé par une structure reconnue par mon employeur et moi-même comme experte. Par exemple, pour l’atelier sur la qualité de l’air, nous avons fait appel à ATMO Grand Est, structure d’intérêt public, spécialisée dans ce domaine. Les participants, entre 7 et 20 par atelier, étaient conviés à être tantôt actifs, tantôt passifs. Cela dépendait de l’animation et du discours de l’expert aux participants, allant parfois à l’encontre de leurs croyances et usages habituels. La démarche nous permettait de prendre connaissance de leurs pratiques et des raisons qui y sont associées, comme lorsque nous avons organisé dans l’atelier « économie d’énergie », un quizz par équipe sur les écogestes²⁸⁵. Par l’observation, à la suite et pendant les ateliers, nous avons tenté de constater si ces derniers avaient apporté un changement. Autrement dit, si les révélations laissaient place à l’incubation, par laquelle le message intégré modifie – ou non – la pratique et le discours généré en public. Ces modifications résultaient de la validation en privé (individuel) ou en groupe dans les ateliers (collectif). La répétition et l’effet de groupe étaient à même de convaincre un participant à

²⁸⁴ D’octobre à novembre, il y eut une première séquence de 5 ateliers. Ensuite, certains ont eu une deuxième séquence, comme les énergies renouvelables. Au total, une dizaine d’ateliers ont accueilli une trentaine de zolnois, dont une dizaine d’habitants récurrents. On a pu remarquer une mixité générationnelle – même si la moyenne d’âge se situait dans la tranche des 40-50 ans, avec quasiment autant de femmes que d’hommes.

²⁸⁵ Il était basé sur le quizz de démarrage du concours « Familles à Energie Positive ».

opter pour un autre comportement, car il sait que d'autres pensent comme lui. Subséquemment, comme le précise Orfali, il « *adopte malgré lui des lunettes qui lui font voir la réalité telle que le groupe la conçoit. (...) Le favoritisme intra-groupe sert de ciment au groupe et permet la reconnaissance des pairs par le groupe.* »²⁸⁶

Y a-t-il eu des changements au sein des modes d'habiter et des pratiques individuelles ? Il est difficile de se prononcer sur cette question. Néanmoins, en continuant de s'inscrire à la démarche expérimentale pour transformer la ville, on peut supposer qu'elle a, de fait, au moins changé les représentations et pratiques, tant collectives qu'individuelles, des participants. De même, en affichant publiquement leur rattachement à l'expérimentation, au projet de « Zolnes, vers la transition 2030 », les participants sont liés à la représentation que les acteurs extérieurs en ont. D'ailleurs, certains d'entre eux s'en font porte-parole, en traversant chaque étape – des ateliers jusqu'aux commissions techniques.

Voyons le passage de l'étape 1 – ateliers – à l'étape 2 – commissions. Il s'est déroulé en février 2017 lors du « mini-salon » organisé sur une demi-journée. À la suite d'une réunion regroupant les membres d'Ecotransvert, de la commune et quelques habitants, une première orientation logistique fut choisie. Nous avons opté pour un format avec quatre tables rondes (stands). En effet, la phase de sensibilisation nous avait révélé une orientation vers quatre grands thèmes, que l'on nomma *commission* et regroupa : « les petits gestes », « les énergies renouvelables et rénovation », « l'urbanisme », et « la cohésion sociale et développement économique ». Avec l'aide d'un employé communal, je me suis occupée du déroulé – logistique – et de la communication – prospectus. Sous forme d'un circuit-découverte, nous avons formulé une synthèse des ateliers par thématiques et présenté les pistes d'orientations énoncées par les groupes pour les soumettre au vote. Chaque membre d'Ecotransvert – au nombre de trois – animait un stand. Je m'occupais, avec l'aide d'un



Stand "énergies renouvelables et rénovation », photo de la commune de Zolnes, février 2018.

expert-partenaire, du stand « énergies renouvelables et rénovation ». Grâce au partenariat avec le CAUE de meurthe-et-moselle, un de leur membre animait le stand « urbanisme ».

Ensuite, chaque participant s'orientait vers le stand qui l'intéressait pour débattre autour du projet ayant reçu le

²⁸⁶ ORFALI B. *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*. Op.cit., p.19

plus de votes, pendant une vingtaine de minutes. Au sein de chaque groupe, un participant était le *rapporteur* des discussions. Certains ont endossé ce rôle très rapidement, qu'ils ont gardé par la suite en devenant les « porte-paroles » du groupe. Déjà détectés lors des ateliers, ces *rapporteurs* se rapprochent du rôle de *leaders*, en influençant notamment le collectif. Et que ce soit par la qualité des liens (solidité) avec les autres membres, par la reconnaissance de leurs compétences, ou encore par leur capacité à en acquérir de nouvelles, ces *leaders* sont déjà des habitants de longue date, investis dans la communauté par leur rôle dans une association ou dans l'organisation d'évènements au sein de la commune²⁸⁷. Ils n'hésitent pas à prendre la parole devant un collectif et à être force de proposition. En devenant porte-parole du groupe, le (la) *leader* le personnifie à son image. En tant qu'acteurs-ressources, nous nous sommes appuyés sur eux pour mobiliser davantage de participants grâce à leurs réseaux et la confiance qui leur est octroyée par les autres habitants (et que n'avions pas encore). En plus de renforcer la détection de *leaders* et leur prise en main de la place que nous leur concédions avec les autres membres, cette deuxième partie du « mini-salon » devait « *nourrir le désir d'en être, d'être de tel ou tel groupe et (va) aider l'individu à organiser ses attentes en matière de groupe et d'affiliation.* »²⁸⁸

L'expérience de débats, vécue sur un court moment, a été réitérée sous forme de *commissions*. Cette deuxième étape de l'expérimentation, composée d'une dizaine de commissions avec d'anciens et nouveaux participants, ont permis à ces derniers de prendre connaissance des enjeux du projet, de cerner les besoins, les faiblesses et les potentiels de leur environnement proche. Ainsi, les participants ont formulé des projets, des actions, des envies donnant naissance à une feuille de route par thématique et priorité. Cette feuille de route, « Zolnes, vers la transition 2030 », validée en réunion inter-commissions par des élus et habitants, a été présentée un an après la marche et avant la pause estivale (été 2018). À la suite de celle-ci, nous sommes entrés dans la phase trois (septembre 2018). C'est ici que je m'arrêterai dans l'analyse du déroulé de cette expérimentation qui suit son cours sous forme de trois commissions techniques. Au sein de chacune, un élu référent – et participant depuis l'émergence du dispositif –, un habitant (*leader*) et un technicien communal représentent le collectif lors des comités de pilotage, présidés par le maire.

²⁸⁷ Je n'ai pas la profession exacte de tous ces *leaders*. Certains sont à la retraite (et ont eu des postes à responsabilité ou d'ouvriers à l'usine), d'autres sont actifs (chefs d'entreprise, ingénieurs, ouvriers), ou sans-emploi. On rencontre plus de femmes (60-70%) que d'homme (30-40%).

Ces *leaders* se distinguent davantage par leur implication dans la commune – et la reconnaissance des autres habitants dans leur rôle et place.

²⁸⁸ ORFALI B. *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*. Op.cit., p.28

Entrons un peu plus dans les analyses des participants issues des deux premières phases. Passer d'une étape à une autre a involontairement changé l'arène de départ. Des participants présents depuis le début sont restés, d'autres sont partis et des nouveaux ont pris leur place. On suppose que les participants de la phase 1 (les ateliers) qui n'ont pas renouvelé leur présence par la suite, souhaitent rester dans un cercle informatif et ne pas entrer dans une phase de concertation. Ceci principalement par crainte de n'avoir ni le temps ni les compétences. Pour d'autres, la première phase, voire la deuxième, n'étaient pas encore assez concrètes et l'expérimentation trop lente. Ainsi, une partie des participants sortants revint ensuite en phase 3 (action). Certains ont mis en doute l'intérêt de s'investir dans ces projets au profit d'autres : « *pourquoi nous on fait et pas les autres et en plus ils vont en profiter ! C'est pas juste* » (homme, réunion inter-commissions). Estimant avoir assez contribué à la démarche, ces habitants sortent de l'expérimentation. Enfin, il se peut que les projets sélectionnés ne s'inscrivent plus dans leur intérêt personnel.

Transiter d'une étape à l'autre changea les points de référence pour quelques participants, ainsi que leur position – rôle et place. L'habitant extérieur au groupe, percevant ces changements, pouvait se sentir attiré ou repoussé, comme l'écrit Orfali.

« C'est en effet parce que les styles de comportement du groupe sont interprétés, décodés, lus par des gens extérieurs au groupe que le désir d'affiliation peut surgir. Et c'est par une sorte de contagion que s'enclenche ce désir. »²⁸⁹

Des habitants ont pu s'inscrire dans des groupes en y retirant une satisfaction psychologique, sociale, culturelle, idéologique ou statutaire. C'est ainsi que l'une des personnes âgées rencontrées vient régulièrement et très peu avec son mari : « *au lieu de ne rien faire, je m'occupe comme ça et je vois du monde* ». C'était une constante : la démarche était plutôt individuelle et n'engageait le couple – avec ou sans enfants – que lors des événements. Soulignons aussi que les ateliers et commissions avaient lieu, soit en soirée dans la semaine – pour les familles actives, la femme ou l'homme garde l'enfant (les enfants) –, soit en journée – pour la commission des « petits gestes pour l'environnement », regroupant majoritairement des retraités. D'ailleurs, depuis qu'elle se déroule le soir, en phase 3, des ménages plus jeunes (actifs) l'ont rejointe.

Au-delà de la reconnaissance d'un collectif, nous avons constaté que l'habitant qui s'inscrit dans la démarche y trouve un intérêt individuel. Par exemple, le ménage qui a une volonté d'équiper son logement en panneaux photovoltaïques s'est inscrit dans la commission qui

²⁸⁹ Ibid., p.16

traite de cette thématique. Il pourra ainsi l'orienter pour que les actions lui soient bénéfiques. Il en était de même avec un habitant qui possède des ruches et qui a participé à l'installation d'un rucher-école sur la commune. Il s'est inscrit à la formation, mais n'apparaît pas dans les autres commissions. Ainsi, pour citer Cefai, « *les acteurs individuels anticipent des utilités subjectives ou des bénéfices privés comme résultats de leurs actions.* »²⁹⁰

La plupart des participants sont plutôt âgés – entre 40 et 80 ans –, à l'exception des commissions « urbanisme » et « cohésion sociale et développement économique » où l'on constate une population active. Pour les jeunes retraités, le bénévolat peut servir de transition douce à la fin de leur activité professionnelle. Dans le cadre de l'expérimentation, ils se tourneront soit vers une activité en lien avec leur passé professionnel limitant l'effet de rupture, soit en lien avec une passion qui n'avait pas pu être assouvie, principalement par manque de temps. Ainsi, s'engager devient une « *conquête sur le temps et la capacité de l'utiliser pleinement, conquête sur soi et la volonté que nous avons d'oser entreprendre ou de créer à tous les âges de la vie.* »²⁹¹

La participation et le *leadership* sont plutôt féminins²⁹², à l'exception de la commission sur les « énergies renouvelables et rénovation », plutôt masculins. On peut supposer, à l'image des dispositifs étudiés, que ce constat n'a rien de surprenant, étant donné la dimension technique de cette commission.

Lors des premiers ateliers ou à chaque nouveau venu, j'ai détecté trois types de comportements au sein des groupes de participants :

²⁹⁰ CEFĂI D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective.* Op.cit., p.213

²⁹¹ PASSARIS S. et RAFFI G. *Les associations.* Op.cit., p.91

²⁹² Si je donne un pourcentage, la part féminine de participation représente 60%.

<i>Les « convaincu(e)s »</i>	<i>Les « craintif(ve)s »</i>	<i>Les « sachants »</i>
Ils ont compris l'intérêt collectif du projet – voire l'attendait. Ils sont présents depuis le début. Ils ont une prédisposition au leadership. On y retrouve des participant(e)s au profil <i>militant(e)</i> , <i>technicien(ne)</i> , ou <i>innovationniste</i> . On peut dire que le ou la « convaincu(e) » a une position avant-gardiste.	Ils craignent qu'on leur impose des projets et viennent pour se rassurer. Ils sont de passage dans le projet. Ils peuvent devenir des « convaincus » par une acculturation. On y retrouve des participant(e)s au profil <i>peureux(se)</i> . On peut dire que le ou la « craintif(ve) » a une position attentiste.	<i>Je sais, je le dis, et je le montre</i> – en me montrant. Ils entrent dans le projet pour imposer leur volonté ou s'y opposer. Ils puisent dans leurs connaissances – professionnelles ou personnelles, voire relaient les informations qu'ils entendent/voient. Ils peuvent devenir des « convaincus » par l'intégration dans le collectif. On y retrouve des participant(e)s au profil <i>esthéticien(ne)</i> , <i>technicien(ne)</i> , ou <i>innovationniste</i> . On peut dire que le ou la « sachant » a une position d'opportuniste.

L'investissement des habitants dans l'expérimentation varie et dépend de la mobilisation de leurs compétences dans un collectif. Prenons quelques exemples pour étayer ce propos.

Commençons avec la commission « urbanisme ». L'un des participants a mis au service du groupe ses compétences issues d'un savoir-faire professionnel. Il a établi un croquis informatique de l'aménagement d'une ZAC (zone de loisir) selon les besoins identifiés par le collectif (parcours de santé, hall couvert...). Celui-ci nous a été présenté lors de la réunion en inter-commission pour finaliser la feuille de route. Certains membres de la municipalité présents ont demandé à cette commission de présenter ce plan en conseil municipal pour l'inscrire au vote. Cette volonté fait écho à la reconnaissance de l'expertise qu'ont su déployer les participants. Ce fut la *leader* identifiée comme porte-parole du groupe – et non le concepteur du plan – qui l'a présenté. Pour favoriser l'acceptation du conseil, elle a croisé les intérêts individuels des habitants, élus et techniciens communaux pour démontrer la plus-value collective des équipements pour chaque acteur. Prenons le hall couvert. Pour le responsable technique de la commune, créer un hall couvert serait un gain financier et de temps pour se consacrer à d'autres tâches. Le hall remplacerait le chapiteau à installer, désinstaller, et réparer à chaque évènement. C'est en imaginant les différents usages de ce lieu, et en s'appuyant sur les pratiques existantes, que le collectif formé dans la commission propose des actions communes constituées d'intérêts individuels.

On constate donc que c'est à travers ce type de projet d'aménagement qu'un savoir d'usage est plus largement mis en avant par les utilisateurs de l'espace en question, tout comme par ceux qui l'entretiennent (employés communaux). Grâce à cette reconnaissance des décideurs politiques de l'expertise déployée par les membres de la commission, ces derniers réussissent à s'aventurer vers des actions où ils n'ont pas ou peu de compétences. C'est le cas de la création d'une partie du mobilier urbain par eux-mêmes avec des matériaux de récupération. D'utilisateurs à concepteurs, l'acquisition de connaissances et compétences leur donne suffisamment de confiance pour aller toujours plus loin, à l'image du concept du *pied-dans-la-porte*. Autre constat : la mobilisation collective autour d'une thématique est forte lorsqu'elle n'est plus dépendante d'un expert. Du moins, lorsque le groupe ne ressent plus le besoin d'être accompagné par des experts, quand il se sent suffisamment expert lui-même – tout le groupe ou ses leaders.

Le partage de savoir-faire d'un individu à un collectif peut être plus subtil : un *leader* peut le transmettre à des *leaders en devenir*. Ils ont une capacité de mobilisation de compétences organisationnelles par une pratique ultérieure. En effet, deux d'entre eux ont déjà mené des événements (du début à la fin) avant l'expérimentation, démontrant leur expertise à déployer un réseau (politique, professionnel...), à communiquer, à gérer la logistique, ainsi qu'à faire appel à des financements. Ces *leaders* ont aussi une vision transversale à chaque commission. Prenons en exemple la commission « petits gestes pour l'environnement » : l'une de leurs actions – apprentissage mensuel de création de produits de beauté et de nettoyage naturels – est rendue possible grâce au réseau d'une *leader* – qui ne participe pourtant pas à cette commission. Elle nous a présenté deux habitantes possédant ce savoir-faire et prêtes à le transmettre.

Tout au long de la démarche expérimentale, des membres du conseil municipal se sont plus ou moins investis, au-delà de leur intérêt propre. Tantôt avec leur casquette d'habitant, tantôt en tant que porte-parole communal, leur participation à côté des habitants marque la co-construction entre les décideurs-utilisateurs, entremêlant leurs compétences sous l'égide d'une conception commune en phase 3 de l'expérimentation. Après tout, la démarche qu'Ecotransvert a initiée sur Zolnes avait aussi pour objet d'outiller la collectivité locale pour répondre aux besoins identifiés en lien avec ses habitants. Faisons un bond en arrière, à la période où nous avons rencontré la commune : le maire et le conseil municipal nous présentent leur difficulté à mobiliser la population sur les questions d'aménagements publics. Ils l'étaient par un cas concret : un jardin en friche qu'ils ont acheté. Celui-ci se situe à

l'intersection de plusieurs rues. La mairie souhaite y implanter un parc avec un banc pour créer un espace de contact, car elle estime que les résidents « *ne se parlent pas trop là-haut* » (élu). Lorsque la mairie a énoncé ce projet aux habitants du quartier, composés principalement de personnes âgées, ils ont refusé. Leurs arguments reposaient sur le manque d'intérêt et le risque inhérent d'une nuisance sonore liée à un risque d'occupation des jeunes de la ville. Or, ces derniers occupent un espace clos – se situant sur un escalier entre deux maisons – et ne souhaitent probablement pas se mettre à découvert, à la vue de tous. Dans tous les cas, ne souhaitant ni une inutilisation ni une dégradation de l'installation – ainsi que le mécontentement des résidents consultés – ce jardin est resté en l'état. Par cet exemple, la mairie nous confie leur manque d'expertise pour coconstruire un projet urbain accepté par tous. Lorsque nous leur avons proposé notre expérimentation, le conseil municipal a perçu l'intérêt de la saisir pour s'outiller et être accompagné. Après un an de mobilisation sur les aménagements urbains, à travers les ruches ou les « incroyables comestibles »²⁹³, la crainte de la détérioration est toujours présente. Néanmoins, celle-ci n'est plus considérée comme un argument d'inaction, mais elle est anticipée pour pouvoir y répondre rapidement dans le cas où cela se produirait.

Dans ce travail de mobilisation et d'acquisition d'expertise avec les habitants et les décideurs, il ne faut pas omettre les agents administratifs et les techniciens communaux. Eux aussi ont leur voix dans les prises de décision. Ils sont des relais entre les élus et les habitants. D'ailleurs, l'un d'entre eux, à travers son implication dans l'expérimentation et une montée en compétence, a vu son poste en interne évoluer. Ainsi, il est passé d'agent d'accueil à « Monsieur Transition ». Autrement dit, la commune s'est dotée d'un agent prenant en main la gestion de l'expérimentation en interne. Nous lui avons donné les clés du laboratoire pour nous concentrer davantage sur l'atteinte de notre objectif d'origine, à savoir la rénovation collective du bâti.

On peut dire, en guise de conclusion sur ce passage, qu'une montée en compétence collective renforce la cohésion et la mobilisation sur la durée des différentes parties prenantes. On prend connaissance de leur engagement et implication lorsque les participants revendiquent leur appartenance à ce collectif créé à travers l'expérimentation. Malgré le

²⁹³ « *L'idée est simple : faire de la ville un immense jardin partagé, auquel tout le monde peut contribuer. Chacun est ainsi appelé à devenir un apprenti jardinier-citoyen, en plantant, cultivant et récoltant à sa guise les fruits du potager en libre-service.* » Source : <https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/organiser-un-evenement/planter-dincroyables-comestibles>

risque de passer pour des marginaux par leur minorité, une quarantaine de participants actifs s'en font ambassadeurs, voire porte-paroles, et tentent de mobiliser la majorité. Un objectif commun est désormais énoncé et rappelé : « Zolnes, vers la transition 2030 ». Néanmoins, la démarche reste fragile et les trajectoires reposent encore sur un court et moyen terme. Certaines commissions pourront, dès 2019, enclencher des actions issues de la feuille de route. Tandis que d'autres s'avèrent plus ardues ou plus coûteuses, telles que la rénovation de la gare et la coopérative solaire. Sur ces points, il nous manque encore quelques maillons du processus : la mobilisation des exécutants (entreprises), le montage financier et juridique, etc. Des experts sur ces sujets sont encore nécessaires afin de continuer à mobiliser sur la thématique – qui concerne directement Ecotransvert et ses objectifs de l'appel à projets OCRE. D'ailleurs, arrêtons-nous quelques instants sur cette commission.

4) La commission « Énergies renouvelables et rénovation ».

Cette commission est celle qui est la plus à même de nous permettre d'atteindre notre objectif de rénovation énergétique auprès des propriétaires privés occupant du patrimoine industriel. En effet, elle rassemble les dimensions de travaux d'enveloppe du bâti et des systèmes (chauffage, eau, électricité). Elle incite un collectif à mener une réflexion sur les matériaux à employer selon la spécificité de la construction, sur les types d'entreprises à mobiliser (voire à former) ainsi que les financements à adjoindre.

Sur ce dernier point, le dispositif Ecotransvert s'est engagé à employer des moyens monétaires peu communs – de type blockchain, financement à long terme, système locatif de toits... – et non à travers les économies d'énergie induites par les travaux. Ce qui change le discours et l'emploi de notion comme le « retour sur investissement ». Les deux thématiques (énergies renouvelables et rénovation) entrent donc ainsi en adéquation. En faisant l'hypothèse qu'un investissement collectif dans les énergies renouvelables étalerait dans le temps le coût de la rénovation et l'amoinvrirait – par un effet collectif –, cette commission s'est centrée prioritairement sur l'axe des énergies renouvelables. D'autant plus qu'elle est le fruit de l'atelier « énergies renouvelables », auquel nous avons attaché la rénovation, en accord avec ses participants. D'ailleurs, eux-mêmes ont compris qu'individuellement, toute énergie non consommée est une énergie qui n'a pas besoin d'être produite. Et collectivement – dans le cas d'une autoconsommation partagée –, toute énergie non consommée par soi est une énergie produite pour son voisin. De sorte qu'une « coopération

autour de la production d'énergie, et la visibilité de cette coopération créée du lien social. »²⁹⁴

Avant d'aller plus loin, et comme nous l'avons souligné auparavant, les premiers ateliers nous ont permis d'observer les divers a priori, craintes et espoirs attachés aux représentations des participants envers les énergies renouvelables. Au tout premier atelier, les participants se sont orientés vers l'éolien, jugeant cette production d'énergie plus adaptée pour leur commune. Pour eux, l'énergie solaire ne serait pas assez rentable à cause d'un mauvais ensoleillement, une courte durée de vie des panneaux et poserait le problème de leur fabrication et recyclage. En nous livrant ce discours, et en les mettant face à des données aux séances suivantes, ils se sont remis en question et se sont orientés vers une volonté de développer cette énergie. Leur perception envers l'énergie solaire a aussi été modifiée lorsque nous avons changé d'échelle, en passant d'une individualisation des toitures (mon toit) à une collectivité de toitures (nos toitures). Puisque les réflexions sont collectives, les participants se sont rapidement tournés vers cette évidence, notamment à la suite des résultats du cadastre solaire qu'ils ont souhaité pour deux raisons :

- Lutter contre le démarchage abusif d'organismes énergétiques et d'entreprises. Les participants et élus souhaitent garder les résultats en interne, et puiser dans cette nouvelle compétence pour ne plus craindre ces démarchages. D'ailleurs, acquérir ces données a permis à quelques sceptiques de ne plus voir l'énergie solaire comme un élément coercitif, mais comme une ressource potentielle à venir : économique, sociale, ...

*« Si l'on peut donc parler d'une recomposition du social à travers ces projets énergétiques, c'est parce qu'ils ont des implications sociales, politiques et économiques (par l'autoproduction énergétique, mais également le tourisme énergétique que cela amène dans ces communes) qui constituent une réelle réorganisation sociale locale. »*²⁹⁵

Le sentiment de possession d'une ressource à fort potentiel pour la commune semble renforcé par la maîtrise des données techniques des décideurs et habitants.

- Connaître le potentiel et s'en servir pour communiquer. En effet, comme pour tout projet, on évalue son potentiel. Mais aussi les éléments existants facilitant – ou non – sa mise en œuvre.

²⁹⁴ DOBIGNY I. « Absence de représentations ou représentation d'une absence ? Pour une socio-anthropologie de l'énergie », in POIROT-DELPECH S. et RAINEAU L. *Regards sur la crise écologique*. Op.cit., pp.149-164 (p.157)

²⁹⁵ Ibid., p.157-158

« La construction territorialisée de la transition s'appuierait alors sur une culture énergétique préexistante et sur l'héritage de pratiques et de structures préindustrielles. »²⁹⁶

Zolnes produisait, à l'époque industrielle, sa propre énergie. C'est d'ailleurs la raison d'une présence d'une Régie d'électricité communale. Avec le développement du nucléaire et la fermeture de l'usine, cette Régie alimente le réseau communal par l'achat d'électricité chez un énergéticien privé. Aujourd'hui, développer l'énergie solaire communale en lien avec cette Régie pourrait permettre sa réappropriation de l'énergie – en partie via une autoconsommation – et une indépendance énergétique en optimisant cette énergie renouvelable, la plus efficiente pour cette commune. On retrouve un cas similaire dans les Vosges, mais avec un autre type de production : on constate de plus en plus un retour de la production et consommation du bois, prépondérant dans le département. La création d'une coopérative solaire en discussion pourrait voir le jour via ce service communal (la Régie), fréquenté par les habitants zolnois.

Autre point à souligner : lors de projets d'autoproductions locales d'énergie, on accorde une place et un rôle différents aux habitants, car ces projets sont *« amenés à mobiliser les compétences et savoirs des habitants, ainsi qu'à définir, et donc rendre visibles les attentes et les besoins des acteurs locaux. »²⁹⁷*

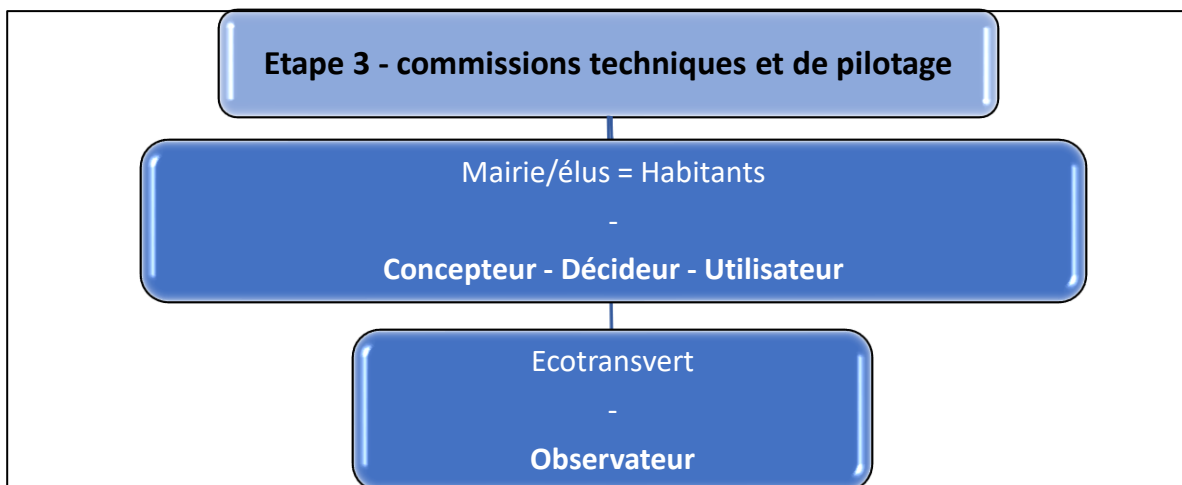
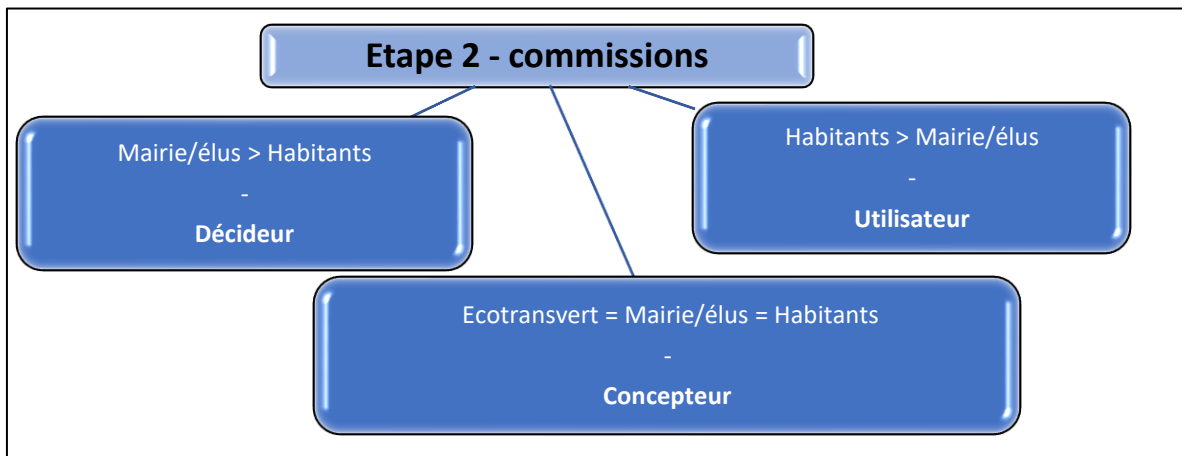
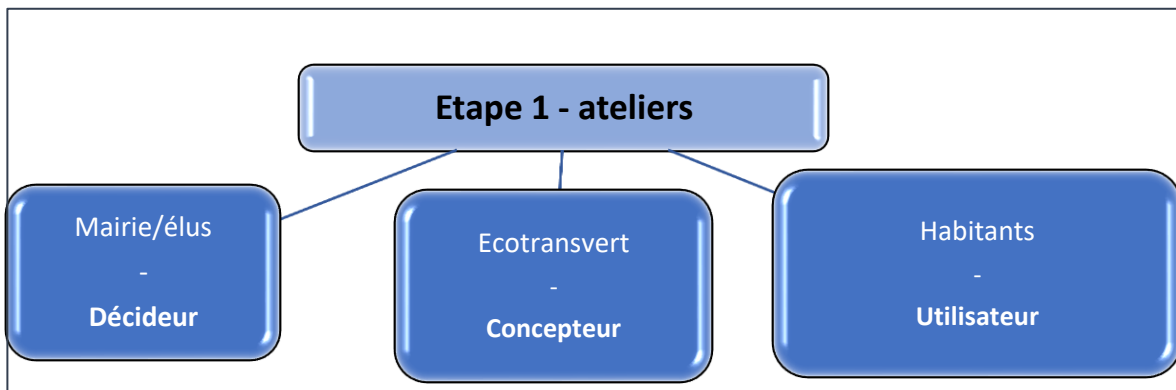
C'est pour cela qu'il semblerait pertinent de ne pas centrer la communication autour de la consommation énergétique sur les seuls les systèmes de chauffage. En effet, les objets nécessitant cette énergie sont nombreux – les appareils électroménagers, par exemple. Il serait potentiellement judicieux de relier la production d'énergies renouvelables à la consommation électrique d'appareils du quotidien. Avec la montée progressive des véhicules électriques, des toitures produisant de l'électricité pourraient alimenter ainsi des bornes de recharge et les batteries de la voiture.

Et enfin, penser les énergies renouvelables, d'autant plus dans un cadre collectif, ce n'est pas seulement réfléchir en termes de consommation, c'est penser la production et tout ce qu'elle nécessite en termes de logistique et d'économie. Bien que l'investissement puisse être coûteux, il peut aussi rapporter (rendement) davantage qu'un placement bancaire.

²⁹⁶ SCARWELL H.-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Op.cit., p.36

²⁹⁷ DOBIGNY I. Op.cit., p.156

De nombreuses questions restent encore ouvertes, auxquelles il nous faudra répondre dans la poursuite de notre expérimentation avec les différentes parties prenantes, tant que nous le pourrons. Si nous synthétisons schématiquement à partir du triptyque *utilisateur-concepteur-décideur* de l'expérimentation à Zolnes, en voici l'évolution correspondant à chaque étape passée :



Conclusion

Dans cette deuxième partie, nous avons approché la multi-dimensionnalité des thématiques environnementales dans lesquelles convergent divers regards. J'ai exprimé celui du sociologue de l'environnement. Nous nous sommes interrogés sur la question de sa place dans une arène composée majoritairement d'acteurs issus du monde politique et technique, considérés plus à même de répondre aux problèmes intrinsèques d'un développement durable. Que peut – doit – apporter le sociologue lorsque les attentes des décideurs ont une visée pratique et considèrent les sciences humaines comme théoriques ? À cette question, je répondrai par une autre : est-ce par dépit que les institutions publiques – et grands groupes privés – font appel à l'expertise d'un sociologue, quand les réponses précédentes (technique, par exemple) ne sont pas satisfaisantes ? Ou du moins, est-ce la reconnaissance d'un manque d'expertise pour comprendre le facteur humain dans les projets environnementaux et techniques, légitimant la présence et la mise en action des recommandations du sociologue ?

Quoi qu'il en soit, et malgré toutes les innovations scientifiques, le constat est sans appel : la France n'atteint pas son quota annuel de baisse d'émission de CO₂ dans le bâti ancien. La région Lorraine ne fait pas exception. Des moyens locaux sont mis en place, tels que les dispositifs de rénovation énergétique issus de l'appel à projets OCRE. Ces derniers ont conscience de la nécessité de solliciter une ingénierie pluridisciplinaire pour tenter d'apporter une réponse globale, grâce à la mobilisation des expertises propres à chaque discipline. Entre autres, le sociologue de l'environnement, pour le prendre en exemple, s'attache à comprendre les représentations, relations, pratiques, discours et intérêts de chaque partie prenante – dont les siens. Au sein d'un laboratoire où prend place une arène, dont il peut être l'initiateur par ses recommandations, il observe les négociations, les prises de pouvoirs et les passations d'expertises entre les utilisateurs, les concepteurs et les experts. Il détecte les traductions et orientations données par ces acteurs qui s'emploieront à garder ou prendre la maîtrise de l'arène. Par exemple, bien que le logement soit de l'ordre de *l'habiter*, ce verbe est compris de bien des manières. Pour chaque discipline, *habiter* est perçu différemment et « *le praticien (architecte, paysagiste, urbaniste, concepteur lumière, élus...) selon sa sensibilité, ses compétences, ses prérogatives, optera pour telle ou telle acception.* »²⁹⁸ Sur ce point, le sociologue de l'environnement se penchera sur les expertises que va déployer un triptyque

²⁹⁸ PAQUOT T., LUSSAULT M. et YOUNES C. *Habiter, le propre de l'humain*. Paris. La Découverte. 2007 (p.6)

d'acteurs – professionnels, ménages, décideurs politiques – pour faire face aux problèmes identifiés. Lorsque les éléments de réponse se croisent et divergent, des débats, voire des conflits, annihilent un potentiel travaillé ensemble. Par manque d'ouverture à d'autres conceptions et parce que les intérêts divergent, la dissonance cognitive s'installe et affaiblit les compromis pour une construction d'actions communes vers un objectif tout aussi commun. C'est ce que j'ai tenté d'exprimer – en partie – à travers l'étude de cas d'une expérimentation lorraine, arrêtée dans son développement. Par l'observation et l'analyse, le sociologue peut avoir un rôle dans ce type d'expérimentation. À travers la recherche doctorale, réaliser une recherche-action m'a permis de démontrer la place des sciences humaines, tant dans la conception que dans l'action. Grâce à sa réflexivité, le sociologue permet aux acteurs (concepteurs, utilisateurs, décideurs) de prendre du recul, réorienter l'expérimentation, influencer le cours des événements. Avec les expérimentations, j'ai saisi l'opportunité de constater les limites de l'implication et de l'engagement d'un sociologue : sans être porte-parole, il peut exercer un rôle de médiateur entre les différentes parties prenantes. Grâce aux enseignements de l'étude des dispositifs de rénovation énergétique (partie III) et des modes d'habiter et d'habitat (IV), co-écrire et vivre l'expérience de « Zolnes, vers la transition 2030 » correspond à un des objectifs régionaux : la dissémination de savoirs pour atteindre une massification de la rénovation énergétique.

Chaque expert l'est dans son domaine et profane dans un autre. À la suite de ce constat, ils peuvent s'associer – sous une forme partenariale, par exemple – pour combler ces manques. Ils peuvent justifier des orientations politiques en servant de vitrine aux décideurs ; tout comme ils peuvent fédérer et transmettre leur savoir à des ménages. Auprès de ces derniers, nous avons constaté qu'individuellement, chacun correspond à un ou plusieurs profils et sous-profils rattachés à leurs représentations, discours et pratiques en lien avec le développement durable ou la rénovation de leur logement. Les frontières entre ces profils et sous-profils sont poreuses permettant aux ménages de *glisser* de l'un à l'autre, selon les moments de rupture ou de changements de trajectoire dans leur cycle de vie, et selon les opportunités et les influences au sein de leur environnement. En collectif, un ménage adopte divers comportements (les sous-profils) validés par le groupe auquel il s'identifie. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des intérêts propres et d'influencer à son tour les orientations du collectif. Outre les différentes représentations, discours et pratiques un point commun rassemble ces ménages : leur expertise d'usage. C'est en prenant appui sur celle-ci qu'ils revendiquent, auprès des décideurs politiques, leur place au sein de l'arène. Bien que ces derniers, par leur statut d'élus, aient une place d'office, ils n'en saisissent pas toujours le rôle qui y est associé. Ils justifient leur

passivité par plusieurs arguments : le manque d'outils et d'expertises pour mener un projet concerté entre décideurs et habitants sur ces sujets complexes du développement durable. Ou de *transition*, devrais-je dire !

Dans cette partie, j'ai aussi énoncé un concept en plein essor : « ville en transition ». Avec mon employeur, nous le concevons comme une démarche, au sens où notre expérimentation fut conduite sur la base d'hypothèses permettant d'établir une méthodologie et des actions durables influençant les acteurs et leur environnement proche – ou non – intentionnellement – ou non, encore. L'indicateur que nous avons choisi de suivre ne repose pas sur le nombre de participants. Nous pensons que, ce qui prévaut, c'est la qualité de mise en œuvre, soit le parcours, les transformations dans les modes d'habiter et dans les pratiques des habitants au sein de la ville. Ainsi, la démarche initiée sur la commune de Zolnes avec le dispositif Ecostransvert ne répondait pas prioritairement à notre objectif de base. Bien que l'on en ait conscience, nous pensons qu'il est tout de même possible de l'atteindre au moyen de retombés économiques, sociaux et environnementaux.

En effet, être dans une optique de « ville en transition », c'est aborder tous les domaines du développement durable avec les parties prenantes de l'environnement, les utilisateurs de l'espace en question et les décideurs politiques. Et disons-le ! Sans l'appui de ces derniers, les portes du laboratoire où doit prendre forme cette démarche restent closes. Pour nous voir confier les clés de la ville sur un temps donné, nous avons abordé les risques inhérents à une démarche expérimentale, mais aussi les retombées potentiellement positives pour les élus et la ville. Pour entrer davantage dans les détails, les premières années de notre expérimentation au sein du laboratoire et d'une arène qui a formulé « Zolnes, vers la transition 2030 », vous ont été présentées. Cette arène, par les phasages de l'expérimentation, est en constante évolution. Nous avons, par le biais d'ateliers thématiques – étape 1 –, contribué à l'apport d'une culture énergétique et urbanistique auprès des participants (élus et habitants), afin qu'ils puissent décoder et recoder collectivement un langage savant (technique) pour le comprendre et le transmettre. Il est important, pour solidifier le groupe, que ces membres emploient un même langage, en sachant que toute arrivée dans le groupe le renégocie, notamment par sa propre expertise. Les participants ont aussi la capacité de détourner un manque d'expertise en puisant dans des compétences issues de leur vie professionnelle ou privée, tel que nous l'avons discerné au cours des commissions – étape 2. Ce constat n'est d'ailleurs pas propre aux ménages. Il concerne aussi les décideurs politiques et les structures expertes sur la thématique du développement durable. Des ateliers aux commissions techniques et comités de

pilotage – étape 3 –, nous souhaitons aller au-delà d'une mobilisation centrée sur la rénovation des logements, dans une dynamique s'inscrivant dans la durée.

Cette partie sur « la place des acteurs » intervenant dans cette présente thèse, a été écrite en dernier compte tenu des expérimentations nées des analyses des dispositifs de rénovation énergétique et des modes d'habiter des propriétaires ayant rénové à travers eux. C'est d'ailleurs les deux parties qui seront abordées dorénavant, en focalisant mon axe, dans la partie III, sur les dispositifs de rénovation énergétique OCRE.

PARTIE

III

Les plateformes de rénovation énergétique issues de l'appel à projets « Opérations Collectives de Rénovation Énergétiques » (OCRE) : des laboratoires territoriaux.

Introduction

Bien qu'une plateforme de rénovation énergétique soit perçue comme un *service* auprès des habitants, elle est avant tout un *outil* au service du territoire. Et comme tout outil, il nécessite un manuel d'instruction. On ne confie pas un marteau sans expliquer à quoi il sert et comment il faut s'en servir ! Il en est de même avec les quatre plateformes de rénovation énergétique labélisées OCRE que j'ai prises pour étude. Elles seront nommées majoritairement ci-après *dispositifs*, afin de les distinguer des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique (PTRE), et les sonder comme des agencements intégrant des acteurs humains et non-humains, conduisant à

« penser la variété des intermédiaires et des modes par lesquels chacun de ses objets guide l'activité. (...) Lorsqu'un objet, une règle, ou un principe s'imposent à un individu, l'observateur, armé du concept de dispositif peut examiner en quoi et jusqu'à quel point cette composante est en réalité soutenue par l'ensemble des autres ingrédients du dispositif avec lesquels elle se révèle solidaire. »²⁹⁹

Avant de nous concentrer sur les réseaux entretenus par ces dispositifs, nous allons déconstruire leur conception, entre similitudes et disparités. En effet, pour comprendre les orientations et la vision de chaque dispositif entraînant un enrôlement des partenaires, financeurs et public cible, il est nécessaire de saisir les contextes de leur apparition. Pour ce faire, j'ai étudié leur fonctionnement à travers l'observation des relations au sein de diverses réunions formelles et informelles, internes et externes, entre identités collectives et les « galères » rencontrées. L'activité économique et la forme juridique des dispositifs qui ont un impact quotidien sur la vie de leur structure ont aussi été abordées dans le cadre de l'analyse. Nous verrons que ces dispositifs, portés par des *leaders* et *coleaders*, peuvent être des tremplins, être émancipateurs, ou servir de revendications contre un système d'organisation du travail préétabli. Nous noterons le passage des dispositifs considérés d'*utopistes* puis *visionnaires* marquant le changement d'une reconnaissance péjorative à une image méliorative par les acteurs du processus de la rénovation.

En tant qu'intermédiaires entre les acteurs sur leur territoire, ces derniers nomment les dispositifs – et les porteurs font de même – *tiers-de-confiance*. Ainsi pour déchiffrer cette appellation, j'ai effectué un focus sur les relations des dispositifs au sein des territoires avec les acteurs du processus de rénovation. Entre rapports de pouvoir, d'intéressement, d'enrôlement, et d'étiquetage, de nombreuses notions viendront éclairer ces relations

²⁹⁹ DODIER N. & BARBOT J. « La force des dispositifs », in Annales. *Histoire, Sciences Sociales*. Vol. 71e année. N°2. 2016, pp. 421-450 (p.424)

complexes imbriquées dans une dimension collective. Au cours de la démonstration, nous allons aborder le rôle pivot des pouvoirs publics, régionaux et étatiques, auprès de ces dispositifs : entre soutien et reconnaissance ou inversement, ils influencent directement la construction et l'orientation des actions territoriales. En tant que détenteur de la problématique énergétique oscillant entre services d'État et Régions, les compétences se croisent et alimentent les débats. Nous avons fait l'hypothèse que l'impact de la fusion des Régions serait faible sur ces dispositifs, mais nous nous sommes trompés. Des enjeux et stratégies se sont dévoilés, remettant en cause ces dispositifs lorrains, construits sur un modèle inverse de celui des alsaciens. Face à l'ancienne région alsacienne, qui a pris le leadership lors de la fusion des Régions, les dispositifs étudiés ont dû convaincre de leur bien-fondé. Néanmoins, loin de subir les changements, nous constaterons, à la suite de négociations et de compromis, des solutions collectives pour en tirer avantage.

Pour Latour, il est nécessaire de déconstruire pour saisir comment on arrive à un *fait* qui est construit :

*« Au lieu de définir les faits par la suspension de toute controverse, de toute incertitude, de toute discussion, nous pouvons au contraire les définir par la qualité d'une procédure qui engage toute entité nouvelle dans une série d'arènes successives. »*³⁰⁰

Qui intervient dans ces arènes ? Avec qui ? Sous quelles formes ? Quelles contraintes et opportunités ? Et pour quels enjeux ? Une série de questions auxquelles des premières pistes de réponses seront fournies dans cette partie.

Il existe trois options pour le lecteur au sein de cette partie. Il peut se limiter à l'utilisation des dispositifs et ne pas prendre en compte leur émergence. Dans ce cas, il peut aller directement aux relations sur les territoires (chapitre 9 et 10). Le lecteur peut prendre le temps de saisir les propos qui vont suivre par une description fine du processus de création et de formalisation des actions collaboratives (chapitre 8). Et enfin, pour les plus curieux qui souhaitent comprendre davantage les préludes des quatre dispositifs, ils peuvent faire un saut en annexe et prendre connaissance de chacun d'entre eux.³⁰¹ Voici néanmoins un tableau synthétique de ces dispositifs étudiés sur lequel le lecteur peut prendre appui :

³⁰⁰ LATOUR, B. *Politique de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte. Paris. 1999. (p. 166)

³⁰¹ **N.B** : par respect de la confiance que les dispositifs m'ont octroyée, et concernant la confidentialité et ne souhaitant aucun mal entendu, aucun chiffrage concernant leurs capitaux, le montant des financements reçus et le coût de leurs actions et prestations ne seront données. Pour sécuriser certaines relations, notamment entre partenaires, le dispositif en étude de cas ne sera pas cité (même si les noms donnés sont fictifs), ni la personne

	Ecotransvert	SCIC de Sombrelieu	MHE D.	CIVACOM
Origine	Pays-Haut (Meurthe-et-Moselle). Projet INTERREG « Grande Région » sur les éco-matériaux et formation des entreprises, issu d'un diagnostic territorial (faiblesses, besoins, ressources)	Au sein d'un lotissement des années 70 (Meurthe-et-Moselle). Evènement « Faites du solaire », puis ateliers.	Gestion d'un programme d'aide contre la précarité énergétique dans les Vosges. Diagnostic territorial (faiblesses, besoins, ressources).	Meuse. Financement d'EDF pour accroître les rénovations (site CIGEO). Visite en Autriche pour s'inspirer de leur modèle.
Trajectoire leader	- Maire d'une commune française. - Origine agricole et frontalière. - Né en Lorraine (Meurthe-et-Moselle).	- Apprenti chauffagiste en formation continue, puis artisan, puis professeur dans un lycée professionnel. - Formateur DORÉMI.	- Formation d'animateur. - Artiste de rue. - Né en Lorraine (Vosges).	- Ancien chef d'entreprise.
Structure juridique	Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE)	- Association « Sombrelieu Eco-Défi ». - Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Sombrelieu Eco-Réno Solidaire » (SCIC SE-RS)	Service d'un Pays (collectivités) au sein des Vosges. Maison de l'Habitat et de l'Energie.	Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

qui est prise en citation. Je préciserai le nom des dispositifs lorsque cela sera nécessaire pour saisir les différences sur les périmètres d'actions et selon les outils qu'ils mobilisent.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une méthodologie de massification de la rénovation énergétique dans les cités industrielles. - Accroître le développement local : création d'emplois, formations ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation énergétique du lotissement (au niveau BBC minimum) - Développer les énergies renouvelables. - Accroître la solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la précarité énergétique dans les Vosges. - Développer localement des entreprises et la filière bois. 	<ul style="list-style-type: none"> - Massification de la rénovation énergétique en milieu rurale. - Faciliter les démarches par une mise en réseau des acteurs.
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche de « ville en transition », issue de mes recommandations à la suite de l'analyse de ces dispositifs. - Essaimage européen des savoir-faire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et accroître les rénovations par le bénévolat sur des chantiers-pilotes. - Développement d'un process de « caissons pré-fabriqués » de rénovation globale et performante. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des aides de l'ANAH « Habiter Mieux ». - Préfinancement des aides Habiter Mieux D. - Animations auprès des entreprises locales pour la création de groupements d'entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Service « clé-en-main ». - Compteur intelligent. - Garantie de performance basée sur le Contrat de Performance Energétique (CPE).
Quelques résultats (fin 2018)	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation « Zolnes vers la transition 2030 » toujours en cours. - Porte et participe à plusieurs projets européens sur le développement durable, économique et local. 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 chantiers participatifs (étanchéité à l'air identique à un bâtiment passif neuf). - Début d'industrialisation du process. - Formation aux groupements d'entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 800 rénovations, dont 15% en BBC. - Développement de projets locaux répondant à la demande : « Héberger Mieux D. », « Rénover Mieux D. », etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 120 rénovations globales et performantes. - Intégration à la SEM Oktave.

Chapitre 8 : Comprendre le fonctionnement pour comprendre les enjeux, actions et stratégies

Et rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir. Utopie aujourd'hui, chair et os demain.

— (Victor HUGO, *Les Misérables*. Paris. Albert Lacroix et Cie. 1862, p.738)

A) Oscillation entre similitudes et dissemblances : des conditions d'émergence aux fonctionnements internes des dispositifs

1) *Les conditions d'émergence des dispositifs.*

Les dispositifs étudiés ont tous un point commun : ils sont nés d'un imaginaire collectif qui a ensuite été formalisé sur la base de projets potentiels avec des actions à mener. Construits sur la base de rêves, d'utopies et de défis, ils sont le résultat de la volonté de quelques individus appartenant ou non à des structures privées ou publiques. Bien que les conditions d'émergence se rejoignent, des dissemblances existent. Elles se situent soit au niveau des initiateurs, porteurs et membres pionniers des dispositifs, soit au niveau des acteurs au sein de diverses structures et d'appartenances variées.

a) De quelques similitudes...

Quelles sont les conditions d'émergence des dispositifs ? Autrement dit, existe-t-il une recette, une méthode globale permettant d'en faire émerger d'autres ? Pour y répondre, je me suis appuyée majoritairement sur un modèle d'analyse de l'associationnisme environnemental de Rodrigo et Campos, issu d'un ouvrage collectif³⁰².

En premier lieu, il nous faut un contexte et un lieu où au moins deux individus se rencontrent. Autrement dit, un espace-temps donné avec une thématique qui peut les rassembler par leur contribution distincte selon leurs compétences respectives. Concernant les dispositifs rencontrés, ses membres se sont croisés lors de rencontres portant sur des thèmes socio-économiques liés au développement durable : l'emploi, la précarité énergétique, etc.

³⁰² RODRIGO A. et CAMPOS S. « La complexité de l'associationnisme environnemental. Un modèle d'analyse pour une étude de cas. », in JUAN S. *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement. De la contestation aux mesures de protection*. Op.cit., pp.47-64

Plus ces individus se croisent lors de rencontres ponctuelles dans ces lieux d'échanges (colloques, journées d'informations régionales...), plus leurs liens se resserrent, car ils se trouvent des points communs. Une confiance s'installe, tout comme une vision de *ce qui devrait être* est partagée entre ces individus. Au fil des rencontres, le formalisme des débuts laisse la place à une familiarité grandissante. Ils commencent à se constituer en « *un groupe de personnes en situation d'affinités électives, ayant des rapports non formels entre elles et qui partagent une même inquiétude.* »³⁰³

Lorsque les rideaux sont tirés, que les masques et les costumes tombent, une ouverture aux possibles apparaît. En effet, les préludes de la finalité de ces dispositifs par ceux qui l'ont vécus sont évoqués avec anecdotes : au restaurant sur une serviette de papier, dans un bar autour de verres...

« La rencontre entre cet appel à projets (Alliance Ville Emploi), le directeur de la maison de l'emploi de l'époque, et le service prospectif de la DDT, qui ont phosphoré tard le soir autour de bières, notamment, j'en dirai pas plus...qui du coup ont posé les fondements de ce qu'est la MHE (Maison de l'Habitat et de l'Énergie) aujourd'hui » (membre fondateur).

C'est dans un cadre informel que les fondements du dispositif que l'on connaît aujourd'hui ont été évoqués alors que l'écriture de l'appel à projets « Alliance Ville Emploi » pour porter les aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) « Habiter Mieux », en était à ses débuts. Ce sont les échanges informels à bâtons rompus qui ont fait naître une flamme en ne se fermant aucune porte pour que les idées jugées même les plus folles par ses porteurs puissent émerger. Ne pas donner de limites au préalable permet à l'imaginaire collectif de fixer ses propres indicateurs communs, tout en étant formateur d'une vision commune. Cette première démarche a permis à chaque dispositif de définir cette vision en associant un discours, en donnant une voix à des perspectives communes.

*« Au-delà du sens littéral des mots qu'ils utilisent, les gens font quelque chose en énonçant des phrases dans des situations d'interlocution. To do thing with words : le contenu de ce qu'ils disent (le what) est inséparable de sa forme (le how) et en le disant, ils accomplissent un acte qui a des conséquences sur la définition de la situation. Ils font émerger un contexte de sens. »*³⁰⁴

Prenons un rapide exemple pour étayer nos propos. Énoncer le souhait de construire des solutions pour rénover un quartier entier – celui de Sombreliou en l'occurrence – fut considéré

³⁰³ Ibid., p.54

³⁰⁴ CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective.* Op.cit., p.651

comme une idée *folle* exprimée lors d'une conversation informelle au sein d'un événement tout à fait formel :

« Et je me souviens avoir évoqué l'idée de passer tout Sombrelieu en BBC. Je pense que ça a été repris au pied de la lettre. « Faites du solaire » 2009 a repris cette idée, on était co-organisateur, on leur a dit, c'est bien gentil tout ça, un coup, une journée... Mais il faut que ça s'inscrive en accompagnement des maîtres d'ouvrage, dans une idée de processus. De quelque chose qui a un début et une continuité et que ce ne soit pas une opération festive, comme ça, une fois » (membre fondateur du dispositif de Sombrelieu).

C'est donc en s'appuyant sur les réseaux formels d'associations ou les mouvements antérieurs³⁰⁵ que l'ébauche du dispositif pouvait prendre forme en toute légitimité. Faire appel à des événements pour justifier une continuité dans le temps d'une action permettait de rendre moins utopique la réalité. Autrement dit, fonder son discours en l'ancrant sur un prolongement permet de rendre moins complexe une vision à long terme avec un objectif ambitieux. C'est en s'adossant auprès des habitants présents à la conférence « faites du solaire » que des réunions, sous la forme d'ateliers sur la thématique de l'énergie et du logement, ont pu naître : « on a fait des groupes de travail pour savoir justement ce qu'on allait mettre sur les maisons. On a vraiment pris ce qu'on avait choisi » (ex-président de l'association du dispositif de Sombrelieu). Les habitants ont alors créé une association, puis une Société Coopérative d'Intérêt Collective (SCIC).

Prenons un autre cas dans lequel l'étayage initial n'est pas un événement public. Une expérimentation peut trouver son origine à partir de structures privées. C'est le cas d'EDF : en menant des programmes pour réduire la consommation des énergies fossiles sur le territoire meusien, l'énergéticien a permis la création de la SCIC de CIVACOM.

Outre l'appui d'événements antérieurs, ces « porteurs de visions » (avant qu'il y ait une structuration) ont construit leur discours sur d'autres modalités pour les transmettre, justifier leur présence, et convaincre des structures privées et publiques de les rejoindre pour développer les dispositifs collectivement. Ces histoires s'apparentent aux « récits de fondation »³⁰⁶ des villes ou des pays dont l'acte initial paraît toujours glorieux, avec des héros et souvent un événement contingent. Ainsi, on se rapproche de la construction du mythe social dans lequel le sociologue s'introduit pour le saisir :

³⁰⁵ RODRIGO A. et CAMPOS S. « La complexité de l'associationnisme environnemental. Un modèle d'analyse pour une étude de cas. », in JUAN S. *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement. De la contestation aux mesures de protection*. Op.cit., pp.47-64 (p.54)

³⁰⁶ DUBOIS C-G. *Mythes et récits de fondation dans l'imaginaire culturel occidental*. Bordeaux. PUB. 2009.

« Stratégiquement produit et utilisé, le mythe social est une représentation collective hybride, bénéfique ou nuisible, baignant dans le sacré, commandée par l'émotion plus que par la raison, et porteuse de sens, de valeurs et d'idéaux façonnés dans un environnement social et historique donné. Comme tel, le mythe social doit être considéré comme un attribut de toute société, un mécanisme sociologique universel (il n'y a pas de société sans mythe, seulement des sociétés qui se donnent l'illusion de ne pas en avoir). On s'attend aussi à ce que, agissant sur les consciences, il influe également sur les comportements individuels et collectifs. »³⁰⁷

Citons quelques points communs issus des analyses des dispositifs :

1. Les porteurs des dispositifs abordent des aspects autant sociaux qu'économiques. Des termes comme *solidarité, précarité énergétique, rénovation pour tous...* sont affichés, soit oralement, soit à l'écrit sur les divers documents officiels (appels à projets, chartes...). Entre un milieu rural, vallonné, et une zone anciennement industrialisée avec des bassins économiquement pauvres, agir au nom de la lutte contre la précarité énergétique illustre l'ancrage du projet du dispositif aux réalités économiques du territoire. La réponse au besoin légitime l'action et justifie ainsi l'existence du dispositif. Et même si au sein d'un quartier économiquement aisé, parler de la précarité énergétique semble être moins défendable, cet argument trouve sa légitimité au niveau du vieillissement des habitants, où le nombre croissant de veufs(ves) induit une situation à risque.

2. Les porteurs des dispositifs estiment répondre à un sentiment d'urgence : *« on s'est appuyés sur des dysfonctionnements existants. Rencontrer des clients permet de mettre en avant les vrais problèmes »* (membre fondateur). L'enclenchement des réflexions est lié au constat d'un manque de solutions sur le marché de la rénovation. C'est le cas des habitants de Sombrelieu qui formulent une offre adaptée à leur demande, n'apercevant pas de réponses à leurs exigences sur le marché.

3. Les porteurs des dispositifs partagent leur vision en consultant les acteurs du processus de la rénovation énergétique sur leur périmètre. Sous forme d'allers-retours, ils construisent leur projet collectif : *« pour moi, c'est ça le début. 2007-2009, une collaboration, la collectivité, le CAUE, l'Agence Locale de l'Énergie, et puis des gens qui participent quoi »* (membre fondateur de la SCIC de Sombrelieu). La collaboration a un double effet notable.

³⁰⁷ BOUCHARD G. « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », in *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 51-1 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2017. Lien : <http://journals.openedition.org/ress/2340>

Premièrement, elle permet l'acquisition de nouvelles compétences pour les porteurs et futurs membres des dispositifs :

« *En fait, aucun de nous trois était de la partie. Moi j'arrivais de l'animation socio-culturelle, A. était romancier, il venait du milieu de l'emploi et de la formation, et O. venait du privé. On est arrivés vierges de toute culture de la rénovation, de la massification, voilà. On est arrivés avec des compétences plus transversales, de la gestion de projet, de coordination partenariale, des choses comme ça* » (membre fondateur).

Deuxièmement, elle permet le développement d'un discours et d'une identité commune dans lesquels chacun se reconnaît. En effet, le dispositif de Sombrelieu a pris forme à la suite des rencontres alimentant les réflexions et débats entre habitants *profanes* – la majorité des membres du dispositif était, au démarrage, non-initiée au secteur du bâtiment et de l'énergie – et professionnels *savants*. Les acteurs (habitants ou professionnels) s'y sont inscrits en s'investissant selon les besoins – ponctuels ou réguliers – et leurs ressources disponibles (connaissances personnelles/professionnelles et temps), mais surtout parce qu'ils s'y reconnaissaient.

4. Les porteurs des dispositifs revendiquent une réflexion autour de principes de *gouvernance partagée*, de *collaborations*, de *nécessité partenariale publique-privée*... tout en insistant sur la nécessité de travailler autrement avec une organisation transversale, transparente et démocratique, où « *le projet est d'abord « un contenu » avant d'être un « contenant* ». »³⁰⁸ Autrement dit, c'est une vision à laquelle est associée un discours co-construit, puis une forme. L'étude montre que ces projets ont cadré – grâce à une structure juridique – leur *contenu* afin de répondre aux réalités institutionnelles, que ce soit pour rencontrer d'autres structures ou pour demander des aides financières. Prenons un exemple pour étayer notre propos.

Deux ans après la constitution d'un premier groupe travaillant sur un projet collectif, en 2011, autour des éco-matériaux, celui-ci s'est complété avec de nouveaux membres : « *de l'accompagnement de l'entreprise, de l'emploi, de la recherche, des universités. Et puis forcément, comme on est sur la frontière, tout de suite, on a été voir ce qui se passait au Luxembourg et en Belgique.* » (Chargée territoriale d'économie solidaire du Conseil Départemental).

³⁰⁸ CASTEIGTS M. (sous la direction). *Les entretiens du transfrontalier. Expertise collective des territoires transfrontaliers en Europe. Recueil d'échanges entre chercheurs et acteurs du transfrontalier*. Op.cit., p.48

Les personnes inscrites dans cette volonté ont opté pour un réseau regroupant diverses structures multisectorielles avec des compétences pluridisciplinaires. Elles ont pris en considération un périmètre d'action transfrontalier regroupant la France, le Luxembourg et la Belgique (Wallonie), ce qui a permis d'inscrire leur projet dans un programme européen – INTERREG IV-A « Grande Région ». Une fois ce groupe constitué avec les grandes lignes du projet co-construit (*le contenu*), il devait décider d'une structure porteuse (*le contenant*). Aucune de celles existantes autour de la table ne souhaitait ou ne pouvait en prendre le portage, à cause de la gestion et de la responsabilité induites. Pour contourner le problème, le groupe s'est tourné vers la création d'une structure partageant les pouvoirs dans un principe d'égalité. Soit une structure commune les rassemblant avec chacun une voix, à l'image de leur coopération en amont. Le choix s'est porté sur un « Groupement Européen d'Intérêt Economique » (GEIE), structure se démarquant des autres. En effet, autant elle répond aux préconisations de l'Europe, autant « *ça faisait aussi une structure un peu différente de ce qu'il y avait déjà dans le paysage* ».

On constate que les « porteurs de visions » conçoivent un outil en structurant juridiquement leurs actions. Cependant, cet outil va au-delà de l'objectif instrumental : il est une vitrine pour leurs objectifs répondant aux principes cités ci-dessus. Il est le reflet de ses membres et regroupe les valeurs et l'identité portées par le collectif. En son sein, ce sont les « porteurs de visions » qui en deviennent les porte-paroles, soit les porteurs des dispositifs.

5. Les porteurs des dispositifs cherchent un ou des allié(s) politique(s). Dans le dispositif de Sombrelieu, le fait qu'un des membres fondateurs était simultanément membre du conseil municipal de la ville a permis son soutien dès le début du projet : « *Si toi, tu restais et que tu disais que c'était bien, c'est que c'était sérieux. Si t'aurais dit c'est une bande d'allumés, c'est bon, c'était fini* » (membre fondateur et directeur de la SCIC de Sombrelieu). Cet appui a engendré un soutien logistique (prêt d'un local), politique (affichage) et financier (subvention). N'omettons pas que ce sont les élus locaux qui autorisent – implicitement ou explicitement – la mise en place d'actions sur leur territoire. En collaborant avec les élus qui deviennent partie-prenante du dispositif, celui-ci obtient l'un des acteurs essentiels pour son développement, comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Si l'on prend le dispositif CIVACOM, la vision impulsée par le directeur a été partagée et coconstruite avec l'élu local qui en est devenu son président au démarrage.

Avec tous ces points communs à leur émergence, on peut se demander ce qui rend ces quatre dispositifs pourtant bien distincts.

b) ... à leur singularité.

Ces dispositifs restent très différents dans leur projet et les actions qui en résultent. Quelles en sont les raisons ?

En premier lieu, les portes d'entrée des dispositifs sont liées autant au périmètre d'action locale qu'à une vision globale générée par les initiateurs et membres de ces structures. Comme nous l'avons décrit déjà ci-dessus, pour le dispositif de Sombrelieu, la porte d'entrée fut celle du quartier, un habitat urbain constitué d'un lotissement pavillonnaire des années 1970. Construit majoritairement par et pour ses habitants, le projet devait revêtir un caractère solidaire, ce qui a entraîné une gestion sous forme de bénévolat et la mise en place de chantiers participatifs. Mais pas seulement :

« On a fait passer un questionnaire à tous les membres de la SCIC et de l'assos pour leur demander ce qui était important pour eux. Et c'était une performance et des matériaux biosourcés. Plus que le prix et la rentabilité des caissons parce que c'était la nature même du projet. Un projet citoyen, solidaire autour de la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre les gaz à effet de serre »
(membre fondateur).

Au niveau d'Ecotransvert, la porte d'entrée fut initiée par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54). Il a constitué un groupe de travail sur les thématiques de l'éco-construction et des éco-matériaux dans le nord du département. C'est à partir d'un diagnostic territorial partagé avec des élus, des techniciens et d'autres structures que fut décelé le potentiel d'activités économiques, et fut actée la décision de les développer. La décision du groupe de se concentrer sur la rénovation énergétique, et plus particulièrement sur l'axe « emploi par l'insertion », résulte du département, détenteur de la compétence et initiateur de la démarche. En effet, en tant que gestionnaire du Revenu de Solidarité Active (RSA), le CD54 discernait un double intérêt : sortir les personnes du chômage en créant de l'emploi local non délocalisable et augmenter le pouvoir d'achat des ménages par une réduction de la précarité énergétique, via la rénovation de leur logement.

À l'image du dispositif précédent, la Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE D.), autrefois portée par la Maison De l'Emploi (MDE) locale, avait la compétence de l'emploi. Ainsi, la porte d'entrée du dispositif était de se centrer sur les métiers du bâtiment. En ayant acquis la

gestion des aides « Habiter Mieux » de l'ANAH, les porteurs et membres ont dû travailler sur la correspondance entre l'offre et la demande. Ils ont choisi de l'adapter à leur territoire, pour respecter l'une de leurs conditions premières : ne pas en faire un copier-coller, « *on a tout de suite voulu en faire une version + +* » (membre fondateur de la MHE D.).

Nous venons de discerner trois initiatives impulsées soit par une institution, soit par un groupe d'habitants. La dernière étudiée, CIVACOM, est née d'études financées par EDF, soit une structure privée. L'énergéticien a missionné une personne – qui est devenu l'un des concepteurs du dispositif – pour mettre en place une initiative locale correspondant à ses obligations sur le territoire³⁰⁹. C'est à partir d'un voyage d'études dans une région autrichienne, que le futur directeur de CIVACOM a remarqué que : « *le fait que les gens se parlent fait qu'ils arrivent à travailler ensemble et le fait qu'ils travaillent ensemble fait qu'ils génèrent de la richesse locale.* » À la suite de l'expérience autrichienne, il est rentré : « *avec l'idée : « il faut faire quelque chose qui rassemble les gens.* » », tout en la croisant avec les champs énergétiques et économiques.

En second lieu, et dans la continuité, l'ancrage dans la réalité socio-économique du territoire a en partie déterminé les orientations des dispositifs locaux. En d'autres termes, prendre en compte le contexte urbain et socio-économique du territoire paraît essentiel pour les membres des dispositifs. Chacun a réalisé un diagnostic territorial³¹⁰ – dans son périmètre d'action – afin de (com)prendre les contextes dans lesquels ils ont choisi de s'ancrer et d'agir. Au démarrage, Sombrelieu et Ecovert ont construit leur modèle et leurs actions en lien avec un besoin ressenti, entendu et observé localement ; alors que la base du modèle de CIVACOM et de la MHE D. repose sur des dispositifs existants qu'ils ont ensuite adaptés localement en s'inspirant de leur diagnostic territorial. Ce dernier est un réel point d'appui, car il permet de conforter les porteurs et membres dans leurs hypothèses et de générer des éléments pour alimenter leur discours. Par ces conditions, en détectant un besoin, ils proposent d'y répondre en faisant de leur dispositif un outil nécessaire sur le territoire auprès des décideurs publics et de leur public cible. Le diagnostic justifie les projets et les actions associées des dispositifs.

³⁰⁹ Nous aborderons cette obligation plus en détail à la fin de cette partie.

³¹⁰ Les constats de base des membres de dispositifs proviennent de leurs observations. Ensuite, pour répondre notamment à l'appel à projets OCRE, ils devaient compléter un dossier en énumérant les faiblesses, les atouts et tout autre élément contextuel sur leur périmètre d'action. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur des études existantes : INSEE, DREAL, CAUE...

Cette logique d'imprégnation des constats locaux semble essentielle. Notamment lorsque l'inspiration d'un dispositif provient d'un autre pays où culturellement, techniquement et juridiquement, ce qui fonctionne dans l'un peut ne pas être transférable à l'identique dans un autre. Pour éviter les dérives, les porteurs des deux dispositifs dans ce cas ont appliqué une posture inductive en commençant par une enquête exploratoire et en s'appuyant sur leurs expériences. Par exemple, pour la MHE D., la connexion du programme d'aide national de l'ANAH pour une application locale s'est formalisée par la prise en compte du constat d'un nombre élevé de personnes en précarité énergétique et d'un potentiel de relance économique via le secteur du bâtiment – deuxième activité économique du territoire. Ainsi, « *tout ce qui n'allait pas, tous les dysfonctionnements potentiels et du coup, on a mis en place une réponse alternative à tous les dysfonctionnements d'Habiter Mieux* » (membre fondateur de la MHE D.). Pour démarquer davantage la différenciation entre le programme national et son adaptation locale, le nom du dispositif a été légèrement modifié en y accrochant le territoire : « Habiter Mieux » est ainsi devenu « Habiter Mieux D. ». Cette distinction n'était pas qu'une question de délimitation géographique du territoire répondant à une zone d'action. Il s'agissait aussi, pour le dispositif, de montrer l'appropriation d'un programme national, d'en faire une vitrine locale et de présenter aux habitants un dispositif spécifique pour eux. Les besoins identifiés sur les territoires d'action des dispositifs n'étant pas identiques, les réponses sont forcément différentes. Ce qui amène une offre et une structuration autre.

Comme nous l'avons observé, chaque lieu a son histoire. Pour la rendre accessible et y rester connecté, la vision des porteurs des dispositifs a besoin d'être intrinsèquement liée. Ce qui entraîne des discours propres à chaque dispositif. Rattachés à leur vision, ils sont ensuite partagés au sein d'un groupe dans lequel l'individu s'identifie. Pour le dispositif de Sombrelieu, dès le démarrage, ses membres avaient déjà des points communs et une identité sur laquelle ils pouvaient s'appuyer : l'attachement au quartier, vivre dans des maisons identiques – mode d'habiter semblable –, une sensibilité écologiste, des profils socioéconomiques similaires – retraités ou actifs ayant occupé des postes de cadre et d'ingénierie dans le privé ou de profession intermédiaire au sein de la fonction publique.

En passant d'une échelle macro reprenant les conditions générales d'émergence à une échelle micro sur les spécificités de chaque dispositif, on constate l'impact des initiateurs, du contexte urbain (et de son diagnostic) et des porteurs. « *La plateforme est à l'image de ce qu'on voulait* » (ancienne conseillère Info Énergie de la MHE D.). Comme nous l'avons souligné

dans les similitudes, les dispositifs sont le reflet de leurs membres. Par conséquent, leur différence tient aux personnes qui les composent, avec leurs expériences distinctes. Les orientations, choisies ou subies, sont traversées ensemble, renforçant les liens entre les fondateurs.

2) La vie quotidienne des dispositifs : entre la présence de leaders et de « galères » formalisant une expérience commune.

a) La présence de leaders influençant les trajectoires au sein des dispositifs.

Dans les dispositifs étudiés, j'ai repéré des personnes que l'on peut qualifier comme ressources, moteurs, voire *leaders*. Autrement dit, des personnes qui mobilisent davantage de capitaux et de savoirs au sein d'un collectif pour prendre en compte toutes les dimensions du Développement Durable (DD) :

« Leurs engagements associatifs et politiques en parallèle de leur fonction professionnelle, témoignent de la différence de niveau de connaissances et d'appropriation de la complexité de la notion du DD en dehors de la seule dimension environnementale. »³¹¹

Ces personnes leaders ont en main la gestion d'un dispositif – dont ils sont membres –, que ce soit en interne ou en représentation externe. Pour appuyer nos propos, je me suis inspirée en partie de « *la méga boîte à outil du manager leader* »³¹², manuel opérationnel d'outils managériaux, pour effectuer un parallèle avec mes observations sur les caractéristiques des *leaders*. Néanmoins, je puise dans la sociologie des organisations et des quatre grandes sources de pouvoir identifiées par Crozier et Friedberg³¹³, comme je l'ai annoncé en partie I, pour nous « *permettre de découvrir, à travers le vécu des acteurs, les vrais groupements et les vrais clivages.* »³¹⁴ Voyons ensemble ce qui caractérise un *leader* au sein de ces dispositifs, dans lesquels sa trajectoire s'apparente à un processus identitaire qui se construit et évolue dans le temps selon le regard sur soi (identité pour soi) et le regard des autres (identité pour autrui). En effet, selon Dubar,

« L'identité pour autrui est le résultat de processus d'attribution d'identités par des institutions ou des acteurs en interaction avec l'individu. Ce processus ne peut

³¹¹ VILLALBA B. « Comment sensibiliser sans désespérer... ? Stratégies d'appropriation du développement durable par la Fédération des Centres sociaux du Nord », in VILLALBA B. *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions*. Op.cit., pp.305-339 (p.316)

³¹² BELORGEY P. & VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader*. Paris. Dunod. 2016.

³¹³ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Op.cit., p.71

³¹⁴ Ibid., p.292

s'analyser en dehors des systèmes d'action dans lesquels les individus sont insérés. En ce sens, la notion d'identité s'enracine profondément dans le social. L'identité pour soi fait référence au travail d'intériorisation de traits identitaires par les individus eux-mêmes. Ce processus de choix ou de refus d'appartenance se réalise en fonction des identifications extérieures et de la trajectoire sociale de l'individu. »³¹⁵

Je tiens à préciser que je m'appuie principalement sur des éléments biographiques des *leaders* des dispositifs (parcours professionnel et personnel), sans pour autant étayer toutes leurs trajectoires à ce stade du mémoire³¹⁶.

1. Donner le cap : le *leader* comme gardien de l'orientation organisationnelle de la structure.

On distingue le *leader* par sa « *compétence pour déployer et accompagner la traduction opérationnelle de la vision à la fois dans l'espace et dans le temps* »³¹⁷. Bien que les membres des dispositifs s'appuient sur ce qui existe et a préexisté pour donner un contexte de sens à leurs actions, c'est à travers leur *leader* que se déploie leur vision. Il a pour objectif de transmettre et adapter son discours pour agréger des membres et partenaires. Il en a la légitimité, puisqu'il est à l'origine de cette vision, qu'il alimente par son parcours personnel et professionnel. C'est ce qui donne, en partie, la singularité à chaque dispositif, dans laquelle « *l'identité idéale est celle qui entre en correspondance avec ce modèle ; un pur reflet représentationnel de la structure.* »³¹⁸

Néanmoins, selon Crozier et Friedberg, « *les décideurs sont limités par la nature et par les règles du système de décision dont ils font partie ou qu'ils ont constitué.* »³¹⁹ En donnant une identité au collectif par son identité propre, le *leader* contraint la marge de manœuvre dans le processus de création. Prenons quelques exemples. Pour l'un des fondateurs et gérant d'un dispositif, agriculteur revendiquant son appartenance européenne, le dispositif devait être logiquement conçu comme une structure transfrontalière : « *il y avait le fait qu'à l'origine... je suis transfrontalier de par ma famille et mes origines (...). C'est vrai que j'ai aussi une valeur européenne très très forte* ». Pour l'ancien coordinateur d'un autre dispositif, c'est la

³¹⁵ DORAY P. « Claude Dubar, La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles ». Cahiers de recherche sociologique. Paris. Armand Colin. 1991, pp. 308–311, p.309

³¹⁶ Pour deux raisons : certaines données de leurs trajectoires permettent de soutenir les analyses qui suivront dans cette partie III ; l'autre raison tenant à un manque d'information.

³¹⁷ BELORGEY P. & VAN LAETHEM N. Op.cit., p.229

³¹⁸ KAUFMANN J-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Op.cit., p.67

³¹⁹ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Op.cit., p.360

résultante d'une série d'évènements marquant sa trajectoire personnelle et professionnelle qui l'a amené à conduire un dispositif basé sur l'animation territoriale :

« Depuis mes études en méthodo de projet, je bavais devant les projets structurants qui se développaient dans l'Ouest de la France, car en développement local, ils sont très très en avance depuis longtemps. Et, secrètement, quelque part, je me disais, tu vois, grâce à ce putain de BTS, je vais retourner chez moi et je vais faire un truc qui déchire ! Et ben, on est en train de le faire ! Et c'était il y a 18 ans que je me suis dit ça. Donc c'est cool. D'être coordinateur d'un projet qui est structurant pour le territoire. De voir ça, ça me fait jubiler. C'est ça, dont je suis vraiment fier. Et de mon équipe aussi. »

Ce dispositif repose sur une base d'animation territoriale, de collaboration et de recherche de financement innovant : trois champs qui sont liés aux compétences professionnelles des pionniers de ce dispositif.

On peut prendre aussi un autre exemple. Lorsque le Président de l'association de Sombrelieu a quitté ses fonctions, c'est son secrétaire qui l'a remplacé dans l'attente d'un nouveau président. Ce dernier, bien que n'habitant pas Sombrelieu et ne pouvant bénéficier des actions de la SCIC, s'est investi fortement dans le projet. L'une des raisons repose sur la continuité de cette fonction avec son ancienne activité professionnelle. Travaillant dans un GRETA³²⁰, aujourd'hui à la retraite, mettre en action sa pédagogie et négocier des sessions avec les institutions et organismes de formations lui permet de rester dans un même secteur que son ancienne activité professionnelle. Il donne une dimension d'utilité sociale à cette activité via le bénévolat. Pour le *leader*, faire appel à ses compétences passées en lui donnant la gestion des formations vers les entreprises et particuliers, c'est livrer une reconnaissance (pour soi et les autres) de son rôle dans le dispositif :

« Chaque rôle développe les images des comportements, qui au moins en théorie, lui sont associés, enjoignant l'individu qui s'apprête à s'y engager, à se former une identité (une image de soi) conforme aux images socialement proposées. »³²¹

Incorporer sa vision dans une stratégie de conversion progressive d'une organisation territoriale fermée à une gouvernance partagée localement fut le fruit de la trajectoire de l'ancien directeur d'un autre dispositif. Ce transfert n'est pas dans les habitudes rurales ; il ne l'est pas non plus dans les grandes entreprises, dans lesquelles il a exercé en tant que directeur et où il a puisé des aptitudes à transmettre localement. Et enfin, que ce soit pour sensibiliser et former des habitants ou des entreprises, un dispositif a trouvé son objet par son directeur au

³²⁰ « Un GRETA est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes. » Source : <http://www.education.gouv.fr/cid50753/la-formation-continue-des-adultes-a-l-education-nationale.html>

³²¹ KAUFMANN J-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Op.cit., p.71

parcours professionnel continu, passant d'apprenant (formation de chauffagiste) à professionnel (en tant qu'artisan) et à professeur dans un lycée professionnel. Ainsi,

*« ces attitudes et ces valeurs – reçues et intériorisées par les individus en entrant dans cet univers – déterminent ensuite leurs perceptions de la réalité, voire leurs réactions affectives face à elle, et guident ainsi le choix des objectifs et des moyens de l'action. »*³²²

Donner le cap, c'est aussi le tenir ! J'ai observé un fort investissement des *leaders* dans leur dispositif. Les heures passées à éviter (ou régler) les problèmes assujettis à toutes organisations ne sont pas comptées.

« C'est aussi ce qui donne une qualité de vie. De dire que, professionnellement, si on ne fait pas ça, on se fait chier ! Par contre, si on fait ça, on s'emmerde réellement parce qu'on s'en prend plein la gueule ! Alors, il faut apprendre à gérer ça. Le défaut de ça, c'est qu'on est toujours en avance sur les réalités. Contre vents et marées, on est capable, on tient l'idée et on ne lâche pas. Et on lâche rien ! Si on n'a pas cette qualité-là, c'est même pas la peine. Parce qu'on peut avoir toute sorte de belles idées, y'en a plein qui en ont tous les matins. Sauf, qu'il faut avoir un petit peu le cuir durci pour aller jusqu'au bout. On peut avoir l'idée de monter sur l'Everest, si on n'a pas tanné le cuir avant, on ne revient pas ou on le fait jamais » (membre fondateur d'un dispositif).

J'ai noté la ténacité de ces *leaders* rattachée à leur volonté d'assurer un contrôle de la structure, de son orientation présente et future. Par conséquent, ils ont des difficultés à déléguer. Pour eux, répartir les tâches constitue un risque d'accroissement de l'incertitude (perte de l'information, perte de sa place centrale...) qu'ils ne souhaitent pas prendre, quitte à dépasser leur temps de travail – pour les salariés. En gardant la maîtrise, ils exercent une *« absorption de l'incertitude (...), consciemment ou inconsciemment, comme une technique permettant d'acquérir et d'exercer du pouvoir. »*³²³ Ajoutons que les membres des dispositifs attendent de lui cet investissement : *« le rôle est non seulement défini pour l'individu qui doit le tenir, mais il est connu de façon détaillée par les autres personnes de l'entreprise qui ont l'occasion d'être en rapport avec lui. »*³²⁴

2. Influencer : le *leader* et les relations dans l'organisation et l'environnement.

Le *leader* oriente le fonctionnement interne du dispositif par l'influence qu'il exerce sur ses membres en prenant connaissance des attitudes des membres de son organisation. Selon Crozier et Friedberg, *« l'attitude permet de comprendre le comportement choisi par*

³²² CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Op.cit., p.175

³²³ MARCH J-G & SIMON H-A. *Les organisations – Problèmes psychosociologiques*. Op.cit., p.162

³²⁴ Ibid., p.3

*l'individu. Ce faisant, elle raconte quelque chose sur celui-ci. Elle renvoie à ses traits de personnalité, voire à son système de valeurs. »*³²⁵ Ainsi, j'ai constaté que le leader tente d'obtenir « *une modification des comportements voire des attitudes, croyances et opinions de ses interlocuteurs* »³²⁶ par l'utilisation de cette compréhension, et afin de « *prédire les réactions et comportements des sujets dans d'autres circonstances, voire pour les orienter à travers un guidage de leurs apprentissages.* »³²⁷

Au sein de ces dispositifs, les membres ont des compétences et des personnalités diverses. Le rôle du leader est de s'assurer qu'individuellement chacun puisse s'exprimer et mettre en avant ses capacités. Il installe un point d'ancrage commun dans lequel chaque membre s'identifie collectivement, en tant que *nous* (et non *je*), comme le souligne l'ancien coordinateur d'un dispositif :

« On a une multitude de personnalités. Mais tout le monde croit au projet. Du coup, il y a une implication forte de chaque acteur. Le fait de cette liberté, je crois beaucoup à ça, le fait que les gens soient bien au boulot, qu'ils comprennent le sens de leur boulot. Et c'est aussi important de savoir ce que fait le voisin pour comprendre comment c'est complémentaire. Du coup, pour venir le matin avec la banane et non pas : « oh putain j'ai fait une boulette, la hiérarchie va me défoncer » ... Tu vois l'idée, c'est pas d'être dans le flicage, c'est plutôt de dire, bon il y a un problème, comment on peut collectivement, mettre toutes les énergies pour réparer la bourde. »

Pour assurer une cohérence globale, le collectif prime sur l'individu via une transparence des informations. De cette manière, les uns veillent sur les autres, dans une sorte de surveillance partagée, où chaque membre ne désire pas être vu comme le *déviant* du groupe.

Les *leaders* ne sont pas les seuls à influencer. En effet, comme l'ont écrit Crozier et Friedberg : « *un acteur ne peut exercer du pouvoir sur les autres et les manipuler à son profit qu'en se laissant manipuler en retour et en les laissant exercer du pouvoir sur lui.* »³²⁸ Ces *leaders* le sont eux-mêmes par l'impact de leurs réseaux de relations personnelles, professionnelles et sociales :

*« Le rôle de la famille se révèle très important dans la plupart des créations (...). Des collègues de travail que le créateur apprécie peuvent être appelés pour constituer une équipe de confiance, ou d'anciens clients peuvent devenir associés ou un ancien patron peut orienter une certaine clientèle vers l'entreprise créée. »*³²⁹

³²⁵ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Op.cit., p.464

³²⁶ BELORGEY P. & VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader.* Op.cit., p.229

³²⁷ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Op.cit., p.466

³²⁸ Ibid., p.104

³²⁹ AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français.* Paris. L'Harmattan. 2004 (p.24-25)

C'est le cas d'un gérant d'un dispositif qui utilise régulièrement ses liens de parenté au sein des réunions pour justifier son partenariat et ses actions dans les périmètres choisis, en parlant d'un « *retour aux sources* ». De même, en tant qu'ancien artisan, le directeur d'un dispositif s'appuie sur ses fournisseurs et réseaux d'entrepreneurs pour ouvrir un marché sur son périmètre d'action. Enfin, l'équipe de confiance établie au début du dispositif vosgien est restée la même lors de son changement de structure.

3. Rassembler : la compétence particulière et la spécialisation fonctionnelle des *leaders*.

Être *leader*, c'est posséder des compétences d'animation, que ce soit auprès de ses membres ou auprès des acteurs institutionnels de la rénovation énergétique. Autrement dit, le *leader* applique des techniques de management telles que :

« La capacité à penser réseau, à faire collaborer, à fabriquer de la cohésion pour réaliser les missions en donnant du sens à l'action autour d'objectifs clairs et partagés. (...) Le leader se pose la question du « avec qui ? » avant celle du « quoi ? ». Il crée un contexte où les acteurs ont envie de contribuer et de coopérer à plusieurs parce que chacun y trouve son intérêt ou du plaisir. Ainsi, il rend les acteurs davantage proactifs et capables de coopérer. »³³⁰

Lors de mes observations, ces *leaders* ont déployé une panoplie de méthodes comme des brainstormings, des ateliers ou encore des sessions créatives. Afin qu'une relation s'installe durablement, j'ai observé qu'ils multiplient les rencontres dans des contextes différents : les déjeuners, aller boire un verre après les heures de bureau, etc. Ils contribuent aux relations durables entre les membres des dispositifs, mais aussi avec leurs partenaires. En sortant du format de type « réunion », ils renforcent un versant essentiel des relations : les liens informels. Ils s'avèrent nécessaires pour fonder une confiance mutuelle et pérenniser les échanges. Pour reprendre les propos d'un ancien coordinateur, il s'agirait même de l'élément le plus essentiel du fonctionnement du dispositif :

« Les fins d'après-midi, de 6 à 7, c'est des temps d'échanges importants. De décompression de fin de journée, mais aussi de transmission d'informations. Il faut un minimum de cadre formel, comme les réunions d'équipe. Après il y a énormément de temps informel où il y a des échanges. Avec O., c'est plutôt resto, avec vous (équipe Habiter Mieux D.) sur le parking en fumant les 3 dernières clopes de la journée. Dès fois jusqu'à 20h30. Avec P., c'est informel puisqu'on est dans le même bureau (...). La qualité des relations humaines est au cœur du dispositif. Si on enlève ça aujourd'hui, le château de cartes s'écroule. »

³³⁰ BELORGEY P., VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader*. Op.cit., p.229

Après avoir cerné la personnalité et les intérêts joints aux membres et partenaires du dispositif, le leader leur permet de prendre position dans l'action collective. En effet, les membres d'une organisation « *sont tout à fait prêts à changer très rapidement s'ils sont capables de trouver leur intérêt dans les jeux qu'on leur propose.* »³³¹ En se sentant investis dans l'action collective et en réponse à leurs attentes individuelles, ils sont davantage soudés, ce qui est d'autant plus important lorsque les membres sont bénévoles, comme dans le dispositif de Sombrelieu.

4. Communiquer : la maîtrise de la communication et des informations des *leaders*.

Bien que les *leaders* des dispositifs se disent tous être de *mauvais communicants*, ils persuadent des acteurs (membres, partenaires, collectivités...) à les rejoindre par la transmission de leur vision, et en trouvant les bons termes grâce à une souplesse lexicale. En effet, l'observation montre que les *leaders* ont la capacité d'adapter leur discours selon les acteurs en face d'eux, que ce soit dans leur forme et dans leur contenu. La formulation de la qualité des messages dépendra de l'émetteur, dont on peut constater le poids du vécu sur les articulations des discours. Pour les uns, les messages vont revêtir un caractère politique, pour les autres, plus technique. Néanmoins, ils utilisent régulièrement un langage commun, contribuant à leur aisance relationnelle avec les acteurs du processus de la rénovation énergétique. Ainsi, ils vulgarisent leur discours en le rendant descriptif par l'usage d'images et d'expressions. J'ai observé que les *leaders* sont des traducteurs qui savent décoder et redécoder des discours, des situations problématiques, mais aussi des documents officiels afin de les tourner à leur avantage par leur propre traduction. En somme, ils ne sont pas que des *bricoleurs de mots* : les discours ont leur place dans les jeux stratégiques de pouvoir et d'influence.

Que leur titre soit *directeur*, *coordinateur*, ou encore *gérant*, ces porteurs des dispositifs sont reconnus comme étant des *leaders*, regroupant ces quatre modalités, dans lesquelles « *la compétence légitime l'introduction d'une hiérarchie.* »³³² D'ailleurs, c'est grâce à cette reconnaissance qu'ils ont pu accéder à ces postes. Ces *leaders* répondent à la définition de Muchielli, dans laquelle ils sont :

³³¹ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Op.cit., p.386

³³² LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.* Op.cit., p.231

« Membre[s] d'un groupe jouant un rôle déterminant dans les échanges, les décisions du groupe et le choix de ses objectifs. Il influence le groupe et, par ailleurs, il répond à des attentes du groupe. On détermine qui est leader soit en interrogeant les membres du groupe, soit en observant leurs attitudes et leurs réactions dans le groupe. »³³³

On peut souligner un autre point commun entre ces *leaders* : la mise en place de leur dispositif est liée à un processus de création entremêlant savoir savant et savoir profane. En effet, loin d'être tous des spécialistes de la culture du bâtiment et de la rénovation énergétique, ils ont appris *sur le tas*, tout en puisant dans leurs compétence et savoir-faire issus de leur monde professionnel – ancien chef d'entreprise, maire d'une commune, animateur socioculturel, professeur dans un lycée professionnel. Nous pouvons signaler que nous avons principalement à faire à des *leaders* masculins. Diriger, rassembler, donner un cap et communiquer sont des rôles dévolus majoritairement aux hommes.

Leur reconnaissance comme *leader* n'est pas liée directement à leur expertise, mais à leur capacité d'adaptation, d'apprentissage en formation continue, et leur prédisposition à mobiliser d'autres acteurs pouvant combler leur faiblesse. Sur ce dernier point, il est important de souligner un constat : au sein des dispositifs, il n'y a pas qu'un *leader*, mais un duo de *leaders*. L'un qui complète l'autre et permet de n'oublier aucune valeur. L'un plus technicien, l'autre plus social : « moi c'est les relations, S. c'est plutôt l'écriture, chose qui n'est pas mon truc, par exemple » (membre fondateur et gérant d'un dispositif). À l'image d'une balance ou d'une pièce de monnaie, ces deux côtés permettent d'équilibrer des dispositifs qui se veulent à la fois techniques et sociaux. D'ailleurs, selon Cefaï,

« Des motivations mixtes sont essentielles à la coopération. Certaines motivations agissent comme des catalyseurs pour les autres, tandis que ces dernières agissent comme des multiplicateurs des premières. »³³⁴

Cette personne est le *coleader* lorsqu'elle est interne à la structure, où un *leader-associé*, quand elle est externe au dispositif et est mise à disposition. Le *coleader* peut changer ou acquérir un statut de *leader*, à la condition que le *leader* principal quitte le dispositif et que ce dernier soit relativement stable afin de diminuer le risque de l'effondrement de la structure. J'ai constaté au sein de deux dispositifs, un *coleader* et un *leader-associé* féminin. Ces deux personnes modèrent les aspects techniques en mettant en avant les aspects « humains », tel que le remémore l'ancienne présidente d'un dispositif : « il faut une femme et un homme dans la gestion. »

³³³ MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes. Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*. Op.cit., p.71

³³⁴ CEFĂI D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit., p.243

b) Des liens qui se renforcent avec l'expérience commune des « galères ».

Les dispositifs rencontrent de nombreux obstacles influençant leur fonctionnement. Loin d'être seulement considérés comme une contrainte, les *leaders* s'en servent comme point d'appui pour renforcer une cohésion de groupe. Prenons un premier cas de *galères* dû à un élément externe et vécu par les membres du dispositif vosgien, lors du changement de portage.

Passer de salarié dans une Maison De l'Emploi (MDE) à salarié dans un service rattaché à une collectivité « Maison de l'Habitat et de l'Énergie » (MHE D.), a amené une (re)construction personnelle et collective des membres du dispositif. Il n'est pas anodin de souligner le transfert d'un secteur privé à celui de l'administration publique n'ayant pas les mêmes statuts et fonctionnements. Ce dernier a nécessité des adaptations dans leur habitude de travailler ensemble et dans leurs représentations. Autrement dit, ils ont dû effectuer une refonte de leur identité collective rattachée à l'ancienne structure. Or, la fermeture de la MDE, ils en ont fait l'expérience commune. Traverser la même *galère*, la dépasser et s'adapter ensemble a renforcé un esprit d'équipe et une réciprocité leur permettant l'instauration d'une culture commune. « *C'est pas toujours rose, mais je m'éclate et je pense que ce n'est pas donné à tout le monde. Même quand on galère, on est une équipe, on arrive à passer au-dessus de ça et créer de nouvelles choses* » (chargée d'opération financière sur « Habiter Mieux D. »)

N'étant pas propre qu'à ce dispositif, le constat est le suivant : la *galère* renforce les liens entre les membres et ses partenaires dès lors qu'ils la surmontent ensemble. Selon Dubet, « *La galère résulte de la crise du système d'action des sociétés industrielles tout en participant, par certaines dimensions, de la formation d'un nouveau système d'action.* »³³⁵ Sur nos terrains, elle fidélise en fédérant le groupe autour d'une identité collective qui lutte contre un ennemi identifié, « la galère ». On pourrait s'inspirer ici des modèles de l'identité au travail de Sainsaulieu :

« *Ayant un pouvoir individuel limité d'infléchir leurs conditions de travail, les salariés relevant de ce modèle développent notamment une forte solidarité entre pairs – valeurs communes, camaraderie, etc. – qui permet, sous la bannière d'un leader, une éventuelle lutte collective. L'entreprise, lieu de domination, est aussi un lieu d'intégration et de dynamiques collectives.* »³³⁶

³³⁵ DUBET F. *La Galère : jeunes en survie*. Op. cit. p. 55

³³⁶ Il s'agit du modèle dit « fusionnel » de R. Sainsaulieu. In Sciences Humaines. *Les nouveaux visages de la croyance*. N°149. Mai 2004. Lien : https://www.scienceshumaines.com/la-construction-des-identites-au-travail_fr_4063.html

Prenons un deuxième cas, à partir du dispositif de Sombrelieu. La « galère » qu'ils ont traversée est, cette fois-ci, liée à des éléments internes : « *c'est lorsqu'un groupe social traverse une période de crise, de malaise, d'insatisfaction, lorsqu'il est menacé dans ses conditions d'existence qu'il va affirmer, développer, renforcer sa cohésion, les liens de solidarité, les relations d'interdépendance de ses membres.* »³³⁷

S'investir dans un projet ambitieux solidaire et technique, tout en étant profane, conduit un groupe à traverser un apprentissage commun. Le parcours n'est pas linéaire : il s'appuie sur des experts et des expérimentations. Il est jalonné d'incompréhensions, d'erreurs, de doutes, mais aussi de réussites. Les membres du dispositif vivent ainsi cette expérience collectivement. Ils cherchent ensemble des solutions techniques, économiques et sociales. Ensuite, ils mettent en pratique sur chantiers – par le bénévolat – les théories formulées en réunions hebdomadaires, tout en gardant les aspects informels (barbecues, par exemple), nécessaires lors des *coups de gueule* : « *on fonctionne comme ça. Même si on s'insulte, on se tape dessus, on a une culture commune. On fait des fêtes, barbeuc quand on travaille bénévolement sur les maisons* » (membre fondateur, homme). Le langage employé et le degré élevé des confidences donnent l'impression d'un fonctionnement familial, permettant « *de pouvoir dire tout haut ce que l'on pense tout bas* » (membre, homme).

Ce sont tous les rebondissements et difficultés qu'ils traversent conjointement qui pour eux, à l'image de la série *Dallas*³³⁸, les soudent. Cette référence fut citée lors de notre entretien collectif, pendant lequel j'ai aussi demandé aux membres de qualifier en un mot leur dispositif. Les présents, notamment les femmes, ont donné des termes relevant du lien social : *convivialité, générosité, engueulade, ténacité*. Un des membres, masculin, en a fait la remarque. Le directeur a rétorqué : « *mais c'est peut-être ce qui définit le mieux le projet.* » Après tout, « *y'a toujours une vanne qui sort. C'est nécessaire de rigoler de temps en temps, car parfois y'a des tensions économiques et administratives* » (membre fondateur, homme). Deux autres précisent que sans le projet, ils n'auraient jamais connu les habitants du quartier qu'ils ont rencontrés, ni entretenu aujourd'hui une amitié avec eux.

Formateur de liens, d'une culture et d'identité commune, ce ne sont pas les « galères » qui les font céder. Au contraire, leurs analyses démontrent qu'elles font écho à un investissement fort de ses membres, reconnu par un des membres fondateurs :

³³⁷ LANNEAU G. « Identités régionales, milieux urbains et ruraux », in TAP P. (direction). *Identités collectives et changements sociaux*. Toulouse. Privat. 1986., pp.189-192 (p.189)

³³⁸ Série américaine des années 80 aux multiples rebondissements.

« *Quand il y a un gros coup, alors qu'on pourrait penser que tout le monde se barre, hé ben, tout le monde se regroupe. Il y a quand même des choses qui sont de l'ordre de la solidarité, de la citoyenneté. Autrement de ce qui est vécu, pour moi c'est un grand succès.* »

Nous venons de constater que ces dispositifs regroupant des collectifs mènent leurs actions sous la direction d'un *leader*, accompagné de son *coleader*. C'est en parlant d'une seule voix qu'ils traversent les obstacles provoqués par des éléments internes ou externes au dispositif. En effet, comme nous l'avons vu,

*« les conflits peuvent être endogènes ou exogènes. D'une part, ils peuvent surgir au sein d'un groupement et mettre à l'épreuve l'identité collective, d'autre part, ils peuvent venir de l'extérieur. Dans les deux cas, ils peuvent ou bien la consolider ou bien la détruire. »*³³⁹

Même si des similitudes existent entre les dispositifs, chacun a sa particularité en s'inscrivant dans un périmètre répondant aux besoins identifiés et aux intérêts des acteurs du processus de la rénovation énergétique à associer.

B) Entre structures juridiques idéales et contraintes. Des remises en question sur l'organisation et les risques d'enfermement

« *Comme dans tout projet, c'est l'idée, la construction du projet, le partenariat et après on cherche le portage* » (chargée territoriale d'économie solidaire d'un Conseil Départemental).

Les formes juridiques des dispositifs ne furent pas choisies au hasard. Elles sont la résultante de leur histoire et du projet construit, ainsi que le reflet de ses membres. Plus qu'un outil pour gérer la coopération et les actions collectives, leur structuration met en avant la vision d'une gouvernance partagée et de sa mise en pratique. Néanmoins, nous allons constater une dissociation entre l'outil, affichage de l'intérêt collectif, et le produit rattaché à des intérêts propres liés à ses porteurs, membres et partenaires : faire du business, créer des liens de solidarité, valider un projet personnel ou un concept... Trouver l'adéquation entre le produit et l'outil, soit entre intérêt individuel et collectif, s'avère compliqué, autant en interne, qu'auprès des acteurs externes. En effet, ces formes structurelles sont peu reconnues et peu valorisées en France.

³³⁹ FREUND J. « Petit essai de phénoménologie sociologique sur l'identité collective », in BEAUCHARD J. *Identités collectives et travail social*. Toulouse. Privat. 1979, pp.65-91 (p. 80).

1) Une forme juridique jugée idéale : La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une structure investissant les lieux intermédiaires. Entre service marchand et société d'utilité publique, elle est associée aux principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : un tiers-secteur coopératif qui met à égalité des structures issues du secteur public ou privé, et des acteurs profanes ou savants. Se rapprochant du secteur associatif, on peut dire que la SCIC se situe dans un « *domaine des services collectifs* »³⁴⁰ car c'est une structure privée avec des objectifs commerciaux par la vente de biens et services, dits désintéressés. Il n'est pas prévu qu'elle fasse du bénéfice, au-delà de son fonctionnement (emploi, marketing...) et pour développer ses recherches. Pour étudier cette forme juridique, majoritairement sous le prisme de la sociologie de l'organisation, je me suis reposée sur les deux dispositifs constitués en SCIC : Sombrelieu et CIVACOM.

Ces porteurs ont soigneusement réfléchi à cette forme juridique. Puisque les projets sont conçus collectivement, il était cohérent, pour leurs membres, de se rassembler autour d'une structure partageant les pouvoirs en interne et de revendiquer ce choix en externe. Cependant, il existe plusieurs formes juridiques pour accompagner les projets. La première imaginée fut associative, permettant d'associer plusieurs acteurs autour de projets transversaux. Or, ce ne sont pas seulement des acteurs qui doivent collaborer vers un objectif commun, mais des structures indépendantes, avec leurs propres organisations et finalités. C'est en se basant sur l'ESS que la structuration en SCIC semble être idéale par son caractère d'utilité sociale, de gouvernance démocratique et par des emplois non délocalisables. Associatif ou entreprise ? Public ou privé ? Acteurs ou organisations ? Si on se repose sur l'ouvrage de Favreau et Levesque, la SCIC appartient davantage à un secteur émergent : le communautaire.

*« Le secteur communautaire se révèle de plus en plus déterminant pour la société en train de se construire ; il est à l'intersection du « local » et du « global » ; il occupe ces espaces intermédiaires où émergent des nouvelles pratiques de transformation sociale, espace qu'aucun autre secteur de la société ne peut véritablement occuper. »*³⁴¹

La SCIC serait donc un moyen d'atteindre l'objectif de rassembler, sur un territoire défini, les acteurs du processus de la rénovation. Notamment, en s'appropriant la problématique de la dynamique locale sur la question de la rénovation énergétique, puis en la partageant

³⁴⁰ PASSARIS S. et RAFFI G. *Les associations*. Op.cit, p.71

³⁴¹ FAVREAU L. et LEVESQUE B. *Développement économique communautaire*. Économie sociale et intervention. Op.cit., p.69

équitablement. Autrement dit, si l'on souhaite une image mentale, il suffit de penser à la Table ronde de la légende arthurienne où le Roi Arthur se réunissait avec ses chevaliers³⁴². Cette forme circulaire, mettant tous les acteurs autour de la table, renvoie à une répartition égale des pouvoirs, même s'il y a des titres honorifiques et des statuts obligatoires de gérant, directeur ou président. Ce sont les *leaders* (voire *coleaders*), validés par le groupe, qui possèdent ces titres afin d'avoir les rôles de représentants de la structure et de garants de son fonctionnement. La structure juridique de la SCIC donne la possibilité aux institutions, locales ou étatiques, d'être présentes et d'avoir un droit de véto, au même titre que les autres acteurs inscrits en son sein. Les collectivités ont la possibilité de se positionner par une participation faible ou forte, selon leur investissement en termes humains, moyens financiers et compétences. Elles peuvent assurer la présidence, tout comme être partie prenante en tant que membre du Comité d'Administration (CA). Pour l'une des SCIC étudiées, il est nécessaire de

« créer des SCIC à l'intérieur desquelles, les collectivités locales sont à leur place dans un collège et qu'il y ait une bonne gouvernance, pour que lorsque l'on veut prendre une décision, on n'est pas obligé de rassembler un conseil communautaire parce que ça, c'est insupportable. Les choses sont organisées, y'a pas besoin de faire de convention, de trucs...on est dans une logique publique-privée, structurée. C'est l'outil qu'on a besoin. » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif)

L'organisation peut se constituer en sous-groupes, officiellement sous forme de collègues (entreprises, particuliers, collectivités...) ou officieusement sous une forme d'affinités. Dès le démarrage des deux SCIC étudiées, une collectivité locale comptait parmi leurs membres. Stratégiquement, ces institutions publiques servent de démonstrateur d'implication locale et de soutien politique en partageant les compétences. En étant plus uniquement une compétence des collectivités, la SCIC, par sa dimension multi-acteurs, interviendrait pour les soulager : elle piloterait la question de la rénovation énergétique, tel un service public, sous la configuration d'une halocratie. En raison de son principe de gouvernance, « une voix par associé », le secteur privé ne peut pas prendre de décisions sans le secteur public, et inversement. Et cela, peu importe le montant du capital versé. Renforçons en soulignant que l'un des avantages d'une SCIC réside dans une impossibilité de récupérer les projets développés par une partie prenante, et oblige à rester solidaire pour les mener. La quitter ou se faire évincer en ne jouant pas le jeu du collectif, c'est prendre le risque de ne plus y avoir accès, en tant que contributaire ou bénéficiaire. Récente et pouvant faire peur, ce type de structure amène un temps de formation et de compréhension auprès des membres et

³⁴² WACE. *Le Roman de Brut*. 1155.

partenaires qui souhaitent en faire partie. Ils peuvent, par exemple, s'appuyer sur la formulation d'une charte rédigée collectivement, constitutive d'une première étape d'un processus de création de la structure. Cette charte permet d'être transparent sur les décisions actuelles et futures en s'y référant si nécessaire lorsque le collectif ne fait pas consensus, tel que le précise un fondateur d'un dispositif :

« C'est pour cela que j'ai voulu dès le départ, et même si certains n'étaient pas d'accord, avoir un statut juridique SCIC. Ça permet de la transparence, l'ESS qui mélange le privé et public, car on n'a rien à cacher et travailler ensemble c'est de l'intelligence. »

Cette transparence peut être dérangement pour certaines structures qui ont l'habitude de travailler dans des rapports de force et de domination au lieu d'un fonctionnement coopératif. Ne souhaitant pas *perdre la face*, ils participent à la structure, tout en mettant en place un double jeu à travers des tactiques telles que le boycottage – qui sera décrit par la suite.

2) Une forme juridique non choisie. Devoir composer entre forces et faiblesses.

Tous les fondateurs des dispositifs n'ont pas choisi leur portage. C'est le cas de la MHE D., reliée directement à une collectivité territoriale. Constatons qu'il y a un double tranchant à cette organisation.

Premièrement, il y a un avantage indéniable à être rattaché à une collectivité : être perçu au service de ses citoyens, comme neutre dans un champ concurrentiel. En étant assimilé à un service public, le dispositif assure une image de promoteur d'actions désintéressées : il n'a plus besoin de se justifier pour défendre ce statut. Être incorporé à la collectivité permet une visibilité des dispositifs dans le paysage institutionnel et local. Ayant les mêmes statuts, les rencontres avec les décideurs, les services internes et les autres collectivités sont facilitées. Par exemple, pour mener des projets transversaux, comme la démarche « Héberger Mieux D. », le dispositif a besoin des services internes sur le tourisme pour développer l'offre de rénovation auprès des hébergeurs du Pays. Ses membres sont dans le même bâtiment, facilitant les prises de contact et le gain de temps pour échanger sur le projet commun – qui n'aurait pas été possible du temps de la MDE.

La collectivité reçoit une aide régionale et étatique pour porter une plateforme de rénovation énergétique, dont elle doit compléter le financement. L'une d'entre elles a décidé d'exercer le même système que pour tout autre service qu'elle soutient en interne : via les impôts locaux, en partant du principe qu'un prélèvement auprès des ménages du territoire permettra des

retombées économiques directes sur le territoire. Ce fonctionnement permet de soulager d'un poids la problématique de la survie de la structure, agissant comme une roue de secours le temps de trouver un système d'autofinancement durable.

« La MHE est construite comme un vrai outil de territoire, que ce soit au service des habitants qu'au service de la collectivité. Aujourd'hui quand on parle d'autonomie financière, c'est que les élus gardent cet outil territorial et gardent ce financement de 1,20 euros. Qu'ils gardent cette cotisation. La définition de l'autonomie financière, fonctionner sans aucun fonds public, c'est pas l'objectif et c'est pas tenable » (membre fondateur).

Porter et financer le dispositif va au-delà du symbolique, voire représentatif : cette forme juridique induit l'implication des collectivités.

« On est clairement un service public territorial. Du coup, il faut que les collectivités continuent à participer pour qu'elles s'impliquent, qu'elles soient présentes dans la gouvernance. Surtout avec le volet précarité énergétique qui marche bien, qui fait ses preuves, on est sur un territoire qui en a vraiment besoin » (membre fondateur et ancien coordinateur de la MHE D.).

Deuxièmement, être porté par une collectivité peut être un inconvénient pour un dispositif qui doit faire face aux changements politiques. C'est le revers de la médaille : tout soutien politique, qu'il soit fort ou faible, n'est pas stable et fluctue dans le temps. Bien que cela vaille pour tous les dispositifs, celui qui est relié directement à la collectivité subit davantage les dommages : longueur – administrative et politique – des prises de décision, remise en question de la gouvernance, remaniement des actions, etc.

« La gouvernance des territoires dépend fortement des postures politiques, des échéances électorales ainsi que des réformes territoriales en cours. D'où la nécessité d'assurer l'indépendance des plateformes, la pérennité de leurs ressources ainsi que la souplesse de leurs marges de manœuvre par un système de gouvernance adapté. La fonction communication de la plateforme doit être détachée de la communication politique et institutionnelle, tout en exploitant les possibles partenariats et opportunités. »³⁴³

Appuyons-nous sur le vécu conté par le directeur d'un dispositif pour percevoir les risques associés à ces changements d'élus.

La commune ayant la présidence du dispositif a connu un changement d'élus lors des dernières élections. Cela a provoqué l'arrivée d'un nouveau président, et la mise à l'écart de l'ancien qui fut l'un des fondateurs du dispositif. Ce nouveau président a ensuite demandé la liquidation de la structure. *« Et quand ça a été mis au vote, il y a eu une voix contre tous. La*

³⁴³ Projet Européen MARIE. « Evaluation de l'action « Rénover + », de l'expérimentation à la dissémination ». HAMON V. Livrable 3.3, Septembre 2014 (p.17)

sienne. J'ai donc demandé sa démission [du nouveau président] et ça s'est réalisé immédiatement. C'est pas parce qu'il y a un changement politique qu'une société doit changer de direction, de gouvernance. » Autrement dit, la commune de rattachement peut remettre en question la structure tous les 5 ans (à chaque élection). Pour écarter ce risque, le directeur a proposé au vote de ne plus s'en tenir à cette clause, afin que les considérations politiques ne puissent influencer la pérennité de la gouvernance. L'ancien président fut réintégré grâce à la reconnaissance que les membres du dispositif lui octroient. Celle-ci est liée à son investissement dès le démarrage, et par la confiance réciproque existant entre le duo fondateur (président-directeur) : « *Déjà, quand on est porteur de l'histoire, on a tout le savoir-faire d'une entreprise* ». Il est resté à ce poste jusqu'à ce qu'un autre élu soit considéré, par les autres membres du dispositif, au même niveau de connaissance et de compétence par son investissement.

La mise en péril du dispositif en cas de changements d'élus n'est pas systématique. Nous pouvons donner un contre-exemple à celui ci-dessus : un des dispositifs a vécu un changement politique au sein de la commune, membre du comité d'administration. Bien que ce soit l'opposition qui a gagné à l'élection communale, la structure a gardé le soutien de la collectivité.

Donc, pour nuancer, le fond du problème n'est pas une question d'alternance, mais une question d'implication des élus politiques auprès du dispositif. Pour aller plus loin : « *c'est une question de personne. Une personne qui est motivée, passionnée, la transition se fait en douceur, l'accompagnement se fait, tout va bien* » (directeur d'un dispositif).

Retournons au moment du changement de portage de la Maison De l'Emploi (MDE) au Pays de D. À l'époque du rattachement à la MDE, le dispositif vosgien subissait une absence de soutien politique, pour des « *histoire bassement politiques* »³⁴⁴. Les élus du territoire ne se sentaient pas concernés par les actions développées par le dispositif et son potentiel. Les membres du dispositif, prenant conscience de la fermeture prochaine de la MDE, ont décidé d'imaginer une nouvelle structure pour continuer leurs activités. Or, ils n'ont pas pu défendre leur projet auprès des élus locaux. Ils se sont tournés vers leur financeur et soutien principal : le pôle de l'Ecologie de l'Ex-Région Lorraine. Afin de convaincre les élus du territoire de leur plus-value, c'est un ancien Vice-Président du pôle de l'Ecologie qui s'est fait porte-parole du

³⁴⁴ Historiquement, le Président d'une Maisons De l'Emploi de Lorraine s'était présenté aux élections régionales. Il a perdu face à l'ancien Président du Conseil Régional de Lorraine. En tant que concurrent, ce dernier ne voulait plus entendre parler de ce Président d'une MDE et, par extension, de toutes les autres MDE en Lorraine.

dispositif, via son chargé de mission en charge des dossiers des plateformes de rénovation OCRE. Etant donné que le dispositif atteignait ses objectifs (taux de rénovation), il n'était pas question pour la Région que celui-ci s'effondre. L'intérêt régional a donc surplombé celui du Pays et a permis le rattachement du dispositif à la collectivité.

Juridiquement, en tant que gestionnaire de l'argent public, une collectivité n'est pas autorisée à se porter directement garante – sans une structure intermédiaire – des travaux chez un propriétaire privé. Un dispositif, comme CIVACOM, qui repose sur une garantie des résultats après travaux avec un suivi, ne peut pas être partie intégrante d'une collectivité. Rajoutons que cette dernière ne s'implique pas à tous les niveaux et aux mêmes degrés : il lui faut donc déléguer. Cela peut s'effectuer sous la forme d'un opérateur lié à un service public. Cette configuration a été choisie pour CIVACOM au sein de la plateforme Sud-Meuse. Cela leur permet d'allier les avantages et restreindre les inconvénients d'un rattachement à une collectivité locale. Que ce soit sous ce format ou en tant que service intégré, la collectivité assure sa maîtrise totale ou partielle de la compétence territoriale sur le domaine de l'énergie et de la rénovation.

3) Les difficultés de positionnement et de reconnaissance des structures juridiques récentes.

Que ce soit une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ou un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE), ces deux statuts sont relativement récents. Décrits comme des structures *annexes* ou encore *intermédiaires*, leurs membres souffrent d'un manque de reconnaissance de leur statut. Au point de ne pas les citer, cas d'Ecotransvert qui ne fait plus apparaître « GEIE » dans la présentation de la structure. N'entrant pas dans les *cases*, notamment pour des demandes de financement, ses membres ont des difficultés à composer entre la gestion de la structure (*contenant*) et la gestion du projet (*contenu*). Malgré une souplesse revendiquée en interne, les observations m'ont permis de constater une rigidité dans l'organisation. Pris dans les habitudes et un système routinier, un changement organisationnel n'est pas évident, voire quasi impensable. Cela reviendrait à repenser la gouvernance et le rythme préétabli.

Prenons deux études de cas pour illustrer ce constat : le choix précipité de la forme juridique au démarrage a empêché ses membres d'anticiper les conséquences futures.

a) D'une vision transfrontalière à un manque de visibilité locale.

L'outil « Groupement Européen d'Intérêt Economique » (GEIE), portant le projet ECOTRANSVERT, avait pour objet de répondre à des problématiques locales correspondant aux thématiques européennes. Cette réflexion, de bon sens pour quelques frontaliers, a rencontré son premier obstacle : l'acceptation de cette structure dans le paysage nord-lorrain. « *L'idée était aussi vraiment d'amener le territoire à se bouger un peu plus, sur la problématique européenne* » (membre fondateur). Bien que le territoire d'implantation de la structure soit voisin du Luxembourg et de la Belgique, la culture européenne du département de la Meurthe-et-Moselle est peu présente dans les faits. Les raisons sont nombreuses³⁴⁵. Prenons-en une : le siège du département de la Meurthe-et-Moselle, situé à Nancy, est à environ 120km de la frontière³⁴⁶. Pour s'y rendre, il faut sortir du département et traverser celui de la Moselle. Cette distance, l'image même d'être un département limitrophe coupé en deux par les axes routiers, rend la préoccupation européenne lointaine pour les élus politiques nancéiens.

Ce manque de reconnaissance va de pair avec son orientation. Le GEIE étudié fonctionne sous l'égide d'utilité publique. Ceci implique que la structure ne peut ni vendre de biens, ni de services pour prétendre à des fonds européens. Autrement dit, au regard des contrôleurs européens, le GEIE possède un statut privé et d'utilité publique qui ne doit ni émettre de factures ni adopter une posture commerciale. Or, en tant que « plateforme de rénovation labélisée OCRE » par la Région, le dispositif doit trouver un modèle économique afin d'être autonome et pérenne. Cette position d'entre-deux complique l'atteinte de cet objectif, et incite ses membres à la réflexion d'un changement de statut, voire de structure juridique.

Avec la fin du projet européen, les relations partenariales et les négociations entre les acteurs, ainsi que le développement de leurs actions et la diffusion de leurs résultats ont été compromis. Conçu comme une structure avec une date limite, le GEIE est devenu une *boîte noire* pour le territoire en continuant son existence et en se détachant de son *contenu* (ECOTRANSVERT). En effet, créée pour porter un unique projet de trois ans, la structure y a rattaché le nom. Au démarrage, ses membres et partenaires ne souhaitaient pas faire la distinction entre le portage, comme outil, et le projet, comme produit. Or, qu'advient-il du GEIE Ecotransvert une fois le projet terminé ? Autrement dit, comment peut s'effectuer le

³⁴⁵ Economique (compensation financière des Pays voisins auprès des territoires vis-à-vis des travailleurs transfrontaliers), politique (on ne retrouve pas les mêmes parties) et historique (passé industriel).

³⁴⁶ Soit environ 1h30 de trajet en voiture entre Nancy et la frontière luxembourgeoise (3h en aller-retour).

passage d'une reconnaissance de la structure liée au projet ECOTRANSVERT comme une structure de développement, porteuse de nouveaux projets ? Comment obtient-elle son indépendance ? Les membres ont pris conscience qu'une communication autour de l'identité du GEIE manquait de lisibilité auprès d'élus et de structures, publiques ou privées, non parties prenantes à de potentiels projets. Par défaut, nombre s'en méfie, et ont des difficultés à le percevoir comme un outil appropriable. Le dispositif peut se réclamer d'être une structure de développement territorial transfrontalier, s'il n'explique pas son fonctionnement et sa gouvernance – non à travers ses projets, mais à travers son organisation et son réseau – il continuera à naviguer en eau trouble, à attiser la méfiance et à pérenniser des conflits latents. Ces constats ont contraint les membres du dispositif à réfléchir différemment sur sa forme pour le rendre plus accessible et compréhensible. Depuis 2017, il est en refonte identitaire : changement de logo, reconfiguration du site internet et relance des réseaux sociaux, ouverture d'un bureau de l'autre côté de la frontière. En élargissant aussi ces projets dans diverses thématiques, le gérant et ses membres conclurent que la structure (*contenant*) créée pour le premier projet ne reflète plus l'identité et la vision portée dorénavant. Ses objets et actions évoluant, la structure juridique doit en être de même selon ses membres. Or, n'ayant pas assez de certitude sur le long terme et une trésorerie assez stable pour changer de statut, ils agissent avec les moyens qui leur sont octroyés.

b) Un équilibre précaire entre le social et la technique : expérience d'un dispositif bénévole.

Intéressons-nous à la SCIC de Sombrelieu, en tant qu'organisation bénévole avec une gouvernance partagée.

1. Concept et investissement : le collectif avant l'individu.

Les membres de la structure, notamment les pionniers, ont acquis une identité collective à travers la participation commune à des groupes de travail. Ces derniers ont permis la naissance de l'association, puis de la SCIC. La deuxième génération l'a acquise au fur et à mesure de la participation dans le projet. Elle a dû conjuguer avec l'antériorité du dispositif où ses membres ont mis en avant l'identité qui résonne avec les traits de caractère communs des membres pionniers du dispositif : la détermination rejoignant l'engagement et le militantisme (écologique). C'est le constat lié au premier regard. Or, si on les prend individuellement, on discerne des oppositions : impulsif/perfectionniste, optimiste/anxieux,

individualiste/famille... Pour composer avec cette hétérogénéité, l'identité collective prime sur celle de l'individu, qui n'est pas oubliée, mais mise en sourdine. En effet, selon Michaud, l'identité collective :

*« Est subjectivement vécue et perçue par les membres du groupe, elle résulte de la conscience d'appartenance du groupe, elle se définit d'abord par opposition à l'autre (en général), et comme différente des autres (groupes) ; elle se saisit à travers un système de représentations relativement intuitives où s'opposent un ensemble de traits négatifs (à éviter) et un ensemble de traits positifs (proposés par le groupe comme modèle idéal), ce dernier constituant une sorte de noyau défensif, souvent générateur d'attitudes ethnocentristes, ces attitudes et ces aspects peuvent s'exprimer dans un discours qui implique un système d'idées relativement cohérent ou idéologie ».*³⁴⁷

Nous pouvons aussi faire le rapprochement des membres du dispositif à la configuration d'un groupe primaire, qui

*« résulte d'une intégration intime, d'une certaine fusion des individualités dans un tout commun, de telle sorte que la réalité immédiate, pour chacun, est la vie commune et les buts du groupe. »*³⁴⁸

Ce constat ressort par une limitation des confrontations directes entre les membres dans le but de maintenir la cohésion du groupe, et une augmentation des tensions latentes. Le membre contestataire va le faire savoir implicitement en le marquant, par exemple, par une non-présence aux réunions. Ne pas mettre sur la table ses ressentis et ses remarques, ainsi que de ne pas prendre part aux décisions sont des tactiques silencieuses de contestation. De plus, comme le souligne Cefaï : *« sans mesures incitatives ou coercitives, la passivité est le plus souvent l'attitude la plus rationnelle. »*³⁴⁹ Lors des entretiens individuels, les membres ont mis en avant cet esprit de groupe, prioritaire sur les avis personnels, dans le but de ne pas *blessé* ou *se sentir seuls dans le groupe*. Cependant, sans contestations, il n'y a ni débats ni prises de décision. Ce qui entraîne des *réunions tampons* où la sensation de « tourner en boucle » est présente.

« Au lieu de palabrer pendant des heures et faire des débats d'opinions en disant...je vais faire ceci...non, on est sur tel sujet, faut régler tel problème, qui le prend en main, et puis la réunion suivante, il rend les comptes, c'est fait ou pas fait. Et pourquoi c'est pas fait... (...) Mais comme on ne veut froisser personne, des fois on se dit, on met la pédale douce, on ne va pas mettre ça sur le marché parce que ça risque de vexer les gens » (membre, homme).

« Y'en a qui ont quitté l'association parce que c'est trop en boucles quoi ! C'est trop de réunions qui ne servent à rien ! Je suis à saturation ! Moi je veux bien

³⁴⁷ MICHAUD G. *Identités collectives et relations inter-culturelles*. Bruxelles. Editions Complexe. 1978 (p.112)

³⁴⁸ MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes*. Op.cit., p.23

³⁴⁹ CEFĂI D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit., p.213

continuer à aller aux réunions si on dit qu'on fait concrètement quelque chose. Et c'est pas les réunions qui apportent quelque chose en fait. Au contraire, on arrive à... des tensions... Alors je réfléchissais...oui quand je ne dors pas la nuit, je réfléchis. F., il est prof, C., elle a été prof, ils nous répètent toujours la même chose, mais ils se croient en cours ou quoi ?! Ils répètent toujours la même chose, et on n'avance pas !» (membre, femme).

Lors des réunions, j'ai observé que le pronom personnel *je* est remplacé par le *nous*. Il subsisterait une suprématie du collectif sur l'individu-membre entrant dans le dispositif, bien qu'il se veuille démocratique. Prenons un exemple. L'ancienne présidente est la seule du groupe à ne pas avoir rénové énergétiquement de manière globale et performante – mais partiellement – sa maison, tel que le prône le dispositif. Lors d'une remise en question des positions de la SCIC sur la rénovation globale – excluant les rénovations partielles –, elle était l'une des seules à défendre une orientation de la structure vers des rénovations partielles. Pour clore le débat et au lieu de le mettre au vote, les membres ont fait appel à la charte d'origine spécifiant que la structure ne peut qu'effectuer des rénovations globales. Pour elle, la principale raison de cette utilisation est liée au fait qu'elle n'a pas la casquette de *client*. Moins légitime, elle n'avait pas assez de pouvoir pour faire basculer les membres en sa faveur. J'ai distingué au cours des réunions que lorsque les tensions montent, c'est entre le *leader* et les *coleaders*³⁵⁰ qu'ont lieu les confrontations directes. Ils portent tout haut ce que les membres du dispositif pensent tout bas.

2. Le cloisonnement de l'expérimentation : du social à la technique.

Une fois leur plan d'action établi et le groupe soudé autour d'une identité et des valeurs communes, les membres de la SCIC sont entrés dans la phase d'expérimentation. Ainsi, ils se sont concentrés sur les solutions techniques de rénovation en s'entourant d'experts (architectes, entreprises...). Remplaçant petit à petit leur savoir d'usage, issu de l'association, une expertise fut acquise par les membres du dispositif avec la SCIC.

« La proximité avec les acteurs professionnels, administratifs et politiques, fait courir le risque d'un éloignement de la « base » associative. On voit alors se dessiner le dilemme entre la figure de « l'habitat lambda » et celle du « citoyen expert. »³⁵¹

En ajustant le curseur sur le développement de la SCIC, ils se sont enfermés dans leur laboratoire. Ses membres se sont éloignés des actions de l'association, soit de la

³⁵⁰ Nous mettons au pluriel le *coleader*, car le dispositif est constitué de deux structures avec des représentants qui ont changé au cours de l'étude. Quant au *leader*, il n'a pas changé.

³⁵¹ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.104

sensibilisation et de la mobilisation des habitants du quartier. Cette déconnexion a entraîné des conséquences par la suite :

- *Externes* : une divergence entre le statut d'habitant et de sociétaire d'une coopérative ne permettant plus une relation d'égal à égal avec les Sombrelocois. Renforcé par l'habitude à employer des termes techniques, vulgariser un discours en le traduisant par un langage commun afin de le transmettre devient plus ardu. De même, garder un œil trop technique entraîne le risque d'agrandir une distanciation « profane-expert » avec les habitants du quartier.

- *Internes* : en restant cloisonnés durant l'expérimentation – environ 4 ans –, les membres ont eu des difficultés de concevoir l'ouverture du dispositif en accueillant de nouvelles personnes.

« Y'a des gens, quand ils sont dans un petit cadre, ça va, mais si on ramène d'autres gens, on a vu que quand on ramène des gens de l'extérieur, il faut reprendre les choses, faut réexpliquer, il faut recomposer, il faut modifier, il faut réajuster les trajectoires, raisonner autrement. C'est fatigant. C'est parfois plus tentant de rester entre soi et de...ça fait partie du jeu. » (membre fondateur)

Cette difficulté à appréhender le changement s'observe au cours des réunions : des habitudes ont été prises et alimentent le souhait de garder le cercle fermé. Par exemple, leur positionnement autour de la table est quasiment identique, à une chaise près. Eux-mêmes en ont fait la remarque : *« On se met toujours au même endroit. C'est comme les enfants. Même adulte, je vais manger chez mes parents, je récupère ma place de quand j'étais enfant, spontanément »* (membre, femme). Incorporer davantage de membres, c'est prendre le risque de perdre sa place en raison d'une redistribution des rôles ; ce qui peut être un avantage pour des membres passifs qui souhaiteraient, en secret, davantage de responsabilités. Sans le témoigner au groupe, en bougeant les lignes de l'organisation, ils pourraient saisir cette opportunité pour acquérir une nouvelle place. A contrario, cette redistribution peut être dérangeante pour les membres ayant une place stratégique. Ils risquent de perdre leur emprise, notamment avec de nouveaux membres, tel que l'a déjà constaté Cefai :

*« Une association tentera de s'ouvrir autant qu'elle le peut en recrutant et en mobilisant des adhérents et des bénévoles, mais ses permanents seront finalement embarrassés quand il faudra distribuer des tâches et éprouveront un sentiment de dépossession face à ces intrus. L'investissement dans l'association va de pair avec des épreuves d'appropriation du territoire qu'elle couvre ou de la mission qu'elle vise, et son ouverture au public peut se solder par une expropriation des nouveaux venus par les plus engagés. »*³⁵²

³⁵² CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit., p.345

3. L'éclatement du collectif : de la technique au social.

Après avoir réalisé les rénovations des maisons des membres pionniers, la SCIC a rencontré la nécessité de s'ouvrir pour trouver de nouveaux clients-membres. Pour rappel, leur offre de rénovation énergétique repose sur leur vision de la rénovation globale et performante, à laquelle ils ne trouvaient pas d'entrepreneurs pour y répondre. Aujourd'hui, ils ont conscience qu'ils doivent vendre cette offre en créant la demande, en devenant eux-mêmes l'entrepreneur qu'ils recherchaient au démarrage. Cela les contraint à passer d'une posture purement technique à une posture plus commerciale. En changeant de logique, il y a :

« La nécessité de reconstruire un agencement organisationnel pour lui permettre d'ajuster son activité aux aléas rencontrés, de redéfinir de nouvelles règles nécessaires à l'implication des acteurs, et faire émerger une représentation commune du projet susceptible de susciter l'adhésion de nouvelles personnes. »³⁵³

Or, même si l'objectif commun d'origine reste le même, la manière d'y parvenir, soit d'approcher les habitants, diffère et divise le collectif. Ils ne parlent plus d'une seule voix, mais en décalage, à l'image des deux structures du dispositif. Pour les uns, la SCIC doit continuer d'agir sous l'égide associative et compte sur les *coleaders* pour défendre cette position. On y retrouve principalement les pionniers et majoritairement les femmes et retraités du groupe avec une vision plus sociale dans laquelle l'habitant doit être au cœur du dispositif. Ces membres tiennent à la posture associative du démarrage. Pour les autres, incluant le *leader* et porte-parole, la SCIC doit agir comme une entreprise avec une logique commerciale. On y retrouve les plus jeunes, majoritairement les hommes qui ont un emploi. Ne faisant pas consensus, les arguments employés pour défendre une position deviennent de plus en plus individualisés, impliquant des attaques personnelles et un éclatement du collectif. C'est d'ailleurs ce que constatent Laville et Sainsaulieu à propos des associations en général :

« La multiplicité des acteurs forts puisque placés sur un pied d'égalité pose des problèmes symétriques. (...) En d'autres termes, plus les individus décident de coopérer étroitement, plus ils stimulent les dynamiques et les projets individuels et moins ils arrivent à s'entendre sur le projet initial fondateur de leur expérience collective. »³⁵⁴

En observant ces moments conflictuels, on note que le *leader* tente de les atténuer en imposant sa position au groupe – au risque de perdre une partie des membres – ou en présentant différents scénarios pour trouver un compromis satisfaisant les intérêts de chacun. Dans ce dernier cas, il sait qu'il doit comprendre et inclure les raisons de l'adhésion des

³⁵³ PEC I. « Parcours d'une association dans la cité », in LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*. Op.cit., pp.91-128 (p.127)

³⁵⁴ LAVILLE J-L. et SAINSAULIEU R. « Les fonctionnements associatifs », in Ibid., p.290

membres actifs dans la structure. Prenons un exemple. Pour la survie économique de la SCIC, le *leader* anime des formations organisées par l'association auprès des entreprises. Cette décision a été imaginée conjointement avec la Région. Les membres du dispositif ont eu la sensation d'être seulement consultés à titre informatif. Bien qu'ils reconnaissent après plusieurs explications que cette décision est bénéfique pour la structure (financièrement), ils reprochent parfois au *leader* de faire cavalier seul. À être trop en décalage, le *leader* du dispositif prend le risque de rompre avec ses membres. En effet, « *le chef charismatique se charge de maintenir l'exaltation et l'enthousiasme ; il entretient la flamme dont se nourrit le mouvement, mais qui peut aussi consumer ses membres.* »³⁵⁵

4. Un changement de posture lié à la dissémination – allier technique et social.

« *On est un laboratoire, mais faut qu'on sorte du laboratoire et qu'on arrive à exporter ça. Et ça, c'est compliqué. C'est compliqué humainement, en termes de moyens matériels, techniques et de visée politique et stratégique.* » (membre fondateur)

L'étude démontre qu'avec l'industrialisation de leur solution technique des caissons préfabriqués, le périmètre d'action s'élargit par une dissémination, même si la zone de clientèle reste la même : le quartier de Sombrelieu. Cet accroissement de l'activité leur apporte une entrée de trésorerie et nécessite une posture plus entrepreneuriale. Or, pour les membres qui ont une vision s'arrêtant au quartier, cette préoccupation est moindre et l'investissement dans la SCIC est plus faible. Des acteurs externes à la structure, tels que le commissaire aux comptes, leur ont fait prendre conscience qu'ils ne pouvaient pas rester dans un conflit organisationnel et enfermés entre eux, au risque de mettre fin à leur projet, car les investisseurs et partenaires soutiennent rarement des structures en conflit. De plus, ces acteurs externes à la structure leur ont fait comprendre qu'ils ont en charge une entreprise, et qu'ils doivent composer avec les obligations qu'elle impose. En effet, le dispositif réside en partie sur le bénévolat, soit sur la volonté et la détermination de quelques personnes. Si ces dernières s'arrêtent, c'est tout le dispositif qui peut s'écrouler. Le fait de demander à des bénévoles de tenir des délais, d'être présent aux réunions et sur les chantiers peut être vu comme des obligations salariales contraires aux intérêts de l'association. En effet, par manque de temps, les membres qui appartiennent aux deux structures ne peuvent plus sensibiliser les habitants

³⁵⁵ EME B., GAUTRAT J., GOUNOUF M-F., LAVILLE J-L. « Organisation, charisme et citoyenneté : l'Ucc Emmaüs », in Ibid., p.226

du quartier, alors que cette activité est jugée comme essentielle pour trouver des clients pour la SCIC.

C'est donc au pied du mur et par l'intervention d'autres acteurs, que les membres du dispositif ont constaté le déséquilibre des deux structures auxquelles ils appartiennent. En effet, soit la SCIC est mise en avant avec son offre technique, soit c'est l'association avec sa posture sociale. Pour mettre fin au conflit, chaque membre s'est positionné selon ses intérêts, sociaux ou techniques, avec la volonté de travailler ensemble, en ayant l'une ou l'autre casquette. Ainsi, le consensus entre une posture commerciale et une posture pédagogique semble atteint en réactivant l'association dans un rôle complémentaire à celui de la SCIC.

Les membres des dispositifs franchissent ensemble les obstacles par une solidarité, par le partage d'une identité commune. Cette dernière peut être mise à mal par la difficulté d'allier, dans un même temps, les démarches sociales et techniques. C'est éventuellement grâce à l'intervention d'acteurs extérieurs (partenaires) que les membres d'un dispositif prennent conscience de la nécessité à ne plus rester « entre-soi ». Et même s'ils souffrent d'un manque de reconnaissance de leur statut juridique, trois dispositifs ont choisi leur structuration comme étant un reflet de leurs valeurs collectives. Dans l'autre dispositif, la structure juridique a été imposée. Cependant, lorsque leur modèle atteint une relative stabilité – en le testant et prouvant son efficacité auprès des pouvoirs publics –, ces dispositifs sortent de leur « laboratoire ».

C) Sortir du laboratoire : diffuser et disséminer

Outre la recherche de financements et de partenaires nécessaires à leur projet sur leur périmètre d'action, les dispositifs se sont faits discrets au cours de leurs expérimentations. Cette volonté fait écho à une démarche d'innovation : tant qu'il n'y a rien de prouvé, il ne faut pas trop s'avancer et rester au sein de son laboratoire territorial, se disent-ils. Les risques inhérents existent toujours, mais ils sont atténués via la confiance octroyée aux porteurs et membres des dispositifs par leurs partenaires et leur public cible. Ainsi, lorsqu'un dispositif estime que son expérimentation est concluante (soit après plusieurs chantiers pilotes), il sort des coulisses et transmet ses résultats en y braquant les projecteurs. Ce qui a été le cas d'un dispositif, où « *le commercial n'a démarré véritablement, qu'au deuxième exercice, en sachant que le premier était sur 21 mois. On commence à dire qu'on est sur un territoire, on communique, etc.* » (membre fondateur et ancien directeur).

On peut souligner qu'une innovation testée – liée à une expérimentation – est validée lorsque les acteurs ne peuvent la remettre en cause et est appropriée par ses concepteurs et utilisateurs. C'est le premier passage vers une diffusion des actions du dispositif, avant une dissémination.

1) La diffusion par le biais de divers supports de communication.

Avant tout, l'étude a montré qu'il n'est pas évident pour les dispositifs de trouver un juste milieu pour communiquer sur leur *contenant* (structure) et leur *contenu* (projets, actions). La raison principale repose sur leur capacité limitée à tenir les délais – et à posséder les compétences en interne –, tel que l'exprime un membre de la SCIC de Sombrelieu avant l'industrialisation de leur solution technique de rénovation.

« Je pense que la SCIC est un peu bloquée dans son fonctionnement, c'est-à-dire qu'elle essaie de faire des rénovations, d'en avoir...d'essayer de les enchaîner les unes derrière les autres, sans en avoir trop d'un coup. Parce que sinon les gens trouvent que c'est trop long et que ça prend trop temps. Donc... il faut trouver un juste équilibre entre l'information pour ne pas avoir trop de personnes qui demandent d'un coup et en avoir assez. »

Autre raison, autre exemple : la capacité financière à subventionner des travaux de rénovation des propriétaires. C'est le cas de la MHE D. avec son programme « Habiter Mieux D. » : elle a une enveloppe financière qui limite le nombre de ménages financés à travers cet outil. Néanmoins, les porteurs et membres ont conscience que pour mobiliser le public cible et leur faciliter l'accès au dispositif, une visibilité et une compréhension sont nécessaires pour tout novice. Pour ce faire, divers canaux de communications ont été utilisés.

D'une part, une communication directe. Elle peut être sous forme événementielle, telle que des réunions publiques, des ateliers, des tenues de stand, etc. En complément d'une communication verbale, ce canal peut s'adjoindre au visuel, que ce soit via une balade thermographique dans les rues, que des visites au sein des maisons rénovées au cœur du périmètre d'intervention des dispositifs. Le dispositif de Sombrelieu emploie régulièrement ce mode de communication.

D'autre part, la communication repose sur internet. Pour les membres des dispositifs, un site dédié et une page sur les réseaux sociaux permettent une *vitrine* virtuelle. Après tout, « *la révolution de nos modes de communication impacte en profondeur les modes d'échanges et*

d'implication citoyenne. »³⁵⁶ D'ailleurs, ce fut une remarque d'un des membres du dispositif de Sombrelieu qui est informaticien. Les dispositifs affichent ainsi les actualités pour les visiteurs désireux de les connaître, de les suivre et pour y partager leur avis. En parallèle, ce canal permet aux membres des dispositifs de constater le nombre de visites et abonnés, en sachant que la qualité des abonnés compte aussi. Une des caractéristiques des réseaux sociaux est d'être sans frontières. Grâce au partage des informations, des individus plus ou moins éloignés géographiquement, ainsi que leur réseau de connaissances, peuvent donner une visibilité plus large au dispositif, comme l'exprime ce membre de la SCIC de Sombrelieu :

« Il y a B. L. qui a partagé notre publication. Il l'a partagé donc ça veut dire, moi je l'affiche sur mon mur et je reconnais le boulot. (...) De la même façon, il a aussi partagé notre page en disant ben voilà un projet de l'économie sociale et solidaire, de rénovation biosourcée. Et parce que dans son réseau, il a tout un ensemble de personnes qui le suit, ben ils ont reçu cette information-là. »

Et enfin, la communication peut être indirecte, sous la forme de flyers ou de lettres d'information. J'ai constaté qu'elle est parfois implicite en passant par des ambassadeurs, soit des acteurs internes ou externes au dispositif qui font sa promotion auprès de son public cible, notamment par le bouche-à-oreille. Par exemple à Sombrelieu, avec une transmission intra-quartier, les clients-membres du dispositif sont, de fait, des ambassadeurs. La transmission de leurs discours est homogène sur le quartier puisqu'ils emploient les mêmes termes, puisés dans une vision collective et une expérience commune. Cette forme de communication est présente lorsque la reconnaissance du dispositif sur le territoire est établie pour une bonne partie des acteurs de la rénovation énergétique (professionnels du bâtiment, élus, habitants...). D'ailleurs, eux-mêmes vont se constituer comme des ambassadeurs en présentant le dispositif à d'autres, renforçant ainsi sa présence. Prenons le dispositif déodatien en exemple.

Ses membres jugent qu'une communication via des communiqués de presse, des flyers et des e-mails est inefficace, trop généraliste et impersonnelle. Néanmoins, elle devient efficace à la condition qu'elle s'appuie sur des ambassadeurs.

« On a fait une com assez importante pour le fond air-bois. L'aide de la Région sur le remplacement des appareils de chauffage bois. On est sur le plus gros territoire couvert par ce dispositif-là. On s'en est emparé, on a fait une plaquette, on a communiqué la plaquette à tous nos contacts réseaux et on a fait un envoi courrier à tous les chauffagistes et ça a

³⁵⁶ NOVEL A. & RIOT S. *Vive la co-révolution – pour une société collaborative*. Paris. Alternatives. 2012 (p.34)

vachement marché. Maintenant c'est les chauffagistes qui communiquent pour nous. On est à plus de 60 dossiers » (ancienne Conseillère Info Énergie du dispositif).

La technique de communication employée ne visait pas directement le particulier bénéficiaire de l'aide, mais son intermédiaire, c'est-à-dire les exécutants. Grâce aux acquis du programme « Habiter Mieux D. », le dispositif s'est appuyé sur un réseau d'entrepreneurs. Quant à ces derniers, ils ont vu là une occasion d'accroître leur clientèle. Ils s'en sont donc saisis pour en faire leur promotion, tout comme celle du dispositif.

Lors des communications en direction des acteurs du processus de la rénovation, les membres des dispositifs mettent en avant leur spécificité. Le dispositif meusien s'appuie davantage sur sa performance technique avec sa garantie de résultat, alors que le dispositif vosgien avance le préfinancement comme solution financière. Tandis que la SCIC de Sombrelieu interpelle l'aspect citoyen et solidaire à travers les chantiers participatifs, le dispositif transfrontalier engage une expérimentation s'appuyant sur un concept de transition énergétique. Soulignons que l'axe d'*outil de développement territorial* est renforcé dans leur présentation envers les institutions. Les membres des dispositifs affichent leurs partenaires institutionnels et les collectivités locales lorsqu'ils communiquent. En effet, faire apparaître les logos des institutions publiques dans sa communication permet à un dispositif d'être considéré comme un service œuvrant pour le bien public. En les soutenant, les partenaires légitiment une structure privée, atténuant ainsi la méfiance des ménages face au démarchage (flyer, téléphone...). On peut donc souligner qu'afficher dans sa communication le soutien des pouvoirs publics paraît essentiel.

« On a des services déconcentrés de l'État qui ont plutôt un œil favorable. Le fait que le préfet vienne visiter Sombrelieu...c'est plutôt bon signe ! On a plutôt une réputation sérieuse » (membre fondateur).

Lors d'événements, comme la pose des premiers caissons industrialisés sur une maison à Sombrelieu, des représentants politiques étaient présents et ont affiché leur soutien : l'événement s'est transformé en vitrine pour la SCIC de Sombrelieu, et pour les représentants de la commune.

2) Elargissement des potentiels par une reconnaissance des dispositifs.

« C'est la capacité de mobilisation d'un certain stock de savoirs sociaux et techniques qui produira un effet de légitimation de certains individus ou de collectifs, dont la parole et les actions seront reconnues. »³⁵⁷

Dans la continuité de cette citation de Déboulet et Nez, pour exister et perdurer, les dispositifs ont dû gagner en légitimité, et ceux qui le portent en reconnaissance. Un constat ressort de l'étude : dès lors que leur expertise est reconnue, les dispositifs peuvent commencer leur dissémination, signe d'une stabilisation de leurs offres. Pour ce faire, ils s'étendent à travers de nouveaux projets. Cela peut être à la suite de besoins internes en financement, de besoins locaux identifiés ou en agrégeant de nouveaux territoires par un conventionnement avec des collectivités locales. Voyons-les ensemble, en s'inspirant de Jacquemont³⁵⁸ sur les modalités d'un changement d'échelle.

Le premier changement d'échelle est celui *« de la croissance organique quand une entreprise sociale peut augmenter son impact en diversifiant ses activités, en prenant de l'ampleur vers un public plus large (dans ce cadre, la maturité de la structure porteuse du projet apparaît comme un élément fondamental. »³⁵⁹* Un dispositif peut se renouveler à travers le développement de projets et actions pour acquérir de nouveaux financements et agrandir le partenariat tout en touchant plus de public. Cette stratégie se pratique en intra-territorial avec la mise en place de projets sur des thèmes transversaux à la rénovation énergétique, et plus globalement sur le développement durable. C'est le cas du projet « Héberger Mieux D. » pour la rénovation des gîtes touristiques ; ou encore, un projet européen « INTERREG V-A Grande Région », porté par le département de la Meurthe-et-Moselle avec le soutien d'Ecotransvert afin de promouvoir les circuits courts alimentaires pour la distribution au sein des cantines. Selon le gérant du dispositif, il faut donc être attentif aux besoins des acteurs sur le périmètre d'action choisi : *« Comme notre rôle est de facilitateur, c'est de lever les blocages pour les autres, 'fin, essayer. On est fortement en attente du retour de ce qui peut apparaître sur le terrain pour dire, on observe tel blocage, tel blocage. On l'amène ici pour le triturer et voir les solutions à apporter. C'est l'esprit de la structure. »*

Le second est celui *« de l'essaimage progressif par la duplication des initiatives réussies vers de nouveaux territoires ou au profit de nouveaux publics. Dans ce cadre, sera décisive*

³⁵⁷ DEBOULET A & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.16

³⁵⁸ JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Auxerre. Editions Sciences Humaines. 2015

³⁵⁹ Ibid., p. 76

l'influence exercée sur les politiques publiques avec l'établissement de cadres légaux. »³⁶⁰ S'accroître sur d'autres territoires et agrandir la zone d'action du dispositif fut le choix d'orientation de CIVACOM. En devenant opérateur de la plateforme Sud-Meuse, il a élargi son périmètre à tout le sud du département.

Perçue comme un pari fou et risqué, leur offre « clé-en-main » avec un engagement de résultat a finalement séduit plusieurs communes meusiennes aux alentours du siège du dispositif. En agrégeant davantage de sociétaires-partenaires, il a agrandi à la même occasion son périmètre d'intervention, d'Est en Ouest. Il se rapprocha ainsi d'une autre plateforme de rénovation énergétique située dans un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Ouest meusien. CIVACOM, occupant l'Est du Sud Meusien et le PETR son côté Ouest, avança le souhait de joindre les deux plateformes et de n'en faire qu'une, en écho à une politique de guichet unique. Après plusieurs mois de négociation entre eux, avec les partenaires et les pouvoirs publics (régionaux et ADEME), ils n'ont pas créé un dispositif unique, mais une plateforme centrale, « la plateforme Sud-Meuse », dans laquelle CIVACOM est opérateur. Le dispositif étudié a pesé dans la balance en s'appuyant sur un bilan de 29 chantiers. À partir de résultats chiffrés, il illustre la faisabilité de leur outil « clé-en-main », la rentabilité dans le temps et l'engrenage positif sur le territoire – l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises locales, par exemple. Tous s'accordent autour de cette plateforme centrale qui répond à une cohérence territoriale pour le public cible. Rassembler les acteurs du sud meusien autour d'une plateforme centrale permettrait aux habitants de ne plus se confronter aux acteurs multiples avec les questions : « À qui s'adresser ? À qui faire confiance ? ». De même, cette cohérence serait valable pour les partenaires qui sont des membres des comités de pilotage et technique des deux structures meusiennes. L'autre raison de cet élargissement, pour l'ancien directeur du dispositif, est économique :

« On a compris dès le début que CIVACOM ne pouvait pas vivre sur ce petit périmètre, et que même une fois qu'on aurait un périmètre intéressant... et aujourd'hui c'est le Sud Meuse, ça fait 100 000 personnes ».

Pour aller plus loin, les membres de CIVACOM ont imaginé un projet intitulé FILTRE. Ce dernier permettrait une dissémination du dispositif au sein d'autres régions reposant sur ce modèle ou en une version allégée et adaptée au territoire : « *que ce soit en Champagne Ardennes, au Pays de l'Aunes, en Franche-Comté, puisque là, on a été financé par un fonds*

³⁶⁰ Ibid., p. 76

Macif et autres pour guider la plateforme et les amener à faire les bons choix » (membre fondateur). Pour éviter d'entrer en concurrence avec d'autres, les porteurs de CIVACOM tentent de l'essaimer dans des intercommunalités sans dispositifs de rénovation énergétique.

N'omettons pas qu'avant d'en arriver à cette dissémination, leur chemin a été long et tortueux.

« Le temps du changement d'échelle est long, beaucoup plus long que celui du projet. Le passage n'est pas linéaire mais fait d'avancées et de reculs, c'est la raison pour laquelle la capitalisation et le retour d'expériences, source privilégiée d'information sur l'adéquation au milieu du projet d'utilité sociale, est indispensable. »³⁶¹

Pour chaque dispositif, il s'est écoulé en moyenne entre quatre et cinq ans pour la partie expérimentale. Prenons le dispositif de Sombrelieu en étude de cas.

« On a dû se battre là pour faire reconnaître la place des usagers...dans les relations commerciales, dans les relations avec les professionnels, dans les institutions. » (membre fondateur)

Les membres du dispositif, entre usage et technicité, ont acquis une connaissance pointue des maisons pavillons béton, notamment celles du quartier. C'est sur cette expertise thermique qu'ils s'appuient pour mettre en avant leur offre sur le quartier et obtenir une reconnaissance des divers acteurs du territoire, dont le public cible :

« En trouvant l'association, on a vu qu'ils faisaient bien le joint entre tous les éléments. Et puis en plus... bien sûr, il y avait l'aspect...local qui fait que ça correspondait bien à ce que l'on voulait. Ils sont sur place, ils connaissent les maisons des coins, il n'y avait pas mieux. Ensuite, point de vue technique...y'a que la SE-RS (Sombrelieu Eco-Réno Solidaire) qui nous a proposé quelque chose de cette efficacité-là. Aucun autre entrepreneur ne pouvait nous...comment dire...nous assurer des performances comme ça...à l'époque » (membre, homme).

Leur expertise n'est pas que thermique, elle est aussi architecturale. Pour chaque maison rénovée par le dispositif, une façade différente est proposée. Il s'adapte donc aux goûts des clients. Cet aspect s'est avéré primordial pour répondre à un besoin de différenciation au sein d'un lotissement où toutes les maisons sont construites quasiment à l'identique.

« Ben écoute, si tu veux ici, ça a été spectaculaire parce que... bon, il faut reconnaître, la maison de J., elle n'est pas très attractive compte tenu du revêtement extérieur. Ici nous, on a eu énormément...bon c'est peut-être exagéré, mais on a eu beaucoup de monde qui se sont

³⁶¹ Ibid., p.76

arrêté, qui ont regardé, qui ont demandé on avait fait comment et pourquoi, voilà. Bon la nôtre a été la première, mais la maison d'O. et R... J'veux dire, elle jette du jus aussi quand même ! C'est assez spectaculaire quand même comme transformation. Mais je veux dire que c'est une autre allure avec son bardage. Ça permet d'avoir donné une idée un peu différente de ce qu'on peut proposer comme finition extérieure. Etant entendu que l'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) reste de base pratiquement identique d'une maison à l'autre »

(membre, homme)

Pour accroître leur reconnaissance au-delà du local, ici du quartier, les dispositifs apparaissent dans des études comme référence, voire dans les médias (reportages à la télévision régionale et nationale et dans les journaux). Ils ont aussi concouru à des « prix ». Néanmoins, cette visibilité extrarégionale est fortement réduite par le panel de concours et de gagnants locaux et nationaux. La plupart d'entre eux ne donnent pas lieu à un gain financier. Selon les membres des dispositifs, si l'on estime le temps engagé pour y répondre comme un temps économique, ces concours sont plutôt vus comme une perte financière. Ce constat, allié à une faible reconnaissance, a engendré une désillusion pour les membres des dispositifs. Par conséquent, ils y participent rarement.

Que la communication soit directe ou indirecte, virtuelle ou réelle, il est essentiel d'y recourir pour diffuser et disséminer. Pour avoir plus d'impact, les dispositifs ont recours à des ambassadeurs, membres et partenaires des projets, soutenus par les élus et institutions publiques. Entre reconnaissance et confiance octroyées par ces acteurs, les dispositifs s'autorisent à la suite de leurs premières expérimentations à développer, imaginer et mettre en pratique de nouveaux projets, rencontrer d'autres publics, exercer d'autres activités transversales à celle d'origine – la rénovation énergétique. Ceci à la condition que cet élargissement soit validé au préalable par les pouvoirs publics au sein de leur périmètre d'action, comme nous allons le constater.

Chapitre 9 : Des dispositifs intermédiaires au service des pouvoirs publics et partenaires sur leur périmètre d'action

« La place du propriétaire, elle est capitale, pour que l'ensemble du projet réussisse. Mais il faut vraiment que ce soit dans le respect des intérêts de chacun » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif).

Quels sont justement les intérêts de chacun ? Nous allons nous y attacher afin de déceler les intérêts des acteurs du processus de la rénovation énergétique à contracter un partenariat avec les dispositifs. Pour ce faire, appuyons-nous sur la sociologie de la traduction pour percevoir le processus de création de ces liens collectifs.

Mais avant tout, en tant que structure intermédiaire au sein de leur territoire – périmètre d'action –, intéressons-nous aux rapports qu'entretiennent les dispositifs avec les pouvoirs publics, allant au-delà des relations financières et des obligations de résultat. En effet, nous ne pouvons pas passer outre la dimension politique et institutionnelle. Elle fait partie de l'analyse de l'action collective, car *« elle n'est plus un domaine séparé, elle ne se déploie plus à l'extérieur de la forteresse de l'État : elle est au cœur des politiques sociales ou des dispositifs institutionnels. »*³⁶²

Commençons par un focus sur les politiques publiques des programmes de plateformes de rénovation énergétique, alliant stratégies et jeux de pouvoir.

A) Les pouvoirs publics

Que la « nature » serve de revendication pour des groupes – réclamant sa protection – ou qu'elle serve, voire desserve, les intérêts politiques, elle nécessite une maîtrise par des réflexions environnementales. D'ailleurs, selon Latour,

*« L'importance historique des crises écologiques ne vient pas d'un souci nouveau pour la nature, mais au contraire de l'impossibilité d'imaginer plus longtemps une politique d'un côté et une nature de l'autre qui lui servirait à la fois d'étalon, de repoussoir, de réserve, de ressource, et de décharge publique. Brusquement, la philosophie politique se retrouve face à face avec l'obligation d'internaliser l'environnement. »*³⁶³

³⁶² CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Op.cit., p.18

³⁶³ LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Op.cit., p.93-94

Ces réflexions environnementales apparaissent dans les prises de décisions politiques par la mise en place de moyens et actions issus de programmes régionaux et étatiques sur la thématique du logement et de l'énergie – entre autres.

1) *Pour une politique de plateformes territoriales de rénovation énergétique.*

a) Un cadre national et une décentralisation.

« En France, l'État a historiquement et actuellement encore, un rôle puissant dans la construction du logement ; il a également un rôle moteur dans son évolution et dans son évaluation qu'il soutient à travers les politiques d'innovation. »³⁶⁴

Prenons un exemple qui va dans le sens de la citation : l'aménagement du logement suit une réglementation, et est régulé par une législation de plus en plus cadrée, comme le maintien à domicile. En ce sens, les bâtiments récemment construits, notamment pour ceux accueillant du public, doivent être accessibles à tous (ouverture plus grande pour les fauteuils roulants...).

De nos jours, c'est à travers des notions, telles que le développement durable, ou l'environnement au sens large, que des décisions politiques liées au logement sont prises. Pour la coupler à une politique d'énergie et d'écologie, l'État s'appuie sur des formes d'encadrement institutionnel juridico-économique. Il agit en faveur d'une politique de rénovation énergétique à travers des aides d'États (crédits d'impôt), des contraintes (RGE) et des incitations fiscales dans une lutte contre une paupérisation des ménages liée à leur budget résidentiel et énergétique :

« En France, c'est au nom de la lutte à l'exclusion sociale que l'on souhaite rehausser les conditions de vie et d'habitat, et ce, en offrant des aides pour l'amélioration des parcs locatifs privés et sociaux. »³⁶⁵

Outre la lutte contre la précarité énergétique, l'État met en place des obligations. Par exemple, il a établi un décret, le 1^{er} janvier 2017, obligeant les travaux embarqués : en même temps qu'un ravalement de façade, l'isolation des murs par l'extérieur doit être envisagée. Ou encore, afin de lutter contre les entrepreneurs du bâtiment malveillants, le label « Reconnu Grenelle de l'Environnement » (RGE) a été instauré et exigé pour obtenir les aides d'État lors d'une rénovation énergétique.

³⁶⁴ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Op.cit., p.157

³⁶⁵ DANSEREAU F. *Politiques et interventions en habitation*. Op.cit., p.197

Moins directement, l'État élabore des réglementations pour donner des lignes directrices à l'échelon régional. C'est ainsi qu'il a mis en place la loi Brotte³⁶⁶, en 2013, qui définit « le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat » (SPPEH). Ce dernier assure un accompagnement en délivrant des informations et conseils aux ménages qui souhaitent réduire leur consommation énergétique par des travaux de rénovation énergétique. Ce service regroupe un réseau de 450 « Points Rénovation Info Service » (PRIS) sur le territoire français. Il entre dans le cadre du « Programme de Rénovation Énergétique de l'Habitat » (PREH), rassemblant les missions associées aux Espaces Infos Énergie (EIE). L'année suivante, l'appellation « Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique » (PTRE) apparaît dans un appel à manifestation d'intérêt (AMI), géré par l'ADEME sous la tutelle de l'État, et par les conseils régionaux. Ces PTRE ont pour missions d'agrèger les EIE, proposer un parcours d'accompagnement (administratif, technique) aux ménages et mobiliser les professionnels du bâtiment. La loi du 17 août 2015 relative à la « Transition Énergétique Pour la Croissance Verte » énonce que le SPPEH doit s'appuyer sur les PTRE. Ses missions doivent être l'information et le conseil, réalisés par les PRIS à travers les EIE, et la mobilisation des acteurs du processus de la rénovation.

Ces réglementations, pouvant être abstraites, subissent des modifications régulières. Elles engendrent ainsi une confusion entre le périmètre du service public et les moyens employés localement pour répondre à une politique nationale. En effet, dans la pratique, j'ai observé une incompréhension des compétences et rôles octroyés par les diverses structures du paysage institutionnel : Région, tutelles de l'État (ADEME et ANAH), intercommunalités, les « obligés »³⁶⁷... S'y ajoutent des irrégularités sur les territoires. Certains d'entre eux vont contracter un TEPCV et auront une PTRE ; tandis que sur d'autres territoires, les élus locaux n'en font pas une priorité et n'y investissent pas. Par conséquent, les ménages de ces territoires n'ont pas accès aux services des PTRE.

On constate qu'à cette échelle, l'État agit via des instruments au service des politiques locales, telles que les plateformes territoriales de rénovation énergétique. Néanmoins, des zones floues laissent le champ libre à différentes interprétations pour les acteurs locaux. Ceux qui s'en saisissent peuvent ensuite négocier avec leur service régional et l'ADEME locale. Cela leur permet une marge de manœuvre dans l'exécution d'une politique nationale adaptée à leur

³⁶⁶ Loi Brotte du 15 avril 2013 qui crée l'article L. 232-1 du code de l'énergie.

³⁶⁷ Les « obligés » sont des structures privées fournissant de l'énergie (station essence, Engie, ...). Elles rachètent les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) auprès des ménages effectuant des travaux d'économie d'énergie, afin de poursuivre leurs activités. Les CEE ont souvent été rapprochés comme des *permis de polluer*.

échelon local. Néanmoins, en décentralisant la problématique de la rénovation énergétique, l'État donne ces missions aux régions. Il y garde un œil en les co-pilotant via ses structures d'État (ANAH, ADEME), œuvrant en lien avec les collectivités locales par des antennes territoriales.

b) Services Régionaux et d'État : main dans la main ?

« L'État central agit de moins en moins de manière directe. Il définit un cadre national d'intervention, les échelons décentralisés (régions ou communes ayant une plus grande capacité pour définir directement une politique locale adaptée aux besoins). Une nouvelle répartition des compétences est donc en train de se dessiner au profit des collectivités locales. »³⁶⁸

En effet, pour faire la transition avec ce passage d'un ouvrage de Dansereau, citons que certaines régions n'ont pas attendu les diverses réglementations étatiques. Elles ont instauré leurs propres outils afin de répondre aux besoins locaux. Avant le PREH, l'État a demandé à chaque région de réaliser un « Schéma Régional Climat-Air-Énergie » (SRCAE), soit une planification d'actions correspondant à des objectifs issus d'un diagnostic régional. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le résidentiel privé au sein de l'ancienne Région Lorraine, des subventions individuelles avec un accompagnement pour rénover au standard Bâtiment Basse Consommation (Contrat Climat Énergie), ainsi que d'autres aides³⁶⁹, furent conçues. Quant à l'appel à projets « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE), il entrait en concordance avec des initiatives locales. Il s'est formalisé à partir de rencontres formelles et informelles, de visions partagées entre certains des porteurs des dispositifs à leur commencement et de personnels au conseil régional. Lancé en 2012, l'appel à projets régional pour la mise en place de plateformes de rénovation énergétique locale fut précurseur aux appels à manifestation « Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique » (PTRE). Comme l'expliquent Passaris et Raffi dans un autre contexte,

« Le mouvement social, qu'il soit de type caritatif ou revendicatif, fait naître des institutions, que l'État, ultérieurement, reprend le plus souvent en charge directement ou indirectement. C'est à cette démarche que nous devons la plupart des innovations sociales et des impulsions qui font progresser la législation et la vie collective. »³⁷⁰

³⁶⁸ DANSEREAU F. *Politiques et interventions en habitation*. Op.cit., p.102

³⁶⁹ D'autres subventions furent aussi créées, telles que les aides aux installations d'énergies renouvelables.

³⁷⁰ PASSARIS S. & RAFFI G. *Les associations*. Op.cit., p.68-69

En effet, c'est en voyant les régions se mobiliser chacune différemment selon leurs ressources et besoins que l'État a repris ces démarches pour en faire un programme national, dont il a transmis la gestion à l'ADEME. Pour ne pas exclure les précurseurs, les régions y ont été associées. Ces deux institutions publiques, en lien avec l'ANAH et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), doivent donc composer ensemble sur un même programme, même lorsque les visions sur la manière de l'appliquer divergent.

Reprenons le cas lorrain, périmètre de mon étude. Les agents au sein du pôle de l'Écologie de la Région Lorraine considèrent que leur rôle est de garantir une vue globale tout en mettant en interconnexion les dispositifs rencontrant des difficultés communes. Avec l'apparition des PTRE, la Région souhaite valoriser une mise en réseau « inter-plateformes » pour mutualiser les savoir-faire, particulièrement en puisant dans les dispositifs OCRE ayant plus d'expérience. Or, cette vision semble moins partagée par l'ADEME régionale. Pour cette dernière, les institutions doivent garder une place de sachant, en guidant pas à pas chaque PTRE. Pour ce faire, cette institution leur impose des démarches et outils³⁷¹ d'ordre national à utiliser localement, avec le risque qu'ils ne s'ajustent pas sur le terrain. Pour un des fondateurs d'un dispositif, « *même si l'ADEME fait des choses bien, on n'est pas trop ADEME. Ils ont de bonnes théories, mais pas adaptées aux territoires.* »

Ces lignes directrices préconstruites ne correspondent pas au mode de fonctionnement des dispositifs étudiés. Nés pour expérimenter, les dispositifs OCRE ont une marge de liberté requise pour l'innovation et l'établissement des outils sur leur périmètre d'action. Ce qui ne semble pas convenir à l'institution étatique Régionale, dès son association avec l'ancienne Région Lorraine. Voyons les moyens qu'elle a mobilisé pour tenter de proscrire ces dispositifs ou d'exercer un contrôle sur eux. Premièrement, l'appel à manifestation PTRE a englobé l'OCRE, le faisant disparaître à la même occasion, tout comme les crédits régions alloués à cet appel à projets. Autrement dit, si les dispositifs souhaitent être financés par ces crédits octroyés uniquement aux PTRE, ils n'auraient pas d'autre choix que de se conformer au schéma de l'ADEME. En apportant son financement, celle-ci aurait eu une influence et un contrôle sur les dispositifs. Deuxièmement, l'institution étatique régionale a décrété que ne seraient considérées comme PTRE que les structures portées par une collectivité, sauf si cette dernière en donne l'opérationnalité à une autre structure. Ce qui est le cas de deux dispositifs

³⁷¹ Les agents de l'ADEME transmettent ces démarches et outils dans le cadre des journées régionales « plateformes territoriales de rénovation énergétique », auxquelles j'ai pu assister durant la thèse.

apparaissant sur la carte des territoires dits « plateformes », *a contrario* des deux autres. Ainsi, en n'étant pas cités sur la carte (régionale et nationale), ils ne font pas partie du paysage institutionnel. De plus, conviés aux journées régionales « plateformes de rénovation énergétique » au lancement des PTRE, ces deux dispositifs ne répondant pas aux prescriptions de l'institution étatique régionale, n'y furent plus invités. En les écartant ainsi, les risques qu'ils parasitent de nouvelles plateformes en les sortant du cadre sont réduits, tout comme le réseautage inter-plateformes. Du moins, c'est le ressenti des membres des dispositifs qui contournent ces difficultés en gardant le contact – souvent de manière informelle – avec les agents de la Région.

Alors qu'une institution conseille les dispositifs sur une base de relation d'égal à égal ; l'autre est donneur d'ordre avec des relations descendantes. Ces optiques opposées posent la question d'une coopération équilibrée entre structure étatique et structure régionale. Au sein des réunions, j'ai noté que, systématiquement, lorsqu'un agent de la Région présente une de ses actions, il faut qu'un agent d'une institution étatique en fasse de même. Cette concurrence semble être liée à la reconnaissance d'un pouvoir statutaire sur la question énergétique des bâtiments privés. Pour les *leaders* des dispositifs, le personnel de l'institution étatique, « *c'est clair qu'il marche sur la Région* » (directeur d'un des dispositifs). Le dispositif meusien a subi de plein fouet cette rivalité.

En 2016, en se rattachant à la PTRE Sud-Meuse, CIVACOM a élargi son périmètre d'intervention à tout le sud de la Meuse, soit sur son périmètre d'origine, puis sur celui pour lequel elle a été missionnée comme opérateur. Ce fut acté par la Région et les partenaires. Or, ce n'était pas totalement le cas pour d'autres structures étatiques ce qui a entraîné de nombreuses négociations avec les pouvoirs publics, comme l'exprime un des membres :

« On a un problème avec le périmètre Sud Meuse, ce n'est pas compatible avec les points de vue de l'ADEME, de l'ANAH, qui nous cassent les couilles avec ces histoires de périmètres ! En disant que le seul périmètre, c'est celui des communes qui ont signé les conventions ; comme si les citoyens étaient propriétés des politiques, ce qui est loin d'être le cas. Les politiques doivent être l'expression des citoyens et les citoyens ne sont pas la chose des politiques. Mais c'est un vrai débat : « Ecoutez monsieur, vous pouvez bénéficier de la plateforme si vous habitez dans le territoire qui a contracté avec le porteur de la plateforme. Si vous êtes à 100 mètres de ce territoire, vous n'avez pas le droit. » Déjà, d'un point de vue strictement politique, c'est une belle connerie. « Ah mon voisin peut et moi je n'y ai pas le droit ! À cause de qui, à cause de mon maire ? Ben oui monsieur. » Donc, c'est bien pour les

maires, quand on fait passer ce message-là. C'est de la faute de votre maire, si vous ne pouvez pas bénéficier des apports de la plateforme. »

Le dispositif a outrepassé l'ADEME régionale en faisant appel à l'ADEME nationale, qui lui a donné l'aval pour agir sur tout le périmètre. Quelques mois plus tard, les pouvoirs publics et les partenaires et membres du dispositif ont acté l'intervention sur tout le sud meusien, à condition que CIVACOM continue à prospecter les communes pour qu'elles signent les conventions partenariales. Néanmoins, le dispositif a subi des dommages économiques et fonctionnels en refusant des chantiers dans ce temps d'incertitude et d'attente.

Cette analyse montre que faire appel à un échelon politique supérieur peut permettre d'annuler les freins régionaux. En complément, les dispositifs peuvent maintenir une relative autonomie face aux pressions étatiques et régionales en cherchant à diversifier leur financement. Ils se sont aussi donnés des fonctionnements démocratiques avec des partenariats divers, dont les communes locales, afin de s'ancrer dans un lieu.

c) La fusion des Régions.

En 2015, la loi sur la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) a entraîné une réorganisation des Régions avec l'attribution de nouvelles compétences. La Lorraine a fusionné avec l'Alsace et la Champagne-Ardenne formant la Région Grand Est. Cette union a engendré une incertitude chez les *leaders* des dispositifs vis-à-vis de la nouvelle région. Notamment lorsque la Lorraine a perdu son chef-lieu (Metz), symbole du pouvoir régional, au bénéfice de Strasbourg. Ce déplacement a été perçu comme une prise de pouvoir de l'ancienne capitale alsacienne et un risque de centralisation des décisions par l'ancienne région alsacienne. Cette dernière peut ainsi plus aisément et légitimement imposer son fonctionnement aux deux autres anciennes régions – Lorraine et Champagne-Ardenne. De cette fusion, une crainte est née pour les dispositifs OCRE : perdre le soutien régional à cause de politiques locales différentes. Afin de l'atténuer, les *leaders* ont réfléchi à une présentation collective et transversale de leurs actions. L'objectif était de montrer la plus-value de leur dispositif sur les territoires dans l'intention d'acquérir le soutien politique et économique de l'ancienne région Alsace. Une réunion préparatoire a eu lieu entre les *leaders* des dispositifs et un chargé de mission régional, référent des dispositifs OCRE, afin qu'ils débattent entre eux de cette présentation. Cadrée sur les origines et les finalités des dispositifs, la présentation faisait un lien avec la politique de plateforme de rénovation

énergétique alsacienne : Oktave. La crainte que les dispositifs lorrains ne puissent plus faire partie du paysage institutionnel était palpable, comme le témoignent ces paroles :

« Ce qui manque à Oktave, c'est un service R&D [Recherche et Développement], comme l'est OCRE. Donc j'aimerais garder une porte ouverte pour pouvoir financer vos actions. J'ai vendu OCRE comme outil de soutien, développement de savoir-faire, techniques, prestations de service complètes, etc. (...) Il faut parler des projets lorrains et le fait que vous être prêt à collaborer avec l'Alsace, que vous prenez en compte la fusion. Il faut parler Grand Est » (chargé de mission au conseil régional).

Stratégiquement, les *leaders* des dispositifs ont décidé de dépersonnaliser leur structure pour les rendre appropriables et ne pas en faire une boîte noire qu'on laisse fermée et inutilisée. Ils ont choisi de mettre en avant l'implication du conseil régional dans le pilotage global de ces dispositifs en démontrant qu'il garde un pouvoir sur ces structures.

« Il faut que tu fasses comprendre que tu es le chef d'orchestre des plateformes et nous, on te suit. Mais il faut qu'ils comprennent que tu es l'animateur d'un dispositif régional, pensé d'en haut et on a juste suivi » (membre fondateur d'un dispositif).

Très rapidement après la fusion, les programmes de l'ancienne région Alsace, tels qu'Oktave, ont eu la priorité sur les autres politiques d'aides de l'ancienne Région Lorraine, comme l'audit énergétique et le Contrat Climat Énergie. Néanmoins, cette incertitude reposait, en partie, sur des rivalités régionales et des représentations liées au mode de fonctionnement alsacien et à son identité. Il ne faut pas omettre qu'avant la fusion, la majorité alsacienne ne souhaitait pas être agglomérée avec la Lorraine. Il en est de même avec les Lorrains rencontrés qui, au cours de l'étude, ont souvent répété *« je suis lorrain et je reste lorrain »*. Afin d'atténuer les craintes alimentant les tensions, le référent lorrain des dispositifs OCRE a joué le rôle de médiateur entre les deux anciennes régions. Pour lui, il fallait, d'un côté, démystifier le système Oktave alsacien pour les plateformes lorraines, et de l'autre côté, il fallait démontrer aux plateformes alsaciennes qu'un autre système pouvait être complémentaire et bénéfique si elles s'en saisissaient. Toutefois, il n'était pas évident, pour les dispositifs alsaciens, d'appréhender le fonctionnement des dispositifs OCRE car elles héritaient d'une posture exécutive d'un dispositif (Oktave) entièrement piloté par l'institution régionale. Cette différence tiendrait *« du mode de développement côté Lorrain, en ascendant. C'est parti des territoires pour construire une aide régionale. Côté Alsacien, c'est l'aide régionale qui est déclinée »* (chargé de développement d'un dispositif lorrain).

Au niveau lorrain, nous expliquons ce fonctionnement, du moins en partie, à travers les origines du pôle de l'écologie, incorporé depuis la fusion à la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement (DEA). Avant d'être rattaché à la Région, il était une « Association

Régionale de l'Environnement en Lorraine » (AREL). De « loi 1908 » et créée en 1993 par le Conseil Régional de Lorraine, l'AREL avait pour objectif de susciter la concertation et la sensibilisation auprès de tous les acteurs privés et publics sur le domaine du développement durable, par l'information, la formation et l'éducation. Pour y répondre, l'AREL avait développé des compétences techniques et une capacité d'expertise. Elle avait imaginé des outils, comme le CEE et l'OCRE, pour répondre aux besoins identifiés. L'appel à projets OCRE a été rédigé en 2011, soit trois ans après le rattachement de la structure au Conseil Régional. Or, les agents régionaux ayant vécu l'époque de l'AREL se considéraient davantage comme des chargés de projet et développement que des administratifs. La fusion a bousculé leur habitude de fonctionnement et a réorganisé les services. Ainsi, selon un ancien vice-président élu de la région Lorraine, « *avant, on était une collectivité de projet, aujourd'hui (fin 2015) nous ne sommes qu'une collectivité de gestion.* »

Pour comprendre la différence, notamment avec OCRE, abordons le versant alsacien. La région Alsace, liée à l'expérience de leur programme « *je rénove BBC* », a mis en place une offre unique de rénovation pour les particuliers. Il s'agit d'une offre clé-en-main, conçue entre le conseil régional alsacien et l'institut NegaWatt sur leur base de fonctionnement « DORÉMI »³⁷². Cette offre est transmise aux territoires (intercommunalités, Pays...) qui la porte via une PTRE. Ces antennes territoriales constituent un réseau intitulé Oktave. Faire une offre unique à l'échelle régionale répond à une nécessité de cohérence permettant le chapeautage par une Société d'Économie Mixte (SEM), organisation de tiers-financement, portée elle-même par la région alsacienne. Cette SEM est née d'un manque d'engagement des banques, malgré les formations de l'ADEME pour qu'elles répondent au mieux à leur client lors de travaux de rénovation. Adosser une offre technique à une offre financière permettrait donc, pour les agents régionaux alsaciens, de lever des freins à la rénovation globale, afin d'augmenter le taux de rénovation et atteindre leurs objectifs. C'est en mettant en avant cet intérêt public que la région justifie son entrée dans un champ concurrentiel. Néanmoins, avec les dispositifs OCRE, cette cohérence globale se retrouve bouleversée. En effet, des dispositifs comme CIVACOM proposent déjà une offre technique. Par conséquent, doit-elle l'abandonner pour bénéficier de la SEM ? Des journées « inter-plateformes » ont été organisées pour tenter d'effacer les craintes et méfiances. Et même si rien n'est encore acté au

³⁷² DORÉMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) est une méthodologie qui prône la rénovation globale et performante par la formation de groupement d'artisans sur chantier et exécutant les travaux sur la base de Solutions Techniques de Référence (STR).

moment de l'écriture de ce chapitre, les agents régionaux ou l'ADEME d'ex-Alsace, admettent que « *si une plateforme fonctionne déjà bien sur son territoire, on ne lui demandera pas de tout rechanger. Ça serait contre-productif* » (agent de l'ADEME, site Alsace, homme).

Au fil des échanges, les inquiétudes ont diminué et une confiance s'est établie entre les *leaders* des dispositifs – en tant que porte-paroles – et les agents de l'ex-région alsacienne. Même des possibilités de collaboration ont émergé. Appuyons-nous sur un exemple. L'un des dispositifs a décelé et saisi l'occasion de mixer le système alsacien d'Oktave en adaptant DORÉMI à son territoire. Ayant déjà cette expérience de reconfiguration d'un programme national à sa mise en place locale (Habiter Mieux D.), la MHE D. a souhaité tirer parti des occasions régionales autour d'un nouveau programme pour les particuliers hors critère ANAH : « Rénover Mieux D. ». En effet,

*« chaque dispositif d'action publique, s'il comporte des contraintes (les conditions à remplir pour entrer dans le cadre d'un programme), est aussi une ressource pour ceux qui parviennent à s'en emparer et l'utiliser pour leurs propres fins. »*³⁷³

La décision d'employer DORÉMI est à la fois politique (garder le soutien régional), économique (bénéficier des aides) et stratégique : « *il faut que j'écoute le vent souffler et il vient de l'Est, c'est bête, mais c'est comme ça que ça marche. Donc il faut qu'on aille avec le système Oktave* » (membre fondateur). Cependant, pour l'ancien coordinateur, le dispositif doit garder son indépendance :

« Je ne serai pas une plateforme DORÉMI, comme en Alsace. Nous sommes une plateforme qui fait du DORÉMI et autres. Attention, c'est pas pareil. Nous, on existait avant et on a déjà fait pas mal de choses. »

Ce compromis entre le système lorrain et alsacien fut facilité pour la MHE D. car elle partage un partenaire commun : le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV). En tant que territoire voisin avec une situation similaire, le dispositif connaissait déjà le fonctionnement alsacien avec un réseau d'acteurs constitué avant la fusion. Avoir une connaissance des acteurs et du fonctionnement administratif facilite l'acceptation de nouvelles situations. Cela permet d'en tirer parti et de saisir des opportunités : financements, actions, pouvoirs...

³⁷³ LASCOURMES P. & LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Op.cit., p.37

2) Un centralisateur : le référent des dispositifs à la Région.

Nous venons de constater qu'un acteur semble jouer un rôle primordial au sein des dispositifs étudiés : le Conseil Régional ou plus précisément le référent des dispositifs OCRE. Perdre son soutien, c'est perdre un allié de poids. Au niveau des dispositifs, le Conseil Régional est représenté et même personnifié, par un chargé de mission, référent de toutes les plateformes de rénovation en Lorraine (OCRE et PTRE).

« C'est quelqu'un qui dès le début, s'est impliqué. C'est une personne d'une grande qualité. Il a la tête et le cœur lui. C'est rare. Il sait prendre des risques. Il avait conçu ce projet et il a dit : ça, c'est fait pour vous » (membre fondateur d'un dispositif).

Présent depuis 2000 à l'AREL et de formation ingénieur en environnement, ce référent est impliqué dans ces dispositifs auxquels lui-même s'identifie. D'abord porté vers le développement des énergies renouvelables, il s'est ensuite orienté vers la conduite de projet améliorant la performance des bâtiments existants. Travailler sur un sujet complexe et nécessitant un travail en réseau lui permettait de sortir de son rôle d'administrateur ayant un emploi de bureau, et d'aller « sur le terrain », dans des réunions avec les partenaires. En tant qu'agent régional, il ne peut pas appartenir à un dispositif comme ceux étudiés, même si parfois il se voit ouvrir sa propre structure pour répondre aux enjeux de la massification de la rénovation énergétique. Néanmoins, il peut orienter les dispositifs en présence, afin que, comme il l'a souvent souligné, *« la Région soit pionnière dans les solutions économiques, techniques et sociales de rénovation performante. »* C'est ainsi que même si l'OCRE fut imaginé en interne, ce référent a pris en compte les demandes émanant des territoires. Cela lui a permis de finaliser l'appel à projets et de mettre en place des actions qu'il ne pouvait faire directement. En devenant référent d'OCRE, il a acquis un rôle de centralisateur et de protecteur de ces dispositifs. Pour l'assurer, il s'appuie sur deux modalités.

Premièrement, il détient un pouvoir d'information et de mobilisation via son réseau de connaissances. Les relations entre les dispositifs et les différents acteurs du processus de la rénovation énergétique peuvent être conflictuelles. Elles le seront sur le long terme si chaque partie prenante n'a pas toutes les informations pour y mettre fin. Par une vue globale et un réseau multiple, le référent des dispositifs peut avoir ces informations manquantes, faisant de lui le détenteur du pouvoir sur les relations et les stratégies à mener. J'ai observé qu'il partage, ou non, des informations avec les membres des dispositifs afin de leur conférer un avantage dans les négociations, éviter des conflits ou les résoudre. D'ailleurs, il garde des traces de toutes les conversations et situations, *« notamment de conflit où, si l'on te dit que tu*

n'as pas dit ça, tu pourras ressortir le mail et le prouver ». Il donne quelques bribes d'informations, parfois dissimulées, dans l'intention d'orienter les pratiques des *leaders*, tout en soulignant que « *l'idée doit venir d'eux et non de moi* ». Régulièrement sollicité par les *leaders* des dispositifs, ce référent observe avec une vue stratégique la politique des plateformes. Il est, pour reprendre Crozier et Friedberg, « *un agent autonome qui est capable de calcul et de manipulation et qui s'adapte et invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires.* »³⁷⁴ C'est un jeu d'échecs dans lequel il imagine toutes sortes de scénarios à une situation. Les *leaders* et membres des dispositifs, conscients de ce soutien, souhaitent tenir leurs engagements : « *on nous fait confiance, on ne veut pas décevoir* » (membre fondatrice d'un dispositif). On note une fidélité et une reconnaissance des directeurs des dispositifs envers ce référent, tel que le souligne l'un deux : « *Je vois beaucoup en termes Région. Notre boulot c'est pas que notre territoire, c'est aussi pour toute la Région.* » Unaniment, ils pensent que sans lui, leurs projets n'auraient jamais vu le jour et ne perdureraient pas dans le temps, sur le plan financier, certes, mais aussi sur le plan relationnel et technique. « *Sans OCRE et le soutien incarné par D., la plateforme, aujourd'hui, n'existerait pas. La Région, dans le cadre de déploiement de sa politique régionale...est un très fort soutien technique et financier* » (membre fondateur).

Dit d'une autre manière, les membres des dispositifs considèrent que le soutien régional dont ils bénéficient au quotidien passe par les administrateurs, par les chargés de mission : « *Les politiques démenagent et les administratifs, ils restent. Tous ceux qui nous ont aidés, ce ne sont que des administratifs ! C'est eux qui ont pris les risques.* » Ce soutien est ensuite représenté par un politicien qui permet une vitrine lors d'évènements.

Deuxièmement, il a un pouvoir statutaire via sa position au sein de la Région. En effet, « *pouvoir et organisation sont ainsi indissolublement liés l'un à l'autre.* »³⁷⁵ En tant que son représentant, il est vu comme le garant des intérêts des territoires et des projets qui y sont menés. Il est considéré comme « *le vieux prof dans son arbre creux* » (membre fondateur). Afin de trancher sur les divergences, faire appel à une personne tierce, reconnue comme neutre – du fait de son rattachement à une institution publique – et légitime auprès de tous les acteurs, apaise les tensions. Ce chargé de mission, perçu comme un *médiateur*, est le référent pour les dispositifs étudiés. Dès lors qu'un conflit a lieu ou qu'une décision importante doit être prise, ces derniers le consultent.

³⁷⁴ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Op.cit., p.45

³⁷⁵ Ibid., p.78

Prenons un exemple opposant deux structures sur un territoire avec une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Dans cette zone, lorsqu'un ménage éligible aux aides ANAH appelle la PTRE rassemblant ces deux structures, il peut être renvoyé à l'une des deux. Par conséquent, elles entrent en concurrence et donnent des informations différentes au ménage, pénalisant aussi bien le marché global de la rénovation, que la cohérence de la plateforme centrale. Ne rencontrant pas de solutions tangibles entre elles, le référent régional a exercé son rôle d'arbitre via une médiation entre les parties prenantes et en éclaircissant le rôle de chacun. Grâce à des compromis, des conventions et une surveillance du respect des règles par la collectivité porteuse de la PTRE, le conflit a pris fin.

3) Des dispositifs dit innovants car reconnus comme tels ?

J'ai souvent employé le terme *innovant* en parlant des dispositifs. Il est donc légitime de se poser la question suivante : quelles sont les raisons de cette reconnaissance ? Est-ce lié à leurs revendications et à des inspirations utopistes ? À leur forme organisationnelle et économique ? À leurs actions et outils créés dans un cadre expérimental ? Est-ce le processus institutionnel et politique qui désigne certains dispositifs comme « innovants » ? Nous allons tenter d'analyser ce qui ferait de ces structures des innovations locales. Grosseti et Barthe soulignent que,

« les entreprises étudiées sont « innovantes », au sens où leurs fondateurs revendiquent ce qualificatif et ont réussi à convaincre de la légitimité de cette revendication les représentants de structures de soutien à l'innovation. »³⁷⁶

Si l'on s'arrête à cette affirmation, il faut donc un double processus pour qu'un dispositif soit qualifié d'innovant : une revendication d'être innovant et la reconnaissance par les partenaires et institutions publiques et privées qui les soutiennent de près ou de loin. Mon objectif n'est pas d'affirmer ou d'infirmer cette considération, mais plutôt d'en comprendre les logiques.

a) Des dispositifs *innovants* par leur revendication ?

L'une des particularités observées auprès des dispositifs étudiés, notamment des *leaders*, est leur revendication, ce qui leur vaut d'être assimilés régulièrement à des militants. Parlons plutôt de *leaders d'opinion*, dans le sens où ils vont se servir de leur dispositif comme

³⁷⁶ GROSSETI M. & BARTHE J-F. « Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises. », in *Revue française de sociologie*. Vol.49, 3/2008, pp.585-612 (p.586)

d'un outil afin de remettre en cause le système actuel dans son organisation et sa forme économique. Pour eux, il est nécessaire d'effectuer un changement de paradigme : l'accent doit être porté sur une gestion sociale plutôt qu'économique. Le travail en collaboration est mis en avant, plutôt que la concurrence, afin de favoriser une recomposition du tissu local via un enchaînement localisé d'effets structurants. À travers leurs dispositifs, ils appellent à une nouvelle organisation du travail en faisant passer leur message, ce dont un ancien directeur d'un dispositif est fier lors de notre entretien : *« c'est d'avoir dérangé un système établi. Qui ne fonctionne pas, sinon, on n'essaiera pas de le changer. »*

Prenons un autre passage de notre entretien pour démontrer que la vision du travail qu'il revendique s'est appuyée sur son expérience. Il a mobilisé son capital-savoir, acquis lors d'une acculturation professionnelle auprès d'un entrepreneur autodidacte.

« On a un grand souci de forme de conception de direction des projets qui est... On dirige d'en haut... Moi j'ai toujours... pour connaître, dans l'entreprise où j'étais, chez D... Toute personne qui rentrait dans la société devait effectuer un stage de 3 mois à tous les postes. Un directeur financier venait à 4h du matin pour voir comment se passait le changement des affiches. On parlait du principe que l'on ne peut pas diriger une structure si on ne connaît pas tout le fonctionnement de la structure. Ça, c'était descendant, c'était pas ascendant, bien sûr. Mais en tout cas, on disait : « tu veux occuper un poste de direction, c'est-à-dire pour les cadres, tu veux manager des équipes ? Ben faut que tu comprennes le boulot dans toute la société. » Même si ça ne concerne pas ton secteur parce qu'à un moment donné tu peux être polyvalent. Ça, c'est magnifique je trouve. Et D., parce qu'il avait construit l'entreprise de A à Z, savait à quel moment il y allait avoir un problème. Quand il manageait, il savait de quoi il parlait. Il savait quels étaient les problèmes des équipes. Ce qui est vraiment très, très chouette, c'est de pouvoir maîtriser et ne pas simplement dire, « ben la partie technique, je m'en fous ». Ici, par exemple, j'ai voulu que tout le monde ait une formation à la thermique du bâtiment. J'ai voulu... j'ai suivi une formation aussi, PHPP, je ne savais pas. Tout le monde a suivi, ce qui fait qu'aujourd'hui, il y a une polyvalence ici. Je ne dis pas qu'aujourd'hui, je serais capable de refaire un PHPP, faut que je m'y remette. Mais je sais quelles sont les contraintes, les délais, ce qui faut, ce qui ne faut pas, etc. On ne peut pas diriger une boîte si l'on ne sait pas ce qui est fait, une compréhension approfondie de tout ce qui est fait. Même si l'on fait une direction générale. »

Au cours des entretiens, les *leaders* m'ont livré leurs parcours professionnel et personnel, en marquant l'atteinte de leur objectif propre dans la réussite collective des actions des dispositifs. Les *leaders* pensent qu'ils étaient trop précurseurs à une époque donnée durant laquelle leurs messages ne trouvaient pas de récepteurs. Mais, ils ont été entendus plus tard, grâce à leur mise en application de leurs propos dans les expérimentations des dispositifs. Par exemple, un *leader* avançait une certaine performance sur le solaire lorsqu'il était artisan – avant la création du dispositif. À cette époque (dans les années 2000), son discours n'était pas

reconnu et restait décalé par rapport à ce qui se faisait dans les énergies renouvelables en France. Il ne bénéficiait pas d'une légitimité sur le sujet. Sûr de lui, il a incorporé le solaire au sein du projet du dispositif pour tester et expérimenter ses positions. Grâce à une autre casquette, en tant que directeur de l'expérimentation, et une approche collective via le dispositif, il a obtenu cette légitimité manquante. Autrement dit, le dispositif, en tant qu'incubateur, lui a donné la voix pour revendiquer et illustrer l'adéquation de son discours avec des preuves techniques tangibles. En effet,

« tant qu'il ne se présente pas d'acteurs pour incarner les rôles prévus par le concepteur, le projet reste à l'état de chimère : seule la confrontation réalise ou irréalise l'objet technique »³⁷⁷.

Outre les aspects techniques, les aspects humains, dont le savoir d'usage, sont démontrés à travers l'implication des ménages. Ces derniers ne sont pas seulement profanes, mais aussi experts de leur quotidien. C'est par le test de nouvelles approches, humaines et techniques, que les *leaders* qualifient leur dispositif et actions d'innovants.

b) Des dispositifs *innovants* car précurseurs et marginaux ?

« Je me ressens bien dans la formule qui dit : il y a des gens qui voient des choses et se demandent pourquoi ; et il y a des gens qui voient les choses telles qu'elles devraient être et ceux qui se disent, pourquoi pas. Et moi, je suis dans cette catégorie-là » (membre fondateur d'un dispositif).

Visionnaires, utopistes... Ce sont les dénominations des *leaders* des dispositifs pour lesquels *« la logique d'être une plateforme et l'idée d'énergie circulaire existaient déjà chez nous »* (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif), avant même la politique des plateformes de rénovation énergétique. Pour eux, l'innovation réside dans leur capacité à sortir du cadre, et non à se soustraire à un mode de fonctionnement majoritaire. Ainsi, ils ne laissent pas indifférentes les structures présentes sur le même périmètre d'action. Certaines, comme des organismes bancaires ou institutionnels, s'en méfient et gardent une distance. D'autres, de type lobbyiste, y voient de l'intérêt et vont tenter de les transformer afin de les conformer à leurs structures et exercer une maîtrise de l'organisation. Dans les deux cas, on remarque que les dispositifs sont minoritaires. Pour ne pas être considérés comme déviants, ils doivent donc convaincre la majorité. En effet, comme Orfali l'a souligné,

« Une minorité n'a d'influence que lorsqu'elle est confrontée à une majorité qui réagit à l'influence minoritaire. (...) La définition minoritaire s'exprime par

³⁷⁷ AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Op.cit., p.163

ailleurs dans ses buts : pour influencer la majorité, elle cherchera en effet à être socialement visible et reconnue. (...) Stigmatisée et rejetée au début du processus d'influence, traitée de déviante ou d'anomique, la minorité transformera son handicap de départ en qualité et s'octroiera un label d'originalité, justifiant par là sa volonté de changement normatif. C'est au niveau de l'innovation qu'une minorité active se distingue. »³⁷⁸

C'est leur revendication d'être différent, et de posséder une nouveauté avant l'heure, qui leur permet – quelques années plus tard – d'être reconnus par une majorité. Et c'est cette dernière qui les étiquette comme innovants. Pour passer de la méfiance à l'acceptabilité, j'ai constaté qu'un dispositif transforme sa condition de déviant en amenant une image méliorative de son fonctionnement, ce qui a un impact sur la majorité. Cette image devient possible dès lors que des collectivités territoriales et instances politiques se présentent à leur côté, labélisées comme des partenaires du projet. Elles deviennent indispensables pour renverser la situation en leur apportant une relative stabilité, et pour que les porteurs et membres des dispositifs puissent garder leur essence et leur étiquetage : être innovants et expérimenter.

c) Des dispositifs *innovants* à travers leur offre de biens et services ?

Pour Jacquemont, plusieurs types d'innovation s'observent :

« L'innovation peut être « paradigmatique » (porteuse d'une révolution technologique), « radicale » (en rupture, sans parenté avec les techniques existantes), « incrémentale » (une simple amélioration) ou mineure, en fonction des transformations qu'elle induit. »³⁷⁹

Prenons un exemple d'innovation incrémentale. Deux des dispositifs ont mis au point des systèmes techniques et technologiques : les caissons d'isolations préfabriqués pour Sombrelieu, le compteur intelligent SAVESYS pour CIVACOM. Ce dernier est une adaptation du Contrat de Performance Énergétique (CPE) – existant pour les grands bâtiments – afin de le dimensionner aux maisons individuelles. On peut se demander, si un utilisateur qui transforme, voire adapte un objet existant, innove. Si on prend l'étymologie latine d'« innovation », on constate que *in* veut dire *dans*, et *novare* est le fait de *rendre nouveau, renouveler, refaire, restaurer, transformer, changer*. Innover ne serait donc pas un acte d'invention issu de l'écriture d'une page blanche. Innover, c'est partir d'une base existante et l'adapter aux besoins par une mise en œuvre concrète. Prenons les membres du dispositif de Sombrelieu.

³⁷⁸ ORFALI B. *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*. Op.cit., p.40

³⁷⁹ JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Op.cit., p.252

Ils se sont inspirés du même principe que la construction de leur maison, soit par la préfabrication. Cette solution technique de rénovation énergétique a nécessité plusieurs adaptations au concept d'origine, fruits d'un travail entre les experts et les membres du dispositif.

« Il y avait cette préfabrication des éléments de façade de Sombrelieu en photos. Et c'est quelque chose qui m'a toujours impressionné. Et je me disais, c'est pas possible qu'on arrive pas à faire la même chose ici ! On avait déjà évoqué plusieurs fois, on en a discuté et on disait : de toute façon les maisons ne sont pas droites, y'a des écarts, c'est pas possible si on veut être étanche à l'air » (membre fondateur).

Que ce soit Ecotransvert ou la MHE D., « nous, on se positionne comme une plateforme territoriale et sociale comparée à certaines plutôt techniques ou technologiques » (chargé de développement d'un dispositif). Peut-on dire que ces dispositifs innoveraient au même titre que les deux autres en sachant que leurs fondations reposent sur un partenariat et des challenges territoriaux ? Si la réponse est positive, alors ces deux dispositifs n'innoveraient pas par la technique – un bien –, mais par leur stratégie territoriale – un service. Ils seraient un outil environnemental, économique et social au service du territoire, via des instruments optimisés : préfinancement, mobilisation par un concept de transition, etc. Et ce sont ces instruments, que les membres des dispositifs ont remaniés pour les mettre au service des élus et du public identifié, qui leur permettent l'étiquetage de structure innovante, que le modèle soit de la diffusion ou de l'intéressement :

« Le succès d'une innovation peut être expliqué de deux manières différentes suivant que l'on insiste sur ses qualités intrinsèques ou sur sa capacité à susciter l'adhésion de nombreux alliés (utilisateurs, intermédiaires...). »³⁸⁰

Soulignons aussi la correspondance des quatre dispositifs avec l'innovation sociale :

« Une innovation sociale doit réunir un certain nombre de caractéristiques : découler d'une phase d'observation et d'écoute des besoins des personnes concernées, créer des externalités positives ; avoir un effet catalytique, favoriser l'inclusion économique et sociale, être en mesure de devenir pérenne et autonome du financement de départ, enfin avoir une intensité en ressources non renouvelables décroissante. Quatre modalités sont identifiées dans l'action des organisations de développement : celle de la croissance interne des innovations répondant aux besoins d'un public sans cesse élargie ; celle de l'essaimage progressif par la constitution de réseaux d'acteurs impliqués dans l'innovation ;

³⁸⁰ AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *À quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole, Gérer et comprendre*. Paris. Annales des Mines. 1988, pp.14-29. (p.23)

par la capitalisation des expériences et la diffusion des résultats ; par l'influence exercée sur les politiques publiques avec l'établissement de cadre légaux. »³⁸¹

En effet, les démarches des dispositifs répondent aux étapes d'émergence, d'expérimentation et de diffusion. Pour les *leaders* des dispositifs, réussir à transformer un mode de fonctionnement (travail collectif en réseau), prouver une hypothèse en la testant dans un cadre de recherche et développement sur un territoire (expérimentation) et la transmettre grâce aux soutiens de différents acteurs (institutions, partenaires...) relèverait de l'innovation sociale.

d) Des dispositifs *innovants* en renversant les indicateurs – du quantitatif au qualitatif ?

En concourant à des appels de fonds (à projet, à manifestation...), les dispositifs doivent afficher des objectifs chiffrés face à leurs propositions. Or, leur démarche est principalement qualitative, telle que, par exemple, la mise en place d'un réseau d'acteurs œuvrant collectivement sur un territoire. Les résultats produits par les dispositifs localement ne correspondent pas, de ce fait, aux résultats attendus par des financeurs étatiques. En effet, pour obtenir ces financements, il faudrait entrer dans la lignée des attentes de l'État en proposant un projet correspondant à une politique nationale, et non pas qu'à une politique locale. Néanmoins, procéder ainsi induit un double risque pour le dispositif.

Le premier risque est celui de se détourner de ses objectifs de départ. Lorsque les évaluations se contentent d'un indicateur, les mesures peuvent compromettre le bien commun. Cela contribue à négliger le chemin parcouru (actions), ses effets et impacts (rétrospectives), par rapport aux résultats finaux attendus. C'est une des remarques d'un *leader* : si ça se voit, comme la démolition d'une tour d'habitation, avec une mise en scène spectaculaire – tout le monde le voit –, c'est que l'objectif est atteint. En revanche, si l'action est moins visible, tels qu'un travail sur l'usage, le remplacement des habitants, toute la préparation, où seuls les concernés le savent, les résultats attendus ne seront pas jugés utiles, car la résonance sera trop faible.

« La problématique que l'on a c'est que pour l'instant, pour les élus, on n'a pas coupé de ruban, on n'a pas fait de chantiers. Sauf que les élus oublient qu'il y a 3ans, il n'y avait qu'une entreprise RGE ! Et ça, ils en ont strictement...Le problème que l'on a avec les élus, c'est qu'ils n'ont pas conscience du tissu économique local » (membre fondateur et gérant d'Ecotransvert)

³⁸¹ JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Op.cit., p.253-254

Or, sans ce travail de compilation des réussites et échecs d'un long parcours, il semble délicat d'établir une dissémination sur un autre périmètre. En effet, l'étude des dispositifs atteste que ce n'est pas l'atteinte de l'objectif final qui est essentiel. C'est la manière d'y parvenir : leurs résultats sont un amalgame de leurs créations et parcours à travers les expérimentations faites de petits pas. Faire valoir cette vision, surtout auprès des instances publiques, n'est pas aisé. C'est pour cela qu'à chaque rassemblement d'acteurs du processus de la rénovation énergétique, les dispositifs rappellent leur parcours, essence même de leur fonctionnement. En complément, on peut citer la « loi de Goodhart », appropriée à notre propos, car elle indique les effets néfastes de systèmes où l'humain n'est plus qu'une variable au sein d'objectifs économiques.

« Lorsqu'un indicateur est choisi pour guider une politique économique, il perd du même coup la valeur informative qui l'avait qualifié pour remplir cette fonction. Il perd sa signification descriptive et plus il est utilisé pour prendre des décisions, plus il va être manipulé et plus son usage va aboutir à corrompre le processus qu'il était censé décrire et améliorer. La loi peut être élargie : toute mesure qui devient un objectif cesse d'être une mesure et peut déboucher sur des situations absurdes. Comment réduire les files d'attente à l'hôpital ? Il suffit de réduire le temps de séjour moyen des patients. Cela aura en toute vraisemblance pour effet de détériorer la qualité des soins prodigués, mais satisfera l'objectif de réduction des files d'attentes. »³⁸²

Reconsidérer les indicateurs, c'est remettre en question les perspectives. Prenons les indicateurs sociaux et économiques. Pour les dispositifs, les concilier sur un pied d'égalité, leur permet d'avancer une vision humaniste de l'économie. Le public cible n'est plus considéré en premier lieu comme un chiffre d'affaires. Les membres des dispositifs ne se voient pas non plus comme « anticapitaliste, mais a-capitaliste : ces initiatives ne sont pas en opposition au capital, mais dans sa négation, et la personne humaine remplace le capital dans la finalité de l'action collective des hommes. »³⁸³

Le second risque identifié est une perte de contrôle de la structure par ses porteurs et membres via la création d'une dépendance envers les financeurs, instituant un effet de contre-pouvoir. Ces derniers auraient leur mot à dire sur la direction du dispositif. S'ils ne sont pas écoutés, les porteurs et membres concourent au risque de retrait des aides financières. Les *leaders* ont conscience de cette réalité, notamment de leur dépendance envers l'institution régionale. Cependant, à l'inverse de l'État, ils estiment que les financeurs locaux sont plus

³⁸² Ibid., p.272

³⁸³ NOVEL A-S. & RIOT S. *Vive la co-révolution – pour une société collaborative*. Op.cit., p.57

ancrés dans la réalité de terrain et dans la compréhension d'un temps long, conséquence de l'expérimentation. En aspirant à une perspective de recherches et développements, les acteurs locaux conçoivent qu'un travail qualitatif nécessite du temps, notamment pour construire des relations de confiance, durables et collectives. En effet, selon Novel et Riot, « *respecter le temps long, c'est être réceptif à l'expérimentation et à la créativité.* »³⁸⁴

Par conséquent, donner un budget et des objectifs chiffrés sur une durée³⁸⁵ se révèle fictif, car plusieurs facteurs interviennent sur ce laps de temps : les partenariats peuvent être modifiés – ainsi que leurs investissements –, les objectifs revus à la hausse ou à la baisse en cas de retard, etc. Les observations le démontrent bien à la suite de ce chapitre. Ces facteurs peuvent avoir plus ou moins d'impact sur l'organisation et le fonctionnement d'un projet. Soit le dispositif subit ces changements externes et indépendants, soit il les internalise et en fait une force. Il change de direction selon les évolutions au sein de la société, qu'elles soient réglementaires, économiques, ou encore sociales. Ainsi,

*« une planification à long terme, projetée sur de longues chaînes enchevêtrées de causes et d'effets et qui prend en compte de nombreux paramètres et un grand nombre d'actions de la part des individus, ne diminue pas les possibilités de l'avenir, elle les accroît. Il devient sensé d'ajourner les décisions jusqu'à ce que le cours du temps ait produit des événements et réduit davantage la complexité »*³⁸⁶

Prenons quelques exemples pour appuyer la citation ci-dessus. Avant de valider l'offre « clé-en-main » de CIVACOM, la réflexion s'était tournée vers les énergies renouvelables, en vogue en 2008. Cependant, le rachat de l'électricité et la pérennité du système des panneaux photovoltaïques étaient jugés par ses concepteurs comme un investissement à risque, car fluctuant dans le temps, à l'image du coût de l'énergie. Ils ont décidé de prendre un temps de discussion pour imaginer divers scénarios, afin de concevoir un modèle durable et non en un instant T. De même, pour le projet « Rénover Mieux D. », avoir attendu la fusion des Régions a été bénéfique au dispositif vosgien. Au contraire, retarder l'expérimentation de « ville en transition » à Zolnes pour le coupler à un projet européen a été néfaste pour la trésorerie de la structure.

Ces décalages, entre l'objectif initial et réel, sont une constante au sein des dispositifs. Par exemple, l'objectif chiffré pour 2020 du dispositif de Sombrelieu est d'arriver à 100 pavillons rénovés « BBC Effinergie » sur le quartier. Fin 2016, la structure commençait à être en phase

³⁸⁴ Ibid., p.138

³⁸⁵ Certains AAP, comme le programme européen INTERREG VB NWE, demande des objectifs chiffrés sur une durée de 10 ans.

³⁸⁶ LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Op.cit., p.17

d'industrialisation. Début 2018, elle atteignait la dixième rénovation. Les difficultés techniques, mais aussi humaines, les changements de structuration, d'organisation ou de politique modifient les trajectoires des dispositifs. Tous ces éléments imposent à ses porteurs et ses membres de justifier aux pouvoirs publics ces changements, d'autant plus qu'ils auront un impact sur le temps de la recherche et du développement, indispensable à toute innovation. Temps, que certains membres n'avaient pas jaugé : « *on était parti pour un 100 mètres, c'est devenu un marathon* » (membre fondateur). Un des membres fondateurs d'un dispositif en eut conscience lorsque la structure a fait un premier retour d'expérience sur 29 chantiers de rénovations globales, niveau BBC : « *sur un petit nombre comme ça, on est obligé de travailler avec des résultats. Et comme on veut avoir les meilleurs résultats, on doit y consacrer du temps et être qualitatif* ». En effet, c'est en se fondant sur leur expérience, au sens de Latour, que les dispositifs démontrent l'importance de l'innovation en matière de résultats. Ce qu'ils font en insistant sur l'aspect qualitatif de leur trajectoire, plutôt que sur les aspects quantitatifs.

« L'expérience, en effet, l'étymologie l'atteste assez bien, consiste à « passer à travers » une épreuve et à en « sortir » pour en tirer des leçons. Elle offre donc un intermédiaire entre le savoir et l'ignorance. Elle se définit, non par la connaissance dont on dispose au départ, mais par la qualité de la trajectoire d'apprentissage qui a permis de passer à travers une épreuve et d'en savoir un peu plus. (...) Une mauvaise expérience n'est pas celle qui échoue, mais celle dont on n'a tiré nulle leçon pour préparer l'expérience suivante. Une bonne expérience n'est pas celle qui offre un savoir défini, mais celle qui a permis de dessiner le chemin d'épreuves par lequel il va falloir passer de façon à ce que l'itération suivante ne s'accomplisse pas en vain. »³⁸⁷

Faire valoir cette démarche auprès des pouvoirs publics, en argumentant sur la nécessité de bousculer les indicateurs pour expérimenter, est une sorte de révolution pour les membres des dispositifs. Dans cette perspective, à la fin du projet ECOTRANSVERT, les membres ont organisé un évènement à l'image de cette expérience, non centrée sur les objectifs, mais sur la démarche.

« On avait réfléchi à cette espace de forum, on avait construit ensemble une autre approche qui devait être le reflet de la manière dont Ecotransvert fonctionnait. (...) Et aussi de faire vivre une expérience. C'est pas seulement restituer le projet, c'est montrer comment fonctionnait et se nourrissait le projet » (membre active).

³⁸⁷ LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Op.cit., p.259

e) Faire face aux réalités économiques : de la difficulté d'obtention d'aides financières à la recherche d'un modèle économique *innovant* ?

Les dispositifs doivent trouver un modèle économique à leur structure. Outre le fait qu'il s'agit d'un des objectifs de la Région via le financement OCRE, ce modèle assurerait la pérennité de leurs actions à la fin des subventions publiques. Même si le but premier de ces structures n'est pas de se rentabiliser par des bénéfices, mais de proposer des biens et services (guichet unique, préfinancement des travaux, tiers-de-confiance...), obtenir une rente les extrait de la complexité d'obtention d'aides financières et de leurs contraintes. Néanmoins, soulignons qu'au démarrage, certains organismes ont refusé de financer les dispositifs. Ne pouvant pas juger si leur modèle économique était soutenable sur le long terme – qui est pourtant inhérent à toute structure innovante –, ils n'ont pas souhaité prendre le risque d'y investir. En effet,

« Le risque fait partie intégrante de l'entrepreneuriat social. Il est souvent élevé et la satisfaction, d'objectifs sociétaux étant première, les résultats sont souvent longs à obtenir. »³⁸⁸

Face à de nombreux rejets, les membres des dispositifs ont dû faire preuve d'ingéniosité. Appuyons-nous sur deux études de cas pour saisir les moyens qu'ils ont employés pour capter des subventions et des prêts.

Il existe des organismes qui permettent de financer des structures orientées dans un but social, relevant de ce que l'on appelle l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les membres de la SCIC de Sombrelieu ont donc décidé de les consulter, avant les banques classiques. Ensuite, par leur étiquette « groupe d'habitants » agissant pour le bien commun, ils se sont dit qu'il était important que les collectivités territoriales les soutiennent dans leur développement. Or, peu d'entre elles ont modifié leurs critères pour les aider.

« On est allé voir beaucoup de collectivités, beaucoup de rencontres. Et à chaque fois, on nous disait, il est super votre projet. Mais ! Attendez, ah non, ça ne va pas parce que dans notre demande de subvention ben vous remplissez les 8 premiers critères, mais ça, on ne l'a pas, donc ça ne va pas aller. (...) Et c'était désespérant ! Après on a rencontré des personnes. Je dis plus des personnes que des services, qui ont cru au projet et qui ont aidé à modifier les règles du jeu pour qu'on puisse entrer. Le truc, c'est qu'on était en avance sur la transition énergétique, avant que ça devienne la mode. C'est les gens dans les services qui nous ont

³⁸⁸ JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Op.cit., p.190

aidés. C'est comme ça qu'on a récupéré un local gratos pendant 18 mois, même si c'était pas terrible, mais qui nous a sauvé la mise à un moment donné. Une autre collectivité a fait un appel à projets qui correspondait bien à ce qu'on faisait [OCRE]. On a été aidé comme ça, plus par des personnes que par des services » (membre fondateur).

En complément de quelques collectivités, des organismes agissant dans une logique co-élaborative, les ont aidés, tels que les CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), regroupant des financements collaboratifs. En utilisant les aides financières acquises comme garantie, le dispositif a pu ainsi bénéficier de prêts bancaires et démarrer ses activités.

Lorsque le GEIE Ecotransvert cherchait un co-financement national à celui européen d'INTERREG pour le projet du même nom, ses membres ont prospecté les institutions étatiques et régionales. Ils ont ainsi rencontré leur premier obstacle face à leur projet transversal : le cloisonnement des services. Au lieu d'aller les voir un par un, les membres du projet ont organisé une réunion regroupant tous les services d'État. Et c'est la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) qui leur a fourni une aide financière. Ils ont fait de même avec la Région.

« On a demandé une audition pour présenter le projet à tous les services pour qu'ils regardent dans leur priorité, dans leur politique, si ça correspondait. Et c'est là qu'on a eu connaissance du dispositif OCRE. Et c'est eux qui ont répondu positif. Ça aurait pu être l'économie, l'emploi, la formation puisqu'on travaille là-dessus » (membre fondatrice d'Ecotransvert).

C'est au fil du temps et des expérimentations que les porteurs et membres des dispositifs constatent que *« les fonds publics ne financent plus les structures, ils financent les projets »* (membre fondateur d'un dispositif). Dit autrement, les financements sont orientés sur l'investissement matériel apportant des résultats visibles, et non sur l'ingénierie. Or, les projets sont portés par des individus, bénévoles ou salariés. Si le financement permet de ne soutenir qu'une partie du personnel d'un projet, ce dernier ne pourra pas être efficient, car il n'aura pas (peu) été testé en dehors du laboratoire. Dans le cas où le financement ne couvre que la durée du projet, l'étude d'impact et l'essaimage peuvent être lésés. À l'heure actuelle, les *leaders* et *coleaders* des dispositifs OCRE dépassent largement le temps de travail pour combler des manques de ressources humaines ou par manque de compétences rendant les

délégations de certaines tâches impossibles. C'est le constat des porteurs des dispositifs, tel qu'ils en témoignent :

« On ne peut pas être en mode recherche de projet, écriture de projet, défense de projet, secrétariat et exécution. Humainement, c'est jouable un an et demi, pas plus... C'est simple je suis en voiture, je reçois un mail, je réponds à 22h quand je rentre !... Parce qu'au bout d'un moment, samedi, dimanche, stop quoi » (membre fondateur et gérant d'un dispositif).

« On a une personne qui va assurer la direction générale d'une SCIC. C'est relativement lourd, je peux en attester. C'est une architecte, elle a vraiment des compétences dans le domaine, qui sont bien au-delà des miennes dans ce domaine-là. Ce qui lui est proposé, c'est un salaire de 1600 euros par mois. Là, je me pose des questions. En termes de motivation, ça va durer un an. (...) Autrement dit, on sous-paie... C'est un peu le problème de l'économie sociale et solidaire, on est encore dans la logique associative du bénévole. (...) Et le problème, c'est que toutes les plateformes fonctionnent avec des niveaux de rémunération de compétence qui ne sont pas adaptés. Autrement dit, on crée de la non-compétence. On veut fonctionner avec une Porsche, on n'a même pas les moyens de se payer une 2CV. (...) Et quand on a des gens compétents, et y'en a, ça repose sur leur motivation et au bout d'un certain nombre d'années, une motivation s'effondre. Parce que les réalités économiques, elles sont là. Donc, aujourd'hui, si l'on ne sait pas payer correctement les gens qui s'engagent dans ce boulot qui est prenant, passionnant, mais en tout cas prenant et usant... c'est de l'argent foutu en l'air » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif).

Ces dispositifs ont toujours cette crainte de devoir mettre la clé sous la porte. Bon nombre d'appels à projets français et européens et d'appels à manifestation nationale de diverses institutions ont été remplis, sans succès. L'investissement des membres des dispositifs peut atteindre 90% de leur temps de travail, alimentant une perte financière et contribuant au découragement lors d'échecs répétés. De plus, ce temps ne permet pas au dispositif de se consacrer à son développement, puisque les salariés doivent se concentrer d'abord à sa survie, tel que l'expose un ancien directeur : *« Ben oui, c'est une start-up, ça perd de l'argent les 3 premières années, c'est sûr. Après, on se pose la question de comment on équilibre. »* Il ajoute que le point de rupture des dispositifs est *« cette épée de Damoclès des fonds propres »*, les obligeant à la recherche d'un modèle économique détourné, en partie des fonds publics. Autrement dit, les membres des dispositifs ressentent la nécessité d'un équilibre financier entre les aides publiques (subventions, dotations *crowdfunding*...) et privées (banques, entreprises...). On constate que c'est aussi dans l'intérêt des pouvoirs publics que de continuer à financer en partie ces structures. Cela leur permet d'en être acteurs et d'avoir une voix sur des projets impactant les territoires locaux. Comme pour les indicateurs, les membres des dispositifs estiment qu'ils doivent en prendre conscience, car sans financement,

ou un trop faible financement de l'ingénierie, il n'y a pas d'innovation, pas d'expérimentation possible.

Une structure qui innove subirait donc une double contrainte économique : celle d'être financée pour démarrer une expérimentation et celle de perdurer pour la finir. Par ces constats, les dispositifs appellent à revoir les pratiques de financement. Tel que l'évoquent Favreau et Levesque :

« sans être considérés comme des modèles alternatifs globaux, ils peuvent contribuer à renouveler les pratiques socio-économiques des principaux acteurs concernés dans une perspective de démocratisation de l'économie et de la société. »³⁸⁹

Ainsi, les dispositifs inscrits dans OCRE tentent d'atteindre une relative autonomie financière en s'appuyant sur trois modalités :

1. Une activité de rénovation, née de leur projet-mère. Que ce soit un *process* technique ou une méthodologie, ils sont un produit ou un service pouvant être transformé en gain économique et réinjecté dans le fonctionnement du dispositif. Par exemple, la SCIC de Sombrelieu a investi dans la création des caissons préfabriqués. En tant qu'entreprise, elle en a déposé le brevet, afin de s'assurer une rente pour pérenniser son activité. En vendant les licences et en proposant les formations pour la bonne pratique de pose des caissons, le dispositif établit des ventes auprès des propriétaires en limitant les surcoûts.
2. Une activité complémentaire, liée à l'ESS, telle que le projet européen sur les circuits alimentaires pour Ecotransvert. Ces projets rééquilibrent financièrement la structure en comblant la perte financière liée à la recherche et au développement de son programme.
3. Une activité d'expertise et d'essaimage qui contribuent à l'accroissement de l'activité économique. Chaque dispositif a fait appel à des experts à ses débuts. Au fil des ans, ses porteurs et membres ont également la capacité d'apporter une expertise. Prenons le dispositif de Sombrelieu où des passerelles entre l'association et la SCIC ont été créées pour concevoir un modèle économique. Ces deux structures en réseau s'alimentent par des actions que l'une ou l'autre n'est pas à même d'effectuer seule. Ce fonctionnement leur permet de couvrir plusieurs secteurs et d'être présents du début à la fin d'un projet sur le territoire : de la formation aux travaux, en passant par la sensibilisation. Ces deux structures fonctionnent en synergie, car l'une complète l'autre. Par exemple, en devenant formateur, le directeur de la

³⁸⁹ FAVREAU L. et LEVESQUE B. *Développement économique communautaire*. Op.cit., p.14

SCIC dispense des formations envers les entrepreneurs du bâtiment via les autres plateformes territoriales de rénovation énergétique, et sous l'égide de l'association, qui est l'organisme de formation.

Pour répondre aux enjeux du développement durable, l'État a décentralisé la rénovation énergétique des bâtiments existants aux régions, tout en veillant sur leurs actions par un co-pilotage via ses structures d'État, telle que l'ADEME. C'est ainsi qu'est né l'AMI PTRE, plus d'un an après la mise en route des expérimentations des dispositifs étudiés. En installant des contraintes, les pouvoirs publics essaient ainsi de garder la main sur la problématique du logement et de l'énergie. Mais pas seulement. Par le biais d'une relation de confiance et d'échange, le référent des dispositifs OCRE et des PTRE de la Région a instauré son contrôle sur les dispositifs. Il valide leurs actions et apporte un soutien dans leur reconnaissance. C'est d'ailleurs par un accroissement d'une reconnaissance des acteurs locaux – et nationaux, voire internationaux – et grâce à l'affirmation de leurs hypothèses testées par des expérimentations que les dispositifs se sentent légitimes pour se qualifier d'*innovants*. Mais le sont-ils réellement ou sont-ils juste atypiques ? Si l'on considère que les dispositifs mettent en place des produits et des services adaptés à leur public cible avec une transparence, un principe de gouvernance partagé avec un objet social dont les profits contribuent à la survie de l'activité et l'extraction des subventions, alors on peut dire qu'ils correspondent à un entrepreneuriat social. Et par ce statut, ils répondent à ces nouvelles organisations dites innovantes. Quoi qu'il en soit, ils marquent le passage d'une société moderne (politico-institutionnelle) au postmoderne (opérationnelle-décisionnelle) en s'appuyant sur la résolution de problèmes locaux dans une logique pragmatique avec un objectif d'essaimage³⁹⁰.

B) Les liens entre les dispositifs et les (potentiels) partenaires

Soulignons un point commun entre ces dispositifs : leur revendication d'être des facilitateurs sur leur périmètre d'action. Pour atteindre cette cohérence, les dispositifs ont acquis une vision à 360 degrés, c'est-à-dire qu'ils ont la capacité de reconnaître leurs faiblesses afin de les combler auprès d'experts. De même, n'ayant pas tous les outils pour mettre en mouvement un territoire, leur analyse a montré qu'ils agglomèrent diverses structures présentes dans leur périmètre d'action – voire au-delà – en construisant des

³⁹⁰ DUCLOS D. *Pourquoi tardons-nous tant à devenir écologistes ? Limites de la postmodernité et société écologique*. Paris. L'harmattan. Janvier 2007

partenariats. On constate que tout un travail d'adaptation, d'incorporation, de connaissance de réseaux et de persuasion a dû être réalisé avec les acteurs locaux : « *et donc, on est rapidement sorti de notre isolement, surtout qu'on a été voir un peu partout* » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif).

Pour saisir les relations qu'entretiennent les membres des dispositifs, il a été nécessaire de saisir leur construction, ainsi que le degré d'engagement et de confiance établis entre les différentes parties prenantes. Je me suis intéressée aux conditions de la naissance de ces relations – de la traduction à l'intéressement. Mais aussi, aux liens qui se sont formés – et continuent à se former – à travers des combinaisons diverses – l'enrôlement –, tels que des cercles s'élargissant par des interrelations, voire par des dissidences et controverses, mettant fin aux rapports et accordent la distribution de nouveaux rôles.

Je me suis questionnée sur les modalités du rattachement des acteurs du territoire autour d'un noyau (le dispositif) qui établit une orientation commune et des actions collectives sur le sujet de la rénovation thermique, en sachant que des contraintes persistent et que ce n'est pas toujours « *la mentalité du territoire* » (membre fondateur et ancien président d'un dispositif). Nous considérons ici que le noyau est le dispositif présent sur un territoire, inséré dans un laboratoire où sont expérimentées collectivement des solutions dites innovantes.

Nous allons donc nous inspirer principalement de la démarche de la sociologie de la traduction³⁹¹ pour décrire les relations qu'établissent ces quatre dispositifs.

1) Des relations naissantes basées sur des traductions différentes.

Chacun des acteurs du processus de rénovation qui est en accord avec une politique définie, telle que la massification de la rénovation, peut logiquement travailler avec les autres acteurs : leur objectif est commun. Mais comment ces acteurs appréhendent-ils la question de la rénovation énergétique chez le propriétaire en maison individuelle ? Afin d'y répondre, partons des constats issus des dispositifs. Pour ses porteurs et membres, il semblerait que pour inverser la décroissance d'un territoire – économique, démographique ... – il faudrait une intervention simultanée, c'est-à-dire en associant plusieurs structures sous une forme partenariale autour d'un noyau central. Ceci afin d'agir plus efficacement sur une problématique qui est reconnue comme commune et encouragée par le référent des dispositifs OCRE et PTRE au sein de la Région. Il est donc indispensable d'avoir une vue globale pour

³⁹¹ AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Op.cit.

identifier ces structures, tout en pointant les avantages et inconvénients de chaque acteur sur le territoire, afin d'y entrevoir des synergies. Selon une chargée territoriale d'économie solidaire, c'est la condition sine qua non pour la construction d'un projet collaboratif : « *on a été chercher tous les partenaires pour voir un petit peu s'ils partageaient le diagnostic et si on avait la même ambition et les mêmes objectifs d'emploi et d'insertion* ».

Après avoir répertorié les structures agissant sur les mêmes domaines, mes observations montrent que les dispositifs emploient deux approches auprès de potentiels partenaires.

D'une part, se rapprocher de structures partageant les mêmes convictions ou ayant les mêmes connaissances réduit le temps d'un apprentissage commun. La contrepartie de ce gain de temps est le manque d'acquisition d'expériences communes, formatrices d'identités collectives. Le risque est la création de liens moins solides, cadencés de rencontres ponctuelles rattaché à un objectif commun. Prenons un exemple. Lorsqu'un propriétaire de Sombrelieu se renseigne auprès de l'Espace Info Énergie (EIE) du même périmètre d'action que le dispositif pour une rénovation globale, ce dernier peut lui conseiller de le contacter. Ensemble, ils organisent des évènements sur le quartier, comme des balades thermiques et des permanences conjointes. Être sur un même territoire avec les mêmes finalités ne permet pas de s'ignorer et les contraint à deux choix : travailler ensemble ou entrer en concurrence. Le premier choix fut sélectionné et via une convention, un partenariat a été établi pour mener des actions communes et ponctuelles sur le quartier. Cette démarche correspond à un type d'alliance, que nous nommerons « utilitaire », entre deux structures. J'ai pu en détecter deux autres entre les *leaders* et d'autres structures. La première est « familiale », lorsque des proches formulent des alliances avec les dispositifs. C'est le cas, par exemple, d'Ecotransvert avec une structure belge. La deuxième, d'« identification », a lieu lorsque deux acteurs constatent des similitudes dans leur fonctionnement et qu'ils partagent une vision commune. C'est le cas, par exemple, entre les *leaders* et *coleaders* n'appartenant pas à la même structure comme la MHE D. et le PNRBV.

D'autre part, certains se rapprochent de structures ayant des convictions ou une finalité différente, mais qui rencontrent les mêmes problèmes. Le temps de convaincre de l'intérêt de travailler ensemble s'avère plus long, mais peut amener à des liens solides et durables. Pour un ancien directeur d'un dispositif – tel qu'il l'a constaté en Autriche – c'est grâce à une approche centrée sur l'économie circulaire que l'on saisit la nécessité de consulter diverses structures, même si elles semblent éloignées au premier abord.

« C'est le social qui génère l'économique. À savoir que là-bas, le fait qu'ils discutent entre eux, le fait de se mettre ensemble fait qu'ils ont envie de générer une économie locale. Et donc, c'est ce qu'on appelle l'économie circulaire. Quelque chose qui profite immédiatement au territoire. Et on se rend compte parce que le curé parle aux politiques, le politique parle à l'architecte, l'architecte parle à l'artisan et l'ensemble parle aux industriels locaux...ben y'a toute la matière pour qu'il y a une économie locale. Et effectivement, très, très vite, on en voit les effets puisqu'aujourd'hui c'est une des régions les plus riches d'Europe avec une croissance à la fois du pouvoir d'achat et la population est en croissance. »

Il semblerait que c'est vers ce modèle d'organisation, assimilant des structures expertes et profanes sur la thématique de la rénovation énergétique, que souhaitent aller les dispositifs. En instaurant ce modèle à travers leur structure, les dispositifs ont permis l'émergence de rapports entre acteurs. En effet, *« l'acteur n'existe pas en dehors du rapport dans lequel il entre. Son identité fluctue en même temps que ce rapport. »*³⁹²

En se rassemblant autour de problématiques communes et par un travail d'aller-retour pour définir un même objectif et des actions collectives pour l'atteindre, les structures modifient leur condition d'existence et acquièrent une nouvelle identification sur le territoire. Pour y arriver, une longue procédure de traduction à chaque étape de la formulation d'un objectif et du chemin pour l'atteindre a lieu. Et pour qu'une traduction soit commune, il est nécessaire de parler le même langage. J'ai constaté que l'un des moyens d'y parvenir est en faisant appel, en interne, à de nouvelles compétences via l'embauche d'un *traducteur*. Prenons en exemple la MHE D. qui, pour son programme « Rénover Mieux D. », a jugé essentiel de faire appel à des experts techniques pour le faire progresser.

Dans un travail collaboratif, afin d'être sur la même longueur d'onde et pour que chacun s'approprie au mieux le nouveau projet du dispositif, trois experts – techniciens et architectes – ont été associés. Une fois les grandes lignes écrites avec eux, les membres de la MHE D. les valident auprès des élus portant le dispositif. À ce moment, ils doivent faire la passerelle entre le monde technique et le monde administratif. En effet, les élus, n'ayant pas participé à cette construction, n'utilisent pas le même langage. En d'autres mots, les membres du dispositif doivent traduire des termes savants en termes communs, et dans une forme propre à l'administration. Cette nécessité les a amenés à engager une personne avec un profil technique

³⁹² CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » Op.cit., p.185

pouvant faire le lien entre les experts mandatés pour le projet et les décideurs finaux (élus) du dispositif.

L'acquisition d'un langage commun s'opère aussi par des rencontres constantes lors de la conception d'un projet. Une réponse personnelle face à un problème s'effacera, au profit du développement d'une réponse collective. Prenons le dispositif meusien en étude de cas.

L'ancien président d'un des dispositifs est informaticien de formation et était adjoint au maire à l'époque de la création de la structure. Il a un savoir d'usage – en tant qu'habitant –, une connaissance politique – en tant qu'adjoint – et en bureautique – en tant qu'informaticien de profession. Quant à ses connaissances techniques, il les a acquises à travers sa participation à la conception et à l'adaptation du dispositif sur le territoire meusien. Ce qui lui permet, selon lui, de parler plusieurs langues et d'avoir une ouverture à d'autres :

« L'idée c'est de connaître et pour permettre aux gens de parler ensemble. Parce que c'est très compliqué. Je suis chef de projet informatique. Quand tu demandes à quelqu'un de quoi il a besoin, il ne sait pas le dire. Quand tu demandes à quelqu'un comment il va le faire, il a son idée et l'informaticien la sienne, mais y'a peu de chance pour que les deux collent en fait.

Ça ne vient pas tout seul, alors il faut arriver à discuter ensemble. Pour ça, il faut parler plusieurs langues. »

Ces deux approches, entre les dispositifs et des partenaires potentiels, n'entraîneront pas les mêmes associations. La première se fonde sur des interactions, généralement lorsque le projet du dispositif est déjà (quasi)bouclé. On y retrouvera la majorité des partenaires, plus facile à agréger que des structures n'ayant pas les mêmes finalités, telles que les banques. La seconde repose sur des relations, notamment quand le projet est à ses débuts. C'est dans ce dernier cas que l'on repère les structures portant les *coleaders* et membres fondateurs des dispositifs.

« La différence entre une relation et une interaction est qu'une interaction est ponctuelle, alors qu'une relation est une suite d'interactions entre les mêmes personnes. (...) Parfois, à force de répétitions, mais surtout lorsqu'un événement ou une rencontre dans un autre contexte fait « sortir du rôle », alors la nouvelle expérience partagée déplace et modifie les nouvelles interactions à venir. Une nouvelle strate d'échanges potentiels s'installe, l'espace relationnel s'agrandit et son histoire commence à se cristalliser et à se dérouler. (...) Une fois la relation

*installée et pérennisée, divers types d'interactions, le plus souvent diversifiées, vont contribuer à la nourrir, à la faire vivre. »*³⁹³

Donc, les membres des dispositifs et ses partenaires débattent et tentent de se mettre d'accord sur les termes employés et sur leurs sens. En effet, un terme n'aura pas toujours la même signification et importance selon les formations des acteurs, vu dans le chapitre 7 de cette thèse.

« On se retrouve avec une multitude d'interlocuteurs avec une volonté politique de parler de la même chose qui est la massification de la rénovation énergétique, qui fait aujourd'hui l'unanimité, donc on avance. Tout le monde parle de ce mot-là. Sauf que chacun y va avec la vision de sa propre chapelle » (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif).

Dans un groupe, c'est l'acteur qui possède un décodeur pour des traductions multiples qui sera le plus à même de saisir les discours, les orienter et imposer implicitement sa propre traduction. C'est le cas des *leaders*. En mobilisant leurs compétences, issus de formations différentes et d'apprentissages, ils interprètent les différents idiomes utilisés par les structures privées ou publiques. Ils vont saisir les traductions de chacun, propres à leur formation, puis les concentrer pour donner une traduction commune afin d'instaurer un langage propre au dispositif (termes, définitions ...) qui en sera son empreinte. Dans le cas où les structures associées s'approprient ce langage, ils livreront un discours reflétant celui du *leader*, celui du dispositif. Par exemple, l'ancien directeur d'un dispositif se réclame être un *tiers-de-confiance*. Ses partenaires, lorsqu'ils communiquent sur ce dispositif, emploient cette même dénomination. À contrario, les structures qui ne sont pas associées, ont des difficultés à appréhender ce terme, voire le réfutent. Pour le gérant d'un autre dispositif, cet exercice, *« c'est une aventure humaine ! Un road trip... C'est le facteur humain qui est prépondérant au démarrage. Si l'on n'arrive pas à se comprendre, je ne dis pas se supporter, mais on ne fait pas un an ! »*

Une traduction collective d'un problème à résoudre ne constitue pas un long fleuve tranquille. Elle est empreinte de négociations fondées sur des règles à définir communément. En cherchant à convaincre des acteurs à s'allier au dispositif, ses porteurs et membres deviennent des *négoceurs* au sens qu'en donne Thuderoz :

« Les négociateurs cheminent d'un problème (à identifier) à une solution mutuellement satisfaisante (à construire), en s'accordant – en tentant de s'accorder –, à chaque étape, sur une définition conjointe (du problème, des

³⁹³ GROSSETTI M., DEGENNE A. et BIDART C. *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*. Paris. PUF. 2011 (p.23)

scénarios, de leurs conséquences, des critères). Des règles doivent donc être établies, dès l'engagement dans ce processus, pour qu'il chemine vers sa clôture. »³⁹⁴

Ces règles peuvent être formalisées à travers une charte, comme pour le dispositif de Sombreliou. Elles peuvent être aussi informelles. Ce fut le cas du dispositif Eco-transvert, lors des montages de projets européens. Dans ces contextes, les échanges pour un langage commun et une vision similaire des problèmes et des actions pour les résoudre sont complexes, même entre pays francophones. De nombreuses différences existent entre ces pays européens. Par exemple, les acteurs se connaissant se saluent en se faisant la bise. Mais d'un pays à l'autre, c'est une ou deux. Pour limiter les confusions, une décision informelle s'est instaurée : les comportements d'usages adoptés seront ceux du pays qui accueille la réunion. Bien qu'anecdotique au premier abord, ces pratiques font échos à un vocabulaire employé qui, même entre francophones, peut être problématique dans la compréhension du projet, dans sa co-construction et dans sa finalité.

2) Les premières négociations sous le signe de l'intéressement.

Les dispositifs reposent sur un schéma en réseau pour mener des actions collectives. Au sein de celui-ci, on identifie une hétérogénéité d'acteurs du processus de la rénovation énergétique qui entre en négociation avec les porteurs et membres des dispositifs, afin d'y trouver une place.

« La négociation est un processus interactionnel. Elle suppose, indissolublement mêlés, une intention commune aux parties de s'y engager (quitte à le quitter ultérieurement), une divergence quant à une décision à prendre, et un enchaînement de phases et d'épisodes, clairement identifiables, avec des rituels d'ouverture et de clôture. »³⁹⁵

Face aux nombreuses structures potentielles, le dispositif doit répondre à la question suivante : *qui rencontrer ?* Certaines sont vues comme collaboratives avec une expertise à partager, d'autres comme une nécessité pour atteindre l'objectif de massification, ou encore comme *« tu sais, un parasite qui te bouffe toute ton énergie, te ronge de l'intérieur »* (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif). Autre question, notamment lors de séminaires où l'objectif est de construire un projet commun : *qui inviter ?* Prenons un

³⁹⁴ THUDEROZ C. *Qu'est-ce négocier ? : Sociologie du compromis et de l'action réciproque*. Op.cit., p.117

³⁹⁵ Ibid., p.33

exemple, issu des premières réunions pour concevoir un projet européen dans la continuité d'un premier projet. Les structures invitées d'office furent celles de l'ancien projet. Néanmoins, il en fallait des nouvelles pour renforcer le partenariat sur certaines thématiques. En étant organisateur, le dispositif a prospecté d'autres structures. Il a veillé à ce qu'elles ne soient ni alliées à d'autres structures en concurrence ni en conflit avec ses partenaires actuels, au risque d'entraîner une instabilité dans le déroulé du projet :

« On ne peut pas trop inviter tous azimuts, vu qu'à des endroits on gêne, à d'autres, si on n'existait plus ça serait mieux...on n'a pas que des amis, et je ne veux pas que certains viennent et démolissent des travaux de nos partenaires proactifs depuis 3 ans. » (gérant d'un dispositif)

Afin de limiter les risques, les dispositifs emploient une démarche d'enquête sur leurs futurs potentiels partenaires. Plus un dispositif connaît les intérêts et les contraintes d'un partenaire potentiel, plus il pourra s'assurer de l'intégrer. Il orientera son discours sur l'apport de solutions, à condition de collaborer. Connaître au préalable les relations qu'entretient le partenaire potentiel avec d'autres structures, permet aux membres du dispositif de comparer les coûts et gains d'une relation avec lui. Ainsi, ils déduisent si une confiance mutuelle est possible. Ce constat va dans le sens de Luhmann, pour qui une structure

*« a besoin de l'histoire en tant que fondement d'assurance. En l'absence de tout point d'appui et sans aucune expérience préalable, il est impossible de faire confiance. Elle extrapole à partir des informations dont elle dispose relativement au passé et se risque à déterminer l'avenir. »*³⁹⁶

Les dispositifs se reposent sur le passé, non commun, du partenaire potentiel en lui offrant quelque chose de nouveau : un présent à venir collectif. En effet, toute structure ne part pas d'une page blanche, et il ne faut pas omettre de la séduire par la mise en avant de l'intérêt à coopérer sur des actions collectives. On peut voir une négociation comme une balance que les acteurs vont chercher à faire pencher de leur côté. Ils essaient de prendre le dessus en démontrant qu'ils ont plus à offrir qu'à recevoir. Or, ce n'est pas parce qu'on attend davantage de l'autre que l'on est en position d'infériorité. Il suffit que l'acteur en face ignore qu'il est vital et, qu'au contraire, ce soit dans son intérêt de collaborer. C'est lorsque la balance acquiert son équilibre que les négociations prennent fin et qu'un commun accord est passé. Pour trouver cet équilibre, les dispositifs anticipent les interactions avec les partenaires potentiels. Ces préparations préalables aux rencontres font partie de la panoplie des stratégies des dispositifs. En conséquence, les *leaders* (et *coleaders*) sont des négociateurs : ils

³⁹⁶ LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Op.cit., p.22

établissent des stratégies qui « misent sur la résistance que l'établissement d'un lieu offre à l'usure du temps »³⁹⁷ ou des tactiques qui « misent sur une habile utilisation du temps, des occasions qu'il présente et aussi des jeux qu'il introduit dans les fondations d'un pouvoir »³⁹⁸, avant ou pendant une interaction.

« C'est facile de présenter le projet. On connaît chacun des personnes de notre côté, donc on sait des choses en off avant d'aller rencontrer des gens. À partir de là, on prépare notre angle d'attaque, pour que ce soit spécifique pour chaque personne que l'on va rencontrer. On a notre trame, puis on l'adapte avec ce qu'on apprend sur les personnes, avant d'aller les voir » (ancien président d'un dispositif).

De l'analyse des observations, on constate que les arguments que présentent les leaders des dispositifs vont dans le sens des acteurs consultés afin de créer un effet d'intéressement. Par exemple, si le dispositif souhaite former des entreprises, il peut tenter de les convaincre en leur certifiant qu'elles auront la priorité sur les chantiers locaux, avec l'accord préalable des pouvoirs publics locaux (intercommunalités, conseil régional). Ce qui est le cas avec Oktave, dans lequel seules les entreprises participant aux formations ont accès aux chantiers pilotés par les PTRE alsaciennes.

Autre constat : la marge de manœuvre octroyée à un potentiel partenaire contribue à son intéressement. Ainsi, les membres des dispositifs ont conscience qu'ils doivent pouvoir se positionner plus ou moins fortement, notamment lors des démarrages de projets.

« On a été voir tout le monde en entretien individuel et surtout on a fait un gros séminaire en avril 2012. On avait invité vraiment tous les acteurs : emploi, formation, entreprises, consulaires, les communes, les interco...Vraiment très très large, un gros séminaire, on avait présenté le diagnostic, les bases du projet et l'après-midi, il y avait des ateliers de travail pour voir ce qu'eux attendaient du projet sur les différents piliers du projet. Et après ce séminaire, on a écrit le projet, on a fait plusieurs groupes de travail et c'est là que les gens se sont positionnés. Voilà : « nous on participe à l'écriture, mais on ne sera pas partie prenante ». D'autres ont dit : « nous on participe et on veut mener des actions avec vous. » Et d'autres ont dit : « ben carrément on veut et on sera membre du GEIE. » Et c'était très ouvert ! » (membre fondatrice d'un dispositif)

En tant qu'organisateur et animateur, une base de travail collective est donnée par les dispositifs. En outre, ils sont aussi arbitres : charge à eux de mener les négociations pour trouver un terrain d'entente, tout en gardant leur statut central.

³⁹⁷ DE CERTEAU M. *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*. Paris. Gallimard. 1990 (p.63)

³⁹⁸ Ibid., p.63

« Celui ou celle qui parvient à convaincre ou à démontrer qu'il est le plus global pourra légitimement poursuivre ses stratégies de contrôle, obtenir des ressources, renforcer son pouvoir aux dépens d'autres acteurs »³⁹⁹

Cette affirmation se confirme à travers l'étude du dispositif vosgien :

Une des compétences octroyées au dispositif vosgien est la mobilisation des entreprises locales. Pour y répondre, le dispositif a mené de nombreuses animations, en lien avec le Pôle d'Eco-Construction des Vosges (PECV) et le dispositif ECOOPARC, né de partenariats. Réalisant déjà des animations, au même titre que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), un compromis devait être trouvé. En effet, selon le *leader* et le *coleader* du dispositif, il fallait éviter les doublons, les incohérences et toutes les formes de concurrences, accroissant les risques de conflits. Le dispositif a eu le dessus sur les négociations via l'appui de ses partenaires et le soutien d'élus locaux – en tant que service de la collectivité locale. Le dispositif garde ainsi la compétence de l'animation de groupements d'entreprises, tout en trouvant une place à la CMA :

« Pour voir comment, la chambre des métiers, ne vient pas faire de l'animation sur le territoire parce que ça, nous on sait faire et on veut faire. Par contre, que la chambre des métiers soit là en accompagnement juridique et dans la structuration de groupement »

(membre fondateur et ancien coordinateur)

Toutes les négociations n'aboutissent pas du premier coup. J'ai observé que, lorsqu'une structure jugée essentielle ne souhaite pas s'allier au dispositif, ce dernier emploie une palette de tactiques pour être en position de force dans les négociations futures. Par exemple, il peut s'appuyer sur ses structures partenaires, dites *intermédiaires*, pour faire la passerelle. Majoritairement, il fera appel aux pouvoirs publics, collectivités locales ou à un échelon supérieur – régional –, pour exercer une pression afin d'imposer une collaboration. La structure n'aura ainsi pas – ou peu – de marge de manœuvre et devra composer avec les décisions prises par le dispositif. Prenons le cas des études thermiques permettant de guider le particulier dans ses travaux énergétiques. Chaque structure en capacité d'en réaliser, les vend directement au particulier sous forme de prestation, ou indirectement sous forme de rémunération étatique. Lorsque le particulier bénéficie des aides ANAH, la structure qui porte ces subventions effectue de facto l'étude thermique. Or, il peut en avoir fait une auparavant, avec un bureau d'études privé. Dans ce cas, le particulier peut se retrouver avec des

³⁹⁹ LE GALES P. *Le retour des villes européennes*. Op.cit., p.419

préconisations diverses et parfois divergentes, selon les moyens employés pour l'étude thermique. Le dispositif vosgien, par sa procuration des aides ANAH – et par une convention entre l'ANAH et le dispositif – a permis d'éviter ces doublons : lorsqu'un audit avec un bureau d'études privé a été effectué chez un particulier qui a le droit aux aides ANAH, le calcul sera pris sur cet audit et il n'y en aura pas d'autre.

Ce qui est valable pour un dispositif ne l'est pas forcément pour un autre. Prenons un autre exemple.

Dans le dispositif meusien, l'offre « clé-en-main » incite les habitants ayant déjà une démarche de rénovation à effectuer un maximum de travaux, notamment en termes qualitatifs. En ayant prouvé la performance et l'objectivité de son étude thermique, le dispositif a su convaincre ses sociétaires-partenaires et décideurs d'être la seule habilitée à réaliser les audits. Son expertise a été validée par la plateforme Sud-Meuse en devenant son opérateur. Cependant, pendant plusieurs années, le dispositif s'est retrouvé en concurrence avec le Centre d'Amélioration du Logement Meusien (CALM) qui, dans le cadre de financement ANAH, effectuait des études thermiques et ne donnait pas les mêmes préconisations que le dispositif. Au fil du temps, les tensions deviennent des conflits sur le long terme où la rancœur laisse peu de place aux accords dans des arènes de négociations. Convaincre du bien-fondé de ses actions s'avère d'autant plus complexe que son partenaire d'origine alimente la méfiance : le fait qu'un énergéticien soit membre et financeur provoque des réactions craintives et négatives, sur un territoire instable où le turn-over est important : « *on a de vrais soucis sur ça. On met longtemps à établir des liens avec les partenaires. Et ça bouffe de l'énergie* » (membre fondateur et ancien directeur). Un compromis a été instauré par les décideurs politiques de la plateforme Sud-Meuse pour mettre fin au conflit : lorsque le ménage est éligible aux aides ANAH, seule la CALM intervient. Dans le cas contraire, c'est le dispositif.

Dans le cadre des négociations pour établir un partenariat menant à des actions collectives, on a constaté la nécessité de faire surgir un intérêt commun, tout en n'oubliant pas les intérêts propres à chaque structure. Mais à quoi correspondent-ils ? Il semblerait que l'intérêt propre d'un acteur soit en lien avec la finalité de sa structure, alors que l'intérêt commun est rattaché à la finalité d'un projet collectif – porté par une autre structure. Pour exemple, la structure qui agit dans le cadre de la filière d'éco-matériaux, sa finalité est univoque : que les éco-matériaux soient accessibles à tous – en augmentant ses ventes, en trouvant de nouvelles

solutions techniques, etc. Il entrera de fait dans l'intérêt général, ici de la massification de la rénovation énergétique, tant que les moyens mis en œuvre lui permettent d'atteindre son objectif. Donc, si on considère que l'objectif commun inféré à un projet transversal n'a pas la primauté pour chaque partenaire, comment s'assure-t-on que leurs intérêts individuels ne prennent pas le dessus de l'intérêt commun ? Des observations est née une première réponse : c'est la structure porteuse du projet qui possède le rôle de garant de l'intérêt général. Pour ce faire, elle catalyse les compétences des partenaires selon leur champ d'activité. Elle forme des sous-groupes où sont répartis les partenaires en collèges, en comité technique, ou autres. Elle crée des ponts internes par des comités de pilotage. Vu de l'extérieur, on constatera une mise en avant de la collaboration du groupe entier vers la finalité du projet commun. Mais à l'intérieur, c'est une mécanique huilée mise en place pour satisfaire les intérêts propres des acteurs.

Formaliser un projet commun à travers son écriture peut être incitatif pour l'intégration de partenaires. En effet, il n'y a pas que les négociations orales qui comptent, mais aussi écrites. Tout projet partenarial nécessite à un moment donné, une convention ou une note-projet qui est retravaillée au fur et à mesure des rencontres. Ces *écrits* nommés par les acteurs « *la paperasse* » nécessitent un investissement en matière de temps. Le prendre souligne l'intéressement avant l'enrôlement et consolide potentiellement un partenariat. On le constate d'autant plus sur les dossiers déposés au titre d'appel à projets européens pour lesquels les écrits sont conséquents. Pour assurer l'approbation de tous, les productions écrites sont relues entre un dispositif et ses partenaires. Cet investissement est utile pour obtenir des points de vue différents et utiliser un vocabulaire commun. Le langage scientifique et technique est ainsi vulgarisé par la lecture d'un acteur qui ne maîtrise pas le dialecte employé.

3) Plusieurs contextes à l'enrôlement.

Nous avons vu le poids de l'information dans les premières négociations. Dans son prolongement, elle reste essentielle pour enrôler des partenaires. Plus les parties prenantes ont des informations sur les autres, plus elles peuvent avoir le contrôle des zones noires où résident les non-dits. Au cours de cette thèse, les *leaders* des dispositifs ont pu puiser dans leurs réseaux professionnels et personnels afin de recueillir des informations, toujours de manière informelle : un déjeuner, une conversation téléphonique, boire un verre, etc. Selon le champ dans lequel s'inscrit l'information nécessaire – politique, technique, administratif ... – chaque *leader* a son référent. C'est en pointant les motivations intrinsèques

que peut se lancer un processus d'enrôlement. Les observations démontrent divers contextes impulsant un enrôlement de structures autour d'un projet porté par un dispositif.

Premièrement, une impulsion peut provenir d'un élément extérieur pour envisager et parer les conséquences d'une nouvelle législation ou réglementation. Faire face à un problème commun enrôle des structures le temps de sa résolution. Nous pouvons citer le regroupement des dispositifs OCRE lors de la fusion des Régions. Cette typologie d'impulsion conduisant un enrôlement de parties prenantes entre en résonance avec une opportunité mutuelle. Dès lors que les structures s'allient, elles se rejoignent sur un principe correspondant à un gagnant-gagnant.

Deuxièmement, une impulsion peut naître d'une obligation partenariale, comme, par exemple, pour maximiser ses chances d'obtenir des financements pour la mise en place de projets. Lors d'un montage de projet européen « Grande Région », il faut au minimum, un partenaire représentant les pays de la Grande Région : France, Belgique, Luxembourg, Allemagne. À l'inverse des autres pays, le cofinancement des structures belges est automatique en Wallonie. L'État wallon contrôle et régule ainsi les partenariats sur son territoire vis-à-vis des autres structures européennes dans un projet commun. En pénalisant l'une de ses structures en lui refusant un cofinancement, la Wallonie peut sanctionner ainsi tout un projet. En effet, si elle considère que celui-ci ne lui convient pas ou si ce n'est pas le partenaire à valoriser, elle bloque la procédure de constitution et de dépôt de projet par le dispositif *leader*⁴⁰⁰. Elle donnera son aval en orientant le projet ou le partenariat à constituer. Ce qui provoque une association avec des partenaires que l'on cite comme incontournables selon les secteurs. Bien que marquantes en Wallonie, ces impulsions données majoritairement par les pouvoirs publics (voire les lobbyistes) obligent les dispositifs à enrôler des structures pour mener des actions collectives. Ainsi, on ne peut pas travailler sur la formation des entreprises sans passer par l'une des fédérations du bâtiment. Pour répondre à des équilibres territoriaux et surtout pour obtenir les soutiens politiques, il faut prendre en compte leur sollicitation lors de la constitution du réseau partenarial. Sans être explicite, on pourrait parler d'une imposition subtile.

« Selon les territoires, on a des territoires (Pays, région, département) qui ne nous ont rien dit, d'autres qui nous ont conseillés et d'autres qui ont quand même imposé. Mais en aucun cas, pour nous ça a été une imposition. Ça ne nous

⁴⁰⁰ Le dispositif leader dans un projet européen est celui qui a la gestion entière du projet, de l'amont à l'aval.

empêche pas de faire du bon travail ensemble. Il faut faire avec, ils ont la compétence quand même » (membre fondateur et gérant d'un dispositif)

Une petite parenthèse : lorsqu'un dispositif est porté par une collectivité, son partenariat peut être imposé selon des motivations politiques. Un dispositif souhaitait recruter une personne pour être référent d'un de leur projet. Par son incorporation dans la structure, elle aurait permis de garder les compétences en interne. Politiquement, le choix a été de chercher la compétence en externe en contractualisant un partenariat. Stratégiquement, il est plus aisé pour la collectivité de composer avec des structures externes et leur imputer les échecs, s'il y en a, qu'en interne.

Troisièmement, une impulsion effectuée par des partenaires d'un dispositif peut permettre l'enrôlement de structures autour de leur projet commun. Pour une ancienne partenaire et membre active d'un des dispositifs, « *c'est ça aussi, je pense, chacun dans sa démarche, peut devenir ambassadeur et faire remonter des choses.* »

Les partenaires devenant *ambassadeurs* sont très souvent investis dans les actions du dispositif, partagent la même traduction du problème et la vision du chemin pour le solutionner. Les structures potentielles qu'ils proposent, issues de leur propre réseau, sont rarement refusées. La confiance qui sera établie reposera essentiellement sur celle octroyée aux partenaires-ambassadeurs :

« Les relations que les individus entretiennent dans les différentes sphères de la politique locale (élus, services de la ville, associations et instances de participation, presse, universités, etc.) sont ainsi mises en commun et peuvent être mobilisées à tout moment par le groupe. »⁴⁰¹

Reprenons l'exemple du dispositif Ecotransvert et de son partenariat avec la commune zolnoise où il mène son expérimentation : c'est grâce à une ambassadrice qu'ils ont été mis en contact. Ainsi, pour le gérant du dispositif, un partenaire d'un projet peut en croiser un autre et créer un effet d'aubaine :

« C'est l'avantage d'avoir des partenaires qui arrivent que l'on ne soupçonnait même pas ! L'engagement qu'on est en train de voir se dessinait sur la commune de Zolnes, on n'aurait pas eu ce projet ou autre, on ne l'aurait jamais identifié. »

Les partenaires qui agissent comme *ambassadeurs* sont aussi une porte d'entrée pour donner une voix à des élus de petites communes déjà engagées dans une démarche partenariale. Habituellement peu sollicitées en raison de leur ruralité, elles renversent leur condition en démontrant leur capacité à créer des relations partenariales et des actions collectives.

⁴⁰¹ DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Op.cit., p.36

Enfin, l'impulsion peut être d'ordre persuasif à travers la mobilisation citoyenne. Reprenons le dispositif meusien et la question du périmètre de sa prestation lors de son rattachement à la plateforme territoriale de rénovation énergétique Sud-Meuse.

Précédemment, nous avons évoqué l'autorisation du dispositif étudié d'agir sur tout le périmètre du sud meusien, à la condition que les membres du dispositif travaillent sur son conventionnement avec les communes. Pour tenter de les enrôler, ils agissent simultanément via deux modalités : en expliquant l'intérêt de la démarche pour le territoire – plus-value économique, par exemple – et en réponse aux demandes de leurs citoyens. Cependant, persuader les élus n'est pas aisé, surtout lorsqu'il y a des incompréhensions liées à divers dispositifs présents se croisant.

« Prends G. par exemple. Avant que le maire ne réalise qu'une plateforme et une OPAH sont compatibles...ça va se passer combien de temps ? Dans deux ans on y est encore, parce qu'il y a des préjugés. Le temps de convaincre les politiques, pendant ce temps-là, le territoire ne se développe pas et les gens nous appellent. Il y a des gens de G. qui nous appellent, le maire dit qu'ils ne veulent pas de la plateforme parce qu'ils ont déjà investi dans une OPAH. Et les gens disent : « mais nous on veut rénover notre maison ». Qu'est-ce qu'on leur dit ? »

(membre fondateur)

Les habitants ne se préoccupent pas de cette question de conventionnement et de périmètre. Ils souhaitent juste accéder au dispositif, au même titre que d'autres communes du territoire. Etant donné qu'agir sur les élus directement s'avère compliqué, le dispositif privilégie sa légitimité envers le public cible. En effet, il a constaté que s'il ne prend pas en compte la demande, les ménages risquent de nuire au dispositif et le considérer, ainsi que ses partenaires, comme inégalitaire face au territoire. C'est en s'appuyant sur ce constat que le dispositif essaie de faire pression auprès des élus.

Outre ces impulsions, c'est en rendant les partenaires actifs que les dispositifs consentent leur enrôlement. Pour atteindre un but commun, ils leur donnent une voix et des actions à mener. Ils se servent d'arguments basés sur la complémentarité, les gains, le bon sens. La plus-value du collectif, c'est que chacun peut avoir une idée à laquelle l'autre n'a pas pensé. En revanche, à un moment donné, il est nécessaire de trancher. Bien qu'ils puissent avoir le mauvais rôle, ce sont les *leaders* qui mettent fin aux débats.

« Si à un moment donné, il faut venir en rupture par rapport à un mode de fonctionnement établi, on ne peut pas être consensuel. Ce qui veut dire que c'est un jeu de rôle, mais faut forcément, à un moment donné, quasiment être

scandaleux pour que la différence et le parcours réalisé soient sensibles. Autrement dit, il faut en rajouter pour arriver à sortir des personnes du fonctionnement habituel » (membre fondateur).

Les *leaders* des dispositifs acceptent ce rôle d'arbitre et de décisionnaire final. Quand tout va bien, ils reçoivent des éloges des membres. Au moindre problème, ces derniers attendent qu'ils réagissent. Et parfois, ils se retrouvent dans l'obligation de trancher et d'aller à l'encontre du collectif. Prenons une situation, dans laquelle un *leader* a dû prendre une décision, à ses dépens, pour la survie économique de la structure.

En 2016, deux salariés de la SCIC de Sombrelieu ont démissionné. Ne s'y attendant pas, cette nouvelle a été un choc : « *d'ailleurs c'est surtout les filles, que le départ des salariés a plus touché* » (membre fondateur, femme).

Les salariés, démotivés, ne faisaient plus leur travail. Pour le directeur, garder leur emploi engendrait des pertes financières pour l'entreprise (et le client). Sur les chantiers, il leur a mis la pression et ils ont préféré quitter la SCIC. Ces démissions, attendues par le directeur, mais ignorées par les autres membres, ont été mises directement sur son compte. En effet, en tant qu'encadrant de ces salariés sur les chantiers, il fut désigné comme responsable. Quand il a tenté de justifier sa position, il a été accusé d'oublier l'humain à la faveur d'une plus-value financière pour l'entreprise. Le souhait immédiat des membres les plus offusqués face à cette double démission, était de réembaucher du personnel pour combler la perte humaine, même si cela alourdissait la trésorerie. Ces réactions immédiates, faisant écho à l'émotion, ne leur permettaient plus un recul objectif. Ces décisions, plus ou moins difficiles pour les membres de la coopérative, sont prises par le directeur qui en assume les critiques.

Les décisions, validées par les *leaders* ou le collectif, peuvent entraîner des conflits, comme nous allons le percevoir dans les lignes suivantes.

4) Quand les relations prennent fin. Les conflits et leurs issues.

Toute fin de relation entre un acteur du processus de la rénovation énergétique et un dispositif n'est pas la conséquence d'un conflit. Étant constamment en renouvellement, on constate qu'une relation peut prendre fin par la perte du lien en relation avec un contexte, tels un départ (déménagement, retraite, nouveau poste, etc.) ou l'atteinte d'un objectif commun. Soulignons que dans ce dernier cas, le lien reposait sur une alliance d'une courte durée, *utilitaire*, comme nous l'avons vu précédemment : il est constitutif d'accords négociés

répondant aux actions établies sur une durée donnée. Si les intérêts se recroisent sur un nouveau projet ou une nouvelle action, rien n'empêche la réactivation de ce lien. On parlera alors d'une relation dormante. Prenons un exemple. L'un des partenaires d'un dispositif a fait partie de sa gouvernance pour le premier projet européen, puis l'a quitté à sa fin. Entre ce temps et celui de l'expérimentation au sein d'une commune, les liens entre les deux structures restaient faibles. Ayant besoin de l'expertise de cet ancien partenaire, le dispositif a refait appel à lui. Il a répondu positivement, n'ayant pas mis fin au partenariat en raison d'un conflit, mais d'une perte de contexte.

Néanmoins, dans le cas de liens faibles, où l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif, des conflits peuvent surgir. Nous en avons fait le constat auprès d'un dispositif. Un de ses membres, très investi dans son développement au démarrage, y a mis fin dès lors que son intérêt n'a plus été centré sur la réussite collective du dispositif, mais son accomplissement personnel. Pour appuyer d'autant plus ce propos, nous pouvons citer Thuderoz :

« Aujourd'hui, il m'est utile de m'unir à vous ; demain la même raison fera de moi votre ennemi. Une telle cause ne peut donc donner naissance qu'à des rapprochements passagers et à des associations d'un jour. »⁴⁰²

Les observations montrent que les membres des dispositifs ont conscience que tout conflit, notamment à la vue de tous, doit être de courte durée. Sinon, il y a un risque de perdre des membres ou des partenaires. C'est une des raisons pour lesquelles les membres des dispositifs cachent certains conflits. Ils tentent ainsi de maintenir une bonne entente avec les partenaires, entre les membres en interne, et pour en recruter de nouveaux. Néanmoins, lorsqu'ils décident d'informer un partenaire d'un conflit ou d'un litige, ils le font auprès de leurs partenaires publics (collectivités locales, Région). Par le biais d'une transparence de l'information, ils assurent le maintien de leur soutien si le conflit ou le litige perdure. Regardons maintenant les trois échelles d'observations des conflits.

1. Il existe des conflits individuels, soit entre deux individus dans une même structure, soit appartenant à des structures distinctes. Un conflit peut éclater entre deux acteurs si la négociation ne prend pas fin, ou si un allié potentiel commence à être considéré comme un potentiel ennemi. Soit le conflit prend fin par l'un des acteurs en quittant la négociation, soit un terrain d'entente est trouvé par un compromis. On a constaté que c'est à ce niveau qu'un « intermédiaire » peut intervenir. Ce médiateur est vu, par les deux parties, comme légitime

⁴⁰² THUDEROZ C. *Qu'est-ce négociier ? : Sociologie du compromis et de l'action réciproque*. Op.cit., p.332

pour exercer ce rôle. Il est le garant des intérêts des deux parties prenantes. Or, même ce dernier ne peut influencer un conflit qui perdure entre deux structures lorsqu'il est lié à la personnalité de leur gérant. À cette échelle, nous avons observé que certaines oppositions n'ont pas pu être résolues. Si une structure est identifiée par son porte-parole (*leader*) et non pas par son objet (finalité), un conflit personnel entraîne de ce fait un rejet de la structure. Toutes ses actions et appartenances peuvent être exclues, peu importe si elles apportent une plus-value sur le territoire. La structure est personnifiée et étiquetée comme « ennemie ». Tant qu'il n'y aura pas eu un changement de porte-parole, le conflit ne sera jamais résorbé.

2. Les conflits peuvent être intra-organisationnels, soit entre individus, soit entre groupes d'individus au sein d'une organisation. Ils sont la résultante d'une volonté de décisions concertées entrant en paradoxe avec des perceptions et intérêts distincts. On reprend l'étude de cas ci-dessus de la SCIC de Sombrelieu : la démission des deux salariés. Le conflit interne a émergé à la suite d'une décision personnelle du *leader* qui fut soutenue par une partie des membres, ce qui a scindé le groupe en deux. Pour les non-partisans, cette indépendance face au collectif faisait écho à un rejet des raisons d'être du dispositif. En effet, la dissidence :

*« Remet en cause une partie des acquis réalisés au cours des étapes précédentes. Les déplacements et les porte-parole sont récusés ou refusés. Les acteurs impliqués ne se reconnaissent pas dans cette histoire. »*⁴⁰³

Le *leader* a dû clarifier la situation, chercher des alternatives neutres et prouver ses arguments économiques. Il a pu s'appuyer sur le commissaire aux comptes qui a joué un rôle de médiateur. Il a validé sa position face au groupe, en le justifiant par des bilans chiffrés. Autrement dit, il a fait appel à la raison par la persuasion et non à l'affect. Ce ne fut pas la seule décision qui a pu engendrer des dissidences notamment lors de l'extension des actions du dispositif (formations et industrialisation). Les controverses, au sens de Callon⁴⁰⁴, entre le *leader* et *coleader*, porte-paroles du dispositif, entraînent donc des dissidences dans le collectif. D'ailleurs, la sensation d'être dépossédé du projet et les dissidences internes ont amené le *coleader* à démissionner de sa fonction. Ce choix a atténué les dissonances sur l'orientation du dispositif menée par son représentant. Ainsi, il a gardé son pouvoir, sa place de *leader* légitime. Le *coleader* a été remplacé par un membre ayant la même vision que lui. Son enrôlement est né d'un risque potentiel pour la survie de la structure. Bien que n'étant pas

⁴⁰³ CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'année sociologique ». Op.cit.

⁴⁰⁴ Ibid.

un pionnier du dispositif et discret en réunion, il se l'est approprié, a pris la parole en rappelant les fondations du collectif et a uni ses membres pour faire front commun.

3. Les conflits apparaissent entre plusieurs structures. Nous avons constaté que ces conflits étaient liés à plusieurs facteurs : la crainte de perdre du pouvoir, une capacité d'action réduite (pertes de compétences) ou une modification du fonctionnement (organisation) d'une structure par la nécessité de l'action collective. Une structure porteuse de l'action collective peut être en situation conflictuelle avec une autre structure – partenaire ou non. En effet, en s'efforçant de devenir ou rester indispensable, cette dernière est à même de mettre en péril tout un système organisé. Si elle a la sensation d'être évincée, elle peut bloquer l'action collective par un boycottage, par exemple. Ce fut le cas pour l'un des dispositifs : il a permis la mise en place d'un « guichet unique » dématérialisé (informatique). Celui-ci autorise les structures sur le territoire à inscrire leur contact avec des ménages souhaitant réaliser des travaux. Une fois inscrit, selon le profil du ménage, ce dernier est renvoyé à la structure qui lui répondra au mieux. Seulement, cette répartition des dossiers a été perçue, pour quelques structures, comme une répartition de pouvoirs et une volonté d'installer une concurrence à la performance.

Les dispositifs, à l'image des trois chercheurs des coquilles Saint-Jacques étudiés par Callon, traduisent et sont les porte-paroles de plusieurs entités. Ils les font exister en étant intermédiaires, en interagissant, en ayant des actions communes, que ce soit ou non dans des conflits, entraînant des négociations et ajustements.

C) Des dispositifs face aux risques concurrentiels ?

La concurrence entre des structures ayant un intérêt public identique – même si elle n'est pas toujours souhaitable – peut être positive. Elle oblige à repenser l'organisation et la répartition des rôles de chaque acteur. Elle incite au dialogue afin de trouver des terrains d'entente. Or, ce n'est pas toujours le cas lorsqu'une des parties ne souhaite pas s'engager dans des négociations. En nous appuyant sur des études de cas, nous allons observer deux aspects – constructif ou à risque – d'une concurrence entre les dispositifs, entre les PTRE et les dispositifs, ainsi que ces derniers et de grands groupes (lobbyistes) et institutions publiques.

À travers le temps, la concurrence a entraîné de rapides progrès techniques et technologiques – comme lors de la guerre froide. Néanmoins, les défis aujourd’hui sont moins techniques qu’organisationnels, sociétaux et financiers, nécessitant un travail en réseau. Bien évidemment, toutes les relations ne sont pas nimbées de concurrences. On constate, notamment en inter-plateforme, de la collaboration et du clientélisme. Par les acquis issus de leurs expérimentations, les dispositifs peuvent autant attiser la convoitise, qu’au contraire, devenir un centre de ressources pour d’autres acteurs.

1) Les relations entre les plateformes de rénovation énergétique.

Voyons ensemble les relations entretenues entre les membres des quatre dispositifs, notamment entre *leaders*. Mais aussi les relations contrastées, entre concurrences et opportunités, avec leurs benjamines, les PTRE.

a) Une identité commune par l’appel à projet Opération Collective de Rénovation Énergétique (OCRE).

Les membres des dispositifs étudiés entretiennent globalement de bonnes relations, souvent informelles. Leurs présences communes à des colloques permettent de prendre des nouvelles des uns et des autres, tout en s’appuyant sur des intermédiaires – relations communes. De temps à autre, les membres s’appellent entre eux pour bénéficier de conseils des uns et des autres. Des événements peuvent aussi, sous la contrainte, les rassembler pour faire front commun. Ce fut le cas lors de l’annonce de la fusion des Régions.

« Je crois que le dernier élément qui a fait qu’il y a eu encore plus de rencontres et encore plus de points de synergie, ça a été l’annexion par l’Alsace de la Région Lorraine, où l’on a eu peur pour notre patrimoine. Il y a eu, et je pense que c’est sous l’égide de D., il y a eu une information de ce que faisaient les autres plateformes et les intérêts croisés. » (membre fondateur, directeur d’un dispositif)

Les *leaders* des dispositifs souhaiteraient partager davantage leurs expériences et formuler des projets communs. Selon un ancien coordinateur d’un dispositif, « OCRE, c’est particulier. On se connaît tous depuis un moment. On a envie de bosser ensemble, on partage des visions. » Cependant, la gestion des actions au quotidien et le fonctionnement de leur structure rendent leur ancrage robuste au terrain : « puis pendant ce temps-là, on ne se parle pas parce qu’on règle d’abord le quotidien, c’est ça le problème » (membre fondateur, ancien directeur d’un dispositif).

On peut souligner qu'ils partagent une même essence via l'appel à projets OCRE et un référent unique au sein de la collectivité régionale. Ils connaissent les difficultés et les risques relatifs aux expérimentations. En soi, ils se comprennent et parlent un même langage. Ayant commencé leurs actions quasiment aux mêmes périodes, ils aperçoivent des convergences lors de leurs expansions. Prenons en exemples deux dispositifs.

Dans le cadre du développement du programme « Rénover Mieux D. », le dispositif vosgien a fait appel aux savoir-faire du dispositif de Sombrelieu. L'expertise qui est apportée est double : prospecter la possibilité de transmettre leur solution technique de rénovation (caissons) sur une partie des logements semblables à ceux du quartier de Sombrelieu (pavillon des années 70) et former les entreprises du territoire. En effet, si la solution technique est possible, il est nécessaire que les entreprises du secteur soient formées à sa pose. Le dispositif vosgien, de son côté, les informe et les mobilise, condition sine qua non du partenariat pour le directeur de la SCIC de Sombrelieu : *« je refuse de travailler avec des groupements qui n'ont pas été formés par moi, car je ne montrerai pas les processus de caisson aux autres. Je ne perds pas le bébé. »*

Le dispositif vosgien a accepté les termes de la négociation, dont il perçoit encore un autre intérêt : entrer dans le cadre d'une économie circulaire locale et d'un dynamisme économique sur son territoire. En effet, les caissons préfabriqués sont conçus en bois : *« En plus du système technique, on a une filière bois pour faire les caissons localement. »* Ayant sur le territoire une filière bois avec un potentiel de 70% d'exploitation, celle-ci pourrait être davantage exploitée en industrialisant le process, c'est-à-dire en fabriquant les caissons sur place.

Ce partenariat n'est pas gratuit. Dans l'exemple ci-dessus, la MHE D. rémunère l'expertise du dispositif de Sombrelieu pour ses caissons. Cet échange monétaire va permettre de tendre vers un modèle économique plus stable. Lors des observations des négociations, la concurrence entre les *leaders* des dispositifs ne s'est pas faite ressentir. Les relations sont dirigées sur ce qui pourrait exister ensemble, en ne s'arrêtant pas sur ce qui existe déjà. Les discours ne s'orientent pas uniquement sur les acquis et les points de vue, tout en reniant les autres et en les hiérarchisant. Du moins, pour les deux dispositifs pris en exemple, car il nous faut nuancer. Les visions, qui ne sont pas toujours partagées, créent des tensions entre les dispositifs. Ses *leaders*, avec leur forte personnalité, peuvent bloquer le développement de relations en accentuant leur différence. Les *leaders* promeuvent la qualité de leur prestation,

soutiennent d'être *dans le vrai* en comparaison d'une autre. Ainsi, ils dénigrent le fonctionnement et l'intérêt du dispositif opposé, voire son *leader* : « *c'est différent... Quand on connaît le bonhomme...ce n'est pas pareil, on ne travaille pas vraiment avec eux.* » ; « *Le problème, c'est celui qui le dirige. Il est intelligent, mais pas coopératif.* » Et enfin, pour le référent des dispositifs OCRE à la Région : « *Le seul problème c'est les gens. Au lieu d'essayer de travailler en harmonie, ils se comparent et chacun défend son truc.* »

Nous avons constaté que ces oppositions sont principalement d'ordre politique : l'un est pour un système libéral du processus de la rénovation ; l'autre est pour un système communautaire. Leur traduction d'une massification de la rénovation est différente. Ce qui est valable entre dispositifs l'est aussi au sein de leurs membres. Par exemple, l'un d'entre eux peut s'orienter davantage vers les fonds privés par lesquels le marché doit réguler la problématique de la rénovation.

« Sans faire de la philanthropie, une entreprise peut investir. C'est un investissement. Même sans se poser la question de s'il va récupérer le process ou pas. Simplement dire, dans le cadre de leur investissement, on peut s'adosser avec. Et il récupère le bénéfice de l'image d'avoir investi dans un process comme ça. » (membre d'un dispositif, homme)

Les défenseurs de cette approche pensent que la meilleure arme pour inciter les ménages à rénover est d'augmenter le coût d'achat des énergies carbonées. Cette vision de l'individu comme *homo-economicus* soutient qu'une contrainte économique pousse les propriétaires à réagir pour se prémunir d'une précarité énergétique. Or, ce n'est pas si simple et à double tranchant : ceux qui ont des difficultés à payer l'énergie en auront davantage et ne pourront investir. Il y aurait un risque de développer des rénovations à bas coût et peu performantes à travers une *ubérisation* de la rénovation, selon quelques membres des dispositifs étudiés. Pour l'autre versant, il faut éviter d'entrer dans ce système : c'est aux collectivités territoriales d'être garantes. Autrement dit, elles doivent investir à travers des fonds publics auprès d'initiatives locales publiques et privées pour réguler le marché.

« Cette transition énergétique se fera à travers des écosystèmes locaux et pas à travers des grands systèmes capitalistiques où c'est le seul intérêt de faire du pognon et ils ont en rien à foutre du reste plus tard. Si c'est à travers de systèmes locaux, alors je pense qu'il est de l'intérêt des collectivités locales de financer l'amorce de cette chaîne économique et que les retombées soient largement bénéficiaires » (membre fondateur et d'un dispositif)

Pour certains, il n'y a pas de réelle incompatibilité entre ces deux conceptions, dès lors qu'un juste milieu est trouvé entre un « tout étatique » (gestion publique) et un « tout privatif » (gestion privée) :

« Si l'on imagine que la rénovation énergétique, c'est pas que simplement un problème technique, mais qu'on risque de toucher à la précarité énergétique, de toucher à l'écologie, à diminuer l'énergie fossile, etc. ; si l'on a une approche de ce type-là, si l'on considère que ça bouscule les habitudes professionnelles et les pratiques professionnelles du bâtiment, puisque c'est le cas, puisqu'il faut travailler la plus-value, la mise en œuvre, etc. Alors là, si l'on a cette approche-là, effectivement, c'est impératif qu'on soit dans une approche du soutien public qui vient de l'État ou des collectivités locales et territoriales. Si l'on touche tous ces aspects-là. Tout dépend du projet politique qu'il y a au-dessus. (...) Je serais moi, sur une approche un peu mixte parce que...si l'on veut prouver que l'on est sur un chemin...il faut qu'on montre un maximum par nous-même qu'on est capable d'aller sur ce chemin-là, surtout sur le plan technique, économique. Je ne suis pas du tout pour un tout entre guillemets étatique. D'abord, parce que ce n'est pas rigolo et c'est bien aussi de chercher par nous-même les solutions. Quand ça se met à fourmiller autour de la table, etc. C'est bien, c'est ça qui est intéressant, même si l'on n'est pas d'accord. » (membre fondateur et directeur d'un dispositif)

b) Des relations contrastées entre les dispositifs OCRE et les PTRE.

« Rien que dans la logique, si on veut être en cohérence, ça fait 5 ans que la Région nous finance de manière importante. C'est normal pour moi de prendre du temps, qu'on puisse, sur notre plateforme, de prendre du temps pour faire des retours d'expérience aux autres plateformes qui sont financées par la Région. Il faut aussi que la Région retrouve ses sous. » (membre fondateur d'un dispositif)

Les dispositifs étudiés sont tous redevables envers l'institution régionale. Bien qu'il existe des relations privilégiées entre les OCRE étant donné leur antériorité, ils démontrent une ouverture aux Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique (PTRE)⁴⁰⁵. Que ce soit par un partage de leur expertise ou de leur réseau, effectuer ces actions auprès des PTRE contribue à l'élargissement du périmètre d'action des dispositifs OCRE. L'intérêt est de répondre à l'un de leurs objectifs : essayer leurs savoir-faire et techniques pour contribuer à la massification de la rénovation énergétique. Étant sur un même département ou une même Région, ils peuvent entretenir des relations avec des partenaires communs et agir auprès des mêmes publics. De ce fait, l'un peut influencer les relations impactant l'autre positivement ou non. Pour gagner du temps, ils vont se reposer avant tout sur les territoires dans lequel un réseau est déjà constitué avec les porteurs des PTRE. Prenons un département lorrain, où un dispositif étudié réside à l'Est et une PTRE à l'Ouest.

« Quand on leur a parlé de ce qu'on faisait et ce qu'on pourrait faire ensemble, ils ont dit c'est génial, on y va. Puis ils ont déposé leur dossier AMI et depuis plus rien. Je trouve ça

⁴⁰⁵ Au moment des observations, elles étaient un peu plus d'une dizaine en Lorraine.

nul, au lieu de travailler ensemble sur le département... bref, on n'est pas tous dans les mêmes logiques »

Ce discours, de la part de l'ancien coordinateur du dispositif, datait de la première candidature d'une agglomération pour devenir une PTRE. Cette dernière avait approché le dispositif pour bénéficier de leur expertise afin d'en faire une copie adaptée à leur territoire.

« On n'est pas pro-actif, sauf avec E., parce que c'est nos voisins et du coup, on a envie de travailler avec eux, on est sur le même département, il y a quelque chose d'intéressant »

(membre fondateur et ancien coordinateur du dispositif)

Travailler entre plateformes voisines sur des programmes quasi identiques permettrait une cohérence et un meilleur rayonnement territorial. De son côté, le dispositif du département y a vu une occasion de se projeter vers un nouveau projet commun. Or, la PTRE n'avait pas la même vision à ce moment : il lui fallait d'abord expérimenter avant de se pencher sur d'autres actions. Elle reste ouverte, et dans l'attente d'une phase plus opérationnelle, les deux structures entretiennent des relations en organisant des événements communs avec des acteurs partagés. Par exemple, ils mutualisent leur Espace Info Énergie – Est et Ouest – au sein d'un Salon annuel sur l'énergie.

Toutefois, les relations entre les membres des dispositifs et ceux des PTRE peuvent être faibles. Même si quelques PTRE ont souligné leur souhait de faire *du Sombrelieu* ou *du CIVACOM* au sein de leur dossier de candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt, elles n'ont pas pris contact avec ses porteurs. À ce stade, les OCRE sont vues comme des références et non comme de potentielles partenaires.

« Les autres plateformes, on en entend parler par le biais d'éléments qui nous concernent nous. Donc, soit par le biais des formations, soit par le biais des entreprises. Mais on n'a pas de contact direct avec et il n'y a pas eu de demandes particulières. » (membre fondateur et directeur d'un dispositif)

Coopération ou absence de relation... Entre les deux, on remarque des risques concurrentiels lorsque les actions des dispositifs OCRE et PTRE agissent vers un même public, sur un territoire similaire et sur une typologie du bâti identique. En prenant des chemins différents pour parvenir à un objectif commun, ils ne ressentent pas le besoin de collaborer. Au contraire, pour justifier leur existence, ils vont se considérer comme des rivaux. Le premier à apporter des solutions aux financeurs, parfois communs, aura davantage de certitude de pérenniser sa structure et ses actions. Les enjeux sont vifs concernant l'acquisition d'un savoir qui pourra être vendu par la suite. Or, du fait de leurs champs d'actions et interventions restreints, la concurrence n'est pas souhaitable pour les agents régionaux. Elle alimente les

dissensions auprès des acteurs du processus de la rénovation que les deux parties ont parfois en commun. Prenons un exemple.

En 2015, lors du premier appel à manifestation « PTRE », un Pays – collectivité – souhaitait déposer un dossier pour l'amélioration de son habitat, majoritairement industriel (minier, sidérurgique). Au sein du territoire, il y avait déjà la présence de deux dispositifs, travaillant sur le même type de logement. La Région leur a conseillé de collaborer et de faire un projet tripartite, où chacun pourrait compléter l'autre. Dans un même temps, l'un des dispositifs a fusionné avec son Pays. À la suite de plusieurs négociations, une place a été donnée à chaque acteur : le Pays serait porteur de la PTRE, le dispositif fusionné serait le terrain portant l'expérimentation et l'autre porterait l'animation et la mobilisation du public cible – entreprises et propriétaires – afin de repérer des chantiers-pilotes. Or, après le dépôt du dossier et la labélisation du Pays comme PTRE, ce dernier a coupé tout contact. Même si une bonne entente était instaurée avec l'autre dispositif, dès lors qu'il a fusionné, toute négociation a pris fin. Malgré les relances du dispositif OCRE – qui sont restées sans réponse –, il n'a pas eu d'autres choix que de repartir à zéro. C'est ainsi qu'il a perdu un an à chercher et négocier un terrain d'expérimentation dans une autre intercommunalité.

Dans l'exemple ci-dessus, la concurrence a mis en difficulté financière l'un des dispositifs. Or, des solutions financières collaboratives pourraient permettre un modèle économique à grande échelle à ces structures. Et si, au-delà du partage d'expériences et de réseaux, une trésorerie partagée entre dispositifs était possible, telle que l'imagine un ancien directeur d'un dispositif ?

« Aujourd'hui les plateformes, faut qu'elles se sortent de cet état de : donnez-nous des subventions, des sous, et que ça crevotte doucement et ça rapporte que dalle. Et qu'on rentre dans une logique : une plateforme, elle doit gagner des sous. Se dire : voilà le projet, il y a une dizaine de territoires qui nous sollicitent, on remonte tout ça, on consolide. Et on va solliciter les financiers en disant : ce n'est pas 100 mille euros qu'on a besoin, mais 10 fois 100 mille euros. Et là, on commence à discuter avec des gens de la Caisse des Dépôts, avec des fonds européens, parce que ça a du sens. Et on fait à ce moment-là, une espèce de holding, qui dispose d'un fonds d'amorçage et de développement quand le terrain répond. Et là, on a quelque chose qui fonctionne. Dans une logique privée, avec un appui bancaire, et non pas dans une logique d'assistanat. Pour qu'une structure, comme une plateforme gagne du fric, il faut qu'elle ait les ressources et les outils qui permettent de le faire. Et ce n'est pas en sous-dimensionnant qu'on arrivera à le faire. »

Cette vision économique de grande envergure peut-elle être possible à une échelle régionale ? Si oui, et en tant que garant de la problématique de la rénovation énergétique et financeur principal, ne serait-ce pas le rôle de la Région de chapeauter ces relations ?

« On se dit toujours, il faudrait qu'on se parle, mais qu'on se trouve l'occasion de le faire. Il y a moyen de compléter des choses. Ça serait une bonne chose qu'on ait une démarche commune, avec des outils communs et qu'on parle le même langage. Ça ferait gagner du fric et des choses à tout le monde » (membre fondateur et ancien directeur)

Par son statut, la Région pourrait endosser le rôle d'entremetteur inter-plateformes ou en relayer l'opérationnalité. Or, à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, ce que regrette cet ancien directeur : *« on s'est un peu reposé sur la Région pour animer le réseau. Y'a rien de régulier, d'échange...on les croise tous à un endroit ou à un autre, mais il n'y a rien d'institutionnel. C'est un peu dommage »*.

Les dispositifs étudiés, concentrant leurs actions sur la rénovation énergétique, peuvent tout autant s'alimenter (outils, méthodes...) qu'entrer en concurrence. Dans ce dernier cas, le risque s'accroît s'ils sont dans un même périmètre d'action, ce qui est le cas avec quelques PTRE. Dès lors, ces structures entrent en négociation pour tenter de trouver un terrain d'entente.

2) Les relations des dispositifs OCRE avec les grandes institutions publiques et privées.

Évoquons un dernier lien entre les dispositifs et des organisations que l'on n'a pas encore réellement abordé : les grands groupes privés – lobbyistes⁴⁰⁶ – et une institution publique, l'Union européenne. Ces structures influencent les dispositifs, directement ou non.

a) Les liens entre les dispositifs et les grandes organisations privées.

Depuis leur émergence, les dispositifs font face à des lobbyings, soit à des structures plus grandes, anciennes et reconnues – légitimes – avec lesquelles ils entrent en concurrence. Même s'ils ont en apparence moins de ressources, c'est en se démarquant qu'ils font face. En effet, les observations montrent qu'ils mettent en avant leur connaissance du local, tout en

⁴⁰⁶ Ces lobbies appartiennent principalement au secteur du bâtiment (groupes du BTP et organismes de formation) et de l'énergie (énergéticiens). Ils sont dénommés ainsi par l'influence et la pression auprès des institutions politiques que ces structures exercent nationalement, mais aussi localement.

revendiquant l'importance d'une cohésion territoriale. C'est pour cela qu'ils sont critiques notamment envers les aides d'État, qui pour eux, peuvent favoriser les actions des lobbyistes.

« Les crédits d'impôt ne sont pas sur la performance, mais sur le matériel ! (...) Et encore une fois, on va tout ramener sur le matériel, la performance, elle n'est pas sur le matériel, elle est sur la mise en œuvre et sur la technicité. Et ça, ben je suis désolé, ça, c'est favoriser l'emploi local. Si t'es sur le matériel, tu favorises les grands groupes qui vendent du matériel » (membre fondateur et directeur d'un dispositif).

L'un des moyens de les contrer, c'est de valoriser les partenariats, au même titre que les pouvoirs publics locaux. Ces derniers peuvent limiter les actions des lobbyistes, dès lors que les dispositifs arrivent à démontrer qu'ils vont à l'encontre de l'intérêt public. Nous avons constaté que des entreprises privées, comme des énergéticiens, ou d'autres dont ce n'est pas le cœur de métier, comme la Poste, contractualisent avec des collectivités locales, où il n'y a pas de dispositifs OCRE ou PTRE. Pour garder leur part de marché et éviter de se retrouver sous l'influence de ces entreprises, les dispositifs sont restés volontairement silencieux le temps de leur expérimentation.

« En quelques mots, dès que tu sors quelque chose d'innovant, dans le sens nouveau, et qui commence à pouvoir dire qu'il y a un potentiel marché derrière...t'as tous les gros qui déboulent ! Et ils ont fait ça pour tous les projets OCRE. Plus on va être mis en lumière sur des trucs, plus on aura des tentatives de récupérations. C'est pour ça qu'un peu de lumière, des fois, c'est pas terrible » (membre fondateur et directeur d'un dispositif)

Prenons en démonstration l'influence qu'a exercée un lobbyiste sur les quatre dispositifs OCRE étudiés lorsque ces derniers, sur une incitation régionale, ont accepté de négocier pour mener un projet commun.

Au début 2015, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les process industriels a réuni les *leaders* et *coleaders* des quatre dispositifs, un industriel et le référent des dispositifs OCRE du Conseil Régional. L'objectif des réunions était de concerter sur les modalités de réponses collectives à apporter à cet AMI qui aurait permis de financer l'optimisation et l'adaptation du système des caissons préfabriqués pour la rénovation des maisons de lotissements, mais aussi d'autres types d'habitats. Ceci aurait été bénéfique, techniquement et financièrement, pour les dispositifs, ainsi que pour l'industriel local. Ces réunions de travail autour d'un projet collectif ont eu lieu sur le périmètre du dispositif ayant le savoir-faire des caissons préfabriqués. Fin 2015, les dispositifs apprennent que l'industriel, avec d'autres entreprises, a déposé un AMI « caissons préfabriqués », ainsi qu'un projet INTERREG North-West Europe sur le même principe, tout en utilisant des photos des conceptions du dispositif à l'origine de ces caissons.

Ils n'ont ni été informés ni cités en tant que partenaires de ces projets. Autrement dit, pour les dispositifs, l'industriel a plagié leurs concepts et idées. La Région, soutenant financièrement l'industriel et les dispositifs, ne souhaitait pas un conflit ouvert et, notamment, juridique. Une plainte aurait provoqué un conflit d'intérêt et politique sur fonds publics. L'industriel, ayant davantage de ressources, l'aurait sans doute remporté. Ne faisant pas le poids, les membres des dispositifs sont chacun rentrés sur leur territoire, leur confiance envers les autres ébranlée. Ces tensions et conflits ont créé un point de rupture entre les dispositifs. Les relations entre eux ont cessé et seules la méfiance et les dissidences sont restées. Le dispositif accueillant les réunions a particulièrement subi de la défiance. Il a fallu plusieurs mois aux membres et porteurs des dispositifs avant de renouer contact, notamment via l'égide d'un nouveau projet potentiel commun, porté par le dispositif transfrontalier.

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour qu'une confiance se réinstalle entre les porteurs des dispositifs. Néanmoins, cette aventure a laissé des cicatrices, car elle ressort de temps à autre comme référence pour justifier leur méfiance, notamment lorsque cela touche leur *process*. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles le dispositif le plus trahi se méfie d'un autre, ayant comme précurseur, un grand groupe énergétique. En effet, CIVACOM est rattachée à un énergéticien qui est perçu parfois comme le « diable ». De ce fait, c'est le dispositif entier qui est diabolisé par ces acteurs qui le pénalisent dans leur réseau. Mais pas seulement.

Dans le cadre de son laboratoire de Bure-Saudron et du centre de stockage géologique des déchets radioactifs (CIGEO), EDF aide au développement économique et fournit un accompagnement énergétique sur le territoire Meusien⁴⁰⁷. Depuis 2006, l'énergéticien mène des expérimentations sur des projets de baisse de consommation d'énergie et de lutte contre la précarité énergétique. Il abonde par des aides compensatoires, obligatoires sur le territoire, que ce soit en aide directe aux ménages, que pour la recherche et le développement. Que la présence d'EDF avec ses financements soit palliative et réglementaire, des collectivités locales en subissent les conséquences, tandis que d'autres profitent de leurs compensations aux territoires. C'est en saisissant cette opportunité que le dispositif CIVACOM, en lien avec une commune meusienne, a pu émerger. Être soutenu par un grand groupe énergétique, en complément de l'aide régionale, lui a fourni les fonds nécessaires pour démarrer, ainsi qu'un

⁴⁰⁷ EDF propose une offre de rénovation sur le territoire – semblable à CIVACOM –, intitulée « RBC » : Réno'Basse Consommation ; ainsi qu'une aide financière pour les particuliers passant par des entreprises labélisées « bleu ciel ».

accompagnement lors de ses premiers pas. En quelque sorte, « *l'organisme promoteur devra « mater » la création pendant une période de durée incertaine.* »⁴⁰⁸ EDF, très présente au démarrage, notamment à travers sa structure de financement, a posé involontairement des problèmes par la suite pour CIVACOM. En effet, avoir cet énergéticien comme partenaire-sociétaire avec un tiers du capital, a créé des blocages dans sa conception.

« On ne pouvait pas être considéré comme une PME. (...) Ce qui voulait dire qu'on ne pouvait pas solliciter la BPI⁴⁰⁹ pour un fonds de roulement, parce qu'on n'était pas éligible. Et quand on va chercher des investisseurs, on nous dit : mais vous avez EDF » (membre fondateur et ancien directeur de CIVACOM).

À la suite de ces constats, et en résonance avec l'impossibilité qu'EDF puisse continuer à détenir une participation dans des entreprises, l'énergéticien s'est retiré. Quant à sa structure de financement, elle a exécuté une diminution au capital, « *ce qui rend à nouveau possible le fait qu'on puisse contacter des organismes comme la BPI* » (membre fondateur et ancien directeur de CIVACOM). Même si EDF s'est retirée financièrement, les liens entre les deux structures se poursuivent, par exemple, lorsque l'énergéticien finance des thèses en lien avec le travail du dispositif.

Si l'on reprend le court exemple donné au début sur un potentiel AMI inter-dispositifs et industriel, on saisit que de grandes structures privées peuvent s'inspirer des actions (outils, process...) de plus petites structures. Soit elles les évincent afin d'éviter une concurrence future, soit elles gardent la main sur elles en les finançant au démarrage pour récupérer le savoir-faire développé.

b) Les liens entre les dispositifs et les grandes institutions publiques.

De grands établissements publics, tels que les chambres de commerce ou des fédérations, approchent les PTRE. Leur objectif : proposer leurs formations envers les entreprises du périmètre territorial de la plateforme.

« Les premiers acteurs qui vont être intéressés c'est les branches professionnelles, la Fédération du Bâtiment, etc. Donc, toutes ces plateformes qui sont en cours d'essor, on va leur mettre le grappin dessus. Chacun va vouloir se placer, placer son offre d'accompagnement ou de formation parce qu'il y a des vecteurs de formation, là-dedans, qui vont s'installer. Donc ça va amener de la complexité. » (ancien président d'un dispositif).

⁴⁰⁸ AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français*. Op.cit., p.26

⁴⁰⁹ BPI : Banque Publique d'Investissement.

En apercevant l'émergence de ce marché, les structures en capacité à vendre des offres de formations essaient d'en avoir le monopole sur un territoire, notamment à travers une plateforme de rénovation. C'est le cas du dispositif de Sombrelieu qui se retrouve en concurrence avec des entreprises sur le secteur de la formation.

« En tout cas, on va avoir des marges de manœuvre extrêmement réduites, je le pense aussi. Je ne pense même pas, malheureusement que ça va être les acteurs du bâtiment. Je pense que c'est les vendeurs de matériaux et les Majors et que les acteurs du bâtiment là-dedans, c'est des guignols qui seront à la botte de ces gens-là. Je pense que l'enjeu en termes de marché et de retombées économiques est énorme et que ça va être de plus en plus compliqué pour nous. (...) C'est juste qu'il y a un rapport de force entre les politiques et les branches. Et les branches ne sont que des instruments d'autres gens malheureusement. Donc, ça va être très compliqué. » (membre fondateur et directeur du dispositif)

Pour le dispositif de Sombrelieu, faire le poids face à ces structures est complexe. À nouveau, le directeur compte sur son réseau établi avec les autres PTRE, comme la MHE D. ou sa voisine métropolitaine. Les premières formations pourront montrer leur savoir-faire et leur permettre peut-être de s'imposer davantage dans le paysage régional, d'autant plus qu'elles reposent sur leur procédé. Ainsi, comme le citent Aspe et Jacque :

*« Fondées sur la mise en valeur d'une activité technique innovante, les entreprises qui proposent la mise en place de solutions alternatives aux modes de production dominants se positionnent aussi dans le domaine de la formation. »*⁴¹⁰

Abordons une dernière grande institution : l'Union européenne. Dans le cadre de l'étude des dispositifs, nous nous sommes aussi penchés sur le mécanisme des appels à projets européens « INTERREG », où la concurrence est rude. Pour ce faire, j'ai assisté à des réunions d'information sur les programmes européens. Il s'agissait de comprendre l'importance des enjeux et le poids des pouvoirs publics dans les prises de décisions de sélection de projets.

« Dans le processus de sélection, les britanniques et les néerlandais mettent des véto si vous ne les avez pas en partenaires. La concurrence dans la zone Nord-Ouest est très forte ! Alors, avant de déposer un dossier, il est impératif de se faire connaître sur vos territoires. Le critère politique est très fort, même plus que la technique. Certains dossiers ont été refusés, car ils n'étaient pas connus » (chargé de mission au Conseil Régional).

Au-delà de la qualité d'un projet et de son intérêt, il sera jugé « bon » s'il possède un fort soutien politique et des partenaires reconnus. Constatons-le par le biais du fonctionnement des dépôts d'un dossier. La commission du STEP1 est « technique ». Elle donne son avis pour

⁴¹⁰ ASPE C. & JACQUE M. *Environnement et société*. Paris. La Maison des sciences de l'homme. 2012 (p.41)

faciliter et transmettre les premières orientations pour la commission du STEP2 qui est « politique ». Avoir un « Go » (feu vert) en première étape favorise la passation du dossier. Cependant, avoir un « No go » (orange) ne signifie pas que le projet n'a aucune chance. L'un dans l'autre, il est nécessaire d'effectuer un travail de lobbying auprès des politiques pour avoir leur soutien.

« Il y a vraiment une interférence importante au niveau du politique dans le montage de ce projet. B. a passé un temps fou pour sécuriser la partie politique. Donc c'est un peu au détriment de notre enthousiasme comparé au montage du premier, où on était partie sur l'idée d'aller chercher le meilleur, mais toujours en se disant aujourd'hui est-ce que c'est le meilleur d'un point de vue politique pour relayer. Parce qu'au final, c'est le politique qui va quand même trancher » (gérante d'une structure luxembourgeoise).

Que ce soit entre les dispositifs OCRE, entre les OCRE et les PTRE, ou encore entre de grands groupes privés ou publics, les dispositifs étudiés n'échappent pas aux relations concurrentielles. Les projets communs sont rares, souvent informels et peu voient réellement le jour, notamment pour répondre à des appels à projets nationaux (AMI) ou Européens (INTERREG).

Dans ce chapitre, j'ai exposé les relations des dispositifs étudiés avec les institutions publiques (Région et État) marquant leur naissance à travers l'appel à projets OCRE. Par l'action croisée de l'ADEME et de la Région, l'appel à manifestation PTRE a permis l'émergence de nouvelles plateformes de rénovation énergétique sur le territoire lorrain. Ces dernières, tout comme les dispositifs, peuvent mutualiser leurs outils, mener des actions collectives ou entrer en concurrence. Des négociations suivront, ainsi que des dissidences ou des enrôlements, tels que décrits via des études de cas. Les dispositifs étudiés tentent d'être des intermédiaires dans leur périmètre d'action avec les acteurs du processus de la rénovation. Nous avons constaté leur lien avec les partenaires, les pouvoirs publics, et de grandes structures publiques et privées. Voyons maintenant leur lien avec leur public cible : les ménages et les professionnels du bâtiment.

Chapitre 10 : Des dispositifs intermédiaires au service de leurs publics cibles

Nous venons de percevoir qu'il est nécessaire pour les dispositifs de créer des liens sur un territoire afin d'avancer des actions collectives. Ils forment des alliances et des partenariats avec des organisations agissant dans le cadre de la rénovation énergétique. Mais quand est-il de leur public cible ? Que ce soit à travers l'offre (entrepreneurs) ou la demande (ménages), les instruments et actions employés par les dispositifs diffèrent. Cependant, l'objectif est clair : faire le lien et être un *tiers de confiance* pour ces acteurs de la rénovation énergétique.

A) Le public cible final : le ménage

Les dispositifs rencontrent sur leur territoire des ménages d'une grande diversité socio-économique. Bien qu'un des dispositifs formule un programme spécial pour les ménages les plus modestes, les autres proposent le même service pour tous les publics rencontrés, sans que cela soit un frein.

« La proportion des appels à la plateforme...en particulier pour ceux qui peuvent bénéficier de l'ANAH correspond pour beaucoup à la proportion des habitants. C'est quand même important. Ça veut dire que l'argent n'empêche pas de prendre contact » (membre fondateur et ancien président d'un dispositif).

Quelle est la perception des membres et porteurs des dispositifs vis-à-vis des ménages ? Les intègrent-ils au processus de la rénovation énergétique de leur logement ? Les rendent-ils actifs, tout en les accompagnant ? Il nous paraissait essentiel de comprendre leurs représentations des propriétaires occupants d'une maison. Et pour cause : c'est cette image qui oriente leurs actions. Ces dernières, conçues au sein de leur laboratoire et testées sur le terrain via des expérimentations, leur permettent d'affirmer que :

« Le propriétaire, c'est l'élément central. Mais il faut l'impliquer, financièrement, juridiquement, techniquement » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif)

« Ils (propriétaires) sont au cœur du dispositif parce que c'est chez eux » (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif).

La prise en charge du ménage ne sera pas la même selon les dispositifs. Pour certains, il est un client auquel le dispositif *vend* un service. Pour d'autres, il est un usager auprès duquel le dispositif *offre* un service. Dans ce dernier cas, on retrouve les dispositifs attachés directement à une collectivité, telle que la MHE D.

Le dispositif vosgien se considère comme une porte d'entrée légitime pour inciter les ménages à réaliser davantage de travaux dans leur projet de rénovation énergétique. En raison de la vocation sociale du dispositif, sortir la personne de la précarité énergétique est essentiel dans la démarche et se perçoit à travers l'accompagnement que propose le dispositif.

« Elle a pleuré devant nous une fois que son dossier était terminé en disant, cet hiver, je vais pouvoir rester chez moi, je ne vais pas à avoir à squatter à droite, à gauche (...) Les gens, le fait de savoir qu'ils peuvent passer cette porte, passer à l'improviste...ils savent que même si c'est pour une question bête, il y aura toujours quelqu'un pour leur répondre. Et ça, pour eux...je pense surtout aux anxieux, aux petites mamies, tout ça, ils nous le disent, c'est vraiment essentiel. C'est le côté humain qui fait que ça les rassure d'engager pour certains de gros travaux, du côté financier que c'est nous qui gérons et qu'on soit disponible facilement. C'est un vrai plus. On voit pas mal dans les dossiers des gens que l'on a accompagnés faire des travaux supplémentaires. » (chargée d'opération financière)

Si l'on prend l'image d'un puzzle pour le processus de la rénovation énergétique, le propriétaire en est une pièce, au même titre que les intervenants sur son projet. Pour les dispositifs, même s'il peut y avoir une ambivalence, un particulier doit être actif, c'est-à-dire être un acteur de son projet. Et pour le faire, il doit être écouté et impliqué. Le dispositif doit alimenter sa curiosité et sa réflexion pour le faire sortir de son « terrier »⁴¹¹. Néanmoins, pour ces porteurs et membres, un ménage qui a un projet de rénovation et qui entreprend une démarche de recherche devient un *acteur de fait*.

« Le fait de se dire, je vais faire des travaux chez moi, ils sont déjà acteurs. Après jusqu'où ils peuvent l'être. La décision, c'est eux qu'ils la prennent » (membre fondateur et ancien coordinateur).

Dans certains cas, la décision de rénover ne vient pas directement du propriétaire, mais d'un membre de la famille.

« Il y a de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) familiale, c'est-à-dire que les enfants... par exemple, on a beaucoup de petites mamies où les enfants se font du

⁴¹¹ Analogie à la représentation animale donnée au cours des entretiens collectifs avec les porteurs et membres des dispositifs : la mangouste.

souci pour leurs parents parce qu'ils vivent dans des conditions...des escaliers dangereux, une salle de bain pourrie, des factures exorbitantes. Du coup, les enfants font l'AMO. C'est-à-dire que c'est eux qui vont devenir acteurs de la rénovation de leur parent » (membre fondateur et ancien coordinateur).

Du fait qu'il a ses propres intérêts, au même titre que les autres acteurs, c'est au dispositif de les garantir en s'appuyant sur ses droits, mais aussi sur ses devoirs.

« Il (propriétaire) doit être capable de préfinancer son chantier, faire les avances que les artisans ont besoin pour enclencher les travaux. Il doit être à même de laisser l'artisan faire son travail dans de bonnes conditions, libérer le chantier, le rendre accessible, et ça dieu sait ce qu'il y a de problèmes. Dans un sens, pénalité de retard pour les artisans, oui, mais pour les particuliers aussi, quand de façon systémique et on a eu des cas, ils font en sorte que les travaux ne se terminent pas, de façon à ne pas payer » (membre fondateur et ancien directeur d'un dispositif).

Pour faciliter le rôle de garant et responsabiliser les acteurs, le dispositif peut inciter le propriétaire à participer aux réunions de chantiers, afin

« de les valider et de façon qu'à la fin quand il a validé, il ne dit pas : « ben oui, mais ça, ça n'a pas été fait. » « Oui, mais ça n'en faisait pas partie. » Il faut vraiment impliquer le propriétaire, que ce n'est pas du style : « bon, démerdez-vous et à la fin, je vais voir si c'est bien ». » (membre fondateur et ancien directeur)

Être inséré localement impose aux dispositifs une offre basée sur la confiance et l'articulation entre les différents acteurs du processus de la rénovation énergétique. Pour y répondre, ils reconnaissent qu'il est important de posséder une ingénierie optimisée au service du particulier, tant au niveau de la technique, que des aides (l'administratif) et des usages. C'est par l'accompagnement, sous forme de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qu'ils mettent en avant cette ingénierie.

« Et les gens, c'est la première relation de confiance, elle est là. Elle est dans la technique et dans le fait de leur annoncer qu'est-ce qu'ils peuvent avoir comme aide, ce qu'ils peuvent avoir droit et ce à quoi ils ne peuvent pas prétendre. » (membre fondateur et directeur d'un dispositif)

« Les petits problèmes, c'étaient les interactions entre les différents corps de métier parce qu'on avait les électriciens, les...contraintes intérieures, vis-à-vis de l'isolation, on n'a pas le droit de faire des trous n'importe où. Tout doit être calculé d'avance, quoi. Donc, ça...ça a été bien géré. C'est F. encore qui...il venait quand il y avait des artisans autres. » (membre d'un dispositif)

« Je dirais qu'il y a toujours des personnes très à l'écoute. Dès qu'il y a un souci, F. est toujours disponible. Il a même laissé sa maison un peu de côté pour que nous, on ait notre confort. » (membre d'un dispositif)

Les dispositifs assurent aussi – à divers degrés – un rôle pédagogique, en amont des travaux. C'est le cas de l'association SED du dispositif de Sombrelieu. Lors d'un premier contact,

outre créer une situation de confiance, la vocation de l'association pour ses membres est de responsabiliser le propriétaire en lui donnant des outils de compréhension sur le processus de rénovation énergétique. Par exemple : changer sa position envers les entreprises, pour qu'il passe d'une situation de *client à l'écoute de l'entreprise*, au *client qui impose à l'entreprise*.

« Quand ils ont un commercial qui vient chez eux, pour eux, c'est plus facile de placer de la laine de verre qu'autre chose parce qu'ils ne connaissent pas le reste. C'est pour ça que ce n'est pas facile pour nous de dire, venez avec nous. Et ça, c'est le problème de l'association, il faut absolument qu'on arrive à... nous, on ne vend rien à l'association. On veut juste les informer et leur dire aux propriétaires, maintenant vous connaissez ce qu'il faut faire, maintenant la balle est dans votre camp. Si vous mettez du polystyrène, voilà ce qu'il va arriver. Bon après, ils font ce qu'ils veulent, mais il faut qu'ils soient informés. S'ils ne connaissent pas le produit, les avantages et les inconvénients, ben le premier commercial qui va venir, ben c'est bon. C'est lui qui va lui imposer ce qu'il va mettre sur sa maison. Ça ne doit pas être ça ! Ça doit être le contraire. Ça doit être le gars qui lui dit : moi je veux ça ! » (membre fondateur et ancien président de l'association du dispositif de Sombrelieu)

Ce changement d'optique, pour qu'il ne soit pas conflictuel, doit être opéré auprès des deux publics – ménages et professionnels du bâtiment. En effet, c'est aussi aux entreprises de se mettre dans une position d'écoute.

B) Le public cible « exécutant » les travaux : les professionnels du bâtiment

Techniquement, pour qu'un bâtiment soit optimal thermiquement, il faut qu'il n'y ait aucun problème d'étanchéité. Par exemple, entre les murs et les ouvrants, si la pose et la jointure ne sont pas correctes, le bâti peut avoir des pathologies (humidité et moisissures) et une performance énergétique diminuée. Pour assurer cette articulation, le menuisier doit travailler avec le charpentier, avec le maçon, etc. Chaque corps de métier doit connaître les interventions de l'autre pour pouvoir collaborer. Il devient donc nécessaire d'acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir-être, ce qui demande aux entrepreneurs une *montée en compétences* pour former des *groupements d'entreprises*, regroupés sous forme de « cluster », « consortium », « filière », « pôle de compétitivité », « grappe d'entreprises » ... Les dénominations sont multiples et évoluent avec le temps. Permanent ou momentané, le principe de *groupements d'entreprises* reste le même, soit :

« Un ensemble d'entreprises, présentant des personnalités morales distinctes, mais entretenant des liens directs dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment, qu'ils soient organisationnels (stratégie, coordination), économiques (mise en commun de ressources) ou

commerciaux (offre globale, marketing ou encore communication mutualisée). »⁴¹²

Nous avons approché une grappe d'entreprises au statut associatif, dans le cadre de la thèse. Ces membres souhaitent proposer une offre globale et performante en travaillant ensemble sur les chantiers de manière momentanée. Avant la création de la grappe, la plupart se connaissaient déjà en réalisant des chantiers en commun et ont décidé de se regrouper par affinité. La grappe leur permet autant de formaliser leurs savoirs (être et faire) que d'être plus visibles dans le champ concurrentiel. En s'alliant, ces entreprises peuvent ainsi répondre à des marchés publics, concurrençant les grandes entreprises pour lesquelles elles sont souvent en sous-traitance. Créer un partenariat entre elles leur permet finalement d'être plus libres que dépendantes de grandes entreprises. Collectivement, elles assurent davantage leurs intérêts. Pour ces entrepreneurs, « *le marché est pourri* » (artisan-chauffagiste) par d'autres avec les malfaçons, les abus, les mauvais conseils techniques, etc. En se rassemblant, ils revendiquent leur compétence et mutualisent diverses tâches, apportant un gain de temps et d'argent. Les risques de malfaçons diminuent, car l'erreur de l'un devient l'erreur de tous. Par conséquent, chacun veille aux travaux de l'autre. Le ménage n'aura qu'un interlocuteur unique, que ce soit pour les devis ou les travaux. La mutualisation peut aller jusqu'aux services, si la maison rénovée comporte de l'High Tech. Afin de fixer des règles de fonctionnement, les entrepreneurs peuvent formaliser un règlement intérieur ou une charte de fonctionnement du groupe.

Comme tout collectif, au sein de ces groupements, une entreprise joue le rôle de rassembleur. Elle est motrice dans la mobilisation d'une dynamique de groupe et peut être qualifiée de *leader*. Elle se caractérise par sa capacité à pouvoir répondre à plusieurs lots de types « entreprise générale ». Elle est de ce fait légitime pour être le *porte-parole* des autres artisans et entreprises du bâtiment plus spécialisés, car elle connaît, notamment, les problématiques techniques rencontrées par les uns et les autres. Le *leader* est souvent le rapporteur de chantier. Les dispositifs s'appuient sur ce dernier pour développer la montée en compétence et la formation de groupements d'entreprises.

« C'est des intelligents, c'est des visionnaires et ils ont compris comment la société est en train d'évoluer. Des entreprises avisées ! Des gens qui arrivent à prendre du recul, des gens qui se forment. (...) C'est un mec qui comprend les enjeux, les tenants et les aboutissants. Il nous a rempli les sessions FEEBAT. À l'époque, c'est lui qui nous envoyait toutes les boîtes. En réunion devant ses

⁴¹² Cluster Rhône-Alpes Eco-énergie. *Groupements d'entreprises – offre globale et performance énergétique du bâtiment – S'unir pour réussir*. Guide Groupements d'entreprises, Offre globale. Mars 2014.

pairs... c'est pas nous qui disions la bonne parole » (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif)

Cependant, il est nécessaire d'être vigilant à ce que le *leader* du groupement ne centralise pas toute l'action collective. Dans le cas contraire, le risque de l'effondrement de la structure est plus élevé. Ce fut le cas d'un groupement pour lequel, lorsque le président a cessé son activité, aucune entreprise n'a repris la suite. Néanmoins, former un groupement d'entreprises peut être un moyen de se démarquer, de rassurer le particulier et de diminuer ses démarches de recherche d'entreprises. Or, aussi inhabituel que cela puisse l'être pour un artisan de travailler en partageant les responsabilités sur un chantier d'un particulier sans maîtrise d'œuvre, c'est aussi le cas pour le propriétaire n'en percevant pas l'intérêt. À contrario, les ménages qui ont vécu cette expérience de groupement d'entreprises informel en constatent les avantages. Outre les aider à se constituer, c'est au dispositif de faire le lien et expliquer l'intérêt des groupements d'entreprises aux ménages qui souhaitent rénover. Les membres des dispositifs notent que les entrepreneurs sont « *des gens individuels, volontaires, mais individualistes* », où « *c'est touche pas à mon périmètre !* » (membre fondateur et gérant d'un dispositif). Les accompagner paraît nécessaire pour créer du lien entre eux : « *l'échange c'est la base pour un intérêt commun.* » (entrepreneur d'une grappe)

Il existe plusieurs méthodes pour inciter des entreprises à échanger et faire émerger une volonté, une culture de travail commun. Cependant, cet acte n'est pas anodin et demande du temps, comme le précise la chargée territoriale d'économie solidaire d'un Conseil Départemental :

« Ça a été énormément de travail de terrain, de constituer le terreau pour travailler ensemble. On a eu plein de tactiques différentes. (...) On a prétexté des visites de chantiers, il y avait toujours des supports techniques pour intéresser, des supports juridiques, on a fait des réunions d'information. Par exemple, des mini formations : comment répondre à un marché public ? Là, on invitait toutes les entreprises sur le prétexte là. Il y avait un apport technique, mais en même temps, des échanges. Qu'est-ce qu'un groupement d'entreprises au niveau juridique, momentané, pérenne. Voilà, on apporte le technicien de la FFB qui vient présenter. (...) On a vu que le créneau midi-14h fonctionnait très bien pour les entreprises. Une demi-heure de présentation, une demi-heure d'échange questions-réponses et une demi-heure de brunch pour qu'elles discutent. On a visité l'école de C., on a fait des visites transfrontalières, on a été voir C. [un groupement d'entreprises], des chantiers. Le but c'était faire des réunions nationales pour constituer des grappes localement et des réunions transfrontalières pour que les grappes des autres pays changent. (...). Et au fur et à mesure des réunions, on leur apporte des ingrédients : ça serait pas mal de se constituer en assos. Puis une fois qu'on a l'assos, ça serait pas mal de tester le groupement. Mais, il faut avancer pas à pas. »

L'un des dispositifs a souhaité travailler sur l'offre plutôt que la demande lorsqu'il a constaté un faible quota d'entreprises labélisées Reconnu Grenelle de l'Environnement⁴¹³ (RGE) sur le territoire. Les ménages qui effectuaient des travaux refusaient de faire appel aux entreprises qui n'avaient pas ce label. En cherchant les raisons des entreprises à ne pas se former, on a constaté que les formations se déroulaient à trois heures de distance aller-retour. Des solutions ont été mises en place pour décentraliser des formations sur le territoire. À travers le projet, les entreprises ont pu se former, se constituer en grappe d'entreprises, et amorcer cette dynamique locale en répondant aux chantiers. C'est donc sur la base de réunions communes d'informations et d'échanges que *« du coup, elles se connaissaient entre elles parce que pour créer une association, il faut partager les mêmes convictions, un même objectif. »* C'est la vision commune qui forme l'image du groupement et son noyau dur. Pour qu'il soit efficient, elles doivent être sur la même longueur d'onde vis-à-vis de l'offre formulée au client. Or, si des entreprises entrent dans un groupement uniquement pour un intérêt économique – en tant que porteur d'affaires –, ce noyau peut être terni et s'appauvrir.

« Y'en a qui ne jouent pas le jeu aussi. Je me suis retrouvé en concurrence contre des entreprises qui sont eux-mêmes dans la grappe et qu'elles n'avaient pas parlé de la grappe. (...) C'est la problématique, car c'est toujours les mêmes équipes et ça ne permet pas de développer le réseau par d'autres chantiers venant par des personnes tierces » (président d'une grappe d'entreprises lorraine).

Un autre dispositif a aussi eu cette démarche d'accompagnement via la mise en place « d'ApéroCoop », prenant appui sur l'outil ECOOPARC.

« On a une base qui fonctionne avec l'équipe, en relation quotidienne avec les entreprises, sur l'aspect technique et financier. Donc on est crédible à leurs yeux. Pour avoir du monde, on a un listing d'entreprises. On choisit une thématique avec ECOOPARC et on appelle celles que ça intéresserait ou sinon c'est elles qui nous proposent aussi » (membre fondateur et ancien coordinateur)

En participant à des modules de formations aux groupements d'entreprises, ces entrepreneurs développent un savoir-faire et des pratiques communes, solidifiant leur partenariat.

« Nous organisons depuis 2015 au PECV (Pôle d'Eco-Construction) trimestriellement des « ApéroCoop » (rencontre conviviale autour d'un sujet lié à l'éco-construction). Cette démarche remporte un vif succès, nous dénombrons à chaque rencontre la présence de 20 à 30 entreprises et une dizaine de partenaires institutionnels. La deuxième étape s'appuie sur cette dynamique pour proposer aux entreprises de se constituer en groupe de travail. Le premier s'est constitué en avril dernier, il prend la forme d'un « club éco-construction » d'une quinzaine de participants, qui souhaitent fortement s'impliquer dans le développement du

⁴¹³ Ce label est notamment nécessaire et obligatoire pour l'acquisition des diverses subventions pour les maîtres d'ouvrage.

PECV » (issu de la candidature de l'appel à manifestation d'intérêt d'un dispositif en 2016)

Ces ateliers ont, en effet, abouti à une coopérative d'artisans et d'entreprises, comme le cite ce membre-artisan : *« on est un groupe récent, avec une énorme volonté. On se rencontre toutes les deux semaines. Ça nous permet d'avancer ensemble, apprendre à nous connaître et parler la même langue. »*

Les dispositifs Ecotransvert et MHE D. ont fait le choix d'utiliser des techniques d'animation pour réunir les entreprises. Le dispositif meusien a opté pour une méthode différente. Selon son directeur, c'est par une porte économique qu'il faut passer pour grouper les professionnels du bâtiment. En effet, ces derniers ont conscience que les dispositifs peuvent apporter de nouveaux chantiers. En parallèle, pour réduire le temps des groupements, le dispositif a instauré un parcours dans lequel ce ne sont plus les ménages qui vont à la rencontre des entreprises. En consultant CIVACOM et en suivant ses préconisations de travaux, le dispositif affiche sur son site internet des « appels à devis » pour le chantier du particulier. Si une entreprise veut répondre à un lot, elle ne peut le faire que si d'autres entreprises répondent avec elle pour les autres lots. Autrement dit, pour avoir accès et répondre au marché, les entreprises sont obligées, au préalable, de se coordonner entre elles. Mais loin de là d'ignorer les demandes des entrepreneurs : le dispositif les incorpore en leur donnant l'accès à l'achat de parts sociétaires. Ainsi, ils ont le droit à une voix dans le fonctionnement du dispositif.

« Ils ont été très participatifs au sein de CIVACOM, à proposer des solutions, à regarder. Après effectivement, avec un regard qui peut être le leur aussi. Mais ils ont fait des efforts depuis le début. Ils ont adhéré au projet » (membre fondateur et ancien président).

« Quand ça bosse pas bien, il s'agit aussi de comprendre les raisons de pourquoi ça ne bosse pas bien. C'est parce qu'on ne les rentabilise pas assez, parce que leur client ne les laisse pas faire correctement leur travail, y'a pas mal de choses » (membre fondateur et ancien directeur).

Bien que les méthodes soient différentes, l'objectif est le même : la création de groupements d'entreprises locales. Il y a aussi un avantage pour elles : en développant un réseau, elles peuvent s'échanger des ouvriers si nécessaire : la montée en compétence peut s'accomplir. Pour finir, en imposant des types de travaux à travers un cahier des charges, l'entreprise qui souhaite le marché n'aura pas d'autres choix que de s'y conformer. D'ailleurs, cela permet davantage de garanties qu'un label payant, selon un directeur d'un autre dispositif :

« Et plutôt qu'un label, c'est plutôt une reconnaissance d'expérience qu'il faut avec une possibilité d'y aller, avec un cahier des charges, c'est comme ça que je le vois. Un cahier des charges à accepter et une vérification au fur et à mesure. Parce que le cahier des charges va engager des formations, des pratiques, des choses comme ça, petit à petit. »

C) L'utilisation du tiers-de-confiance comme ligne directrice envers leurs publics cibles

Le public cible des dispositifs étudiés est double : les ménages et les professionnels du bâtiment. Pour les dispositifs, les projets et actions qu'ils mènent doivent les intégrer en alliant la demande des ménages pour la rénovation performante de leur logement et une offre via la montée en compétence des entrepreneurs du bâtiment. Les dispositifs sont, dès lors, le garant de cette offre-demande en s'appuyant sur les acteurs présents sur leur territoire. En cela, ils assurent un rôle de *tiers-de-confiance*, soit d'intermédiaire entre tous les acteurs du processus de la rénovation, du commanditaire à l'exécutant. Les dispositifs sécurisent les parties prenantes tout au long d'un parcours de rénovation. Prenons trois études de cas – deux similaires et l'une différente – afin de comprendre les raisons de la revendication des dispositifs à affirmer ce rôle et ce que regroupe ce terme de *tiers-de-confiance*. Ces études de cas sont issues d'outils et d'actions orientées sous un triptyque : *dispositif-entreprises-particuliers*.

1) Le préfinancement.

Porté par un Pays vosgien, et anciennement par une Maison De l'Emploi, l'outil « préfinancement » est considéré, unanimement, comme un stimulateur pour embrayer sur des travaux de rénovation. Pour ses porteurs, il permet d'enclencher davantage de travaux : en débloquant une partie des fonds de subvention par avance, les particuliers obtiennent plus facilement un emprunt auprès des banques qui ont cette assurance de fond prévisionnel. Bien qu'existant dans le cadre de l'ANAH, l'innovation se situe sur une avance, non pas vers les ménages, mais vers les entreprises.

« Il y a des solutions, on arrive à boucler les plans de financement, mais malgré tout, parfois, on ne passe pas à l'acte parce qu'on n'a pas les fonds nécessaires pour démarrer. Le fond de préfinancement est essentiel pour engager des travaux chez les particuliers, mais il est essentiel, de mon point de vue pour la sécurisation de tout le système. Parce qu'on met en place un fond de préfinancement, ça veut dire qu'automatiquement on fait bosser des entreprises

qu'on connaît, qui ont suivi des formations, qu'ont les labels, qu'ont signé la charte. On peut mettre derrière un fonctionnement par le fond de préfinancement pour sécuriser toute la boucle par cet outil. » (chargée territoriale d'économie solidaire d'un Conseil Départemental)

Les entreprises hésitantes à accepter des chantiers de ménages en situation de précarité, par crainte de ne pas être payées, se sentent ainsi rassurées. Le préfinancement serait une garantie pour tous les acteurs du processus de la rénovation. Il préserve une trésorerie pour l'entreprise qui a la possibilité d'une vision à plus long terme, et lui permet d'investir dans des formations ou d'embaucher, par exemple. Dès lors, cet outil n'a plus seulement qu'une vocation financière, il a aussi une utilité sociale et sécurise le processus de la rénovation énergétique.

Le dispositif meusien aussi considère ce préfinancement comme crucial, notamment pour les ménages les plus modestes. Sa mise en place, en son sein, fut différente de l'autre dispositif. Au départ, son président avait négocié avec les entreprises pour que l'acompte (30% de la facture environ) leur soit versé plus tard. La conséquence fut que peu d'entre elles ont donné suite à des chantiers portés par le dispositif. Avancer l'achat du matériel peut les mettre en difficulté au niveau de leur trésorerie. À partir de ce constat, le dispositif ne bénéficiant pas de la gestion des subventions – telle que l'autre dispositif avec l'ANAH – a négocié avec le mandataire de l'opération pour une aide au préfinancement. Frileux, l'énergéticien a tout de même accepté, car le dispositif a fait pression en utilisant la « *carte BURE* »⁴¹⁴, tout en leur précisant que cet investissement serait crucial pour le développement économique du projet. Il octroierait des retombées économiques pour atteindre leurs objectifs territoriaux, obligatoire pour l'autorisation du centre d'enfouissement. Des conventions ont été élaborées pour acter les autorisations – entre un dispositif et une structure d'État, et entre un dispositif et un énergéticien. Plus ces dispositifs sécurisent l'offre et la demande par cet outil, plus ils s'assurent une plus-value (vitrine) pour les structures qui le financent.

2) Le Contrat de Performance Énergétique (CPE).

Selon les porteurs du dispositif vosgien :

« Si cette logique bancaire s'entend sur de l'emprunt « traditionnel » (crédit voiture, consommation, etc.), il est de la responsabilité des pouvoirs publics et des

⁴¹⁴ Aussi appelée *pompe à fric* du territoire, la *carte Bure* est un levier utilisé par certains acteurs sur le territoire pour faire pression sur l'énergéticien.

acteurs de terrain de faire évoluer ces pratiques sur des crédits touchant à la rénovation énergétique des logements : ce type de travaux peut faire réaliser de substantielles économies d'énergie à un particulier pour lequel l'équation peut devenir la suivante : (remboursement du crédit rénovation + coût énergie après travaux) < coût énergie avant travaux. De ce fait, il est important que chacun des opérateurs territoriaux (plateformes) puisse se faire le relais, auprès des organismes bancaires, de cette équation. »⁴¹⁵

En s'appuyant sur l'outil « Contrat de Performance Énergétique » (CPE), le dispositif meusien a orienté son action pour prouver la faisabilité de cette équation. Après consultation, le dispositif affirme son rôle de maître d'œuvre durant le chantier et de contractant du CPE en assurant le suivi. Pour être opérationnel, il a élaboré un outil de mesure intitulé SAVESYS (compteur intelligent). Il leur permet de « voir si la température contractuelle correspond à la température usuelle ». Autrement dit, il surveille si la consommation au quotidien équivaut au contrat signé entre le particulier et le dispositif, sur la base des économies d'énergie post-travaux. Ayant conscience des modes de vie et des besoins différents selon les ménages, mais aussi des mutations urbaines, le dispositif a décidé de prendre ces deux conditions de modification dans le CPE. Par exemple, lorsqu'il y a une augmentation des consommations due aux modifications dites *externes* (météo, arbres retirés augmentant la prise au vent...), une négociation, entre les deux parties, a lieu.

« On pourra, à ce moment-là, refaire une étude pour dire qu'effectivement, vu les changements de condition, la consommation est normale, donc ça ne vous oblige pas à rembourser la différence » (membre fondateur et ancien directeur).

Pour éviter au maximum ces situations de renégociation et atteindre l'objectif d'un investissement neutre, le dispositif prend une marge de sécurité. Elle l'autorise à engager des résultats prometteurs pour le ménage, lui donnant la sensation d'avoir fait une bonne affaire.

« Ce qui est une bonne chose parce qu'on ne les trompe pas. On les tromperait dans l'autre sens. Mais dans le premier sens, quand ils font un investissement en disant « moi j'attends 1000, et au final j'ai 1500 », on ne l'a pas trompé sur l'engagement de financement » (membre fondateur et ancien directeur).

Ce système semble sécuriser tout un parcours, de la conception au suivi, auprès du ménage et des professionnels du bâtiment. En effet, les risques de malfaçons sont réduits par des contrôles, assurant l'atteinte des objectifs initiaux. C'est ainsi que le CPE conforte les banques lors des montages financiers avec le dispositif. Elles acceptent plus aisément les économies d'énergie post-travaux dans la contractualisation du prêt, tout en incluant le faible risque lors de la réalisation des travaux. Les prêts sont dès lors plus accessibles pour des ménages –

⁴¹⁵ Dossier de candidature à l'Appel À Manifestation « Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique » – ADEME/REGION. 2016 (p.17)

modestes ou très modestes – car l’impact du coût des travaux sur le pouvoir d’achat pourra être chiffré.

3) Le bénévolat sur chantier.

Autre dispositif, autre étude de cas : Sombrelieu et le bénévolat sur chantier. Dans cet exemple, l’outil institué n’est ni financier ni technique au premier abord. C’est plutôt l’inverse : c’est l’aspect social qui a primé avec des notions telles que la solidarité. Au démarrage, les clients-membres avaient des doutes sur la technique, mais ils avaient confiance dans la mécanique humaine. Et pour devenir expert, il faut expérimenter. Donc, c’est à travers un bénévolat sur chantier qu’ils ont relevé les défis leur permettant cette connaissance pointue des maisons du quartier. Voyons en quoi, on peut dire que cet outil permet au dispositif d’assurer un rôle de *tiers-de-confiance*.

Avant toute action, il était nécessaire de sécuriser les membres du dispositif qui agissaient bénévolement sur des logements qui ne sont pas toujours les leurs. L’un des anciens membres, via son réseau personnel, a permis à l’association de bénéficier d’une assurance permettant une dérogation pour la participation de bénévoles – à condition de ne pas agir là où court la garantie décennale. Sans cette assurance, le bénévolat n’aurait pas pu être opérationnel.

On peut faire le rapprochement du bénévolat à un système de don-contre don. Pour les membres du dispositif, c’est une question de plaisir, d’être ensemble, et de solidarité. Mais c’est aussi un échange physique (ton chantier, mon chantier), un échange d’information (donneur ou receveur) ou encore une reconnaissance (comme sachant sur le chantier). Selon l’un des membres de la SCIC : « *Moi j’ai pris énormément de plaisir à la fois à aller chez D. pour les opérations ponctuelles, mais aussi énormément de plaisir quand les gens sont venus m’aider pour chez moi.* »

Les membres des dispositifs entretiennent cet élan qui inspire une confiance de la SCIC aux habitants, et notamment auprès des clients-membres. En alliant la théorie avec l’association et l’apprentissage pratique avec la SCIC, le dispositif de Sombrelieu a un rôle moteur auprès des propriétaires et à chaque étape de leur processus de rénovation. Les clients-membres participent aux réunions hebdomadaires de la coopérative. Telles des réunions de chantiers, ils y sont liés en tant que sociétaires, symboliquement et moralement. Ils font valoir leur voix, les nouveaux comme les *historiques*, termes que les fondateurs utilisent pour parler d’eux. Ces derniers sont le ciment du bénévolat où, pour eux, il faut donner pour inciter et recevoir pour

améliorer : « *au départ, on se prêtait les outils, T. venait avec des trucs à lui et moi avec des trucs à moi* » (membre fondateur).

Tantôt receveur, tantôt donateur, l'aspect solidaire instaure une confiance entre le dispositif et un potentiel client. Il permet d'intégrer un projet collectif valorisant pour soi-même par un don de soi, voire un accomplissement de soi.

« Je pense que c'est aussi une conviction personnelle. Une chose dans laquelle on s'est engagé et qui va servir à quelque chose. Elle va être utile dans ton développement personnel et ta connaissance » (membre, homme).

En effet, participer au chantier rend possible un engagement actif et une situation d'échange afin de comprendre chaque étape du processus de la rénovation. C'est notamment pour ces raisons que les membres suivant les fondateurs ont préféré s'engager avec le dispositif au lieu d'autres entreprises.

« On a tout appris sur le tas. Fin moi personnellement j'ai tout appris sur le tas. Je veux dire, c'est une découverte. Et j'ai trouvé ça vachement bien, de pouvoir monter sur l'échafaudage. Et puis, si ça avait été une mauvaise expérience, je ne pense pas que j'aurais prêté la main sur d'autres chantiers » (membre, homme).

Le bénévolat peut être ponctuel, par une présence occasionnelle, voire passagère. On y rencontre quelques personnes résidant en dehors de Sombrelieu. Par un contrat lié à l'expérimentation avec la Région, la SCIC ne peut intervenir que sur le quartier de Sombrelieu. Même en ayant conscience de cet élément, les bénévoles hors périmètre reconnaissent qu'ils seront gagnants en participant aux chantiers. Contre un échange d'aide physique, ils bénéficient de conseils techniques et d'un chantier d'apprentissage. Ils atténuent subséquemment leur méfiance envers les matériaux et les professionnels, et ils acquièrent une confiance personnelle. Être guidé retire une partie des inquiétudes et des barrières liées à la rénovation énergétique, comme l'engagement sur le long terme. Le chantier participatif est un moyen pour ses membres de banaliser les risques liés à l'innovation et de diminuer les craintes de changements par la preuve du fonctionnement de leur système et de l'assurance d'une performance et de gains (économique, confort, etc.). Ce dispositif fait bien le lien avec les entreprises, notamment avec la sienne. D'habitants à experts, jusqu'à diriger collectivement une entreprise, les membres réalisent la même passerelle en incorporant un potentiel client.

Alors, qu'est-ce qu'un *tiers-de-confiance* ? Nous dirons que c'est une structure qui instaure par ses outils un climat de confiance générale. Elle (ré)ouvre le dialogue entre les différents acteurs, même entre ceux qui entretiennent une méfiance. En se réclamant d'être

tiers-de-confiance, les dispositifs assurent ce rôle de cohésion en déjouant les remises en question de leurs actions sur leur périmètre. Ainsi, leur nécessité à piloter la question de la rénovation énergétique est liée à ce rôle : être *tiers-de-confiance*, pour les porteurs et membres des dispositifs, c'est être au centre des acteurs. C'est aussi posséder la capacité à sécuriser les étapes du processus de la rénovation énergétique. Et c'est parce qu'il les connaît, ou du moins les appréhende qu'un dispositif s'en réclame ; surtout s'il est reconnu comme un intermédiaire des politiques publiques, du public cible et des partenaires. Ces derniers, tels que les professionnels du bâtiment, transitent par lui et en font le relais : « *et du coup, ils sont prescripteurs sur la plateforme. C'est devenu une réalité qu'on n'a pas toujours eue... au début du projet, ils se sont méfiés* » (membre fondateur et ancien président d'un dispositif). D'où la revendication d'un monopole partagé par une mise en réseau des différents acteurs en lien avec le dispositif.

« On veut avoir le monopole et on doit l'avoir ! Clairement ! Et c'est l'esprit même des plateformes. C'est d'être l'acteur incontournable du territoire pour faciliter l'ensemble de la filière. Ça s'appelle l'action publique, qui en lien en permanence avec le champ public, les partenaires, le déploiement des politiques. On est l'échelle idéale des déploiements des politiques départementales, régionales, nationales, européennes. C'est à notre échelle que ça existe, que ça prend forme. En même temps, il y a tout le travail sur la sphère privée, la sphère de l'entreprise, du particulier pour être l'intermédiaire, le tiers-de-confiance entre la sphère publique et la sphère privée » (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif).

Comme nous venons de le constater, trois dispositifs⁴¹⁶ proposent un agencement *dispositif-entreprises-particuliers* via une offre technique, financière ou sociale. C'est à force d'expérimenter ces outils en agglomérant les acteurs du processus de la rénovation énergétique au sein de leur laboratoire que les membres des dispositifs se disent et sont reconnus comme *tiers-de-confiance*.

Néanmoins, on peut se poser la question des limites de ces outils : malgré les garanties et les leviers qu'ils semblent apporter pour enclencher davantage de travaux de rénovation sur leur périmètre d'action, ils restent individuels. Ces outils n'ont pas été conçus pour des rénovations collectives : le CPE reste propre au propriétaire. Le préfinancement des aides pour « Habiter Mieux » est attaché aux aides d'État, limitées dans le temps et financièrement, restreignant le nombre de dossiers aidés. Le bénévolat sur chantier permet une action

⁴¹⁶ Le quatrième est en cours d'expérimentation. Il n'a pas encore ficelé l'offre face à la demande ni rassemblé les acteurs du processus de la rénovation énergétique au sein de son laboratoire – notamment les entreprises.

collective, mais le processus des caissons de rénovation reste conçu pour la rénovation d'un type de logement. Donc, on note que la construction des dispositifs et des outils sur un périmètre résulte d'actions collectives concertées entre plusieurs acteurs du processus de la rénovation énergétique. Cependant, comme pour la décision d'entrer dans un processus de rénovation, au sein de ces schémas, les travaux restent individuels. Ce qui n'induit pas de rénovations collectives (groupements d'achat, mise en commun des entreprises, etc.).

Conclusion

Dans cette partie, nous avons constaté que les dispositifs étudiés rassemblent une multitude d'acteurs, leur permettant de mener des actions collectives et transversales sur un domaine qui l'est tout autant. Pour donner du sens et qu'ils aient du sens, les actions engagées essaient de répondre aux besoins locaux identifiés. Que ce soient ceux des acteurs du processus de la rénovation ou des pouvoirs publics, les dispositifs tentent à travers des outils de trouver des solutions adaptées et adaptables. Nous avons perçu la nécessité des porteurs et des membres qui composent ces dispositifs d'être des porteurs de « visions ». Celles-ci s'attachent à l'histoire locale et aux attentes sociales et économiques de leur périmètre d'action. À chacun son histoire, ses ressources, ses besoins, son laboratoire. L'étude montre que c'est cet ancrage local (quartier, ville ...) qui différencie les dispositifs. Ces derniers s'inspirent du territoire pour fonder leur identité. Ils la revendiquent en lui donnant une voix. Chaque dispositif a été initié via un groupe de personnes, une structure privée ou une structure publique. Nonobstant, une personne, voire un duo, apparaît en qualité de *leader*. Porte-parole du dispositif, il est celui qui donne un cap et influence. Il enrôle des acteurs au sein du dispositif et les fidélise en leur contant une vision dans laquelle ils se reconnaissent. Il rassemble et communique aussi bien en interne qu'à l'extérieur de la structure. Il incarne et représente les croyances et valeurs du collectif. Nécessaire pour son développement, le *leader* fédère des acteurs ressources autour d'objectifs communs. Il communique avec passion et ne regarde pas sur son temps libre. Il est « *un agent autonome qui est capable de calcul et de manipulation et qui s'adapte et invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires.* »⁴¹⁷ Bien qu'une hiérarchie puisse être constatée par le biais de titres honorifiques ou d'organigrammes, ce qui fait un *leader*, c'est sa capacité à mobiliser dans ses discours un savoir profane ou savant selon l'acteur qu'il a en face de lui. Il maintient la cohésion du groupe lorsque celui-ci rencontre des obstacles. Il prend appui sur les événements difficiles pour renforcer les liens entre les membres des dispositifs et assure une fidélisation. Une fois leur projet défini dans les grandes lignes, les dispositifs se constituent sous une forme juridique. Loin d'être anodine, elle fait écho à l'identité du collectif. Même s'ils n'ont pas tous cette forme, ils s'accordent sur un idéal : la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Cette dernière entre en résonance avec leur vision : instaurer une économie sociale et solidaire qui soit aussi circulaire localement. Pour les membres des dispositifs, cette

⁴¹⁷ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* Op.cit., p.45

structure est bénéfique aux acteurs locaux, tout en garantissant une gouvernance partagée. Ce qui n'est pas au goût de tous, car elle remet en cause un modèle organisationnel majeur en partageant les pouvoirs. Afin de se prémunir contre les risques (concurrences, conflits...), le dispositif a besoin d'être soutenu par des collectivités locales au sein de son périmètre d'action, quitte à en être un opérateur afin de préserver la maîtrise et l'intérêt public de la question de la rénovation énergétique. Ces observations amènent à dire que par son rattachement direct à une collectivité territoriale, un dispositif en devient le représentant dans son périmètre d'action – au même titre que d'autres services de la collectivité – ; alors que les projets qu'il construit avec d'autres structures hors de son périmètre apportent une visibilité extraterritoriale (pour lui, ses partenaires et la collectivité). En interne, ils traversent différentes phases, de l'identification d'un concept à un changement de posture lié à une nécessité de diffusion. Ces phases témoignent des zones d'action des dispositifs selon leur situation : l'expérimentation en laboratoire territoriale et la diffusion de la méthode. C'est aussi ce que nomment les membres des dispositifs « l'essaimage » ou la « dissémination » des bonnes pratiques, attendu par l'Ex-Conseil régional de Lorraine. Au moment de l'enquête, la diffusion est encore fragile.

L'État, outre ses diverses réglementations, décrets et crédits d'impôt, a décentralisé en partie la question de la rénovation énergétique aux Régions. Accompagnées par des structures d'État, telles que l'ANAH et l'ADEME, elles organisent des appels à manifestations au sein des territoires pour la mise en place de PTRE. Cependant, l'Ex-Région Lorraine n'a pas attendu sur ces réglementations en déclenchant en amont un appel à projets en 2013 : OCRE. Ce dernier répondait aux demandes des dispositifs qui « n'entraient pas dans les cases » par leur innovation technologique et organisationnelle. Ils sont soutenus par un référent régional, responsable de leur dossier, qui possède un pouvoir statutaire et d'information au niveau des divers acteurs du processus de la rénovation sur le territoire régional. Les dispositifs se sont fortement appuyés sur lui pour faire face à une incertitude : la fusion des Régions. Ensemble, ils ont fait front commun en se munissant de stratégies de dépersonnalisation de leur structure, afin de favoriser une appropriation du versant alsacien. Par cette compréhension, des compromis, voire des occasions pour créer de nouveaux partenariats ont été saisis par les dispositifs.

Nous avons discerné aussi que l'innovation, dont ils se revendiquent, est au cœur des dispositifs. Par leur fonctionnement, ils appellent à une troisième révolution – post-industrielle. *Leaders d'opinions* et précurseurs, ils essaient de convaincre les acteurs locaux et les pouvoirs publics pour renverser leur position minoritaire dans le champ de la rénovation

énergétique. Correspondant à l'innovation sociale par une démarche expérimentale, ils tentent d'influencer les politiques locales par un renversement des indicateurs : ce n'est plus le résultat quantitatif qui compte, mais davantage le chemin pour y parvenir et sa pérennité. Or, ce chemin nécessite du temps et fait écho à une variable forte et contraignante qui met en lumière les tensions entre les différents acteurs du processus de la rénovation énergétique. Limités par les fonds publics, les membres des dispositifs ont conscience de la nécessité d'activer un double modèle économique : de l'outil (plateforme) et du produit (biens et services). Dans l'attente de trouver des schémas tenables, car ces dispositifs ne sont pas encore stabilisés sur le plan financier, ils jonglent entre les prêts et les différents appels à projets afin de subvenir à leurs besoins logistiques et d'ingénierie. Or, ces candidatures nécessitent un investissement, qui ne permet pas aux membres de se concentrer sur le développement du dispositif. Néanmoins, à la fin de notre enquête, nous avons pu constater qu'ils s'appuient sur trois activités pour une relative autonomie financière : rénovation, actions liées à l'ESS et expertise. Tout ceci n'aurait pu être possible si les dispositifs ne s'étaient pas entourés de partenaires.

Le degré des relations partenariales varie selon les traductions de chacun menant aux orientations des actions collectives. Un constat est né de l'analyse des dispositifs : acquérir et posséder un langage commun est une base de la collaboration vers un objectif établi collectivement. Celui qui comprend les traductions de chacun et sait s'y adapter prend la direction dans les négociations. À travers ce processus, les dispositifs développent leurs réseaux en enrôlant des structures publiques ou privées. Pour maximiser leurs chances de les intéresser, ils se renseignent sur leur potentiel futur partenaire. Ils peuvent aussi s'appuyer sur d'autres structures partenaires qui vont agir comme des *ambassadeurs* du dispositif auprès des acteurs du processus de la rénovation. Parfois, les relations prennent fin en raison de la perte d'un contexte commun ou d'un conflit qui s'éternise. Dans ces moments de dissidences, les rôles sont (re)mis en cause, incitant à une nouvelle répartition des pouvoirs et l'apparition de nouveaux porte-paroles. Entre de fortes ou faibles relations, les dispositifs OCRE et les PTRE peuvent entrer en concurrence, comme lorsqu'ils font face aux lobbyings. Malgré tout, les dispositifs étudiés luttent pour garder la maîtrise locale de la rénovation énergétique au sein de leurs périmètres d'actions. Pour ce faire, ils contractualisent avec les collectivités locales pour une collaboration correspondant à un dépassement de la compétition avec un partage d'idées, de ressources et de responsabilités.

Pour les dispositifs, segmenter le marché de la rénovation énergétique – selon la typologie du bâtiment ou du niveau socio-économique des habitants – permet de proposer à

chaque ménage des actions adaptées, supervisées par les pouvoirs publics. D'ailleurs, en s'agrégeant autour de leurs *leaders* accompagnés de *coleaders*, les dispositifs renversent la balance d'une minorité face à une majorité écrasante, notamment en constituant une masse d'*ambassadeurs* au sein de leur périmètre d'action. Outre les partenaires, cette masse est aussi constitutive du double public cible des dispositifs : les ménages et les professionnels du bâtiment. À travers une montée en compétence des entreprises par la formation de groupements, ces dernières relaient auprès des ménages l'existence des actions et des projets du dispositif, correspondant aux caractéristiques locales selon le type de bâti et le profil socio-économique des ménages. Les dispositifs, en sécurisant chaque étape du parcours d'une rénovation énergétique, se réclament *tiers-de-confiance*. Cette nomination leur vaut le monopole de la gestion de la rénovation sur leur périmètre d'action, sous le contrôle des différentes parties prenantes. Les entités publiques s'assurent que le dispositif œuvre pour l'intérêt général. Ils font le lien entre le monde privé et le monde public qui est assez étanche par des fonctionnements séparés (code de marché, administrativement...). En développant des réseaux, en préservant la médiation et en appliquant des actions transversales pour des structures ne pouvant pas les faire directement, les dispositifs garantissent leur présence sur un périmètre tout en se rendant indispensables. Ainsi, ils deviennent légitimes pour agir en tant qu'interlocuteurs uniques sur leur périmètre d'intervention. Ce fut le cas, pour trois dispositifs – l'autre étant en cours d'expérimentation – au bout de nombreuses années, oscillant entre réussites et échecs. En complément, cette reconnaissance démontre un signe de stabilisation. C'est parce qu'ils sont – ou se sentent – stabilisés et protégés politiquement qu'ils peuvent expérimenter de nouveaux projets pour tenter d'accroître leur public et le taux de rénovation énergétique. Ce dernier reste faible, compte tenu des périmètres plus ou moins restreints (du quartier au Pays), d'outils construits collectivement, mais à finalité individuelle ne permettant pas de rénovations collectives. En effet, les dispositifs forment des *parcours* en associant les acteurs en présence, de l'exécutant jusqu'au ménage qui est parfois ciblé comme « Habiter Mieux D. ». Toutefois, comme nous l'avons constaté, il leur faut connaître et comprendre les pratiques et visions des ménages.

Ainsi, pour compléter et parfaire notre compréhension, entrons donc dans la partie suivante, centrée sur un public cible des dispositifs : les ménages et ses modes d'habiter – notamment à travers ceux ayant rénové leur logement. Nous étudierons aussi les regards que chaque partie prenante porte l'un sur l'autre, permettant de saisir ces fameux intérêts propres (individuels) et percevoir leurs imbrications possibles dans un collectif, dont les dispositifs étudiés.

PARTIE IV

Des modes d'habiter et d'habitat.

Introduction

L'environnement et l'énergie ont été réduits, pour de nombreux acteurs, à un objet à préserver ; une vision de type *homo-economicus* a été apposée aux ménages à travers des discours de rentabilité. Aborder la rénovation énergétique avec un propriétaire, c'est faire face à ses premières questions qui seront d'ordre financier : combien vais-je dépenser ? Que vais-je économiser ? Sa réaction résulte d'années de vente de la rénovation énergétique sur des principes d'investissement et de rentabilité. Même en atténuant les coûts, on constate que rester dans cette logique n'accroît pas le taux de rénovation énergétique globale et performante. Bien au contraire : c'est perdurer l'omniprésence des questions économiques de la part des maîtres d'ouvrage publics ou privés. Il n'est pas question ici d'occulter l'importance de la dimension économique, mais de considérer d'autres logiques qui prévalent chez les propriétaires privés qui souhaitent rénover. Dans les propos suivants reposant sur plusieurs constats, nous tâcherons de discuter l'hypothèse suivante : rénover thermiquement son logement, même pour les ménages les plus modestes, entre en résonance avec d'autres aspects (culturels, mode d'habiter ...). Par ailleurs, eux-mêmes n'ont pas toujours conscience de l'importance que revêtent ces aspects au moment de la réflexion et de la décision à réaliser des travaux.

Habitat, habitant, habitation, habiter... Très similaires, ces termes regroupent divers sens et engendrent des actions différenciées. Privilégier l'habitat (typologie) avec une perspective technique, c'est exclure ou percevoir l'habitant comme un influenceur qui doit avoir un bon comportement pour ne pas nuire au logement. En se concentrant sur « l'habiter », la parole est (re)donnée aux actions des habitants, usagers de leur logement et maîtres de leurs espaces. Mais c'est aussi s'interroger sur : qu'est-ce qu'habiter⁴¹⁸ ? Car c'est par cette dimension que l'on accède aux trajectoires des ménages en matière d'habitat constitutif de son *chez-soi*. Définir le logement, comme objet d'étude, peut être complexe. Nous réduisons volontairement, dans le cadre de la thèse, le champ aux modèles pavillonnaires (maisons individuelles sans mitoyenneté) et industriels (maisons individuelles avec mitoyenneté, communément appelée *en bande, bi-familiale*, etc.). Ce choix résulte de l'étude effectuée auprès du public cible des dispositifs orientant leurs outils vers les propriétaires privés en maison individuelle. Le logement comporte plusieurs interprétations selon l'approche

⁴¹⁸ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris. Armand Colin. 2010

considérée. Associé au terme *maison*, il détient 95 synonymes⁴¹⁹ ! Sémantiquement, les plus proches sont *habitation*, *abris*, *foyer* et *demeure*. Ces termes reposent sur un concept de protection et de maintien dans le temps où toute une vie s'organise autour et dans les espaces que le logement pourvoit. Il peut être ouvert ou intime : cela dépendra des relations entretenues entre ses occupants et ses visiteurs, choisissant ce qu'ils veulent montrer et faire paraître. Façade de son être, un *logement sain* dénote aux yeux des autres, un *ménage sain*. Et cela s'étend au-delà même de son habitat.

« *Le chez-soi signifie, au sens strict de l'expression, une relation entre un lieu et une identité. Le terme « soi » exprime l'unicité de la personne, mais le terme « chez » ne limite pas la multiplicité des lieux dans lesquels la relation peut s'actualiser. Le sentiment de lien ne se réduit pas en effet au logement et peut s'étendre à la sphère d'un quartier, d'une ville et même d'un pays. Être chez soi, c'est s'approprier un espace, le transformer en son bien.* »⁴²⁰

Au cours de cette dernière partie, nous nous intéressons donc à la vision des occupants vis-à-vis de leur *chez-soi*. Chacun d'entre eux personnalise et façonne l'espace selon sa culture d'appartenance et ses modes de vie qui s'avèrent évolutifs. *Habiter* serait rattaché géographiquement et historiquement à un espace social et culturel qui comporte plusieurs couches, du plus visible (espace public ouvert) au plus intime (espace privé comme la chambre). Aborder les modes d'habiter, ce n'est donc pas se restreindre à l'univers du logement. C'est aussi prendre en compte l'environnement dans lequel il s'inscrit. Dans le cadre d'une approche sur l'acteur réseau, le propriétaire, en complément d'être un public cible des dispositifs, est donc un acteur tout aussi important à aborder pour comprendre les liens avec le processus de rénovation énergétique et les autres acteurs (humains et non-humains). Compte tenu des typologies distinctes d'habitats selon les époques et activités, et des situations socioéconomiques similaires ou non par zones, nous verrons si « *l'habitat justifie le mode de vie, et à son tour, le mode de vie s'incarne dans l'habitat.* »⁴²¹

Du choix de la localité à la maison idéale, des trajectoires de vie se dessinent de l'enfance (domicile familial), aux premiers logements jugés transitoires acquis ou en location, jusqu'à la maison jugée définitive. Elles ont une influence sur les décisions des ménages. Que ce soit leur vécu au sein des précédents logements, ou leurs perceptions actuelles (avant et après rénovation), la biographie résidentielle a été abordée dans les entretiens de manière spontanée. Même si elle est propre à chacun, des situations similaires ont été perçues, telles que le

⁴¹⁹ SERFATY-GARZON P. *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Paris. Armand Colin. 2003 (p.62)

⁴²⁰ SEGAUD M., BONVALET S., BRUN J. *Logement et habitat : l'état des savoirs*. Op.cit., p.374

⁴²¹ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat*. Op.cit., p.146

phasage du processus de rénovation : de la reconnaissance d'un besoin considéré comme vital pour un maintien dans le logement, à la décision d'effectuer des travaux par la saisie d'opportunités. Autrement dit, si les offres attendues conviennent aux demandes.

Tout au long de cette partie, des pistes de réflexion et des recommandations pourront être saisies.

Chapitre 11 : Qu'est-ce qu'habiter ? Une culture de l'habiter issue d'une histoire et d'un paysage

Bien avant le logement, c'est la localité dans laquelle il s'inscrit qui est regardée par un ménage⁴²². Il nous faut effectuer ce même cheminement pour comprendre ses choix résidentiels. J'ai choisi d'étayer succinctement les zones d'habitats dans les périmètres des dispositifs de rénovation énergétique étudiés pour marquer d'autant plus le lien et la nécessité de leur ancrage au territoire. À partir des échelles suivantes : macro-sociale (région, départements), méso-sociale (villes, quartiers), et micro-sociale (maisons), voyons les représentations sociales et symboliques des logements, marqués historiquement et géographiquement. Ces échelles vont nous permettre de saisir au mieux les influences externes – collectives – et internes – individuelles – qui impactent les ménages avant d'entrer dans un processus de rénovation énergétique.

A) Des espaces distincts au sein d'une même Région

« Quand la netteté des contours se conjugue avec une originalité architecturale aisément perceptible et la présence de divers monuments ou équipements locaux, l'identité du quartier s'impose avec plus de force aux citoyens et leur fournit des repères non seulement pour nommer les lieux, mais aussi pour qualifier ce qui s'y fait, voire ceux qui y vivent. »⁴²³



Rue de Zolnes, photo de Google Map

Cette citation sied bien aux cités ouvrières, caractéristiques d'un mode d'habiter de l'ère industrielle. En son sein, les maisons construites correspondent à l'usine qui était présente.

⁴²² J'emploie le terme « ménage » lorsque je ne distingue pas le ou les propriétaires (les couples qui achètent un logement le font généralement à 50/50). Pour distinguer l'individu dans le ménage, je parle de « propriétaire ». La dimension genrée est prise en compte lorsqu'elle fut présente lors des analyses.

⁴²³ GRAFMEYER Y. « Le quartier des sociologues. » In AUTHIER J-Y. & GUERIN-PACE F. (dir.). *Le quartier, enjeux scientifiques, actions publiques et pratiques sociales*. Paris. La Découverte. 2007, pp.21-31 (p.22)



Zolnes, photo de la commune de Zolnes

Autre époque, même constat : les zones pavillonnaires. On les distingue par leur aspect géométrique et leurs maisons semblables les unes aux autres.



Rue d'un lotissement, photo de Google Map

N'oublions pas l'archétype du village Lorrain : les « villages-rues ».



Village-rue d'Arrancourt, photo issue de la commune d'Arrancourt

On remarque également des « fermes » typiques dans la Meuse et les Vosges, zones plus rurales et construites selon les matériaux locaux présents : pierres, bois... Les constructions actuelles ne dérogent pas à la règle de la similitude. Il y a des promoteurs immobiliers, tels que les Constructeurs de Maisons Individuelles (CMI), qui vendent des terrains avec des

Certains quartiers ont le même patronyme que le patron de l'usine (cité Wendel). Une ville entière (Bataville) peut aussi porter le nom de l'usine qui s'y est implantée avec son activité, située aux abords des mines et des cours d'eau. L'aménagement urbain de ces cités était très ordonné.



Lotissement vue du ciel, photo de Google Map

Ces logements, préfabriqués, ont été édifiés par des coopératives – comme « Le Nid » – ou par des entreprises familiales (Donadini...).

maisons « clé-en-main » sur catalogue. Elles sont plus ou moins semblables les unes aux autres créant des quartiers homogènes.

Cette brève présentation des typologies d'habitat existantes sur les sites étudiés et dans un espace-temps donné marque les évolutions des modes d'habiter. D'une époque à une autre, ces habitats jouent sur la perception qu'en ont les ménages : modernes un jour, désuets le lendemain. Et comme l'art, les caractéristiques d'une maison sont subjectives. Ainsi, pour objectiver les regards, nous prenons en compte l'histoire d'un lieu. C'est celui-ci qui donne une matérialité à un espace identitaire, tel que le souligne Ségaut :

« Habiter ne se décline pas de la même manière selon les époques, les cultures, les genres, les âges de la vie ; l'habitation est profondément marquée par ces différentes dimensions et présente une diversité dont seule une histoire pourrait rendre compte. »⁴²⁴

Au cours du 19-20^{ème} siècle, il était nécessaire de construire « vite et bon marché » pour répondre à la crise du logement survenu. Cette dernière, liée à trois moments clés en France et en Europe, alimente le paysage lorrain, cœur de la Grande Région : l'ère industrielle, les deux guerres mondiales⁴²⁵, et l'échec des Habitations à Bon Marché (HBM) et des Habitations à Loyer Modéré (HLM). Abordons ces événements et les moyens mis en œuvre à cette époque, ainsi que leurs répercussions sur l'habitat durant ces dernières années.

1) Des aménagements urbains répondant à des besoins pressants.

a) La création des cités industrielles.

Cités sidérurgiques, cités textiles, cités minières ... Toutes doivent leur nom à l'activité industrielle qui était exercée sur le territoire. Aussi appelées cités ouvrières, nous emploierons un terme plus générique pour parler d'elles : cités industrielles. Car bien que nous y retrouvions toujours une population issue des classes populaires⁴²⁶, ce n'est plus une classe sociale qui marque le paysage de ces cités. Comprendons-le. Dans leur construction, tout devait constamment rappeler la présence de l'usine via « *une mise en ordre militaire, moral,*

⁴²⁴ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Op.cit., p.65

⁴²⁵ De nombreux villages ont été détruits ; notamment en Meuse, lors de la bataille de Verdun durant la Première Guerre Mondiale.

⁴²⁶ Par l'agglomération de Longwy. C'est un ancien bassin minier, où en 2015, 56,2% des habitants ont des emplois d'ouvriers et d'employés. Source : INSEE

social et sanitaire du quotidien. »⁴²⁷ *Militaire* par la disposition des logements. *Moral* par le recentrage du foyer sur la famille et les coopératives au sein de la ville lui donnant une configuration d'autarcie. *Social* par la ségrégation des logements – surface, emplacement – selon le poste occupé à l'usine. Et enfin, *sanitaire* par l'atteinte des idéaux hygiénistes. En créant un environnement pour accueillir ses ouvriers et leurs familles – par la construction d'école, par exemple –, les dirigeants des usines encadraient et contrôlaient plus ou moins implicitement, leur mode de vie, et leur façon d'habiter. En fournissant aux ouvriers des espaces verts, ils s'assuraient que leur temps libre soit rattaché à la pratique du jardinage, et non à l'occupation des bars. Ainsi, les dirigeants diminuaient les risques de syndicalisation et d'alcoolisme.

Qui dit fin du paternalisme – dans les années 1950-60⁴²⁸ –, dit fin de ce contrôle social. Ce qui a laissé plus de place à l'individualisme et à la volonté du ménage de vivre chez lui comme il l'entendait. Loin d'être anodin, cette liberté est la résultante d'une crise identitaire, elle-même due à une crise économique, car « *une crise d'identité profonde accompagne les processus de crise économique* »⁴²⁹. Avec la désindustrialisation progressive du textile et de la sidérurgie – à la suite de la crise des années 1970 –, la vie sociale et l'identité de ces cités (fermeture des coopératives, perte démographique...) furent perdues et à reconstruire.

La diminution de l'emploi dans la sidérurgie lorraine (1962-1999)

Années	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Effectifs salariés dans la sidérurgie	88 000	80 000	78 000	39 000	12 000	8 700

Source : Joël CREUSAT (dir.), *La Lorraine face à son avenir*, Paris, INSEE, 2003, p. 63.

Avec la fermeture des usines et des mines jusqu'aux années 2000, bon nombre d'anciens ouvriers ont racheté leur maison qui était mise en location ou en vente par les industrielles. Avec le temps, ces acquéreurs s'y sont attachés. Faute de pouvoir partir, ils sont restés, même si ces logements avaient besoin d'une remise aux normes – toilettes à l'intérieur et non plus à l'extérieur. Néanmoins, leur adaptation aux modes de vie évolutifs a des limites. La plupart de ces habitations ne sont ni adaptées aux modes de vie actuels ni pour un maintien au domicile des personnes âgées, la cause principale étant leurs petites surfaces par paliers et en

⁴²⁷ DUCHENE F. *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles*. Op.cit., p.38

⁴²⁸ Avec la montée des syndicats, la naissance de l'État Providence, la nationalisation des grandes industries...

⁴²⁹ AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français*. Op.cit., p.71

hauteur⁴³⁰. Petites dès l'origine, les surfaces d'occupations ont été réduites au fil du temps par la création d'une salle d'eau et des toilettes.

« C'est des anciennes citées ouvrières ici. Et c'était des industriels du textile qui cherchaient de la main-d'œuvre. Donc, ils ont construit des bâtiments avec le strict, strict minimum pour loger leur ouvrier. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas WC, pas de salle de bain. Et du côté ici, ils ont démolit et ils ont reconstruit, et...ça a été un peu amélioré, il y avait un petit local. Puis est arrivée la crise du textile. Donc au début, ils commençaient à vendre leur cité, les logements personnels à qui souhaitait acheter. Petit à petit, ça a été amélioré, mais ça ne s'est pas fait jusqu'au point de l'isolation comme on en parle maintenant. (...) beaucoup de personnes qui ont racheté les maisons en 67-68, maintenant, ils sont relativement âgés et ils n'envisagent plus de faire des investissements aussi importants. Je pense qu'il y a ça aussi, qu'il faut tenir compte. Les personnes âgées, la plupart sont issues du textile, les retraites sont relativement modestes. Il touche 800-900 euros par mois »⁴³¹.

Avec le temps, ces deux crises – identitaire et économique – se sont accentuées au sein de ces territoires, dits en déperdition, avec des quartiers illustrés par une image de relégation. Assez éloignés des cœurs de villes, les investisseurs y sont peu nombreux, induisant une activité économique clairsemée, un fort taux de chômage et de rares offres de formation. Les plus jeunes, pour une perspective d'avenir, quittent ces territoires, les laissant dormants et vieillissants. De moins en moins peuplées, certaines cités ont connu des démolitions. De même, à la suite de nombreuses vacances de logements, des coopératives ont fermé, tout comme les commerces de bouche. Certains acquéreurs profitent du bas coût de ces biens immobiliers, rendant l'accès à la propriété abordable pour des ménages modestes ou très modestes⁴³². Or, étant fortement consommateurs en énergie⁴³³ par leur vétusté et leur maigre qualité lors de leur construction, ces logements accroissent les risques de précarité énergétique des ménages. En effet, même si le coût du crédit est bas, le coût énergétique et les travaux induits y sont élevés⁴³⁴. Or, selon nos observations, il subsiste un risque d'une paupérisation des ménages dans ces cités, car les acquéreurs prennent rarement en compte ces dépenses lors de l'achat.

⁴³⁰ Entre 40 et 75m² habitables sur deux, voire trois étages.

⁴³¹ Témoignage du père d'une interviewée présent durant l'entretien concernant la rénovation du logement de sa fille dans les Vosges.

⁴³² Que ce soit pour des logements situés aux abords de la frontière luxembourgeoise que dans le sud lorrain (Vosges), le prix d'achat pour ces typologies est semblable.

⁴³³ Par exemple, au niveau de la communauté d'agglomération de Longwy, 79% des logements ont été construits avant 1975, soit avant la 1^{ère} Réglementation Thermique.

⁴³⁴ Le coût de rénovation au mètre-carré ne permet aucun retour sur investissement dans un délai raisonnable. Certains de ces logements sont vendus à 40 000 euros à Zolnes. Les rénover entièrement reviendrait, environ, au même prix d'achat.

Ces logements sollicitent très souvent des travaux – tant énergétique que d'aménagement –, et donc un investissement de la part des acquéreurs. Majoritairement, ils choisissent en priorité, les (ré)aménagements (décoration, cuisine, salle de bain...) aux travaux de réduction des dépenses d'énergies. J'ai constaté qu'une rénovation énergétique couplée à l'achat, s'avère intéressante du point de vue économique⁴³⁵ et organisationnel. En effet, la pénibilité induite par les travaux est restreinte pour le ménage qui n'y habite pas encore. Ce fut le cas d'une interviewée vosgienne : si son logement était petit, c'est parce qu'il était mal agencé et non adapté à son mode de vie. Et si elle avait froid, c'est parce qu'elle habitait une ancienne maison de cité textile ayant appartenu à sa grand-mère. Et donc, quitte à réaménager, autant tout isoler, notamment les murs par l'intérieur. Ce témoignage confirme des possibilités de récupération d'espace dans des logements de cités industrielles :

« Ben déjà d'avoir une salle de bain. Parce qu'avant ce n'était pas une vraie salle de bain, c'était une cabine de douche d'un côté, les toilettes de l'autre, le lavabo d'un autre côté...Bon voilà, ça avait été fait comme ça. C'était ma grand-mère qui avait la maison. Pour elle, ça lui suffisait. (...) Il y a eu des cloisons d'abattues, y'avait un grenier-là qui servait à rien. Maintenant c'est isolé, dans le grenier on peut entreposer des choses sans qu'il y ait du mois. Et on peut même y dormir ! Il ne fait pas froid. » (F, 45ans, Vosges)

Ces maisons de cités industrielles sont souvent jumelées comme les maisons de contremaître ou dites « en bandes ». Elles rappellent les premiers appartements occupés par les ménages après leur départ du domicile parental. D'ailleurs, ces logements sont fréquemment considérés comme des immeubles horizontaux que l'on occupe de façon transitoire, le temps d'aller « vers ce que les habitants nomment une « vraie maison », plus grande et non jumelée »⁴³⁶. Autrement dit, la maison définitive idéale pour une majorité de ménages n'est pas celle se situant dans un entre-deux, entre le collectif de l'immeuble et l'individuel du pavillon. Ce qui conduit au constat suivant : il y a peu de dynamisme dans ces quartiers occupés par une population vieillissante – les acquéreurs à la suite des fermetures d'usine – et une population jeune éphémère. Au début de cette présente thèse, nous avons fait l'hypothèse qu'un maintien dans ces logements – et donc dans le quartier – d'une population jeune est lié à l'investissement et l'adaptation de ces logements aux modes d'habiter actuels. Nous avons noté assez rapidement que cela ne dépendait pas seulement de l'investissement des ménages

⁴³⁵ Les prêts « immobiliers » ont des taux plus bas que les prêts « travaux » qui sont reliés aux prêts « à la consommation ». Adjoindre le montant des travaux au prêt immobilier permettrait au ménage de réduire le coût final du prêt, mais aussi de profiter de la durée allant de 20 à 25 ans – ce qui n'est pas possible avec un prêt travaux pour lequel les mensualités seront plus élevées.

⁴³⁶ CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., *La France des « petit-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Op.cit., p.39

dans l'espace privé, et qu'il faut y adjoindre un investissement dans les lieux publics. C'est là où les élus de ces territoires interviennent, en tant que gestionnaire de cet espace. Par ailleurs, ils ont leur part de responsabilité dans la décroissance de leur environnement à la suite des fermetures d'usines. Certains territoires l'ont bien compris. C'est le cas, dans les Haut-de-France, où une commune utilise son droit de préemption pour acheter des logements de cités industrielles. Largement vacants, elle les revend pour un euro symbolique avec un contrat d'obligation de travaux⁴³⁷. D'autres communes achètent ces logements, y font les travaux et les mettent ensuite en location ou les revendent. Dans ce dernier cas, comparé à un propriétaire privé, une collectivité locale qui engage des travaux sur un bien qu'elle a acheté passe par un marché public. Ainsi, elle peut imposer des clauses sociales d'insertions et des clauses environnementales. Elle peut, aussi, communiquer auprès de ses habitants pour créer un effet de mimétisme tout en faisant de la rénovation qu'elle mène, un chantier exemplaire, voire un chantier-école. Au-delà d'entretenir un patrimoine immobilier, de repeupler sa ville, la commune aiderait à relancer une économie locale, en forte décroissance depuis la fermeture des usines. Ce qui, cette fois, serait bénéfique à un territoire comme les Vosges, où le secteur du bâtiment est la deuxième activité économique du département.

Aujourd'hui, coincés entre un passé fleurissant et tournés vers un avenir incertain, ces territoires ont le choix entre se reconvertir rapidement ou rester inactifs. Certains d'entre eux, en décroissance, ont saisi la première option en s'appuyant sur des ressources présentes à exploiter. C'est le cas d'Ungersheim, où la commune a acheté les terrains de l'usine pour y implanter la plus grande centrale solaire en Alsace. D'autres territoires, plutôt dans la deuxième situation (en restant passif face à la décroissance), ont été davantage impactés. C'est le cas des villes frontalières. En effet, les frontières nationales qui n'étaient pas aussi marquées à l'ère industrielle le sont aujourd'hui et constituent des espaces fragiles et déséquilibrés. En tournant notre regard sur la France et le Luxembourg, on observe que les investisseurs s'installent de l'autre côté de la frontière française où les charges patronales sont moins élevées. Les entreprises et les artisans du côté français en pâtissent avec des difficultés à embaucher aux abords de la frontière en raison des écarts de salaire. Quant aux luxembourgeois, pour pallier la difficulté d'accéder à la propriété à cause des prix immobiliers élevés, ils achètent en France. Cité dortoir d'un côté et activité économique de l'autre...

⁴³⁷ Opération expérimentale à Roubaix : ma maison à 1€. Cette initiative existe déjà à Liverpool.

N'ayant plus la présence d'industriels pour les soutenir et peu d'intervention directe de l'État, les habitants de ces cités ne peuvent compter que sur deux acteurs pour lancer des initiatives : les pouvoirs publics locaux ou eux-mêmes.

b) La création des lotissements.

« Au début des années 1970 la formule « nouveau village » réalisé par un responsable unique (qui prend en charge l'acquisition et l'aménagement du sol, la conception, la réalisation et la commercialisation des maisons) retient l'attention. Elle est recommandée en 1969-70 par le ministre de l'Équipement, Albin Chalandon, qui y voit l'expression d'un nouvel urbanisme, un moyen d'abaisser le coût des logements et un vecteur de la mobilisation de l'épargne des ménages. »⁴³⁸

Les lotissements sont la résultante d'un étalement urbain à la suite de l'échec des Habitations à Loyer Modéré (HLM). La doctrine n'est plus de construire en hauteur, mais en longueur. Dans ces années 70, en parallèle du choc pétrolier, les solutions mises en œuvre pour loger les habitants reposaient sur la construction rapide et peu coûteuse de logements. Ainsi, à l'échelle urbaine, des quartiers-rues se construisent sous un même modèle urbain que l'époque paternaliste : des maisons en bandes à deux étages. Néanmoins, ces nouveaux logements devaient aussi répondre à un mode de vie nouveau en lien avec les technologies naissantes et influençant les espaces domestiques. C'en est suivi des logements différents de ces prédécesseurs avec une surface plus grande, un garage, un jardin accolé et une salle d'eau avec toilette. C'est l'avenant des lotissements avec des maisons jumelées ou individuelles à étage. Le modèle constructif, validé par la participation d'architectes, reste commun aux lotissements. Dès la loi du 3 janvier 1977 (article 3), les architectes deviennent facultatifs si les travaux de construction/rénovation ont une surface inférieure à 170m². Cette loi favorise ainsi l'apparition des CMI, dont les multinationales du Bâtiment et Travaux Publics (BTP). Ils pérennisent la création de lotissements et de logements à faible coût pour accélérer l'accession à la propriété. Selon Debry, *« ils livrent un habitat standard vendu sur un plan par lots entiers. »⁴³⁹*

Mitoyennes, puis de plus en plus espacées, ces maisons sont le signe d'une trajectoire d'ascension sociale individuelle et de l'expansion collective de la classe moyenne. Quartiers

⁴³⁸ RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G. & HAUMONT A. *L'habitat pavillonnaire*. Op.cit., p.3

⁴³⁹ DEBRY J-L. *Le cauchemar pavillonnaire*. Pour en finir avec. Paris. L'échappée. 2012 (p.20)

de promotion, les pionniers, parfois appelés les « pavillonnaires », sont considérés comme des conquérants qui désertent les HLM. Socialement similaires, les jeunes couples avec ou sans enfants créent de l'homogénéité dans ces quartiers. Les nombreux espaces de rencontre – telles que les placettes – facilitent l'apparition de liens sociaux.

« Le microquartier des pavillons en bandes a ainsi favorisé la constitution et l'ancrage local d'un groupe de ménages en ascension, uni par des valeurs communes et d'intenses sociabilités. »⁴⁴⁰

Depuis leur création, les années ont défilé dans ces lotissements : à l'image de la population qui y réside, les logements y sont vieillissants et perdent de la valeur.

« Excroissances urbaines construites à la hâte, où les vices de forme et les malfaçons, ainsi que l'utilisation de matériaux de médiocre qualité, portent la marque du sacro-saint « gain de productivité » (...) Et qui, du strict point de vue marchand, perd rapidement de sa valeur sur le marché immobilier. Des maisons jetables, en somme. Seul le neuf serait digne d'être apprécié. »⁴⁴¹

Néanmoins, le neuf n'est pas accessible pour tous les ménages. Subséquemment, de nouvelles générations remplacent les pionniers en accédant à leur ancien logement. Or, leur dévaluation provoque un changement de trajectoire : l'espace de promotion d'hier devient un espace de relégation à l'avenir. Prenons le quartier de Sombrelieu en étude de cas, où se situe l'un des quatre dispositifs de rénovation énergétique étudiée⁴⁴².

Ce quartier est l'un des plus grands lotissements d'Europe créés dans les années 70. C'est sur d'anciennes terres agricoles, à l'orée d'une forêt, qu'a eu lieu l'une des plus vastes opérations d'habitat social en maison individuelle : 1328 pavillons, construits en deux temps, sortirent de terre.

« C'était une société coopérative qui a construit le quartier. Il faut replacer la construction dans son contexte. C'était la période où il fallait construire à outrance pour loger les gens...en 72-73. On a tout de suite habité dedans. Donc, c'était une obligation de construire pour loger les gens déjà. Le deuxième critère était de faire en sorte, que plutôt que les gens soient dans des barres HLM, soient dans des HLM à plat. Et le troisième c'est comme on n'en avait rien à faire de l'énergie et que le gaz coulait à flots, on met le gaz partout.⁴⁴³ » (H, 72 ans, habitant du quartier)

⁴⁴⁰ CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., *La France des « petit-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Op.cit., p.47

⁴⁴¹ DEBRY J-L. *Le cauchemar pavillonnaire*. Op.cit., p.19-20

⁴⁴² Le dispositif de Sombrelieu, avec sa SCIC et son association, vu en partie III.

⁴⁴³ Aujourd'hui, les énergies renouvelables complètent le gaz : près d'un tiers des répondants du questionnaire utilise des énergies renouvelables (63% pour le bois/pellet et 37% pour le solaire).

Sa construction, effectuée par la société coopérative d'HLM « le Nid », fut la 5^{ème} réalisation dans le département de Meurthe-et-Moselle⁴⁴⁴. *HLM à plat* car le nombre important de logements a créé un effet de proximité,



provoquant une sensation de mitoyenneté, comme me l'explique une habitante rencontrée lors d'une réunion dans le quartier : « *On fait attention au bruit, j'ai prévenu mes voisins quand on a fait les travaux. Même si on est dans des maisons individuelles, pour moi on est proches les uns des autres.* »

Des espaces, comme les *placettes*, constituent un prolongement de l'espace privé sous la forme d'une cour intérieure avec des logements plus espacés.

« *Ça va que j'habite sur une placette, sinon, je n'y habiterais plus. Parce que les maisons étaient proches les unes des autres. Nous, on est bien tombés, on est sur une placette, l'une des plus grandes placettes. Mais bon, pour moi il y en a trop.* » (F, 72 ans, habitante du quartier).



Concevoir un lotissement, ce n'est pas qu'implanter des maisons. Surtout lorsqu'il est aussi grand. Des abords des maisons jusqu'aux aménagements urbains (places vertes, bancs...), tout était à construire.

« *C'est-à-dire qu'il y avait une forme d'entraide parce que les terrains... fallait débarrasser, empierrer, machin... On était tous embarqués dans la même galère. On s'était dit qu'en galérant à plusieurs, on avancerait peut-être un peu plus vite (rire).* » (H, 72 ans, habitant du quartier)

Pour les pionniers, imaginer le devenir des espaces publics, leurs utilisations et mettre la main à la pâte collectivement, a créé des liens sociaux avec leurs voisins : « *ça a permis de tisser des liens...avec les habitants de...là, de la placette. C'était sympa* » (F, 72 ans, habitante du quartier). Étant un lotissement composé de logements sociaux au démarrage, son accès était limité aux conditions de ressources des ménages et à un tirage au sort. Être sélectionné, c'était

⁴⁴⁴ L'association du dispositif de rénovation énergétique étudié sur ce lieu y revendique sa filiation, synonyme d'un rattachement de la démarche collective et solidaire née des pionniers.

devenir locataire-attributaire⁴⁴⁵ : « ça veut dire qu'on payait un loyer et qu'à la fin du compte de 20 ans, 25 ans c'était à nous. » (F, 72 ans, habitante du quartier). La contrepartie pour obtenir un pavillon dans le quartier, c'était de se laisser porter par le hasard.

« On ne pouvait pas choisir. On choisissait peu en fait. Tout était... On ne choisissait pas sa maison. On était tiré au sort. On ne choisissait pas l'emplacement. On choisissait le type de maison, le type A ou B ou C. Mais on ne choisissait pas son emplacement, c'était au sort. (...) C'était...moi au début, quand je venais ici, je ne savais pas venir. La voiture, je la laissais en bas et je venais à pied. Je ne savais pas... » (F, 72 ans, habitante du quartier)

Au cours des premières années, le loyer pouvait correspondre jusqu'à 30% des revenus du ménage. N'augmentant pas au fil du temps et avec l'accroissement des salaires, les ménages du quartier ont vu une élévation de leur niveau de vie, une augmentation de leur pouvoir d'achat en raison de la baisse de la part du loyer sur leurs revenus.

« Pour compléter le schéma, on remboursait 134 francs par mois. Je gagnais un peu près trois fois ça. 10 ans après, on rendait toujours 134 francs par mois. Mais je gagnais pratiquement 10 fois plus. » (H, 72 ans, habitant du quartier)

D'une égalité des conditions salariales à une égalité des ambitions sociales, la solidarité originelle disparut avec le temps, les déménagements et les décès, ce que regrettent aujourd'hui certains premiers habitants qui se retrouvent via diverses activités. Il faut souligner que ce quartier a une vie associative variée depuis sa construction.

« La création du lotissement de C. a attiré tous les cadres moyens et associatifs des banlieues du Haut-du-Lièvre et des provinces ici. Et ça a vidé de sa substance active et de sa vie associative la plus grande partie des HLM de Nancy. Et il y a une richesse ici associative qui a explosé dès le début ! Il y avait tous les responsables associatifs de partout. C'est pour ça que s'est créé un syndicat, un groupement d'achat, les trucs de loisir et tout ça. Dans les ensembles urbains, collectifs, quand t'as une vie associative, t'as des rencontres, du partage, et ça aide au vivre ensemble. Quand tu supprimes ça, ça peut vite devenir un cauchemar. » (H, 55 ans, habitant de Sombreliu)

Parmi les répondants au questionnaire⁴⁴⁶ (hormis les « ne se prononce pas »), 42% sont au moins membres d'une association culturelle, sportive, caritative, scientifique ou écologique. Majoritairement, les répondants sont membres de la MJC. Cette dernière est une maison de quartier proposant plusieurs activités et événements pour petits et grands. En prenant l'âge, 54% des plus de 60 ans sont membres d'une association. À contrario des 40-59 ans (21%) et

⁴⁴⁵ Les « locataires-attributaires » payaient un loyer au sein de la société coopérative et devenaient pleinement propriétaires au bout de 25 ans – en passant devant chez le notaire – via le remboursement de l'emprunt immobilier délivré par la coopérative. En juillet 1971, le Parlement met fin au système de la « location-attribution ». Ce dernier était parfois accusé de faire de l'ombre aux constructeurs de maisons individuelles.

⁴⁴⁶ La méthode employée pour le questionnaire est abordée dans la partie I, au chapitre 5.

des 20-39 ans (17%). Ces deux tranches d'âge rejoignent les trois quarts des actifs à temps plein, non membres d'une association. On constate que ce sont principalement les « pionniers », aujourd'hui à la retraite, qui mobilisent et perpétuent la dynamique associative du quartier. Des « pionniers » qui ont vécu la même aventure et instauré une identité propre au quartier :

« Moi j'apprécie d'être entouré par des personnes qui habitent là depuis longtemps. Je trouve que c'est agréable (...) c'est qu'ils sont là depuis longtemps et ils font partie de Sombrelieu. Ça fait village. » (F, 52 ans, habitante du quartier)

Avant d'occuper le quartier, les premiers habitants résidaient essentiellement dans de grands ensembles de la métropole meurthe-et-mosellane⁴⁴⁷. L'implantation de ce lotissement aux abords de la forêt lui confère une ruralité qui leur manquait dans leur vie urbaine. Soit, un parfait compromis pour les urbains et ruraux. Ainsi, la formule *village* est adaptée à ce quartier : coupé de la ville par la forêt et constitué en deux tranches, on y accède par une route unique. Au fil du temps, le quartier évolue et répond aux besoins de la population actuelle : *« c'est là que j'habite, c'est là que je terminerai mes jours. Y'a tout ce qu'il faut : médecin, pharmacie. Et bientôt la maison de santé ! »* (H, 55 ans, habitant du quartier). Pour les plus anciens résidents, l'esprit du quartier a changé. C'est à regret qu'ils constatent que la solidarité qui les caractérisait s'est effritée avec le temps : *« c'est vrai qu'on s'est beaucoup entraînés quand on est arrivé tous en même temps »* (F, 72 ans, habitante du quartier). En effet, entre le moment de la construction et aujourd'hui, il s'est écoulé plus de 40 ans. Des modifications liées à la société de consommation et à l'apparition de nouveaux équipements technologiques recentrant le ménage dans son domicile ont eu lieu.

Tout comme leur logement, les pavillonnaires se ressemblent. Pour tenter d'acquérir leur propre revendication, ils se démarquent. Une forme de concurrence s'installe ne permettant plus la solidarité qui était considérée comme essentielle par les premiers habitants du quartier. Afin d'entretenir le souvenir d'antan, des rituels récents sont instaurés, comme la fête des voisins : *« on fait la fête des voisins, y'a deux couples qui ne viennent même pas nous saluer. Après, à quoi ça sert de faire la fête des voisins...ça ne sert strictement à rien. Autant on avait une entraide... »* (F, 72ans, habitante du quartier). Cette interviewée fait référence à un passé gratifiant et un présent dépréciatif. Elle fait partie de ces personnes âgées qui utilisent davantage de qualificatifs négatifs pour décrire leur quartier actuel. Même s'il est jugé positivement par les répondants du questionnaire – 83% des qualificatifs positifs, comme

⁴⁴⁷ La moitié des répondants au questionnaire a grandi dans une grande agglomération et 28% dans une petite ville.

agréable à vivre –, les habitants les plus âgés – un quart plus de 60 ans – soulignent l’absence de communication, soit le peu de relations avec le voisinage. Entretenant peu de liens avec leur entourage, ils s’enferment dans une nostalgie. En croisant les données IRIS des deux tranches de construction, on constate une faible mobilité résidentielle, et un âge moyen de 47 ans, révélant une population vieillissante au sein de ce quartier.

Les maisons, à leur image, le sont tout autant. Pour les personnes âgées, parfois veuves, investir dans une rénovation énergétique s’avère compliqué. De même pour de jeunes ménages aux salaires moyens. En devenant un quartier de promotion sociale, les prix du foncier ont augmenté. Ainsi, en jouant son rôle de régulateur, les coûts à la vente de ces maisons sont bien plus élevés que ce qui a été imaginé à la construction – étant un quartier, à l’origine, d’habitat social. Les ménages qui acquièrent tout juste financièrement une maison dans le quartier peuvent difficilement y investir⁴⁴⁸, alors que ce sont des passoires énergétiques. Nonobstant, sans travaux, le risque à terme au sein de ces lotissements construits à la hâte et énergivores est l’accroissement de la précarité énergétique et une paupérisation des ménages, à l’image de ceux des cités industrielles.

2) Des aménagements répondant à un environnement rural et vallonné.

Voyons deux autres lieux concernés par les dispositifs étudiés. Moins centrées sur un type urbain particulier, mais sur des milieux naturels, nous serons plus brèves dans les explications. Commençons avec les Vosges. Bien que le territoire soit attrayant par ses vallées et ses forêts avec une dynamique touristique, il est sinistré. Il a, lui aussi, connu la désindustrialisation (textile) sans reprise économique. En 2016, 27% des propriétaires occupant de l’Est vosgien étaient éligibles aux aides de l’ANAH et au programme « Habiter Mieux », soit des ménages modestes, voire très modestes. Selon l’ancien coordinateur du dispositif présent sur ce territoire, « *on est le pire bassin de l’emploi de la Grande Région.* » La dépression économique est suivie d’une dépression morale où la reconstruction du territoire serait à la fois matérielle et psychologique. En se sentant abandonnés, notamment par les pouvoirs publics, les habitants du territoire portent des discours pessimistes et ont peu confiance en leur représentant politique.

⁴⁴⁸ Le coût du m² moyen dans ce quartier s’élève à 1779€/m². À titre comparatif, le coût du m² dans le centre de la métropole est légèrement plus élevé (1951€/m²). Les maisons du quartier ont une surface habitable moyenne de 120m². Source : <https://www.meilleursagents.com/prix-immobilier>

« La déprise économique des 30 dernières années...dans les mentalités, les gens n'ont plus la foi dans les projets, n'ont plus la foi dans le territoire. Les gens ne sont pas fiers de leur territoire. » (membre fondateur et ancien coordinateur d'un dispositif)

Prenons en exemple le témoignage d'une propriétaire vosgienne pour étayer le manque d'appui de la municipalité et constater comment son lieu de vie influence ses pratiques quotidiennes, ses usages domestiques et écologiques :

« Même la mairie, ils ne sont au courant de rien. Après, peut-être parce que c'est M. Ici, ils ne savent jamais rien. Il n'y a pas d'aides pour les enfants, pas d'aides pour les adultes non plus. Fin pour la rénovation, ils ne savent rien. (...) Pour faire le tri (sélectif des ordures ménagères) dans la commune de M., c'est toujours délicat. Avant, on faisait le tri, on a toujours fait le tri. Jusqu'à ici, et il y a un peu près un an, on a décidé d'arrêter. Parce...ils ne font pas des tournées régulières, ils viennent une fois tous les 15 jours. On est 6 à la maison, c'est pas rien, on en consomme des poubelles jaunes. Et comme ils viennent qu'une fois tous les 15 jours, quand ils viennent...C'est arrivé qu'ils ne passent pas pendant 2 mois. Donc ça fait beaucoup de poubelles jaunes dans la rue et comme ces messieurs n'ont pas envie d'aller vider plusieurs fois le camion, ils ne ramassent pas. Et on en a eu marre de se retrouver sans arrêt coincés avec des tas de poubelles et devoir aller à la déchetterie nous-mêmes. On n'a pas que ça à faire, donc finalement, c'est con...Mais on est obligé de faire ça, de mettre dans les sacs noirs et on jette ça comme ça. C'est con, mais c'est comme ça pour beaucoup d'habitants. C'est vrai quand je vais à l'école chercher les gamins, les mamans s'en plaignent toutes et elles font toutes comme moi. Elles mettent toutes dans les poubelles noires et ont arrêté de faire du tri. On en vient à régresser ! Fin, j'ai déjà vécu dans plusieurs villes différentes, dans des grosses comme dans des toutes petites et je n'ai jamais eu autant de problèmes qu'ici. Alors que c'est une commune relativement moyenne. On ne peut pas dire que c'est une commune d'arriérés, mais je pensais pas que ça se passerait comme ça ici... » (F, 31 ans)

Originaire des Vosges, elle est revenue dans le département pour être proche de sa famille et surtout celle de son conjoint, permettant à ses enfants de connaître aussi leurs grands-parents. Étant donné qu'elle en avait gardé de bons souvenirs, elle pensait retrouver cette même perception, même en s'installant dans une commune adjacente à celle de son enfance. Or, ce n'est pas le cas : elle ne s'y identifie pas. Ce mode d'habiter, dans ses pratiques quotidiennes, la bouleverse et elle a la sensation de régresser. Par conséquent, elle n'y a aucune attache. Elle rêve de quitter les Vosges, de s'éloigner de ce paysage, de la commune qu'elle voit comme néfaste, notamment pour l'éducation de ses enfants : *« on est le pire village, ville de Lorraine ! Y'a pas de travail, y'a des cambriolages et même le directeur de l'école dit qu'il y a que des cas sos⁴⁴⁹ ici. »*

⁴⁴⁹ Mot familier qui désigne un « cas social », soit une personne marginale et perturbée, ou souffrant de difficulté financière et sociale.

C'est au sein de ces communes, ayant perdu une grosse partie de leur population à la fin de la période industrielle, que l'on retrouve des ménages *passagers*. Ce sont principalement de jeunes actifs qui ont peu de moyens, mais qui aspirent à une vie meilleure par l'accession à la propriété. Si leur situation économique s'améliore, ils chercheront un autre bien immobilier dans un lieu plus coté. Néanmoins, les habitants sont en attente d'une dynamique qui peut être initiée par les pouvoirs publics. Certains acteurs, comme les membres du dispositif de rénovation énergétique vosgien en ont eu conscience dès le diagnostic lancé sur le territoire. Ils ont souhaité combiner les forces et les faiblesses en mixant la lutte contre la précarité énergétique avec le développement d'une filière bois. Cette ressource première y est très présente et utilisée en matière de chauffage, car elle est moins onéreuse.

À contrario des trois autres départements (Moselle, Vosges et Meurthe-et-Moselle), la Meuse est un département rural. Il est composé de maisons avec de grandes surfaces – principalement des fermes – où résident de petits ménages (couples ou veufs(ves)). Si l'on prend la ville du siège du dispositif de rénovation énergétique meusien, environ 30% des revenus des habitants sont inférieurs à la moyenne régionale. Dans le périmètre du Sud meusien, deux tiers des maisons datent d'avant 1975 avec des villages entiers reconstruits après la Première Guerre Mondiale. Il y a aussi de nombreuses maisons en pierre avec un cachet patrimonial. Au sein du département, on constate une coupure entre le sud et le nord due, selon l'ancien président du dispositif, à « *des problèmes de culture. Il y a des barrières, des frontières* ». Elles seraient en partie géographiques et historiques : quand on prend les tracés routiers sur une carte, on remarque que les deux villes principales de la Meuse ne sont pas reliées directement entre elles. Elles sont chacune reliées par une voie rapide à deux autres grandes agglomérations : Verdun avec Metz et Bar-le-Duc avec Nancy. Ces deux villes, l'une mosellane et l'autre meurthe-et-mosellane sont en concurrence depuis des décennies. Étant chacune rattachées à l'une des deux auxquelles elles s'identifient, les deux municipalités meusiennes perpétuent le même fonctionnement, intensifiant par conséquent un manque de dialogue.

3) Des territoires semblables et différents à la fois, dépendant de leur histoire.

Les formes d'habitations ont connu plusieurs évolutions : différenciation d'habitat entre les hommes et les bêtes (fragmentation des fonctions domestiques et agricoles), la

maison dite *hygiénique* (séparation cuisine – chambre), le préfabriqué industrialisé, le « clé-en-main » par des CMI... On s'aperçoit, au fil des époques, une conception basée sur la quantité à partir d'un schéma industrialisé. Prenons la coopérative du Nid. Son nombre total de constructions avoisine les 4 000 maisons semblables à celles de Sombrelieu en Lorraine. Des cités industrielles aux zones pavillonnaires : « *La façon d'organiser l'espace et le temps, de se les représenter, de les subir ou de les dominer, est l'expression du triomphe, jusqu'aux confins de l'intime, de la domination industrielle.* »⁴⁵⁰ Cités industrielles ou lotissements... ces deux formes urbaines reconnaissables ont eu comme particularité d'accueillir des ménages aux caractéristiques semblables à leur début.

Nous venons d'aborder quatre territoires aux paysages particuliers. Deux ont été entièrement créés et modifiés par l'Homme. Quant aux deux autres, la volonté des politiques y est de préserver le « cadre naturel ». Ces espaces répondent, pour leurs habitants, à un lien affectif avec le territoire. Il en est de même avec les porteurs et membres des dispositifs. Ce lien dépend de leur lieu d'habitation et de travail, et influence les expérimentations, selon le contexte historique et géographique où elles se situent. Par exemple pour l'ancien directeur du dispositif meusien, le territoire du sud meusien représente un bassin économique de 100 000 personnes qui pourrait permettre d'équilibrer les comptes du dispositif. La vision du territoire qu'il avance est avant tout économique. Il n'est pas natif et ne vit pas en Meuse, ce qui peut influencer la perception et l'attachement qui l'en a, et influencer sur l'orientation donnée au dispositif. À contrario, l'investissement des membres du dispositif vosgien qui y vivent et y travaillent est fort : contribuer à l'amélioration de cet espace qu'ils occupent est une fierté. Si j'aborde cette notion de lien affectif, c'est parce qu'elle est reliée à la notion d'attachement. C'est cette dernière, par ailleurs, qui permet l'investissement, dans l'usage et l'occupation à long terme des habitants sur leur lieu de vie. Si un ménage s'identifie à un espace (commune ou quartier) ou y a des points d'ancrage (famille, amis...), il aura moins de raison de le quitter, sauf par obligation (mutation, divorce...). En effet, « *une forte inscription territoriale favorise la sédentarité.* »⁴⁵¹

Si aujourd'hui les anciens quartiers, dont les cités industrielles, ont une vacance élevée, nous pouvons faire l'hypothèse que c'est parce que les ménages actuels ne s'y identifient pas. Car, on vit dans son logement, mais on existe dans le quartier où s'entremêle une quantité d'histoires qui fait la vie collective du quartier. Pour une interviewée (72 ans) du lotissement

⁴⁵⁰ DEBRY J-L. *Le cauchemar pavillonnaire*. Op.cit., p.37

⁴⁵¹ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Op.cit., p.39

abordé précédemment, « *c'est là qu'est née ma fille. J'y suis depuis le début. 43 ans, depuis 1972 ! 44 ans à la fin de l'année.* »

Un quartier est composé de scènes de sociabilités au sein d'espaces publics que s'approprient les habitants, tels que les placettes, les parcs ou encore un boulodrome. Le lieu est constitutif de l'identité des habitants. Les sentiments et l'émotion créent des contextes de sens pour eux en y accrochant une histoire (industrielle, coopérative « le nid », familiale). Ainsi, comme le cite Moser :

« Le lieu d'habitation joue un rôle important, pendant l'enfance, dans la formation de l'identité spatiale, « Place identity ». (...) Cette identité se construit à travers la relation « individu-environnement ». Elle est constituée d'un ensemble complexe d'idées conscientes et inconscientes, de croyances, de préférences, de sentiments, de valeurs, de buts, de tendances et d'aptitudes comportementales liés à l'environnement. Il s'agit d'éléments cognitifs concernant l'environnement, auxquels sont attachées des valeurs positives ou négatives, et des aspects sociaux (rôles). »⁴⁵²

C'est le cas des enfants qui ont grandi dans un quartier, partent et y reviennent plusieurs années après. Quitter son logement, son quartier, c'est perdre une partie de son identité et des liens qui y ont été formés. Revenir dans le quartier, dans un logement similaire, c'est tenter de retrouver ce qui a été perdu (ou en sommeil) et évoquer avec nostalgie : les liens et l'identité. Parfois, le ménage les retrouve ; parfois, il révèle leur déception en constatant un décalage entre l'identité passée et l'identité présente du lieu de vie. Ainsi, quand un ménage ressent un décalage avec cette identité, son départ peut être volontaire, même si quitter un lieu de vie peut aussi relever de l'obligation familiale (divorce...), professionnelle (mutation...), ou encore de santé.

Que les ouvriers aient eu accès à des logements vendus à bas prix lors de la fermeture des usines ou que des locataires-attributaires deviennent propriétaires de leur logement 20 ans après, ils se sont accrochés à leur maison, à leur quartier, à leur ville. D'où une surreprésentation des plus de 60 ans. Même lorsque leur maison n'est plus adaptée à leur condition physique, les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur domicile. Par conséquent, « *il apparaît donc clairement que l'ancienneté d'installation dans le logement est un facteur assez décisif dans le développement des relations de voisinage* »⁴⁵³. Avec le temps, ces espaces se renouvellent, lentement, apportant une mixité sociale et générationnelle qui influence la vie sociale dans ces quartiers et dans l'ensemble de la ville.

⁴⁵² MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Op.cit., p.80

⁴⁵³ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Op.cit., p.113

« Les nouveaux habitants (...) affichent en effet un rapport à ce territoire (ou territorialité) bien différent de celui des anciens. (...) En d'autres termes, alors qu'il semble que le cercle de l'intimité s'étendait auparavant aux voisins, voire à l'ensemble de la cité, celui-ci est aujourd'hui cantonné à l'intérieur des appartements, et la cité fait maintenant partie, au mieux, de la sphère de la sociabilité, des connaissances. »⁴⁵⁴

Les villes et villages reposant essentiellement sur une activité économique (industrielle ou agricole) sont des zones isolées ou sinistrées, tant économiquement que socialement et énergétiquement. La paupérisation dans ces espaces contraint des habitants et les élus locaux ressentant un isolement, à se mobiliser collectivement pour (re)construire une identité, un contexte de sens et un lien affectif, qui seront observables pour les habitants externes à la ville. Ces éléments, ainsi que le vécu résidentiel, sont des arguments cibles alimentant les recherches immobilières des ménages.

B) La prégnance d'un lieu : à la recherche d'un bien immobilier situé idéalement

Acheter ou être en location ? Une maison ou un appartement ? En centre-ville, en péri-urbain ou en campagne ? Ces questions, chaque ménage se les pose. Le logement sélectionné lors de ses recherches immobilières doit correspondre à plusieurs critères. Dans le cas contraire, il faut qu'il puisse ouvrir des perspectives afin de l'adapter aux modes d'habiter, eux-mêmes évolutifs. N'abordons pas tout de suite la vocation fonctionnelle du logement ni l'aspect économique de l'achat. Penchons-nous sur sa vocation sociale et son emplacement, soit le lieu dans lequel il s'inscrit. Il me faut (re)préciser, dans le cadre de notre étude, que nous nous centrons sur les propriétaires occupants (en accession ou non) de maison individuelle.

1) Les choix résidentiels liés à la localisation de la maison.

Les choix résidentiels répondent à plusieurs logiques. Nous pouvons citer tout d'abord le cadre de vie, soit la dynamique et les espaces qui seront ou non propices à des échanges entre les ménages. L'aménagement et l'esprit insufflé dans les lieux participent à l'appropriation et la construction d'une vie sociale au sein du quartier et de la ville. Les

⁴⁵⁴ DUCHENE F. *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles*. Op.cit., p.202

événements vécus ou racontés par un proche influencent en partie la décision d'une localité. La trajectoire résidentielle est donc « *tout autant dépendant des événements du moment, qui se concrétisent par la présence effective de l'habitant dans le quartier et le logement, que des événements résidentiels passés qui l'ont conduit vers ce quartier et vers ce logement.* »⁴⁵⁵

Au cours des entretiens, nous avons rencontré des locaux d'origine qui décident de s'enraciner, ou de partir et revenir au sein de leur commune natale. Entendre que « *seuls des Zolnois peuvent vivre à Zolnes* » (F, habitante de la commune, entretien en visite à domicile), c'est que toute personne extérieure ne peut voir la valeur que ses habitants lui donnent. Les anciens s'en font un devoir de mémoire : d'une fierté à une nostalgie, l'histoire de la création de Sombrelieu est contée aux nouveaux arrivants et aux générations suivantes, tout comme les habitants des cités industrielles. C'est ainsi que l'ambiance d'un quartier, qu'il soit passé ou présent, amène des ménages à s'y installer. En effet, le ménage « *recherche en ville essentiellement les caractéristiques de la ville idéale (...) Il recherche parfois son propre passé ou un passé, celui de ses parents ou grands-parents, qu'il a idéalisé et aurait bien aimé vivre personnellement.* »⁴⁵⁶

Les lotissements peuvent être le parfait compromis entre la campagne et la ville. En croisant les deux questionnaires sur la question des points forts du logement, une différence est notable. Les répondants, issus du programme « Habiter Mieux D. » du dispositif vosgien, ne citent pas une seule fois l'environnement dans lequel s'inscrit leur maison, à contrario des habitants du quartier où exerce un des dispositifs étudiés. Ces derniers centrent leur réponse sur les pourtours du logement, soit sur les éléments externes adjacents à la maison. Est-ce propre à l'effet de quartier comparé à un questionnaire sur un périmètre plus large de l'Est vosgien ? Ou est-ce « l'effet village » avec une identité commune dans le quartier qui prend le pas sur le logement ? Bien qu'une réponse certaine ne puisse être donnée, l'effet « village dans la ville » semble y jouer un rôle. *Calme, lieu agréable, bonne situation géographique.* Ce sont des qualités citées par les répondants du lotissement interrogé sur les points positifs rattachés à leur logement. La maison n'est pas isolée, mais s'inscrit dans un lieu de vie dont l'ambiance est primordiale pour l'achat du bien immobilier. Bien plus que ses qualités thermiques. Ainsi, du quartier jusqu'à la ville, ces espaces sont pris dans un jeu d'agrégation ou de ségrégation.

⁴⁵⁵ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien.* Op.cit., p.22

⁴⁵⁶ MARTOUZET D. « Le rapport affectif à la ville : premiers résultats ». In PAQUOT T., LUSSAULT M. et YOUNES C. *Habiter, le propre de l'humain.* Op.cit., pp. 171 à 192 (p.187)

« Les caractéristiques physiques, la composition sociale ou l'histoire du quartier participent chacune à leur manière à créer l'image des quartiers à laquelle les gens se réfèrent pour choisir leur lieu de résidence. »⁴⁵⁷

Prospecter un quartier pour y connaître ses résidents permet à un ménage de se rapprocher d'habitants socialement similaires. Ne serait-ce qu'être propriétaire au même titre que ses voisins. Ce marquage de réussite sociale l'est d'autant plus si le lieu choisi est valorisé. Cela ne dénigre en rien le fait que le logement peut être régressif dans les cas de perte d'emploi ou de divorce. Mais comme l'a remarqué Authier, un changement de domicile volontaire se veut promotionnel.

« Le nouveau logement ou le nouveau cadre de vie est une amélioration, « un plus », par rapport à la situation précédente. Le déménagement entre alors dans un choix raisonné et la trajectoire résidentielle est promotionnelle. »⁴⁵⁸

L'attractivité d'un lieu est aussi liée à des notions de *proximité*. La présence d'équipements au sein d'une commune contribue à le choisir : les transports en commun, les parcs et le mobilier urbain (bancs), les services, les crèches, les écoles. La logique de proximité conduit un utilisateur du quotidien à mener une stratégie de recherche en ce sens. Par exemple, le lotissement de Sombrelieu est une des portes d'entrée de la métropole meurthe-et-mosellane.

« L'idéal, c'était acheter un terrain et faire construire. Mais ça voulait dire être à 15, 20 km de N., dans des villages où il n'y a pas de commerces, faut une voiture pour aller chercher le pain, etc. On ne voulait pas ça. » (F, 52 ans, Sombrelieu)

« Nous, ce qu'on voyait, c'est que c'était bien placé par rapport à la 4 voies, on a les accès directs, on a beaucoup de terrain pour les enfants, c'est important. Après, la maison...ça reste une maison un peu ric-rac, qui n'est pas trop pratique. » (F, 31 ans, Vosges).

D'autres logiques de *proximité* sont à prendre en compte, comme la proximité professionnelle ou encore familiale : rester proche des ascendants ou de ceux du conjoint, de ses descendants et dans le cas de séparation, rester près de ses enfants.

L'appel du *romantisme*, la recherche d'une proximité avec la nature est aussi un critère pour certains ménages :

« Je n'aurais jamais acheté près d'une autoroute ! Non, là j'ai les vallées, c'est beau. » (F, atelier participatif, Vosges).

« Moi j'aurais pas acheté si je n'aurais pas été en bordure de forêt » (F, 52 ans, Sombrelieu)

⁴⁵⁷ CHARBONNEAU J. & MOLGAT M. « Jeunesse et expériences et de la proximité ». In BOURDIN A., GERMAIN A., LEFEUVRE M-P. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Op.cit., pp. 159-178 (p.161)

⁴⁵⁸ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Op.cit., p.22

« On n'a pas acheté pour la maison. À la limite, on s'en fout, c'est le terrain qui nous intéressait. » (H, 65 ans, Sombrelieu)

Privilégier l'emplacement, c'est être prêt à faire des concessions sur les critères de la maison.

« On s'était donné 2 critères qu'on n'a absolument pas respectés. Pas d'escalier, y'en a un. On a une grosse voiture à côté et on voulait absolument un garage pour que la voiture soit dedans et on a acheté une maison où la voiture est dehors et on a un escalier. C'est une petite fourgonnette et on s'était dit... parce qu'elle a dormi dehors pendant 4, 5 ans, même plus. Donc on s'était dit, on achète une maison où on peut la mettre dedans. Et elle est dehors. » (F, 52 ans, Sombrelieu)

Lorsque l'inverse se produit, c'est-à-dire lorsque la maison est prioritaire à son environnement, l'absence d'appropriation des lieux peut entraîner un repli temporaire au sein du logement. Ces ménages qualifient souvent leur maison de « dortoir ». C'est le cas notamment quand aucune des dimensions de proximité n'est présente. On le note lors des programmes de nouveaux quartiers, par exemple. Pour avoir un logement neuf, des ménages s'éloignent de leur lieu de travail et passent plus de temps dans les trajets.

« La tentation du pavillon périurbain est parfois si grande qu'elle justifie un bouleversement radical du mode de vie au risque d'en sous-estimer les coûts (économique et énergétique) et les conséquences (fatigue, rythmes). »⁴⁵⁹

Certains ménages n'hésiteront pas à faire plusieurs heures de trajet entre le domicile et le lieu de travail pour bénéficier du logement et de son emplacement jugé idéal. C'est le cas du mari d'une Sombrelocoise qui travaille au Luxembourg et effectue environ trois heures de trajet aller-retour journalier.

2) Les choix résidentiels liés à des critères externes idéaux.

Lorsqu'un périmètre géographique est déterminé, la recherche du bien immobilier s'effectue sur un ballet comparatif entre idéal et accessibilité. Plusieurs critères entrent en ligne de compte. C'est le cas de la surface habitable adaptée à la composition familiale du ménage – présente et future. La majorité des personnes interviewées au cours de cette étude et de la précédente⁴⁶⁰ ont affirmé avoir cherché des maisons neuves et sobres en énergie dans la localité choisie. Or, par l'indisponibilité de terrains ou de maisons « clé-en-main », ils se sont tournés vers des logements existants.

⁴⁵⁹ MEISSONNIER J. « Le déménagement comme occasion de rompre l'inertie des routines de mobilité quotidienne et de s'engager dans une mobilité durable ? Décryptage d'un paradoxe ». In SCARWELL H.-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Op.cit., pp.123-132 (p.128)

⁴⁶⁰ RIDACKER C. *Identifier les freins, les motivations et les leviers de la rénovation thermique chez les particuliers de maison individuelle, en Lorraine*. Op.cit.

Outre le neuf, le choix du pavillon idéal est celui entouré par un jardin et une clôture – sans mitoyenneté. Il n'est pas toujours accessible, car son prix peut s'avérer plus élevé selon la localité qu'une maison mitoyenne, nombreuse en Lorraine. Quoiqu'il en soit, la maison devra répondre aux prochains critères. Elle devra comporter certaines caractéristiques, certains *charmes*⁴⁶¹ liés au lieu ou à la période de construction. Visage de la maison, la façade reflète l'intérieur. Si elle est dégradée, l'intérieur est préjugé l'être tout autant. L'espace extérieur devant le logement revêt donc une importance capitale. La possibilité d'en modifier son apparence l'est tout autant, afin d'exprimer sa diversité, ses goûts et couleurs, mais aussi ses moyens financiers. Car, outre la fonction marchande d'un bien immobilier, celui-ci a une valeur sociale pour soi – s'approprier en le modifiant – et pour les autres – esthétique. Autrement dit, sa façade est son image : « *le devant, c'est l'image de soi qu'on montre aux autres ; en fait, il ne doit rien s'y passer : le devant, c'est le décor.* »⁴⁶²

Soulignons, en aparté, que le dispositif de Sombrelieu, en créant les caissons préfabriqués, souhaitait proposer une solution unique avec un bardage. Cela permettait d'optimiser les coûts et correspondait à l'image homogène du quartier. Or, dès la deuxième maison, le couple désirait un crépi au lieu d'un bardage, le jugeant trop *tape-à-l'œil*. Ces attentes du ménage ont influencé le collectif – le dispositif. Ce dernier a dû repenser son modèle, en prenant en compte les intérêts individuels dans un projet global. Après tout, chacun a ses préférences et peut choisir ou non de les mettre en avant. De ce fait, se démarquer ou se fondre dans la masse : tel peut être le choix des pavillonnaires. Selon l'ancien directeur d'un des dispositifs, la conception du démarquage est importante pour soi et pour les autres : « *Quand tu regardes un lotissement, la première chose que tu te dis...c'est tout pareil. Et tu ne veux pas pareil, dans un lotissement, tu ne veux pas ressembler au voisin.* » Les extérieurs de la maison, comme prolongement de l'intérieur, influencent le voisinage qui est « *un lieu où se mettent en scène et se confrontent les différentes cultures de l'habiter.* »⁴⁶³ Un peu plus intimes à l'arrière qu'à l'avant de la maison, ces espaces sont des lieux de conversation ouverts aux relations de voisinage : « *Le jardin-de-derrière a une signification différente du jardin de devant : dans le premier, on ne doit pas être vu, dans le second, on veut, au contraire, montrer ses fleurs, ses miniatures, etc.* »⁴⁶⁴

⁴⁶¹ Pierres apparentes, grandes baies vitrées, toiture en pente, etc.

⁴⁶² RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G. & HAUMONT A. *L'habitat pavillonnaire*. Op.cit., p.71

⁴⁶³ RAINHORN J. & TERRIER D. *Etranges voisins : Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIIIe siècle*. Op.cit., p.12

⁴⁶⁴ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat*. Op.cit., p.22

L'espace arrière a une vocation plus intime d'autant plus s'il n'y a pas de vis-à-vis. Il constitue un prolongement de l'intérieur du logement. S'il est clôturé, les enfants peuvent y jouer sans la crainte des parents. Au sein des espaces pavillonnaires, et au-delà des aspects sécuritaires des barrières au sein des grands ensembles à l'avant, les clôtures apportent une délimitation entre l'espace privé et public ; soit un espace intermédiaire entre le trottoir et la maison, où « *la clôture, la cloison, la partition restent l'outil fondamental de l'appropriation de l'espace ; s'enraciner, c'est d'abord enracer ses « murs » dans le sol* »⁴⁶⁵. C'est démontré aux yeux des autres, l'existence de son être. Lors des travaux d'isolation des murs par l'extérieur, les clôtures et jardins sont mis à mal. Lorsque les travaux sont finis et que tout est laissé en état, cela donne l'impression que les travaux ne sont pas terminés, notamment pour l'œil extérieur.

3) Les choix résidentiels liés aux critères internes idéaux.

La maison est souvent comparée à un *nid*.

*« La métaphore du nid traduit les qualités de repos et de tranquillité essentielles à la demeure. Elle fait pressentir l'essence des valeurs domiciliaires. »*⁴⁶⁶.

Les valeurs internes au domicile mises en avant par les enquêtés sont :

- Son *type constructif*, soit ses facilités à permettre des réaménagements afin de modeler l'existant à son image et ses besoins. Un logement modifiable permet d'accueillir de nouvelles possibilités, donc des changements d'usages. Par exemple, avec le télétravail, le logement devient plus poreux avec des pièces pouvant se professionnaliser. Les loisirs personnels nécessitent bien plus qu'un coin. On observe des cuisines fusionnant avec le salon et la salle à manger. Tous ces espaces, anciennement séparés et ordonnés, s'ouvrent au grès des générations, comme le citent ces interviewés :

« On avait déjà une grande pièce à vivre où on était avant, et c'est vrai qu'on voudrait bien un grand salon séjour. Le fait que ce soit déjà ouvert, c'est ça qui nous intéressait. Et on va redonner du volume » (H, 40 ans, Sombrelieu).

« C'est ce qui nous a décidés à acheter ici. Quand on a vu ce grand espace ouvert parce qu'il y a déjà eu des modifications. C'est pas ouvert comme ça normalement sur la cuisine. » (F, 39 ans, Sombrelieu).

⁴⁶⁵ SCHWACH V. *Psychosociologie de l'espace*. Paris. L'Harmattan. 1998 (p.70)

⁴⁶⁶ SERFATY-GARZON P. *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Op.cit., p.74

Les pavillons du lotissement de Sombrelieu ne comportent pas de murs porteurs. C'est un avantage qui permet de les rendre modulables plus aisément. L'intérieur peut être totalement revu en laissant libre cours à son imagination, bien qu'il soit plus commode de ne partir de rien dans un logement neuf. Parfois, c'est un élément interne, particulier à la construction, qui donne tout le charme d'une maison. Par exemple, les maisons Donadini⁴⁶⁷ dans les Vosges comportent un escalier en acier pour descendre à la cave. Une sorte de *signature* architecturale par ses concepteurs. Cet élément fait ainsi *sens* pour ses occupants et acquéreurs qui ont connaissance de ce particularisme.

- Sa *fonctionnalité*. Globalement, les ménages rencontrés estiment leur maison bien agencée et fonctionnelle. La séparation des parties nuit/jour leur convient. L'inconvénient pour les propriétaires les plus âgés réside dans la présence d'escaliers, entraînant un repli sur un étage et des difficultés de circulation dans l'espace. Quand ils peuvent, ils emploient des moyens techniques, comme un monte-escalier, par exemple.

- Sa *luminosité*, qui fait d'ailleurs écho, pour les répondants, à la représentation d'un logement confortable. Bien qu'elle soit avant tout significative de bien-être (psychologique), la lumière contribue aussi au confort thermique, surtout si les ouvrants sont au sud. Ce n'est qu'en lien avec ce critère que les qualités thermiques du logement sont prises en compte. Elles sont affichées par le biais d'un DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), même si celui-ci n'est pas toujours appréhendé. D'ailleurs, les acheteurs qui ont peu confiance dans les diagnostics se baseront davantage sur les factures énergétiques des anciens occupants. Cela dit, le DPE peut influencer le prix du logement selon le lieu d'habitation, mais ne rebutera pas un acquéreur si les trois critères cités ci-dessus respectent les siens.

Au sein du logement, certaines pièces sont jugées plus importantes. Centrons notre attention sur certaines des pièces collectives. Tout d'abord, le salon est l'espace le plus utilisé⁴⁶⁸. Vient ensuite la salle à manger⁴⁶⁹. Ces deux pièces regroupées symbolisent le lieu du repos, du partage et des loisirs. Son exposition doit être idéale (luminosité) et à l'abri des regards externes. La présence d'un point chaud – cheminée, poêle à bois – peut compléter son aspect *COCOON*.

⁴⁶⁷ Les maisons Donadini, préfabriquées et standardisées, furent construites par une entreprise familiale portant le même nom.

⁴⁶⁸ 51% des répondants aux questionnaires « Habiter Mieux D. » et 46% de ceux de Sombrelieu y passent le plus de temps.

⁴⁶⁹ 24% des répondants aux questionnaires « Habiter Mieux D. » et 25% de ceux de Sombrelieu ont sélectionné cet item.

« Rester pied-nus dans cette pièce-là, c'était impossible. Je n'arrivais pas à travailler même avec des grosses chaussettes et des chaussons dans la pièce. Là, je suis pied-nus dans la salle à manger quoi. On rentre dans la maison, on se sent bien ! » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Le salon est une pièce qui n'est pas secrète. Elle s'ouvre et est à l'image de celui qui l'aménage avec une multitude d'objets : télévision, photos de famille, instruments, bibelots... Tous ont une signification et font corps avec son détenteur, au-delà de leur fonctionnalité. Ils y reflètent les passions et l'identité que donnent ses occupants à ses visiteurs. Tel que l'exprime Kaufmann :

*« Ils nous fabriquent de l'intérieur. Il suffit de les toucher ou de les regarder pour qu'ils s'installent dans notre univers intime et commencent à porter notre mémoire, se transformant en repères de nos gestes les plus simples, ceux qui construisent les fondements de la personnalité. »*⁴⁷⁰

La troisième pièce la plus fréquentée est la cuisine. Elle rassemble, que ce soit au moment des repas ou d'un café avec des invités. Il arrive, lorsque l'aménagement ne peut se faire autrement, que la cuisine devienne une pièce à vivre principale, notamment lorsqu'elle est reliée à la terrasse par une grande baie vitrée, réduisant la délimitation entre l'intérieur et l'extérieur.

« On pourrait vivre que dans la cuisine, parce que nous on est naturaliste et que c'est les oiseaux, les animaux, etc. Et on veut être dehors, fin, avoir la vue dehors. Il aurait fallu une maison où le salon soit du côté forêt et pas côté rue. » (F, 52 ans, Sombrelieu).

N'oublions pas deux autres espaces qui ont été régulièrement cités lors des entretiens : la cave et le grenier. Ils relèvent d'une dichotomie entre haut/bas, lumineux/sombre, sale/propre... Néanmoins, ils constituent des espaces de renvoi permettant des aménagements, des transformations, et du stockage. On retrouve des propriétaires qui n'imaginent pas utiliser la cave, car *« ça grouille de bestioles. »* (F, 45 ans, Vosges), puis d'autres qui lui confèrent différentes fonctions. Outre le stockage, elle est souvent utilisée comme penderie en s'appuyant sur la chaleur de la chaudière. Ce sont les femmes, au cours des entretiens, qui ont souligné cette pratique. À l'inverse de la cave, et lorsque c'est possible, des ménages se réapproprient le grenier en le modifiant et en créant des espaces de vie : chambres, espace de jeu... Cela permet une extension de la maison vers le haut. Ces deux pièces peuvent être valorisées dans la maison individuelle, car ils sont des espaces libres, de créations. Les ménages peuvent les aménager comme bon leur semble, selon leurs envies et leurs besoins

⁴⁷⁰ KAUFMANN J-C. *Un lit pour deux – La tendre guerre*. Op.cit., p.113-114

présents et futurs. Ils assurent une sûreté dans le cas où le logement est jugé trop petit ou inadapté à un moment donné dans le cycle de vie d'un ménage. En effet, « *insérer dans une prévision un agrandissement du pavillon, ou une transformation, c'est organiser le temps dans un cycle de vie, c'est voir des temps ordonnés selon certaines différences que l'on règle soi-même.* »⁴⁷¹

Une fois un lieu de vie sélectionné par le ménage – à partir de critères socio-économiques, familiaux, professionnels, etc. –, il cherche un bien immobilier correspondant à ses inspirations actuelles. Il n'exclut pas l'évolution dans son cycle de vie et dans sa trajectoire résidentielle. Il prend en compte cette dernière en étudiant le potentiel de modularité du logement. Il s'inspire de son vécu et imagine le présent et l'avenir dans un lieu où s'entremêlent les espaces personnels – cachés – aux espaces collectifs – visibles.

C) Vivre dans sa maison. Une (ré)appropriation par les propriétaires

Au cours des diverses réunions avec les membres des dispositifs et les institutions publiques telles que la Région, la question de l'adaptation des logements aux habitants a été abordée. Et ceci, même si les politiques publiques ont peu de mainmise sur les conditions d'achat et d'organisation de l'espace des propriétaires. Ainsi, 34% des répondants bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. » et 29% des répondants de Sombrelieu, estiment leur logement non optimum : il est trop grand. À Sombrelieu, 91% des plus de 60 ans ont cité ce problème, car seulement une ou deux personnes habitent dans 90 à 120m² habitables. Cette sous-occupation entraîne un risque de dégradation du logement dans le temps en raison d'un manque d'entretien ou de l'absence de chauffage des pièces inutilisées. De plus, si ces dernières sont déperditives, elles contribuent à refroidir tout le logement ; elles renforcent l'inconfort et la surchauffe des pièces à vivre, accroissant le risque de précarité énergétique. Pour évincer cette menace, des solutions sont imaginées par des experts scientifiques, comme le redécoupage des parties d'un logement selon la taille des ménages qui y vivent. Le but est d'éviter les problèmes cités auparavant, les logements vacants et les constructions toujours plus massives. Ce principe part donc du constat d'un accroissement des ménages de plus petites structures. Toutefois, d'autres situations peuvent être étayées, qui ne vont pas

⁴⁷¹ HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat.* Op.cit., p.44

forcément dans ce sens. Les familles recomposées sont de plus en plus nombreuses et ont besoin d'un logement pouvant accueillir un nombre d'enfants modulable selon les jours de garde⁴⁷². De plus, les propriétaires auront des difficultés à se séparer d'un morceau de leur logement, car cela reviendrait à perdre des espaces auxquels ils sont liés. On ne peut donc se baser entièrement sur ce qui semble être une solution d'un problème présent, sans prendre en considération ceux à venir. Certaines pièces, même si elles ne semblent pas être occupées, restent des espaces personnels ou en devenir. Une chambre d'ami peut être mise sous forme locative sur de courtes périodes permettant une rente supplémentaire pour le propriétaire – Airbnb, par exemple. Toutes les étapes de vie composant le parcours résidentiel déterminent la nécessité et l'accessibilité à tel ou tel logement, amenant un ménage à occuper « *en moyenne entre trois et quatre logements au cours de la vie.* »⁴⁷³

Pour un acquéreur, lorsqu'un logement séduit, celui-ci le visite. Les possibilités sont entrevues par un appel à sa créativité et sa mémoire. Si l'achat s'opère, alors, il n'est plus destiné à être comparé, mais à être approprié. Pour ce faire, l'acquéreur va donner des fonctions aux espaces du logement.

*« On parle alors d'appropriation, définie généralement comme un ensemble de pratiques qui permettent à un sujet ou à un groupe de structurer ou de maîtriser un espace en lui donnant un sens personnel. »*⁴⁷⁴

L'appropriation nécessite du temps et est liée aux processus de changement identitaire, à ne pas négliger et à saisir. En effet, comme le cite Kaufmann, « *au cœur même de la révolution de l'identité, chacun peut se créer différent, en se rêvant d'abord, puis en passant du rêve au projet, et enfin la mise en acte.* »⁴⁷⁵

Distinguons et approfondissons deux catégories avec ses dimensions de (ré)appropriation : le propriétaire occupant depuis plusieurs années et l'acquéreur. Il est intéressant d'approcher ces deux catégories pour comprendre les notions de *rupture* et *d'adaptation*. Ces dernières interviennent dans le changement identitaire des ménages, moment-clé pour initier une réflexion sur une rénovation énergétique. J'emploie le terme de *rupture*, au sens de *rupture temporelle*, alors que l'on pourrait parler de *tournants* ou de

⁴⁷² Selon l'INSEE, en 2013, un enfant sur dix vit dans une famille recomposée. Lien : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281054>

⁴⁷³ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien.* Op.cit., p.23

⁴⁷⁴ SEGAUD M., BONVALET S., BRUN J. *Logement et habitat : l'état des savoirs.* Op.cit., p.376

⁴⁷⁵ KAUFMANN J.-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité.* Op.cit., p.232

bifurcations biographiques, au sens de Bessin, Bidart et Grossetti⁴⁷⁶. Malgré la force de cette notion (*rupture*), les ménages qui ont vu leurs enfants quitter la maison m'ont parfois admis la sensation de l'avoir « perdu », avec des difficultés à entrer dans son ancienne chambre. La retraite, moment plus anticipé, entre plutôt dans le cadre d'un *tournant biographique*. Néanmoins, je tiens à préciser que j'emploierai majoritairement le terme de *rupture*, regroupant ces divers degrés, qu'il soit anticipé ou non, tel que le divorce, le décès, le changement d'emploi, la retraite, etc.

1) Une question de « rupture » pour l'occupant se réappropriant son logement.

Un couple vosgien interviewé de 73 et 78 ans qui a rénové partiellement son logement a souligné sa fierté d'avoir construit la maison avec sa famille. Chaque recoin est important et rappelle un évènement. Selon Chauvet,

*« L'histoire d'une maison reste étroitement liée à celle des gens qui l'ont fait bâtir ou l'ont parfois bâtie eux-mêmes, qui l'ont habilitée et entretenue : ils composent ce que l'on appelle la maisonnée. »*⁴⁷⁷

Pour la femme, il est hors de question de changer sa porte d'entrée, construite par son père, même si elle reconnaît qu'elle n'est plus thermiquement performante. Elle décide de passer outre et préfère sentir le froid plutôt que de s'en séparer. Et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. En rénovant thermiquement sa maison via un dispositif de rénovation énergétique, un couple meurthe-et-mosellan devait poser une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) « double flux ». Celle-ci impose la clôture des ouvertures. Or, ayant un chat, le couple âgé souhaitait garder la chatière, plus fonctionnelle. Il a ainsi opté pour une VMC « simple flux ». Un autre couple, en rénovant par l'intérieur, a préservé la façade d'un mur en pierre car il désirait rendre visible l'élément primordial à l'achat de cette ferme en pierre.

Nous avons constaté, pour un propriétaire occupant de plusieurs années, qu'observer son logement avec un autre œil c'est y voir une défaillance. Ou du moins, c'est reconnaître qu'il ne répond plus aux exigences nées d'un changement conscient dans la trajectoire du propriétaire, une incapacité physique par exemple, ou inconscient. Dans ce dernier cas, amorcer une réflexion pour réadapter sa maison sera lié à une rupture, soit à un évènement qui

⁴⁷⁶ GROSSETTI M., BESSIN M. & BIDART C. *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris. La Découverte. 2009

⁴⁷⁷ CHAUVET J-Y. *La maison paysanne : histoire, guide de restauration, typologie région par région*. Op.cit., p.36

oblige le propriétaire à prendre du recul, tel que l'arrivée à la retraite qui signale une présence plus soutenue au sein de son domicile.

« Moi j'ai très peu de personnes très âgées qui viennent me voir. Mais j'ai beaucoup de gens qui partent à la retraite ! Qui sont en train de partir à la retraite ou qui viennent d'être à la retraite » (ancienne conseillère info énergie)

Le domicile doit donc être confortable et aménagé pour répondre à de nouvelles activités, en conséquence d'un accroissement du temps libre. À ce moment, l'inspiration peut naître d'une visite chez les enfants, la famille et les amis. C'est aussi la période propice d'une prise de conscience de sa vieillesse et de celle de son logement. Il n'est pas rare de considérer sa maison comme sa seconde peau. Se voir vieillir, c'est voir son habitat se rider, et vice versa. N'ayant pas la capacité à retarder l'inévitable, embellir son logement apparaît comme une nécessité. Il s'agira de mettre un dernier coup de neuf sur ce qui est perceptible : ravalement de façade, modernisation intérieure, etc. Cependant, certains propriétaires décident de ne pas investir et d'attendre jusqu'au dernier moment pour réaliser des travaux. Tabou de l'acceptabilité de l'avancée en âge et de la maladie, ils vivent au quotidien et craignent le changement. Ne rien changer à son logement, parfois pour des raisons sentimentales, témoigne d'une volonté de préserver le passé. Au cours d'un des entretiens, une des femmes m'a confié regretter le changement de ses fenêtres en bois avec des volets battants par du PVC avec des volets roulants, qu'elle estime moins esthétiques. Néanmoins, elle a repéré des arguments palliatifs, comme l'accessibilité, pour atténuer ce changement. Dès lors, tous les travaux effectués en aval dans son logement ont été considérés à travers ce prisme ; contrairement au moment de la décision où la baisse de la facture énergétique était recherchée.

« C'est vrai que j'aimais bien mes fenêtres avant (soupire)... Mais c'est intéressant ces volets roulants. Vu notre âge, c'est mieux. (...) On fait tout pour notre vieillesse. On aimerait rester le plus longtemps possible ici. » (F, 73 ans, Vosges)

« On s'était dit qu'on allait en profiter pour refaire un certain nombre de choses et du coup on repense à réaménager les espaces. (...). Le plain-pied, c'est d'ici quelques années, donc je le prépare. » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Bien que les interviewés estiment que la maison idéale soit un plein pied, les occupants de longue date ne souhaitent pas partir de chez eux, même si leur maison ne convient plus à leur condition physique. Certains propriétaires de plus de 60 ans prévoient également de ne vivre plus que sur un seul palier : *« lorsque je n'arriverai plus à monter les escaliers, je vivrai en bas »* (H, 72 ans, Sombrelieu).

Lieu empli de souvenirs et d'habitude, terre d'accueil pour la famille et soutien du voisinage sont autant d'éléments qui justifient l'aspiration à demeurer dans leur logement. Devoir le quitter serait un déchirement. Ce trouble fut davantage exprimé par les femmes dans le couple : « *C'est MA maison. Il y a les souvenirs, et je l'aime* » (F, atelier participatif, Vosges), ou encore « *Je n'ai pas envie de quitter mon quartier, je connais tout le monde, si j'ai besoin, ils sont là* » (F, 72 ans, Sombrelieu). C'est la raison pour laquelle des ménages âgés seraient prêts à moduler leur logement, si cela peut les maintenir à domicile.

« On essaie de réaménager la chambre du bas et puis les toilettes, pour que dans un futur, que je n'espère pas trop proche (rire)... on risque d'être un petit peu handicapé. Et puis d'avoir une chambre en bas, une douche à l'italienne, un WC en bas qui permettent de vivre en bas, sans être obligé d'aller à l'étage. Avec, dans le futur, l'aménagement d'une cuisine qui permettra de vivre au rez-de-chaussée et de ne pas se casser... sur un escalier qu'on ne pourra plus monter. »
(H, 72 ans, Sombrelieu)

Concernés par cette problématique, les membres du dispositif de Sombrelieu ont réfléchi au redécoupage des pavillons qui pourrait financer une partie de la rénovation et l'aménagement pour un maintien au domicile des propriétaires âgés : « *On avait pensé, à un moment donné de financer la rénovation par la location d'une partie du logement. On a les plans. On peut faire un studio en bas* » (directeur du dispositif de Sombrelieu).

Néanmoins, tous ces travaux sont lourds pour l'occupant et nécessitent une organisation. Il sait qu'il va devoir faire face à des désagréments – poussière, bruit, finitions, le côté invasif, etc. – l'incitant à procéder par phases, plutôt que par une rénovation globale. C'est le cas des plus âgés⁴⁷⁸, retraités, qui ont peu de recours pour fuir ces désagréments le temps des travaux. Les plus jeunes peuvent avoir la possibilité – même si ce n'est pas fréquent – de partir quelques jours, voire quelques mois chez leurs parents, alors que l'inverse est moins envisageable pour les personnes âgées. L'autre désagrément pour l'occupant, en cas de travaux à l'intérieur du logement, concerne le déplacement des meubles ou leur stockage dans un autre espace. Tous ces désagréments peuvent être moindres pour un acquéreur qui adaptera son logement pour d'autres raisons que le maintien à domicile.

⁴⁷⁸ Parmi le quart des répondants des deux questionnaires jugeant que « *faire des travaux d'économie d'énergie... ce n'est que des désagréments chez soi* », 83% ont plus de 60 ans.

2) Une question « d'adaptation » pour l'acquéreur.

Acquérir un logement, c'est déménager vers un nouveau chez-soi impliquant de nouvelles pratiques quotidiennes – mobilités, occupation des espaces, fréquentation des lieux, etc. – qui encouragent à (se) construire et à (s') inventer à partir d'une page qui n'est jamais totalement blanche.

a) Acquérir et s'approprier.

Les modes d'habiter interviennent dans le choix d'une localité et d'une typologie. Ils se constatent aussi dans l'organisation de l'espace intérieur. Il se peut que les acquéreurs connaissent les maisons qu'ils achètent par un vécu dans une maison similaire ou lors d'un rachat familial. Les avantages et les inconvénients sont déjà connus, ainsi que les changements potentiels possibles. Le risque de *surprises* est ainsi minimisé. Soulignons qu'il est rare qu'une maison récemment acquise reste comme telle. Pour se l'approprier, le ménage met en œuvre des pratiques de bricolage et de décoration, en puisant dans son imagination, sa créativité, et dans ce qu'il connaît. En effet, il puise dans sa capacité à se projeter à partir de ses connaissances et de l'expérience de ses précédents logements, lui permettant d'y transposer ce qu'il a apprécié, sans en être totalement dépossédé. Pour étendre son champ de vision, il peut aussi faire appel à des compétences externes : proches, professionnels, livres, émissions de décoration...

« Ben, nous, ce qui nous a plu c'est le fait qu'ils avaient déjà réaménagé l'espace de cette manière-là. Parce que connaissant les maisons, je n'avais jamais réfléchi à comment réaménager les maisons de Sombrelieu. Et c'est vrai que le réaménagement qui a été fait là nous a plu. Après, on va recasser, refaire autre chose. Mais c'est possible. Il n'y a pas de murs porteurs, c'est l'avantage. » (H, 40 ans)

Il est primordial que les potentiels acquéreurs aient la possibilité de se projeter dans un logement, même si les travaux seront conséquents. Dans ce dernier cas, c'est l'opportunité de négocier un logement à plus bas coût. Prenons un exemple. Une des interviewées vosgiennes (F, 45 ans) a eu l'occasion d'acheter une maison familiale à un prix négocié. Or, pour la remettre aux normes et l'adapter à ses modes d'habiter, de lourds travaux – thermique et d'aménagement – devaient être effectués. Ne sachant pas comment modifier cet habitat, elle a fait appel à plusieurs professionnels (architectes et entreprises). En mixant toutes les idées qui lui plaisaient, dont les siennes, elle a intégré des travaux énergétiques. *« Quitte à tout refaire, autant ne pas revenir dessus »*, explique-t-elle. Durant les travaux, elle a quitté sa maison où

elle résidait depuis un an pour aller chez ses parents : « *C'était pas possible d'habiter ici. Donc, je suis repartie chez mes parents qui n'habitent pas très loin d'ailleurs.* » Lorsqu'elle est revenue, quelques mois plus tard, et que tout avait été modifié avec de nouvelles pièces⁴⁷⁹, ce fut comme un nouvel emménagement. Elle a d'ailleurs souligné que donner une nouvelle image à son logement fait partie intégrante du processus de la rénovation énergétique, d'autant que : « *Quand je suis revenue ! Quand je suis rentrée ici...j'étais un peu perdue.* » En donnant une cohérence à son domicile, elle se l'est rapidement approprié.

En effet, sans cohérence, pas d'appropriation. Et sans appropriation, une sensation de mal être est réelle, car le ménage ne se sentira pas *chez-soi*. Ce fut le cas d'un couple meurthe-et-mosellan. Il aurait souhaité permuter la maison afin que leur loggia donne sur la forêt plutôt que sur la rue, car « (...) *lorsque les pièces qui devraient normalement se trouver sur le devant se trouvent derrière, cette incohérence est ressentie comme une gêne.* »⁴⁸⁰ Pour contrer cette incohérence, il a remplacé la fenêtre par une porte-fenêtre au sein de la cuisine et en a fait son prolongement avec la création d'une terrasse.

Toutefois, il n'est pas toujours aisé d'apporter des solutions pour redonner une cohérence à des maisons anciennes, entretenues et transformées par morceaux, de propriétaire en propriétaire. Par exemple, chez une interviewée, pour accéder au sous-sol, il faut passer par les toilettes sous les escaliers. De plus :

« Au moment où on l'a acheté, il était très vieux. L'ancien propriétaire prenait que de la récup. Par exemple, dans la pièce-là (nous sommes dans le salon pour l'entretien), on avait 5 tapisseries différentes. Et c'était comme ça partout. Des disjoncteurs, on en a un peu partout dans la maison. Alors des fois, quand on doit faire sauter des plombs quelque part pour bricoler l'électricité, on est obligé d'aller dehors, et on ne sait pas vraiment où il faut disjoncter pour aller travailler où. C'est vraiment très vieux et...même mon père, il est électricien et il dit que c'est un bordel pas possible. Pour réussir à rattraper ça... C'est un gros boulot. »
(F, 31 ans, Vosges)

Au sein d'anciennes maisons, il est fréquent que de lourds travaux intérieurs soient associés à des travaux thermiques tout aussi lourds, mais complémentaires. Tant qu'à faire un ravalement de façade, autant isoler les murs. Quitte à abattre des murs ou à percer pour remettre aux normes l'électricité ou la plomberie, autant y associer les passages de gaines pour une ventilation adaptée.

« Il y avait un premier propriétaire qui était décédé depuis longtemps quand on est arrivé et donc fallait refaire l'intérieur et puis on voulait en profiter pour

⁴⁷⁹ Des cloisons ont été supprimées, l'escalier a été changé de place, une salle de bain a été créée.

⁴⁸⁰ RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G. & HAUMONT A. *L'habitat pavillonnaire*. Op.cit., p.70

refaire l'isolation extérieure (...) On voulait faire les travaux avant d'habiter dedans. Parce que pour moi, c'était un stress, les travaux c'est un stress, donc je m'étais dit, effectivement, il faut qu'on refasse l'intérieur. Alors avant de refaire l'intérieur, va falloir refaire l'extérieur aussi et on voulait isoler » (F, 52 ans, Sombrelieu)

Le bilan du dispositif meusien fait état d'un quart des rénovations de l'ordre de l'aménagement. Ces travaux thermiques, attachés à des travaux d'aménagement ou d'esthétisme, sont appelés des *travaux embarqués*. Bien que ce soit financièrement élevé, les associer à une rénovation globale et performante serait une porte pour une remise aux normes et moderniser le logement. Autrement dit, c'est lui apporter un second souffle. C'est aussi modeler la maison à son image, tout en choisissant de conserver les éléments de charme de l'ancien qui séduit à l'achat : laisser les pierres apparentes, un escalier typique, etc. De plus, les acquéreurs y voient une aubaine d'amélioration de leur confort : *« Comme il restait pratiquement plus que les murs, donc ça a été l'occasion pour améliorer les conditions de vie »* (père, F, 45 ans, Vosges).

b) Acquérir et étendre son espace.

À l'arrivée d'un enfant ou lorsqu'ils grandissent, les parents rencontrés ont émis la volonté d'apporter à chacun un espace privatif, sans pour autant quitter leur logement actuel. L'ajout d'une pièce annexe est un motif de réaménagement de l'espace intérieur. C'est aussi une modification externe, visuelle, du logement.

« Les deux dans la même chambre, maintenant, ce n'est plus possible. C'est pour ça que je demande une autorisation à la mairie pour faire une extension. Une autre pièce qui sera une chambre. Si je ne peux pas, je pense que je n'aurai pas le choix de partir et vendre la maison...même si je suis bien ici. » (F, 46 ans, Zolnes)

Communément, les extensions ont lieu verticalement avec une rehausse de toiture. Prenons l'exemple du système de caisson de la SCIC de Sombrelieu permettant la création de combles aménageables. Pour quelques ménages, ce système leur permet de recouper les espaces nuit/jour, en installant toutes les chambres en haut et en aménageant le 1^{er} étage en grand espace de vie. Parfois, l'impression d'extension peut être présente sans forcément augmenter les surfaces habitables, mais juste en optimisant l'aménagement. Une interviewée (F, 45 ans, Vosges) qui a pourtant effectué une isolation thermique par l'intérieur ne considère pas avoir perdu de surface habitable. Au contraire :

« On en a gagné ! On a gagné le grenier. On en a gagné autrement. On l'a récupéré d'une autre manière. En fait, maintenant, il n'y a plus d'endroit qui n'est pas utilisé. Tout est en fait utilisé. Maintenant, tout est isolé et du coup tout

est aménagé. Y'a plus de place perdue. C'est aménagé autrement donc je n'ai pas l'impression d'avoir perdu de la place. Pour moi, j'en ai gagné. Tout a été vraiment calculé au mieux. La machine à laver est dans la salle de bain, l'une sur l'autre, cloisonnée, c'est très bien. »

Les extensions n'ont pas toutes une vocation d'agrandissement familial. Elles sont aussi liées à des changements de modes de vie. La société de consommation conduit à la possession de plus en plus de meubles qui nécessitent des surfaces plus grandes. Le télétravail prend de l'essor et exige une pièce au sein de la maison. Les loisirs personnels des ménages requièrent plus qu'un coin, même si de plus en plus d'outils numériques sont transportables. L'extension est, si possible, une solution pour agrandir les logements des cités ouvrières dans lesquels les espaces sont exigus. Même si leurs reconfigurations restent compliquées, c'est réalisable, selon cette interviewée :

« C'est souvent qu'on m'a dit, c'est fou ce qu'on peut faire dans une petite maison, comme ça. On ne croirait pas de l'extérieur. Et oui, quand tout est bien pensé, quand on tombe sur les bonnes personnes, on peut faire quelque chose de super. C'est faisable. » (F, 41 ans, Vosges)

c) Acquérir et investir.

L'achat d'un bien immobilier correspond, pour les ménages, à une ascension personnelle, même lorsque le bien est dégradé, tant qu'il y a l'optique de le remettre en état. C'est dans ce dernier cas qu'il peut être pensé comme un investissement. Reprenons les rehausses de toiture. Financièrement, elles permettent de gagner de la surface habitable pour un coût quasi identique à une rénovation de toiture complète. Par son extension, la valeur du bien foncier augmente et compense une partie du coût des travaux. Lorsque les travaux améliorent énergétiquement le logement, on parle d'une augmentation de sa *valeur verte*. Pour cet interviewé, *« c'est une solution aussi pour amortir le coût de la rénovation, de l'isolation par l'extérieur, en redonnant de la valeur en augmentant la surface habitable »* (H, 40 ans, Sombrelieu).

Ces investissements, sur le long terme, intéressent éventuellement de jeunes ménages en mobilité résidentielle, que ce soit pour la revente ou la mise en location. Si le retour sur investissement dépasse le temps qu'ils pensent rester dans la maison ou la durée des prêts contractés, l'argument d'une plus-value financière à la revente devient, à ce moment-là, contreproductif. En revanche, les arguments d'un « investissement dans la pierre » – au lieu des PEL/épargne – alliés à des bénéfices immédiats comme le confort est à même d'engendrer un intérêt chez le ménage. Dans le cas où le parcours résidentiel touche à sa fin et que le

logement est envisagé comme définitif, la prise de valeur après la réhabilitation peut être secondaire.

« On a une augmentation de la valeur du bien. Mais nous, l'objectif ce n'est pas de revendre. Aujourd'hui, on est bien ici, les enfants ont encore à grandir quelques années. On peut se dire que dans 20 ou 30 ans...Mais bon on sera en retraite. Peut-être que dans 30 ans, on se dira que la maison est trop grande et là, on se dira que la maison, on la vendra plus chère que le prix que l'on achetait avec le prix des travaux qu'on a fait. Mais ce n'est pas l'objet...la question ne se pose pas en l'état. À part mutation professionnelle, mais ce n'est pas en discussion. » (H, 40 ans, Sombrelieu)

Entre vocation fonctionnelle et sociale, le logement s'inscrit dans un lieu de vie abritant des histoires, une identité, des usages, des relations de quartier... Regarder du côté de la biographie résidentielle des ménages nous a permis de comprendre en partie les motivations concernant le choix d'achat et d'investissement dans un logement, soit d'« *apercevoir le fil, parfois tenu ou caché, qui le guide dans son habitation du monde.* »⁴⁸¹ Posséder sa maison, son *chez-soi*, c'est aussi risquer de la perdre, ce qui peut, le cas échéant, créer de l'angoisse. Se voir retirer son logement, c'est perdre une partie de soi. S'en séparer, c'est remettre en question son identité. La réhabiliter entièrement, c'est faire de même. Néanmoins, des changements au sein du ménage, des ruptures, volontaires ou non, des réorganisations budgétaires, familiales, amènent à se repositionner et à se renouveler.

« J'ai jamais vu une rénovation thermique pour une rénovation thermique seulement. C'est toujours à l'occasion du départ d'un gamin, d'une rentrée d'argent, d'une dépense en moins, d'une prise en charge d'une étude en moins...ET, d'une ré-interrogation de l'espace de vie. À chaque fois, il y a eu un réaménagement de l'espace, une recomposition des volumes et espaces, et une redéfinition de ce qu'habiter à l'intérieur de cet espace-là. » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Observer les changements au sein de son quartier – strate collective – conduit un propriétaire – strate individuelle – à une réflexion sur son habitat et ses modes d'habiter. Entrons maintenant dans le processus de la rénovation énergétique perçu et vécu par les propriétaires privés.

⁴⁸¹ MOREL-BROCHET A., ORTAR N. *Fabrique des modes d'habiter – homme, lieux et milieux de vie.* Op.cit., p.89

Chapitre 12 : Le processus de la rénovation énergétique perçu et vécu par les propriétaires privés

Réhabiliter intégralement son logement se rapproche d'un changement de domicile, sans en changer l'adresse. Si l'individu n'est pas prêt à déménager, qu'il estime son logement confortable et qu'il en est satisfait, pour quelles raisons entamerait-il des travaux le modifiant ? Puisque rénover n'est pas qu'une affaire économique. Dans les récits qui m'ont été contés, j'ai constaté de nombreuses disparités dues à une multitude de logiques intervenant dans les choix résidentiels. Les ménages qui s'engagent dans un chantier de rénovation performante correspondent majoritairement à deux tranches d'âges⁴⁸², coïncidant avec des moments charnières dans la trajectoire résidentielle du ménage : l'acquisition (s'ancrer) et le maintien (rester).

Dans les lignes suivantes, nous discernons également deux moments clés : la réflexion et la décision, deux composantes du processus de la rénovation énergétique chez un propriétaire. Nous allons approfondir ces moments impliquant une négociation de l'individu avec lui-même et au sein du ménage (couple, enfants), ainsi que les influences de l'entourage et des professionnels. D'une réflexion aux recherches, de la décision à la réalisation et enfin à la prise en compte d'une modification d'usage dans les espaces reconstruits, voyons rapidement, en guise de premier exemple, le cheminement d'un ménage acquéreur.

Lui, natif du lotissement, y connaît les maisons. L'idée d'acheter avec sa femme à cet endroit fut couplée à une rénovation globale.

« On savait que les maisons étaient froides parce moi j'ai habité ici étant jeune, donc je savais qu'il y avait des problèmes. Donc je voyais vraiment un réel intérêt à isoler la maison par rapport à la consommation de l'énergie, par rapport au confort. » (H, 40 ans, Sombrelieu)

Peu de temps après avoir emménagé, le couple reçut un prospectus pour assister à une réunion publique organisée par le dispositif de rénovation énergétique du territoire : *« on est arrivé au mois de mai et il y avait une réunion en juin. »* Ils furent séduits par le concept proposé par le dispositif : possibilité de bénévolat, s'impliquer sur un projet plus large que sa maison, utiliser des éco-matériaux, rehausser le toit : *« La solution proposée par la plateforme était intéressante. Donc on n'a pas été voir ailleurs les solutions proposées quoi ». C'est en*

⁴⁸² Ce constat est similaire dans les territoires. En se basant sur les 29 propriétaires qui ont rénové avec CIVACOM, les 30-39 ans représentent 36% des clients et les 50-64 ans représentent 32%. Sur la base des entretiens effectués avec les Sombreloucois ayant rénové avec la SCIC de Sombrelieu, la moyenne d'âge est de 59 ans. Pour les interviewés bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. », la moyenne d'âge est de 53 ans.

participant pleinement aux étapes réflexives de leur projet qu'ils ont pris la décision d'effectuer les travaux. C'est ainsi qu'ils ont pu coconstruire avec le dispositif de Sombrelieu et prendre en compte les usages post/pré travaux qui ont influencé leur décision dans les étapes du processus de la rénovation énergétique.

A) Entre vouloir et pouvoir : ébauche d'une réflexion à la décision

Que la motivation principale à réhabiliter sa maison soit pour l'adapter ou l'agrandir, voire la restaurer, deux raisons sont mises en avant : l'usure et le réaménagement. Pour cet interviewé, « *je pense qu'à partir du moment où une personne s'intéresse, il y a des moyens de trouver des informations.* » (H, 40 ans, Sombrelieu)

Oui, mais...faut-il encore créer un intérêt chez le ménage pour qu'il déclenche une réflexion. Il est donc nécessaire de toucher plusieurs cordes : l'émotion, les intérêts gagnants, la confiance. On note à la suite des entretiens et des questionnaires que les ménages qualifient leur logement sous des formes dichotomiques entre *l'avant* et *l'après*-rénovation.

Qualificatifs les plus récurrents	Avant rénovation	Après rénovation
Thermique	Froide	Chaude
Social	Inhabitable	Accueillante
Financier	Energivore	Sobre
Santé	Humide	Sain
Confort acoustique	Bruyant	Calme
Technico-juridique	À moderniser	Conforme

À travers les qualificatifs, on constate que rénover thermiquement son logement ne concerne pas que la thématique énergétique. D'autres domaines sont abordés, tels que la santé et le technico-juridique. Un processus de rénovation énergétique est donc appréhendé par les ménages comme une amélioration globale du logement. C'est aussi, par extension, une transformation de soi permettant une ouverture vers les autres, comme nous le verrons plus loin avec les entretiens des propriétaires ayant déjà rénové.

Rénover son logement est une décision du ménage, balancée entre avantages et inconvénients selon les incitations, les informations et les normes sociales et juridiques retenues. Elles ont la possibilité d'accroître ses intérêts à effectuer des travaux, tout en

généralisant le moins d'obstacles possible. Bien entendu, les intérêts individuels peuvent se retrouver (in)volontairement dans les intérêts collectifs – et politiques – comme la contribution à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Ces gains conjoints restent minoritaires face aux intérêts propres, tels que l'amélioration du confort au sein de son domicile.

1) *Susciter l'intérêt de rénover chez les propriétaires privés.*

a) « Mon confort », critère non négociable.

En tant que refuge intérieur, le logement s'impose comme un lieu de bien-être, de confort, pour ses occupants. Si ce n'est pas le cas, ils en chercheront les causes. De là, naîtra une réflexion dans l'objectif de se parer de l'inconfort. Pour ceux qui ont rénové, ce critère correspond à ne pas ou ne plus vivre la sensation de froid et d'humidité. C'est uniformiser la chaleur dans des espaces de plus en plus ouverts afin d'y ressentir un confort permanent. Ainsi, 89% des répondants au questionnaire sont d'accord, voire tout à fait d'accord avec l'affirmation suivante : « *faire des travaux d'économie d'énergie... c'est avant tout pour augmenter son confort* ». Cependant, comment peut-on définir ce critère ?

« La notion de confort joue donc un rôle clé dans le logement. Celle-ci est née chez les hygiénistes à la fin du XIXème quand les taudis des faubourgs n'avaient pas accès à ce que l'on considère aujourd'hui comme des besoins élémentaires (eau courante, électricité) et a été érigée en dogme de la construction moderne : accès à un air pur, à la lumière et à la verdure. En dépit des évolutions liées à la notion de confort d'ambiance, la typologie du confort (acoustique, olfactif, visuel) renvoie plus ou moins directement à la notion centrale de confort thermique, essentielle dans le quotidien de l'Homme. »⁴⁸³

Il n'en reste pas moins que le confort est en partie subjectif et propre à chaque ménage selon sa physiologie (besoin corporel), sa culture et ses conditions économiques. Parmi les répondants Sombrellocois, en regroupant les réponses individuelles⁴⁸⁴, la luminosité, l'espace et la fonctionnalité sont principalement synonymes de confort ; et non la thermique par l'isolation. Pour les bénéficiaires vosgiens des aides contre la précarité énergétique, le confort correspond à ne plus avoir à recourir au *système D*.

⁴⁸³ LEDUCQ D. & SCARWELL H-J. « Concilier patrimoine et durabilité pour favoriser la transition énergétique dans l'habitat. Enseignements du territoire intertropicale de La Réunion ». In SCARWELL H-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Op.cit., pp.235-250 (p.237)

⁴⁸⁴ « Veuillez numéroter du plus au moins important (de 1 à 7) les éléments suivants représentant votre confort » : le chauffage, l'espace, la luminosité, la fonctionnalité, l'isolation, le calme, la localisation.

« Je vous dis, c'est une autre qualité de vie. Je ne dis pas que ne voulais pas rentrer chez moi, mais quand je voyais arriver l'hiver, je me disais, bon va acheter ton scotch chez Mr. Bricolage. Va chercher tes rideaux à la farfouille (rire). Alors que là, on se sent bien. » (F, 45 ans, Vosges).

« En hiver je vivais juste dans cette pièce-là. (...) Avant les travaux d'isolation, je calfeutrais tout. J'étais juste dans cette pièce-là, il y avait un petit poêle à la place de cet insert-là, c'était fermé. Et je faisais ma cuisine, mon bureau-là, j'avais mon lit par terre. » (F, 38 ans, Vosges).

Pour ce public, le confort correspond à dépasser la « galère » de la lutte contre le froid et l'angoisse à l'approche de l'hiver avec l'impossibilité d'augmenter son chauffage pour des raisons économiques. En d'autres termes, leur confort rime avec leur sortie de cette précarité énergétique.

Inciter, ou du moins, alimenter une réflexion sur le processus de la rénovation chez les propriétaires, c'est employer l'argument d'un confort inégalable et non quantifiable : *« Après c'est le confort qu'on attend qui fait que. Ça, ça n'a pas vraiment de calcul. Il fait bon dans la maison, c'est quand même plus agréable que quand on chauffe et qu'on a froid. » (H, 40 ans, Vosges).*

Au-delà des discours, l'étude indique la nécessité d'un confort qui doit être tangible. Celui ou celle, qui n'a pas ressenti ou vécu la sensation de chaleur d'un logement isolé, ne peut la percevoir de la même manière. Il ne pourra que s'imaginer la sensation à travers son vécu et son rapport à la chaleur, comme en témoigne une Sombrelcoise.

« Juste une chose, les radiateurs sont froids. Et quand F. nous a dit ça, moi j'ai dit que je ne supporterais jamais ! Je passe mon temps l'hiver à mettre les fesses sur le radiateur, donc heu...Et...Et ben non. Je, on a une impression de chaleur égale. » (F, 72 ans, Sombrelieu)

L'argument d'un confort thermique optimal grâce à une rénovation thermique – isolation des murs, par exemple – est difficilement appropriable, notamment pour les plus sceptiques, jugeant leur confort à la chaleur qui se dégage de leur point chaud (radiateur, cheminée, poêle...). D'ailleurs, la raison première citée par les Sombrelcois à ne pas effectuer de travaux énergétiques est qu'ils n'en ressentent pas le besoin (42%). Viennent ensuite les raisons liées à l'âge et aux déménagements (33%). Un quart a énoncé des raisons financières, au contraire des ménages vosgiens pour qui les factures élevées, la précarité énergétique alliée aux subventions, les encouragent à entamer quelques travaux.

N'oublions pas aussi que le bénéfice d'une rénovation énergétique n'est pas que le confort hivernal. Il est aussi estival et acoustique. Ces derniers ont de l'importance dans des logements mitoyens. Les caractéristiques du confort sont aussi plus générales et élargies aux aspects visuels au sein du logement : les types de revêtements et matériaux (bois, moquette,

carrelage...) et les couleurs (chaudes ou froides) en font partie. On constate que le type de matériau au sol (carrelage versus *balatum*), voire l'ameublement (bois versus métal) contribue au confort ressenti dans la maison. Selon Brisepierre : « *la dimension esthétique de l'habitat n'est donc pas sans rapport avec sa dimension thermique.* »⁴⁸⁵ Étendues à son quartier et sa ville, les couleurs attirent ou rebutent des ménages. Par exemple, les villes industrielles jugées *grises* sont liées à leur passé : fumée, métal... Certaines, grâce à leur proximité immédiate avec une forêt, sont davantage perçues comme *vertes*. Cette couleur, plus attirante, illustrant la nature, fait davantage référence à un environnement sain ; bien plus que la couleur *grise*, associée à des qualités nocives. Une des communes vosgiennes a fait ce constat lors de la création de son écoquartier, vu comme un poumon vert à la place de l'ancienne usine. Or, les logements qui le jouxtent comportent des façades dégradées et ternes qui donnaient auparavant sur l'usine vide. Les pouvoirs locaux en place s'inquiètent de la perception des nouveaux arrivés dans un quartier neuf et *vert*, tout en ayant vu sur ces logements *gris*. Afin que ces derniers s'insèrent dans le nouveau paysage que la commune donne à la ville à travers l'écoquartier, elle a émis la volonté d'inciter financièrement les propriétaires pour qu'ils réalisent un ravalement de façade. Autrement dit, la commune souhaite redonner des couleurs à la ville... Ce concept est présent dans certains pays, comme aux Pays-Bas avec les immeubles en bande.



En résumé, le confort thermique ne peut, à lui seul, susciter l'intérêt chez les propriétaires à entrer dans un processus de rénovation énergétique.

b) La routine comme obstacle à l'ouverture vers la nouveauté.

Approfondissons, le temps d'un instant, ces décisions personnelles guidées par l'automatisme. Partons d'une hypothèse : face à soi-même, une décision est régie par un système complexe qui peut être atténué avec des raccourcis mentaux, quitte à ce que l'action qui en résulte soit irrationnelle. Prenons un exemple : les individus sont informés que les

⁴⁸⁵ BRISEPIERRE G. *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*. Op.cit., p.317

routes risquent d'être noires de monde de telle heure à telle heure. Le réflexe peut être de partir soit avant, soit après ces horaires. Or, si tous les autres conducteurs ayant reçu cette information prennent la même décision, les horaires des bouchons s'en retrouveront décalés, mais auront toujours lieu. L'information reçue a entraîné une prise de décision machinale. Parmi ces automatismes face à une situation connue, aérer son logement est une des pratiques incorporées depuis l'enfance, entrant dans le *système 1*, selon Kahneman.

*« Par principe d'économie, notre système 1 (automatique, intuitif et relativement inconscient) se charge de la plupart de nos décisions. Le système 2 (analytique et conscient) est plus rarement utilisé, uniquement dans les situations nouvelles ou dans lesquelles un comportement automatique ne suffit pas. Notre système 1 dépend énormément de l'expérience et des associations entre stimulus et feedback que nous avons rencontrés au cours du temps. »*⁴⁸⁶

Pour asseoir sa décision, un individu a besoin de repères multiples. Ils servent de comparaisons entre des variables (mé)connues pour peser les avantages et les inconvénients à s'investir dans l'inconnu. En somme, ce calcul rejoint l'aversion de la perte : les gains doivent être largement supérieurs aux pertes. Ce calcul fait appel à ce *système 2*, selon Kahneman, plus réflexif, même si les informations reçues par les individus sont sélectionnées : celles qui confortent sa vision sont gardées et celles qui contredisent ses croyances sont rejetées plus aisément. On peut faire l'hypothèse qu'évoquer le sujet de la rénovation énergétique – ou les économies d'énergie – à un ménage qui ne s'y intéresse pas ou qui ne se sent pas concerné par les arguments émis pour l'inciter à engager des travaux, passera par le *système 1*. Ainsi, il met fin à toute discussion. J'ai aussi recueilli, dans des entretiens informels et les questionnaires, des discours qui vont dans ce sens : « *c'est trop cher* », « *pas le temps* », « *trop âgé* », « *n'en ressent pas le besoin* »⁴⁸⁷. Le ménage exclu de se renseigner davantage sur les coûts réels, les gains (ressentis et perçus) et les démarches. Ainsi, il évite d'entrer dans une dissonance cognitive – soit une divergence avec ses croyances –, en excluant les variables méconnues. Nous avons observé que l'influence d'un passage par le *système 2* – soit une réflexion –, dans le cas de la rénovation énergétique, se concrétise lors d'une rupture dans la quotidienneté. Passer dans une rue où un logement est en rénovation, y constater son évolution tout en rentrant chez soi, et en percevant la stagnation de sa maison peut créer le besoin de la modifier. À contrario de ce qui est *entendu*. En effet, entendre tout et son contraire ne facilite

⁴⁸⁶ KAHNEMAN D. *La manipulation. Pourquoi sommes-nous tous influençables ?* Sciences Humaines. Paris. N°287. 2016 (p.51)

⁴⁸⁷ Quelques raisons évoquées dans les questionnaires et en entretiens informels par les ménages qui ne souhaitent pas entamer de travaux.

pas une prise de conscience, ou du moins l'acquisition de repères. Parler de rénovation énergétique globale et performante a peu de sens pour un ménage qui n'en ressent ni le besoin ni l'intérêt à un instant T. Ce qui pourra changer lorsqu'un dysfonctionnement sera constaté ou que les factures seront devenues disproportionnées. Prenons le cas où le ménage rencontre donc un besoin et entre ainsi dans un processus de rénovation énergétique. Nous avons noté que sa première réaction face à un problème énergétique, c'est d'en trouver la cause. Pour ce faire, il fait appel à ses connaissances, au *système 1*. Ainsi, les fenêtres, le système de chauffage ou encore les combles sont prioritairement examinés. L'état des appareils de chauffage est généralement connu à travers les entretiens annuels avec un chauffagiste⁴⁸⁸. Ensuite, le ménage envisage les travaux qui lui paraîtront les plus faciles, rapides et économiques à mettre en œuvre.

« Tu vois, la première chose que j'ai fait en arrivant ici, c'est changer les fenêtres. Donc je n'y connaissais vraiment rien, puisque c'est le dernier truc à faire. Et puis, ben même si on sait, c'est le premier réflexe. Et les commerçants, ils sont très habiles. » (H, 57 ans, Sombrelieu)

Prenons une étude de cas : l'automatisme des propriétaires dans le choix des matériaux des propriétaires pour l'isolation des combles⁴⁸⁹. Leur orientation vers des matériaux dits *classiques*, comme la laine de verre et le polystyrène, peut provenir de l'habitude de les *voir* et de les *entendre* dans l'entourage. De plus, l'achat peut être *impulsif* du fait de leur disponibilité dans les Grandes Surfaces de Bricolages (GSB). Ces dernières proposent régulièrement des promotions sur ces matériaux avec des conseils pour les poser soi-même. Cela renforce leur utilisation et restreint les ménages à se renseigner sur d'autres matériaux. Lorsqu'on reprend le questionnaire de Sombrelieu, on constate que 67% des répondants ont ou vont utiliser du polystyrène ou de la laine de verre. Les raisons financières pèsent peu sur leurs choix (18%) comparées à leur confort et durée de vie (28%) et leur facilité de pose (28%)⁴⁹⁰. On peut présumer qu'une partie des répondants de Sombrelieu, n'ayant pas accès aux aides ANAH, n'étaient pas soumis à l'obligation de passer par des entreprises. Ils ont ainsi effectué davantage de travaux en autorénovation. Pour les *éco-matériaux* (ouates de cellulose, laine de bois...) ⁴⁹¹, le blocage à leur utilisation serait, quant à

⁴⁸⁸ Obligatoire, pour être en règle avec son assurance habitation.

⁴⁸⁹ Le choix de ce poste pour l'étude de cas est lié aux répondants du questionnaire de Sombrelieu. Parmi les particuliers ayant fait des travaux de rénovation, 79% d'entre eux ont isolé leur comble. Il s'agit du 1^{er} poste, suivi des fenêtres (71%) et du changement du système de chauffage et de production d'eau chaude (64%). Le constat est identique pour les travaux prévus.

⁴⁹⁰ « Pouvez-vous me dire les raisons du choix de ces matériaux ? »

⁴⁹¹ « Quel est le frein principal, pour vous, à l'utilisation de nouveaux matériaux d'isolation ? »

eux, relié à des raisons économiques (44%), notamment pour ceux se situant à plus de 40 K€ de revenu annuel (53%). Lorsque ces propriétaires emploient des entreprises, ils choisissent des matériaux *classiques*, suite au constat de l'écart de coût et de prestation supérieure avec les *éco-matériaux*. Tandis qu'en diminuant dans les revenus annuels, on observe que la faible utilisation des *éco-matériaux* dans les combles résiderait dans un *manque* de connaissance et l'absence de savoir-faire pour la pose (60%), gênant pour auto-rénover.

La méfiance et les contraintes envers certains matériaux semblent rencontrer la certitude des anciens matériaux. C'est leur connaissance technique qui apporte au ménage la confiance en l'objet ou le poseur, car « *on est plus enclin à faire confiance à ce qui nous est familier qu'à ce qui nous est étranger.* »⁴⁹² Et même si la ouate de cellulose est de plus en plus employée pour l'isolation des combles perdus, c'est sa mise en œuvre, nécessitant parfois une machine, qui bloque son utilisation.

Quoiqu'il en soit, en isolant ses combles ou en changeant ses fenêtres, un ménage peut considérer qu'il a résolu les dysfonctionnements dans son logement. Du moins, il a traité un poste énergétique, sans avoir éventuellement réglé le vrai problème : la sensation de froid. Il l'aura peut-être même intensifiée, car le logement sera plus humide en raison d'un manque de ventilation. Lorsque la cause n'est pas détectée, il est complexe de concevoir qu'en isolant les murs, ou en mettant un manteau à sa maison couplée avec une ventilation adaptée, l'humidité disparaîtra. Faisons appel à ce que l'on a appris : aérer en ouvrant ses fenêtres (pratique datant de l'époque hygiéniste), les fermer, puis remettre le chauffage, voire augmenter la température ambiante de la maison. Or, il est d'autant plus difficile de chauffer un air humide qu'un air sec. Ce constat est moins connu, car c'est l'inverse qui est inscrit dans les mœurs. Mais là encore, le poste énergétique concernant la ventilation n'est pas appréhendé parmi les travaux. Il ne compte pas dans l'amélioration de la thermique du logement, ni dans la baisse de la facture énergétique, ni dans un meilleur confort. Il n'est pas soutenu par les différentes aides d'État, telles que les crédits d'impôt. En reprenant le questionnaire de Sombrelieu, seulement 7% des ménages ayant fait des travaux ont installé un système de ventilation et 17% le prévoient pour des travaux futurs ; alors que ce poste, lié à la qualité de l'air, est pour 88% des répondants un critère important (37%), très important (33%), voire primordial (30%)⁴⁹³.

⁴⁹² LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Op.cit., p.37

⁴⁹³ « *Pour les propositions suivantes, veuillez cocher une case, selon le degré d'importance que vous consacrerez dans un projet de rénovation performant* » avec l'item *la qualité de l'air*.

L'étude de cas sur le choix des matériaux montre, en partie, que les propriétaires qui s'engagent dans une rénovation globale ou partielle, n'agissent que dans le cadre d'une confiance établie avec soi-même, les acteurs humains (entreprises ou un tiers) et non-humains (matériaux), même si selon Luhmann, « *la confiance repose sur l'illusion. À vrai dire, la quantité d'information dont on dispose est inférieure à celle dont aurait besoin pour agir avec un succès garanti.* »⁴⁹⁴

Ce minimum d'information suffit pour que ces rénovateurs considèrent avoir une maîtrise technique suffisante leur permettant de s'engager dans un processus comportant des zones d'ombre, et vers de nouvelles perspectives.

c) Aménagement et dégradation visuelle : deux facteurs pour repenser sa maison⁴⁹⁵.

*« Le fait d'avoir réalisé des transformations participe de la satisfaction que l'habitant éprouve à habiter son logement. À l'inverse, on peut avancer qu'un logement « non transformable », en limitant les possibilités d'appropriation, ne permet pas d'en profiter pleinement. »*⁴⁹⁶

Emménagement et aménagement sont des moments cruciaux pour envisager de revoir ses habitudes et pratiques. D'ailleurs, plus le réaménagement sera grand, plus la possibilité que des travaux énergétiques soient réalisés dans la totalité est élevée. Dans le cas d'un agencement intérieur pour optimiser l'espace, il semble être plus avantageux de rénover aussi énergétiquement par l'intérieur, notamment si le logement est mitoyen (isolation acoustique). Ce fut le cas d'une interviewée qui a préféré effectuer une isolation thermique par l'intérieur suite à l'agencement total de la maison. Quant à l'aspect extérieur de la maison, elle l'estime secondaire. Pour elle, elle ne vit pas « dehors » et son logement se situe en fin de bande donnant sur un cul-de-sac. Mis à part le voisinage, personne ne la voit. Donc, repartir à zéro en abattant tous les murs et en effectuant un remaniement total des réseaux peut faire sens pour y adjoindre une rénovation globale⁴⁹⁷.

La prise de conscience que la maison se dégrade peut se voir à l'œil nu dans les cas de moisissures ou du crépi qui s'effrite. Se pose alors la question de sa remise en état, particulièrement lorsqu'aucun (ou peu) d'entretien n'a été fait au cours des années. Si l'on

⁴⁹⁴ LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Op.cit., p.35

⁴⁹⁵ 1 chantier sur 2 sur Sombrelieu comporte un aménagement intérieur. Pour 70% des répondants, « *faire des travaux d'économie d'énergie...c'est faire un changement et/ou réaménagement intérieur* ».

⁴⁹⁶ AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Op.cit., p.65

⁴⁹⁷ C'est le cas pour 80% des 20-39 ans et 82% des 40-59 ans (répondants au questionnaire du Sombrelieu).

prend l'exemple d'une chaudière à gaz classique âgée de 15 ans et dysfonctionnant, la question que se pose un propriétaire est : « est-ce que je la répare ou je la change pour une plus performante (comme une chaudière à gaz à condensation) » ? Ce dilemme présent sur un poste énergétique ou sur plusieurs introduit le ménage dans une première réflexion. Ainsi, 40% des Sombrelinois du questionnaire ont fait des travaux lorsqu'ils ont constaté l'usure de l'habitat et des équipements.

Néanmoins, il se peut, même en ayant conscience que la maison a besoin d'un rafraîchissement, que l'occupant reste inactif : il dira à ses visiteurs qu'il doit changer tel ou tel équipement, sans passer à l'action. Par ce constat, des acteurs du processus de la rénovation, comme les conseillers info énergie, ont mis en place des outils de sensibilisation. Ils ont pour objet d'amener des occupants à une réflexion autour de l'organisation de leur quotidien et de détecter ce qui peut ou non être changé sans créer un sentiment de dépossession de chez eux. C'est le cas des écogestes, par exemple. Prenons un autre outil, considéré par les ménages et techniciens comme l'un des meilleurs moyens d'objectiver le regard sur son logement : la caméra thermique. Cette dernière, outil technique, va permettre aux ménages de prendre connaissance des défauts thermiques de leur logement et de l'observer à travers un œil neutre.

d) Des négociations au sein du ménage : entre intérêts croisés.

Les ménages, dont les couples, n'ont pas toujours les mêmes besoins thermiques. Des négociations sur l'augmentation ou la baisse du chauffage, à travers des objets techniques tels que les thermostats, peuvent être plus ou moins implicites. Ce n'est pas le cas d'une rénovation énergétique, surtout si elle comporte de lourds travaux. Pour une famille, c'est toute une organisation : « *c'est compliqué quand les travaux touchent réellement au cœur de la maison et que ça bloque le fonctionnement de la maison, c'est compliqué* » (F, 39 ans, Sombrelieu).

Nous avons constaté une séparation des tâches au sein des couples étudiés lors d'un processus de rénovation énergétique. En majorité, ce sont les hommes qui réalisent les activités dites manuelles, tandis que les femmes s'investissent pour l'organisation du chantier et supervisent son développement. Elles gèrent les préalables, c'est-à-dire l'administratif (montages de dossiers de subventions) et la gestion financière. La sensibilité environnementale est plus forte

chez les femmes que chez les hommes, qui auront plutôt tendance à s'intéresser à la technique – comme le relevé des compteurs.

Les ménages rencontrés en couple, avec ou sans enfant(s), entrent donc en négociation : l'un essaie de convaincre l'autre grâce à diverses tactiques. Au sein d'un des couples vosgiens, la femme fut l'initiatrice de la rénovation. D'ailleurs, selon Kaufmann, « *les femmes sont souvent les initiatrices de changements qu'elles impulsent sous l'autorité d'un encadrement masculin* ». ⁴⁹⁸ Pour cette femme, améliorer son logement lui a permis d'acquérir davantage de confort et a facilité l'utilisation de l'espace intérieur. Elle désirait depuis un certain temps ces travaux, mais son mari les jugeait trop coûteux et son argumentaire discutable. Le connaissant, c'est en énumérant l'opportunité d'obtenir des aides qu'elle l'a persuadé, et non en mettant en avant ses propres motivations. Pour un autre couple, le compromis a été établi par le mari. Il a accepté les travaux à condition que sa femme gère toute la partie financière et administrative. Tandis qu'au sein d'un autre couple, la rénovation énergétique a été saisie en même temps qu'une réflexion sur le réaménagement des pièces à vivre : « *on s'est mis d'accord de faire la cuisine avec la rénovation. Notre salon était dans la pièce à côté, on a inversé, c'était trop petit, ça n'allait plus.* » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Pour créer l'intérêt chez l'une des parties dans le couple, l'autre doit lui accorder ce qui lui semble primordial, particulièrement lorsque les périodes de changements ne sont pas vécues simultanément, comme la retraite. Elles produisent un décalage entre le souhait d'une transformation d'un côté, et une stagnation de l'autre, contrairement à un changement vécu communément – comme l'enfant qui quitte le domicile.

« La rénovation thermique, j'ai l'impression que c'est le moment pour se réinterroger sur : qu'est-ce que c'est qu'habiter ? Habitez à deux, à plusieurs, tout seul, et forcément ça réinterroge la vie sociale vis-à-vis de l'extérieur. (...) C'est l'occasion pour se réinterroger un certain nombre de choses autour de la vie, de la maison et de la vie de couple. » (H, 55 ans).

N'oublions pas le rôle des enfants dans les modes d'habiter des ménages. Ils peuvent être incitateurs de travaux en souhaitant un espace de vie personnel et indépendant.

« C'était un projet qui...surtout faire les chambres, ça s'était assez urgent on va dire. C'était un grenier non aménagé, non isolé et comme on a 4 enfants, on avait besoin de chambres en plus, pour que chacun ait leur chambre, en fait. Parce que sinon... Pour un meilleur confort de vie, on va dire. » (F, 31 ans)

⁴⁹⁸ KAUFMANN J.-C. *Un lit pour deux – La tendre guerre*. Op.cit., p.32-33

L'entourage est potentiellement un levier encourageant le ménage à entrer dans un processus de rénovation énergétique. Chauffer peu son logement (en dessous des 19 degrés) peut avoir des conséquences sur les relations sociales (refus des invités, des hôtes mal à l'aise...), ce qu'a constaté une interviewée, après la rénovation de sa maison.

« Parce que ça a attiré de plus en plus de monde à la maison. Bizarre, mais c'est normal, quand il fait plus chaud chez soi, on a plus envie d'inviter les gens », avant « ils se collaient au poêle à bois. Ils faisaient un peu la tête, ouai. » (F, 38 ans, Vosges)

2) Les ménages : tributaires des informations pour prendre leurs décisions.

a) Les sources et canaux d'informations.

En opérant des travaux d'amélioration de la performance thermique de son logement, le ménage va se prémunir⁴⁹⁹ des augmentations du coût énergétique : *« on sait que les prix de l'énergie vont toujours aller croissant et pas le contraire »* (membre de la SCIC Sombrelieu, homme). Ce discours est présent chez les ménages de moins de 40 ans avec au moins un enfant. Ils se tournent vers un avenir proche et lointain dans lequel les travaux d'économie d'énergie auront un double profit : des économies sur le long terme tout en profitant des effets bénéfiques sur un temps immédiat (qualité de l'air, confort...)⁵⁰⁰. Des ménages de plus de 60 ans citent les fortes augmentations passées, telles que le choc pétrolier. Par leur expérience, ils savent que nous ne sommes pas à l'abri d'une élévation soudaine du prix des énergies. D'ailleurs, en se basant sur l'augmentation du prix des carburants, cet argument devient plus tangible. On touche ainsi la quotidienneté, tout en se référant au passé – forte élévation des prix du fioul ou du carburant à la pompe. Les économies d'énergies et leur prévention ne sont qu'un déclencheur parmi d'autres à une réflexion chez les ménages. Les activateurs économiques, énergétiques et sociaux dépendront des acteurs rencontrés et de leurs discours. Au cours de leur processus de rénovation énergétique, les ménages n'entrent pas en relation avec les mêmes acteurs. La première prise d'information est globale, répondant à un potentiel projet qui n'est pas encore ciblé. Sans entrer dans les détails, elle permet de tâter le terrain et d'attiser la curiosité. Les acteurs rencontrés à cette étape contribuent à une première

⁴⁹⁹ *« Faire des économies d'énergie... »* c'est pour 78% des répondants Sombrellocois, anticiper l'avenir et les coûts augmentant des énergies.

⁵⁰⁰ Avant 59 ans, cette affirmation est unanimement acceptée. C'est plus partagé pour les plus de 60ans, dont 24% ne sont plutôt pas d'accord avec ces propos *« pour vous, faire des travaux d'économie d'énergie, c'est ... »*.

orientation et à une visibilité sur les offres présentes et recherchées par le ménage. Les deux publics des questionnaires (103 répondants) ont cité au moins trois sources d'informations au stade de la réflexion :

<i>« Dans l'optique d'un projet de rénovation, auprès de qui vous tourneriez-vous en premier pour vous renseigner ? »</i>	Bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. »	Sombrelocois
« Impersonnelle/indirecte » : internet, livres/revues, émissions de télévision	2%	11%
« Professionnelle » : bâtiment, conseiller en énergie, dispositif de rénovation énergétique	89 % (dont 68% cite le dispositif)	63%
« Personnelle/directe » : proches, collectivité locale	9%	26%
TOTAL	100%	100%

On constate un décalage des sources « professionnelles » avec les deux autres, entre les bénéficiaires du dispositif vosgien et les sombrelocois. La présence soutenue de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE D.) sur le territoire peut l'expliquer. En passant majoritairement par ce dispositif qui se positionne comme interlocuteur unique, les ménages n'ont pas ressenti le besoin de rencontrer d'autres acteurs. Ils n'ont pas eu la sensation d'être dupés concernant l'information sur leur logement. J'ai noté que pour près des trois quarts des répondants vosgiens, les informations recueillies sont positives (73%); alors que les reproches des sombrelocois (55% de commentaires négatifs) reposent sur la pluralité et les contradictions des informations reçues. Majoritairement, l'information est jugée digne de confiance lorsqu'elle provient d'un professionnel, que ce soit du bâtiment ou du conseil. Tel un effet entonnoir s'en suit une deuxième phase de renseignement.

<i>« Où vous informez-vous sur les moyens (techniques, financiers...) liés à la rénovation ? »</i>	Bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. »	Sombrelocois
« Impersonnelle/indirecte » : internet, livres/revues, émissions de télévision	30%	44%
« Professionnelle » : bâtiment, conseiller en énergie, dispositif de rénovation énergétique	57 %	37%
« Personnelle/directe » : proches, collectivité locale	13%	19%
TOTAL	100%	100%

Prenons les répondants Sombrelinois. Durant ce second temps, centré sur les moyens techniques de mise en œuvre, ils se sont tournés vers des sources dites impersonnelles, telles qu'internet (+33%), laissant de côté leur première source d'information. Ces deux sources n'apparaissent donc pas simultanément. L'acteur physique est remplacé par un acteur virtuel facile d'accès (smartphone). Après l'obtention des premières informations, se renseigner sur les moyens par internet exclut l'influence directe d'un professionnel avec un risque d'une prise de décision trop hâtive. Via les forums internet, il est aussi possible de communiquer avec d'autres personnes (professionnelles ou non) dans des situations similaires. Les seconds intervenants, les organismes de conseil tels que les Espaces Info Énergie, permettent d'avancer un peu plus dans le processus de rénovation, notamment lorsqu'ils sont intégrés à une plateforme territoriale de rénovation énergétique.

N'omettons pas deux autres acteurs : l'entourage et les professionnels du bâtiment. Commençons par ces derniers, à travers un exemple concret.

Pour une interviewée (31 ans, PACS, 4 enfants), la rénovation de sa maison est née d'un **besoin** : aménager les combles afin de récupérer l'espace pour créer des chambres et diminuer l'humidité de la cave pour y pendre son linge. Ne connaissant pas le coût de ces travaux, elle a fait un devis *par curiosité*. Elle s'était fixée une limite : en cas de coût trop élevé, elle et son compagnon envisageraient d'effectuer eux-mêmes les travaux. L'entreprise leur a parlé de **l'opportunité** des aides auprès du dispositif de rénovation énergétique sur leur territoire. Chose dite, chose faite : avec l'accompagnement de ce dernier, le ménage a décidé d'exécuter les travaux via l'entreprise qui les a conseillés.

On constate que le professionnel du bâtiment a joué un rôle influent dans le processus de rénovation énergétique du ménage.

Voyons maintenant l'entourage. Il impulse des effets de mimétisme et influence visuellement, par l'observation des réalisations à côté de chez soi, et oralement, par le bouche-à-oreille.

« Parce que les petites mamies qui passent se demandent ce qui se passe. Alors on discute et du coup, elles l'ont fait aussi. Le bouche-à-oreille, c'est sûr, c'est ce qui fonctionne le mieux. C'est ce qui est le plus efficace. (...) Il faut en parler quand il y a des choses qui marchent. » (F, 38 ans, Vosges).

Discuter entre propriétaires géographiquement proches, c'est dévoiler des gains induits par la rénovation du logement, dont les professionnels ou toute autre source ne peuvent témoigner directement. Autrement dit, rénover c'est acquérir des bénéfices non perçus au démarrage et

qui sont éventuellement identiques pour le voisinage : « *en phonique aussi on a gagné. Parce que nous, on a une rivière qui passe pas loin et elle fait du bruit. Depuis, c'est en sourdine.* » (H, 78 ans, Vosges). Seuls ceux qui vivent cette nuisance sonore peuvent la citer. Finalement, en étant des experts du *vivre ici, au quotidien*, les voisins ont des arguments alimentant les réflexions voire en influençant les décisions plus efficacement que des sources *externes*. Exception faite si ces derniers connaissent les éléments locaux et y prennent appui : « *on savait par des gens d'ici que...on n'aurait froid, fin, si on la laissait telle qu'elle était, si on n'avait pas transformé. Donc, on s'est dit qu'il fallait qu'on la rénove.* » (H, 65 ans, Sombrelieu)

Les ménages qui ont traversé le processus de la rénovation sont donc des relais importants. Ils peuvent partager leur expérience auprès du voisinage et de l'entourage – amis, famille, connaissances –, mais aussi en fréquentant les mêmes lieux que des ménages plus éloignés. Un acquéreur, membre d'un club de yoga, a connu ainsi le dispositif de rénovation énergétique par les autres membres de ce club. Les proches – les pairs – demeurent de forts influents : plus la relation est forte, plus la confiance est grande, plus encore en est l'influence. Néanmoins, le pouvoir des influents ne va pas résider que dans la qualité du lien (fort, appréciable). Le ménage doit s'y retrouver. Pour ce faire, il jugera aussi la qualité personnelle (ses expériences/compétences) et les similitudes (sociales) qu'il a avec ces influents. Ces derniers peuvent être des enfants ayant quitté le domicile et vivant dans un logement en meilleur état énergétique. Ils font prendre conscience de la nécessité à leurs parents de rénover leur logement, tout en les accompagnant.

« C'est le cas particulier des petits vieux ou c'est la pitié des enfants, c'est la posture de l'enfant qui accompagne leur parent dans leur fin de vie. C'est en opposition des parents qui s'occupent des enfants en début de vie » (ancien coordinateur d'un dispositif).

Rajoutons que les informations reçues, à travers les médias, contribuent à l'émergence de modes et de normes, notamment en matière de matériaux et d'esthétique. Mais les aspects thermiques et énergétiques sont plus rarement abordés, comme le remarque cet interviewé : « *à la télé est-ce que tu vois autant de pub que pour les Audi A3 par rapport à la rénovation des bâtiments ?* » (H, 55 ans, Sombrelieu). Néanmoins, les sources d'informations issues des émissions de télévision se sont multipliées, particulièrement sur la décoration qui semble jouer un rôle dans les réflexions des ménages et la première prise d'information⁵⁰¹. Ainsi,

⁵⁰¹ Avec la même question, sur le territoire Lorrain en 2013, 2% des répondants avaient sélectionné cette modalité. En 2016, 11% des répondants Sombrelocois l'ont cités. Ce chiffre reste faible, mais c'est surtout son

pour Bourdin, « on met en scène des « vrais gens » dans un contexte que la majorité des téléspectateurs pourra considérer comme « proche » du sien. »⁵⁰²

Cette proximité fait écho à des situations que le ménage pourrait vivre ou a déjà expérimenté. D'ailleurs, les pouvoirs publics l'ont aussi compris et s'en sont saisis. Pour communiquer sur son dispositif Oktave, la Région Alsace a créé une série publicitaire⁵⁰³ où est mis en scène un ménage qui souhaite rénover sa maison. Cette série met en avant les freins à la rénovation et la facilité du dispositif local à y répondre.

b) Des informations suscitant la réflexion.

Les informations générales sur la rénovation énergétique entendues par les ménages – afin de susciter une réflexion – sont autant qualitatives (confort physique et psychologique) que quantitatives (baisse de la facture énergétique). Cela dit, les analyses des entretiens démontrent, comme nous l'avons souligné en partie II⁵⁰⁴, que plus les informations sont ciblées, plus elles ont de chance d'alimenter un intérêt déjà présent. Ces argumentaires, non spécifiques à l'économie et au confort, font appel à des thématiques transversales au logement. Cibler des informations malléables et fluides à des sous-groupes apporterait finalement des bénéfices collectifs et répondrait à des enjeux politiques. Prenons un exemple : celui de la santé. On ne lésine pas sur le fait de payer une mutuelle chaque mois pour se prémunir. Alors, pourquoi ne pas cotiser aussi pour assurer sa santé dans un logement plus sain ? Cet argument est principalement employé par des techniciens spécialisés dans la qualité de l'air, ou encore en sécurité sociale. Ils l'utiliseront auprès des personnes souffrant de maladies pulmonaires, par exemple, ou possédant un logement avec de la moisissure, voire auprès d'un ménage qui porte une importance à la qualité de l'air. Voyons quelques autres arguments employés par divers acteurs pour susciter la réflexion.

Les aspects techniques, signes de certitude scientifique, sont souvent mis en avant, effaçant les qualités environnementales relayées aux mœurs et sensibilités propres à l'individu. Pour toucher le plus de ménage, certains professionnels appuient leur discours sur la qualité

augmentation qui remarquable, en lien avec la propagation des émissions de télévision, chaîne YouTube avec des tutos, etc.

⁵⁰² BOURDIN A. « Introduction : la proximité comme encodage politique de la vie quotidienne ». In BOURDIN A., LEFEUVRE M-P. et GERMAIN A. *La proximité : construction politique et expérience social*. Op.cit., pp.9-18 (p.10)

⁵⁰³ <https://www.youtube.com/watch?v=CavSZPqmFh0>, consulté en février 2017.

⁵⁰⁴ Au niveau des profils-types des ménages, chapitre 6, page 112.

technique des éco-matériaux, comme la durabilité et l'efficacité. Dans cet argumentaire, ce sont principalement les ménages aux profils de techniciens qui y trouveront un intérêt.

« Quand j'ai repris le cluster, on m'a dit : c'est chouette, c'est des matériaux verts, environnementaux. Pour une meilleure image, acceptation, j'ai dû changer le discours. Donc le terme environnemental vient en dernier. » (Directeur d'un Cluster).

L'argument tel que « diminuer ses émissions de gaz à effet de serre » est rarement moteur dans le choix des ménages, excepté pour les plus militants écologistes. Il est davantage pensé comme un résultat bénéfique : *« c'est vrai que c'est un geste pour l'environnement, on en est conscient. Mais après, nous ce qu'on veut, aujourd'hui, c'est le voir tous les ans sur notre facture. »* (H, 40 ans, Sombrelieu)

Pour plus des trois quarts des répondants sombrelocois, visiter les maisons rénovées du quartier et visualiser les déperditions au sein de son logement sont encourageants pour engager une réflexion – notamment pour ceux qui viennent d'entrer dans un processus de rénovation énergétique (80%). Ainsi, pour tenter de sensibiliser en masse les propriétaires, les espaces info-énergie s'appuient sur ces types d'arguments perceptibles visuellement dans l'objectif de rendre les aspects de la rénovation énergétique plus concrets. Dès lors, ces organismes de conseil en énergie organisent des actions et des événements en espérant susciter la réflexion chez les ménages.

Pour renforcer ce point, abordons une aide financière instaurée par la Région Lorraine de 2012 à 2017, associée au Contrat Climat Énergie (CCE). Celle-ci incitait les ménages à procéder à un audit énergétique de leur logement, avant d'entamer des travaux. Plus performant qu'un simple Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), il établit un « carnet de santé » du logement en informant de sa qualité thermique, ce que peu de ménages connaissent, ne se basant qu'essentiellement sur leur facture énergétique⁵⁰⁵ (comme le DPE). L'audit donne des pistes de réflexion sur les travaux prioritaires et leur résultant en économie d'énergie. Praticé par un thermicien, il restitue son étude sous le format d'un guide pour le propriétaire. Il met en évidence les faiblesses et les améliorations thermiques à travers des outils de mesure. Ainsi, des recommandations sur l'ordonnancement des travaux sont fournies au ménage. Les économies d'énergie théoriques permettent de calculer le temps de retour sur investissement. Jugé utile, mais peu sollicité par les particuliers, le thermicien apporte pourtant des éléments facilitant l'orientation des premiers travaux, notamment pour ceux qui

⁵⁰⁵ Parmi les répondants Sombrelocois, 78% disent ignorer l'étiquette énergétique de leur maison, bien qu'en moyenne, leur facture énergétique annuelle se situe entre 1 500 et 2 000€.

souhaitent auto-réhabiliter. Cet outil pourrait répondre à plus du quart (28%) des sombrelocois qui se demandent par quel poste commencer un projet de rénovation énergétique⁵⁰⁶. Dans la mesure où même si, régulièrement, les ménages vont à l'urgence (chaudière, fenêtres), ce ne sont pas toujours les travaux les plus efficaces qui sont réalisés. Prendre un mauvais départ risque de bloquer le ménage à entamer d'autres travaux par faute d'un retour sur investissement plus long, une mauvaise régulation de l'air de l'habitat, etc. Si on enlève les « *je ne sais pas* », la moitié des sombrelocois ont répondu qu'obtenir ce guide et les coûts liés aux travaux les inciterait à entrer dans un processus de rénovation énergétique en étant plus rassurés. Les travaux seront mieux ciblés, voire plus nombreux que le projet d'origine⁵⁰⁷ :

« En point très positif, l'audit m'a permis de discuter sur des points concrets de ma maison et m'a rassuré sur les priorités » (bénéficiaire de l'aide régionale pour l'audit énergétique)

« L'étude globale est une nécessité pour prendre du recul et avoir une vue générale du projet » (bénéficiaire de l'aide régionale pour l'audit énergétique)

« Très satisfait de l'audit. Il est complet (y compris sur les conseils pour la qualité de l'air et la préservation du bâti). Il permettra de guider nos priorités » (bénéficiaire de l'aide régionale pour l'audit énergétique)

L'audit énergétique ne serait pas que technique. Il permettrait aussi de cibler plus efficacement les coûts et sécuriser les démarches des ménages auprès des banques pour les prêts.

« Je vois qu'auprès des personnes « habiter mieux », qui n'ont quasiment rien pour investir dans la rénovation et qui ne se projettent pas, et bien être accompagné par un audit énergétique, rien que ça, ça les motive à faire les travaux. En ça l'audit est important : pour dimensionner, pour le banquier sur le retour sur investissement, pour motiver ! » (ancien coordinateur d'un dispositif)

Néanmoins, l'audit énergétique est à double tranchant, car il met en évidence une divergence entre la théorie des techniciens et la réalité des usagers. En effet, un bureau d'étude technique, sur la base d'un audit énergétique, annonce au particulier qu'il va consommer un certain montant par an selon les travaux sélectionnés. Il pourra ainsi rembourser son investissement au bout d'un certain nombre d'années grâce à la baisse des factures d'énergies et une augmentation théorique du coût énergétique. Pourtant, après les travaux, ce particulier remarque qu'il consomme davantage que les résultats de l'audit. Ce constat, fréquent, repose

⁵⁰⁶ « *Faire des travaux d'économie d'énergie... c'est de ne pas savoir par où commencer* » concernent notamment 31% des 40-59 ans et 69% des plus de 60 ans.

⁵⁰⁷ Les citations suivantes sont issues de questions fermées posées par e-mail à des ménages ayant fait un audit énergétique. Je n'ai pas les profils de ces personnes.

sur un différentiel de température. Les techniciens prennent la norme de chauffe à 19° lors de leurs calculs, alors que la température de chauffe des ménages – selon leurs propos – varie aux alentours des 21° dans leur logement. L’usage réel du chauffage et les augmentations faibles du cours énergétique faussent ainsi les calculs théoriques de retour sur investissement. Cet argument, qui servait de levier aux techniciens pour inciter les ménages à investir, est devenu un contre-argument pour ces derniers, qui s’en saisissent pour mettre fin à toute une réflexion. On remarque que cette réflexion peut être paradoxale avec d’autres secteurs, comme l’automobile. Les ménages acceptent plus facilement l’écart de consommation indiqué à l’achat d’un véhicule (consommation calculée sur un tapis roulant et dans une pièce cloisonnée), même si dans l’usage, la consommation de carburant est plus élevée. Est-ce parce qu’il n’y a pas de notion de retour sur investissement avec l’achat d’un véhicule ? Est-ce lié au fait que cette consommation n’est pas un critère d’achat prioritaire pour un véhicule, à contrario d’une rénovation énergétique ? N’ayant pas les réponses à ces questions, je ne peux que présumer que les discours orientent les pratiques, et vice-versa.

Quoiqu’il en soit, certains porteurs et membres des dispositifs ont saisi l’importance d’une communication ne se basant pas uniquement sur la technique et le quantitatif. Selon eux, la communication doit susciter l’émotion pour provoquer une réaction. Les membres de Sombreliu, en tant que propriétaires ayant rénové, s’emploient à exprimer leur expérience auprès des habitants du quartier. En effet, j’ai constaté que transmettre une expérience sur la base d’une situation commune est à même d’inciter des ménages à se repositionner sur leur logement. Prenons l’exemple de ménages en situation de précarité énergétique. Ils ont conscience de l’inconfort et de la perte potentielle de lien social qu’engendre cette condition. Ainsi, s’ils le souhaitent, ils peuvent témoigner de leur sortie de la précarité énergétique par une amélioration de leur condition de vie via un logement plus sobre. Par leur expérience d’un mode d’habiter similaire, ces porte-paroles toucheront plus efficacement, ou du moins seront plus légitimes pour s’adresser à un public en précarité énergétique que les professionnels. Subséquemment, ils abordent en connaissance de cause les risques d’une régression tant économique que sanitaire et sociale d’une situation de précarité énergétique si des travaux ne sont pas exécutés. Prenons cette interviewée en exemple :

« Il y a un moment donné, moi, si j’étais restée comme ça, ben...je ne sais pas comment j’aurais fait parce que financièrement...1 500 euros de gaz tous les ans...puis 1700, 1800, 2000... Je ne sais pas comment j’aurais fait. On aurait remis des pulls, on aurait coupé le gaz, on aurait vécu peut-être comme dans le temps, dans une pièce. C’est comme ça qu’ils faisaient dans le temps. Ils

chauffaient une pièce et ils vivaient tous dans la même pièce.» (F, 45 ans, Vosges)

Pour elle, le meilleur moyen d'encourager les propriétaires à engager des travaux serait *« peut-être de rencontrer des gens qui ont rénové leur maison. Je pense que c'est la meilleure façon. Parce que, il y a quelqu'un qui vient me voir, moi je suis contente de lui montrer ce que l'on a fait. La qualité de vie que l'on a, comparée à avant. »*

3) Les ménages tributaires des normes urbaines.

Un ménage peut avoir le financement et la volonté d'entamer des travaux sans pouvoir le faire tel qu'il le souhaite. C'est le cas lorsqu'un projet imaginé par son porteur rencontre des normes urbaines contraignantes. Parfois, elles causent l'abandon. D'autres fois, elles sont contournées par des stratagèmes.

« L'achat de la parcelle de terrain à notre voisin pour pouvoir faire l'isolation dans le sol (un pignon de notre maison était la limite des terrains). Cela a pris plus d'un an et ½ pour acheter 40cmx10m !! À prix de revient prohibitif : prix d'achat, deux fois le géomètre, frais de notaire. Les voisins n'ont pas été coopératifs : ils ont essayé d'avoir le plus d'argent possible. Pour cette raison, nous n'avons pas pu avoir toute la bande de terrain et notre maison fait maintenant une enclave dans leur terrain. Surtout, nous avons tout le temps redouté que finalement ils refusent. Lorsque l'acte de vente a été signé, les travaux étaient finis ! » (F, 52 ans, Sombrelieu)

Sans acheter la parcelle de voie privée, ce ménage n'aurait pas pu isoler les murs par l'extérieur avec le dispositif technique de la SCIC de Sombrelieu. Le risque était non négligeable, car si le voisin avait refusé de signer, tout aurait dû être démonté. En tant que spectatrice, une autre habitante du quartier a des difficultés à concevoir cette négociation entre le voisinage.

« Ça crée beaucoup de problèmes ! Mon voisin a rénové, pas avec nous parce que c'était pas assez rapide...il me dit, je vais prendre un bout, empiéter, forcément avec l'épaisseur. On va acheter un bout de terrain. J'ai dit : ils sont fous. Je suis d'origine paysanne, je ne suis pas attachée à la terre comme ça moi ! Et ça, ça a posé beaucoup de problèmes, ne serait-ce la maison là derrière, le gars a rénové 3 pans, et le 4^{ème} il ne pouvait pas. Ça sert à quoi ? À rien, vu qu'il y a un côté qui n'est pas fait. » (F, 72 ans, Sombrelieu)

Lorsque l'empiètement est sur la voie publique, c'est une autre histoire. Les normes urbaines peuvent être variables d'une commune à une autre selon le Plan Local Urbain (PLU) et leurs

interprétations. En tant que régisseurs de ces règles, les habitants considèrent que c'est aux pouvoirs publics locaux de se saisir de cette problématique et d'y apporter des solutions.

« Pas d'articulation entre la Région et la commune qui vient de nous refuser le droit de poser l'isolation extérieure au motif que nous empiétons trop sur l'espace public alors que dans d'autres communes, c'est autorisé. Droit de l'urbanisme interprété très diversement selon les communes et les juristes » (bénéficiaire de l'aide régionale pour l'audit énergétique)

Cet empiètement de la voie publique dans le cadre d'une isolation thermique par l'extérieur concerne de nombreux logements situés aux abords des trottoirs, tels que dans les villages-rues.

Concomitants des choix politiques en matière d'urbanisme, les obstacles à entrer dans un processus de rénovation sont aussi possiblement liés à l'architecture.

« L'architecture n'est pas une entité stable : elle évolue par mutations. (...) Les transformations interpellent l'analyse architecturale comme l'analyse sociologique. L'histoire de l'architecture et de l'urbanisme montre en effet que les mutations des formes spatiales sont souvent associées à celles des formes sociales. »⁵⁰⁸

Les typologies du logement marquent leur époque de construction. Afin de garder les traces du passé, des politiques de préservation du patrimoine sont instaurées. Celles-ci empêchent l'isolation thermique par l'extérieur de certains logements lorsque les ménages en font la demande auprès de leur mairie. Bien que privatif, un bien immobilier s'inscrit dans un espace qui est public. Les façades contribuent au décor de la ville et d'un quartier. Reprenons le cas de la commune lorraine et de son nouveau quartier, vu au chapitre 7. Un projet pilote de rénovation énergétique devait y prendre forme, afin de changer l'image négative de la ville, que ce soit pour les résidents actuels, à venir (de l'écoquartier) ou les passants. Or, la qualité thermique des logements importait moins aux élus que les aspects architecturaux, ce qu'ils justifient par la visibilité des logements dans l'espace public. Autrement dit, que les ménages isolent ou non était secondaire par rapport aux ravalements de façades qu'ils imposeraient. Alors que d'un côté les pouvoirs politiques renforcent les contraintes, la demande citoyenne est portée vers une souplesse réglementaire dans le cas de gros travaux d'isolation : *« C'est un réel problème, il faudrait que les autorités nationales légifèrent ou que les collectivités locales prévoient une clause de non-refus pour travaux d'isolation. »* (F, 52 ans, Sombrelieu)

⁵⁰⁸ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Op.cit., p.194

Nous venons de constater qu'il existe plusieurs arguments pour susciter l'intérêt à rénover chez les propriétaires : le confort, les ruptures ou bifurcations dans le cycle de vie, l'aménagement, etc. Les sources d'informations sur lesquelles ils s'appuient, avant et au cours d'un processus de rénovation énergétique, sont nombreuses. Certaines sont communes aux ménages comme internet. D'autres sont spécifiques à certains lieux de vie, car elles sont attachées à des acteurs-ressources comme les dispositifs de rénovation énergétique. Ces derniers tentent d'inciter les ménages à entreprendre des travaux en établissant une relation de proximité, de confiance. Car c'est bien lorsqu'une confiance – envers soi-même et les autres acteurs – est établie que l'action se déroule.

B) Après la décision, la réalisation

Au fur et à mesure que le projet de réhabilitation du ménage se dessine, les incertitudes s'amenuisent. Les réflexions croisent des circonstances opportunes multiples répondant potentiellement aux attentes des ménages. Condition sine qua non, l'offre et la demande nécessitent une synchronisation avec leurs moyens financiers. Cela peut être l'achat d'une maison à moindre coût au vu de ses faibles qualités thermiques, entrebâillant des possibilités d'aménagement. La réhabiliter, c'est lui donner à la fois de nouvelles fonctions, une touche de modernité et une sobriété énergétique. Autrement dit, c'est lui apporter une plus-value immobilière. Cette maison et son potentiel de *valeur verte* peuvent être une opportunité à saisir pour de jeunes ménages bricoleurs n'ayant pas les moyens financiers pour investir dans un logement neuf dans la localité recherchée.

Ajoutons que lorsque le ménage entre dans ce processus de rénovation énergétique, il instaure un *prix psychologique* et des conditions de temporalité. Les propriétaires interrogés pensent que la durée du prêt consacré aux travaux doit être inférieure ou équivalente au prêt de la maison (de 10 à 20 ans). De même, les travaux cumulés à l'achat du logement ne doivent pas dépasser, ou trop se rapprocher, du coût moyen d'une construction neuve avec un terrain équivalent. Tandis que, pour les propriétaires occupants de longues années et ayant fini leur prêt immobilier, la temporalité sera plus courte. Ils ne souhaiteront pas aller au-delà de 10 ans. En parallèle, n'excluons pas le choix des ménages dans leurs exécutants pour les travaux et l'accompagnement selon leur accès sur le territoire.

1) *Le financement, étape charnière dans la décision des ménages.*

En abordant le financement, nous allons tenter de démontrer que plusieurs variables, selon les âges notamment, ont un impact sur la décision. C'est d'ailleurs à ce stade que le financement apparaît résolutif dans notre processus de rénovation énergétique. D'après l'âge, l'investissement économique se lie à une vision à court, moyen ou long terme. Elle influence le *prix psychologique* et les conditions de retour sur investissement, tout comme la capacité à prendre des risques, car :

« Dépenser moins tout de suite de façon certaine est deux fois plus parlant et attractif que faire d'éventuelles économies plus tard, quand bien même elles seraient importantes. Un petit « tient » bien connu vaut mieux que deux gros « tu l'auras » potentiels ! »⁵⁰⁹

a) Approche du financement selon trois tranches d'âge.

Commençons avec les moins de 40 ans, pour qui les travaux d'économie d'énergie riment avec un double sacrifice, notamment lorsque ces ménages ne bénéficient pas d'accompagnement.

Premièrement, pour 80% des moins de 40 ans sombrelinois, *faire des travaux d'économie d'énergie c'est la crainte d'un budget mal maîtrisé⁵¹⁰*, car il existe un différentiel entre les coûts théoriques, fixés par les entreprises, et les coûts réels. Ces derniers sont reliés au surcoût des travaux induits et la rencontre éventuelle de problèmes annexes (les *surprises* dans l'ancien).

« L'extérieur...je ne parle pas de l'intérieur...il y a beaucoup de choses...quand on nous parle des travaux, de la rénovation extérieure, on nous parle pas de tout ce que ça engendre autour quoi ! » (F, 72 ans, Sombrelieu)

Pour le ménage, les finalisations sont à prendre en considération dans le budget d'amélioration énergétique de sa maison. Si elles ne sont pas prévues, un risque de mécontentement peut surgir. La crainte de se retrouver *coincés* ou l'impossibilité d'aller au bout est mise en avant par des ménages qui n'exécutent pas de travaux énergétiques. Ils anticipent la pénibilité de travaux non aboutis. On rencontre ce discours parmi les ménages les

⁵⁰⁹ ADEME. *Changer les comportements – Faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité – l'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir.* 2016 (p.92). Lien : <https://www.ademe.fr/changer-comportements-faire-evoluer-pratiques-sociales-vers-plus-durabilite>

⁵¹⁰ À contrario, 67% des moins de 40 ans bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. » n'ont pas cette crainte. Cela s'explique par leur accompagnement via le dispositif de rénovation énergétique, ce que n'ont pas connu les répondants du questionnaire de Sombrelieu.

plus jeunes. Partons d'un constat : seulement 33% des moins de 40 ans ont cité avoir bénéficié d'aides, à contrario des plus de 60 ans (81%). L'explication des plus jeunes à ne pas accéder aux aides liées aux travaux est double. Premièrement, les travaux sont davantage approchés sous un angle au coup par coup, par palier. Ceci permet d'atténuer le coût global, mais ne leur permet pas d'accéder à des aides basées sur la performance globale. Deuxièmement, ces ménages vont faire une partie des travaux eux-mêmes, les privant de certaines subventions et de prêts (Eco-PTZ, par exemple). Ils financent en grande partie leurs travaux à travers l'épargne (60% d'entre eux), moins risquée que les prêts (endettement) qu'ils cumulent déjà (maison, voitures, crédits à la consommation).

« On n'aime pas faire des crédits. Le seul crédit qu'on a, c'est pour la maison parce qu'on n'a pas le choix. Sinon, on n'aime pas ça, on n'a peur de se retrouver comme beaucoup, endettés parce qu'ils font crédit sur crédit. Et sur le coup, c'est bien, on a des sous et puis après, on n'a plus rien. On préfère attendre, mettre de l'argent de côté. Un peu tous les mois et le jour où on peut, on y va. » (F, 31 ans, Vosges)

On note que les propriétaires souhaitent une information claire, surtout lorsque leur épargne est faible et que des travaux annexes entraînent une augmentation du coût de base d'une rénovation.

« Ce qui est important, c'est que la personne qui veut rénover, elle aille se renseigner avant. Parce que si on nous avait expliqué tout ça avant, on aurait fait ou pas fait je ne peux pas dire, maintenant c'est fait... j'ai du recul... mais je pense que ça, c'est important de dire aux personnes, attention il y a ça, ça, ça ; ça va induire ça, ça, ça. Maintenant, vous faites, vous faites pas. » (F, 72 ans, Sombrelieu)

Il ne faut donc pas omettre l'importance des aménagements intérieurs et des équipements. Ils contribuent tout autant au confort de ses occupants que la thermique. Et parce que les aménagements constituent la vitrine identitaire des occupants, ils sont prioritaires : les exigences énergétiques pourront être revues à la baisse comparée à l'achat d'une cuisine équipée ou l'aménagement d'une pièce, par exemple.

Deuxièmement, pour 80% de sombrelocois de moins de 40 ans, *faire des travaux d'économie d'énergie c'est prendre beaucoup de temps pour s'y consacrer*⁵¹¹. Entre les devis et montages de dossiers de financement d'un côté, et la vie quotidienne et familiale de l'autre, l'évaluation temporelle des démarches n'incite pas les ménages à s'y engager. D'ailleurs, à tout âge confondu, un sombrelocois sur deux juge qu'une rénovation énergétique est trop gourmande

⁵¹¹ À nouveau, à contrario des répondants de Sombrelieu, 78% des bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. » n'estiment pas qu'un projet de rénovation est couteux en temps (pour la même raison citée auparavant).

en temps. Elle l'est d'autant plus lorsqu'ils auto-rénovent. La rénovation peut être aperçue, dans ces conditions, comme un projet *éreinant* ou *pénible*⁵¹². Parfois, les travaux sont lourds et nécessitent de quitter le logement, accroissant cette pénibilité. Si c'est le cas, et que le ménage n'a pas de moyens d'hébergement gratuit, il y a de grandes chances qu'il stoppe ou diminue ses travaux. Il a rarement la capacité de rembourser le loyer de deux logements en plus des travaux. Mais une solution peut être envisagée. Il faudrait prévoir un report d'un an du crédit immobilier nouvellement acquis. Cela permettrait au ménage de ne payer qu'un logement (crédit ou loyer) le temps des travaux. À leur fin, le prêt pourrait être activé. Bien que ce report existe, il n'est pas toujours pratiqué à cause des arriérés, augmentant les mensualités par la suite. Mais l'autoriser, en enlevant cette augmentation sous condition de travaux, amènerait éventuellement de jeunes acquéreurs à réaliser davantage de travaux de rénovation énergétique.

Continuons avec la tranche des 40-59 ans. Elle a davantage de potentialités financières que la tranche d'âge inférieure, voire supérieure⁵¹³. C'est aussi la plus ouverte aux investissements au sein de son logement⁵¹⁴. Les prêts immobiliers sont (quasi) finis, leur permettant d'en enclencher d'autres pour boucler un plan de financement et prévoir les imprévus d'une rénovation globale. Nécessitant le cumul de prêts et d'épargne, des membres de dispositifs de rénovation énergétique estiment que l'organisme bancaire pourrait envoyer un courrier prévenant de la fin du prêt – ou d'un PEL. S'y adjoindraient des informations sur l'entretien du bâti, sur le processus de rénovation énergétique et sur les dispositifs locaux. Ces derniers complèteraient les offres bancaires avec un accompagnement technique et administratif pour les subventions (même si pour 54% des 40-59 ans, les aides au financement ne constituent pas une opportunité pour faire des travaux de rénovation). Enfin, c'est aussi la tranche d'âge qui a une vision à moyen terme, car les 40-59 ans correspondent à une relative

⁵¹² 36% des moins de 40 ans ont choisi ces deux qualificatifs à la question suivante : « *Imaginez-vous que vous allez rénover votre logement pour atteindre un haut niveau de performance. Parmi la liste d'adjectifs proposée, quels sont ceux qui expriment le mieux ce que vous ressentez spontanément à ce moment précis ?* »

Avec la montée en âge, ces ressentis diminuent : 21% pour les 40-59 ans et 14% pour les plus de 60 ans. C'est le côté *inconnu* et *hasardeux* qui prend le dessus avec l'âge et la crainte de « se faire avoir » : 9% pour les moins de 40 ans, 24% pour 40-59 ans et 38% pour les plus de 60 ans.

⁵¹³ Les 40-59 ans actifs ont davantage d'ancienneté et d'expérience que la tranche d'âge inférieure. Elle touche 100% de son salaire, au contraire de la tranche supérieure comportant les retraités qui subissent une perte de revenus.

⁵¹⁴ 36% des Sombrelonais de 40 à 59 ans contractent des prêts, soient quasiment le double des moins de 40 ans (20%), ainsi que des plus de 60 ans (20%)

stabilité – professionnelle, familiale, fin de mobilité résidentielle – permettant de prendre son temps pour construire un projet d’envergure comme une rénovation globale.

Pour finir, à Sombrelieu, plus de la moitié des répondants de plus de 60 ans déclarent un revenu annuel se situant entre 25 et 40 000€/an (57%)⁵¹⁵. Comme pour la tranche d’âge inférieure, ces ménages ont majoritairement fini leur prêt immobilier et ne souhaitent investir qu’à court terme. Ils n’utiliseront en grande partie que leur épargne. La raison tient qu’à partir de 60 ans, faire un prêt classique devient plus compliqué : assurance élevée, courte durée de remboursement, etc. Compte tenu de leur condition physique, ils font davantage appel aux entreprises pour les travaux énergétiques, mais aussi de décorations, augmentant le coût global.

« Ce qui est autour, une fois que la maison est faite, on dit c’est bon. Mais en fait, il y a tout ce qui a à faire autour et ça c’est un peu long. Et je croyais que j’étais capable de le faire et je n’y suis pas. » (F, 72 ans, Sombrelieu)

Néanmoins, des travaux thermiques à la décoration, les plus de 60 ans ne peuvent engager que leur épargne. On constate que 64% des prêts contractés par ces ménages sont des éco-PTZ. L’avantage de ce prêt est qu’il peut aller jusqu’à 30 000€ sur une durée de 15 ans. Bien que les taux assurantiels restent élevés, n’ayant pas de taux d’intérêt, les contractants ont plus à y gagner qu’un prêt classique. Or, d’autres solutions bancaires existent, même si elles sont peu pratiquées, telles que le nantissement, l’avance sur l’assurance vie, ou encore le viager hypothécaire. Dans ce dernier cas, c’est la valeur du bien qui permet d’établir l’hypothèque. S’en servir pour réaliser des travaux afin d’augmenter sa plus-value immobilière pourrait intéresser les organismes bancaires. En effet, la maison aura davantage de valeur après les travaux. Cet argument a été mis en avant par des dispositifs de rénovation énergétique. L’un d’entre eux estime qu’il faudrait des prêts d’amélioration énergétique du logement qui ne soient plus rattachés à son propriétaire, mais au bien immobilier : *« après il y a les assurances, c’est toujours pas réglé ce problème. Plus on est vieux, plus ça coûte cher. On n’arrive pas à faire bouger les choses. Nous, ce que l’on voudrait, c’est que le prêt soit accroché à la maison et pas à l’habitant. » (H, 57 ans, Sombrelieu).*

⁵¹⁵ 18% déclarent des revenus annuels en dessous de 25 000€ et 25% supérieurs à 40 000 €/an.

b) Les dispositifs : accompagnateur de financement pour leur public cible.

Dans la continuité de l'argumentation précédente, les dispositifs de rénovation énergétique estiment que les organismes bancaires pourraient être un de leur relai, au-delà de leur rôle d'information envers ses clients. Notamment pour les acquéreurs.

« C'est vis-à-vis des nouveaux habitants de Sombrelieu, quand ils arrivent, qu'ils achètent une maison pas trop chère parce qu'on sait qu'elle est assez vieille, qu'il faut la refaire, l'isolation pas faite, énergivore. Les prix ne sont pas très bons, ils sont assez bas. C'est à ce moment-là qu'il faut demander de l'argent en plus pour demander un prêt pour de la rénovation énergétique efficace. » (F, 52 ans, Sombrelieu)

« Je vois, les Vosges, c'est pauvre. Plein de gens héritent de vieilles baraques qu'ils galèrent à rénover et ils n'ont pas un sou. Ils ne peuvent pas avancer 30 000 euros de travaux. Les travaux qui ont été faits là, c'était 30 000 euros. Quand on est au RSA, on ne peut pas avancer tout ça. Là est l'intérêt de cet organisme-là. Il sert vraiment à quelque chose. » (F, 38 ans, Vosges)

Ces maisons héritées sont revendues en l'état quand leur propriétaire ne peut ou ne souhaite plus s'en occuper. Dégradées, à faible coût, elles sont rachetées par des ménages avec peu de moyens pour y investir ; c'est-à-dire une épargne faible et une impossibilité de contracter des prêts à la suite de l'acquisition. Ces ménages risquent de rester dans un cercle sans fin de précarité énergétique. Étant donné qu'un prêt travaux a des taux plus élevés qu'un prêt immobilier, il serait pertinent que l'acquéreur les couple. Or, j'ai observé auprès des interviewés ayant rénové que les travaux énergétiques sont pensés après l'achat de la maison. Et les devis sont régulièrement demandés après l'acquisition. Les membres et porteurs des dispositifs de rénovation ont aussi saisi ce problème et souhaiteraient informer les ménages dès leur acquisition afin de leur donner une possibilité d'anticipation. Pour cela, un des dispositifs, par exemple, n'ayant pas à sa connaissance les acquisitions, souhaiterait contractualiser, dans son périmètre d'action, des partenariats avec des notaires, agents immobiliers et services d'urbanismes. Ces derniers, par leur droit de préemption, relèvent les ventes se contractant au sein de leur commune. Donc, les dispositifs qui sollicitent ces informations pour tenter d'agir en amont auprès des ménages créent des liens avec ses acteurs. Regardons de plus près les procédés employés pour établir une relation entre certains dispositifs de rénovation énergétique et des organismes bancaires. Pour le dispositif meusien, la négociation avec les banques n'est possible que s'il y a des garanties de résultat de performance énergétique. D'où un compte et un contrat entre le dispositif et le ménage

établissant le montant annuel du coût des travaux pour en dimensionner la durée et le montant du prêt. Ainsi, selon l'ancien directeur d'un dispositif :

« Les négociations qu'on a avec les banques sur la durée de l'emprunt, à contrepartie, on garantit la durée du résultat, pour des résultats durables, au moins sur 15 ou 20 ans, ou 30 ans. C'est le travail qu'on a à faire avec les banques. C'est les rassurer sur la qualité des travaux. »

Certains dispositifs ont suffisamment de retours d'expériences pour attester, aux organismes bancaires, la plus-value à s'accorder ensemble. Appuyons-nous sur le constat du dispositif de rénovation vosgien, fin 2016 – en se basant sur 481 dossiers.

Pack SOS : minimum de 25% d'économie d'énergie	Pack ECO+ : minimum de 55% d'économie d'énergie
Économie d'énergie moyenne : 32% (+8%)	Économie d'énergie moyenne : 65% (+10%)
Coût moyen des travaux : 19 341 €	Coût moyen des travaux : 28 456 €

N.B : « Habiter Mieux D. » est divisé en 3 packs, du moins au plus exigeant.

Du moins au plus exigeant, on constate une économie d'énergie doublée pour un surcoût moindre (9 115 €) : un peu moins de la moitié du coût moyen du pack SOS. Ce ratio démontre qu'un investissement sensiblement supérieur à celui d'origine permettrait à un ménage de se rapprocher d'une rénovation globale afin d'atteindre un niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)⁵¹⁶. Or, ces ménages très modestes se retrouvent dans l'incapacité d'ajouter ce surcoût dans l'immédiat, en raison de remboursements mensuels trop élevés. Pour les diminuer, l'allongement de la durée des prêts en tentant de faire coïncider le montant mensuel aux économies d'énergie réalisées après travaux est possible. Cependant, selon l'ancien coordinateur : *« on est loin, en France, des banques, comme en Allemagne avec la KfW où elle prend en compte les économies d'énergies des ménages via les travaux pour le remboursement de leur prêt. »*

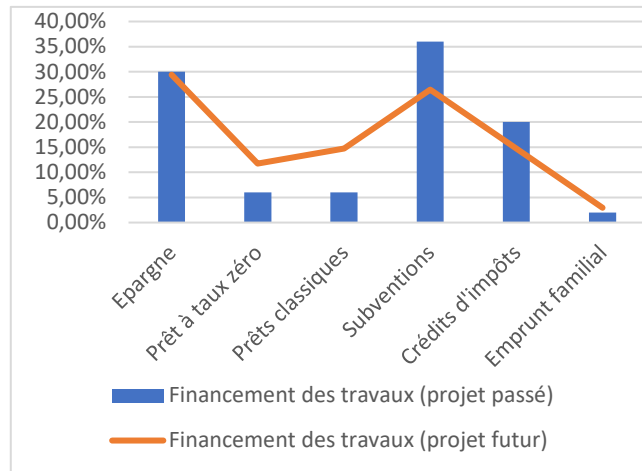
Soulignons que, parmi les répondants bénéficiaires d'Habiter Mieux en Déodaté, la moitié souhaite poursuivre des travaux de rénovation. Ne pouvant plus bénéficier des aides ANAH, 27% d'entre eux feront un prêt - alors qu'ils n'étaient que 12% pour les premiers travaux.

⁵¹⁶ En reprenant les chiffres de 2016, moins d'un tiers des bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. » ont atteint un niveau BBC rénovation.

Pour exprimer ce différentiel, on peut partir de deux constats.

Premièrement, les préfinancements aux aides permettent de ne pas faire des prêts (ou des micro-prêts).

Deuxièmement, satisfaits des premiers travaux, les ménages prennent confiance et s'engagent plus aisément dans l'incertitude du processus de la rénovation énergétique.



Financement des travaux passés et à venir des ménages bénéficiaires des aides « Habiter Mieux D. »

Si les banques prennent en compte le délai de rentabilité de ce coût supplémentaire dans un Eco-PTZ, tout en lissant ce surcoût grâce aux économies d'énergies, on peut formuler l'hypothèse que davantage de ménages (très) modestes se tourneraient vers des packs ECO+ (vers une rénovation plus globale). En cas de refus, le dispositif de rénovation énergétique peut aussi exercer une pression auprès des banques en leur amenant plusieurs dossiers de financement. En d'autres termes, il s'appuie sur leurs recherches de clients, car une banque qui accepte de faire un Eco-PTZ à un ménage qui a reçu un refus de sa banque a des chances de l'accueillir comme nouveau client.

Les dispositifs meusien et vosgien établissent des outils financiers intégrés à leur accompagnement. Tel est le cas du contrat de performance énergétique ou du préfinancement. Ce dernier outil, prenant appui sur des aides d'État, vise des ménages exclus des systèmes bancaires. En effet, pour ces interviewées :

« Je n'aurais pas pu. S'il n'y aurait pas eu autant de subventions, c'est clair. Parce que les banques, elles ne prêtent pas déjà. Elles ne prêtent pas à quelqu'un qui vit seule avec un enfant. Ou alors à des taux à piouff. » (F, 45 ans, Vosges)

« Financièrement, ça n'aurait pas été possible. Parce que l'avantage de cette opération, c'était qu'on puisse nous avancer l'argent, d'un tiers du montant. Déjà ce tiers j'ai eu des difficultés à le payer. C'est grâce à cet organisme que c'était possible. » (F, 38 ans, Vosges)

En gérant les aides, le dispositif est en capacité à inciter les ménages à en faire plus.

« Et au départ, c'était pas pour faire tout ! M. (sa femme) avait vu ça et on s'est dit, bon on va écrire. (...) Elle m'a dit, « mais attends : t'as le droit à ça, et tint tint tint ». Alors il y avait 3 tranches (ce sont les packs). Et il (chargé de leur dossier à la plateforme) m'a dit on va prendre la deuxième. On aurait pu prendre l'autre au-dessus... Mais je n'en avais déjà pas mal. » (H, 78 ans, Vosges)

« On n'aurait rien fait du tout. On demandait pour avoir une idée, un ordre de prix. Et on ne l'aurait pas fait tout de suite et certainement pas tout par entreprise. » (F, 31 ans, Vosges)

Ces aides ont eu également comme effet positif une retombée économique pour le territoire. Ce dernier point a été souligné par les interviewés vosgiens. En rénovant, ils contribuent à leur revalorisation propre, sociale et économique, et apportent une conscience collective dans leur discours : « *je me sens plus proche de ce qui se passe autour de moi. C'est d'abord autour de soi qu'il faut agir pour que ça devienne à plus grande échelle. Agir à son niveau.* » (F, 38 ans, Vosges)

c) Contournement et économie de la fonctionnalité.

Les dimensions économiques ont tendance à disparaître lorsque le ménage parle de plus en plus de son *chez-soi*. D'ailleurs, après les travaux, il est rare d'entendre des termes liés aux aspects financiers tels qu'ils sont abordés au moment de la réflexion. On constate, à travers les entretiens :

- Des ménages qui citent les aspects économiques avant la rénovation, mais plus après. Le confort prend le dessus, car on ne peut chiffrer le coût du bien-être.

- Des ménages qui ne citent pas du tout l'aspect financier de la rénovation, celle-ci passant au second plan. La pénibilité et les incertitudes seront avancées avant les travaux. Quelque temps après, bien qu'ils reconnaissent les bénéfices, leurs discours changent peu et avouent ne pas vouloir le vivre une seconde fois.

- Des ménages qui citent l'aspect financier avant et après les travaux. On remarque que c'est le cas lorsqu'il y a eu des problèmes pendant et après le chantier. L'argument économique agit comme un effet palliatif.

Avec cet argumentaire ci-dessus, on peut se demander si l'aspect monétaire est réellement « *le nerf de la guerre* » du processus de la rénovation énergétique... C'est une expression que l'on entend souvent dans le domaine de la rénovation énergétique et à juste titre. Après tout, pour les trois quarts des répondants sombrelocois, *faire des travaux d'économie d'énergie c'est saisir l'opportunité d'aides, de subventions ou des déductions fiscales*. Les mesures financières (subventions, coût de l'énergie...) restent les plus incitatives et influencent la réflexion des ménages. Mais pas toujours comme on le pense : l'un dans l'autre, quand les travaux sont décidés, les subventions sont éventuellement considérées en remplacement d'un prêt. Également, n'oublions pas que rénover entièrement sa maison

comporte un budget travaux purement énergétique, et un autre pour les aménagements et les décorations. Lorsque les prêts travaux accordés couvrent tous les travaux énergétiques, il n'y a pas de raisons de les rembourser grâce aux aides. Il s'agira plutôt de les utiliser pour éviter d'en contractualiser un autre – pour les aménagements et les décorations. Ainsi, la majorité des aides acquises plusieurs mois après les travaux énergétiques répondrait à une économie de la fonctionnalité selon des chercheurs universitaires : *« l'économie de la fonctionnalité entre dans les prises de décision des ménages : je change ma cuisine ou j'isole ? »* (C. Guidat, professeur à l'École d'ingénieur de l'Université de Lorraine, lors de la présentation d'une thèse de doctorat).

« On fait les travaux, alors autant tout faire. Mais c'est vrai que s'il n'y aurait pas eu les aides, je n'aurais pas pu. Donc, forcément...avec ces aides-là, il fallait pas laisser le truc parce que je pense que ça ne va pas arriver tout le temps ! » (F, 45 ans, Vosges).

« Mais en plus du confort énergétique, il y a quand même le confort d'une manière générale. Elle a pu adapter le logement comme elle le souhaitait aussi » (père de l'interviewée ci-dessus).

On peut établir l'hypothèse que ce tiraillement entre aménager ou rénover énergétiquement pourrait s'atténuer si les aides perçues après travaux étaient valorisées, c'est-à-dire en orientant ou en optimisant les financements par l'incorporation des deux dimensions. Par exemple, un package « travaux énergétiques et aménagements intérieurs » serait profitable aux ménages qui orientent ces aides vers une finalité d'agencement de son *chez-moi*.

Prenons une autre affirmation entendue dans des colloques qui est toujours en débat : *« les gens ne rénovent pas parce qu'ils n'ont pas d'argent »*. Ne sert-elle pas d'échappatoire aux pouvoirs publics pour justifier les faibles taux de rénovation ? De même, les ménages n'usent-ils pas du même discours afin de ne pas entrer dans un processus de rénovation ? Et même si l'aspect financier est important, il paraît difficile de valider cette affirmation lorsque l'on constate que des ménages très modestes s'engagent dans des travaux. D'ailleurs, s'ils le font, c'est parce que leur situation au sein du logement est telle qu'elle ne leur permet plus de vivre décemment. Si entrer dans un processus de rénovation énergétique est jugé périlleux, prendre ce risque est préférable aux conditions de vie dans le logement. En d'autres termes : être au pied du mur les incite à engager des travaux de rénovation énergétique. Et même si les travaux sont lourds et comportent de nombreuses contraintes, ces dernières le sont toujours moins que la situation actuelle. L'affirmation citée auparavant sera plutôt relayée par les ménages aisés, qui ont des revenus pour effectuer des travaux, mais n'en feront rien.

« On passe pour des allumés un petit peu. Fin je parle au niveau de mon travail. D'abord au niveau du prix, puis les gens considèrent que ce n'est pas utile. Je travaille dans un centre de recherche avec des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des professeurs d'université, des gens hein... et pour eux, il n'y a pas de retour sur investissement, alors il n'y a pas de raison. Ça sert à rien. » (F, 52 ans).

Pour se justifier, ils emploient un raisonnement économique (*homo-economicus*), pour lequel payer ses factures est plus commode que rénover. Cette vision sur le court terme dénote une volonté de perception tangible à une éventualité de gain énergétique. Notre étude prouve que ceux qui ne peuvent bénéficier des aides ANAH, tout en n'étant pas bloqués financièrement, feront des travaux si un besoin naît et s'ils y trouvent une autre opportunité.

« Quand ils savent le prix que ça coûte... Ils ne vont pas chercher plus loin. Ils disent, il suffit que je crame trois fois plus de pétrole et c'est bon...et j'aurai chaud. À partir du moment où ils n'auront pas...l'esprit vert, la fibre écolo, ils resteront inaccessibles à ça, c'est tout. Ça ne les intéresse pas. » (H, 65 ans, Sombrelieu).

Que ce soit des solutions bancaires par des organismes privés ou publics (SEM Oktave), on remarque l'importance d'un argumentaire accompagné et adapté à chaque public ciblé. Cela peut être sous forme de « packages », intégrant les travaux énergétiques et d'usages, tout en évitant de tomber dans certains travers. En effet, une personne rencontrée dans les Vosges lors d'une réunion publique avait déjà ses combles isolés avec une bonne performance. Ayant accès à « l'isolation des combles à 1€ », « j'en ai profité. J'avais le droit, alors pourquoi je ne le ferais pas ? Même si ce n'était pas forcément nécessaire. »

2) Qui contacter ? À qui faire confiance pour l'exécution des travaux ?

Dépendant des lieux et des conditions, les acteurs rencontrés par les ménages diffèrent, tout comme leur chemin. Certains, comme les professionnels du bâtiment ou des organismes de conseil, vont essayer de leur faire prendre conscience de la nécessité d'un rôle actif tout au long du processus de la rénovation énergétique de leur logement. Notamment dans le cas où ils n'auront pas recours à une maîtrise d'œuvre qui prend le relai dans l'assurance du bon déroulé des travaux de rénovation. Par conséquent, un ménage entrant dans un processus de rénovation énergétique est à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Pour assurer ce dernier rôle, selon cette interviewée, il est nécessaire de « regarder ce qu'il se passe, s'intéresser aux choses. Regarder comment ils font, être curieux, voir si tout se passe bien. » (F, 38 ans, Vosges). Cette curiosité – *l'intéressement* – est importante, car le risque est

de se voir imposer des travaux ou des matériaux, voire de constater, *in fine*, des malfaçons. La curiosité est d'ailleurs alimentée par les acteurs que les ménages rencontrent, et qui influencera leurs choix, ajustés aux moyens et intérêts déjà présents.

« Le prix d'ensemble, si j'avais pris des matériaux par exemple purement écologiques comme le chanvre, ça aurait doublé la facture. Du coup, il fallait prendre quelque chose d'un peu moins écologique, mais pas de la laine de verre. Qui était la base, alors j'ai choisi plutôt la ouate de cellulose » (F, 38 ans, Vosges).

La curiosité est l'ouverture à l'apprentissage de nouvelles connaissances. Ces dernières sont une porte vers une relation de confiance qui sera accordée à un exécutant – entreprise – et à un objet - matériaux, systèmes... Autrement dit, le *savoir* d'un ménage lui permet d'établir des conditions à l'action qui vont le rassurer. Il va alors formaliser des limites et critères dans ses choix en matière d'entreprises et d'objets techniques. Tant qu'ils répondront à ces attentes, la confiance restera en ces acteurs – humains et non-humains.

a) Les entrepreneurs du bâtiment.

Les entreprises et artisans du bâtiment sont des exécutants incontournables dans le processus de la rénovation, surtout si les ménages souhaitent bénéficier de garanties décennales et de subventions. Dans ce dernier cas, ils n'auront pas d'autres possibilités que de prendre des entrepreneurs possédant le label « Reconnu Grenelle de l'Environnement » (RGE). Bien sûr, il existe de nombreux autres labels, au point que *« il ne faut plus un Kangoo, mais un Trafic pour tous les mettre »* (chargée territoriale d'économie solidaire d'un département). Ces labels et qualifications prouvent que les entrepreneurs ont suivi des formations au cours de leur carrière. Ils ont un intérêt à entamer ces démarches : s'améliorer dans leur domaine ou acquérir de nouvelles compétences, être plus concurrentiels en se donnant de la visibilité et attiser la confiance auprès des maîtres d'ouvrages. Or, peu de ménages connaissent la signification réelle de tel ou tel label, alors que 80% des répondants des deux questionnaires pensent qu'ils sont un gage de confiance. Ce n'est pas tant dans un label qu'ils ont confiance, mais dans son principe fondamental qui représente un gage de qualité. Néanmoins, même s'ils sont attrayants et orientent en partie les prises de contact avec les entreprises, ils n'établissent pas une relation de confiance entre les deux parties prenantes a priori. Pour cela, elles doivent échanger et observer si une relation équilibrée basée sur une confiance mutuelle peut naître de leur rencontre. Par exemple, l'entrepreneur pédagogue qui s'aligne sur un langage commun, et pas trop technique, peut insuffler au ménage une

reconnaissance en lui accordant sa confiance – et son chantier. Autre exemple : si le propriétaire parle de laine de verre et l'entreprise de ouate de cellulose, soit cette dernière le convainc grâce à son expertise, soit le ménage va en consulter une autre plus en correspondance avec sa demande. Sur le marché du bâtiment, les petites entreprises et artisans ne prennent pas nécessairement le risque de préconiser d'autres matériaux et d'entrer dans des négociations, afin d'avoir le contrat.

« *Quand tu parles avec l'entreprise, tu sens tout de suite celui qui est purement commercial et celui qui est le porteur, qui s'y connaît dans les matériaux, qui vient avec des exemples, qui s'impliquent* » (gérante d'une structure)

Revenons sur le label RGE. Même si ce dernier est critiqué par les entrepreneurs, ils reconnaissent qu'il a permis de *faire le ménage* dans le secteur, concurrentiel et controversé, du bâtiment.

« *À un moment, tout le monde pouvait être artisan. T'es boulanger, tu peux être maçon du jour au lendemain, t'ouvres ta boîte. Mais t'es pas maçon comme ça et moi j'suis pas boulanger non plus ! Chacun son métier* » (entrepreneur).

Pour les bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. », ce n'est pas le label qui est gage de qualité, mais le fait d'être validé par la collectivité locale – via la liste d'entrepreneurs qu'elle fournit aux ménages⁵¹⁷. Pour cet interviewé vosgien, « *Mais c'est sûr oui, le label...après ils (MHE) les connaissent, ils les ont déjà triés sur le volet. Il n'y en a pas 50* ».

Ces labels sont une condition ou un démarquage. Or, 20% des répondants pensent que leur condition d'acquisition est défaillante et remettent en cause ce label.

« *Y'en a qu'un qui va se faire former pour avoir le label puis c'est les autres qui font. Le label ne vaut absolument rien. Y'a des gens qui l'ont plus facilement parce qu'au nom de l'entreprise ou parce que je connais un copain qui va faire que ça va passer dans la pile de dessus.* » (F, 52 ans).

En effet, c'est l'entreprise qui est qualifiée RGE, et non tous ses employés. Il suffit qu'un employé assiste à la formation pour être labélisé. Lorsque c'est un artisan qui travaille seul, on peut avoir la conviction que c'est lui qui l'a passée, même si la montée en compétence n'est pas assurée. Mais dans les grandes entreprises, utilisant parfois la sous-traitance, rien ne garantit que les salariés, ou sous-traitants, aient eu cette formation.

« *Le petit artisan qui est professionnel, qui va vouloir avoir le label, ne va pas pouvoir parce que ça va lui coûter trop cher, alors qu'il est bon. Et à l'inverse, la grosse société qui a les moyens de se payer le label va l'avoir sans qu'on soit sûr que les gens qu'il va faire travailler, s'ils vont bien le faire ou pas, s'ils ont tous*

⁵¹⁷ La liste regroupe des entrepreneurs locaux du périmètre du dispositif énergétique qui ont, au minimum, les labels obligatoires.

été formés dans la société pour travailler. Voilà un peu le problème du label pour moi, c'est que... Il y a une histoire d'argent et de qualité de travail qui ne sont pas en adéquation. » (H, 40 ans)

L'autre bémol des labels repose sur le peu de contrôle des formations théoriques comparées aux autres pays frontaliers.

« Moi j'ai un collègue en Alsace, il est installateur bois en Allemagne depuis des années. Il a vu Qualibois, c'était un QCM... Alors qu'il a passé la qualification en Allemagne, et là, c'est autre chose. T'as des contrôles en plus, sur chaque installation et le mec il n'a pas son crédit d'impôt s'il n'a pas la performance derrière. » (H, 55 ans)

Soulignons qu'une majorité des répondants sombrelinois ne considère pas que les artisans et entreprises puissent constituer un obstacle dans l'engagement de travaux de rénovation⁵¹⁸. Néanmoins, ce n'est pas le cas d'un peu plus d'un quart (28%, sans les non-réponses) des répondants. Voyons ensemble les trois raisons principales liées à l'incertitude à engager des travaux et les moyens de contrer ces craintes citées par les interviewés ayant rénové.

1. La difficulté à trouver un entrepreneur compétent (21% - *Sombrelieu*). Certains corps de métier sont identifiés plus facilement par les ménages. Ils concernent les postes énergétiques pour lesquels il peut y avoir un contrat d'entretien (révision annuelle), comme le système de chauffage. Pour les bénéficiaires « d'*Habiter Mieux D.* », c'est tout l'inverse⁵¹⁹ via la liste d'entreprises fournies par le dispositif portant l'aide financière. Pour contrer cette difficulté, les sombrelinois estiment que le bouche-à-oreille (48%, 33% pour bénéficiaire « d'*Habiter Mieux D.* ») est un des meilleurs moyens. À la fois auditif, mais aussi visuel, il repose sur une confiance intermédiaire et antérieure pour une confiance à venir. Autrement dit, le bouche-à-oreille repose sur une confiance déjà attribuée à un pair ou à un organisme de conseil, voire à des forums – via les notations et avis. Dès lors que cet intermédiaire est reconnu digne de confiance, il en sera de même envers l'entrepreneur conseillé : « *moi c'est ce que j'ai cherché à voir avant de prendre la coop, ce qui était chez les autres et ce qui a été fait. Fin j'ai envie de voir si ça marche.* » (F, 52 ans, *Sombrelieu*). L'historique des réalisations des entrepreneurs serait un gage de confiance, tout comme le *made in France*, voire le « *made in local* », garant d'une qualité, comme le cite ce propriétaire : « *disons que*

⁵¹⁸ « Pour vous, les entreprises/artisans constituent-ils un frein pour aller vers la rénovation ? »

⁵¹⁹ 40% des répondants estiment que, ce qui les lance avec confiance dans un processus de rénovation, c'est la facilité à trouver un entrepreneur compétent. C'est d'ailleurs la première raison citée.

moi j'ai pris une entreprise de S.-D. pour que les fenêtres ne soient pas faites à l'étranger...au Portugal ou je ne sais plus. J'ai pris du français, l'usine est en Alsace. » (H, 78 ans, Vosges).

2. Les abus (20% - Sombrelieu ; 22% pour les bénéficiaires « d'Habiter Mieux D.), entendus, vécus ou observés, qui prennent forme lors de mésentente entre le maître d'ouvrage et les entreprises. Ces dernières, par manque de coordination, alimentent des défauts dans la réalisation – faux raccords dans l'étanchéité, par exemple. Malgré tout, les abus peuvent être résorbés en partie par des entreprises qui ont l'habitude de travailler ensemble, qui se connaissent et s'apprécient. Pour une interviewée, faire le lien avec des entreprises déjà en relation facilite la communication et l'interconnaissance.

« Elles étaient relativement bien organisées et je faisais le lien entre les deux. S'il avait...par exemple... À un moment donné, un trou qu'il a fallu justement faire pour laisser place à l'entreprise pour faire son travail, par-dessus ou grâce à ce trou, elles arrivaient vraiment bien à s'organiser. Aucun souci. Ils se connaissent tous entre eux. Ils sont dans un cercle géographique assez court, donc ils se connaissent tous. Ce n'était pas difficile entre eux. » (F, 38 ans, Vosges)

Cette cohésion est possible en sélectionnant, selon les interviewés, des entreprises locales grâce auxquelles le ménage, par un effet de proximité, se sentira davantage sécurisé : *« c'est l'avantage que quand t'es sur un local, tu ne peux pas dire de connerie. Pas trop. Un artisan local a une obligation de résultat que n'a pas une entreprise nationale. »* (H, 55 ans, Sombrelieu)

3. Devoir surveiller (16 % - Sombrelieu ; 22% pour les bénéficiaires « d'Habiter Mieux D.) est une prérogative du maître d'ouvrage. Si le ménage ne donne pas ce rôle à un professionnel et s'il souhaite éviter au maximum des malfaçons, il doit l'exercer lui-même. Mais surveiller, ce n'est pas rester à côté de l'entreprise et la regarder : c'est comprendre, en coconstruisant avec elle, la rénovation énergétique de sa maison. C'est en partie, comme on l'a déjà cité, ce qui va amener une confiance nécessaire pour qu'un chantier se déroule sans accroc. En effet, selon cette interviewée vosgienne, *« je pense qu'ils sont contents quand on s'intéresse à ce qu'ils font. Ils ne sont pas laissés en plan. Je ne les ai pas prévenus au départ, mais je leur ai donné mes idées quand elles venaient »* (F, 38 ans). Il s'agit d'un échange, dans le sens où l'entreprise atteste un savoir-faire professionnel et le maître d'ouvrage son intérêt et son savoir d'usage. Ce principe de co-construction, dans lequel chacun donne de soi à sa manière, diminue les risques qu'une des parties brise la relation de confiance qui s'est

établie. De la sorte, l'entreprise aura potentiellement une mauvaise conscience en cachant des malfaçons éventuelles qui pourraient être découvertes par un ménage plusieurs années après.

« Quand on a tout refait, y'a fallu démonter les fenêtres avec les bénévoles. On a galéré parce que quand j'avais changé les fenêtres, ils avaient utilisé 2 bombes de silicone ! Alors, au niveau de l'étanchéité à l'air, nul ! On passait la caméra thermique, c'était tout bleu, une horreur. Mais ils s'en foutent, ça ne se voyait pas. » (H, 57 ans, Sombrelieu)

Co-construire (12% - Sombrelieu) repose donc sur le principe d'une relation équilibrée : l'avis de chaque partie prenante, experte et profane, est pris en compte. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, en quelque sorte.

« Et ils conseillaient aussi. Parce qu'à un moment donné, le plaquiste me demandait...Parce que là, il y avait deux cheminées. Et, je lui disais, « je mettrais peut-être bien un poêle à pellet ». Il m'a dit qu'il n'y aura pas d'utilité, « vu l'isolation que vous met c'est pas utile, je vous préviens, c'est pas utile ». (...) Le chauffagiste, lui il a dit... « ben ta salle de bain je la verrais bien comme ça » ... et toc toc toc, finalement...Mais chacun a mis...même les autres qu'on n'a pas pris malheureusement, ils nous ont amené des idées qu'après, effectivement, on a repris. » (F, 45 ans, Vosges)

Reprenons les propos de cette interviewée. Elle m'a précisé qu'elle faisait *« le ménage le soir et le café le matin, tous les jours »*. Pour elle, c'était une question de respect envers les entreprises. En retour, elle s'assurait du leur, tout en marquant cette présence malgré son absence pendant la journée. Co-construire, c'est aussi négocier avec l'entreprise pour préparer le terrain, soit effectuer des tâches ne nécessitant pas une grande technicité. Agir ainsi permet de comprendre le fonctionnement et l'intérêt des travaux effectués, mais aussi de baisser les coûts, selon ces propriétaires :

« Ah c'est sûr, on aurait pu tout faire faire par des entreprises, mais ça devient un coût tellement exorbitant que...c'est voilà. » (H, 72 ans, Sombrelieu)

« Il y a des choses qui ne sont pas hyper techniques et c'est clair qu'en faisant nous-mêmes, ça fait baisser les coûts » (H, 40 ans, Sombrelieu)

La co-construction, ou du moins, l'implication sur le chantier peut aller plus loin, sous une forme bénévole, à l'image du dispositif de Sombrelieu. Or, il faudrait que les assurances des entreprises puissent l'accepter, ce qui n'est actuellement pas le cas, comme le cite cet interviewé :

« En fait, il faudrait plus jouer sur l'assurance de l'entrepreneur... que l'assurance soit d'accord que des bénévoles puissent aider l'entreprise. Et là, ils produisent la garantie décennale, bien que les bénévoles aient mis en œuvre avec les ouvriers de l'entreprise. Et les architectes c'est pareil. Ils ne veulent pas de bénévoles sur un chantier dont ils assurent le suivi. » (H, 57 ans)

Cette forme d'implication et de co-construction, rendue informelle quand elle est appliquée à cause des assurances, est un regret de quelques entrepreneurs rencontrés lors d'un « ApéroCoop ». Partisans de l'autorénovation avec un accompagnement professionnel plus ou moins poussé selon les besoins, ils estiment qu'eux et les ménages y seraient gagnants.

Que ce soit les répondants sombrelocois ou les vosgiens bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. », ils s'accordent à souhaiter plus de garanties à la fin des travaux pour parer à d'éventuelles malfaçons. Garant de potentielles erreurs humaines, des objets techniques gérés par des organismes dits neutres peuvent contrôler les chantiers – tests d'étanchéité, compteurs intelligents, etc. Le dispositif meusien avec son service « clé-en-main » apporte cette assurance pour le ménage par la contractualisation d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE). Sa contrepartie, selon quelques ménages, est d'être dépossédée de son projet de rénovation énergétique⁵²⁰ : « *On m'a forcé la main sur l'isolation de la totalité des murs (même cave) et on m'a imposé l'appareillage de suivi des consommations* » dit l'un, « *Problème de choix des artisans, pas trop le choix* », exprime un autre. N'omettons pas que les entreprises ont aussi la capacité à s'auto-contrôler, notamment lorsqu'elles travaillent sous forme de groupement, même informel. Alors que la politique actuelle est tournée sur la constitution de groupements⁵²¹, peu de répondants aux questionnaires l'ont sélectionné comme un levier pour entamer des travaux. Cependant, grâce aux entretiens, j'ai constaté un fonctionnement implicite des entreprises sous forme de groupement informel. Je me suis demandée si ce décalage entre les incitations politiques et la réalité auprès des ménages qui rénovent provenait d'un manque de connaissance ou d'intérêt. Il semblerait que la réponse soit orientée vers une habitude à fractionner la maison, ne permettant pas une vision d'ensemble, nécessaire lors d'une rénovation globale à laquelle peut répondre un groupement d'entreprises. Ainsi, à chaque poste de rénovation, un corps de métier. Bien qu'il soit tout aussi inhabituel pour les entreprises de formuler un seul devis pour plusieurs travaux et choisir un interlocuteur unique pour le ménage, ce dernier peut y trouver une utilité. Par exemple, il n'aura pas besoin de prospecter plusieurs entreprises pour chaque corps de métier, lui permettant de gagner du temps sur les devis. Encore faut-il que le représentant du groupement assure les intérêts de chaque partie prenante, exécuteurs et maître d'ouvrage.

⁵²⁰ Citations de ménages provenant de l'enquête menée par L. BRISSEL en 2016 auprès de 29 ménages ayant rénové avec CIVACOM. Comme je l'ai précisé au chapitre 5 (p.75), cette doctorante m'a fourni ses données pour analyse, n'ayant plus accès aux ménages ayant rénové avec le dispositif, à la suite de son enquête.

⁵²¹ Via DORÉMI, par exemple.

Revenons sur cette notion de confiance qui est l'un des principes fondamentaux de la mise en action du projet de rénovation énergétique du ménage. La confiance se crée dans l'échange, notamment si celui-ci est perçu comme désintéressé. Prenons l'exemple d'un artisan vosgien rencontré lors d'un « ApéroCoop » : *« si un client m'appelle pour changer sa chaudière pour faire des économies d'énergie et que je vois qu'elle est encore bonne, je lui dis de plutôt voir avec un autre artisan pour des travaux sur l'enveloppe. »* À ma question sur le risque d'y perdre un client, il confirme tout en soulignant que : *« oui, mais je gagne plus. Je l'envoie vers un artisan de mon réseau et si cet artisan a besoin d'un chauffagiste, il fait appel à moi. On doit un devoir de conseil au client »*. La confiance lui sera accordée par le client, et une probable fidélisation. Il lui reconnaîtra un statut d'expert par la démonstration d'une réponse centrée sur ses intérêts, et non dans une position commerciale. Pour l'artisan, au-delà du professionnalisme, c'est aussi une question d'éthique, de morale et un moyen de démarquage. Il en est de même pour les entreprises qui conseillent leurs clients à se diriger vers des travaux plus performants. Autrement dit, ils les orientent vers des aspects qualitatifs et non quantitatifs, au risque de ne pas obtenir le contrat. Cela peut être le cas d'une entreprise qui intervient pour un changement de tuile et qui propose au client l'isolation de sa toiture en complément. Du moins, cette démarche devrait être généralisée selon un interviewé, client-membre d'un dispositif énergétique.

« Il faut profiter de l'occasion pour faire de l'isolation « toiture ». C'est sûr que ça coûte un peu plus cher. Mais ça paraît le B.A.BA à l'heure actuelle de l'économie d'énergie. C'est pas parce que les gens vont avoir des tuiles neuves qu'ils consommeront moins d'énergie. C'est le moment d'en profiter. » (H, 72 ans)

D'autres entreprises se démarquent et tentent d'insuffler une relation de confiance par une transparence dans les travaux induits. Ainsi, elles proposent des solutions adaptées, pour des ménages en faible capacité de les exécuter eux-mêmes⁵²².

« Faut tenir compte aussi des travaux complémentaires que ça va engendrer. Par exemple, on a repoussé les fenêtres, après, c'est « vous vous débrouillez ». Les personnes âgées... Non, elles ne peuvent pas se débrouiller. » (F, 52 ans)

Certaines rénovations globales s'avèrent être de réels défis techniques pour les entrepreneurs. Elles nécessitent, de fait, un temps supplémentaire. Avec le client, l'entrepreneur va rechercher des solutions aux problèmes techniques pour pouvoir respecter le choix du maître d'ouvrage. Or, on constate que des entreprises ne prennent pas ce temps et imposent des

⁵²² Il existe des entreprises signataires de chartes, comme *le bien vieillir à domicile* – charte créée en 2015 par Ecotransvert dans le cadre du projet européen ECOTRANSVERT – qui les incite à ce rôle de conseil.

solutions en mentionnant leurs expertises. Lors des visites à leur domicile, certains interviewés m'ont cité ce mécontentement, comme une sensation de « *s'être fait avoir* ». Je vais continuer en appuyant ce constat par un exemple personnel. Effectuant de lourds travaux de rénovation énergétique, nous avons souhaité avancer la porte du garage. L'objectif était de fermer entre la loggia du premier étage et le rez-de-chaussée pour couper le pont thermique de la loggia. Ayant reçu l'autorisation de la mairie, nous avons prospecté une entreprise pour poser une porte de garage sectionnelle. Selon elle, cette solution était impossible pour des causes techniques. Elle nous a proposé d'autres procédés qui remettaient en cause tout notre projet – dont la possibilité d'atteindre le niveau BBC – et toutes les démarches administratives déjà engagées. Nous avons dû trouver une solution par nous-mêmes – une porte de garage à enroulement – et la proposer à l'entreprise, qui pourtant la connaissait et aurait pu nous la préconiser. Cette démarche fait écho au dispositif de Sombrelieu : ce sont des habitants qui ont cherché des solutions à leurs projets auxquels les entreprises ne pouvaient pas répondre. C'est ce qui a amené la naissance du dispositif.

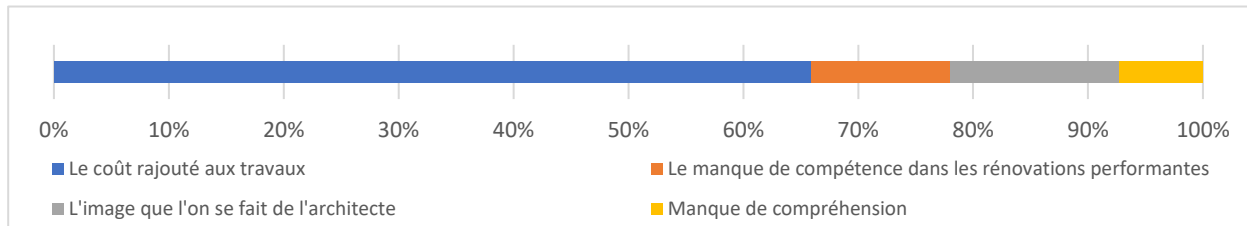
Il n'est donc pas évident d'exercer sa propre maîtrise d'œuvre sur son chantier, notamment lorsque la confiance envers les entreprises est faible et l'expertise déployée par le ménage l'est tout autant. Et même si une confiance est établie, elle n'est pas permanente et le risque qu'elle se brise est omniprésent. Pour se rassurer, le propriétaire peut engager un maître d'œuvre, voire un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui le secondera au cours du processus de rénovation énergétique de sa maison.

b) La maîtrise d'œuvre ou les assistants à maîtrise d'ouvrage.

Dans le secteur du bâtiment, un professionnel est apte à effectuer la passerelle entre le monde des usagers et celui des entrepreneurs. On les appelle « assistant à maîtrise d'ouvrage » (AMO) ou « maître d'œuvre » (MOE). Ce rôle peut être légitimement accordé à un architecte ou à un technicien-ingénieur, tel qu'un Bureau d'Étude Technique/Thermique (BET). Ils ouvrent les perspectives et élargissent le champ de vision des maîtres d'ouvrage, au-delà de leur propre imagination. Or, ces deux acteurs proposent peu d'offres globales de rénovation en lien avec des artisans écologiques, selon cette interviewée :

« la solution, c'était de trouver un architecte à condition que l'on soit sûr qu'il passe par des artisans écologiques. Y'a pas beaucoup...j'ai l'impression qu'il n'y a pas trop d'architectes qui sont complètement écolos. » (F, 52 ans)

La moitié des répondants sombrelocois (et plus des trois quarts, sans les *je ne sais pas*) ne souhaitent pas recourir à une maîtrise d'œuvre pour les raisons suivantes⁵²³ :



« Lui, le prix qui m'a annoncé ! Là, je lui ai dit : mais monsieur, on est à M. ! Le prix, c'était un petit bout de terrain et je pense que j'aurais pu construire dessus. » (F, 45 ans, Vosges)

On remarque que c'est spécialement le coût ajouté aux travaux dissuade les ménages à recourir à une MOE, particulièrement chez les moins de 40 ans. Tandis que, pour ceux qui souhaitent y avoir recours, les raisons tiennent à « *sa vision globale permettant de donner de la cohérence* » (25%) et qu'il « *trouve et coordonne les corps de métier* » (25%), lui permettant un « *rôle sécurisant* » (19%). Il y a un réel bénéfice à une MOE ou un AMO, car ils assurent la médiation sur le chantier entre les entreprises et le maître d'ouvrage, surtout dans le cas d'une rénovation globale. Même si l'un a une vision plus esthétique (architecte) et l'autre technique (BET), ces deux acteurs peuvent avoir leur place, soit en amont du projet, soit au cours de celui-ci par sa coordination. Cette prestation pourrait être proposée sous forme de *package* en s'intégrant dans des groupements d'entreprises et selon les besoins des maîtres d'ouvrage rencontrés. Le coût gagné lors d'une mutualisation des outils – comme un échafaudage pour plusieurs entreprises – diminuerait ou neutraliserait le surcoût du MOE/AMO, tel qu'il est perçu par les ménages.

Néanmoins, la situation la plus courante observée est le ménage dans une double position : maître d'ouvrage et maître d'œuvre, ce qui n'induit pas nécessairement la prise en compte de ce dernier rôle. Selon le degré d'investissement du ménage, la réalisation des travaux dans leur durée ou leur efficacité est variable. Prenons l'exemple d'une interviewée (F, 45 ans, Vosges) qui a pris ce rôle à cœur. Après avoir sélectionné les entreprises avec son père, ils ont organisé, avant le démarrage des travaux, une « *première réunion de chantier en fixant les objectifs, une date de début et de fin de travaux* ». Cela permettait à chaque intervenant de se

⁵²³ « En tant que maître d'ouvrage, souhaiteriez-vous prendre une maîtrise d'œuvre (ex : architecte) pour des travaux de rénovation ? »

rencontrer, de distribuer les rôles et d'instaurer une cohésion autour du projet de l'interviewée.

« Moi je leur avais fait un petit tableau avec les coordonnées de tout le monde parce qu'il faut aussi qu'ils s'entendent : que le plombier ne vienne pas lorsque l'autre fait la chape, etc. Ils ne se sont pas marchés dessus, ils étaient bien coordonnés. »

Inconsciemment, elle et son père ont créé un groupement d'entreprises temporaire, dans lequel une entreprise s'est démarquée dès le démarrage et a officié comme leader. Ils se sont appuyés sur celle-ci :

« C'est lui, F., qui était le maître d'œuvre et qui a fait la maçonnerie. C'est lui qui chapeautait tout. Il venait toutes les semaines, tous les lundis. Et puis, comme son bureau est un peu plus loin, quand il y allait, il passait comme ça pour voir comment était le chantier. Des artisans vraiment sérieux, et à recommander quoi ! »

Pour elle, cet investissement du début à la fin du projet était essentiel *« pour qu'il n'y ait pas de soucis. Comme moi je leur ai dit à tous, j'ai pas envie d'appeler M-E. pour qu'il vienne terminer ma maison. Et oui, on voulait suivre, 'fin c'est toi surtout, papa qui est en retraite. Moi je travaillais. Il allait sur le chantier les voir, voir comment ça se passait ».*

Pour faire la transition sur le prochain point, on peut souligner qu'un dispositif de rénovation énergétique peut exercer ce rôle de maîtrise d'œuvre. C'est le cas des deux SCIC étudiées. Elles gèrent les interactions entre les différents corps de métier, permettent un soutien et un accompagnement dans une atmosphère de confiance. Ainsi, tel que le cite ce propriétaire :

« D'ailleurs, on a travaillé en toute confiance avec F., les devis arrivaient après que les travaux étaient faits (rire). Je veux dire, y'avait une totale confiance, une totale osmose entre nous et la coopérative pour dire, il faut faire et il faut se montrer quoi ! » (H, 72 ans)

Pour ces deux structures, c'est être présent après les travaux, notamment en cas de souci :

« Et moi je suis monté au carton plusieurs fois avec des services fiscaux de mes anciens clients qui refusaient des prises en charge d'impôts, alors que les clients y avaient droit. Y compris en cas d'assistance en cas de litige, il faut qu'il y ait des gens qui soient là...que l'entreprise ou l'archi ne se barrent pas en disant démerdez vous, c'est pas mon domaine. Si l'on est là avec les gens, on est là jusqu'au bout et l'on monte au carton avec. » (directeur d'un dispositif)

c) Deux en un : les dispositifs et leurs programmes de rénovation énergétique.

A Abordons plus en détail la relation entre les dispositifs étudiés dans le chapitre III et les ménages, et observons le point de vue de ces derniers. Certains ont eu connaissance de la présence d'un dispositif de rénovation énergétique sur leur territoire grâce à une publicité : article dans le journal, flyers... Néanmoins, les interviewés ont davantage souligné l'information citée par des personnes tierces : une entreprise contactée par curiosité (marketing commercial), un proche (père) qui était au courant en tant qu'ancien élu, ou encore à travers le voisinage (visibilité et discours).

Prenons deux dispositifs en étude de cas, en s'appuyant sur les entretiens et questionnaires. Commençons avec le témoignage d'un sombrelocois :

« Je suis né à Nancy, les parents de V. habitent à Sombrelieu et a grandi ici. Et moi, pour des raisons professionnelles, on est parti sur B. Une opportunité professionnelle nous a fait revenir ici. Donc on a acheté une maison ici. Et quand on est arrivé ici, je n'avais pas du tout connaissance du projet de Sombrelieu. Je suis arrivé fin 2010. Et très rapidement, en cherchant comment isoler mon toit, je suis tombé sur des vidéos qui parlaient du projet de Sombrelieu. Et j'ai assisté à une balade thermographique, où il y avait C., F., J. et compagnie. Et qui expliquaient comment ils avaient rénové la maison de J., etc. Et après j'ai eu connaissance de la maison de M.-F. qui avait été rénovée. Et d'O. et R. Mais je ne savais pas que ça se faisait. Après on s'est posé la question avec V.... On s'est dit oui, on voudrait isoler le toit. Bon, on l'a isolé très rapidement, 2 ou 3 mois après qu'on soit arrivé. Donc, on s'est dit ok, on a isolé le toit, les fenêtres c'est du double vitrage PVC, elles sont bien. Donc, on se demandait : « qu'est-ce qu'on peut faire et comment le faire ». Donc, c'est là qu'avec les réunions avec T. T., conseiller info énergie, on a pris conscience qu'il fallait faire une rénovation globale. (...) Avoir été sur le chantier des autres, ça nous a motivés à le faire chez nous, même si c'est un budget. (...) Être dessus [sur le toit], après avoir travaillé sur le chantier toute la journée et la nuit dessus, ben c'est là que j'ai eu le déclencheur. »

En travaillant bénévolement sur le chantier des autres, ce propriétaire a acquis des compétences et des connaissances lui permettant de prendre confiance en lui et envers le dispositif et ses membres. L'accompagnement, dès l'étape réflexive, a donné une dimension collective à un projet personnel de rénovation énergétique, ce qui est confirmé par une autre interviewée du quartier :

« Je venais parce que je faisais confiance à ce qu'il proposait. On a eu un gars qui est venu me voir et si je lui trouvais 5 maisons, il faisait gratos la mienne. Mais quand je vois comment il a fait celle du voisin... C'est des vendeurs ! La différence avec l'association, la coopérative, c'est...j'avais pour moi des gens sérieux, qui m'expliquaient, parce que je ne comprenais rien, un mari qui ne

voulait pas aller dedans. Les vendeurs, eux, ils te collent un truc et tu ne sais pas ce qu'on t'a mis. C'est pour ça que je suis venue dans l'association, parce qu'on parlait de matériaux. »

Le point commun entre ces deux sombrelocois, au-delà de l'acquisition d'une expertise, c'est leur identification au sein du dispositif. Cette reconnaissance les a incités à rénover leur logement avec la SCIC et à en faire pleinement partie. Le projet de rénovation est partagé comme une aventure commune que l'un d'entre eux identifie au film « *Les dieux sont tombés sur la tête* » :

« C'est un film très poétique sur une bouteille de coca qui arrive dans une tribu africaine et qui génère un certain nombre de chose induite sur l'utilisation et avec une fin qui est splendide. En plus le titre va bien, c'est complètement secoué. On n'est pas des vieux, mais on est tombé sur la tête quoi (rire). On a ramené un truc complètement incongru au milieu de ce machin-là. » (H, 55 ans)

Ce n'est pas pour autant que le dispositif est identifié auprès des habitants du lotissement. Parmi les répondants du questionnaire, seulement 21% en ont connaissance (association et SCIC confondues), et à divers degrés : certains en ont « *entendu parler* » et d'autres ont assisté à une réunion. Si l'on prend séparément les deux structures constituantes du dispositif, près de la moitié des répondants ne connaît ni l'association ni la SCIC (41%). 57% déclarent être au fait de l'association, dont 60% des plus de 60 ans. Quant à la SCIC, les moins de 50 ans ne l'identifient pas.

Le dispositif est à la fois vu comme une « *bonne initiative* », « *précurseur* », et un « *beau projet* », mais qui inclut des « *coûts trop élevés* ». Un sombrelocois le considère comme « *utopique* » et « *sélectif en ne proposant pas de rénovation partielle* ». Par manque d'information, le dispositif reste une boîte noire pour les résidents du lotissement.

« Quand tu veux chercher sur internet ou ailleurs des informations sur le projet de Sombrelieu, c'est pratiquement le néant. Il y a effectivement quelques vidéos qui sont disponibles. Il y a un site de l'association qui est disponible, mais quand tu veux comprendre le process d'une rénovation, quand tu veux...c'est difficile. Quand tu regardes le site de l'association, tu ne comprends pas. Tu vois qu'il y a des réunions, qu'il y a telles manifestations, etc. Mais quand tu penses rénovation, tu ne comprends pas. Le côté solidaire et associatif n'apparaît pas du tout. Tu n'arrives pas à le comprendre. Il est fouillis. Tu comprends qu'il y a des gens qui s'animent autour de ça, tu comprends de quoi il parle. Mais tu ne comprends pas quelle est la technicité, l'innovation qu'ils apportent par rapport à une entreprise. Tu ne comprends pas comment ils sont organisés, tu ne sais pas où les rencontrer. » (membre du dispositif)

Les membres pionniers du dispositif ont pris conscience, en 2015, de ce manque de visibilité et de compréhension des habitants des rôles et du fonctionnement des deux structures. Avec

l'aide d'un nouveau sociétaire, le dispositif a revu ses sites internet et essaie d'améliorer sa communication lors d'évènements, tels que la pose des caissons de rénovation. Démontrer la rapidité des réalisations est devenu primordial, afin de contrer les préjudices du temps long des premiers chantiers.

Loin d'être le seul dispositif à (re)connaître ses points faibles, le dispositif vosgien rencontre aussi des critiques sur les délais. La différence est qu'ils sont liés au traitement administratif des dossiers, à l'inverse du dispositif de Sombrelieu, basé sur la conception technique. L'autre point faible cité par les répondants bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. » concerne l'absence de contrôle après la réalisation des travaux. Nonobstant, ils ont souligné le professionnalisme, l'écoute et l'accompagnement dispensé par le dispositif : « *C'était familial quand on y allait* » (H, 78 ans).

« Le point positif c'est qu'ils nous accompagnent bien. Y'a pas à dire. En plus, vu que là on a des problèmes avec l'entreprise, ils essaient de le relancer, c'est pas leur boulot, mais ils essaient de le relancer pour faire bouger les choses. » (F, 31 ans)

Comme pour l'autre dispositif pris en exemple, ces qualités mises en évidence offrent une base de relation de confiance avec le ménage – et tout autre acteur du processus de la rénovation énergétique – qui sont mises en évidence. C'est une condition sine qua non à son rôle de *tiers-de-confiance*. Ajoutons que pour le dispositif vosgien, cette confiance est renforcée depuis son rattachement à la collectivité locale. Le public dit avoir confiance dans cette institution publique. À la question, « *si la MHE D. était un animal, lequel serait-il ?* »,

« Je dirai une araignée parce qu'ils ont bien tissé leur toile. Elle tisse bien sa toile et c'est ce qu'ils ont fait. Le point A au point B. C'est pas très joli, mais c'est pour la qualité du travail. » (F, 45 ans)

L'accompagnement administratif du dispositif permet de passer cette étape aisément, d'éviter son blocage récurrent du suivi des dossiers, de diminuer la charge psychologique (ne rien oublier) et physique (se déplacer) : « *ben ça s'est fait automatiquement, on ne s'en est pas occupé* » (F, 73 ans).

« J'ai été voir à la Maison De l'Emploi, avec X. qui m'a bien orienté par rapport aux bouquets de travaux que je pouvais faire. En fait, on a choisi la totalité. (...) Ils ont toujours répondu à mes questions, ils nous ont aidés à faire le dossier. Des gens super compétents. » (F, 45 ans)

L'accompagnement a aussi permis à des ménages seuls, majoritairement des femmes, à entamer des démarches de travaux énergétiques chez elles. Souvent veuves, elles ne pensent pas pouvoir réaliser des travaux, dévolus dans les représentations aux hommes. Être

accompagnées techniquement et administrativement les a aidées à se lancer dans la réhabilitation de leur logement, en partie, voire en totalité : « *on en a eu pas mal au début. Des femmes seules qui venaient.* » (chargée d'opération financière)

Pour conclure sur les différents points d'action, on peut souligner l'importance de l'apprentissage comme générateur de confiance – soit de baisse de l'incertitude – entre les acteurs-exécuteurs (professionnels du bâtiment) et les accompagnateurs (AMO/MOE, dispositifs de rénovation énergétique). En effet,

« *L'apprenant part de lui-même pour tirer des conclusions quant aux autres et il est ainsi en mesure de généraliser ses expériences avec les autres. Parce qu'il se sent prêt à honorer la confiance que lui portent des étrangers, il peut lui-même faire confiance aux autres.* »⁵²⁴

Cette mise en confiance permet l'action. Elle est assurée plus aisément par des intermédiaires : les pairs via le bouche-à-oreille, des *tiers-de-confiance*, des conseillers ou des entreprises, jugés par les ménages comme désintéressés – du moins, répondant prioritairement aux intérêts du maître d'ouvrage. N'enlevons pas l'importance du financement, auquel s'adjoint les *opportunités* – rentrée d'argent ou subventions – et le *prix psychologique*, pour des travaux de rénovation énergétique, allant de pair avec des travaux d'aménagement.

C) De la prise en compte de la notion de l'usage à son application avant et après un projet de rénovation énergétique chez les propriétaires

Réhabiliter son logement induit une modification d'une routine instaurée dans l'usage de cet espace, qu'elle soit volontaire ou non. Dans le cas où ce changement n'est pas volontaire et que le ménage ne l'accepte pas, la sensation de bien-être dans son *chez-soi* risque d'être compromise. Dans ce cas, les membres du ménage instaureront diverses tactiques pour retrouver cette quiétude, au risque de contrer les bénéfices acquis par la rénovation de son logement. C'est ce qui est appelé par certains techniciens et économistes « *les effets rebonds* ». Pour éviter de rencontrer ce problème, certains professionnels de « l'Assistance à Maîtrise d'Usage »⁵²⁵ (AMU) estiment qu'il est essentiel que l'usage des occupants de l'espace soit appréhendé par eux-mêmes et les intervenants externes. Autrement

⁵²⁴ LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Op.cit., p.31

⁵²⁵ L'AMU est un réseau national de professionnels – sociologues, psychologues, techniciens, architectes... – qui travaillent sur cette notion d'usage, pour la faire reconnaître au niveau politique, des bailleurs (sociaux), des institutions, etc.

dit, on constate que lorsque les occupants et les intervenants appréhendent les usages actuels et à venir à la suite des travaux, l'appropriation du logement après les travaux de rénovation est plus effective. D'ailleurs, les membres du dispositif de Sombrelieu, étant avant tout des propriétaires qui ont rénové leur logement, en ont aussi conscience : « *les gens s'approprient rapidement les dispositifs. Ils ne sont pas bêtes. Ils se comportent juste de certaines façons et donc il faut comprendre pourquoi ils font ça.* » (H, 57 ans)

Entre imaginaire et acquisition d'une culture énergétique et technique, revoir ses pratiques et ses croyances nécessite tout un processus. Celui-ci peut débiter à la petite enfance et se poursuivre jusqu'à un âge avancé. Dans cette partie qui centre l'attention sur les usages, nous allons aussi percevoir que les *objets techniques* prennent vie par l'attachement des utilisateurs à des pratiques. Cela nous « *permet de comprendre l'alliance contradictoire qui existe entre la nature et la technique. Cette alliance se forme dans les méandres du quotidien et a pour vecteur l'imaginaire.* »⁵²⁶

1) La complexité de l'imaginaire et les (ré)actions qu'il suscite.

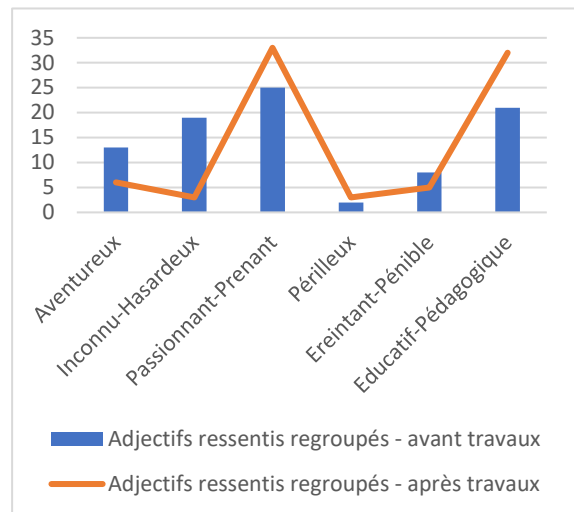
Il est légitime de se demander en quoi une notion comme l'imaginaire influence les usages des occupants au sein de leur logement, ainsi que dans leurs choix et ressentis. Il faut savoir que rénover son logement, c'est faire face à des incertitudes. C'est un bond dans l'inconnu provoquant une angoisse qui sera développée par un imaginaire positif (*enchantement*) ou négatif (*vision apocalyptique*) tel que l'exprime Frère sur le changement de modes de transport :

« *Le manque d'expérience et d'habitude provoquent une peur de l'inconnu et du changement. Tout changement provoque une angoisse et le développement d'un imaginaire positif ou négatif. L'incertitude face à la nouveauté va générer un imaginaire fort, allant de l'enchantement optimiste (tout devient possible), à la vision apocalyptique (tout ira mal). Pour faire adopter d'autres modes de transport, les gens doivent pouvoir imaginer une vie meilleure sans voiture, une ville moins stressante, car l'imaginaire transcende la réalité et ses contraintes.* »⁵²⁷

⁵²⁶ HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques.* Op.cit., p.127

⁵²⁷ FRERE S. *Eco-fiscalité et transport durable : entre prime et taxe ?* Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2017 (p.89)

Notre recueil des termes utilisés par des ménages vosgiens ayant rénové démontre qu'un imaginaire négatif a tendance à disparaître pour laisser place à l'enchantement, au ré-enchantement après travaux. On observe, ci-contre « avant et après les travaux », que les adjectifs diffèrent⁵²⁸ pour exprimer son ressenti à l'entrée et à la sortie d'un processus de rénovation énergétique. Autrement dit, en dépassant leurs craintes et leurs doutes en



expérimentant, les ménages acquièrent une quiétude qui est elle-même attribuable à l'apprentissage de nouvelles connaissances et compétences liées à l'énergie et à la thermique du bâtiment : « *c'est l'expérimentation qui ensuite va permettre de passer de l'imaginaire à la réalité.* »⁵²⁹

Rénover son logement n'est plus de l'ordre de l'inconnu et du hasard. L'expérience a pris le pas sur l'imaginaire. Ce que l'on en retire, c'est que cette notion est intimement liée aux connaissances. Plus le ménage aura d'information sur son logement et la manière de l'appréhender, plus il aura la maîtrise. Ainsi, il s'engagera potentiellement vers un processus de rénovation énergétique. Il va sans dire que la crainte de vivre un moment négatif peut être aussi motrice dans le déclenchement d'une réflexion. Une interviewée m'a précisé que le fait de ne pas connaître la *sensation de froid* contée par les habitants des logements similaires au sien l'a conduite à réfléchir à la rénovation thermique comme une solution pour ne pas vivre cette expérience négative. Ce moyen, exposé par ces mêmes personnes en qui elle a confiance, l'a persuadée d'être prévoyante : « *on s'est dit, il vaut mieux faire les travaux avant.* » (F, 52 ans, Sombrelieu). Voici un premier lien qui peut être évoqué entre l'imaginaire et le ressenti.

L'autre crainte imaginée par les ménages réside dans la dépossession, même momentanée, d'une maîtrise de leur logement. En décidant de le rénover entièrement, le ménage perd pendant un moment son statut d'occupant. Des *inconnus* viennent chez lui, pour installer des systèmes ou isoler. Que l'isolation se déroule à l'intérieur ou à l'extérieur,

⁵²⁸ Ce sont au total 170 adjectifs employés (88 avant travaux – 82 après travaux) par 44 ménages répondants bénéficiaires « d'Habiter Mieux D. »

⁵²⁹ FRERE S. *Eco-fiscalité et transport durable : entre prime et taxe ?* Op.cit., p.89

l'entrepreneur reste sur le périmètre du *chez-soi* du ménage. La dépossession est d'autant plus grande si le logement est appelé à être modifié dans la contrainte. Ce fut le cas d'un couple vosgien qui rappelle qu'en acceptant de changer une partie de ses ouvrants pour améliorer son confort thermique, il a dû mettre de côté le bois pour du PVC, matériau jugé moins noble et vu négativement :

« On a changé nos fenêtres. Pour moi elles étaient encore bonnes, en chêne, double vitrage. On l'a fait pour avoir chaud et puis rien du tout. » (F, 73 ans)

« C'est plus lumineux, mais on avait du double vitrage quand même. J'avais du bois, maintenant c'est du PVC. » (H, 78 ans)

Ce couple s'est rendu compte à la fin des travaux que son confort était lié, non pas à la lumière et à la thermique, mais à la matière (le bois) des ouvrants.

Lorsque les travaux sont terminés, le ménage se retrouve donc entre-deux : avec le changement induit des *inconnus*, il n'est plus le maître du même logement. Il doit donc se le réapproprier. D'où un usage qui peut être différé selon l'adaptabilité du ménage face au changement. Prenons deux cas de prise en compte – ou non – des usages des ménages dans leur logement avant et après rénovation.

Alsacienne d'origine, l'interviewée connaît le climat vosgien. En revanche, elle ignorait les contraintes thermiques d'une vieille ferme vosgienne.

« Je suis Alsacienne. Donc, je n'ai pas tant que ça peur du froid, mais ici c'est humide ! Particulièrement humide. Vivre dans une vieille maison c'est autre chose que de vivre en ville dans un appartement dans lequel j'étais pendant longtemps avec mes parents. » (F, 38 ans, Vosges)

Elle a vite ressenti la nécessité d'apprendre à vivre différemment dans ce type de maison. En effet, changer ses usages en rapport à l'occupation de l'espace et de la gestion de la thermique est d'autant plus perceptible pour les ménages qui achètent de vieilles maisons alors qu'ils ont toujours vécu dans des maisons en béton ou en appartement. À l'achat, elle n'occupait que l'espace du salon pour être près de la cheminée. Sous le joug du « système D », l'enfonçant de plus en plus dans la précarité énergétique, elle fut contrainte de choisir entre des travaux thermiques ou revendre la ferme. Se retrouver dans cette situation a permis à l'interviewée de considérer les travaux comme une occasion d'améliorer ses conditions de vie dans le logement, mais aussi, d'en récupérer les espaces inutilisés. D'ailleurs, en apprenant à vivre différemment dans sa nouvelle maison, l'interviewée s'estime experte dans l'utilisation, actuelle et future, de ses espaces. Pour elle, elle est la mieux placée pour prendre les

décisions, dès lors que les travaux vont influencer sa vie quotidienne en termes de circulation et de luminosité.

« C'est moi qui connais la maison et il y avait des choses qu'il fallait bien sûr qu'ils sachent, que je devais préciser. Aussi, pour des questions d'esthétique. Par exemple le placement de la chaudière à bois, plutôt comme ça, dans ce sens, pour ne pas que ça prenne trop de place pour un tel meuble. Des choses, des petits détails. Si, j'ai bien participé, rien ne m'a échappé (...) On a rajouté la porte-fenêtre parce qu'avant c'était juste une fenêtre. Ça rajoute de la lumière. » (F, 38 ans, Vosges)

Elle a ajouté un insert entre la cuisine et le salon en double face pour avoir plus chaud et donner un aspect chaleureux, plus esthétique. Sa maison ne comporte pas de thermomètre, et elle régule la chaleur selon son ressenti et sa volonté de mettre ou non du bois.

« On le ressent, elle se réchauffe petit à petit. C'est vraiment cette année, on sent un confort. Même le matin, quand on se lève, on a beaucoup moins froid qu'avant. Ça se régule quand on est là. On n'a pas de thermomètre, c'est quand on le sent. » (F, 38 ans, Vosges)

Selon elle, la maison est *vivante* à travers ses occupants. C'est pour cette raison qu'elle juge qu'il est nécessaire de la connaître, de s'adapter à son fonctionnement et y prêter attention lors de modifications. Elle en tient compte, par exemple, en changeant le système de chauffage pour un insert bois, afin de donner à la maison un aspect plus « nature » et « rustique » que le gaz. Cette idée que la maison est un être vivant ressort particulièrement pour les maisons en pierre. Elles sont associées, par les répondants, à des termes respiratoires.

Ce premier cas d'étude démontre que l'acquisition d'un nouveau logement transforme les usages de l'espace domiciliaire par rapport aux logements précédents. De même, réaliser des travaux induit une modification potentielle des usages dans l'espace domiciliaire. Constatons-le à travers le deuxième cas d'étude qui se concentre sur un couple, propriétaire de longue date, et qui pense qu'une rénovation, même partielle, ne crée aucune modification dans les modes d'habiter et d'usage.

Pour ce couple, rénover thermiquement sa maison se résume à augmenter la température ambiante tout en diminuant la puissance de chauffage de ses radiateurs, et ainsi économiser de l'argent. Or, il s'est retrouvé contraint à modifier ses usages et son occupation de l'espace, assorti à un changement dans le comportement – thermique – de la maison.

« La salle à manger, le salon, pour avoir chaud, je mettais sur 5. Là, je mets sur 3. Et on a largement chaud. À l'inverse dans la cuisine, je mettais sur 3 et maintenant je mets sur 5 parce que j'ai un pont thermique. » (H, 78 ans, Vosges)

Il n'explique pas ce pont thermique qui n'était pas présent auparavant. Ou du moins, il ne le ressentait pas, tout comme la différence de température entre le rez-de-chaussée et le sous-sol (la maison est un semi-plein pied). Le mari rapporte que « *si j'ai 15 là, j'ai 8 ou 7 en bas. C'est pas normal.* » Or, en isolant le plancher bas au niveau du plafond du sous-sol, le couple a créé une séparation entre les locaux non chauffés (en bas) et les espaces de vie qui le sont (en haut). Avant cette séparation, la chaleur fuyait vers ces espaces provoquant une déperdition de chaleur, ayant une conséquence sur la fréquentation des pièces et leur réchauffement.

« Ben en principe, on tenait beaucoup à la cuisine. Déjà, les gens qui viennent ici, c'est ici (on est dans la cuisine pour l'entretien). Bon si on n'est pas beaucoup. Mais maintenant, j'apprécie le salon. Il y a une impression de chaud là-bas. Qui n'avait pas avant. On chauffait, on chauffait, mais ce n'était pas la même... C'est vraiment un plus. Confort, voilà. » (H, 78 ans, Vosges)

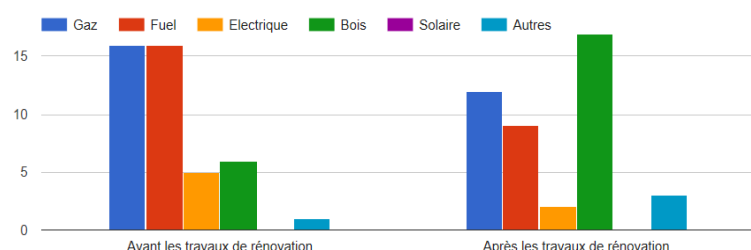
Depuis l'isolation du mur du côté salon, ce couple a changé sa routine dans l'occupation des pièces, jugeant le salon plus confortable que la cuisine – et qui était l'inverse avant la rénovation. Dans leur imaginaire, il pensait que les deux pièces de vie seraient tout aussi confortables. Cependant, en rénovation partielle, l'homogénéisation est irréalisable.

Dans tous les cas, par une déficience de la prise en compte de l'usage, les conclusions tirées après les travaux peuvent être trompeuses. Elles alimentent les incertitudes et le mécontentement, auxquels des arguments palliatifs sont trouvés.

Pour clôturer, abordons les moyens de production et de consommation d'énergies. Ces dernières, comme l'isolation et la ventilation, influencent les usages. Prenons les énergies principales utilisées avant et après travaux des bénéficiaires d'Habiter Mieux D.

On perçoit qu'après des travaux de rénovation, une partie des ménages modifie son mode principal de chauffage en se tournant vers une source renouvelable : le bois (39%, soit +25%).

Quelle est l'énergie principale que vous utilisez pour chauffer votre maison :



On peut donner quelques explications à cette conversion. Premièrement, l'ex-Région Lorraine avait lancé un appel à projets pour financer les habitants du parc Vosgien, afin de les inciter à remplacer leur ancien insert bois par un plus performant. Le dispositif vosgien s'est adossé à

cet appel à projets pour défendre ce type d'énergie auprès des ménages rencontrés et développer une « filière bois » locale. Il en a fait de même auprès des entreprises. Deuxièmement, l'utilisation du bois en énergie primaire et secondaire est courante dans les pratiques des Hautes-Vosges. On peut faire le rapprochement avec une utilisation et un apprentissage depuis l'enfance de la cheminée. On peut aussi citer le paysage exerçant une influence sur les modes d'habiter. L'utilisation du bois marquerait un *chez-soi* à l'image de l'extérieur. Après tout, fermez les yeux et imaginez des vallées boisées et enneigées. Vous y verrez le feu qui y crépite dans la cheminée. Cette proximité de la forêt permet une utilisation immédiate d'un produit local et d'une énergie moins coûteuse que d'autres.

D'autres explications, plus conscientes, interviennent dans le choix du système de chauffage. Prenons une interviewée qui a souhaité garder sa chaudière au gaz, tout en la couplant à un système solaire – et non à un système au bois. Active et partant régulièrement en vacances, elle souhaitait garder un système énergétique automatisé. Or, le bois est jugé contraignant, comme l'explique cette autre interviewée : « *on est obligé de sortir dehors, faire le tour pour aller chercher le bois...* » (F, 31 ans, Vosges).

Repenser son système de chauffage peut être aussi lié à la vieillesse – et à la santé : « *je suis passée au gaz. Pour ne plus être ennuyé parce que j'ai arrêté le bois aussi. Parce que c'était fatigant* » (H, 78 ans, Vosges). Sa femme ajoute : « *C'est ça, tout pour ne pas être ennuyé. Il a fait un infarctus en faisant du bois, alors je n'ai plus voulu qu'il fasse du bois.* » (F, 72 ans)

Outre les systèmes de chauffage, le système de renouvellement d'air dans un logement hermétique est sujet à controverse. Ce poste énergétique, ignoré majoritairement par les profanes, est probablement celui qui provoque le plus de débats auprès des professionnels et des ménages, tant les changements d'usage qu'il nécessite sont grands. De nombreuses études ont démontré que des pratiques, discours et normes liés aux énergies sont transmis des parents aux enfants – par socialisation primaire. En reprenant Segaud, « *ces modèles sont transmis et inculqués à travers l'éducation et guident à la fois nos pratiques et nos représentations.* »⁵³⁰ Lorsqu'une norme est fortement ancrée dans les pratiques, comme aérer en ouvrant ses fenêtres, elle devient quasi irréversible. Si on aborde l'imaginaire par les rites et qu'on l'associe à des pratiques d'usage au sein de son logement, on peut dire que la pratique d'aérer sa maison est liée à la représentation hygiéniste du 18^{ème} siècle. Aérer, c'est la santé, le renouvellement, la liberté. D'où la difficulté à percevoir le poste énergétique de la ventilation

⁵³⁰ SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Op.cit., p.37

d'une maison comme ne pouvant plus être contrôlé et contrôlable. Ce qui est – en partie – le cas avec une « Ventilation Mécanique Contrôlé – Double Flux » (VMC DF). En rendant la maison étanche, on la ventile à l'aide d'une machine. En effet, quand elle est active, elle contraint l'occupant à ne pas ouvrir ses fenêtres. Objet technique automatisé, elle renouvelle l'air constamment. Or, la VMC DF fait peur. Peut-on lui faire confiance ? Le contrôle de son propre air par l'ouverture des fenêtres et les ouvertures existantes (ponts thermiques ou les réglottes/grilles de ventilation aux fenêtres, par exemple) permettent d'assurer le contrôle sur le renouvellement de l'air. Avec une machine, l'occupant est dépossédé de cette maîtrise. Même les convaincus ne peuvent s'empêcher d'avoir la crainte de *faire pire en voulant faire mieux*. Ainsi, des méfiances persistent : la vision de VMC DF est alimentée par un imaginaire négatif, de risques d'étouffements, voire d'empoisonnements, comme le cite cet interviewé :

« On a fait des mesures avant, pendant et après les travaux, alors là...j'ai des centaines de mesures ! Je ne sais même pas l'exploiter, tellement c'est compliqué. Mais bon, globalement, la maison est saine, donc c'est déjà pas mal. Parce qu'on ne sait pas trop ce que ça va donner après. Quand on fait des travaux comme ça avec la VMC est-ce qu'on arrive vraiment à aérer ? Parce qu'on ne sent pas de courant d'air du tout. Donc dès fois on se dit qu'on n'est en train de s'empoisonner à l'intérieur sans le savoir. Pis non, y'a pas de moisissure, pas de formaldéhyde qui reste dans la maison. Évidemment, y'en a, mais c'est évacué. »
(H, 57 ans)

Techniquement, ni la plus simple à poser ni la plus rentable⁵³¹, le choix de la ventilation dans une rénovation énergétique peut être lié à l'environnement autour de l'habitat et aux pratiques des occupants au sein du logement. Si un ménage vit près d'une autoroute, il sera préférable pour des raisons acoustiques et de qualité de l'air de prendre une VMC DF – celle-ci a un filtre bloquant les particules fines polluantes. Outre la VMC double flux, la version simple flux permet de garder un contrôle par sa pratique quotidienne d'aération (ouvrir les fenêtres), mais ne permettra pas l'atteinte d'une étanchéité parfaite. Alors simple ou double flux ? Ce n'est pas à nous d'en décider. Néanmoins, elle est de plus en plus imposée dans le neuf par les techniciens et les réglementations thermiques. Ces derniers construisent des bâtiments à haute performance énergétique et attendent que le « parfait citoyen » se conforme aux attentes du bâtiment. Autrement dit, qu'il se tienne à un rôle d'utilisateur donné. Comme je l'ai déjà souligné, par crainte d'un *mauvais comportement*, certains bâtiments tertiaires neufs

⁵³¹ La VMC DF nécessite de nombreux trous et de passages de gaines, engendrant des travaux de finition. Même si, aujourd'hui des solutions existent avec des DF par pièces sans avoir besoin de faire des trous, la VMC DF est coûteuse. En effet, tout le monde s'accorde à dire qu'elle n'est pas rentable dans le sens où c'est un poste qui ne diminue pas le retour sur investissement.

comportent même des fenêtres que les usagers ne peuvent ouvrir. Bien sûr, dans l'ancien – en rénovation – ce n'est pas possible. Notre étude démontre la nécessité d'une prise de conscience des ménages des conséquences d'une VMC DF et de tout ce qu'elle induit. Un contrat d'entretien sur la ventilation par l'installateur, à l'image des systèmes de chauffage, pourrait être instauré les premières années, afin que le ménage s'habitue à ce changement. Du moins, ce système est souhaité par quelques entreprises rencontrées et des membres des dispositifs de rénovation énergétique : « *mais y'a rien de formel en France. En Allemagne, c'est obligatoire de nettoyer la VMC, en France, il n'y a rien du tout. Il y a des filtres à changer.* » (H, 57 ans)

Exercer cet entretien aurait aussi un effet bénéfique sur l'imaginaire des ménages : il permettrait d'en diminuer les appréhensions. Des appareils de mesure aident aussi à garder un contrôle et redonner du pouvoir à l'utilisateur : grâce aux sondes dans la maison, le ménage consulte les différentes données sur son ordinateur ou sa télévision via un logiciel. Le logiciel peut même rendre perceptibles les économies d'énergies qui sont attendues après les travaux.

« Tout le mois de janvier, j'ai dépensé 72 euros. Alors qu'avant je dépensais plus de 200 euros par mois, mais sur toute l'année. Et pas que l'hiver. Aujourd'hui je peux tout voir avec l'automate, sauf les sacs, c'est pour ça que je note. Pendant 7 mois, le poêle ne s'est pas mis en route, donc zéro énergie quoi. C'est qu'avec les panneaux solaires. » (H, 57 ans, Sombrelieu)

Lorsque le montant des économies d'énergie est présumé et incertain dans le temps, il est détourné par une certitude : le gain de confort immédiat.

« Les économies de chauffage, c'est clair, il va y en avoir de fait. Avec les radiateurs à fond, on était sur le canapé, on avait la couette. C'était l'hôtel des courants d'air. (...)... Il fait bon, la chaleur reste. C'est plus comme avant où c'était...ça partait... bon il y avait des fenêtres dans le couloir, elles étaient scotchées quoi ! Même scotchées, on sentait le froid. Derrière les portes, il y avait des rideaux. C'était vraiment froid. Il y avait du carrelage à la cuisine avant. On posait la main dessus, on aurait pu rester collé (après les travaux, ils ont mis des plaques-balatum) ! On sentait le froid. » (F, 45 ans, Vosges)

Pour finir sur ce point, on constate que l'atteinte d'un confort inégalable attendu après les travaux est l'axe le plus significatif des ménages rencontrés dans notre étude.

2) Des outils pour orienter les pratiques.

Au cours de cette étude, j'ai pu observer que chaque acteur a plus ou moins sa propre vision de l'utilisateur. Pour certains, il est impossible de prendre des engagements de résultats avec les ménages à cause de leur comportement. Le seul moyen serait de le restreindre par le

contrôle – domotiser le logement. Pour d'autres, il faut sensibiliser et éduquer, quitte à ce que le ménage n'en ait même pas conscience. De ce fait, un panel d'outils est déployé pour inciter les changements d'usage des occupants au sein de leur espace de vie. Voyons-en quelques-uns.

a) Les Nudges :

Le principe du Nudge (*coup de pied dans la porte*) réside dans une modification d'un comportement, qui peut être jugé néfaste pour l'individu et pour la société vers un comportement vertueux tel que souhaite la structure le mettant en place. Bien souvent, il s'agit d'une initiative des pouvoirs publics en lien avec de grandes entreprises.

« Le Nudge est une approche complémentaire. À côté d'une logique qui impose (la loi) et d'une logique qui s'appuie sur la rationalité des individus (les incitations financières et l'information), le Nudge propose une nouvelle approche qui ne cherche ni à obliger ni à convaincre, mais à orienter les décisions des individus par une architecture de choix pertinente, en leur laissant la liberté de choix entre les différentes options mais en assumant qu'il y ait un comportement privilégié que l'on cherche à faire adopter sans que ce soit nécessairement un choix actif et délibéré. »⁵³²

Pour introduire un Nudge, il semble nécessaire de détecter les intérêts individuels et collectifs du public visé, afin de s'y adosser et de les renforcer. Prenons les ménages très modestes vosgiens en illustration : le dispositif de rénovation énergétique MHE D oriente son discours sur la proximité, la confiance et l'économie locale – à travers le bois et le secteur du bâtiment. Ensuite, le Nudge naît d'un stimulus. C'est le cas lors d'un contraste fort comme l'image d'une usine dégageant d'épaisses fumées noires au milieu d'une forêt. On peut prendre l'exemple du couple sombrelocois qui éprouvait un malaise dans l'espace domiciliaire dû à l'incohérence des pièces. Ce stimulus doit être lancé au bon moment et au bon endroit. Lors de l'expérimentation « *ville vers la transition* », nous avons perçu l'importance du temps (vacances, météo...) et des événements (coupe du monde de football, fêtes...). Il était essentiel de les prendre en compte, dans le but de les détourner en notre faveur dès que possible : fêter le beaujolais nouveau ensemble a permis de lancer une *auberge espagnole* lors des premiers ateliers.

Aussi, le Nudge, pour être convaincant, s'appuie sur l'émotion. Par exemple, pour tenter d'attirer les parents lors d'une journée de restitution des ateliers « *ville vers la transition* »,

⁵³² SINGLER E. *Nudge marketing : Comment changer efficacement les comportements*. Op.cit., p.166

nous avons invité les enfants à un concours de dessin. N'oublions pas que d'autres leviers existent, tels que : économiques – annoncer un prix élevé puis le diminuer en démontrant les raisons de cette baisse (liée au locale, par exemple) –, générer la possession – aversion de la perte –, etc.

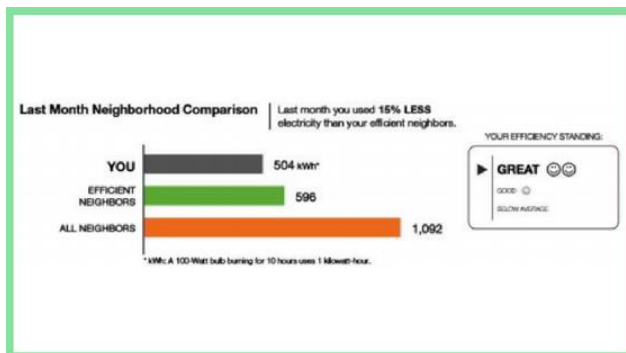
Enfin, le Nudge, comme pour les écogestes, est relié à une répétition suffisante pour installer un nouveau comportement, passant par de nouvelles habitudes. Dès lors que ces dernières sont collectives, une nouvelle norme pourrait même voir le jour.

Les exemples où cet outil a permis une modification des comportements sont multiples et les thématiques peuvent être diverses – santé, environnement, énergétique, etc. Prenons deux exemples de *green Nudge*.

En Suisse, des utilisateurs ont dans leur douche, un affichage avec des chiffres et l'image d'un ourson. Celui-ci tombe dans



l'eau lorsque la banquise fond, soit quand le délai d'utilisation de l'eau est dépassé. L'outil a permis la réduction de la consommation énergétique moyenne de 23% pour les utilisateurs.



Aux États-Unis et en Australie, afin de jouer sur les normes sociales et de valorisation, une société affiche sur les factures d'électricité le montant du facturé et de celle de ses voisins avec un smiley affichant le niveau d'efficacité.

On perçoit, à travers ces deux exemples, qu'un Nudge peut donc créer une nouvelle expérience – individuelle avec un effet de groupe – rompant des habitudes ancrées. Il sera d'autant plus efficace, si cette expérience entraîne des émotions positives (satisfaction, fierté...), contrant la *dissonance cognitive*.

« Entre "j'ai conscience qu'il faut agir", mais "je n'agis pas pour autant" crée en général, plus ou moins consciemment, une contradiction forte, et est source de tension intérieure, de stress et souvent de culpabilité plus ou moins diffuse. »⁵³³

⁵³³ La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, les freins de l'action (Partie 1)*. Un autre regard sur l'écologie. N°2. Octobre 2008 (p.12)

Afin de réduire cette tension, soit l'individu teste de nouvelles pratiques, soit il emploie un discours atténuant les effets négatifs de son comportement actuel. Une femme, au cours de l'atelier *économie d'énergie* de notre projet « *ville vers la transition* », a souligné qu'elle ne souhaite pas s'orienter vers une mobilité douce. Elle prend toujours sa voiture pour se déplacer, même si elle a conscience que cette pratique est néfaste pour l'environnement. Néanmoins, pour atténuer cette culpabilité, elle a ajouté qu'elle achète toujours des produits locaux et bio. Une action bénéfique, qui pour elle, permet de contrebalancer l'action négative. C'est aussi ce que l'on appelle « *l'effet rebond lié à la frugalité* »⁵³⁴.

*« Il y aurait donc deux chemins de réduction contradictoires : l'un faisant évoluer le comportement, l'autre l'ancrant dans l'autojustification (et donc risquant au contraire de le pérenniser) ». (...) En réalité, "ces décalages, voire ces contradictions, entre le collectif (valeurs environnementales) et l'individuel (intérêts personnels) d'une part, et entre le sens (les discours moralisateurs, alarmistes, etc.) et la pratique (les usages) d'autre part, peuvent freiner le changement, puisque les individus s'emploient à produire des arguments pour les justifier" »*⁵³⁵

Néanmoins, il semblerait que les Nudges soulèvent quelques questions qui limitent leur développement. Tout d'abord, sont-ils toujours efficaces sur le long terme ? On sait qu'un comportement est adopté lorsqu'il a été suffisamment répété et devient un automatisme. Mais, l'est-il uniquement au sein d'un contexte particulier ou l'est-il aussi dans un contexte autre ? Par exemple, la durée de la douche pourra être écourtée en voyant l'ours sans une banquise. Mais en prenant sa douche dans un autre endroit, sans cet ours, sera-t-elle de la même durée ? Il est connu que si un usager l'écourte à son domicile, c'est pour économiser l'eau dans l'objectif de baisser sa facture. Or, ailleurs tel que dans un hôtel, cette réflexion n'a pas lieu d'être, donc le comportement pourra être différent. De plus, tout ce qui est « nouveau » intrigue, et le « ludique » attire. Ce qui nous oblige à nous poser une autre question : au bout d'un certain temps, le Nudge ne perd-il pas son sens ou son efficacité en ne devenant qu'un objet supplémentaire dans le paysage ? Ces diverses questions sont essentielles, car un Nudge, un projet de « ville en transition » ou l'installation d'objets techniques vont entraîner de nouveaux usages, pratiques, visions chez les habitants, dont on ne connaît jamais à l'avance

⁵³⁴ En économisant volontairement de l'énergie et des ressources – dont monétaires – dans un domaine, l'individu peut utiliser ces économies d'argent dans un autre domaine. On parle aussi de « compensation de la conscience », lorsqu'à la suite d'un premier comportement favorable à une faible utilisation d'énergie et de ressources, une personne « se permet » un deuxième comportement de « péché ». Source : Wikipédia.

⁵³⁵ La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, les freins de l'action (Partie 1)*. Op.cit., p.13

les orientations finales. Il faut être d'autant plus prudent lorsque les outils sont collectifs, comme notre projet « *ville vers la transition* », exposé au chapitre 7.

Et enfin, peut-on parler de manipulation ? Pour les fervents du Nudge :

*« Ne sont Nudge que les approches qui respectent cette liberté de choix, qui est à la base de l'éthique de son éthique. (...) Si la fin est bien l'intérêt collectif, si le pouvoir est démocratique et l'objectif clairement annoncé, alors l'approche Nudge est éthique. »*⁵³⁶

Dès l'idée de leur création, il serait donc nécessaire de se poser la question de l'éthique liée à leur utilisation. Il semble essentiel d'en justifier l'usage au profit de l'intérêt général. N'en serait-il pas de même pour un projet expérimental comme celui de « *ville vers la transition* » ?

b) La place de la technologie dans les usages.

La domotique⁵³⁷ peut exercer une mission de sensibilisation auprès des usagers d'un espace. C'est aussi rendre sa maison, et donc soi-même, toujours plus captive de la technologie. À l'image des Nudges, solution marketing pour répondre aux enjeux des pouvoirs publics pour une meilleure qualité de vie de ses habitants (santé, développement durable, etc.), la domotique est la réponse des techniciens. Son adaptation sera liée à l'utilisation des ménages due à une interrelation entre l'objet et son utilisateur. Selon Kaufmann, « *l'erreur est de croire que ces objets ne sont que des objets, hors des personnes. Car ils nous fabriquent de l'intérieur.* »⁵³⁸

Les concepteurs créent des outils et les testent auprès d'utilisateurs. Ils observent leur appropriation et les modifications éventuelles qu'ils y apportent. Ils vont ensuite s'en inspirer pour donner davantage de cohérence aux outils. En d'autres termes, l'utilisateur est toujours un concepteur dans les modes d'habiter. Notre étude a illustré l'importance de le prendre en compte et l'intégrer, au risque d'un rejet de l'outil.

« On pourrait résumer ce qui précède en disant que la technologie influence les modes de vie et qu'à leur tour, ceux-ci encouragent le perfectionnement de

⁵³⁶ SINGLER E. *Nudge marketing : Comment changer efficacement les comportements*. Op.cit., p.327-328

⁵³⁷ « Ensemble des techniques visant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, de communication, etc. ». Définition issue du Larousse.

On y retrouve les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

⁵³⁸ KAUFMANN J.-C. *Un lit pour deux – La tendre guerre*. Op.cit., p.113

technologies résidentielles mieux adaptées aux besoins nouveaux des ménages. »⁵³⁹

Prenons le cas d'une solution technique répondant à la politique du maintien à domicile des personnes âgées. Pour y répondre, des sociétés installent des détecteurs de mouvement au ras du sol. Ensuite, ils vont analyser les habitudes de circulation du ménage. S'il se comporte inhabituellement ou si les capteurs de détection restent pointés à un endroit, c'est que la personne âgée rencontre une difficulté. Le système lance une alerte qui prévient les services de secours. Encore en test, cet outil soulève de nombreuses interrogations, sous l'influence de l'imaginaire : « *les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont l'objet d'un fort investissement de l'imaginaire.* »⁵⁴⁰

La sociologie de l'imaginaire se concentre, non pas sur la véracité des récits, mais sur leur fabrication et les raisons d'y croire. On peut suivre ce mécanisme pour ces objets domotisés. Nous allons nous intéresser particulièrement à l'un d'eux : le *compteur intelligent*, aussi appelé *compteur communicant*. Selon Winkin, « *tout comportement et tout objet peuvent faire partie (de la communication), à condition que les membres (ou certains membres socialement définis) d'une communauté culturelle les définissent comme tels.* »⁵⁴¹

Ce qui est le cas ici : les distributeurs d'énergie récupèrent les données de consommation du ménage et peuvent, grâce à certains compteurs, renvoyer en direct les informations de sa consommation. Le ménage, s'il le souhaite, modifie son comportement pour tenter de diminuer sa consommation. Pour ces concepteurs, les compteurs sont envisagés comme un instrument pédagogique de modification des pratiques individuelles des utilisateurs au sein de leur domicile. Mais qu'en est-il de ces mêmes utilisateurs ? Pour certains, il s'agit d'un produit high-tech supplémentaire, un gadget, qui remplace l'humain.

« Je préfère payer quelqu'un qui se déplace relever les compteurs que de le payer au chômage. L'argument comme quoi que ça évite que quelqu'un se déplace...en plus c'est anti-social pour les personnes âgées, elles verront encore moins de gens. » (F, 52 ans, Sombrelieu)

Pour d'autres, c'est un outil permettant de contrôler et réguler sa consommation en temps réel : « *si ça peut permettre, comment dire...un suivi et un renseignement pour les consommateurs pour leur donner des consignes pour consommer moins, oui !* » (H, 72 ans, Sombrelieu)

⁵³⁹ DUFF J. & CADOTTE F. *Logement et nouveaux modes de vie*. Op.cit., p.122

⁵⁴⁰ LEGROS P., MONNEYRON F., RENARD J-B., TACUSSEL P. *Sociologie de l'imaginaire*. Op.cit., p.184

⁵⁴¹ WINKIN Y. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Op.cit., p.105

Le compteur le plus connu et critiqué est celui d'Enedis (Linky). La méfiance envers cet énergéticien renforce d'autant plus les contestations contre son outil, imposé aux ménages dans le cadre de son déploiement national. Ces critiques reposent en partie sur la dépossession de l'utilisateur de l'électricité et de son suivi.

« C'est juste une intrusion dans la vie privée des gens. Et on va te profiler là-dessus. Je vais sur orange regarder les forfaits, le lendemain j'ai SFR qui m'appelle. C'est un peu près ça, c'est sur le même principe. Et là, c'est sur tes modes de consommation. C'est juste une transmission d'info qui ont une valeur commerciale, sans demander à l'utilisateur. C'est du racket, du pillage, c'est un scandale. » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Parmi les fervents défenseurs des libertés individuelles, l'atteinte à la vie privée avec le risque de piratage – par le relevé d'information personnelle à travers un réseau communicant – est l'argument le plus déployé pour le combattre.

« Je suis contre parce que je suis informaticienne et je sais ce qu'on peut récupérer. Je sais le risque en plus, et j'admets pas qu'on m'impose quelque chose. Maintenant qu'EDF m'impose un compteur chez moi intelligent, je suis contre. C'est du monopole. Ils peuvent faire des choses que moi je ne peux pas faire sur le compteur. » (F, 52 ans)

Un autre raisonnement est régulièrement avancé : les risques de santé dans le logement, en remettant en cause l'existence d'ondes électromagnétiques. Bien que le principe du compteur existe déjà sur un autre poste énergétique – *« On fait la même chose sur l'eau, vous savez avec les compteurs télé-relevé. On peut prévenir les gens quand ils consomment trop sur une journée. »* (H, 40 ans, Sombrelieu) – ces critiques sont surtout liées à des craintes, à une sensation de dépossession et de contrôle au sein de son logement. En d'autres termes, c'est inviter un inconnu – une boîte noire – à partager son espace au sein de son *chez-soi*. Avec une telle perception négative de l'objet, comment les utilisateurs se l'approprient-ils ? Que mettent en place les concepteurs pour faire face à ses détracteurs ? La contestation n'est pas en soi contre l'objet, mais contre son concepteur dans le cas du compteur Linky. Pour preuve, lorsque j'aborde le principe du compteur sans citer de nom, les avis changent de direction et deviennent plutôt favorables. L'objet est alors vu comme au service de l'utilisateur et à sa discrétion.

« Pour moi ces données-là appartiennent à l'utilisateur et il faut que ce soit lui qui autorise qu'on les utilise quoi. C'est juste de la démocratie de base. Ça lui appartient, c'est sa vie privée en plus. Maintenant, c'est super intéressant de savoir comment se comporte la maison. » (H, 55 ans, Sombrelieu)

Pour en faciliter l'appropriation, les concepteurs ont créé plusieurs versions, du plus simple d'utilisation – compréhensible – au plus ludique, individuel ou collectif. En voici quelques-

uns : le signal-prix au Canada avec des plages tarifaires en temps réel ; le projet « Sensomi » reliant les consommations des habitants dans un jeu multi-joueurs pour faire pousser un arbre ; « Domovea tebis » permettant de contrôler l'ensemble du domicile à distance via la tablette et le smartphone, etc. Ses formes multiples dénotent un travail d'adaptation et d'extension du compteur électrique classique. Penchons-nous un court instant sur le compteur du dispositif de rénovation énergétique meusien : SAVESYS.

« Après les travaux, il y a une chose importante, c'est l'appropriation de la nouvelle maison. Parce que c'est pratiquement une nouvelle maison, avec l'appui de l'outil de mesure qui permet de voir au jour le jour, les problèmes, entre guillemets, liés au comportement » (ancien président de CIVACOM).

Ce compteur est installé lors de la signature d'un contrat de performance énergétique entre le dispositif et le ménage qui rénove avec lui. Il permet de vérifier si la consommation d'énergie après travaux n'excède pas la consommation théorique basée sur les besoins du ménage et la performance du bâtiment. Pour que cela fonctionne dans les deux sens, les membres du dispositif ont choisi de lui apporter une vocation pédagogique. Ils offrent aux ménages deux moyens de vérifier leur consommation en temps réel : par un site internet ou en consultant directement sur leur compteur fonctionnant en code couleur. Le vert indique une maîtrise des consommations et le rouge une surconsommation. En quel cas, les opérateurs de CIVACOM sont prévenus et signalent le dépassement. L'orange apparaît lorsque la consommation est en limite de contrat avec un risque d'excédent. Si cela arrive trop souvent, les causes externes (urbanisme, climatique...) et internes (augmentation du chauffage...) sont recherchées, et le contrat peut être révisé. Garder ainsi le lien avec ses clients permet au dispositif de prolonger la confiance octroyée au démarrage des travaux et transmise à l'objet.

Que ce soit un compteur d'électricité ou un appareil de détection des irrégularités de circulations dans l'espace, l'outil installé peut être perçu comme intrusif par le ménage qui l'installe. À l'image de la question éthique des Nudges, et de leur efficacité dans le temps, on peut se poser les mêmes questions sur la place de ces entités intervenant dans le quotidien de ses occupants et de sa transparence dans le paysage au cours du temps.

c) La place de l'enseignement et de la sensibilisation dans les usages.

Au sein des colloques et des réunions avec des professionnels et élus, nous avons plusieurs fois entendu que les ménages ont une connaissance restreinte sur l'énergie, et la thermique du logement. Cette faible connaissance induirait un manque d'intérêt des ménages

vis-à-vis de la problématique de la rénovation énergétique, notamment globale et performante. Néanmoins, on peut se demander si ce *manque de connaissance* n'est pas aussi un argument pour exprimer des représentations différentes d'un acteur à un autre pour un même sujet. Par exemple, je me suis interrogée sur ce que revêt ce terme de rénovation « globale et performante » pour les acteurs étudiés. Tantôt BBC (Bâtiment Basse Consommation), Bepos, Effinergie, Passif... Que des termes pour préciser le niveau de performance d'une rénovation ! Pour l'ancien directeur d'un dispositif, « *une rénovation globale ne veut pas dire que l'on va faire tous les postes, mais ceux dont l'étude nous dira d'agir pour atteindre le niveau BBC à minima.* » Pour d'autres, une rénovation performante, c'est celle qui est biosourcée et associée à des énergies renouvelables. Sinon, elle est performante sur un plan technique, mais pas sur le plan environnemental. Pour des propriétaires, c'est rendre sa maison la plus confortable possible, voire la plus économe. La représentation des ménages d'un logement écologique est aussi distincte. Prenons les ménages ayant coché « *faire des travaux de rénovation énergétique, c'est rendre mon logement plus écologique* » au sein des questionnaires. Ils ont précisé que les matériaux choisis étaient non biosourcés (polystyrène, laine de verre), difficilement recyclables avec une mauvaise qualité environnementale. J'ai donc tenté de comprendre en quoi leur rénovation était écologique pour eux. En associant ce constat aux entretiens avec les ménages, j'ai détecté qu'exercer une pratique de baisse de consommation d'énergie en rénovant (et peu importe le type de matériaux), c'est utiliser ensuite moins d'énergie fossile. Ce qui induit un logement plus écologique. La représentation et les discours des acteurs vis-à-vis du logement et de la rénovation ne sont donc ni uniques ni partagés par tous. Parler de rénovation globale et performante à des particuliers qui ont fait des travaux au « coup par coup » tout le long de leur vie n'a pas de sens, car dans « *une maison, il reste toujours des choses à faire* » (F, 31 ans, Vosges). Alors, par quel biais les politiques publiques agissent-elles ? Quelles structures pourraient dispenser cet apprentissage, la rendre accessible et attractive ? Quels outils pour quels publics ? Cette série de questions ouvre quelques actions collectives pratiquées par les diverses structures rencontrées et étudiées au cours de cette thèse.

1. Notre premier exemple repose sur un acteur de la socialisation primaire : l'école. Abandonné au cours du XXe siècle, l'enseignement naturaliste en primaire et secondaire sur la nature, ses bienfaits et ses relations aux hommes permettait à chaque enfant de développer une conscience protectionniste et une culture environnementale collective. Cette même sensibilité est plus ardue à acquérir à l'âge adulte, étant moins malléable et ayant d'autres

préoccupations. C'est pour cela qu'aujourd'hui, les politiques publiques financent des initiatives scolaires, sous le prisme d'une éducation au développement durable. Des projets comme le zéro déchet, l'écomobilité, l'alimentation, et les échanges et concours d'énergie – projet TANDEM d'Energy cities – voient le jour. Par l'école, les actions agissent sur une temporalité différente, mais complémentaire :

- Immédiate, où le schéma du parent qui est inculqué à l'enfant, s'inverse par ce dernier qui rééduque ses parents sur les bonnes pratiques. N'omettons pas que l'éducation civique est au programme. On y acquiert le devoir et le droit. Profiter de ce que nous offre la nature est un droit. Mais pour en bénéficier, c'est du devoir des usagers de ne pas dégrader leur environnement. On peut dire que chacun est responsable moralement. Donc, impactant le futur de leur enfant, les parents prennent plus aisément conscience de l'utilité à revoir leurs pratiques. D'ailleurs, les ménages-rénovateurs rencontrés qui ont de jeunes enfants ont tous cité que la rénovation de leur maison était pour leur offrir un avenir plus respectueux de l'environnement.

- Diffuse, c'est-à-dire aux générations suivantes, lorsque ces mêmes enfants auront des enfants.

Des organismes de conseil et des associations peuvent aider les écoles à se coordonner pour faire un projet éducatif, ce qu'a souhaité l'ancien président de l'association rattachée à l'un des dispositifs étudiés : « *J'avais pensé faire un truc dans les écoles aussi. On pourrait sensibiliser les gamins à ça. C'est possible en primaire...les faire jouer avec des maisons des trucs comme ça. L'ALEC ont des trucs* ». Malheureusement, le manque de connaissance, de temps et les accords nécessaires pour qu'un projet pédagogique puisse naître, provoque un faible investissement des professeurs auprès de leurs élèves. L'éducation au développement durable est plus théorique que pratique. Alors que, grâce à leur ouverture, c'est la pratique qui serait plus efficiente : « *c'est incroyable comment parfois on a du mal à se projeter sur les travaux, sur l'aménagement, mais comment les enfants pour eux c'est facile.* » (membre d'un dispositif, femme). Lors du « week-end prévention et transition » à Zolnes en septembre 2018, une journée fut dédiée à la découverte des écogestes et des éco-matériaux dans un établissement scolaire : les enfants furent très réceptifs à cette démarche.

2. La sensibilisation envers un public adulte peut être passive, informationnelle, ou participative. Prenons l'un des dispositifs de rénovation énergétique et l'Espace Info Énergie du territoire. Depuis 2013, ils travaillent sur l'usage après la rénovation, en mettant en lien

quelques ménages ayant fini de rénover avec une association locale. Celle-ci, dont le cœur de métier est la pédagogie et l'éducation à l'environnement, a construit avec le dispositif une animation sous forme de réunions collectives.

« On travaille d'abord sur le chauffage et la ventilation. De quoi on parle ? Qu'est-ce que vous avez installé chez vous ? C'est au moyen d'un petit photolangage. Ça dure une heure cet échange-là, et après une heure avec des ateliers en deux groupes sur l'eau et l'électricité. Et là, on les fait jouer à partir d'un petit outil, un petit diagramme par poste et on les fait deviner ce qui consomme le plus, ce qui consomme le moins. Ça permet de les faire parler de comment ils font chez eux. Comme on est en petit groupe, c'est assez privilégié, et puis les gens ne se connaissent pas à la base. Et des fois, ils sont un peu réticents en début de réunion, et à la fin, ils repartent toujours en disant qu'ils ont appris plein de choses, que ça a été assez pratique. On n'est pas dans l'optique de leur dire il faut faire ci, il faut faire ça, c'est plutôt d'échanger avec eux, et de remettre un peu des idées reçues en vérité. Ça permet de remettre pas mal de choses au clair. »
(ancienne conseillère info énergie)

À contrario des enfants, les adultes comblent l'ignorance par des présomptions. Prenons un exemple reposant sur la méconnaissance des consommations réelles des équipements au sein du domicile.

« C'est difficile de chiffrer. C'est pareil, niveau électricité...quel est l'impact des nouvelles ampoules ? c'est pas ça qui à priori consomme le plus. On est passé aux plaques électriques, à induction...a priori c'est plus économique que le reste. Fin, l'avantage, dès qu'on la coupe on risque rien, ça ne chauffe plus, on est sûr. » (H, 72 ans, Sombrelieu).

Lorsque l'incertitude persiste, le ménage trouve des effets bénéfiques à son achat. Ici, l'incertitude sur la consommation de la plaque à induction est compensée par son avantage sécuritaire. Nous ne reprendrons pas tous les exemples déjà donnés, mais il en est de même pour la rénovation du logement. Même s'il y a des regrets, au vu de l'investissement, ils seront minimisés par l'acquisition de nouveaux avantages qui n'influençaient pas de base la décision avant les travaux.

Poursuivons. Comme nous l'avons vu, chaque action dans le logement va influencer l'usage de ces occupants. En prendre conscience n'est pas aisé et nécessite du temps. Percevoir son logement comme un ensemble, et non en le divisant poste par poste, également. C'est aussi à travers des outils tels que « Familles A Énergie Positive » (FAEP) ou via des ateliers participatifs que les ménages peuvent réduire leurs incertitudes. Étant collectifs, ces outils suscitent les réflexions par des débats et des remises en question d'un savoir personnel.

« Je persiste à dire que j'ai appris qu'il fallait faire une rénovation globale, sinon ça ne sert à rien. On a appris ça, c'est pas inné, on n'apprend pas ça à l'école »
(membre d'un dispositif, femme).

« Je ne comprenais pas pourquoi le concept de rénovation globale était si important par rapport à une rénovation partielle, par lot... J'ai fait de la thermique et je n'avais pas saisi l'utilité de la globalité de la rénovation. Je me suis dit : mais oui, ils ont raison ! » (membre d'un dispositif, homme).

Ces entretiens montrent que le ménage acquiert une vision globale de son logement par une sensibilisation, un apprentissage. Pour lui, le processus de rénovation énergétique global et performant devient « logique ». Par cette compréhension, il s'assurera de garder la mainmise de son projet en entrant plus sereinement en contact avec les exécuteurs.

« La problématique du pourquoi on rénove, si elle n'appartient pas à l'utilisateur c'est foutu. Je milite pour que l'utilisateur soit réintégré dans toutes les questions de choix. Il faut qu'il comprenne, qu'il participe, il faut que ce soit sa décision et si c'est sa décision, il n'a aucune raison de changer les règles du jeu. » (H, 55 ans, Sombrelieu)

L'argumentaire déployé ci-dessus nous a permis de distinguer qu'entre *objets techniques* – prônés par le secteur technique –, *outils de communication* – prônés par le secteur marketing et commercial –, et *outils de sensibilisation* – prônés par le secteur social et éducatif –, les moyens mis en œuvre pour mobiliser les ménages sont nombreux. Ils sont ciblés individuellement ou collectivement, et provoquent des (ré)actions et des modifications dans les usages placés en partie sous le signe de l'imaginaire, conscient ou inconscient. Concepteurs et utilisateurs, utilisateurs-concepteurs, ces acteurs entrent en réseaux pour (in)valider ces outils par leurs usages.

Conclusion

Le logement, véritable reflet d'une identité en mille-feuille, est avant tout un *chez-soi* pour son occupant qui se doit de le maintenir. Les pratiques de décoration, d'agencement, d'adaptation et d'appropriation diffèrent selon la place du ménage dans le cycle de vie. Au-delà de l'espace domiciliaire, son occupant utilisera des espaces intermédiaires et publics, dans lesquels il maintient, plus ou moins, des relations de voisinage. S'approprier un lieu et y appartenir se concrétise par l'intensité de sa participation, de son engagement et de son ancienneté dans les lieux. D'ailleurs, plus il s'identifie au quartier ou à une ville, plus la préservation de son logement et de son histoire y sera importante. En cela, les ménages n'auront pas la même relation au logement, au quartier et à la ville.

Que ce soit la ville ou le logement, les trajectoires résidentielles du ménage sont orientées par leurs expériences vécues tout au long de leur vie. Des logements transitoires au logement jugé définitif par les ménages, ce parcours est plus ou moins long. Il fait écho à plusieurs stratégies des ménages répondant à la condition sociale, familiale, professionnelle, etc. Contraint ou choisi, le type d'habitat aura une influence sur les usages de ses occupants, tout comme ces derniers en ont sur leur bien immobilier par leur modification. Si le logement est contraint ou s'il ne reflète pas ou plus assez l'identité de son propriétaire occupant, il tentera de le modifier pour se le (ré)approprier. Acquéreur ou occupant de longues années, des moments de tournants et de ruptures interviennent dans son cycle de vie. Dans ces moments, le logement est perçu d'un autre œil et des aménagements deviendront nécessaires, car chaque pièce, occupée ou non, fait sens à ses occupants. Lorsque l'une d'entre elles ne répond plus à sa fonction initiale, le ménage tente de lui en donner une autre, car le vide n'est pas concevable. Comme la société, les modes de vie évoluent et modifient les modes d'habiter. Or, les types d'habitats n'évoluent pas au même rythme, ce qui amène aujourd'hui une désertification des villes. Les logements, de plus en plus vacants, ne sont plus en adéquation avec les modes d'habiter des ménages actuels. Ce constat est fréquent au sein des villes contenant des cités industrielles.

Nous avons aussi observé que le logement est constitutif *d'une seconde peau* pour son occupant. Ainsi, il doit être confortable, un havre de bien-être. Pour lui donner de la cohérence, le ménage va puiser dans ses connaissances ou s'appuyer sur des tierces personnes – professionnelles ou proches – afin de déterminer les travaux primordiaux. Il va en profiter pour allier des travaux d'aménagement avec des travaux énergétiques. En effet, cette

constante est ressortie des analyses : une rénovation uniquement énergétique est rare. Elle est liée à des travaux dits embarqués lors de réaménagements.

« Réhabiliter », ou encore « rénover » répond à un ou des besoins et à des opportunités. Bien que des circonstances puissent être identifiées, les demandes et les moyens (financiers, connaissances) diffèrent d'un ménage à un autre. On peut donc difficilement imaginer une offre ou un parcours unique. D'autant que nous avons détecté des moments clés et des intérêts – changeants – selon les publics étudiés – les ménages très modestes et les ménages aisés, par exemple. On ne peut non plus prendre le risque de submerger le ménage de propositions. Notre étude illustre qu'à travers la connaissance des conditions de vie des habitants et des typologies d'habitat sur un périmètre donné par des organismes spécialisés – tels que les dispositifs de rénovation énergétique étudiés – que des offres adaptées seraient proposées.

Même si un ménage aspire à réaliser des travaux, encore faut-il qu'il puisse le faire. Nous avons perçu qu'une certaine période est plus propice à l'entrer dans un processus de rénovation énergétique qui nécessite une vision à court et long terme. Il s'agit de la population située entre 40 et 59 ans. Elle connaît des moments de ruptures ou de tournants dans leur cycle de vie (enfants qui quittent le logement, pré-retraite...) et une plus grande stabilité résidentielle et financière. En effet, soit elle possède une épargne, soit elle a la possibilité d'emprunter plus facilement. Parfois, les prêts immobiliers sont finis, ainsi que les PEL. Les ménages qui rencontrent davantage de difficulté à accomplir une rénovation globale et performante rassemblent les catégories d'âge plus jeunes et les plus âgés que les 40-59 ans. D'ailleurs, ce double public est le plus à risque en ce qui concerne la précarité énergétique. Il possède une vision à court terme – vivant dans le quotidien ou dans un passé nostalgique – et une faible capacité financière (peu d'épargne ou une faible faisabilité contractuelle pour des prêts-travaux). Néanmoins, rénover thermiquement, c'est se prémunir, voire s'extraire d'une précarité énergétique. C'est le cas lorsque la situation relève de la *survie*. Malgré les risques techniques et financiers des travaux, ces ménages s'en saisissent lorsqu'ils sont accompagnés. Pour eux, ils ont plus à y gagner qu'à y perdre. Après les travaux, ils reconnaissent s'être extraits de l'engrenage de la précarité énergétique. Car être bien dans sa maison, c'est être bien dans sa vie, comme en témoigne cette interviewée :

« Je pense au film de Boris. Romain Duris joue dedans. L'histoire c'est les murs de sa maison qui rétrécissent. Je dirais qu'ici, c'est l'inverse. On a l'impression qu'elle s'est agrandie, qu'elle ... qu'elle nous a offert un second souffle cette maison-là. C'est l'inverse de ce film-là... L'écume des jours. (...) Et maintenant,

on a envie de faire plein de projets, parce qu'elle nous offre ce nouveau souffle »
(F, 48 ans, Vosges).

Ce passage souligne l'influence d'une rénovation énergétique d'un logement auprès de ses occupants. "Rénover" va bien au-delà des aspects économiques, souvent affichés en priorité. "Rénover" c'est aussi bénéficier d'une meilleure qualité d'air, d'un confort uniforme, d'une adaptabilité à sa condition physique, de recevoir sans gêne des invités, etc. Exprimées par les interviewés, ces répercussions positives sont reconnues par les membres des dispositifs énergétiques étudiés. Ces derniers estiment que c'est pour toutes ces raisons qu'il est important que les ménages prennent connaissance des effets intrinsèques d'une rénovation énergétique. Sinon seuls l'imaginaire et les préjugés gouverneront les pratiques et les discours. Face à la complexité et à la multitude de choix et de procédures (matériaux, administratifs...), la crainte d'un mauvais pas ou de ne pas y arriver, entraîne potentiellement l'arrêt du projet, son report, ou la baisse de la qualité et quantité des travaux prévus – en se tournant vers des techniques et des matériaux moins performants. Nous avons noté que c'est par la confiance des ménages octroyée dans les informateurs que les incertitudes autour de leur projet diminuent. En effet, ils s'accordent sur la nécessité de trouver des canaux d'informations fiables, dites *désintéressées*, tels que les proches, des professionnels locaux ou des organismes de conseils comme les dispositifs de rénovation énergétique. Ces derniers ont l'avantage d'accompagner le ménage de l'amont à l'aval dans son projet. Ils prennent en compte ses usages et tentent de ne pas le déposséder de son projet. Au contraire, ils essayeront d'indiquer au ménage l'importance de ses choix (matériaux, technologies ...) selon son mode de vie. Ils lui préciseront que rénover énergétiquement son logement va induire un changement dans ses usages, surtout lorsque la rénovation est partielle. Dans ce cas, nous avons pu constater un changement du comportement thermique de la maison, modifiant l'occupation des espaces par ses usagers.

De la considération des usages à l'instruction des écogestes jusqu'au contrôle, un panel d'outils est mis en place pour susciter une action des ménages vers un processus de rénovation énergétique. Certains agissent sur l'individu, d'autres sur un collectif. Par exemple, bien qu'il puisse permettre un résultat collectif, le Nudge agit avant tout sur une pratique individuelle. Il en est de même avec la domotique. Ces outils n'exercent pas une action collective – même si par les réseaux informatiques, certains s'y essaient – au sens d'autres outils comme le bénévolat sur chantier, tel qu'on le perçoit auprès du dispositif de Sombrelieu. Néanmoins, ces instruments sont complémentaires et ont un point en commun :

ils nécessitent un travail de préparation en amont (par les *concepteurs*) et une validation à l'aval (par les *utilisateurs*). En d'autres termes, il requiert une mise en réseau entre concepteurs et utilisateurs. En nous penchant sur ces outils, j'ai relevé que ce n'est pas la finalité – comme instaurer un Nudge – qui compte, mais la manière d'y recourir. En effet, étudier leur phasage a permis de faire le parallèle avec plusieurs actions menées par les dispositifs de rénovation énergétique étudiés. Tout comme notre expérimentation, c'est le parcours qui est mis en avant, et non ses résultats. Et nous concluons sur une dernière remarque : si le souhait des acteurs professionnels et des décideurs réside dans un changement de comportements des usagers avec une massification de la rénovation énergétique, alors il est nécessaire d'aller au-delà d'une simple sensibilisation : il faudrait *faire avec* et les intégrer au même titre que n'importe quel acteur du processus de la rénovation énergétique. C'est à travers diverses actions menées collectivement – et non pas dans une posture profane/expert séparée – qu'une étincelle (réflexion individuelle) peut devenir un brasier (décision collective).

Conclusion générale

Tout au long de ces trois ans, à l'image des études controversées comme dans le médical (la cigarette électronique, les vaccins...), j'ai observé que le domaine environnemental n'y échappe pas. Vastes et complexes, de nombreuses dissensions voient le jour au sein d'arènes rassemblant une multitude d'acteurs. La thématique sur laquelle je me concentre – la rénovation énergétique chez les propriétaires occupant une maison individuelle – ne fait pas exception. Des débats interdisciplinaires – entre techniciens – aux débats pluridisciplinaires – entre techniciens et sciences humaines –, les recommandations faites aux politiques orientent les actions et programmes sur le terrain. Localement, loin d'être spectateurs et seulement utilisateurs, des habitants se regroupent, des concepteurs-experts leur donnent des outils, des décideurs les soutiennent pour leur accorder une place et leur donner une voix dans l'arène. Cette arène se construit localement, car c'est principalement à un échelon local, celui des collectivités territoriales et des Régions, que sont testés de nouveaux moyens pour inciter les propriétaires à rénover leur logement. Ces moyens (outils, programmes, appel à projets...) associés à des objectifs quantitatifs (nombre de rénovation) – et parfois qualitatifs (BBC) – cachent toute une ingénierie. **Pour ce qui est du processus de la rénovation énergétique, j'ai tenté de mettre en lumière sa multidimensionnalité avec ses acteurs humains et non-humains sur le territoire Lorrain.** J'ai analysé les parcours de femmes et d'hommes qui s'entrecroisent avec des statuts divers (politiques, professionnels, habitants, propriétaires...) sous le prisme de l'acteur-réseau et des organisations (partie I). Je les ai observés construire une expérience commune au sein de leur laboratoire, entrer dans des négociations et débattre dans l'arène pour enrôler des partenaires et leurs publics cibles (partie III). J'ai retracé les apprentissages et les (inter)relations entre ces concepteurs, utilisateurs et décideurs ayant chacun ses propres pratiques, discours et représentations (partie II). J'ai regardé ces groupes se souder face à l'adversité, s'invectiver face aux désaccords, se distancer lors d'intérêts individuels n'entrant plus en résonance avec l'intérêt commun. J'ai rencontré des hommes, des femmes, des familles nombreuses, des familles monoparentales, des couples retraités, de jeunes actifs... Qu'ils soient Vosgiens, Sombrelinois ou encore Zolnois... leurs différences et similitudes résidaient dans des trajectoires de vie, des trajectoires résidentielles où, entre nostalgie et renouveau, la rénovation énergétique transformait leur mode d'habiter (partie IV).

En étudiant les dispositifs, je devais répondre aux questions suivantes pour mon co-financeur : lequel est le plus performant ? Lequel peut être reproduit ? À ces deux questions, je répondrais : aucun, individuellement, et tous à la fois, collectivement. Pour la Région Grand-Est, co-financeur et commanditaire de cette étude, je devais apporter une compréhension sur le processus de création et de fonctionnement des dispositifs étudiés. Outre un bilan de ces dispositifs, il s'agissait de constater les impacts d'un appel à projets régional, non sur le plan du nombre de rénovations ou d'outils créés, mais sur une matière qualitative, c'est-à-dire sur : le processus de création des dispositifs, leurs fonctionnements collectifs, leurs relations avec les partenaires et avec les publics cibles, ainsi qu'avec les pouvoirs publics et les institutions locales. L'exploitation de ces analyses pourrait donner naissance à une méthodologie d'aide à la création d'autres dispositifs de rénovation énergétique justifiant l'existence d'un appel à projets tel qu'OCRE. Pour l'institution universitaire, je devais répondre à la question de *la thèse de ma thèse*, exprimer les apports sociologiques dans cette thématique environnementale constamment questionnée. Pour l'institution académique, je dois porter une analyse sociologique sur les dispositifs et les publics cibles. Alors que pour mon employeur, je dois apporter une plus-value à l'entreprise par un soutien à son développement, notamment par l'expérimentation et l'accroissement d'une compétence interne.

Je vais tenter, dans cette conclusion générale, de répondre à ces interrogations plurielles par une synthèse des parties II à IV, suivie de recommandations.

Commençons par la partie II, soit la place des acteurs et de la sociologie dans des projets expérimentaux et environnementaux. À cet instant, l'objectif de base du dispositif Ecotransvert, c'est-à-dire d'atteindre 15 logements rénovés collectivement, n'est pas atteint (chapitre 7). Je ne sais même si cela sera le cas. Peut-être même que notre approche n'est pas celle qui pourrait contribuer à une procédure de massification de la rénovation énergétique. Je ne peux donc me prononcer sur la suite des événements, sur le changement que cette démarche, « *Zolnes, vers la transition 2030* », a induit au sein de la commune. Après tout, n'entendons-nous pas au sein des conférences que, pour une massification de la rénovation, il faut induire un changement de comportement ? Et si cette démarche de *transition* inspire ce changement, nécessitant certes du temps, alors peut-être avons-nous atteint de manière détournée l'objectif fixé par la Région ? Au fond, ce n'est pas tant cet indicateur qui importe. Ce qui entre réellement en ligne de compte, c'est le chemin parcouru et les répercussions impulsées par notre démarche. D'ailleurs, ce ne fut pas toujours celles qu'on attendait. Certaines nous ont surpris – dans le bon et le mauvais sens –, nous ont obligés à changer de

chemin, ont facilité l'action ou au contraire rendu la tâche plus ardue. L'histoire reste encore à écrire...

Nonobstant, l'expérimentation à Zolnes est née des analyses des modes d'habitat et d'habiter des populations étudiées à travers les autres dispositifs et de l'étude des plateformes de rénovation énergétique – les *dispositifs* – issues de l'appel à projets OCRE (chapitre 7). Cette commune, déjà investie sur les questions environnementales, accepte les risques inhérents à une expérimentation : elle y voit une plus-value économique et sociale. En complément, notre objectif a été de créer un collectif et un mouvement de transition qui s'inscrivent dans la durée. Ils rassemblent des *concepteurs* – experts –, des *utilisateurs* – habitants et techniciens communaux – et des *décideurs* – élus locaux. Ils génèrent des espaces dans lesquels des groupes de discussion deviennent ensuite des groupes de travail, un collectif d'actions plus organisé et indépendant – des ateliers aux commissions techniques. Les domaines, des énergies renouvelables à l'urbanisme, en passant par de petits gestes au quotidien alliant cohésion sociale et développement économique, permettent aux habitants de s'exprimer, de développer de nouvelles compétences tout en mettant en avant les leurs. Certains prennent les directions, tandis que d'autres perçoivent cette démarche comme un moyen de répondre à leurs intérêts propres – prestige, politique, économique –, tout en partageant des moments conviviaux en fêtant les étapes par des événements. D'une minorité de participants à une majorité silencieuse, cette expérimentation a aussi comme ambition de créer des *glissements* dans les profils – sous-profils – des habitants. Nous pensons que c'est par l'investissement des habitants dans un collectif, que ces glissements – de profils peureux(se) à technicien(ne), par exemple – pourront s'opérer.

Par ailleurs, je pense que le ou la sociologue a sa place et un rôle dans une démarche expérimentale et environnementale (chapitre 6). Même s'il impulse un mouvement – et qu'il est de ce fait impliqué –, il est nécessaire qu'il regarde sa trajectoire. Non avec l'œil – ou la casquette – d'un chargé de projet, mais avec l'objectivité qu'il a acquise tout au long de sa formation. C'est ce qui fait sa plus-value au sein d'un projet : la capacité à remettre en question et à critiquer, même ses propres actions, qui oblige le groupe à revoir ses pratiques, discours et représentations. Lorsque le ou la sociologue s'engage auprès des concepteurs, il se doit de justifier les changements de trajectoire qu'il influence par ses allers-retours entre concepteurs, utilisateurs et décideurs. Par exemple, nos indicateurs de départ prospectifs (sur papier) ont été détournés pour donner naissance à de nouveaux indicateurs (issus du terrain). Ces derniers, plutôt orientés sur l'usage, la dynamique collective et l'appropriation ont été émis sur la base de mes analyses effectuées auprès de démarches collectives de rénovation

énergétique. En justifiant et en démontrant la pertinence de mes préconisations à partir de la démarche expérimentale zolnoise, elles ont permis de changer les regards que se portent les acteurs entre eux. Ainsi, l'habitant n'est plus seulement considéré comme un acteur à éduquer, à sensibiliser : il est porteur d'un savoir. Le décideur n'est plus aperçu que comme un commanditaire et un financeur : il devient actif et participant à la démarche. Le concepteur n'est plus cantonné aux *coulisses* de son laboratoire : il s'intègre dans une démarche constructive avec d'autres experts issus de diverses disciplines et s'immisce sur *scène*. Cette *conduite du changement* pour les parties prenantes, pour ce triptyque d'acteurs, le ou la sociologue la regarde sur la base de traductions communes des problématiques rencontrées, d'une montée en compétence des acteurs, des négociations, des prises de pouvoir... Le ou la sociologue détecte le processus de décodage et la formation d'un langage commun au collectif. Pour une cohérence de groupe, ce langage commun est aussi ce qui va faire sens pour le groupe avec la formulation d'une identité, d'une image, d'un *nous*, qui sera représenté par son *leader*. En effet, le ou la sociologue observe les rôles et les places à pourvoir dans l'arène et s'assure que les expertises du triptyque sont autour de la table. Bien sûr, il s'assure lui-même d'y avoir une place. Il entre dans des jeux de pouvoir et de négociation, au point de mettre en péril sa légitimité pour les autres acteurs en s'engageant de trop (chapitre 7). Le ou la sociologue représente un maillon souvent manquant de la chaîne des concepteurs. À travers cette thèse, j'ai souhaité démontrer la pertinence et la légitimité du sociologue à être présent dans l'arène, au même titre que les autres acteurs, en tant que chercheur et acteur. En effet, le développement durable est en vogue : n'est-il pas du devoir du sociologue d'étudier les mouvements de la société ? Car la *transition*, qu'elle soit écologique (sciences naturelles) ou énergétique (sciences techniques), apparaît tout aussi sociale (sciences humaines). Sans être ni porte-parole ni inexpressif, le ou la sociologue se fait médiateur, arbitre et influence consciemment ou non. Il est impliqué et, par cette implication qui doit être consciente, il est à même de prendre le recul nécessaire à sa discipline. Il remet en question les autres, soi-même, les éléments autour de lui... Il observe, pose des hypothèses, analyse, recommande, expérimente et refait la boucle, à l'image de l'ouroboros (serpent qui se mord la queue).

Poursuivons avec la partie III, soit l'étude de quatre dispositifs de rénovations énergétiques lorrains. Au premier regard, la présence d'un dispositif de rénovation énergétique ne constitue pas un élément déclencheur dans la réflexion du propriétaire sur la question de la rénovation de son logement. Le dispositif va plutôt alimenter la flamme en

apportant des réponses et une ou des offres correspondant au ménage facilitant la prise de décision. Au second regard, on constate qu'il agit en qualité de support intermédiaire aux entreprises et aux élus locaux dans leur périmètre d'action. On détecte donc qu'un dispositif de rénovation énergétique centralise un réseau de proximité complexe constitué de plusieurs acteurs. Qu'il le revendique ou non, il tente ainsi d'intégrer et interagir avec les acteurs du processus de la rénovation énergétique en qualité de *tiers-de-confiance*. Nous pouvons synthétiser le parcours de ces dispositifs, de ses membres et de la structure porteuse, de la réflexion à la conception de leur expérimentation au sein d'un laboratoire, en **5 étapes** (chapitre 8) :

1. Une phase de questionnement, similaire au « QQQQCP »⁵⁴². Cette phase, qu'elle soit d'une initiative privée (CIVACOM), publique (MHE D., Ecotransvert) ou civile (association et SCIC de Sombrelieu), permet de poser des hypothèses. Réunis en petit groupe et appartenant à des structures diverses, ces acteurs discutent des problèmes rencontrés individuellement autour d'une problématique commune et tentent d'entrevoir leurs similitudes. Les membres pionniers de ces dispositifs sont des hommes : ancien élu, chef d'entreprise, professeur dans un lycée technique, animateur. Ils sont lorrains d'origine et sont accompagnés par d'autres personnes, femmes et hommes, qui connaissent aussi le territoire : informaticien et ancien élu, chargée de mission, expert financier, professeure. Les membres des dispositifs ont quelques points communs comme la capacité d'innovation et d'ouverture. Ils ne craignent ni d'ouvrir une boîte noire ni d'exercer un changement. Durant cette première phase, des *leaders*, convaincus et convaincants, se distinguent. Ils sont passionnés, et ont une ténacité à toute épreuve. Par leur biographie, on constate qu'ils possèdent déjà des compétences et de l'expérience (animation, réseau, administratif, gestion), tirées de leurs échecs au cours de leur carrière. Leur ambition leur vaut parfois le statut d'utopiste. Ces *leaders*, en s'appuyant sur des *coleaders*, entrouvrent la deuxième étape.

2. Quels freins, quels leviers ? Autrement dit, quelles actions – et moyens – pour quels objectifs ? D'un espace à un autre, d'un dispositif à un autre, la mise en place d'actions et d'une structure porteuse sera dépendante de sa condition d'origine. Que les objectifs se dessinent à la suite d'un diagnostic territorial (Ecotransvert) ou d'événements permettant à des habitants de constater un mal être commun dans leur domicile (Sombrelieu), ces dispositifs s'ancrent dans leur territoire. Ils prennent en compte les ressources

⁵⁴² « Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ? »

internes – compétences, connaissances (savoirs), réseaux – et externes – environnement, politique, structures privées et publiques. Ils tentent d’apporter une (des) offre(s) correspondant aux problèmes identifiés collectivement : bénévolat sur chantier, baisse de la précarité énergétique... Pour ces quatre dispositifs, l’objectif de massification est commun, mais le chemin diffère de l’un à l’autre. Par exemple, pour Sombrelieu, ses membres ont vécu une déficience d’offres vis-à-vis de leur demande. Ainsi, ils se sont investis pour y répondre en formulant une offre qu’ils proposent localement. Pour eux, une confiance s’établira plus aisément par la proximité et l’accompagnement dès le démarrage du projet de rénovation du particulier. Véritable porte d’entrée des dispositifs, le territoire local est source d’inspiration pour y développer une vision et des actions collectives dont les membres se font les porte-paroles. L’histoire du lieu, associée à un diagnostic de la situation présente, permettent de s’ancrer au terrain et de donner une identité au dispositif dans laquelle les acteurs et les politiques du territoire se reconnaissent.

3. Comment s’assurer d’être sur la bonne piste ? Définir une vision et la communiquer par divers canaux et observer son appropriation – voire ses détournements – peut être un des moyens. Le dispositif communique à travers son porte-parole (*leader*) qui a un rôle essentiel dès le début : il prospecte et prépare le terrain local en effectuant des rencontres et en échangeant avec les acteurs concernés. En effet, pour mettre en mouvement un territoire, les dispositifs mobilisent les structures présentes. Ainsi, tout un travail d’adaptation, d’incorporation, de connaissance des réseaux et de persuasion s’est opéré avec les acteurs locaux. Que ce soit avec les potentiels partenaires, les élus locaux et les habitants, il est nécessaire d’être pédagogue : « *il y a vachement de pédagogie pour faire accepter le projet. Pour faire adhérer les gens au projet. Les gens c’est aussi les élus parce que s’il nous faut de l’argent c’est eux, et il faut qu’ils y croient et pour ça, il faut que tu leur expliques les tenants et les aboutissants. Quand tu parles du chiffre d’affaires des entreprises, tu deviens crédible aussi, pédagogiquement* » (membre pionnier et ancien coordinateur d’un dispositif). À chacun son langage, à chacun sa traduction. À nouveau, le *leader* est celui qui a la capacité de traduire et de transmettre les propos en correspondance avec le langage des acteurs en face de lui. C’est dans ces conditions qu’il répond aux intérêts propres du public cible (propriétaires, professionnels du bâtiment), des politiques (élus locaux, Régions, État) et des structures locales, tout en mettant en avant l’intérêt commun. S’il arrive à agréger autour de son dispositif des acteurs du processus de la rénovation énergétique, c’est qu’il est potentiellement sur la bonne piste : les acteurs, aussi divers soient-ils, arrivent à s’approprier les outils.

4. Est-on capable de prendre des risques ? Soit d'être une entreprise agile, au sens où les dispositifs sont : « *capable de prendre des risques pour conquérir de nouveaux marchés et [de] développer en son sein une culture de l'essai/erreur et du prototypage.* »⁵⁴³ Les dispositifs dérangent parce qu'ils remettent en cause des organisations. Ils montrent une volonté d'appropriation de la question de la rénovation en privilégiant la transparence et le partage par l'association des différents acteurs du processus de la rénovation dans l'arène. Ils prennent des risques en expérimentant et marquent les *coups forts* (pose des caissons préfabriqués, bilan de chantier...) pour être visibles et légitimes. Ainsi, ils soulignent leur capacité à traverser la difficulté – la *galère* –, non en l'occultant, mais en affichant les moyens et compétences, déjà présents et acquis à travers le collectif. D'ailleurs, ils reconnaissent que les difficultés renforcent les liens entre les membres et avec les partenaires, dès lors qu'ils les surmontent ensemble. Autrement dit, la difficulté fidélise en fédérant le groupe autour d'une identité collective qui lutte contre un ennemi identifié. En indiquant leur capacité de développement, d'acquisition de compétences, d'intéressement et d'enrôlement, les dispositifs ont convaincu la majorité des institutions politiques intégrées à leur collectif. Ils ont pu compter sur le soutien de l'institution régionale via l'appui du référent de l'appel à projets OCRE. Ces institutions, par la confiance qu'elles octroient à ses porteurs et membres, les autorisent à développer des actions annexes et en lien avec le modèle économique de leur structure. Ce qui fait le lien avec la 5ème étape (et le chapitre 9).

5. Avoir les fonds nécessaires, des appuis politiques et un réseau. Ceux qui légitiment et apportent un soutien au démarrage, ce sont les institutions publiques. Le financement est éventuellement complété par une entreprise privée, mais les actions menées sur le terrain via les expérimentations ne peuvent se réaliser sans l'aval d'élus locaux, sans leur participation à la structure ou à la conception du projet. N'excluons pas l'agrégation de partenaires qui, en se reconnaissant dans le dispositif, s'en feront ambassadeurs. C'est par une relation de confiance mutuelle et un intérêt commun égal ou supérieur à l'intérêt propre que l'enrôlement d'une structure est rendu possible. En agrégeant autour d'eux des partenaires locaux, en devenant légitimes pour les institutions publiques locales, les dispositifs étudiés s'assurent leur présence et tentent ainsi d'être indispensables. Outre l'intégration, chaque intervenant a besoin de connaître son rôle et sa position : plus les acteurs seront « sereins », plus l'incertitude sera faible, et les implications élevées. En tentant de devenir *indispensables* au

⁵⁴³ BELORGEY P. et VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader*. Op.cit., p.19

territoire, les dispositifs assurent un financement structurel, mais non constant – d’où la nécessité de varier les projets, les outils...

En reprenant les quatre dispositifs, on a constaté qu’un dispositif crée un outil (les caissons de la SCIC de Sombrelieu), un autre transpose (CIVACOM et le fonctionnement autrichien) et d’autres adaptent des outils (MHE D. avec le programme national « Habiter Mieux » de l’ANAH ; Ecovert et son projet de « *ville vers la transition* »). Tantôt technique, tantôt social, chaque dispositif est le reflet et l’âme de ses porteurs. Les dispositifs sont à l’image de leurs membres, de leur réseau et de la volonté politique qui s’inscrit sur leur périmètre d’action. Chaque dispositif a sa propre identité qui est une nécessité pour que ses membres s’y reconnaissent. Selon leurs projets et compétences internes, ils agrègent autour d’eux des structures diverses sous forme de partenariat. Dans le chapitre 10, nous avons abordé le lien des dispositifs avec leurs publics cibles – ménages et professionnels du bâtiment. Nous avons étudié les outils et les moyens qu’ils mettent en œuvre pour répondre aux locaux (selon l’identification du contexte en amont) en prenant à bras le corps le processus de la rénovation énergétique. Ils essaient d’en avoir le monopole en incluant les diverses parties prenantes dans leur périmètre d’action, dépendant de la contractualisation d’un partenariat avec les collectivités locales. Pour certains dispositifs, il est essentiel d’intégrer l’usager dans le « groupe » de la rénovation énergétique, afin qu’il prenne conscience de son rôle et du positionnement qu’il peut prendre dans son projet (sa maison) et dans un collectif (sociétaire dans un dispositif, ambassadeur...). Pour les dispositifs, il s’agira d’agir en *tiers-de-confiance*, soit d’assurer les intérêts de chaque partie prenante du processus de la rénovation énergétique en tant que médiateur entre les entreprises, les ménages, les pouvoirs publics et ses partenaires. Cette ambition forte, au point que des structures privées et publiques ont considéré les membres pionniers des dispositifs pour des utopistes, fut marquée dès le démarrage de leur projet. Bien que les membres de ces dispositifs n’aient jamais imaginé que leurs actions prennent autant d’ampleur, ils ont influencé au fil du temps les territoires dans leurs organisations et représentations (visions), à petite échelle au sein de leur laboratoire (leur permettant de nouvelles expérimentations), et à plus grande échelle par l’essaimage de leurs outils et pratiques (par des prestations ou par des conférences). Les considérations humaines, organisationnelles et économiques sont un ensemble indispensable et présent dans un monde de technicité. Par cette démonstration, les dispositifs ne font pas qu’essaimer leurs outils et discours, ils en créent de nouveaux et s’agrandissent grâce aux soutiens politiques leur assurant une légitimité.

Ce parcours, en 5 étapes, a été rempli d'embûches. Aujourd'hui, des risques sur le court terme persistent, qu'ils soient financiers (la dépendance aux aides publiques), partenariaux (les concurrences) ou humains (la lassitude). Pour l'un des dispositifs, mettre au vote la fin du projet lors des conseils d'administration est une situation récurrente, et sa continuité réside seulement dans la volonté de ses membres et ses partenaires. Pour un autre, la rémunération de ses salariés est compliquée et ne tient, à nouveau, qu'à l'investissement de ses membres. D'autres encore font face à un litige. Que ce soit interne à la structure ou externe, ces problèmes amènent des négociations. En effet, chaque acteur intervenant dans le processus de la rénovation énergétique chez le ménage va tenter de prendre le dessus en attestant qu'il a plus à offrir qu'à recevoir. Sans accords communs, les négociations sont à même de s'éterniser et de conduire vers des conflits. Nous l'avons vu au cours du chapitre 9 : ces conflits obligent la structure à repenser l'organisation et la répartition des rôles de chaque acteur. Les divergences incitent au dialogue, afin de trouver des terrains d'entente. Néanmoins, l'une des deux parties peut choisir de ne pas s'engager dans la négociation, saisir l'opportunité de remporter la partie ou d'y mettre fin en coopérant. L'originalité des dispositifs réside dans leur capacité à sortir du cadre et non forcément à se soustraire à un mode de fonctionnement majoritaire. Ainsi, ils ne laissent pas indifférentes les structures présentes sur le même périmètre d'action : certaines s'en méfient et gardent une distance. Lorsque des structures n'ont pas d'autres choix que de participer au fonctionnement du dispositif (obligation des structures publiques, par exemple), elles mettent en place des tactiques, telles que le boycottage. De plus, la transparence qu'exigent les dispositifs dérange quelques structures préférant les rapports de force et de domination au lieu d'un fonctionnement coopératif. D'autres acteurs voient un intérêt au dispositif et s'insèrent pour se garantir « une voix » dans son orientation et acquérir l'expertise accumulée dans la structure. Quoiqu'il en soit, la quantité d'acteurs du processus de la rénovation énergétique sur un même périmètre d'action entraîne des risques concurrentiels, notamment depuis l'apparition des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique (PTRE). Dans une localité, des dispositifs OCRE et PTRE instaurent des parcours et des outils différents répondant à un même public, à un territoire similaire, voire à une typologie identique de l'habitat. Donc, ils ne ressentent pas nécessairement le besoin de collaborer et entrent en concurrence. En effet, la structure qui apporte des solutions aux financeurs justifie son existence et sa pérennité. Nous avons constaté des jeux de pouvoir sur l'acquisition d'une expertise qui pourra être commercable (intra ou inter-régional). Bien que pour des institutions comme le Conseil Régional, cette concurrence puisse être profitable par un accroissement des

expérimentations, un risque sur le long terme de dissension dans les territoires locaux persiste. Ainsi, le référent de ces dispositifs veille, par son statut et sa vision globale, à ce que les conflits ne perdurent pas dans le temps, en partageant stratégiquement les informations octroyant un avantage à l'une des structures dans les négociations.

Comme nous l'avons souligné, même si ces dispositifs sont perçus comme un service pour leur public cible, ils sont avant tout « un outil » au service des pouvoirs publics. Et donc, pour expérimenter au sein dans un quartier, une ville, ou une intercommunalité (soit dans un laboratoire territorial), il leur faut l'aval de la collectivité locale. Ainsi, ils restent dépendants des pouvoirs publics, et cette dépendance est accrue par les fonds publics. Qu'advient-il « d'Habiter Mieux D. » de la MHE D., reposant sur les fonds de l'ANAH, si cette dernière arrête le programme d'aide national « Habiter Mieux » ? Qu'advient-il du projet « *Zolnes, vers la transition 2030* » si les nouveaux élus à la suite des élections prochaines décident de l'interrompre ? On ne peut qu'espérer que suffisamment d'habitants au sein de la commune fassent contre-poids pour sa prolongation. Nous n'avons aucune certitude, même si pour diminuer ce risque, nous avons incité les habitants, agents et techniciens communaux à incorporer cette démarche collective, en se remémorant que les élus changent et que les administrés restent. Même si les membres des dispositifs ne souhaitent pas afficher une étiquette politique, ils comprennent l'importance de répondre aux enjeux politiques et de détecter les synergies possibles, afin de proposer un projet expérimental et d'en réduire les incertitudes inhérentes. En effet, les élus ont conscience qu'être un laboratoire territorial, c'est prendre le risque d'investir dans un processus comportant des zones floues et dans lequel les réussites et les échecs peuvent rejaillir sur la politique locale et les acteurs qui l'appliquent. Autrement dit, les dispositifs deviennent un miroir des politiques conduites sur le territoire. Néanmoins, et ce malgré les avantages d'être soutenus ou portés par une collectivité (visibilité, légitimité), il y a un revers à la médaille : tout soutien politique, qu'il soit fort ou faible, n'est pas stable et fluctue dans le temps. En prenant en compte tous les changements politiques, les conflits internes et externes, les concurrences présentes et futures, les dispositifs modifient continuellement leur trajectoire. Ils s'adaptent à la situation présente et tentent d'anticiper celle à venir, générant des retards dans l'atteinte de leur objectif ; mais aussi des décalages entre les objectifs initiaux et les résultats qu'ils présentent à travers leurs actions et outils.

Finalement, la force des dispositifs réside dans la mise en place et la sécurisation d'un collectif de structures différentes avec un même objectif dont ils sont les ambassadeurs, pilotés par des leaders (et coleaders) et validés par les pouvoirs publics locaux. Néanmoins, ils

n'entrent pas nécessairement en concordance avec leur public cible, ce qui induit un décalage à deux niveaux. Premièrement, bien que la construction des outils et de la structure porteuse soient collectives (le dispositif affiche l'intérêt commun), le produit (projet/outil) reste individuel, rattaché à des intérêts propres aux porteurs, membres et partenaires (faire du business, créer des liens de solidarité, valider un projet personnel ou un concept). Ce produit n'a pas de vocation directe à mener une rénovation collective (une rénovation simultanée de deux maisons à minima ou des groupements d'achat). Deuxièmement, l'orientation de la structure et du produit ne permet pas de cibler tous les propriétaires. Pour ces derniers, les dispositifs étudiés restent peu identifiés ou ne s'adaptent pas à leurs profils. C'est le cas du dispositif présent dans un quartier, considéré comme un reflet de ses membres, soit comme une structure militante ne correspondant qu'à ce type de public.

Continuons cette conclusion en nous appuyant sur la partie IV. Afin d'interagir sur les modes d'habiter et d'habitat, il est nécessaire de s'appuyer sur :

Une proximité.

Connaître l'histoire d'un lieu et observer qui y réside, ainsi que les ressources présentes, se révèle être d'une forte importance dans l'étude des modes d'habiter. En effet, chaque lieu possède un paysage et une histoire où s'entremêlent de *petites histoires* vécues et contées par ceux qui y résident. Ainsi, les habitants donnent une image à ces espaces, une identité en somme, ce qui en fait toujours un lieu unique pour eux. Ils y portent un attachement, plus ou moins fort, en s'y investissant (dans des associations, par exemple). Ils donnent vie à la ville à travers leurs interactions dans des lieux communs et des espaces intermédiaires. Par leurs expériences de circulation dans la ville et de l'utilisation des espaces et équipements, ils sont à même de revendiquer un savoir pratique : celui de l'usage. Ce dernier peut permettre un nouvel élan, redonner de la consistance à des lieux *en perdition*, qui ont des difficultés à se sortir de la désindustrialisation. Les interviewés qui ont rénové dans ces zones sinistrées font référence à la fois à l'histoire du territoire et à la nécessité de lui redonner un élan. Ce lien, entre l'espace privé et l'espace public, entre *habiter* et *habitat*, est ressorti en partie II de cette présente thèse. Il m'a permis de démontrer que l'inspiration vient des *pratiques* des habitants dans leur mode d'habiter, relatives à leur habitat intérieur et extérieur. Les *représentations* du logement (le sien et celui des autres) et de la ville sont essentielles pour appréhender la rénovation. Les ménages s'en font des porte-paroles via leurs discours. Étudier les modes d'habiter et d'habitat renforce l'hypothèse que les espaces ne sont ni neutres ni vides. Ils

existent par les relations et actions des acteurs qui les composent. Ces espaces, où toute une vie sociale prend forme, sont constitutifs de l'attachement au quartier et à la ville ; bien plus qu'à son logement. L'attachement, exprimé par les habitants, démontre leur engouement à s'investir dans les questions de la gestion urbaine et du devenir de leur ville ou du quartier. Cet investissement induit l'appropriation d'un objet, motivée soit par sa finalité, soit par son utilisation. Cette dernière peut correspondre à celle qui lui est donnée par le concepteur ou elle peut être détournée. Avoir la possession d'un objet (une maison, par exemple) auquel on donne une valeur, c'est créer un lien émotionnel avec celui-ci. De ce fait, s'en séparer, c'est briser ce lien. Cette appropriation est d'autant plus forte si l'objet a été créé par son possesseur ; il est donc d'autant plus difficile de s'en détacher, en tant qu'utilisateur-concepteur. Ainsi, l'investissement dans la maison, ce fameux objet rendu vivant par ses usagers, n'est pas considéré prioritairement comme un placement marchand, particulièrement lorsque les propriétaires ont mis « *la main à la pâte* ». Le logement est plutôt synonyme de confort, et doit correspondre à une représentation de soi et à un sentiment d'être son *chez-soi*. Une maison n'est pas choisie au hasard, surtout si elle n'est pas transitoire dans le parcours résidentiel du ménage. Plusieurs éléments conditionnent l'achat : l'espace dans lequel s'inscrit le logement (quartier, ville), l'environnement social (proches, statuts socioéconomiques des résidents...), son coût, les équipements (mobilité, écoles, parcs...). Quant à la qualité thermique, elle n'apparaît pas comme décisive : elle peut être améliorée après l'acquisition.

Nous avons d'ailleurs constaté qu'un acquéreur récent a davantage de facilité à s'engager dans de lourds travaux de rénovation énergétique qu'il couple à des travaux de réaménagement. N'étant pas contraint par l'ameublement et les habitudes de circulation, il peut laisser libre cours à son imagination. Dans le cas contraire, la pénibilité, associée au temps et aux craintes, renforce la complexité d'engager une réflexion globale de réhabilitation, notamment quand le propriétaire y est occupant depuis plusieurs années. Les travaux seront alors davantage échelonnés. La balance peut se renverser lors de *ruptures, de tournants biographiques*, au cours desquels le propriétaire entame une réflexion sur son logement. Il s'informerà à travers plusieurs canaux – en face à face et virtuels. Lorsque son projet sera dessiné, il prospectera les moyens – théoriques et pratiques – présents sur son territoire pour y répondre. Il portera ses recherches – notamment pour les entreprises – au plus près de chez lui, sous l'égide de la proximité comme gage de confiance. Au sein de mon étude, je me suis particulièrement intéressée aux ménages qui sont passés par un dispositif de rénovation énergétique et le lien entre eux. En se positionnant comme facilitateurs (pour les aides et l'accompagnement) et comme intermédiaire entre les entreprises et les propriétaires dans leur périmètre d'action, ces

dispositifs répondent au principe de proximité. Ils soutiennent leur ancrage au territoire par des implications locales et revendiquent l'appartenance à celui-ci par sa maîtrise.

Une exemplarité.

Mettre en évidence les réussites d'un projet individuel (rénovation de son logement) ou collectif (chantiers bénévoles) peut ouvrir d'autres perspectives. On l'a constaté pour les dispositifs de rénovation étudiés et pour l'expérimentation que j'ai portée (feuille de route 2030). Démontrer la faisabilité d'une expérimentation par l'exemplarité permet aux acteurs du processus de la rénovation de gagner en légitimité et d'acquérir une confiance, envers les autres et soi-même. Pour les propriétaires, cette confiance passe régulièrement par le bouche-à-oreille, les entrepreneurs locaux et par des dispositifs de rénovation énergétique. Le canal communicationnel des témoignages adossé à un dispositif d'accompagnement ciblé sur un public à faibles revenus alimenterait, si l'occasion se présente, un intérêt auprès des ménages (très) modestes. Autrement dit, ambassadeurs ou porte-paroles du dispositif auprès des propriétaires, les rénovateurs peuvent témoigner de leur expérience dans des réunions ou des événements. À condition que ces derniers soient informés du rôle qu'on leur demande de jouer et l'acceptent. D'un côté, ils sont instrumentalisés consciemment par les dispositifs, mais de l'autre, ils peuvent en retirer du prestige. Outre les discours, les ménages s'inspirent aussi de ce qu'ils voient dans le voisinage, dans les émissions de télévision ou chez leurs proches. Ainsi, j'ai régulièrement noté des effets de mimétisme au sein des quartiers. Qu'elle soit vue ou entendue, l'exemplarité alimente l'imaginaire des concepteurs et des utilisateurs dans la construction de leur projet propre ou collectif. Ils s'inspirent de leurs expériences passées et quotidiennes. Ces expériences leur donnent des points de références sur lesquels ils étayent leurs discours. Or, entre les professionnels (concepteurs), politiques (décideurs), et les ménages (utilisateurs), il est possible de déceler un décalage entre l'émission et la réception des discours, entraînant à leur tour des représentations et des pratiques distinctes. Les discordances donnent lieu à de grands débats dans l'arène où chaque acteur devra saisir les discours, représentations et pratiques de chacun pour avancer à l'unisson. C'est ici qu'interviennent les *leaders* des dispositifs. Ils orientent leur discours afin d'être persuasifs et ainsi imposer implicitement leur propre traduction. En d'autres mots, c'est celui qui a le plus de « compétences traductrices » qui va comprendre les discours de chacun, les concentrer et les reformuler pour identifier un chemin que prendra le dispositif et ses partenaires. Ces derniers livreront par la suite un discours reflétant celui du dispositif, homogène, via l'acquisition d'un langage commun. Loin d'être un long fleuve tranquille, ce langage fait écho

à une traduction commune d'un problème à résoudre. Cette dernière est éprise de négociations fondées sur des règles à définir communément. Entre mimétisme et remise en cause d'une routine, les points de référence doivent être identiques au sein du triptyque *professionnels-ménages-élus* pour une cohérence globale lors d'actions collectives concertées, et lutter contre la dissonance cognitive. Ce qui ouvre aussi une réflexion : est-ce qu'un discours unique, trop formatif, n'amène pas la méfiance ?

Une réciprocité.

Reconnaître les compétences et savoirs de chaque acteur du processus de la rénovation énergétique apparaît crucial dans nos résultats. Tous les acteurs possèdent une expertise qu'ils peuvent associer dans un objectif commun. La réciprocité, c'est accepter une capacité d'apprendre et de transmettre. Ainsi, elle réduit les incertitudes. Par exemple au sein du dispositif de Sombrelieu, on remarque que cet échange se réalise d'office, car les membres sont à la fois sociétaires, habitants, et propriétaires ayant rénové. Néanmoins, pour exercer cette réciprocité, il est essentiel de saisir l'implication des acteurs au sein d'un projet collectif. Nous avons constaté que, pour un ménage qui rénove entièrement son logement, son degré d'implication était variable, selon le type d'accompagnement, ses connaissances, et la confiance qu'il octroie aux autres parties prenantes. Un partenariat, des actions collectives, une rénovation globale faisant appel à une multitude d'acteurs : chacun va peser l'investissement de l'autre et ne s'engagera que si l'opération ne s'avère pas périlleuse. C'est le cas pour les expérimentations qui peuvent prendre fin (ou ne pas naître) si les rôles et les places dans l'arène sont flous ou réfutés, tel qu'on l'a perçu dans une expérimentation lorraine étudiée et avortée en partie II. C'est aussi le cas pour les propriétaires qui abandonnent leur projet de rénovation en ne trouvant pas d'entreprises à leur convenance ou en restant dans une situation de dissonance. Le sociologue a la capacité à saisir les relations entre les acteurs. Cette recherche a prouvé que le particulier, l'utilisateur, est acteur de sa rénovation énergétique de son logement. Il est impliqué de fait, alors qu'il n'en est pas toujours ainsi pour les autres acteurs (techniciens, élus...). Bien entendu, être impliqué (en tant que maître d'ouvrage) ne veut pas dire nécessairement être engagé (en tant que maître d'œuvre), être investi dans sa rénovation. En tant que *tiers-de-confiance*, il semblerait que les dispositifs auraient ce rôle de cerner, dès le début, leurs degrés d'implication et d'engagement. Ils pourraient s'appuyer sur une identification par profil-type et sous-profil pour adapter leurs discours, outils et méthodes, avec les représentations et les profils des ménages. En effet, celui qui désire s'engager dans une rénovation et qui maîtrise exactement ce qu'il souhaite se rapproche d'un utilisateur-

concepteur. S'il a la sensation d'être exclu de son projet et de ne pas être écouté, il risque d'être frustré et d'arrêter sa réflexion. À l'inverse, pour le ménage qui ne souhaite pas s'engager, un système « clé-en-main » ou un accompagnement fort serait peut-être idéal. La réciprocité doit réduire les incertitudes au sein des arènes, afin que les ménages puissent avoir pleinement conscience des choix qu'ils font dans le cadre du processus de rénovation énergétique. C'est ainsi qu'une adéquation pourrait être envisagée entre une rénovation globale et les modes d'habiter pour un changement d'usage en douceur et non brutal – inspirant craintes et mécontentement. Un contrôle en fin de chantier, une sensibilisation aux usages techniques ou l'installation d'un compteur intelligent apporte potentiellement l'éviction d'une position d'incertitude pour les ménages.

Terminons cette conclusion générale avec l'une de mes missions au cours de ce doctorat. En revenant sur les apports de ma thèse, qu'ai-je apporté à mon commanditaire et employeur ? Pour aborder cette question, je vais effectuer un cheminement à partir de recommandations. Elles mettront en avant les réseaux d'acteurs du processus de la rénovation énergétique, la prise en compte des usagers jusqu'aux acquis d'une expérimentation de ville en transition - bien que cette dernière ne soit qu'évoquée dans cette conclusion, pour laquelle je renvoie le lecteur en partie II. Si j'aborde précisément ces recommandations, c'est parce qu'elles constituent des discussions, des bruits dans les coulisses depuis plusieurs années. Rarement mises sur le papier, d'ordre informel et implicite, ces trois recommandations – plus ou moins mises en pratique actuellement par les dispositifs étudiés – entrent pleinement dans un croisement des analyses qui ont eu cours tout au long du doctorat.

Parler de massification de la rénovation, c'est la préconiser. Les dispositifs de rénovation énergétique et la Région Grand-Est parlent du *travailler ensemble* sur les chantiers, alors ils préconisent des groupements d'entreprises. Ils abordent la nécessité pluridisciplinaire, par conséquent ils contractualisent des partenariats avec les acteurs du processus de rénovation énergétique dans leur périmètre d'action. Ils encouragent à remettre le propriétaire au cœur de son projet, alors ils tentent de créer ou adapter des outils pour répondre aux besoins rencontrés. Mais dans les faits, ceux qui préconisent ces collectifs, sont-ils eux-mêmes capables de mutualiser leur savoir-faire ? N'agissent-ils pas plutôt comme des concurrents ? Car il n'y a aucune raison, pour ces dispositifs de rénovation énergétique, mais aussi avec les Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique (PTRE), d'entrer en concurrence. Tout au long de ce mémoire, nous avons souligné les liens qui les unissent – et qui peuvent les unir – ainsi que les différences induites par leur ancrage dans un territoire

spécifique (habitat, population, politique...) donnant lieu à des outils distincts. Néanmoins, en se penchant sur des éléments potentiellement transversaux, les dispositifs étudiés sont compatibles. Leurs outils pourraient s'inscrire dans des « packages évolutifs », dans de nouveaux services et offres proposant, au propriétaire, un accompagnement à divers degrés. Pour être plus explicite, prenons en exemple la SCIC de Sombrelieu et la Maison de l'Habitat et de l'Énergie D. (MHE D.).

Les membres du dispositif de Sombrelieu ont dans leur panel d'outils le bénévolat sur chantier (qu'ils n'exercent que lorsqu'un nouveau client contractualise) et l'organisme de formation de groupements d'entreprises. La MHE D., de son côté, possède un lieu (le Pôle d'EcoConstruction des Vosges (PECV)), la compétence administrative et politique d'animation des entreprises, ainsi qu'un gisement non négligeable d'auto-rénovateurs sur le territoire. Ces éléments les encouragent à entrer en partenariat pour créer un nouveau service de formation alliant entreprises et auto-rénovateurs. En effet, le dispositif de Sombrelieu a la capacité de former autant les entreprises que les ménages aux travaux énergétiques. La MHE D. est à même de dispenser, grâce à son réseau, à sa légitimité (en tant que service public et par son retour d'expérience) ce nouveau service sur le PECV. En le dirigeant, le dispositif vosgien entrerait davantage dans la correspondance de sa revendication à être *tiers-de-confiance*. Entrons un peu plus sur les liens et les bénéfices de cette offre de service, qui répondraient à des actions collectives de rénovations énergétiques chez les propriétaires – et globalement entre les différentes parties prenantes du processus de la rénovation énergétique.

Pour le dispositif de rénovation énergétique, une nouvelle offre lui procurerait une corde supplémentaire à son arc et répondrait, majoritairement, à des propriétaires de type *techniciens*. L'offre de formation à l'auto-rénovation regrouperait les entreprises et les particuliers dans le PECV. Celui-ci est déjà connu des entreprises qui s'y forment – notamment lors des modules de formation aux groupements d'entreprises. Mais comme il n'est pas toujours utilisé, l'ancien coordinateur avait déjà pensé « *en bon gestionnaire* », le remplir : des formations en semaine pour les professionnels du bâtiment et le week-end avec des particuliers. Or, il serait tout aussi bénéfique de croiser ces deux mondes pour un effet *gagnant-gagnant*. Créer des contextes d'interactions entre les entreprises et les particuliers entraînerait un apprentissage commun entre savoirs techniques et usages. En se dévoilant l'un à l'autre via un intéressement commun, une confiance mutuelle pourrait s'installer : l'entreprise ne serait pas là en tant que vendeur ni le particulier en tant que client, mais comme des apprenants d'une expertise partagée (technique et usage). Les temps partagés

pourraient changer les représentations des uns sur les autres. Par extension, leurs discours se modifieraient par la formulation d'un langage commun, voire d'une identification. Par la suite, un particulier décide (ou non) de rénover par lui-même un poste et de laisser un entrepreneur en faire un autre. Dans ce lieu d'échange, une compréhension mutuelle serait à même d'entraîner le propriétaire à prendre confiance (en lui et envers les acteurs humains et non-humains), afin d'affronter la rénovation de son logement. Ainsi, acquérir un savoir et rencontrer des entreprises auxquelles il est prêt à donner les clés de son chantier réduit la complexité du parcours de rénovation.

En étudiant le bénévolat dans le dispositif de Sombrelieu, on a constaté qu'il a un rôle dans la mise en question des pratiques au sein du logement. En avançant pas à pas, plus lentement que des entreprises, ces auto-rénovateurs ne souhaitent pas faire d'erreurs. D'une part, ils peuvent prendre ce temps, contrairement à une entreprise ; d'autre part, ils rénovent pour eux ou pour les autres, ce qui leur confère un engagement. Ces deux explications entrent en ligne avec deux autres notions : la responsabilité et la réflexivité. Elles vont agir sur les usages qui suivront les travaux. Ainsi, cette offre induirait l'implication et l'engagement du ménage dans ses usages de l'amont à l'aval du projet. Autrement dit, la prise en compte de l'usage sera plus importante par l'acquisition de nouvelles connaissances. Dans cette offre, il semble nécessaire d'y associer deux niveaux : la théorie – qui pourrait être dispensée par un espace info énergie – et la pratique – qui pourrait être dispensée par une association sous forme de grappes d'entreprises. La montée en compétence des propriétaires, comme j'ai pu la constater au cours de ces années, conduirait à des reconversions professionnelles ou contribuerait à une réinsertion dans le monde du travail. En effet, l'acquisition d'un nouveau savoir transfère le participant du stade de l'intéressement à l'enrôlement. Et enfin, il se pourrait, grâce à ces rencontres, qu'émergent des groupements d'achats de matériaux, voire des prestations groupées qui diminueraient les coûts et inciteraient les propriétaires à s'orienter vers des produits plus performants et respectueux de l'environnement.

Afin d'encourager la prise de décision du collectif, une aide publique pourrait y être adossée, au prorata du nombre de propriétaires – une sorte de « subvention de voisinage » –, bien que l'objectif régional soit de s'extraire de cette notion de subvention. De plus, c'est au dispositif de prêter attention à ces rénovations prenant une dimension collective : mutualiser les coûts pour les réduire ne doit pas avoir le même effet pervers que les aides publiques – certaines entreprises en profitent pour gonfler leur prix. Aux bénéficiaires cités, des contraintes (juridique, assurantiel...) seront à identifier, ce qui relève du rôle du dispositif en charge de l'offre, qui de son côté, aura besoin d'une ingénierie pour la piloter et l'animer. Pour les porteurs des

dispositifs : que les aides financières directes aux propriétaires soient nationales (comme les crédits d'impôt), et que les aides locales soient injectées dans l'ingénierie humaine au sein de dispositifs ou de plateformes de rénovation énergétique portant les services (offres) proposés aux propriétaires. Car c'est cette ingénierie qui va s'employer à construire un discours pour être au plus proche des conditions socio-économiques des habitants et du marché immobilier de leur périmètre d'action. La manière de présenter une offre influence les décisions, notamment si elle répond aux profils types (et sous-profils) du ménage. Deux dispositifs étudiés le mettent déjà en pratique : ils annoncent un prix global divisé mensuellement (tel un abonnement). Présenter un service de décorateur intérieur associé à un groupement d'entreprises pour une rénovation énergétique correspondrait à un ménage ayant un profil « *esthéticien* ». Ce service, financé par les aides locales, pourrait être englobé dans une offre présentée par un dispositif de rénovation énergétique et qui remplacerait une subvention directe aux propriétaires.

Pour finir sur cette notion de « package », plusieurs services et offres pourraient être associés selon les besoins des ménages en rapport à leur mode d'habiter sur un périmètre donné. Ainsi, comme pour les constructeurs de maisons individuelles, il serait intéressant de faire un catalogue des offres de rénovation, avec les aménagements mis en avant selon les types de logements sur le territoire. Proposer ce catalogue résulte du constat qu'une rénovation énergétique sans un réaménagement de l'habitat est rare. Nous avons constaté que le pavillon séduit davantage, car il est plus facile de s'y projeter, d'imaginer les changements pour l'adapter et en faire son chez-soi que dans une maison de cité industrielle, par exemple. Si on ne veut pas que ces dernières deviennent de plus en plus vacantes, il est nécessaire de pouvoir les réaménager selon des modes d'habiter actuels.

Ces dispositifs, mais aussi les PTRE, ont tout à gagner à travailler ensemble, à se mettre en réseau pour puiser dans les outils de chacun avant de les adapter à leur périmètre d'action, alimentant la proposition de prestations de services et d'offres (« packages »). La *massification* pourrait voir le jour à cette condition, qui n'est pas la seule, comme une mise en non-concurrence sur la région. C'est ainsi que la deuxième grande recommandation fait suite à la première : un réseau « inter-plateformes ».

Que ce soit à travers le préfinancement, un contrat de performance énergétique, le bénévolat sur chantier ou une méthode de *ville en transition*, ces outils doivent permettre à la Région Grand-Est – en tant que commanditaire et financeur – de répondre à son objectif de massification de la rénovation énergétique. Ainsi, la Région a la possibilité les centraliser

pour les essaimer à travers d'autres plateformes (PTRE) qui les adapteront au contexte local. Ayant une vision globale des actions et projets des dispositifs OCRE et des PTRE sur le territoire, la Région pourrait proposer la création d'une cellule spécialisée afin d'essaimer ces outils. En rassemblant les dispositifs et PTRE, ils pourront discuter entre eux sur des préoccupations communes (le bâti ancien, les lotissements, le rural, l'urbain...). D'ailleurs, le référent régional discerne des partenariats potentiels entre eux. Or, à l'image de quelques groupements d'entreprises, certains sont formels, d'autres informels. Il s'agirait de les rendre visibles et de démontrer la pertinence et la valorisation d'un travail en réseau, au lieu d'une concurrence qui est parfois voulue par les pouvoirs publics. Bien sûr, ces groupes de discussion existent lors des réunions inter-plateformes, mais ces dernières sont peu fréquentes. Ici, l'idée est de créer des groupes de travail centrés sur des thématiques communes. Dans la pratique, il serait nécessaire d'avoir un animateur *a-politique*, ou du moins une *structure opératrice* soutenue par la Région pour piloter et animer ce réseau sur le territoire régional. Un « centre de ressource » ou un centre de « recherche et développement » au service de la Région et des plateformes regroupant les problématiques et les solutions qui pourraient être apportées. Concrètement, dans ces groupes de travail visant la co-construction, l'animation ne devra pas être entre l'animateur et les participants, mais entre ces derniers. De ce fait, l'animateur veillera au bon déroulement des échanges entre les participants (arbitre, maître du temps, relancer le débat, rapporteur...). La structure-animatrice aura donc à sa charge l'organisation de ces réunions, la récolte des souhaits de mise en commun, et la retranscription par des « livrets » des outils. Donc, en tant que centre de ressource, il centraliserait les pratiques, les outils, les méthodes et observerait les liens et les possibles adaptations sur les territoires.

Pour marquer le lien entre cette recommandation issue de l'étude des dispositifs (partie III) et la précédente (partie IV), la suivante fait écho à la partie II. L'expérimentation à Zolnes, étant déjà une recommandation testée au cours du doctorat et explicitée en partie II, je renvoie le lecteur à celle-ci pour davantage d'informations. Je souhaite ici réaffirmer le constat suivant : chaque espace (territoire) a ses spécificités. Les représentations, discours et usages des mêmes espaces sont différents selon les acteurs (institutions politiques, habitants, professionnels, élus). Le logement s'inscrit dans ces lieux, entremêlés d'espaces publics et privés. Nous avons donc choisi le parti pris d'une approche par les espaces – d'abord publics –, pour rassembler les habitants, créer du lien, des réseaux de connaissances, et instaurer une confiance avec des experts et les élus locaux. Avec les professionnels, il s'agit de produire une acculturation, une montée en compétence ; avec les élus locaux, nous visions à faire le lien avec les habitants et

montrer leur investissement afin d'impulser un mouvement de transition à l'échelle d'une ville, dont la rénovation collective fait partie. Nous avons observé que l'investissement induit un enrôlement et un attachement. En s'investissant dans la ville, une dynamique et un maintien des habitants dans celle-ci peuvent naître.

Au vu des compétences et des approches de ces dispositifs, je pense qu'ils ont un rôle de cooptation locale en mutualisant les intérêts des parties prenantes (le public cible, les élus, les partenaires) vers un intérêt commun, affiché publiquement, dans lequel elles se reconnaissent. En rassemblant toutes les compétences autour d'une expérimentation, le dispositif assure une pérennité de la dynamique dans le temps, à moyen et long terme. Cette dynamique temporelle est d'autant plus fiable si elle est soutenue par les élus locaux, auprès de qui le dispositif exerce un travail de persuasion et de montée en compétence en l'outillant et en puisant dans son réseau pour leur apporter les expertises nécessaires. Ainsi, un projet de ville en transition peut être conçu comme un parcours permettant un *glissement* des représentations, pratiques et discours des différentes parties prenantes d'un processus de rénovation énergétique. Par ses différentes portes d'entrée, cette démarche permet d'intéresser une population plus large que les habitants *militants* ou *techniciens*, majoritaires chez les rénovateurs, mais minoritaires au sein des propriétaires.

Pour parfaire cette conclusion, je souhaite aborder quelques notions transversales à la sociologie de l'environnement et de l'énergie qui se révèlent capitales dans notre étude. Ces notions sont apparues tout au long des analyses des dispositifs, des modes d'habiter et d'habitat, ainsi qu'au cours de l'expérimentation à Zolnes. Le sociologue est particulièrement compétent pour les relever dans le cadre du processus de rénovation. Tout d'abord, la confiance est une notion primordiale. Les acteurs ont besoin d'avoir confiance pour aborder un phénomène à la fois complexe et multiple, dont la maîtrise ne peut être totale. En effet, le parcours de rénovation comporte de nombreuses zones d'ombres, que ce soit dans les relations partenariales, dans la construction collective d'actions sur le long terme, que dans un projet propre où l'investissement (économique et humain) est intense tout comme les attentes en retour. Ainsi, la complexité de cette multidimensionnalité doit être saisie pour définir un ou des protocoles permettant de la réduire, ou du moins, de la maîtriser. Cette maîtrise est d'autant plus importante dans le cadre d'expérimentations, d'innovations, de changements, ou plutôt, de transitions, ou de ruptures. Nous percevons la transition comme un passage d'un état à un autre, comme un glissement de représentations, d'organisations et de pratiques individuelles, vers de nouvelles induites par une influence collective. Pour créer, ou alimenter

ce changement, il est nécessaire d'établir des arènes où vont entrer en négociation les individus désignés. Ces derniers ont la possibilité de s'approprier rapidement une place et un rôle. Ils peuvent aussi la rejeter et quitter l'arène, ou ils peuvent tenter de justifier qu'ils y ont leur place. C'est régulièrement le cas de la société civile qui se constitue sous une forme associative et qui doit se battre et se justifier pour en acquérir une. Ainsi, la négociation entrera dans le cadre d'arènes. Même si elles requièrent une certaine stabilisation, les dissensions sont le socle de l'entrée dans la réflexion, précédant le stade de décision. Rénover son logement est avant tout une négociation avec soi-même liée à l'adaptation des besoins présents et futurs.

Le ou la sociologue constate que l'absence de discussions, de remises en question et donc de négociations est un signe d'habitudes prises, de routines qui ne sont pas pour autant efficaces. Sans négociations, débats, conflits, il n'existe pas d'interactions, pas de réflexions et donc pas d'actions collectives concertées. Par conséquent, il est important de créer un contexte de sens remettant en question les routines. Pour se faire, il est pertinent que ce contexte soit inscrit dans un cadre localisé pour être significatif et autoriser les débats. La connaissance des acteurs, des enjeux et des interrelations par un individu lui assure une place forte dans les négociations : est légitime celui qui maîtrise le local, soit l'action publique correspondant à une logique territoriale. Cette dernière accorde une horizontalité des relations dans un cadre partenarial si celui qui en a le pouvoir l'instaure. Les dispositifs exercent cette logique au sein de leur périmètre d'action, en étant *leader* de l'arène, référents et partenaires des pouvoirs publics, ainsi qu'intermédiaires auprès de leurs publics cibles. En tant que territoire-vitrine de leurs expérimentations, ils s'en servent comme un instrument exemplaire. Loin d'être les seuls, tous les acteurs instrumentalisent ainsi chaque partie prenante : c'est la réponse aux intérêts propres. Mais pour y arriver, ils ont besoin de prendre conscience qu'ils sont complémentaires, ou du moins qu'ils se concentrent sur les mêmes acteurs non-humains. En effet, le chemin entre concepteurs et utilisateurs est transversal à chaque pan étudié durant la thèse, comme il l'est à chaque acteur non-humain. Ainsi, une action de rénovation collective fait entrer l'objet – la maison – dans une arène globale, celle de tous les acteurs en jeu. Une sorte de dépossession momentanée du bien immobilier par ses propriétaires, pour le mettre momentanément au cœur des négociations collectives. Ce déplacement du bien, d'une gestion individuelle à une arène collective, n'est pas habituel et complexe à appréhender, car nous avons constaté que le regard porté sur le logement diffère selon les acteurs. Pour les occupants, il sera repensé aux événements de ruptures, par exemple. Essayer de percevoir les moments de ruptures, tenter de provoquer et d'intervenir durant les tournants biographiques en

passant par des portes multiples, dont les espaces urbains, constituent en partie l'essence de l'expérimentation zolnoise. De la ville au logement, cette *transition* fait écho à une dissonance cognitive à laquelle une réponse doit être donnée. Les ménages, qui ne se reconnaissent plus dans l'identité des cités industrielles, peuvent tenter d'en donner une nouvelle, à la fois à la ville et à leur logement. Les ménages qui achètent un logement ou vivent une rupture dans le cycle de vie ressentent le besoin de réaménager leur logement pour retrouver une correspondance avec leur identité, leur mode d'habiter. En somme, une adéquation identitaire doit être trouvée pour créer une cohérence entre l'humain (le ménage) et le non-humain (la maison, la ville).

Je conclurai cette thèse par une remarque et une question qui, je pense, restera ouverte, car elle est au cœur de débats épistémologiques. Certaines questions et hypothèses sont restées en suspens, notamment en ce qui concerne l'expérimentation de « Zolnes, vers la transition 2030 ». Il serait pertinent et intéressant de continuer à suivre cette démarche, ne serait-ce que pour en faire une étude d'impact - qu'elle continue ou s'arrête. Si j'en ai la possibilité, serai-je capable de la faire ? Assister et orienter l'expérimentation à Zolnes m'a permis aussi de comprendre la différence entre la théorie et la pratique. Lorsque le sociologue étudie un phénomène, il en est généralement extérieur. Il n'en a pas forcément les préludes, il repose l'analyse sur les discours – et documents – pour les traces du passé, sur l'observation pour le présent et l'imaginaire pour le futur. Cette extériorité facilite la distanciation : on prend moins parti si l'on est peu impliqué. Tel était le cas lorsque j'étudiais les dispositifs de rénovation énergétique et les modes d'habiter et d'habitat, soit la matière dont j'avais besoin pour mettre en œuvre une pratique. Cette position fut différente lorsque je me suis mise à la pratique : qu'on le veuille ou non, l'expérimentation zolnoise est en partie *mon bébé*. En effet, tout au long du doctorat, j'ai dû prendre en compte ma place et mon rôle dans les observations (participantes), les analyses, les recommandations et les mises en application de ces dernières. Pour Zolnes, j'y ai engagé ma recherche. Et cet engagement est d'autant plus fort depuis que je suis embauchée officiellement en tant que cheffe de projets. Impliquée d'office dans les projets comme « concepteur-sociologue », je reste néanmoins engagée dans l'entreprise en tant que chargée de projet (dans leurs gestions et l'essaimage). Ainsi, je pense que je serai toujours partagée entre engagement et distanciation en exerçant une sociologie professionnelle au sein d'une entreprise et des recherches-actions. Ce qui n'est ni incompatible ni terrifiant... j'ai eu tout le temps de ce doctorat pour m'y préparer !

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris. Les Presses Mines Paris-Tech. 2006
- ALAMI S., DESJEUX D., GARABUAU-MOUSSAOUI I. *Les méthodes qualitatives*. Paris. Collection Que sais-je. Editions des PUF. 2009
- AMADO G. et GUITTET A. *Dynamique de communications dans les groupes*. Paris. Armand Colin. 2012
- AROCENA J. *Le développement par l'initiative locale : Le cas français*. Paris. L'Harmattan. 2004
- ASPE C. & JACQUE M. *Environnement et société*. Paris. La Maison des sciences de l'homme. 2012
- AUTHIER J-Y. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris, Anthropos. 2001
- AUTHIER J-Y., BONVALET C. & LEVY J-P. *Elire domicile – la construction sociale des choix résidentiels*. Paris. PUF. 2010
- AUTHIER J-Y. & GUERIN-PACE F. (dir.). *Le quartier, enjeux scientifiques, actions publiques et pratiques sociales*. Paris. La Découverte. 2007
- BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N. et RUDOLF F. *Manuel de sociologie de l'environnement*. Québec. Presses de l'Université Laval. 2012
- BEAUCHARD J. *Identités collectives et travail social*. Toulouse. Privat. 1979
- BEAUD S. & WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris. La découverte. 2003
- BECK U. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris. Flammarion. 2008
- BELORGEY P. & VAN LAETHEM N. *La méga boîte à outils du manager leader*. Paris. Dunod. 2016
- BIDART C., DEGENNE A. & GROSSETTI M. *La vie en réseau – Dynamique des relations sociales*. Paris. PU de France. Le Lien Social. 2011
- BILLIARD I., DEBORDEAUX D. & LUROL M. *Vivre la précarité – trajectoires et projets de vie*. La Tour d'Aigues. Editions de l'Aube. 2000
- BOURDIN A., LEFEUVRE M-P. et GERMAIN A. *La proximité : construction politique et expérience sociale*. Paris. L'Harmattan. 2006
- BRISEPIERRE G. *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*. Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2011 à l'Université de Paris Descartes.

- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H. *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris. La documentation Française. 1992
- CALLON M., LASCOUMES P. & BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique*. Paris. Seuil. 2001
- CARREL M. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d’agir dans les quartiers populaires*. Lyon. ENS Editions. 2015
- CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y. *La France des « petit-moyens », Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris. La Découverte. 2008
- CEFAÏ D. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l’action collective*. Paris. La Découverte/M.A.U.S.S. 2007
- CHARVOLIN F. *L’invention de l’environnement en France. Chroniques anthropologiques d’une institutionnalisation*. Paris. Edition La découverte. 2003
- CHAUVET J-Y. *La maison paysanne : histoire, guide de restauration, typologie région par région*. Paris. Aubanel. 2005
- CHICOT P-Y. *Décentralisation et proximité. Territorialisation et efficacité de l’action publique locale*. Paris. Dalloz. 2013
- COULBAUT-LAZZARINI A. & NEMOZ S. *L’éco-innovation au prisme du développement durable. Regards et contributions des sciences sociales*. Paris. L’Harmattan. 2013
- CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L’acteur et le système. Les contraintes de l’action collective*. Paris. Points. Février 2000
- DANSEREAU F. *Politiques et interventions en habitation. Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe*. Québec. Les Presses de l’Université Laval. 2005
- DEBOULET A. & NEZ H. (sous la direction). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. 2013
- DEBRY J-L. *Le cauchemar pavillonnaire. Pour en finir avec*. Paris. L’échappée. 2012
- DE CERTEAU M. *L’invention du quotidien, I : Arts de faire*. Paris. Gallimard. 1990
- DEGENNE A. & LEMEL Y. *Sociologie des comportements intentionnels*. Paris. Economica. 2006.
- DESJEUX D. *Anthropologie de l’électricité, Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*. Paris. Editions L’Harmattan. 1996
- DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris. Collection Que sais-je. Editions des PUF. 2004.
- DESPONDS D., AUCLAIR E., BERGEL P. & BERTUCCI M.-M. *Les habitants acteurs de la rénovation urbaine ?* Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2014
- DE VILLANOVA R. *Conjuguer la ville – Architecture, anthropologie, pédagogie*. Paris. L’harmattan. 2007

- DOBRE M. & JUAN S. *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie.* Paris. L'Harmattan. 2009
- DONZELOT J. *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris. PUF. 2012
- DUBAR C. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles.* Paris. Armand Colin. 1991
- DUBET F. *La galère – jeunes en survie.* Paris. Points. 2008
- DUBOIS C-G. *Mythes et récits de fondation dans l'imaginaire culturel occidental.* Bordeaux. PUB. 2009.
- DUCHENE F. *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles.* Saint-Etienne. PU Saint-Etienne. 2009
- DUCLOS D. *Pourquoi tardons-nous tant à devenir écologistes ? Limites de la postmodernité et société écologique.* Paris. L'harmattan. Janvier 2007
- DUFF J. & CADOTTE F. *Logement et nouveaux modes de vie.* Marseille. Méridien. 1992
- DURAND G. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire.* Dunod. 1992 (1969)
- FAVREAU L. et LEVESQUE B. *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention.* Québec. Presses de l'Université du Québec. 1996.
- FIJALKOW Y. *Sociologie du logement.* Paris. Edition La Découverte. 2011
- FISCHER G-N. *Psychologie sociale de l'environnement.* Paris. Dunod, 2ème édition, 2011
- FRERE S. *Eco-fiscalité et transport durable : entre prime et taxe ?* Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2017
- FRIEDBERG E. *L'analyse sociologique des organisations.* Paris. L'Harmattan. 1988 (1972)
- GIDDENS A. *Les conséquences de la modernité.* Paris. L'Harmattan. 2004
- GRAFMEYER Y. & AUTHIER J-Y. *Sociologie urbaine.* Paris. Armand Colin. 2015 (4ème édition)
- GROSSETTI M., BESSIN M. & BIDART C. *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement.* Paris. La Découverte. 2009
- GROSSETTI M., DEGENNE A. et BIDART C. *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales.* Paris. PUF. 2011
- HAUMONT B. & MOREL A. *La société des voisins.* Paris. La Maison des sciences de l'homme. 2005
- HAUMONT N. *Les pavillonnaires. Etude psychosociologique d'un mode d'habitat.* Paris. L'Harmattan. 2001
- HOUDAYER H. *L'appel de l'environnement. Sociologie des pratiques écologiques.* Montpellier. Presses universitaires de la Méditerranée. 2014

- JACQUEMONT P. *Le dictionnaire du développement durable*. Auxerre. Editions Sciences Humaines. 2015
- JUAN S. *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement. De la contestation aux mesures de protection*. Paris. L'Harmattan. 2007
- KAUFMANN J-C. *L'invention de soi – une théorie de l'identité*. Paris. JC LATTES. Armand Collin. 2004
- KAUFMANN J-C. *Un lit pour deux – La tendre guerre*. Paris. JC LATTES. Armand Collin. Janvier 2015
- LAPASSADE G. *Groupes, organisations, institutions*. Paris. Anthropos. 2006 (5ème édition)
- LARROCHE V. *Le dispositif: un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Volume 3. Londres. ISTE Editions. 2018
- LASCOUMES P. & LE GALES P. *Sociologie de l'action publique : Domaines et approches*. Paris. Armand Colin. 2012 (2ème édition)
- LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris. La Découverte. 1999
- LAVILLE J-L. & SAINSAULIEU R. *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*. Paris. Desclée de Brouwer. 1997
- LAZEGA E. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Que sais-je ? 3^{ème} édition, 2014
- LE GALES P. *Le retour des villes européennes*. Paris. Presses de Sciences Po. 2011
- LEGROS P., MONNEYRON F., RENARD J-B. & TACUSSEL P. *Sociologie de l'imaginaire*. Paris. Armand Collin. 2006
- LUHMANN N. *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Paris. Economica. 2006
- MARCH J-G & SIMON H-A. *Les organisations – Problèmes psychosociologiques*. Paris. Dunod. 1999
- MERCKLE P. *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris. La Découverte. 2^{ème} édition, 2011
- MICHAUD G. *Identités collectives et relations inter-culturelles*. Bruxelles. Editions Complexe. 1978
- MOREL-BROCHET A. & ORTAR N. *Fabrique des modes d'habiter – homme, lieux et milieux de vie*. Paris. L'Harmattan. 2012
- MORIN E. *La complexité humaine*. Paris. Flammarion. 2008
- MOSER G. *Psychologie environnementale. Les relations homme-environnement*. Louvain-la-Neuve. De Boeck. 2009
- MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes. Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*. Montrouge. ESF. 2013

- NOVEL A. & RIOT S. *Vive la co-révolution – pour une société collaborative*. Paris. Alternatives. 2012
- ORFALI B. *L'adhésion : militer, s'engager, rêver*. Bruxelles. De Boeck Supérieur. 2011
- PAQUOT T., LUSSAULT M. et YOUNES C. *Habiter, le propre de l'humain*. Paris. La Découverte. 2007
- PASSARIS S. & RAFFI G. *Les associations*. Paris. La Découverte. 1984
- POIROT-DELPECH S. & RAINEAU L. *Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 1 : par-delà le local et le global*. Paris. L'Harmattan. Juin 2012
- POIROT-DELPECH S. & RAINEAU L. *Regards sur la crise écologique. Tome 2 : pour une socio-anthropologie de l'environnement*. Paris. L'Harmattan. Juin 2012
- RAINHORN J. & TERRIER D. *Etranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIIIème siècle*. Rennes. PU Rennes. 2010.
- RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G. & HAUMONT A. *L'habitat pavillonnaire*. Paris L'Harmattan. 2001
- RIFKIN J. *La 3ème révolution industrielle*. Paris. Les liens qui libèrent. 2012
- SCARWELL H.-J., LEDUCQ D. & GROUX A. *Réussir la transition énergétique*. Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2015
- SCHWACH V. *Psychosociologie de l'espace*. Paris. L'Harmattan. 1998
- SEGAUD M. *Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris. Armand Colin. 2010
- SEGAUD M., BONVALET S. et BRUN J. *Logement et habitat : l'état des savoirs*. Paris. La Découverte. 1998
- SERFATY-GARZON P. *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Paris. Armand Colin. 2003
- SINGLER E. *Nudge marketing : Comment changer efficacement les comportements*. Londres. PEARSON EDUCATION. 2015
- STRAUSS A. *La trame de la négociation : Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris. L'Harmattan. 1991
- SUTHERLAND E. H. *Le voleur professionnel : d'après le récit d'un voleur de profession*. Traduit de l'américain par SERVE G. Paris. Spes. 1963
- TAP P. (direction). *Identités collectives et changements sociaux*. Toulouse. Privat. 1986
- THEVENOT L. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris. La Découverte. 2006
- THUDEROZ C. *Qu'est-ce négocier ? Sociologie du compromis et de l'action réciproque*. Rennes. PU Rennes. 2010
- TOURAINE A. *La sociologie de l'action*. Paris. Les Editions du Seuil. 1965

- VACHON B. *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement.* Québec. Gaëtan Morin. 1993
- VILLALBA B. *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions.* Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2009
- WEBER F. *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière.* Paris. EHESS. 1989
- WEISS K. & GIRANDOLA F. (sous la direction). *Psychologie et développement durable.* Paris. In Press Edition. 2010
- WINKIN Y. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain.* Paris. Seuil. 2001
- ZACCAÏ E. *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet.* Québec. Presses Interuniversitaires Européennes. 2002
- ZELEM M-C. *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistance au changement. Une approche socio-anthropologique.* Paris. L'Harmattan. 2010
- ZUINDEAU B. *Développement durable et territoire.* Lille. Presses Universitaires du Septentrion. 2010.

Revue / Articles / Etudes :

- ADEME. *Accompagnons la rénovation énergétique.* ADEME & VOUS. N°83. Mars 2015
- ADEME. *Changer les comportements – Faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité – l'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir.* 2016. Lien : <https://www.ademe.fr/changer-comportements-faire-evoluer-pratiques-sociales-vers-plus-durabilite>
- ADEME. *Entrons dans l'ère de l'économie circulaire.* ADEME & VOUS N°86. Juin 2015
- ADEME. *Mobilisation des professionnels pour la rénovation énergétique de l'habitat : enquête auprès de huit expériences françaises.* Janvier 2017
- AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *À quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole, Gérer et comprendre.* Paris. Annales des Mines. 1988, pp.14-29
- ARCHAMBAULT E. *Le travail bénévole en France et en Europe. Résultats du programme de recherche de l'université Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif.* Revue française des affaires sociales. 2002/4 (N° 4), p. 11-36
- ARDOINO J. « Polysémie de l'implication. » In Revue Pour. *L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales.* » N°88. 1983
- BOUCHARD G. « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », in *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 51-1 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2017. Lien : <http://journals.openedition.org/ress/2340>
- BPIE. *Renovation strategies of selected eu countries-a status report on compliance with article 4 of the energy efficiency directive.* Novembre 2014

- CALLON M. « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». Paris. *L'année sociologique*. N°36. 1986
- CARMIGNANI P. « Introduction ». In : *Figures du passeur* [en ligne]. Perpignan. PU de Perpignan. 2002. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pupvd/144>
- CASTEIGTS M. (sous la direction). *Les entretiens du transfrontalier. Expertise collective des territoires transfrontaliers en Europe. Recueil d'échanges entre chercheurs et acteurs du transfrontalier*. Actes et synthèse des rencontres 2005 – 2006 – 2007. Projet INTERFORM, soutenu par le programme INTERACT.
- CHARLES M., CHLOUS-DUCHARME F., FAUGERE E. & WINTZ M., *Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d'accompagnement*. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 8 Numéro 2 | octobre 2008, mis en ligne le 24 novembre 2008. Lien : <http://journals.openedition.org/vertigo/4999>
- Cluster Rhône-Alpes Eco-énergie. *Groupements d'entreprises – offre globale et performance énergétique du bâtiment – S'unir pour réussir*. Guide Groupements d'entreprises, Offre globale. Mars 2014.
- COLLET P. *Transition écologique : la mise en œuvre de la stratégie nationale est préoccupante*. Actu-Environnement. 13 avril 2016. Lien : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/transition-ecologique-strategie-francaise-preoccupante-climat-biodiversite-26603.php4>
- Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU. *Mon quartier a changé ! Ce que disent les habitants de la rénovation urbaine*. Paris. La documentation Française. 2014
- Commissariat général du développement durable. *Les indicateurs de la Transition écologique vers un développement durable. Déclinaisons territoriales*. Document de travail N°35. Novembre 2017. Lien : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-11/document-de-travail-35-indicateurs-transition-ecologique-novembre2017.pdf>
- COMPAGNONE C. « Saisir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ». Quelle posture du sociologue face à l'agronome ? In SCIENCES DE LA SOCIETE. *Les SHS et les questions environnementales*. N°96, 2015.
- CREDOC. *Créer de l'espace, faire entrer l'air et la lumière. Le point de vue des Français propriétaires de maison individuelle sur l'aménagement des combles et l'intérêt de la fenêtre de toit*. Commande de la société VELUX. Octobre 2014
- CREDOC. *La société collaborative – mythe et réalité*. Cahier de recherche. N°313. Décembre 2014
- CREDOC. *Les attentes de la population en matière de politique du logement. Etude réalisée pour le Ministère du logement et de l'égalité des territoires*. Septembre 2014

- CREDOC. *Les compteurs communicants mis au service des ménages, un vecteur de la transition énergétique*. Consommation et modes de vie. N°272. Novembre 2014
- CREDOC. *Société collaborative : l'argent d'abord, le partage aussi*. Consommation et modes de vie. N°274. Avril 2015
- DEBRIL T., AUBERT P-M. & DORE A. « *L'enquête sociologique à l'épreuve de l'environnement* ». In SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ. *Les SHS et les questions environnementales*. N°96, 2015. P.137-dernière page de l'article (p.143).
- DERBEZ B. *Négocier un terrain hospitalier. Un moment critique de la recherche en anthropologie médicale*. Genèses, 2010/1 (n° 78), p. 105-120. Lien : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2010-1.htm?page-105.htm>
- DESJEUX D. *La communication dans le champ de la consommation*. Hermès, La Revue, 2014/3 (n° 70), p. 115-119. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-3-page-115.htm>
- DEVALIERE I. *De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres*. Informations sociales, vol. 155, N°5. 2009, pp. 90-98. Lien : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-5-page-90.html>
- DJAOUI E. *Les espaces intermédiaires, les sas, les seuils*. Les chantier LEROYMERLIN Source. N°16, 2016.
- DODIER N. & BARBOT J. « La force des dispositifs ». In Annales. *Histoire, Sciences Sociales*. Vol. 71e année. N°2. 2016, pp. 421-450
- DORAY P. « Claude Dubar, La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles ». Cahiers de recherche sociologique. Paris. Armand Colin. 1991, pp. 308–311, p.309
- DREAL Lorraine. *État des lieux de l'efficacité énergétique du bâti résidentiel lorrain*. 2014. Lien : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/État_des_liede5a.pdf
- DREYER P. (coordinateur). *Habiter. Réparer. Résister*. LEROYMERLIN Source. 2013
- Energy Cities. *De A à Z, glossaire positif de la transition énergétique*. 2015.
- Energy Cities. *Des villes résilientes et dynamiques*. N°43. Printemps 2015
- Energie Partagée. *Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable*. Janvier 2017
- FEDERAU A. (recension). *La sociologie des objets*. La vie des idées. Juillet 2011
- GRAFMEYER Y. *La sociologie urbaine dans le contexte français.*, SociologiesS [En ligne], Dossiers, Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones, mis en ligne le 15 novembre 2012. Lien : <http://journals.openedition.org/sociologies/4179>
- GRISONI A. et NEMOZ S. *La sociologie, discipline experte des controverses environnementales ?* Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En

ligne], Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013, mis en ligne le 06 octobre 2013. Lien : <http://journals.openedition.org/vertigo/14157>

- GROSSETI M. & BARTHE J-F. « Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises. » In *Revue française de sociologie*. Vol.49, 3/2008, pp.585-612.
- GT TE (groupe de travail transition énergétique). *Rénovation énergétique de l'habitat privé Quels accompagnements des ménages pour massifier ?* Forum de l'habitat privé. 2017
- HAMON V. *Rénovation énergétique, Une expérimentation localisée pour susciter le passage à l'acte, dans le cadre d'un projet stratégique européen*. 2012
- Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) - SciencesPo. *Le Green Deal britannique : quels enseignements pour la politique de rénovation énergétique des logements en France ?* Working Paper. N°11/juillet 2014
- Journal Resolis. *La lutte contre la précarité énergétique en France. 80 initiatives éclairantes*. N°17. Février 2017.
- KAHNEMAN D. *La manipulation. Pourquoi sommes-nous tous influençables ?* Sciences Humaines. Paris. N°287. 2016
- KLEIN J-L. & RAUFFLET E. *La lutte contre la pauvreté : modèles d'action locale*. Revue Interventions économiques [En ligne], 50 | 2014. Lien : <http://interventionseconomiques.revues.org/2407>
- KRIKORIAN G. & SULTAN F. « *La politique comme commun* ». In VACARME. *Action directe : le local*. N°81. Automne 2017
- La Fabrique Ecologique. *La résistance française à l'écologie, l'écologie peut-elle transformer positivement le modèle français ?* Note N°8. Mai 2015
- La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, les moteurs de l'action*. Un autre regard sur l'écologie. N°1. Mai 2008
- La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, les freins de l'action (Partie 1)*. Un autre regard sur l'écologie. N°2. Octobre 2008
- La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, le changement étape par étape*. Un autre regard sur l'écologie, N°4. Avril 2009
- La Lettre Nature Humaine. *Ecologie, l'individuel et le collectif*. Un autre regard sur l'écologie. N°5. Juin 2009
- LAVIGNE C. *À qui appartient l'objet de recherche ? Penser l'implication du chercheur dans son objet : le handicap (surdit )*. Nouvelle revue de psychosociologie. 2007/2. N°4. P.23-39. Lien : <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2007-2-page-23.htm>
- Le Figaro Immobilier. *Immobilier : 90% des moins de 30 ans veulent devenir propriétaire*. 28 juin 2016. Lien : https://immobilier.lefigaro.fr/article/immobilier-90-des-moins-de-30-ans-veulent-devenir-propretaire_a89b76a4-84c5-11e6-826d-98f071b1d1e5/

- LEGAVRE J-B. & NEVEU E. *Usages sociaux des sciences sociales*. Politix. Vol. 9. N°36, Quatrième trimestre 1996.
- LEROYMERLIN Source. *Accompagner l'auto-réhabilitation. Une démarche innovante pour les territoires ruraux*. N°21. 2017
- Les actes des 2èmes journées internationales de la sociologie de l'énergie. *Les sociétés contemporaines à l'épreuve des transitions énergétiques*. Tours. 2015 Lien : https://gbrisepierre.fr/wp-content/uploads/2015/08/Actes_JISE_2015_web.pdf
- Les cahiers de GLOBAL CHANCE. *Dispositifs de financement alternatifs pour la rénovation énergétique du bâtiment*. N° 35. Juin 2014
- LEVESQUE B. & MENDELL M. *L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques*. Revue Interventions économiques [En ligne], 32 | 2005. Lien : <http://interventionseconomiques.revues.org/852>
- MAUGER G. « Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques ». In : *Lire les sciences sociales*. Volume 4/ 1997-2004 [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2004. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/6924>
- NEMOZ S. *Le développement du logement durable : analyse d'une innovation en trois dimensions sociologiques*. Sciences de la société [En ligne], 81 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2010. URL : <http://journals.openedition.org/sds/887>
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. *La politique du terrain*, Enquête [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/263>
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain*. Revue française de sociologie. N°41, 3 : 417-445. 2000
- ONPE. *Les chiffres-clés de la précarité énergétique*. Bénéficiaires du programme « Habiter Mieux » rapportés au nombre de ménages par département. Edition n°1. Avril 2015. Source : http://onpe.org/sites/default/files/pdf/tableau_de_bord/chiffres_cles.pdf
- Plan Bâtiment Durable. *Rénovation des logements : du diagnostic à l'usage inventons ensemble la carte vitale du logement !* 2014
- Projet Européen MARIE. « *Evaluation de l'action « Rénover + », de l'expérimentation à la dissémination* ». HAMON V. Livrable 3.3, Septembre 2014
- Région Auvergne-Rhône-Alpes. *Changement de comportement et passage à l'acte dans le domaine de la rénovation énergétique des logements privés*. État de l'art. Janvier 2017
- Reporterre. *Le niveau de CO2 dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevé depuis trois millions d'années*. 23 novembre 2018. <https://reporterre.net/Le-niveau-de-CO2-dans-l-atmosphere-n-a-jamais-ete-aussi-eleve-depuis-trois>
- Revue Scientifique Internationale. *Les SHS et les questions environnementales, manières de voir, manières de faire*. Sciences de la Société, N°96. 2015
- Revue Urbanisme. *Quelles formations pour quels métiers ?* N°398. Novembre 2015

- RIDACKER C. *Identifier les freins, les motivations et les leviers de la rénovation thermique chez les particuliers de maison individuelle, en Lorraine*. Etude de Master II « Intervention Sociologique et Pratique d'Expertise ». 2013, Université de Lorraine.
- Sciences Humaines. *Les nouveaux visages de la croyance*. N°149. Mai 2004. Lien : https://www.scienceshumaines.com/la-construction-des-identites-au-travail_fr_4063.html
- SENGHOR A. S. *Une figure originale : le chercheur impliqué comme malade chronique*. Anthropologie & Santé [En ligne], 14 | 2017. Lien : <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/2524>
- SEREC. *La consommation d'énergie dans le secteur résidentiel : facteurs socio-techniques*. Rapport final. Belgique. 2006
- SEREC. *Détermination de profils de ménages pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie*. Plan d'Appui scientifique à une politique de Développement Durable. Belgique. 2006
- SOUAMI T. *Quelle information pour renseigner la décision et les pratiques ?* Forum des politiques de l'habitat privé. Novembre 2014
- SIRGUEY F., JOLY O., LA BRANCHE S. *Analyse qualitative du défi FAEP : motivations et pérennité des gestes*. 2013
- TALPIN J. *Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires*. Métropolitiques.eu. Février 2016, Lien : <http://www.metropolitiques.eu/Unerepression-a-bas-bruit-Comment.html>.
- Union Sociale pour l'Habitat. *Transformation du bâti et amélioration énergétique : comment impliquer les habitants ?* N°10. Septembre 2015
- Université de Savoie. *Acteurs ordinaires et environnement - De l'absence des acteurs ordinaires dans les dynamiques technocratiques de concertation à leur présence possible dans un Processus de Concertation Distribuée (PCD)*. Département de sociologie et Pôle Enquête du laboratoire LLS UNIVERSITÉ DE SAVOIE. Novembre 2011
- VACARME. *Action directe : le local*. N°81. Automne 2017
- ZELEM M-C. *Économies d'énergie : le bâtiment confronté à ses occupants*. Responsabilité et Environnement. Paris. Annales des Mines. N°90. Avril 2018. Lien : <http://www.anales.org/re/2018/re90/2018-04-6.pdf>

SOMMAIRE

Introduction générale	11
PARTIE I Quelques éléments de contexte et de matériaux d'enquête dans une tradition ethnographique	17
Introduction	19
Chapitre 1 : Le contexte politico-environnemental et ses enjeux à différentes échelles	21
A) D'une nécessité économique à une question écologique : les politiques de logement en Lorraine	26
B) Penser globalement, à l'échelle nationale	29
C) Agir <i>localement</i> – L'ex-Région Lorraine	32
Chapitre 2 : Pour une thèse alliant continuité et découvertes	37
A) État de la question et choix bibliographiques : de nombreuses lectures diversifiées pour saisir la complexité de la problématique.....	37
B) Questionnements et hypothèses	48
C) Une présentation courte de chaque dispositif de rénovation énergétique OCRE	52
1) Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecotransvert.	53
2) La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Sombrelieu Eco-Réno Solidaire (SCIC SE-RS) et son association Sombrelieu Eco-Défi (SED).....	54
3) Le service Maison de l'Habitat et de l'Énergie D. (MHE D.)	56
4) La Société Coopérative d'Intérêt Collectif CIVACOM.....	57
Chapitre 3 : Les plateformes de rénovation énergétique labélisées OCRE : une analyse des stratégies, des négociations et des traductions	59
Chapitre 4 : Les propriétaires de maison individuelle : une analyse sous le prisme de l'habiter et de l'habitat	67
Chapitre 5 : Matériaux d'enquête de l'étude	73
A) Une méthode qualitative privilégiée : l'observation (participante ou non)	73
B) Une méthode qualitative complémentaire : les entretiens.....	77
C) Un outil quantitatif : les questionnaires	80
D) Expérimentations et positionnement.....	84
PARTIE II La place des acteurs et de la sociologue au sein de projets expérimentaux et environnementaux	89
Introduction	91
Chapitre 6 : La place des acteurs dans des projets expérimentaux	95
A) Le positionnement de la sociologie et du sociologue au sein de projets environnementaux..	96
1) Pour une sociologie de l'environnement.	97
2) De la monodisciplinarité à la pluridisciplinarité.....	102

3) Du terrain inaccessible à son accessibilité. De l'irrecevabilité à l'acceptation de la présence de la sociologue.....	107
B) Réinterroger les connaissances et compétences d'un triptyque : professionnels, ménages et élus	114
1) S'appuyer sur des acteurs ressources : les professionnels.	115
2) Des ménages aux profils-types évolutifs à travers une influence collective.	118
3) Implication des décideurs politiques. Faire avec eux, et non pour eux.....	127
Chapitre 7 : Des projets de transition entrant dans des cadres expérimentaux	131
A) Une démarche d'expérimentation et de transition : risques et dérives.....	132
1) Une réflexion sur la notion de transition.	133
2) Pallier les risques de l'expérimentation : convaincre pour construire un laboratoire local.	137
3) Chronique d'une expérimentation qui échoue dans une commune lorraine.	141
B) Etude de cas : Zolnes, Ville en Transition.....	149
1) Zolnes, ville frontière anciennement industrialisée.....	150
2) Des évènements pour créer l'engouement et pour marquer les étapes de l'expérimentation.....	155
3) Susciter l'intérêt et l'investissement : les ateliers et les commissions.	161
4) La commission « Énergies renouvelables et rénovation ».....	170
Conclusion	175
PARTIE III Les plateformes de rénovation énergétique issues de l'appel à projets « Opérations Collectives de Rénovation Énergétiques » (OCRE) : des laboratoires territoriaux.	179
Introduction	181
Chapitre 8 : Comprendre le fonctionnement pour comprendre les enjeux, actions et stratégies.	185
A) Oscillation entre similitudes et dissemblances : des conditions d'émergence aux fonctionnements internes des dispositifs	185
1) Les conditions d'émergence des dispositifs.....	185
a) De quelques similitudes.....	185
b) ... à leur singularité.....	191
2) La vie quotidienne des dispositifs : entre la présence de leaders et de « galères » formalisant une expérience commune.	194
a) La présence de leaders influençant les trajectoires au sein des dispositifs.....	194
1. Donner le cap : le <i>leader</i> comme gardien de l'orientation organisationnelle de la structure.	195
2. Influencer : le <i>leader</i> et les relations dans l'organisation et l'environnement.	197
3. Rassembler : la compétence particulière et la spécialisation fonctionnelle des <i>leaders</i>	199

4. Communiquer : la maîtrise de la communication et des informations des <i>leaders</i> . ..	200
b) Des liens qui se renforcent avec l'expérience commune des « galères ».....	202
B) Entre structures juridiques idéales et contraintes. Des remises en question sur l'organisation et les risques d'enfermement	204
1) Une forme juridique jugée idéale : La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).....	205
2) Une forme juridique non choisie. Devoir composer entre forces et faiblesses.....	207
3) Les difficultés de positionnement et de reconnaissance des structures juridiques récentes.	210
a) D'une vision transfrontalière à un manque de visibilité locale.....	211
b) Un équilibre précaire entre le social et la technique : expérience d'un dispositif bénévole.	212
1. Concept et investissement : le collectif avant l'individu.	212
2. Le cloisonnement de l'expérimentation : du social à la technique.....	214
3. L'éclatement du collectif : de la technique au social.	216
4. Un changement de posture lié à la dissémination – allier technique et social.....	217
C) Sortir du laboratoire : diffuser et disséminer.....	218
1) La diffusion par le biais de divers supports de communication.....	219
2) Elargissement des potentiels par une reconnaissance des dispositifs.	222
Chapitre 9 : Des dispositifs intermédiaires au service des pouvoirs publics et partenaires sur leur périmètre d'action.....	227
A) Les pouvoirs publics	227
1) Pour une politique de plateformes territoriales de rénovation énergétique.....	228
a) Un cadre national et une décentralisation.....	228
b) Services Régionaux et d'État : main dans la main ?	230
c) La fusion des Régions.....	233
2) Un centralisateur : le référent des dispositifs à la Région.	237
3) Des dispositifs dit innovants car reconnus comme tels ?	239
a) Des dispositifs <i>innovants</i> par leur revendication ?	239
b) Des dispositifs <i>innovants</i> car précurseurs et marginaux ?	241
c) Des dispositifs <i>innovants</i> à travers leur offre de biens et services ?	242
d) Des dispositifs <i>innovants</i> en renversant les indicateurs – du quantitatif au qualitatif ?	244
e) Faire face aux réalités économiques : de la difficulté d'obtention d'aides financières à la recherche d'un modèle économique <i>innovant</i> ?	248
B) Les liens entre les dispositifs et les (potentiels) partenaires	252
1) Des relations naissantes basées sur des traductions différentes.	253
2) Les premières négociations sous le signe de l'intéressement.	258

3) Plusieurs contextes à l'enrôlement.....	263
4) Quand les relations prennent fin. Les conflits et leurs issues.....	267
C) Des dispositifs face aux risques concurrentiels ?.....	270
1) Les relations entre les plateformes de rénovation énergétique.....	271
a) Une identité commune par l'appel à projet Opération Collective de Rénovation Énergétique (OCRE).....	271
b) Des relations contrastées entre les dispositifs OCRE et les PTRE.	274
2) Les relations des dispositifs OCRE avec les grandes institutions publiques et privées.....	277
a) Les liens entre les dispositifs et les grandes organisations privées.	277
b) Les liens entre les dispositifs et les grandes institutions publiques.....	280
Chapitre 10 : Des dispositifs intermédiaires au service de leurs publics cibles.....	283
A) Le public cible final : le ménage.....	283
B) Le public cible « exécutant » les travaux : les professionnels du bâtiment.....	286
C) L'utilisation du tiers-de-confiance comme ligne directrice envers leurs publics cibles.....	291
1) Le préfinancement.	291
2) Le Contrat de Performance Énergétique (CPE).	292
3) Le bénévolat sur chantier.....	294
Conclusion	299
PARTIE IV Des modes d'habiter et d'habitat.....	303
Introduction	305
Chapitre 11 : Qu'est-ce qu'habiter ? Une culture de l'habiter issue d'une histoire et d'un paysage	309
A) Des espaces distincts au sein d'une même Région.....	309
1) Des aménagements urbains répondant à des besoins pressants.....	311
a) La création des cités industrielles.	311
b) La création des lotissements.	316
2) Des aménagements répondant à un environnement rural et vallonné.	321
3) Des territoires semblables et différents à la fois, dépendant de leur histoire.	323
B) La prégnance d'un lieu : à la recherche d'un bien immobilier situé idéalement.....	326
1) Les choix résidentiels liés à la localisation de la maison.	326
2) Les choix résidentiels liés à des critères externes idéaux.	329
3) Les choix résidentiels liés aux critères internes idéaux.	331
C) Vivre dans sa maison. Une (ré)appropriation par les propriétaires.....	334
1) Une question de « rupture » pour l'occupant se réappropriant son logement.	336
2) Une question « d'adaptation » pour l'acquéreur.	339
a) Acquérir et s'approprier.	339

b) Acquérir et étendre son espace.....	341
c) Acquérir et investir.....	342
Chapitre 12 : Le processus de la rénovation énergétique perçu et vécu par les propriétaires privés	345
A) Entre vouloir et pouvoir : ébauche d’une réflexion à la décision.....	346
1) Susciter l’intérêt de rénover chez les propriétaires privés.....	347
a) « Mon confort », critère non négociable.....	347
b) La routine comme obstacle à l’ouverture vers la nouveauté.....	349
c) Aménagement et dégradation visuelle : deux facteurs pour repenser sa maison.....	353
d) Des négociations au sein du ménage : entre intérêts croisés.....	354
2) Les ménages : tributaires des informations pour prendre leurs décisions.....	356
a) Les sources et canaux d’informations.....	356
b) Des informations suscitant la réflexion.....	360
3) Les ménages tributaires des normes urbaines.....	364
B) Après la décision, la réalisation.....	366
1) Le financement, étape charnière dans la décision des ménages.....	367
a) Approche du financement selon trois tranches d’âge.....	367
b) Les dispositifs : accompagnateur de financement pour leur public cible.....	371
c) Contournement et économie de la fonctionnalité.....	374
2) Qui contacter ? À qui faire confiance pour l’exécution des travaux ?.....	376
a) Les entrepreneurs du bâtiment.....	377
b) La maîtrise d’œuvre ou les assistants à maîtrise d’ouvrage.....	384
c) Deux en un : les dispositifs et leurs programmes de rénovation énergétique.....	387
C) De la prise en compte de la notion de l’usage à son application avant et après un projet de rénovation énergétique chez les propriétaires.....	390
1) La complexité de l’imaginaire et les (ré)actions qu’il suscite.....	391
2) Des outils pour orienter les pratiques.....	398
a) Les Nudges :.....	399
b) La place de la technologie dans les usages.....	402
c) La place de l’enseignement et de la sensibilisation dans les usages.....	405
Conclusion	411
Conclusion générale	415
BIBLIOGRAPHIE	437
SOMMAIRE	449
ANNEXES	457
Annexe 1. Les dispositifs de rénovation énergétique OCRE	459

I/ Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecotransvert	459
A/ Création d'un dispositif de rénovation énergétique transfrontalier	459
1) Prélude : la constitution d'un projet né d'une initiative départementale.	459
a) <i>D'un premier groupe de travail réflexif local à un groupe d'action transfrontalier.</i>	459
b) <i>La constitution d'une structure transfrontalière répondant à un projet collaboratif européen.</i>	460
2) Le projet « Grande Région » - ECOTRANSVERT.....	461
B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	462
1) Les membres opérationnels du GEIE.	463
2) Structures dans la gouvernance du GEIE et son évolution.	464
3) Statut juridico-économique.	465
C/ Le réseau partenarial	466
1) Des projets collaboratifs transfrontaliers : entre animation, gestion et écriture.....	466
a) <i>À l'avant-projet :</i>	466
b) <i>Durant le projet :</i>	469
c) <i>Après-projet :</i>	469
2) Focus sur les projets après ECOTRANSVERT.	470
a) <i>La suite opérationnelle d'ECOTRANSVERT : Ökorenov (OKO).</i>	470
b) <i>S'expanser : un projet INTERREG VB North-West Europe (NWE).</i>	472
II/ La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) CIVACOM	473
A/ Création du dispositif de rénovation énergétique CIVACOM.....	473
1) Prélude : un dispositif né d'une initiative privée.	473
a) <i>Une initiative privée :</i>	473
b) <i>De la réflexion à la conception d'un projet écologique et économique :</i>	474
2) Rencontre entre « concepteurs » et « utilisateurs ».	475
B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure	477
1) Fonctionnement interne.	477
2) Communication de la plateforme et de ses projets.....	478
3) Des difficultés financières à la recherche d'un modèle économique viable.	479
C/ Le réseau partenarial	480
1) Le cadre d'un changement de posture – ROCHAS.....	480
2) Une phase d'expansion : élargir nationalement.	482
III/ La Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE D.)	483
A/ Création de la plateforme dans l'Est-Vosgien	483
1) Prélude : un programme national porté par une structure locale.....	483

a) <i>Un appel à projets lié à une Maison De l'Emploi vosgienne.</i>	483
b) <i>Des adaptations soutenues structurellement et financièrement.</i>	484
c) <i>Le dispositif « Habiter Mieux D. ».</i>	485
2) <i>Le passage d'un statut à un autre : la fermeture de la MDE.</i>	487
a) <i>Un changement de portage par une structure annexe idéale...</i> :.....	487
b) <i>... À un portage par une structure publique.</i>	488
B/ <i>Vie structurelle et organisationnelle de la structure</i>	489
1) <i>Un changement de portage non sans conséquence.</i>	489
2) <i>Fonctionnement interne.</i>	490
3) <i>Communication de la plateforme vers l'extérieur.</i>	492
C/ <i>Le réseau partenarial</i>	493
1) <i>Des projets et actions en lien avec le réseau territorial.</i>	493
2) <i>Un changement de posture.</i>	494
a) <i>Du développement territorial interne au développement technique externe...</i>	494
b) <i>... à la naissance de « Rénover Mieux en Déodaté » (RMD).</i>	495
3) <i>Quelques difficultés d'articulations et de négociations.</i>	496
a) <i>Dans le cadre d'Habiter Mieux en Déodaté :</i>	496
b) <i>Dans le cadre du financement de l'ingénierie et des projets : un équilibre à rechercher.</i>	496
c) <i>Dans le cadre des groupements d'entreprises sur le territoire :</i>	497
IV/ <i>Le dispositif de rénovation énergétique de Sombrelieu : Association et Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)</i>	499
A/ <i>Création du dispositif de Sombrelieu</i>	499
1) <i>Prélude : la création de l'association « Sombrelieu Eco-Défi ».</i>	499
a) <i>L'évènement « Faites du solaire ».</i>	499
b) <i>Les ateliers :</i>	500
c) <i>Passage de l'hypothétique au réel :</i>	502
2) <i>La création de la SCIC – Sombrelieu Eco-Réno Solidaire (SE-RS).</i>	502
a) <i>La création d'une entreprise gérée bénévolement.</i>	502
b) <i>Les sorties de membres :</i>	504
B/ <i>Vie structurelle et organisationnelle de la structure</i>	505
1) <i>Fonctionnement interne.</i>	505
2) <i>La communication des structures et de leurs actions.</i>	508
a) <i>La communication externe : envers les institutions et les organismes.</i>	508
b) <i>L'amélioration de la communication : sites internet et réseaux sociaux.</i>	509
c) <i>La communication au sein du quartier.</i>	510

C/ Le réseau partenarial	511
1) Un travail collaboratif entre l'association et la SCIC.	511
2) Focus sur une innovation technique : les caissons préfabriqués.....	511
Annexe 2. Liste des entretiens	515
Annexe 3. Grille d'entretien et d'observation des dispositifs de rénovation énergétique	517
Annexe 4. Grille d'entretien de propriétaires ayant rénovés avec les dispositifs de rénovation énergétique MHE D. et Sombrelieu	521
Annexe 5. Questionnaire (transmis au sein du quartier de Sombrelieu)	525

ANNEXES

Annexe 1. Les dispositifs de rénovation

énergétique OCRE

I/ Le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Ecotransvert

A/ Création d'un dispositif de rénovation énergétique transfrontalier

1) Prélude : la constitution d'un projet né d'une initiative départementale.

a) D'un premier groupe de travail réflexif local à un groupe d'action transfrontalier.

C'est au sein d'un territoire anciennement industrialisé et transfrontalier que quelques individus, issus de divers milieux professionnels, se sont réunis en 2009. Ils ont formé un groupe de réflexion sur la thématique des éco-matériaux et de l'éco-rénovation. Ayant tous plus ou moins une connaissance approfondie du nord de la Meurthe-et-Moselle, un diagnostic territorial des forces et faiblesses a été tout de même réalisé. L'objectif était d'amener les participants au même niveau d'information.

Deux personnes se sont distinguées dès le démarrage : une chargée territoriale d'économie solidaire du Conseil Départemental et le maire, à cette époque, d'une commune du Pays-Haut. Fortement investi, ce duo a été moteur au sein du groupe. L'entièreté du travail autour du diagnostic et des échanges a permis au groupe, et surtout au duo, de créer des liens forts. Sur cette base commune, ils ont mis en place un « Pôle de Compétence Territorialisé ». Il est aujourd'hui labélisé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) « Pôle Territorial de Coopération Économique » (PTCE)⁵⁴⁴.

De cette base commune, le groupe de réflexion a émis la volonté de devenir un groupe d'action. Ainsi, le collectif a imaginé un projet plus large et collaboratif, transfrontalier et transversal à la thématique de l'éco-rénovation. La conception de ce projet avait la vocation d'un développement vertueux alliant l'offre Dans ces conditions, le groupe souhaitait accroître l'activité économique avec un aspect « emploi et formation locale ». Cette porte

⁵⁴⁴ **Définition** : Un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. **Source** : *Le labo de l'économie sociale et solidaire*.

d'entrée fut donnée par le porteur initial possédant – légitimement – les compétences : le Conseil Départemental. Cet objectif fut affiché par le groupe et divulgué auprès de structures potentiellement intéressées à le rejoindre pour conduire des actions communes. En parallèle, les résultats du diagnostic et l'abord des frontières motivant des échanges européens, a permis au groupe de constituer le projet en écho au programme européen INTERREG IV-A « Grande Région ». Entr'apercevant une volonté de l'autre côté de la frontière à s'inscrire à la démarche initiée en France, une réflexion est née : au lieu de limiter les actions dans un périmètre départemental et les échanges dans un périmètre plus large (européen), pourquoi ne pas faire un projet européen directement ?

Soulignons que pour répondre à ce programme, le groupe avait besoin de partenaires des pays voisins, soit le Luxembourg et la Belgique. Le partenaire luxembourgeois fut trouvé par le réseau constitué par l'ancien maire de la commune du Pays-Haut. Ce dernier, un semestre après son élection, avait organisé une visite au sein d'une commune luxembourgeoise où un lien d'amitié s'est créé avec le bourgmestre de l'époque. Pour la Belgique, c'est à travers le nouveau réseau constitué des entrants que de potentiels partenaires furent repérés, dont une commune belge.

b) La constitution d'une structure transfrontalière répondant à un projet collaboratif européen.

Bien qu'initiateur, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle n'était pas en capacité à porter l'entièreté du projet. Par conséquent, le groupe décida de créer une structure porteuse, à l'image de la conception du projet : un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE). La réflexion sur l'émergence de cette structure juridique spécifique eut lieu lors de l'ébauche du projet, intitulé « ECOTRANSVERT ». D'ailleurs, ce nom fut attribué autant au projet qu'à la structure, entraînant quelques confusions entre le *contenant* (projet) et le *contenu* (structure). Ce rattachement fut volontaire au démarrage, car la structure, créée pour la durée du projet INTERREG « Grande Région » – trois ans – devait simultanément s'achever.

Au sein de sa gouvernance, 4 structures partenaires sont devenues membres : la commune du Pays-Haut et un CAUE représentant la France, une entreprise adaptée représentant la Belgique, une commune luxembourgeoise représentant le Luxembourg. Sa gérance fut attribuée, à la suite d'un vote, à l'ancien maire de la commune du Pays-Haut. En tant que moteur et présent dès le démarrage du groupe de réflexion, ce dernier s'était proposé : « moi

j'ai toujours été un maire très curieux. On a monté des choses parce qu'on a été cherché ». Ensemble, les membres composant la structure et le groupe adhérant à la démarche continuèrent à construire le projet pour le déposer lors du dernier appel à projets INTERREG IV-A « Grande Région ».

À la suite du dépôt du projet auprès de l'instance européenne et de sa validation, le groupe rencontra une difficulté avant le lancement officiel : le co-financement. En effet, les fonds européens, à travers des INTERREG, ne financent pas la totalité d'un projet. La structure et les partenaires doivent posséder des fonds propres ou être capables de mobiliser des investisseurs – publics ou privés. Pour la structure porteuse, le gérant et la chargée territoriale d'économie solidaire – qui fut en partie détachée sur la structure le temps du projet – ont cherché des cofinancements français. Par la dimension transversale du projet, le duo convoqua plusieurs services d'État et régionaux. La visée était double : se faire connaître et multiplier les chances de *rentrer dans les cases* de programmes d'aide au financement. C'est ainsi, qu'entre autres, le GEIE a eu son cofinancement en répondant à l'Appel À Projets « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE), et fut labélisé « plateforme de rénovation énergétique » en 2013.

2) Le projet « Grande Région » - ECOTRANSVERT.

Inscrit en 2012 et lancé en 2013⁵⁴⁵, le projet ECOTRANSVERT avait une durée de 36 mois pour réaliser ses objectifs. Afin d'assurer un fonctionnement et une organisation optimale, quatre actions ont été initiées autour : de l'offre (les entreprises), de la demande (les maîtres d'ouvrage et le financement), des filières durables (éco-matériaux et gestion des déchets), et de l'emploi (insertion et formation). Chaque action, coordonnée au sein d'un Comité Technique (CT), était gérée par un chef de fil issu des partenaires du projet. Quant au comité de pilotage, il rassemblait toutes les fonctions transversales nécessaires à la conduite du projet. Quatre personnes – membres internes ou externes au GEIE – constituaient les membres opérationnels d'ECOTRANSVERT, soit :

- Le chef de projet assuré par un duo : le gérant du GEIE (officiellement) et la chargée territoriale d'économie solidaire du Conseil Départemental (officieusement).

- La coordination technique, financière, administrative, et communicationnelle, gérée par deux personnes issues d'une structure partenaire.

⁵⁴⁵ Avec une rétroactivité d'un an, le temps de la création de la structure GEIE.

Au sein du projet, chaque partenaire avait mis à disposition ses propres ressources humaines pour assurer les missions collectives. Afin de diffuser les résultats, un site internet a été créé où des livrables sont en *open-source* – obligatoire avec des fonds européens.

J'ai assisté à sa clôture, ayant eu lieu un mois après le début de ma thèse. Cet événement s'est situé au Luxembourg, au cœur même de la Grande Région⁵⁴⁶. Il est important de souligner cette précision géographique, car elle fut stratégique : outre de restituer les résultats du projet, était aussi émise la volonté grandissante de la structure à s'inscrire dans une dimension européenne en poursuivant ses activités. La restitution finale du projet, servant de démonstration, a été consolidée par la présence de structures politiques, institutionnelles et partenariales. Ces dernières ont affiché publiquement leur soutien dans la poursuite d'un nouveau projet, marquant la suite directe et plus opérationnelle d'ECOTRANSVERT. Comme le gérant, certains acteurs percevaient ce projet, dès le démarrage, comme une première étape, comme un moyen d'impulser des conditions favorables et de générer des outils pour une approche plus opérationnelle. L'acceptation d'une durabilité potentielle de la structure – imaginée sur trois ans à l'origine – n'était pas acquise par tous les partenaires au cours du projet, mais fut rejointe majoritairement à sa clôture. Ainsi, pour le gérant d'ECOTRANSVERT,

« ça a été un beau projet, on en est tous contents. On termine une chose et aujourd'hui ça continue, c'est pas si mal que ça. Il a des confrontations. On a levé des problématiques qu'on a solutionnées et le prochain on en lèvera d'autres qu'on devra aussi solutionner. Comme on est structure multi vectorielle, il y a le GEIE, la notion de plateforme de rénovation, d'autres projets peuvent être portés. Or les aspects juridiques, il faut que tout trouve sa place. »

Laissons de côté pour le moment les projets pour se concentrer sur la vie de la structure et les obstacles rencontrés en poursuivant ses activités.

B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure

Le choix d'une structure juridique pour le portage d'un projet européen est restreint : Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE) ou Association Internationale Européenne. Cette dernière nécessite du temps pour être créée, et n'a pas été sélectionnée, car le temps pressait – le projet avait déjà démarré. Fondée sur une base non pérenne, la prise de

⁵⁴⁶ Depuis l'INTERREG V-A, le périmètre de la Grande Région a changé. Aujourd'hui, il regroupe la Wallonie (Sud de la Belgique), le Luxembourg, les Länder de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre (Sud-Ouest de l'Allemagne) et la Lorraine (Nord Est de la France).

décision rapide et idéale de cette structure a fait surgir des obstacles qui n'avaient pas été anticipés pour une continuité.

1) Les membres opérationnels du GEIE.

Bien que le GEIE ait eu des membres rattachés à la gouvernance de la structure avec un pouvoir de décision et d'orientation, sa gestion quotidienne ne fut pas assurée par eux, mais par une équipe, que l'on va intituler « membres opérationnels ». Ils sont composés de *salariés* et de *détachés*. Ces derniers évoluent selon les projets auxquels la structure prend part, du pilotage à la participation aux actions. Le GEIE est une très petite entreprise, les compétences nécessaires pour mener à bien des projets transversaux sont comblées par des partenariats avec d'autres structures. Le gérant de la structure tente de garantir un repérage dès l'émergence de projets. Il a conscience des forces et des faiblesses des membres opérationnels, ainsi que de leurs répartitions – vis-à-vis de leur structure d'appartenance ou de leurs missions. Le gérant assure une relation constante, au moins auprès des *salariés*, que ce soit dans des contextes formels ou informels. Les concepts de confiance et d'attachement aux projets et à la structure sont présents, offrant une liberté de fonctionnement et organisationnelle, tels que le télétravail. Les notions de hiérarchie n'existent pas. La transparence de la structure envers ses financeurs, ses partenaires et ses salariés est jugée importante : « *c'est vrai qu'on n'a jamais vu ça. D'habitude, on ne parle qu'au gérant, pas aux salariés* » (homme, juriste, ancien cabinet comptable).

Cette liberté a néanmoins ces limites et est dépendante de la quantité de travail. Par exemple, avant de déposer un projet européen, son écriture requiert une grande disponibilité, peu de temps mort avec des horaires de travail atypiques⁵⁴⁷. Les écritures des projets, dans un souci démocratique, sont lues et retravaillées par tous les membres opérationnels ; même si cette organisation est gourmande en temps et que son efficacité n'est pas certaine. Les membres opérationnels ont conscience des taux d'échecs élevés aux comités de sélection. Ils connaissent les risques encourus si les projets déposés sont rejetés, notamment pour la structure.

« L'organisation en tant que telle n'est pas pérenne. On a une structure qui n'est pas sécurisée dans sa vie future, mais elle existe par les projets qu'elle porte. Si

⁵⁴⁷ Les écritures de projet doivent être en français, en anglais ou en allemand. Ce qui nécessite un travail de traduction. Une fois validés, les textes, notamment lorsqu'ils sont travaillés le soir, sont envoyés à l'autre bout de la terre où le décalage horaire permet une traduction immédiate.

on loupe un projet, tout s'arrête » (ancien partenaire luxembourgeois du projet ECOTRANSVERT).

2) Structures dans la gouvernance du GEIE et son évolution.

L'intérêt d'un GEIE réside dans le développement de l'activité de ses membres et partenaires : il incite la formation d'actions communes, quelle qu'en soit la typologie des structures – collectivités locales, entreprises privées, associations, personnes physiques, etc. Par ailleurs, le pluralisme d'entités permettant une diversité est essentiel pour les membres opérationnels du GEIE, notamment en matière de représentativité. À l'inverse d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), ne regroupant que des membres issus des collectivités, le GEIE permet de garder son indépendance par une gestion détachée des projets et du partenariat public-privé. Cette liberté facilite aussi la sortie des structures du GEIE, si elles jugent qu'elles ne sont plus en adéquation (intérêts, compétences...) avec un nouveau projet. Cela a été le cas de certains des membres fondateurs, tel que le CAUE et la commune luxembourgeoise – ayant changé de bourgmestre entre temps. Par ailleurs, un membre, même au cours d'un projet, peut se retirer : le nouveau maire de la commune du Pays-Haut ne souhaitait pas faire partie du projet. J'ai constaté que les retraits de collectivités locales à ces dispositifs sont régulièrement liés à un changement d'élu et d'orientation politique. Ces événements ont entraîné un premier changement dans les statuts du GEIE, autorisant le gérant, anciennement maire, à garder ses fonctions en tant que *tiers*. L'indépendance du GEIE, notamment vis-à-vis du monde politique, est renforcée par cette nouvelle clause.

« On a observé que, sur les GIE⁵⁴⁸, la gestion par un tiers est très commune. Ça permet au gérant une vue externe de la situation et pas forcément d'implication en tant que telle dans les membres » (gérant du GEIE)

Constitutionnellement, pour qu'un GEIE en soit un, il lui faut au moins un membre de chaque pays dans sa gouvernance, dont l'Allemagne depuis sa nouvelle inscription au sein de l'INTERREG V-A « Grande Région ». Les anciens membres à la gouvernance n'ont pas été tous remplacés au cours du temps. L'ouverture d'une succursale au Luxembourg en 2018 et la perspective de changer le siège social de la France au Luxembourg ont entraîné une réflexion sur le changement du statut juridique du GEIE. Choisir un statut plus classique, reconnu par

⁵⁴⁸ Groupement d'Intérêt Economique. En France, un GEIE est une composante, un sous-groupe d'un GIE.

les institutions, faciliterait selon le gérant, les démarches administratives et la gestion économique de la structure.

3) Statut juridico-économique.

Le GEIE a un statut privé, inscrit à la chambre du commerce. Néanmoins, il n'entre pas dans une logique marchande : ses statuts internes ont été établis de sorte qu'il ne puisse pas réaliser de chiffres d'affaires au prorata de ses membres ni de redistribution en dividende sur le bénéfice. Ainsi, la création du GEIE répond à une activité non lucrative, d'utilité publique, car il « œuvre pour le bien du territoire » (chargée territoriale d'économie solidaire). En d'autres termes, il se doit d'agir telle une structure publique, alors qu'il est de droit privé. Ce qui le contraint économiquement et juridiquement, comme l'a exprimé son gérant en 2016 :

« Actuellement, on a beaucoup de questions sur le statut, entre guillemets, d'utilité publique, puisque le GEIE ne se fait pas rémunérer, il bénéficie des aides européennes. L'Europe veut qu'on leur prouve que l'on est d'utilité publique et en France ils ne veulent pas donner d'attestations d'utilité publique sur un GEIE parce ça...n'existe pas. On a encore eu pas de très bonnes nouvelles en termes de salaire (...), on est en taxation maximum sur les salaires, car ce n'est pas prévu dans les lois françaises. C'est toujours la problématique des structures annexes. Mais bon, on affronte, pas à pas. »

Pour démontrer son statut d'utilité publique, le GEIE a demandé en 2014 auprès de l'État, à officialiser cette reconnaissance par un statut d'entreprise relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Or, malgré les soutiens institutionnels locaux – département, Région –, la structure n'a jamais eu de retour positif. Cette reconnaissance de « structure intermédiaire » entre le secteur public et privé aurait permis d'optimiser le fonctionnement du GEIE. Prenons l'exemple du recrutement d'un expert financier, pour répondre à l'instruction de nouveaux projets. Cette embauche a nécessité plusieurs mois. Se situer à dix kilomètres du Luxembourg et de la Belgique peut s'avérer compliqué pour une structure française. Premièrement, le recrutement de personnels hautement diplômés est un défi, car ils vont travailler au Luxembourg. C'est une réalité économique : pour un même poste, un salarié français peut voir sa paie doublée. Deuxièmement, le statut du GEIE est peu reconnu en France, ce qui lui fait assumer toutes les charges au maximum – et donc une baisse des salaires nets. Cette double peine a conduit à repenser la structure dans sa forme et son implantation. Bien qu'une structure GEIE ait une base juridique européenne, elle répond à des statuts différents d'un pays à un autre. Ainsi, le siège social est resté en France et un bureau a été activé au

Luxembourg. Cette démarche permettait une reconnaissance envers l'autre pays financeur en y mettant un premier pied, une identification au cœur de la Grande Région, une baisse des charges et une facilité de recrutement pour les profils recherchés⁵⁴⁹. Cette démarche a mis fin – en partie – à son rattachement à OCRE et aux liens fragiles avec les autres dispositifs de rénovation énergétique – et avec le Conseil Régional, par extension.

C/ Le réseau partenarial

1) Des projets collaboratifs transfrontaliers : entre animation, gestion et écriture.

Le GEIE, en tant qu'outil du territoire, intervient en soutien dans la formulation et dans l'écriture de projets européens et locaux. Ainsi, pour comprendre le fonctionnement et la construction d'un projet transfrontalier avec ses enjeux, décryptons sa trajectoire. On peut analyser son parcours en trois temps : l'avant, le pendant et l'après-projet. Pour les exprimer, je m'appuierai sur les observations et investigations issues de l'écriture du post-projet d'ECOTRANSVERT. Ces périodes, le gérant de la structure les assimile au film « l'Auberge espagnole »⁵⁵⁰.

« Je sais bien que l'on n'est pas aimé de tout le monde, mais je m'en fous. L'important, c'est que les gens qui entrent se sentent bien et ont envie de travailler ensemble. Une fois que la porte est fermée, ce qui s'y passe, je n'en ai rien à faire. On a des périodes de stress, 6 mois, 4 ans, quand il faut passer les dossiers. Après, les dossiers, pour que ça se passe bien, il faut vraiment que ce soit une auberge espagnole. Pour que chacun y trouve sa position. »

a) À l'avant-projet :

L'atout d'un projet qui ne commence pas d'une page blanche – post-ECOTRANSVERT – réside dans ses composants existants, tel que le réseau partenarial. Néanmoins, même s'il entre dans une logique de continuité, il nécessite des ajustements : une nouvelle porte d'entrée – thématique –, un nouveau nom et une nouvelle organisation. Donc, avant de relancer les partenaires pour enclencher une réflexion sur un nouveau projet, son porteur préétabli provisoirement en interne, un axe spécifique et un plan selon les propositions des programmes européens. Autrement dit, les membres opérationnels du GEIE orientent le

⁵⁴⁹ L'expert financier, luxembourgeois, a pu ainsi être recruté sous un contrat luxembourgeois.

⁵⁵⁰ Film franco-espagnol réalisé par C. KLAPISCH. 2002.

projet dès son démarrage. Prenons la construction de la première réunion des anciens – et quelques nouveaux – partenaire.

Celle-ci reposait en partie sur le fonctionnement antérieur d'ECOTRANSVERT et sur la base de quatre questions-réponses :

- Premièrement, *quel message veut-on transmettre au cours de cette première réunion ?* Explicitement, le GEIE affichait sa détermination à poursuivre une collaboration avec les participants sur l'opérationnalité du premier projet. Il marquait aussi son inscription dans la durée, en tant que porteur, avec une volonté à s'inscrire dans d'autres projets. Implicitement, cette réunion offrait aux membres opérationnels le repérage des structures présentes ou absentes, ainsi qu'une évaluation de leur participation et de leurs intérêts.

- Deuxièmement, *qui inviter ?* Les membres opérationnels ont convié des anciens et de nouveaux correspondants à une phase plus opérationnelle. Cependant, ils ont été attentifs aux risques de conflits potentiels entre eux. À chaque partenaire, ils s'interrogeaient : qui sont ses alliés et ses ennemies ? Risquent-ils de mettre en péril la cohésion du groupe ? Pour minimiser les risques, ils ont convié des structures qui avaient montré un intérêt au cours du premier projet : « *C'est surtout des structures qui ont connu le GEIE à travers le projet précédent, qui se sont raccrochées, qui sont venues voir et que ça a intéressé, et que l'on a intégré lorsqu'on a fait le bilan d'ECOTRANSVERT et quand on a construit la suite. Et c'est là qu'ils se sont vraiment impliqués en tant que partenaire* » (chargée territoriale d'économie solidaire).

- Troisièmement, *où et quand ?* L'évènement de clôture d'ECOTRANSVERT ayant eu lieu au Luxembourg dans les locaux du LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology), le choix s'est porté d'inaugurer le nouveau projet au même endroit⁵⁵¹, dès la rentrée scolaire – en septembre 2015. Ce clin d'œil marquait la volonté de reprendre là où le premier projet s'était terminé avec une inscription géographique centrale aux partenaires.

- Quatrièmement, *quels déroulés et quels objectifs ?* Sous-entendus, *qu'attend-on de cette réunion ?* Pour les membres opérationnels, l'atteinte des objectifs est dépendant de l'organisation donnée à la réunion. Ici, elle devait être transitive. Ainsi, ils ont ouvert la réunion par une rétrospective. Sur le second temps, ils ont utilisé des techniques d'animation facilitant les repérages à travers les habitudes de travail avec les anciens partenaires. Ils devaient répondre à la question suivante : *quels besoins et ressources mettriez-vous en face de*

⁵⁵¹ Précisons que ce n'est pas exactement au même endroit puisque pendant les vacances estivales, les locaux du LIST ont déménagé du Luxembourg-ville à Esch-sur-Alzette (Belval).

« *chantiers-pilotes* » ? Chacun avec sa spécialité y a répondu, permettant de couvrir un panel tant technique que social, financier et environnemental. Malgré le décloisonnement, les groupes qui se sont formés n'étaient pas hétérogènes – structures similaires ou par pays d'appartenance.

Nouveau projet, nouveau format : les piliers ont été remplacés par des axes plus nombreux. Lorsque les angles du projet se sont dessinés, chaque structure s'est positionnée selon ses compétences face aux problèmes identifiés, aux actions sous-jacentes, ainsi qu'en réponse à leurs propres intérêts. Autrement dit, c'est le moment où les acteurs vont tenter de prendre un rôle et une place dans l'arène. Par exemple, le GEIE, dans son rôle de porteur, doit écrire le projet en s'appuyant sur les termes descriptifs associés au programme européen afin de lui donner une cohérence, être dans le bon axe et sous-objectif spécifique pour maximiser les chances d'être sélectionné. Subséquemment, les membres opérationnels se rencontraient régulièrement, afin de partager leurs impressions, synthétiser les propositions, les schématiser pour en ressortir un projet global, le proposer aux partenaires, le réajuster et le valider ensemble.

Dans ces temps de rencontre, certains partenaires s'investissaient davantage sur les synthèses. Plus la participation dans cet *avant-projet* est forte, plus ils auront des chances d'être sélectionné comme « chef de fil » d'un axe par le porteur du projet. Ces « chefs de fils » *momentanés* étaient observés de près par les membres opérationnels. Prendront-ils leur rôle à cœur, ou ne serait-ce que pour le prestige ? Auront-ils les capacités et les compétences ? Cette hiérarchie momentanée est née d'une leçon acquise à travers le premier projet, où ces rôles étaient difficilement assurés : « *il faudra bien leur préciser et leur expliquer que ça demande du temps. Et ça, il ne faut pas oublier de le compter au moment du dépôt* » (gérant du GEIE). Si les membres opérationnels constatent que les chefs de fil momentanés parviennent à gérer leur groupe de travail – telle une période d'essai – ils les inscrivent comme permanent dans le projet. On peut voir dans ces chefs de fil, des *leaders associés* au porteur du projet.

À l'image d'un entonnoir, le projet prend suffisamment forme pour être déposé sous forme synthétique, avec un pré-budget, des conventions partenariales et des ressources humaines dédiées. Entre ce dépôt et la réponse définitive de la commission de sélection, des allers-retours entre le porteur du projet et les différents points de contact et le comité technique (les premiers décisionnaires) auront lieu. Les ministères et Régions sont aussi approchés pour les cofinancements. D'ordre formel et informel, la sensibilisation du porteur auprès des pouvoirs publics pour en faire des alliés lors de la décision définitive qui est politique semble

essentielle. Cette attente est loin de signifier un temps mort. La concurrence est rude au sein des programmes européens, et ce n'est pas forcément les projets les plus efficaces qui sont sélectionnés. En effet, au-delà de la qualité du projet, un « *bon projet européen* » sera celui qui jouera sur les compromis et les négociations, afin d'obtenir un fort soutien politique garantissant sa sélection.

b) Durant le projet :

Une fois le projet validé par la Commission européenne, il faut le mettre en musique. Le GEIE, chef d'orchestre, accorde les partenaires et les actions selon un planning préétabli à l'inscription du projet. Il prend en compte les contraintes des partenaires composant le « quadruple hélix » : les autorités publiques (collectivités), académiques (universitaires), économiques (entreprises privées) et la société civile (associations). Gérer une équipe pluridisciplinaire et multisectorielle se révèle délicat. En tant que garant, le GEIE a un rôle de *vigilance* et d'*arbitre*, qu'il exerce auprès des chefs de fil : la hiérarchie momentanée de l'avant-projet devient permanente.

Le GEIE s'appuie sur ses chefs de fil pour leur laisser la gestion de leur axe. Néanmoins, s'ils ne respectent pas leurs engagements, c'est le porteur qui devra reprendre la gestion. Il veille donc à ce que les intérêts individuels ne priment pas sur les intérêts communs, en apaisant les conflits si nécessaire. Il fait circuler que : celui qui met en péril le collectif, le fait au risque d'être qualifié de *mauvais partenaire*. Outre la gestion interne, le GEIE a le rôle de communicant externe sur le projet. En tant que représentant, tête d'affiche du projet, il a en charge son rayonnement.

c) Après-projet :

Au-delà des restitutions sous plusieurs formes (articles, colloques...), l'après-projet permet de capitaliser et essaimer les livrables produits – études, méthodologies, chartes, etc. Pour les membres opérationnels, l'utilisation d'une de leur production par une structure extérieure leur permet de constater s'il y a une appropriation ou des adaptations à apporter. Une rétrospective suit ainsi la fin du projet : a-t-on exploré tout le processus ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Selon les réponses apportées, un autre projet peut être imaginé dans la continuité.

La communication à l'après-projet permet au GEIE de maintenir et d'activer son réseau, tout en ayant une « vitrine ». Par exemple, le projet ECOTRANSVERT a permis au GEIE d'accompagner les entreprises jusqu'à la formation d'une grappe d'entreprises. L'après-projet offre aussi aux publics cibles de devenir des partenaires au sein d'un projet suivant : « *Maintenant les entreprises luxembourgeoises, Climeec, sont parties prenantes, font partie de la suite du projet. Les entreprises françaises sont bénéficiaires de toutes les actions qu'on va mener* » (chargée territoriale d'économie solidaire).

Une grande partie de la gestion administrative et financière a lieu à l'après-projet. Lors d'ECOTRANSVERT, pour les membres opérationnels, le manque de connaissance de la gestion d'un projet européen a fait échos à une carence explicite des réglementations des programmes européens : « *Notre erreur, on était tellement en phase projet, qu'on n'a pas su...c'est vraiment une erreur de jeunesse, on apprend en marchant. On n'a pas su dire : « stop on arrête » ! On était tellement en retard* » (gérant du GEIE).

2) Focus sur les projets après ECOTRANSVERT.

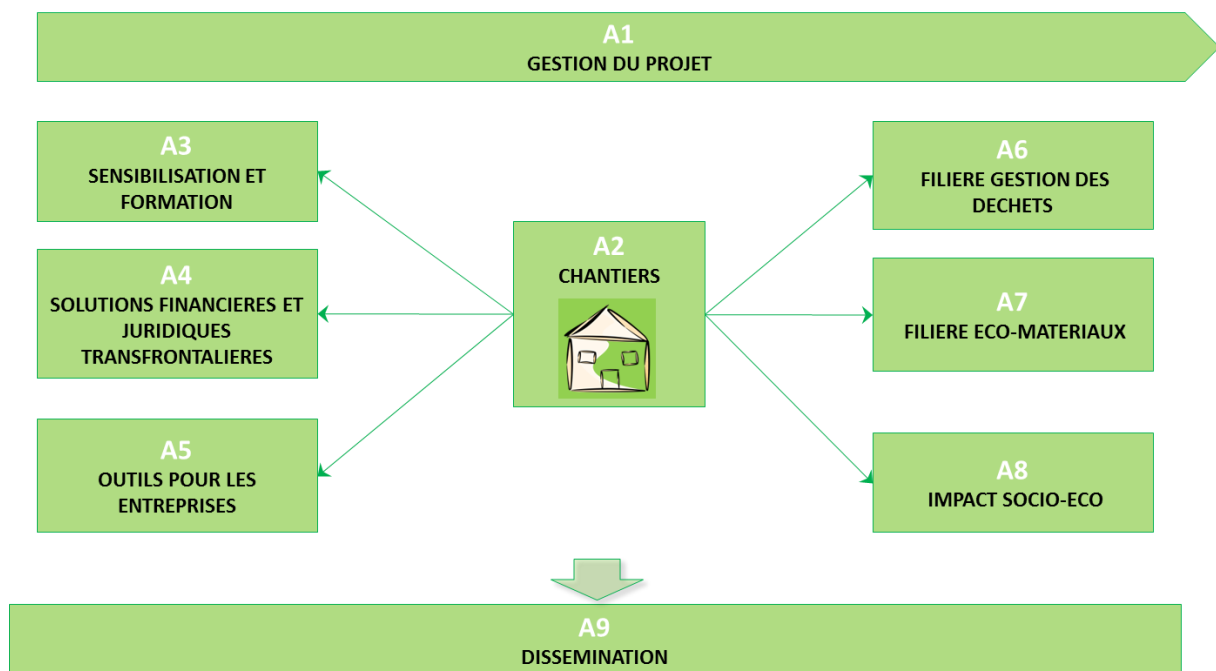
Je vais rapidement vous présenter les deux suites directes d'ECOTRANSVERT. Durant plus d'un an, j'ai activement participé à leur écriture, mais aussi à l'observation des réunions, des échanges et des relations entre les différents partenaires, le GEIE et les rapports avec les institutions publiques.

a) La suite opérationnelle d'ECOTRANSVERT : Ökorenov (OKO).

C'est dans le cadre de l'INTERREG V-A « Grande Région » que s'inscrit la continuité d'ECOTRANSVERT. D'abord intitulé ECOTRANSVERT-2, ce projet européen nécessitant des partenaires français, belges, luxembourgeois et allemand, a pris le nom d'« Ökorenov ». Il ne fut pas choisi au hasard par le gérant du GEIE : il marquait l'adhésion de l'Allemagne dans le programme européen et dans le projet.

Les axes d'Ökorenov se sont construits sur une base opérationnelle : des chantiers-pilotes de rénovation. Pour sécuriser les opérations et inclure des temps de formations et d'insertions de publics éloignés de l'emploi, il fallait des chantiers avec un maître d'ouvrage public, et qu'ils soient représentatifs d'une typologie sur le territoire de la Grande Région. Que ce soient des maisons ou une gare, ils devaient se situer au sein de villes, où le bâti est dit « industriel » (minier, sidérurgique). Pour les membres opérationnels du GEIE, ces chantiers-pilotes publics pourraient créer un effet levier chez les habitants, soit être incitateurs de travaux de rénovation

au sein de leur logement (mimétisme). En effet, ces chantiers-pilotes devaient servir de démonstrateurs avec des actions de sensibilisations et d’animations auprès des propriétaires. On peut souligner le lien qui s’est effectué entre ce projet et celui régional – rénovation collective dans le bâti industriel. En effet, c’est lors de ce projet que la commune de Zolnes a été intégrée à la démarche. Finalement, le projet ÖKORENOV regroupait 21 partenaires de 4 pays, et se déclinait en 9 axes :



Entre la conception et l’écriture de la synthèse du projet de l’étape 1, il s’est déroulé 6 mois. Et malgré un « NO GO »⁵⁵² sur le dossier, tous les partenaires ont complété le dossier final de l’étape 2. Cependant, le projet fut rejeté pour diverses raisons⁵⁵³. Restant optimistes et prenant en compte les remarques associées au rejet, le GEIE et ses partenaires ont tenté un autre dépôt en fractionnant le dossier en 2, tout en modifiant légèrement le fond : « REVDEC² » (axé sur les déchets) et « PHARE » (axé sur les éco-matériaux et la rénovation) ont été déposés en janvier 2017. Même ainsi, les deux ont été rejetés à nouveau, et remis dans les cartons pour se concentrer sur d’autres projets (européens et nationaux).

⁵⁵² Dans le cas où un projet reçoit un « NO GO », ses chances d’être sélectionnées sont minimales, mais non nulles. Des dossiers en « GO » ont été finalement refusés à l’étape 2, tout comme des dossiers en « NO GO » ont pu être acceptés par la commission.

⁵⁵³ Les raisons ont été multiples : une dimension trop circulaire, un partenariat et un budget trop imposant, mauvais axe...

b) S'expanser : un projet INTERREG VB North-West Europe (NWE).

L'INTERREG V-B North-West Europe (NWE) est un programme européen nécessitant une coopération transnationale. Sa zone géographique instaure des actions concrètes de plus grandes envergures entre la France, le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas. En même temps que l'inscription du projet faisant suite à ECOTRANSVERT, le GEIE a pris la décision de développer un projet entrant dans un NWE. En parallèle avec Ökorenov (fin 2015), ce projet se concentrait sur un objectif de modélisation et de massification de la rénovation de l'habitat industriel, présent sur ce large périmètre et exposant des difficultés similaires à chaque pays.

Les partenaires d'Ökorenov avaient été informés de la volonté du GEIE à porter un projet plus conséquent. Certains d'entre eux furent intéressés, et se rattachèrent à la démarche – le LIST, par exemple. Le projet se focalisait sur la rénovation collective de maisons individuelles, tout en soulignant le support aux autorités publiques, via des approches organisationnelles et des outils méthodologiques. Pour affirmer la durabilité du projet, le GEIE et ses partenaires souhaitaient créer, à terme, un pôle spécialisé. Il aurait eu pour objectif de former les autorités publiques aux démarches et aux outils existants et créés au cours du projet, en les adaptant selon l'espace (contextes) et le temps (évolutions).

Encore plus concurrentiel que l'INTERREG « Grande Région », l'INTERREG « NWE » a un taux d'acceptation plus faible – de l'ordre de 25%. Ces disparités sont liées au processus de sélection. À contrario de la « Grande Région », la décision finale, éminemment politique, doit être à l'unanimité. Si un pays y met un veto, alors le projet sera rejeté. Et malgré toute la bonne volonté et l'intéressement de certaines propositions – la création d'un pôle de compétence transfrontalier sur la rénovation du bâti industriel –, le projet fut rejeté plusieurs fois entre 2015 et 2016. De « WHE » à « MAREA », en passant par « Renov4people », les raisons des rejets furent majoritairement liées à la faiblesse partenariale anglophone.

Entre temps, le dispositif Ecotransvert a continué à travailler sur d'autres projets européens et nationaux – comme l'expérimentation de « *Zolnes, vers la transition 2030* » – reprenant les fondamentaux des deux présentés ci-dessus.

II/ La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) CIVACOM

A/ Création du dispositif de rénovation énergétique CIVACOM

1) Prélude : un dispositif né d'une initiative privée.

a) Une initiative privée :

En 2008, sur la commune, EDF a missionné un consultant. Entourer d'une équipe d'experts, ce consultant avait pour objet de réfléchir sur le bien-fondé du développement durable comme levier économique locale et sociale.

« C'était toute une histoire d'agenda 21, de panneau solaire, éolienne et compagnie. Donc, on a commencé à parler d'énergie et c'était la grande époque du solaire » (consultant).

À partir d'un état des lieux de la commune, les regards se sont rapidement tournés sur le secteur résidentiel, dans lequel, pour le consultant :

« Le gros problème à S-D. c'est le logement. Les HLM avec un taux d'occupation, je crois, des plus bas de France, avec des charges au prorata qui pèsent lourdement sur les locataires, plus un habitat un peu dégradé. »

À partir de ces premiers constats, et face à une population à faible pouvoir d'achat, l'équipe d'experts a choisi une orientation économique et foncière, *« autrement dit, est-ce qu'une dépense peut constituer une opportunité et réaliser de la valeur ? Et si le logement est la cible, alors comment faire pour qu'il rapporte ? »*. En prenant en compte la vague des énergies renouvelables, la première hypothèse sous l'égide de l'investissement était d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits et revendre l'électricité⁵⁵⁴. Puis, en approfondissant l'étude sur le bâti, la problématique de l'isolation s'est manifestée.

« Après tout, si on touche au toit, pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas l'isolation du toit ? On en profite pour isoler le toit. On vend un package isolation du toit et panneaux solaires » (consultant).

Au fur et à mesure des réflexions, le temps passé, tout comme la vague des énergies renouvelables. Le solaire, se situant dans une niche spéculative, perdait de sa valeur et rendait le modèle économique, imaginé au départ, inefficace. Il ne restait donc plus que l'isolation du toit dans leur *package*. En se focalisant sur un poste thermique – le toit –, le groupe d'experts a constaté qu'il était nécessaire de prendre les autres postes aussi en considération. N'étant

⁵⁵⁴ Selon l'ancien directeur de CIVACOM, à cette époque, l'énergéticien EDF reprenait 6 fois la valeur du Kilowatt comparé à 2016.

pas familiarisé sur le domaine technique du bâti, une multitude de questions demeurait sans réponses pour le groupe.

Afin d'en trouver, une nouvelle mission a été donnée par EDF, se situant en Autriche, dans la région du Vorarlberg⁵⁵⁵. L'objectif était d'étudier cette région réalisant des rénovations avec un niveau de consommation énergétique très faible. Selon le consultant, cette réussite serait due à la combinaison de plusieurs facteurs : les rénovations se concentrent sur l'enveloppe du bâtiment pour atteindre un niveau « passif »⁵⁵⁶ ; les énergies renouvelables complètent la rénovation (viennent après et non avant) ; l'organisation des projets et des chantiers se concrétise en collaboration entre tous les acteurs, à tous les niveaux.

b) De la réflexion à la conception d'un projet écologique et économique :

Forts de cette expérience, le consultant et son groupe – formant les *concepteurs* – ont préconisé à leur commanditaire la formulation d'une expérimentation alliant un modèle économique, technique, écologique et social, sur la base des constats du Vorarlberg.

La réflexion de cette expérimentation a pris plusieurs mois : les concepteurs ont prospecté le territoire meusien pour percevoir si certains fondamentaux du Vorarlberg y figuraient. Est-ce qu'une organisation collaborative – même sur une autre thématique – entre élus et habitants existe ? Quels seront les freins et les leviers à envisager pour répliquer le modèle autrichien dans la Meuse ? Pour cette dernière question, les concepteurs ont effectué un état des lieux national et local sur le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments. Selon le consultant, le secteur de la rénovation pâtit principalement d'un manque de confiance entre les différents acteurs, dont le particulier. Donc, pour lui, l'objectif principal du modèle doit instaurer cette confiance :

« L'idée c'était d'arriver à lever ces freins et le principal, c'était de dire : on vous promet le résultat, on s'engage. Donc, l'engagement de résultats qui est audacieux puisque c'est prendre le pari que, d'une part la conception des travaux sera bien réalisée, d'autre part l'exécution sera aussi bien réalisée. »

Ce fut le prélude d'une réflexion sur la création d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) garantissant le résultat d'économies d'énergie engendrées par les travaux. Selon le consultant, il serait similaire au contrat de confiance de Darty.

⁵⁵⁵ Le Vorarlberg est connu pour être la première région européenne à posséder le plus d'énergie renouvelable. En 2003, cette région a produit plus d'énergie renouvelable qu'elle en a consommé.

⁵⁵⁶ Une rénovation est dite « passive » lorsque le logement est jugé confortable avec très peu de chauffage.

« Le jour où Darty a dit : vous trouvez moins cher, on vous rembourse la différence et on paie le champagne, ils l'ont fait. Et ils le font. Au début, le type est passé pour un cinglé. Mais ça a, en tout cas, amené une confiance. D'où le contrat. »

Cependant, garantir des résultats sur une base théorique nécessite une prise en compte de chaque pan du logement, dont son usage après la rénovation. Pour concevoir les travaux, les concepteurs ont décidé de faire appel à l'outil des maisons passives, le PHPP⁵⁵⁷. Ensuite, ils se sont posé la question suivante : comment s'assure-t-on de la bonne exécution des travaux par les artisans et entreprises ?

« Nous, on a vu 17 fenêtres installées et à chaque coin, de la mousse polyuréthane. On ne va pas blâmer l'artisan, c'était pour sauver son entreprise, il fallait bien qu'il ait deux chantiers en même temps. Mais à un moment donné, ce n'est pas compatible avec les résultats. Donc s'il n'y a pas une surveillance qui se fait en termes de maîtrise d'œuvre assurée par un professionnel, on ne peut pas garantir le résultat parce qu'on n'est pas à l'abri d'une mauvaise exécution, d'une mauvaise compréhension. Un artisan qui dit : moi je mets du polystyrène sur de la pierre. Pourquoi pas ? Aujourd'hui, personne ne lui interdit. Aucune réglementation interdit ça en France. Or, on sait très bien que c'est générateur de problématiques gravissimes qui vont, non seulement, altérer la qualité de l'air intérieur et du bâtiment et générer surtout des problèmes sanitaires graves. »

Ainsi, les concepteurs ont répondu à cette problématique par la présence obligatoire d'une maîtrise d'œuvre dans un projet de rénovation globale et performante. Elle serait prescriptrice des travaux en lien avec les résultats obtenus de l'étude thermique, et surveillerait de près le chantier – et donc l'atteinte des objectifs fixés.

Après avoir abordé les aspects techniques et écologiques, comment incite-t-on financièrement des propriétaires privés à rénover leur logement ? Ayant une perspective économique, les concepteurs ont émis, en guise de levier, une possibilité pour *« faire en sorte que les économies réalisées par lequel on prend un engagement de résultat équilibre les remboursements d'emprunt consécutifs des travaux »* (consultant). Autrement dit, de rendre neutre l'investissement économique pour le maître d'ouvrage.

2) Rencontre entre « concepteurs » et « utilisateurs ».

Le projet dessiné dans les grandes lignes par les concepteurs devait être expérimenté sur le territoire de la mission de départ, soit de S-D. Or, cela n'a pas pu se concrétiser. En 2011, pour tenter de trouver un territoire volontaire, une étude de marché par EDF a été

⁵⁵⁷ Le PHPP est outil d'étude thermique plus poussé (plus long, plus précis, plus cher) que celui réglementaire en France.

menée sur le territoire de Meuse/Haute Marne. À la suite du constat de l'état du bâti au sein d'une commune meusienne et de son intéressement au projet, les concepteurs rencontrèrent l'ancien adjoint au maire.

« Il posait toutes les questions qui étaient gênantes, auxquelles on avait les réponses parce que c'était des questions qu'on s'était posées avant. Donc c'était plutôt un bon interlocuteur. Il a l'art de...il sait où ça fait mal, mais ça nous fait progresser. »

Pour l'adjoint au maire de l'époque, ses questions furent nécessaires pour comprendre le projet, s'en approprier et s'y projeter. Au-delà de l'intéressement, il ne souhaitait pas n'être qu'un « utilisateur » de la démarche lors de l'expérimentation, mais être aussi un « concepteur ». Ainsi, il s'est enrôlé dans le groupe pour une co-construction avec l'accord des concepteurs initiaux qui lui a fait une place. Dès lors, un duo s'est constitué à la tête du projet pour le renforcer, l'adapter sur le territoire et le mettre en pratique : le consultant, en tant que directeur, et l'ancien adjoint au maire en tant que président.

Ces concepteurs ont pris une année pour approfondir le modèle préétabli en amont, l'intégrer aux atouts et aux contraintes de la commune, et anticiper les zones noires auxquelles ferait face l'expérimentation. Les concepteurs ont ainsi établi 8 points clés, représentant pour eux l'essence du projet : un service « clé-en-main » vendu aux habitants pour la rénovation de leur logement. Autrement dit, ces points clés composant une charte, constituent leur engagement envers les acteurs du processus de la rénovation énergétique.

Les 8 points clés :

- Un engagement de résultat après une étude via un contrat ;
- Mesurer les résultats à la suite des travaux ;
- Équilibrer les remboursements d'emprunts par les économies de chauffage dès la 1^{ère} année ;
- Pouvoir effectuer des rénovations globales et performantes, en composant avec les capacités financières ;
- Mobiliser tous les acteurs concernés sur le territoire autour d'un objectif commun ;
- Créer et mettre en pratique un partenariat public-privé ;
- Être reconnu sur le territoire comme *tiers-de-confiance* auprès de chaque acteur en garantissant les intérêts de chacun ;
- Mettre en place un modèle capable d'atteindre un équilibre économique.

En octobre 2011, après la validation en conseil municipal, la constitution de la SCIC CIVACOM, fut actée. Quelques mois plus tard, cette structure était opérationnelle pour porter l'expérimentation.

« Le 21 février 2012. On a démarré avec...il y avait tous les actionnaires, le tour de table était relativement facile à faire. Il y avait EDF, les artisans, France Active... »

Afin d'éviter les incompréhensions et atténuer les méfiances inhérentes à une expérimentation, CIVACOM a tenu à être transparente auprès des sociétaires-partenaires qui l'ont rejoint au cours de sa conception. Ainsi, elle propose une organisation rassemblant tous types de structures en lien avec le processus de la rénovation énergétique, tout en tentant de les mettre au même pied d'égalité⁵⁵⁸. Afin de rassurer les parties prenantes, elle a établi de nombreux contrats pour être protégée juridiquement, notamment sur le Contrat de Performance Énergétique (CPE). Ce dernier est vu pour ces concepteurs comme un outil efficace permettant d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement. À l'origine, il est rattaché aux maîtres d'ouvrage publics, d'où son remodelage pour l'adapter à des maîtres d'ouvrage privés. En quelques mots, voici le cheminement de l'offre « clé-en-main » que propose CIVACOM à des propriétaires privés :

L'offre « clé-en-main » de CIVACOM :

1. Réalisation d'un audit énergétique : prise en compte des 5 postes (toit, murs, ouvrants, sous-sol et VMC) ;
2. Signature d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) avec engagement de résultat sur les promesses d'économie ;
3. Réalisation du dossier de subvention : appui aux particuliers pour l'attribution des aides et le montage du prêt à taux zéro en rapport avec les engagements de travaux souhaités ;
4. Consultation des artisans agréés en capacité à répondre à l'ensemble des lots ;
5. Suivi et validation des travaux en tant « qu'assistant à maîtrise d'œuvre » ;
6. Installation du compteur SAVESYS permettant à l'habitant d'avoir un retour immédiat sur ses consommations.

B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure

1) Fonctionnement interne.

Pour l'ancien président et directeur de CIVACOM, recourir à une Société Collaborative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour le portage de l'expérimentation, correspondait à la vision des concepteurs. En effet, ce type de structure centralise toutes entités publiques et

⁵⁵⁸ Chaque sociétaire-partenaire bénéficie d'une voix peu importe le montant mis au capital de la SCIC.

privées, sous un modèle qui se rapprochait de ce qu'ils avaient observé en Autriche. Ils ont pris connaissance de cette structure juridique lors d'une présentation durant l'évènement « Faites du Solaire » organisé dans une ville de meurthe-et-moselle : « *Et du coup j'ai creusé ce qu'était une SCIC. Et puis voilà, on l'a fait* » (ancien directeur).

Entre 2012 et 2015, soit après 3 années de fonctionnement, CIVACOM comptait de plus en plus de collectivités locales sociétaires. Ces dernières, en intégrant la structure, la reconnaissent dans sa revendication à être *tiers-de-confiance*, de l'ingénierie à la gestion et à la direction globale du processus de rénovation énergétique sur le territoire. En agrandissant son périmètre d'action dans le Sud meusien, CIVACOM à l'Est et la plateforme territoriale de rénovation énergétique située à l'Ouest ont décidé de travailler ensemble, au lieu d'entrer en concurrence. Ainsi, elles forment une nouvelle organisation : une plateforme de rénovation énergétique intégrant le sud meusien.

Pour que chacun identifie sa place, deux rôles ont été donnés : la collectivité est la structure porteuse de la nouvelle plateforme et CIVACOM y est l'opérateur. Soulignons que ce dernier garde, par ce statut, une relative autonomie. Une charte des valeurs représentant la collaboration avec les différents partenaires a été signée, actant ce fonctionnement et la reconnaissance de la gouvernance, ainsi que les rôles et les places des acteurs. Depuis cette fusion, les comités de pilotage traitent 2 points :

- L'un est stratégique avec une dimension politique. Ce comité est représenté majoritairement par les collectivités territoriales. Leur souhait est d'agréger les autres collectivités du Sud meusien, non-signataire de la charte.
- L'autre est technique avec une dimension opérationnelle. Mensuellement, les membres fondateurs de la plateforme se rassemblent pour tenter de mettre en œuvre les décisions du comité stratégique.

En tant qu'opérateur, CIVACOM via son directeur, est l'animateur de cette nouvelle plateforme. Il répond aux rôles suivants : assurer la coordination du partenariat ainsi que l'animation générale du projet, participer aux réunions, journées techniques et formations proposées ou co-animées par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

2) Communication de la plateforme et de ses projets.

Au démarrage, CIVACOM et ses membres ont décidé de limiter la communication de crainte de « *se planter* », vu les risques avec l'engagement de résultat. Lors de la première

année d'expérimentation, ils se sont limités à 3 chantiers. Puis, ils ont décidé de les doubler, voyant que les engagements pouvaient être tenus. Au fur et à mesure, CIVACOM a accru sa communication via ses actions et à travers un partenariat plus large (entreprises, collectivités locales...). D'ailleurs, pour conforter la cohérence globale d'une offre unique à l'échelle du sud meusien, EDF s'est aussi intégrée dans cette nouvelle plateforme. Ainsi, l'énergéticien a arrêté de communiquer sur leur programme et renvoie les particuliers à CIVACOM, en guise de soutien.

En 2016, la plateforme a communiqué un premier bilan en s'appuyant sur un retour d'expérience de 29 chantiers, conduit sur les trois dernières années. On peut retenir que :

- À la création de CIVACOM, ses concepteurs souhaitaient que les opérations soient des investissements neutres. Pour plus d'une dizaine, les rénovations ont même été positives, c'est-à-dire que le coût des travaux fut plus faible que les économies d'énergie réalisées⁵⁵⁹.
- CIVACOM reçoit à la fois des bailleurs privés (6) et des propriétaires occupants (23), des ménages très aisés et très modestes (en dessous du seuil de pauvreté)⁵⁶⁰. Avec cette diversité, notamment socio-économique, on note que leur offre correspond à un large public sur le territoire.

En insistant sur la notion de confiance et de guide tout au long du projet, CIVACOM estime lever des barrières communes aux particuliers comme le manque de confiance envers les artisans, les incertitudes, les risques, etc.

3) Des difficultés financières à la recherche d'un modèle économique viable.

Les outils qui ont été conçus dans le cadre de la démarche de CIVACOM ont nécessité de fortes dépenses selon l'ancien directeur : *« c'est-à-dire, globalement, vu les développements qu'on a dû faire, on a bouffé l'intégralité du capital. »* En effet, outre les instruments juridiques, CIVACOM a pris en charge une partie du coût opérationnel du service « clé-en-main », notamment pour garantir le CPE. Cela comprend les études préalables aux travaux, et l'investissement dans la création d'un outil de mesure compatible avec la démarche : le compteur intelligent intitulé SAVESYS.

Pour débiter, la SCIC a bénéficié de capitaux par le biais des sociétaires. Deux organismes, l'une privée et l'autre publique, ont fortement contribué à son développement : son

⁵⁵⁹ Par exemple, pour l'un des ménages, le reste à vivre avant travaux était de 11 948 euros et est passé à 13 364 euros. Issus du bilan des 29 chantiers.

⁵⁶⁰ Le revenu fiscal de référence moyen à N-1 s'élève à 36 960 € ; 48 % se situent dans la tranche au-dessus de 35 000 € et 52 % se situent dans la tranche inférieure à 35 000 €. Issus du bilan des 29 chantiers.

commanditaire et l'ancienne région Lorraine. Cette dernière est intervenue financièrement par le biais de l'appel à projets « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE). Lors de sa création en 2012, CIVACOM avait déposé un dossier d'appel à projets « Création d'Activités Entrepreneuriat Social en Lorraine », géré par Lorraine Active. Cette candidature devait aider la structure à démarrer et être reconnue comme relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Ce financement lui a été refusé, car la structure fut jugée trop récente, sans un recul nécessaire sur son modèle économique. Ce dossier, répondant à la thématique écologique et énergétique, fut redirigé au pôle de l'Écologie. C'est ainsi qu'elle fut l'une des premières plateformes de rénovation énergétique labélisée OCRE.

Néanmoins, la question de l'équilibrage financière, ils se la sont posée longuement... jusqu'à atteindre un équilibre financier en 2016-2017, selon l'ancien directeur de CIVACOM :

« On se rend compte cette année qu'on est en capacité d'équilibrer puisqu'on a un carnet de commandes que j'estime supérieur à notre capacité de production. Ça veut dire, globalement, on rentabilise en réalisant le carnet de commandes, on fait un bénéfice » (ancien directeur).

Ce bénéfice va alors pouvoir alimenter leur déficit, cumulé aux fils des années : *« c'est toujours le problème du décalage entre la réalisation de la valeur et au moment où la facture est acquittée. »* CIVACOM, comme n'importe quelle entreprise privée, perçoit l'argent après les travaux, d'où la nécessité d'un fond de trésorerie. Et pour l'ancien directeur, a préoccupation est à ce niveau :

« Au moment où on atteint notre capacité à atteindre notre modèle économique, il nous manque tout simplement 100 000 euros pour pouvoir assurer et diminuer nos frais financiers, et assurer le quotidien, les charges fixes et les rentrées. »

C/ Le réseau partenarial

1) Le cadre d'un changement de posture – ROCHAS.

La SCIC de CIVACOM a été conçue à partir d'un mélange d'expériences, de pratiques et de savoir-faire qui furent puisés au sein d'autres territoires. Pour entrer en cohérence avec leur périmètre d'action, les concepteurs ont dû les remettre en contexte. Ils ont adapté leur modèle pour répondre aux contraintes et aux ressources du territoire national et local. De même, proposer une offre de service « clé-en-main » pour la rénovation globale d'un logement dont le particulier est propriétaire, sous-entend que chaque étape est maîtrisée par le porteur de l'offre. Ces étapes font intervenir plusieurs acteurs, privés ou publics, financeurs ou exécutants. CIVACOM, en déclinant les besoins de chaque étape, a fait appel

aux acteurs pouvant y répondre sur son territoire. La structure les a ensuite rassemblés sous forme de « collèges ». Autrement dit, pour assurer son rôle de garant des travaux et d'intermédiaire entre les différents intervenants, il fallait renouer le dialogue et la confiance auprès de chacun d'eux. D'ailleurs, en se revendiquant *tiers-de-confiance*, son rôle est de veiller à l'emboîtement des pièces constituant une rénovation énergétique.

« Le particulier doit payer, les assureurs doivent être rassurés et les entreprises ne doivent pas altérer le bâti, d'où les réunions de chantier. Les réunions de chantier ont lieu quasiment toutes les semaines. C'est vraiment un suivi très précis, ça coûte. Les banquiers doivent être rassurés sur le fait que l'on fait des travaux qui permettent de faire des économies qui ne créaient pas le risque de les mettre en difficulté. »

Posséder une structure juridique autorisant une place à tous les acteurs autour de la table ne veut pas dire pour autant que ces derniers vont travailler ensemble. Ils peuvent se concentrer essentiellement sur l'atteinte de leurs propres intérêts ou être réfractaires envers d'autres membres. Lorsque c'était le cas, l'ancien directeur de la plateforme ne laissait que peu de place au consensus. D'autant plus, qu'en devenant opérateur, il avait la possibilité d'imposer son organisation et ses outils, tels que « ROCHAS » : Réception → Orientation → Collaboration → Action → Suivi. L'outil ROCHAS agit à deux niveaux, selon l'ancien directeur et le président de CIVACOM :

- Tout d'abord, en interne, par une transparence des informations et un partage des dossiers, afin de minimiser les rumeurs et les méfiances. Pour rassembler les partenaires autour de cet outil, une charte d'utilisation a été mise en place où chaque acteur intervenant a dû signer pour en accepter les modalités. Cependant, lors de la présentation de l'outil, les positions des partenaires furent partagées. Pour certains, il permet la création d'une norme commune, une optimisation dans la gouvernance et le fonctionnement de la plateforme. Ces derniers ont alimenté un processus d'influence au cours de la réunion, en soutien à CIVACOM. Pour d'autres, cet outil s'apparente à de la surveillance, à une remise en question de leur savoir-faire, et à une crainte de répartition inégale des dossiers. Ces structures réticentes et leurs agents sont rémunérés au nombre de dossiers qu'ils traitent : le particulier est dépersonnalisé, vu comme un dossier pour ces acteurs. En prenant connaissance de cette information, on saisit mieux les enjeux prenant vie au sein d'arènes et lors des négociations.

- Puis, en externe, car ce système permet de flécher un interlocuteur unique pour les particuliers. La structure qui a un premier contact avec le particulier informe les autres acteurs en remplissant une fiche unique. Suite à son projet et son profil, il est renvoyé à la structure qui peut au mieux l'aiguiller. Les décisions d'attribution des aides pourront être prises plus

rapidement, par une gestion en coulisse mensuelle et sur les critères administratifs et techniques des particuliers. Cette optimisation administrative permettrait une diminution du temps des traitements des dossiers, selon l'ancien directeur de CIVACOM.

2) Une phase d'expansion : élargir nationalement.

CIVACOM, en capitalisant son expérimentation et en formulant un modèle économique opérationnel, tente de répondre aux demandes d'autres territoires intéressés par celui-ci. En 2017, un territoire a manifesté l'intérêt de répliquer le modèle sur son territoire. En effet, dans une région voisine, la plateforme est financée par un fonds Massif pour la guider à la création de leur plateforme de rénovation locale sous un même format (avec un CPE).

Les objectifs du projet d'essai :

1. Mutualiser les expériences de rénovations efficaces impulsées par des initiatives locales.
2. Transmettre des savoir-faire aux nouvelles initiatives pour éviter les mêmes erreurs.
3. Agréger les business-plan individuels de chaque initiative pour négocier avec de plus grands financeurs.
4. Négocier en groupe : plus de volume permettant la baisse des coûts.
5. Valorisation des initiatives et forces de proposition auprès des pouvoirs publics, des représentants des entreprises et des structures de l'économie sociale et solidaire.
6. Développer des services à usage interne.

C'est ainsi que CIVACOM a initié un nouveau projet pour but d'essaimer son expérimentation. Néanmoins, l'ancien directeur et le président ont conscience que s'engager sur les résultats est une crainte régulièrement citée. Pour rassurer les territoires, ils leur ont proposé de fonctionner sur le principe des *petits pas* :

« c'est de dire qu'on s'engage à ce que vous ayez une qualité d'air et des conditions sanitaires acceptables. Après, on peut aller plus loin. On peut aller à l'engagement de résultat où on garantit tant de résultats en fin d'année, d'économie. C'est ce qu'on a fait, mais ça peut être progressif. Déjà on met en place la démarche. Et après, les gens se rendront compte qu'en faisant des études sérieuses, on peut prendre des engagements de résultats » (ancien directeur de CIVACOM).

En démontrant les gains de son expérimentation et en accroissant l'intéressement des acteurs, notamment des pouvoirs publics, on constate que CIVACOM semble avoir atteint ses objectifs : valider sa revendication de *tiers-de-confiance* du processus de la rénovation énergétique auprès d'acteurs dans son périmètre d'action et à l'extérieur dans le cadre d'essai.

III/ La Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE D.)

A/ Création de la plateforme dans l'Est-Vosgien

1) Prélude : un programme national porté par une structure locale.

a) Un appel à projets lié à une Maison De l'Emploi vosgienne.

Le point de départ de cette plateforme de rénovation énergétique réside dans un appel à projets, engagé par le réseau national des Maisons De l'Emploi (MDE). Le sujet concernait le *verdissement des filières*⁵⁶¹, au sein duquel l'ADEME avait peu d'information sur le volet économique et de la transition énergétique. À travers la compétence « emploi et entreprises du bâtiment » des MDE, leurs retours d'expériences étaient l'occasion pour l'ADEME de capitaliser ce savoir. En effet, les Maisons De l'Emploi, avec leur statut d'association, florissantes sur le territoire national, avaient les compétences pour porter des projets et soutenir la filière du bâtiment. Elles avaient, au sein de leurs obligations, l'animation des partenaires de l'emploi et de la formation⁵⁶². C'est ainsi que la MDE vosgienne s'est positionnée sur cet appel à projets grâce à une de ses missions obligatoires : la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Dans un même temps, en 2011, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) départementale des Vosges en lien avec les services de la Direction Départementale des Territoires des Vosges (DDT88), a présenté son dispositif de lutte contre la précarité énergétique : « Habiter Mieux ». Parmi les collectivités locales rencontrées, 7 Communautés de Communes ont été retenues pour déployer ce dispositif. Au départ, elles devaient travailler ensemble sur la conception d'un projet s'appuyant sur « Habiter Mieux », ainsi qu'assurer son portage et sa gestion. Puis avec la mise en place du plan d'action Vert'Batim⁵⁶³ pour les Maisons De l'Emploi, la DDT88 et d'autres acteurs au sein d'un comité de pilotage, ont proposé que la coordination soit transmise à la MDE de l'Est vosgien ; du moins, dans l'attente de créer une structure plus adaptée pour porter ce projet. En effet, le champ de la rénovation et d'accueil

⁵⁶¹ Dans le cadre du développement de la croissance verte, il s'agit des nouvelles compétences et métiers correspondant à l'économie verte.

⁵⁶² Mais aussi : conduire des travaux de diagnostics, d'observations, d'anticipations et de développements de l'emploi et de la (ré)insertion.

⁵⁶³ 8 actions sont proposées dans le cadre du Plan Vert'Batim, dont l'action 6 est le déploiement du dispositif national des aides à la précarité énergétique. Ce plan met en relation l'adaptation de la filière du bâtiment et l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'environnement.

du public en précarité énergétique ne faisait pas partie des compétences de la MDE, se concentrant sur le champ professionnel.

La même année, le plan d'action 6 au sein de Vert'Batim, concernant l'activation du programme « Habiter Mieux », a commencé par le lancement de l'étude pré-opérationnelle. La MDE vosgienne, pour y répondre, a réalisé un état des lieux du territoire. Par la mise en relation de ses constats avec des dispositifs existants pour exercer un effet levier, la MDE a perçu une occasion de faire *une pierre deux coups*. Autrement dit, d'expérimenter une offre en lien avec les entreprises du bâtiment et leurs représentants, et en tentant d'améliorer le niveau de vie des personnes en précarité via des travaux énergétiques. Pour mettre en œuvre cette expérimentation – dans une « *espèce de bon sens paysan* », selon le coordinateur du dispositif à l'époque –, la MDE s'est inspirée de la situation socio-économique locale, en la croisant avec leur expérience auprès des entreprises.

b) Des adaptations soutenues structurellement et financièrement.

Plutôt que de faire un plan d'action classique, les membres de la MDE ont décidé d'adapter le programme national d'« Habiter Mieux » selon leur propre conception – en rapport à leur expérience de la filière bâti – et en correspondance avec l'état des lieux du territoire.

« L'idée, on s'est dit : on a une opportunité avec « Habiter Mieux », c'est faire par nous-même, créer une structure propre du territoire pour structurer le territoire autour de cette question de la rénovation énergétique du bâtiment »
(ancien coordinateur).

Ainsi, il ne s'agissait pas d'opérer un transfert local direct du dispositif national, mais de le décomposer et de l'ajuster aux ressources et aux besoins locaux. N'ayant ni la vitrine ni le personnel dédié dans la MDE, la première tâche fut d'en désigner et de créer un service spécifique dans la structure. En effet, qui dit adapter un dispositif, dit adapter la structure porteuse afin de lui donner une visibilité – tel un guichet unique –, et autre que celle d'accueillir des personnes en situation de non-emploi et en reconversion. C'est ainsi que l'équipe au développement, formée du directeur et d'un chargé de mission de la MDE, ont œuvré sur cette structuration, entrant en écho au concept de « plateforme de rénovation énergétique ». Pour se démarquer, le nom du dispositif initié par l'ANAH, soit « Habiter Mieux », est devenu celui de la plateforme : « Habiter Mieux D. » (HMD). Cependant, pour expérimenter la transformation et constater son appropriation locale, ils avaient besoin d'aides financières.

Dans l'Est vosgien, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un Programme d'Intérêt Général (PIG) ont été institués à cette même époque, et soutenus par la Région Lorraine. Le dispositif HMD, entrant dans ces programmes, a permis à ses porteurs une porte d'entrée⁵⁶⁴ pour le présenter et demander un soutien financier. Ainsi, le coordinateur d'HMD a rencontré une chargée de mission du pôle de l'Appui aux Territoires qui avait invité son homologue du pôle de l'Ecologie, en charge des dossiers « Opération Collective de Rénovation Énergétique » (OCRE).

« Et c'était chaud bouillant parce que, pour moi, c'était le premier grand oral que j'ai passé pour leur expliquer tout ce que l'on est en train de se dire-là. Et là, je ne savais pas encore ce qui se passait dans la tête de D. à l'époque. Et après on l'a invité au comité de pilotage et après on a appris à se connaître et après s'était partie. »

En 2013, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) a émis un appel à projets via un programme « Énergie-Territoire-Solidarité ». Ce dernier cherchait des porteurs de projets locaux pour les aider dans leur structuration. Le chargé de mission spécialisé en ingénierie financière et travaillant sur ce programme a été mis en relation avec la Maison De l'Emploi : « La dotation pour les lauréats c'était une subvention de 5 000 euros... et moi. En gros ! » Donc en complément des financements octroyés, la MDE a bénéficié d'un expert financier. Sa mission était double : la structuration de l'expérimentation sur les modes de financement à la rénovation énergétique, et la structuration d'un modèle économique de la structure porteuse pour assurer sa pérennité.

Cette ingénierie fut la bienvenue dans l'équipe de développement, passant d'un duo à un trio : « on était A., O. et moi. On est devenu les 3 architectes de ce dispositif-là, tel qu'il existe aujourd'hui [2016] » (ancien coordinateur de la plateforme). N'ayant pas de connaissances à proprement parler sur le domaine technique du bâtiment et de la rénovation, le trio s'est donc concentré sur leurs points forts. Il a priorisé l'animation sur le territoire, la recherche de financement innovant et le travail collaboratif, en tentant de centraliser plusieurs partenaires autour de la structure.

c) Le dispositif « Habiter Mieux D. ».

Le programme national « Habiter Mieux » de l'ANAH permet aux propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes de bénéficier d'aides financières importantes lors de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur habitation. Les critères

⁵⁶⁴ Porte d'entrée qui fut conseillée en parallèle par un chargé de mission de l'ADEME.

d'éligibilités sont multiples. Par exemple, les conditions de ressources correspondent au revenu fiscal de référence du ménage, au nombre d'occupants et à la zone géographique. L'ensemble des travaux doit permettre une diminution d'au moins 25% de la consommation énergétique. Un accompagnement (aide aux dossiers, choix des travaux, etc.) auprès des propriétaires peut aussi avoir lieu, lorsqu'ils déposent un dossier. Une fois les travaux terminés, le propriétaire envoie ses factures pour recevoir les aides, quelque temps après. Voilà en quelques mots, la base de ce programme national. Pour ce qui est d'« Habiter Mieux D. », voici les différences et compléments :

Le dispositif « Habiter Mieux D. » :

- La subrogation, c'est-à-dire le préfinancement des subventions. Il s'agit d'une avance sur les aides aux travaux.
- Des audits thermiques de qualité : audit énergétique dynamique, communément appelé « STD » ;
- Mise en place d'un partenariat avec les entreprises pour les impliquer dans le programme ;
- Une ingénierie complète pour accompagner les ménages dits « très modestes ».
- Prendre en compte les usages, c'est-à-dire accompagner et sensibiliser les ménages afin qu'ils puissent s'approprier les nouveaux fonctionnements de leur maison.
- Mutualiser les acteurs, territoires et compétences au sein de la plateforme pour en faire une régie, ayant comme objectif : l'animation territoriale à l'échelle d'un Pays.

Au lancement officiel en 2013, les membres de la MDE ont expérimenté, à travers « Habiter Mieux D. », les meilleurs moyens d'inciter les ménages à rénover. Selon l'ancien coordinateur : « *il faut le bon niveau d'accompagnement et le bon levier financier et ça marche !* » En ce qui concerne le bon levier financier, leur solution a été la mise en place d'un fond de préfinancement⁵⁶⁵ : les ménages très modestes ont rarement des fonds propres et rencontrent des difficultés à contacter un prêt bancaire. Les entreprises frileuses lors de chantiers « Habiter Mieux », jugent qu'il y a un risque de non-paiement, et ne répondent pas aux demandes de devis. Dans son rôle d'intermédiaire pour les deux parties, la MDE prend en charge le versement des avances sur travaux aux entreprises, prises elles-mêmes sur les subventions octroyées aux propriétaires. « *On a créé une petite révolution* » (ancien coordinateur de la plateforme). Cette médiation assure, en partie, une sécurisation du plan de financement pour le particulier et une sécurisation de la trésorerie pour les entreprises et artisans. Les membres de la plateforme considèrent que c'est à travers cette démarche qu'elle

⁵⁶⁵ Le préfinancement - versement d'une partie de la subvention permettant de payer les avances aux entreprises - est possible dans le dispositif classique « Habiter Mieux », mais il est très peu utilisé.

est devenue, sur leur périmètre d'action, pour les acteurs intervenants et le public cible, un acteur « tiers-de-confiance ».

2) Le passage d'un statut à un autre : la fermeture de la MDE.

a) Un changement de portage par une structure annexe idéale... :

Très rapidement, les membres de la MDE se sont aperçus que, pour être pérenne, la plateforme de rénovation énergétique devrait fonder d'autres outils en correspondance à d'autres profils de ménages. Toutefois, même s'il y a un lien direct avec le secteur du bâtiment et de l'emploi, la MDE n'a pas pour vocation première de répondre à l'enjeu de la massification de la rénovation énergétique. Elle l'est devenue en adaptant localement un programme national et avec la labélisation de plateforme « OCRE » de la Région. Par conséquent, pour améliorer la cohérence entre la structure porteuse et les outils, les membres de plateforme ont réfléchi à un portage idéal, répondant à un partenariat public-privé, tout en ayant la possibilité d'aller sur le champ concurrentiel.

« C'est sûr que l'objectif, ça a toujours été identifié, de sortir le dispositif « Habiter Mieux » de la structure Maison de l'Emploi pour créer une SCIC, une association... (...) Donc on a bossé bien 9 mois pour sortir un bon gros document qui prenait en compte plusieurs hypothèses sur les portages SCIC, association, voire public. Puis, après, on a travaillé un petit peu différemment » (chargé de développement – ingénierie financière).

En 2014, ce fameux document a été cité en réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Plateformes de Rénovation Énergétique de l'Habitat », coordonné par la Région Lorraine et l'ADEME⁵⁶⁶. Dans ce dossier, les membres avaient énuméré un bilan sur l'outil « Habiter Mieux D. », présenté d'autres (nouveaux) projets concernant la rénovation du bâtiment, et une structure idéale endossant toute l'organisation et assurant le fonctionnement. Cette dernière portait le nom de la « M3E » : la Maison de l'Emploi, de l'Énergie et de l'Eco-construction. L'idée était de garder la MDE et en changer ses statuts et son objet social, c'est-à-dire lui enlever ses missions de base. De plus, après un an de service, l'équipe en charge « d'Habiter Mieux D. » était reconnue par les acteurs du territoire. En gardant la même structure, il pouvait ainsi poursuivre le portage du programme, éviter autant les confusions que d'effectuer une nouvelle campagne de communication suite au changement total de

⁵⁶⁶ La plateforme OCRE devient l'une des premières plateformes labélisées « Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique » (PTRE), labélisée par la Région et l'ADEME.

structure et du personnel. Dans sa conception, cette structure serait assez souple pour permettre aux projets d'évoluer et de créer une ouverture vers d'autres publics hors ménages (très) modestes.

La M3E était organisée en deux équipes : une opérationnelle via "HMD" et une autre au développement pour alimenter la structure de nouvelles expérimentations. La gouvernance publique-privée aurait permis à des élus locaux d'être des acteurs actifs au développement de la plateforme. En plus de posséder une voix, l'idéal des porteurs de la plateforme était qu'ils s'approprient l'outil comme le leur, en leur fournissant une vitrine et une légitimité.

b) ... À un portage par une structure publique.

Les membres de la plateforme ont attendu, pendant plusieurs mois, des nouvelles des élus territoriaux à la suite de leur proposition d'un portage par la M3E du programme d'action portée par la MDE. Cependant, *« ce n'est jamais retombé, on n'a plus eu de nouvelles (...). Le dossier faisait 80 pages. Ben ils ne l'ont pas lue jusqu'au bout, et y'a eu un défaut de communication »* (ancien coordinateur de la plateforme). Et finalement, *« au bout de quelques mois, on nous a dit, la MDE, on la ferme et vous partez au Pays. »* Cette décision politique notifiée en juillet 2015 lors d'un conseil d'administration, marque le début de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie (MHE), nouveau service au sein du Pays de D.

Même si la forme de la M3E a été avortée, le fond proposé a été retenu. Ainsi, le seul regret de l'ancien coordinateur de la plateforme réside dans le fait qu'il n'a pu défendre le projet M3E face aux élus. Ce changement, l'ancien coordinateur de la plateforme juge que *« ça a été fait dans la douleur parce qu'en fait nous on avait prévu...proposé l'évolution de la structure maison de l'emploi...parce qu'on sentait que les élus commençaient à se désintéresser de la structure »*.

Par ailleurs, le portage repris par une collectivité territoriale a induit l'implication d'élus, a apporté une visibilité et un soutien politique :

« Les élus ont compris l'intérêt d'avoir sur leur territoire d'une structure « plateforme ». Du coup, il y a un soutien politique fort. La grande majorité des élus soutiennent fortement le dispositif Habiter Mieux et ont envie de le voir s'améliorer et n'ont pas envie de le voir se terminer. Les quelques élus locaux forts qui sont les représentants à la Région, qui ont un peu d'auras hors territoire, ont compris tout l'intérêt et la stratégie de la Maison de l'Habitat et on a un soutien fort de DV et de son Cabinet. On a une écoute, un portage politique très fort. Ce qu'on n'avait pas à la Maison de l'Emploi et qui nous faisait souffrir » (coordinateur de la plateforme, homme).

B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure

1) Un changement de portage non sans conséquence.

Le changement de portage a été officialisé en juin 2015, mais : *« ça a été compliqué. On a perdu 6 mois, 1 an avec ça. Parce que toutes les conventions qui étaient passées sur la MDE, il a fallu les repasser au Pays »* (chargé de développement – ingénierie financière). Les propositions de projets et d'actions émises lors de l'AMI-2014 ont été reportées à l'AMI-2015, avec une application sur 2016-2017. Ce temps, jugé comme perdu, a été finalement utilisé à bon escient. En voici quelques exemples.

Avec le changement de portage et l'annonce de la fermeture de la Maison De l'Emploi, les membres de la plateforme ont tiré la sonnette d'alarme. Si la MDE subissait une coupure nette, *« ça aurait été une catastrophe, le programme s'arrêterait net »* (ancien coordinateur de la plateforme). Que ce soit dans la comptabilité avec un risque de cessation de paiement – et donc de préfinancement envers les entreprises –, ou lié à une réputation en pâtissant par des mois sans représentations, actions et contacts auprès des partenaires, entreprises et propriétaires. L'équipe en charge d'HMD a ainsi reçu l'autorisation, durant 4-5 mois, de continuer son fonctionnement sous la MDE pour les dossiers, le temps de passation de la trésorerie d'un statut privé à un statut public.

« Et encore, on a eu de la chance ! Parce que c'est moi qui gère cette partie-là. J'ai eu de la chance dans le malheur parce que la trésorerie publique, je n'y connais rien du tout. C'est au final pas si compliqué que ça. J'ai eu de la chance d'avoir... qu'on reste quand même MDE. Le conventionnement a mis du temps à être signé et m'a permis du temps avec la trésorerie à voir ce que je dois faire comment s'adapter au rythme. Ça a été plutôt bien que ça traîne. Je continuais à faire des dossiers au nom de la MDE puisque je ne pouvais pas les faire au nom du Pays. Ça a permis d'aller voir la trésorière en disant, voilà toutes les opérations que je dois faire. Là je pense qu'ils se rendent compte de ce que ça fait en entrée et sortie. Le fait d'avoir pu gérer avant que je doive l'appliquer, ça a été bien. Si ça doit se refaire, il faut vraiment anticiper. Et tout dépend des trésoreries aussi » (chargée d'opération financière sur HMD).

Autre exemple : la MHE D., en tant que nouveau service au sein du Pays, a mis à profit ce temps d'attente pour se concentrer sur son réseau – expliquer le changement de portage – et se faire connaître dans les services internes au Pays. Ces rencontres avaient pour objectif d'atténuer les craintes en éclaircissant leur nouvelle place, tout en démontrant que la MHE D. gardait le rôle acquis avec la MDE. L'objectif semble atteint pour les membres de la plateforme avec l'acquisition d'une liberté et d'une confiance octroyées par les élus du Pays, qu'ils n'avaient pas en étant externes (au sein de la MDE).

« Aujourd'hui, on est légitime ! Et on a la confiance. Si on a un souci, on prend le portable du directeur adjoint du cabinet et si c'est urgent, dans la journée, il nous répond. Et on trouve des solutions. Et si on a besoin de monter au créneau, DV, à la Région, c'est... Et il est très très bon pour ça ! On a un vrai portage politique, une vraie confiance, c'est-à-dire si avec O. et avec P. maintenant on pose un projet sur table et qu'on dit « voilà ce truc-là, ça a du sens », on a une oreille, on peut... il y a des gens qui ne peuvent même pas aller défendre leur truc parce qu'ils ne sont pas légitimes pour aller parler au patron, à ceux qui prennent vraiment les décisions... Aujourd'hui c'est la ville de SD qui prend toutes les décisions stratégiques, même si elle n'est pas présidente du Pays, politiquement c'est comme ça. Cet organe de décision-là, on y a accès en direct, et, quand on parle, on nous écoute et on prend en compte nos visions. Bon, après, elles sont amendées parce que...en dehors du champ de la rénovation, il y a d'autres politiques, d'autres enjeux. Mais on trouve des compromis et ça, c'est un vrai plus pour la MHE. On a réussi à se faire reconnaître » (ancien coordinateur).

2) Fonctionnement interne.

« On est la plateforme à l'échelle Grand Est qui embauche le plus de monde. Pour un petit territoire rural, on est à 10 équivalents temps plein. Ça peut faire peur, mais c'est aussi parce qu'on a tout regroupé au même endroit. Tout est au même endroit. Dehors, il n'y a pas d'autres acteurs qui coordonnent d'autres actions en lien avec la rénovation du bâtiment » (ancien coordinateur).

En s'intégrant dans un service du Pays, la MHE D. devient l'unique acteur à même de gérer la compétence de la massification de la rénovation sur le territoire. Autrement dit, ce service rassemble les fonctions d'un « guichet unique » du processus de la rénovation énergétique, où ses membres revendiquent leur monopole : *« C'est la façon dont on a décidé de le décliner, et validée par les élus, qui fait qu'il n'y a que nous qui pouvons le faire »* (chargé de développement – ingénierie financière). Cette centralité permet d'accompagner le ménage du début à la fin de son projet :

« Il y a vraiment le pôle dans l'open-space d'opérationnel avec le guichet unique qui est physiquement présent dans le bâtiment, avec une personne dédiée à ça, avec M-L. qui est à l'accueil. C'est-à-dire que tu veux voir n'importe qui de la MHE, t'as un accueil commun. Donc ça, dans l'organisation c'est important, c'est cette notion de guichet unique, il ne peut pas fonctionner sans accueil commun » (ancien coordinateur).

Au sein de la MHE D., le chargé de mission de la MDE est devenu coordinateur et la mise à disposition de l'expert financier est restée – par la contractualisation d'un partenariat entre le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et le Pays de D. Ces postes officiels ont homologué le rôle de *leader* et de *co-leader* de la plateforme. Quant au directeur de la MDE, avec sa fermeture, l'a quitté. Telle qu'imaginée dans la M3E, on distingue deux équipes travaillant en concomitance :

- Une équipe opérationnelle en charge du dispositif Habiter Mieux en Déodaté (HMD). Par le changement de portage, il y a eu de nouveaux arrivants et certains ont évolué professionnellement : « *Moi j'étais assistante d'A. F. et je faisais du café pour ces gens qui pensaient beaucoup. J'étais à la MDE depuis le début. Mes missions se sont transformées au fur et à mesure de l'évolution de la MDE* » (chargée d'opération financière sur HMD).

L'Espace Info Énergie (EIE), porté par le Pays, était déjà en relation avec le dispositif HMD via sa participation au comité de pilotage de la MDE. Avec la création de la MHE D., l'EIE a été intégré dans la plateforme :

« Du coup, avec les Habiter Mieux, on est dans le même bureau et c'est vrai, nos échanges... On parle des gens qu'on accompagne en fait. Et quand on se pose des questions, on les pose tout haut et on obtient la réponse ou pas, mais on échange » (ancienne conseillère Info Énergie).

- Une équipe de développement, qui représente l'équipe opérationnelle comme la partie émergée de l'iceberg, et la leur comme la partie immergée. Selon l'ancien coordinateur, la MHE D. doit être dans un développement constant :

« C'est-à-dire la logique, la stratégie de développement, c'est « marche après marche ». On a développé Habiter Mieux, ça fonctionne. Le temps d'ingénierie, on le met sur la suite. Dès qu'il y a un truc qui tourne, on le range, on le fait tourner, on l'améliore s'il le faut, et en même temps on re-déploie de l'énergie ailleurs, en complément pour faire le reste, toujours sur la marche d'avant. »

Ces deux équipes ont appris à travailler ensemble, ont acquis une culture et une identité commune depuis la MDE. Bien qu'ayant chacun sa propre personnalité, ils se rejoignent pour se considérer, collectivement, comme une seule équipe *dynamique, ambitieuse et audacieuse*.

Le coordinateur, *leader*, fait le lien entre ces deux équipes en assurant leur solidarité :

« Et c'est moi qui fait le lien pour le moment, en attendant que Rénover Mieux se développe, etc. Après je suis coordinateur, donc il faut que je fasse mon boulot quand même. Mon boulot à moi c'est mettre en corrélation ces deux pôles. Donc développement de projet et accompagnement. »

Les échanges informels contribuent à la solidité du groupe, facilités selon les membres, par l'organisation spatiale : l'équipe opérationnelle « d'Habiter Mieux D. » travaille en « open-space »⁵⁶⁷ avec l'EIE, et les bureaux de l'équipe de développement y sont adjacents. En complément de ces échanges réguliers, des réunions d'équipe formelles ont lieu toutes les deux semaines. Elles permettent aux développeurs de ne pas être « *déconnectés du terrain* » en prenant en considération les remarques de l'équipe opérationnelle. En parallèle, pour cette

⁵⁶⁷ L'équipe de développement est fière de montrer « l'open-space » lors d'intervention en colloque ou dans les dépôts de dossier, même si elle avoue qu'il n'a pas que des avantages (gênes, bruit constant, etc.)

dernière, ces réunions permettent une appropriation des projets et les autorisent à donner leur avis. Le coordinateur considère que pour rendre les projets et actions opérationnelles, ils doivent être portés par des personnes qui y croient, qui s'y retrouvent et qui font tout pour leurs réussites. Pour le *leader*, la prise en compte des compétences de chacun et la liberté d'initiative – en laissant la place aux débats constructifs – permettent une vision et une identité commune à la MHE D.

3) Communication de la plateforme vers l'extérieur.

Comme pour les relations internes au service, les échanges avec les partenaires ont souvent été informels, selon l'ancien coordinateur de la MHE D. :

« Pour moi, ça devrait se formaliser un peu plus. C'est comme nous dans notre organisation en interne. C'est très informel. Avec les partenaires, c'est pareil, avec D...on l'a une fois par semaine au téléphone, minimum. Il y a assez de relations informelles. J'aimerais que ça se formalise un peu plus. Pas que le formalisme remplace l'informel, mais qu'il y est un petit peu plus de choses formalisées pour que ça avance, que ça se structure un peu mieux »

Le Pays D. n'ayant pas de spécialiste en communication a demandé à la MHE D. d'acquérir cette compétence, ne serait-ce que pour promouvoir les nouveaux projets envers le public. Cependant, ses membres ont conscience que c'est un de leur point faible : *« On manque de stratégie et de régularité »* (ancien coordinateur de la plateforme) ; *« C'est sur le moment où on se rend compte qu'il faut... et on devait anticiper »* (chargée d'opération financière sur HMD). Pour répondre à ce besoin, les membres de la MHE D. comptent sur leurs réseaux d'acteurs (partenaires et publics cibles) et le bouche-à-oreille. Leur communication passe donc par le biais des acteurs du territoire qui connaissent la MHE D. On a constaté que les entreprises ont autant d'intérêt à renvoyer leurs clients à la plateforme, qu'elles ont d'y participer afin d'être présentes sur la liste que la plateforme transmet aux ménages :

« on a un noyau dur. Et ça s'est raccroché au fur et à mesure. Encore récemment, il y a un gars qui vient d'ouvrir une boîte, qui connaît une boîte qui lui a parlé de nous : ah ça a l'air bien votre truc, je dois signer où ? Donc, maintenant, on n'a pu besoin, comme pour les élus je pense, on n'a quasiment pu besoin de les convaincre. Ils parlent entre eux, pour ceux qui connaissent, ils savent que c'est une affaire qui roule et ils ont confiance. Dans le paiement et dans le traitement, et dans leur accompagnement aussi si besoin dans les dossiers » (chargée d'opération financière sur HMD).

C/ Le réseau partenarial

Les acteurs du territoire ne sont pas devenus des *ambassadeurs* de la plateforme par une simple information. Ils se sont eux-mêmes approprié le projet par un croisement d'intérêts individuels et communs mis en avant par l'équipe de développement.

« C'est-à-dire qu'on n'a plus à tout réexpliquer maintenant, les gens ont compris. Ils ont compris qui on est. Donc aujourd'hui, les techniciens qui sont en face, ça fait 3, 4, 5 ans qu'on bosse avec eux et on a appris à se connaître. Donc, du coup, dans les dossiers, on n'a plus à tout réexpliquer depuis le départ, on explique l'actualisation, le projet, où on va, on affine les choses. Mais ça prend moins d'énergie qu'au départ, on est reconnu donc on prend moins de temps » (ancien coordinateur de la plateforme).

Cette reconnaissance a permis à la MHE D. de se diversifier dans ses offres, condition sine qua non pour répondre aux enjeux de la massification énergétique, répondre aux différents publics cibles, et tenter d'atteindre un modèle économique pour une relative autonomie financière.

1) Des projets et actions en lien avec le réseau territorial.

Selon l'ancien le coordinateur de la plateforme : *« On n'est pas juste une structure coupée du reste du territoire, mais on est vraiment au cœur des dispositifs et on agglomère des partenaires opérationnels. »* Prenons deux offres développées indépendamment des membres de la MHE D., mais dont ils ont eu le portage, la gestion et le développement pour démontrer l'imbrication partenariale :

- « Héberger Mieux D. » est un dispositif pour encourager les propriétaires d'hébergement touristique à rénover. Financer en partie par la MACIF, les objectifs de départ étaient jugés élevés par l'ancien coordinateur de la plateforme :

« On a dit oui avant de connaître le gisement réel. On connaît peu le parc, il va falloir d'abord regrouper toutes les données que l'on a sur le territoire, étudier le parc, trouver le bon accompagnement et financement. C'est déjà un gros travail ! Mais quand on vous finance à 80%, on dit oui. Et puis, c'est intéressant, personne ne fait ça. »

En tant que structure reconnue comme experte sur le domaine de la rénovation, la MACIF et la Région ont conseillé aux élus du Pays, le déploiement par la plateforme de cette offre. Imposée, puis perçue comme une opportunité, elle est développée depuis 2015 en lien avec le pôle touristique du Pays. En tant que services internes, ils permettent à la collectivité de garder en main l'enveloppe et le leadership sur le champ de la rénovation – des ménages très

modestes et des hébergeurs. Cependant, n'ayant pas d'expériences – au démarrage – sur le champ des hébergeurs, le Pays a décidé de garder le pilotage, mais de sous-traiter l'opérationnalité via un « référent énergie » appartenant à une autre structure.

- L'accompagnement des collectivités locales. L'ADEME a créé un dispositif pour les collectivités de moins de 10 000 habitants permettant de les accompagner dans la réduction de leur gaz à effet de serre⁵⁶⁸. En 2015, le Pays fut labélisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), lui permettant d'obtenir une enveloppe financière et une animatrice – Conseillère en Énergie Partagée – sur le territoire. Celle-ci est portée par la MHE D. en l'intégrant dans le service.

Ces deux projets accentuent d'autant plus la volonté de centraliser la question énergétique par la MHE D. sur le territoire. Elle n'en est ni le précurseur ni l'exécutante directe, mais elle a en charge la direction en tant qu'experte reconnue par les acteurs du processus de la rénovation énergétique, dont les pouvoirs publics. C'est par cette reconnaissance qu'elle a été autorisée à développer un projet qui fut réfléchi en parallèle de la M3E. Il s'agit de la *petite sœur* du dispositif « Habiter Mieux D. » : « Rénover Mieux D. ».

2) Un changement de posture.

a) Du développement territorial interne au développement technique externe...

La particularité de ce dispositif de rénovation énergétique est l'adaptation locale d'un dispositif national. Ses membres ont su intégrer les spécificités territoriales et créer une dynamique locale en incorporant tous les acteurs concernés. Aujourd'hui, c'est cette assise qui lui accorde la sollicitation par d'autres plateformes de rénovation énergétique plus récente, issues de l'appel à manifestation de l'ADEME/REGION.

Idéalement structurée, l'équipe de développement a décidé de sortir des cartons leur projet imaginé en 2014 : « Rénover Mieux D. » Pour passer de la théorie à la pratique, la MHE D. s'est ouverte aux savoir-faire et aux outils existants :

« Typiquement sur les autres plateformes alsaciennes, CIVACOM pourquoi pas, GEIE Ecotransvert et Sombrelieu. Au départ, on a vraiment commencé dans une bulle, sans se préoccuper du reste pour vraiment mettre du bon sens, et là, maintenant qu'on est assis, bien, que l'animation territoriale est acquise, du coup, on passe en phase d'ouverture pour aller chopper les bonnes idées ailleurs » (ancien coordinateur de la plateforme).

⁵⁶⁸ Rénovation des bâtiments publics, gestion de l'éclairage plus efficiente, sensibilisation des élus, etc.

Entre l’imaginaire de 2014 et la mise en application en 2017 de « Rénover Mieux D. », il s’est écoulé 3 ans. Cette durée a permis la création de divers scénarios de mise en œuvre et d’y joindre le moment le plus opportun : la capitalisation des outils des autres plateformes et l’obtention de financements. Ces derniers ont rendu possible l’embauche d’une personne supplémentaire en charge du projet, dans son développement et dans son déploiement.

b) ... à la naissance de « Rénover Mieux en Déodatie » (RMD).

Le projet « Rénover Mieux D. » (RDM) réside dans l’accompagnement des propriétaires occupants hors critères du programme « Habiter Mieux ». Au démarrage, l’équipe de développement de la MHE D. a entrepris la même démarche que pour HMD : elle a sélectionné quelques outils existants et estimés pertinents. Ensuite, elle a engagé leur optimisation pour les mettre en corrélation avec le territoire. Néanmoins, consciente de ses forces et faiblesses, l’équipe de développement a privilégié l’appui de structures, et plus particulièrement d’acteurs reconnus comme experts. Ces derniers, au nombre de trois, ont aidé à construire une triple offre technique : la SCIC et l’association de Sombrelieu pour les maisons béton, une entreprise privée pour le patrimoine ancien et un autre pour le secteur diffus. En les sollicitant, le coordinateur de la plateforme leur a précisé que :

« En menant des dynamiques parallèles, je veux cette richesse de vous trois. Chacun de vous a des expériences différentes. Et prendre vos avis, créer une synergie, travailler ensemble, être dans plusieurs démarches parallèles peut être un début de massification de la rénovation ».

Pour les aider, en interne, et faire la passerelle avec ces experts, la MHE D. a embauché un technicien. Celui-ci effectue le lien entre la MHE D. et les entreprises du Pôle d’Eco-Construction des Vosges (PECV). Depuis 2014, la MHE D. soutient le dispositif du PNRBV « ECOOPARC » qui organise des animations de coopérations économiques entre les acteurs de la filière du bâtiment. Avec l’embauche d’un technicien, ce partenariat avait pour ambition d’être renforcé et de développer le pôle.

RMD représente aussi le cœur du modèle économique de la plateforme : ce service a une vocation marchande. Ce qui ne pose aucun problème si l’offre est portée par une structure privée. Ce qui n’est pas le cas. Cependant, même si son statut public ne l’autorise pas à entrer dans le champ concurrentiel, c’est en ne rencontrant pas de concurrences sur leur périmètre d’intervention, que les membres de la MHE D. estiment pouvoir proposer un service qui peut être marchand. En 2017, RMD est en entrée dans une première phase de préparation :

formations aux groupements d'entreprises, dimensionnement des demandes (propriétaires hors critères « Habiter Mieux »), analyse des types habitats, etc.

3) Quelques difficultés d'articulations et de négociations.

a) Dans le cadre d'Habiter Mieux en Déodatie :

Bien que le dispositif « Habiter Mieux » de l'Agence National d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) fut une opportunité pour le territoire, l'adapter n'était pas une mince affaire. En effet, si une structure freine la plateforme dans sa vie quotidienne pour le déploiement de ses actions, c'est celle-ci par sa complexité administrative.

« Ça a été compliqué parce qu'on se retrouvait avec une politique nationale, déployée nationalement et nous, on a dit : « chez nous, on veut que ça fonctionne autrement. On va fonctionner autrement dans votre cadre, donc il faut que votre cadre bouge un petit peu. » Et du coup, pour eux, c'est très compliqué, car ils sont les opérateurs d'un dispositif national. Et nous, on est une structure territoriale pour dynamiser le territoire autour d'une problématique » (ancien coordinateur).

Le cœur du problème se situerait entre une volonté et une application territoriale d'un dispositif unique national. Pour répondre à ce décalage, en premier lieu, la démarche d'adaptation a nécessité des dérogations. Autrement dit, un conventionnement avec l'ANAH et les collectivités locales pour être l'opérateur et le gestionnaire de l'outil.

En second lieu, instaurer le préfinancement comme « outil innovant » – existant dans « Habiter Mieux » original – a nécessité de le différencier. En effet, pour l'ANAH, le fait que la plateforme préfinance, alors qu'elle a la capacité d'exécuter cette démarche, implicite qu'elle ne le pratique pas volontairement. Les porteurs « d'Habiter Mieux D. » ont été contraints de justifier leur préfinancement sans que cela s'apparente à une accusation du fonctionnement national, voire du professionnalisme des agents. Ainsi, ils ont mis en avant la distinction de leur préfinancement, en ne le versant pas aux particuliers, mais aux entreprises ; tout en appuyant sur l'avantage sécuritaire et l'inscription de la plateforme de rénovation en tant que *tiers-de-confiance* – comme intermédiaire.

b) Dans le cadre du financement de l'ingénierie et des projets : un équilibre à rechercher.

Le modèle économique de la MHE D. est intimement rattaché à sa structure juridique, influençant la gestion des outils. Rattachée à la collectivité, l'autonomie financière d'une plateforme de rénovation énergétique ne peut être effective sans des fonds publics. D'ailleurs,

en tant que service public, peut-on encore se poser la question de son autonomie financière ? Car dès le moment où la plateforme devient un service d'une collectivité, son financement est acté comme n'importe quel autre service. Pour la MHE D., être un service de la collectivité permet l'assurance d'un financement pour l'ingénierie via les cotisations additionnelles des communes et des intercommunalités. Mais au-delà de l'assurance de leur poste, ses membres considèrent l'investissement financier des collectivités locales comme un investissement dans les projets. Cependant, ils ont aussi conscience que pour se soustraire des problèmes de fonctionnement administratif et juridique, la MHE D. devrait se doter d'une structure juridique privée, une antenne au Pays, sous couvert de la collectivité. Cette approche justifierait de demeurer un outil de territoire, tout en devenant réellement médiatrice avec le secteur privé.

c) Dans le cadre des groupements d'entreprises sur le territoire :

Pour la mise en œuvre de « Rénover Mieux D. », toute une action autour de la formation de groupements d'entreprises et d'artisans a pris forme. Grâce à HMD, la MHE D. possède une liste d'entreprises, dans laquelle elle puise pour les rassembler au PECV. L'équipe de développement de la MHE D. co-anime avec le dispositif « ECOOPARC » :

« En plus, via le programme, nous on centralise tout, on est en contact avec eux. Pour certaines, le groupement passera plus facilement, parce que nous, on leur dit sur les différents chantiers de se mettre en relation. Donc, il y a en a beaucoup qui ont fait des chantiers ensemble. Donc, je pense que ça sera plus simple à mettre en place en prenant certaines boites » (chargée d'opération financière sur HMD).

La MHE D. fait aussi appel à d'autres structures pour tenter de créer des groupements d'entreprises sur le territoire. Par exemple, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), en tant que structure financée par l'ADEME et la Région, travaille sur la formation des groupements d'entreprises. Afin de ne pas entrer en concurrence et garder une cohérence, elle s'est alliée à la plateforme. En effet, elles ont des compétences distinctes, mais complémentaires – l'animation par la MHE D. et les aides juridiques, administratives et financières par la CMA :

« Nous, on a envie de le [groupement d'entreprises] formaliser et ce que P. est en train de voir avec la Chambre des Métiers » (ancien coordinateur).

De la Maison De l'Emploi à la Maison de l'Habitat et de l'Énergie, cette plateforme de rénovation énergétique n'a eu de cesse que d'œuvrer en réseau. Sa force, qu'elle n'hésite pas à mettre en avant, réside sur un travail collectif en rassemblant tous les acteurs du processus de la rénovation énergétique autour de la table. C'est par la reconnaissance et la légitimité des acteurs du processus de la rénovation énergétique sur leur territoire et du soutien des collectivités locales que ses membres se permettent de prôner le monopole de la question énergétique, tout en l'animant et en gardant le leadership dans l'arène.

IV/ Le dispositif de rénovation énergétique de Sombrelieu : Association et Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

A/ Création du dispositif de Sombrelieu

1) Prélude : la création de l'association « Sombrelieu Eco-Défi ».

a) L'évènement « Faites du solaire ».

En 2004, une commune de la couronne de la métropole meurthe-et-mosellane a mis en place un colloque de deux jours : « Faites du solaire ». Cette manifestation a permis la rencontre de professionnels, d'habitants, de représentants politiques, etc. autour de conférences, salons, animations et cinéma-débats. Au vu de son succès, la ville a décidé d'en faire d'autres, jusqu'à sa dernière, la 7^{ème} en 2013. C'est à la suite de la 5^{ème} édition, en octobre 2009, que s'est constitué un groupe d'habitants pour continuer à questionner les pratiques et les discours sur l'énergie et l'environnement. La commune a contribué à cet élan citoyen de concertation en prenant en compte les sollicitations de ses habitants lors des débats durant ces éditions. Ipso facto, en 2009, via son site internet et les agents communaux, elle a fait le relai par la mise en place d'un formulaire de contact pour ces démarches participatives.

« Moi j'étais à la Mairie et c'était... Celui qui faisait l'écologie a fait la « faite du solaire ». En fait, comme je faisais partie de la mairie, ben on était embrigadé dans tout ça » (membre fondatrice).

Les relais se sont aussi opérés entre les habitants, que ce soit au cours de la manifestation ou en dehors, comme le précise une membre fondatrice :

« Ben moi, j'ai dû parler avec F. un jour dans la rue et il a dû me parler des chauffages des maisons et...oh il y a une petite fête à la mairie, « faites du solaire ». Il y a plein de gens intéressés. Donc je suis allée, F. était là et après il y a eu des réunions de quartier. Dans le quartier, c'était à la MJC. J'ai assisté aux premières réunions. Puis moi je suis entrée, comme quand on entre en religion. »

F., évoqué dans le témoignage, est un habitant du quartier et un professionnel dans les systèmes d'énergie renouvelable. Il était l'un des organisateurs des manifestations « Faites du solaire ». Pour sa promotion, il en a discuté avec les habitants du quartier, dans divers lieux d'interactions qui sont formateurs de lien social, comme l'explique une des participantes qui l'a connu lors des sorties d'école, lieu permettant les rencontres et les échanges. Elle a, par ailleurs, créé une association avec les parents d'élèves, qu'elle a quittée en même temps que

ses enfants quittèrent l'école. Retraitée de l'éducation nationale, participer aux réunions fut l'occasion de (re)créer du lien social et de rester actif au sein du quartier.

Au cours des premières réunions, ces initiateurs de la démarche ont réfléchi aux aspects organisationnels et structurels. En effet, pour continuer le dialogue, il était nécessaire de formaliser et d'officialiser ces rencontres, que ce soit entre les habitants, qu'avec la commune ou d'autres structures. La décision de s'orienter vers la création d'une association Loi 1901 a été très rapide. Un mois après, en novembre 2009, l'association « Sombrelieu Eco-Défi » (SED) fut fondée, avec des groupes de travail fonctionnant sous forme d'ateliers :

« la première réunion, c'était début novembre à la MJC. C'était plein à craquer. Il y avait des gens debout. Et ça a duré 1h30. Et du coup, on avait prévu des petits bouts de papier pour les inscriptions dans des groupes de travail après. On a eu 50-60 personnes » (membre fondateur).

b) Les ateliers :

L'émergence ces ateliers est liée à un constat collectif des habitants au sein de leur logement : même en augmentant le chauffage, la sensation de froid est toujours présente. Des solutions individuelles et collectives pour y remédier faisaient partie des réflexions. De fil en aiguille, ces ateliers ont permis l'acquisition d'une culture commune, avec l'utilisation d'un langage similaire accordant une compréhension collective. Ainsi, deux volets ont été développés :

- Des compétences techniques par l'apprentissage des bases dans le domaine de l'éco-rénovation : *« Ben même moi je sais ce qu'est la ouate de cellulose par exemple. Le pont thermique, le frein à vapeur. Et les gens, maintenant, me demandent des conseils ! »* (membre fondatrice).

- Le développement d'une vision partagée sur le développement durable, l'écologie et la solidarité.

Ces ateliers étaient centrés sur des problèmes énergétiques à une échelle globale – la diminution de gaz à effet de serre – et à un niveau individuel – la rénovation de son logement. Les questions qui ont émergé en lien avec le constat de l'inconfort ressenti dans les logements ont créé un effet entonnoir. C'est ainsi que c'est construit un projet qui leur semblait pertinent et en correspondance avec leurs préoccupations : l'éco-rénovation globale et solidaire.

« Le projet a quand même fait monter autour, une conscience environnementale, la solidarité. C'est vrai qu'au départ, on est parti assez vite sur les questions

techniques et sur les choix de matériaux. Ça a été l'une des premières choses » (membre fondateur).

Mais qu'entendent-ils par « éco-rénovation », « globale » et « solidaire » ? Décryptons :

- Eco-rénovation : utilisation de matériaux écologiques, biosourcés pour l'isolation et le système de chauffe. Exemple : bois, ouate de cellulose.

- Rénovation globale : la maison est rénovée à minima en Bâtiment Basse Consommation (BBC) et dans son ensemble avec cohérence – permettant le traitement de l'étanchéité, des ponts thermiques, et d'un système de chauffage adapté et dimensionné. L'aspect global fait aussi écho à l'effet collectif d'actions individuelles.

- Rénovation solidaire : une rénovation accessible à tous, avec des produits locaux, quel que soit les conditions de revenus, et avec la participation de bénévoles sur les chantiers.

Ces 3 principes ont été les fondations du projet, l'essence de leur vision déclinée par la suite dans les actions. Néanmoins, pour avoir la certitude que l'atteinte de leur ambition était possible, une étude de faisabilité a été effectuée, à la fin de l'année 2009⁵⁶⁹. Lors du rendu, on leur affirma que leurs pavillons, formés sous 6 modèles, ont la possibilité d'atteindre une rénovation BBC. Avec cette information, les initiateurs de la démarche décidèrent de prospecter le marché de la rénovation afin de discerner si des offres pouvaient répondre à leurs exigences. Or, aucune structure ne pouvait donner suite à leur projet de rénovation, autre qu'à des coûts élevés. Ils ont aussi constaté que les professionnels du bâtiment n'étaient pas toujours à l'aise avec les produits et techniques qu'ils souhaitaient. C'est dans ces conditions qu'ils ont désiré combler ce manque, en regroupant les 3 principes cités auparavant. Pour une membre fondatrice, « *c'est vrai qu'il y a eu une dynamique qui s'est créée à ce moment-là* ».

Au bout d'une longue période, représentant pour les participants environ 100 réunions et 2000 heures par habitant fédérées à l'association, la flamme s'essouffait :

« On en a fait des réunions à discuter du choix des matériaux, de ceci, de cela, de la communication. On a fait 2 ans, 3 ans là-dessus. Moi à un moment donné, je voulais décrocher » (membre fondatrice).

Autrement dit, il était temps de passer au concret avec un modèle de rénovation énergétique en accord avec leur conception. Selon un membre fondateur, « *C'est C.R. qui nous a poussés à démarrer la première maison. En disant : si vous ne démarrez pas, ça va partir en vrille.* »

⁵⁶⁹ Phase d'étude du bâti qui fut effectuée via un Bureau d'Étude Thermique et un architecte.

c) Passage de l'hypothétique au réel :

Les membres de l'association ont rénové une première maison dans un cadre expérimental, de l'ordre de la « R&D » (Recherche et Développement). Néanmoins, cette expérimentation demandait du temps, une prise de risque et d'énormes moyens financiers. Ces investissements ont entraîné une forte baisse d'actifs au sein de l'association, comme l'exprime ce membre : « *quand il s'est s'agit de passer à la réalisation, on est tombé sur un nombre extrêmement minimum de gens volontaire pour se lancer dans la réalisation.* » Malgré les risques liés à l'expérimentation, « *il fallait que quelqu'un décide. Ça a été difficile aussi...* » (membre fondatrice). C'est l'un des membres fondateurs qui a pris la décision d'être la « maison témoin » de cette expérimentation. Sa décision entrait en cohérence avec son statut puisqu'il était Président de l'association à ce moment-là. Rénover sa maison et en faire une « maison-témoin » assurée une légitimité pour la structure dans le quartier. De plus, sa maison a un modèle de fabrication de type A, soit l'une des typologies les plus simples à rénover⁵⁷⁰.

2) La création de la SCIC – Sombrelieu Eco-Réno Solidaire (SE-RS).

a) La création d'une entreprise gérée bénévolement.

L'association n'avait pas la capacité de concrétiser des éco-rénovations, telles que ses membres l'imaginaient. Ce n'était pas non plus son objet relevant d'actions de sensibilisation. Entre le besoin de main-d'œuvre et l'entrée dans un champ concurrentiel, les membres de l'association ont réfléchi à l'émergence d'une autre structure parallèle. Avec l'acquisition de solides bases, les plus investis décidèrent de créer une société coopérative Loi 1947 « Sombrelieu Eco-Réno Solidaire » en août 2011. Ils ont écrit de concert un cahier des charges – énergie grise minimale, stockage important de CO2, participation active des habitants sur les chantiers ... – que cette coopérative a appliqué sur la première maison pilote. Ces opérations se sont avérées compliquées, car elles ont entièrement été réalisées par des bénévoles avec peu d'expériences pour les trois quarts. À terme, ce modèle n'était pas viable. Afin d'y remédier, une nouvelle forme juridique est donnée à la coopérative via la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collective (SCIC) « Sombrelieu Eco-Réno Solidaire »

⁵⁷⁰ Pour comparaison, la maison type B est plus compliquée que la maison type A, car elle comporte une loggia. Le modèle constructif est identique, à l'exception de quelques ajustements que nécessite sa rénovation.

(SE-RS), en juillet 2012. Elle a permis de mixer « bénévolat sur chantier » et « employabilité ». Cette SCIC représente pour ses membres :

- Une prise de risque financière. En tant qu'entreprise privée, ces membres doivent gérer l'employabilité, la comptabilité, la communication, mais aussi les demandes de subvention. C'est ainsi que les membres de la SCIC ont cherché des aides publiques et ont postulé à l'appel à projets OCRE de la Région Lorraine.

- Une innovation majeure offrant la recherche d'un nouveau modèle économique et organisationnel, autorisant des recherches d'innovations techniques et entremêlant les secteurs privés et publics.

Son objet devait permettre l'atteinte des objectifs nés de l'association, alliant les aspects techniques et humains importants pour ses fondateurs :

« On a beaucoup discuté technique et parallèlement à ça, les choix qui ont été faits, c'était... et on le voit dans l'écriture du préambule de la SCIC ; comment on a discuté de chaque mot au moment de l'écrire » (membre fondateur).

Bien qu'ils aient conscience que fonctionner démocratiquement consomme un temps considérable, ils désiraient tous une entreprise œuvrant dans ce sens. La SCIC regroupe les fondateurs de l'association qui, au fil du temps, a permis la réalisation de chantiers de rénovation, basés sur leur logement. Au fur et à mesure, la SCIC a gagné en légitimité aux yeux des acteurs (professionnels et élus locaux) et une confiance auprès de quelques habitants qui avaient des doutes sur le projet au démarrage :

« Je ne m'engage jamais à la légère. Je vais dire une chose, c'est qu'au démarrage, je n'ai pas cru à cette affaire. Ben au final, si je suis entré dans la coopérative, c'est parce que je pensais que c'était viable, et je continue à le penser malgré toutes les difficultés que l'on peut rencontrer à l'heure actuelle, qu'on peut s'en tirer » (membre, homme)

En passant à la réalisation, les notions de solidarité et de convivialité se sont rejointes au sein d'une action : le bénévolat. Les maisons des clients-membres, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage qui ont contractualisé avec la SCIC – et devenant de fait *sociétaire* –, mettaient à disposition leur maison pour devenir des chantiers participatifs et expérimentaux. Le bénévolat, rattaché à l'association, intervient sur une partie du chantier, l'autre étant prise en charge par la SCIC. Ce premier lien entre les deux structures marque leurs limites. Prenons un exemple : la SCIC, en tant qu'entreprise privée, ne peut justifier le bénévolat sur chantier qui serait vu comme du travail au noir. Il en est de même pour la garantie décennale, ce qui contraint les tâches des bénévoles à se centrer en grande majorité sur des travaux qui demandent peu de technicité (préparatoires et de finalisations). Voici quelques témoignages de ces clients-membres et sociétaires à propos de leur expérience du bénévolat :

« Moi j'ai été très touché quand des gens sont venus travailler sur ma maison. Il y a des gens...je me souviens d'une fois où il fallait décharger l'échafaudage. Il y avait des gens qui sont venus 3 ou 4 fois, qu'ils sont venus là pour donner un coup de main parce qu'ils trouvaient que le projet était sympa. Qu'est-ce qu'ils ont fait après ? On ne sait pas. En tout cas, moi, ça m'avait fait chaud au cœur de constater des choses comme ça. Je me souviens d'avoir dit merci un jour à un monsieur d'un certain âge qui était venu aider. Et il me dit : « vous rigolez Mr L., avec tout ce que j'ai appris là, ce n'est vraiment rien ». S'ils sont passés à l'acte, je pense qu'ils ont compris un certain nombre de choses, surement faire gaffe et ils savent à qui s'adresser. Il me semble que dans tous les cas, c'est bénéfique. Le bénévolat, je pense que c'est un excellent moyen. La participation à des chantiers, c'est le meilleur moyen d'y aller. C'est les chantiers participatifs. Regarde A., deux jours chez D. et il signe ! » (membre fondateur)

« Moi, la première motivation qui m'a amené sur le projet c'est : il me faut des informations sur comment on peut rénover les maisons. Mais derrière, je ne dis pas que je l'ai découvert, mais ça m'a fortement intéressé, c'est l'aspect solidaire et le fait de participer à des chantiers ! » (membre)

« Moi, je pense que le chantier participatif est un moyen qui aide à comprendre, qui aide à prendre conscience et aide éventuellement à passer à l'acte » (membre fondateur).

b) Les sorties de membres :

L'association et la SCIC regroupent des intérêts personnels englobés dans des objectifs communs. Les membres et bénévoles tentent ainsi de s'y identifier :

« T'avais des gens qui étaient là, pas forcément pour rénover leur maison. Et je pense que C. en est le meilleur exemple, c'était pas ça. C'était l'aspect solidaire, de faire un truc collectif autour de ça. C'est aussi pour ça qu'on retrouve ça dans les statuts de l'assos, dans les statuts de la SCIC et chaque fois qu'on a besoin de quelque chose à réaffirmer, elles ne sont pas que techniques et qu'autour de la rénovation. La rénovation est un moyen tangible qui permet d'articuler un enjeu collectif avec un enjeu individuel. La rénovation de sa maison permet aussi de participer à quelque chose de collectif autour de ça et de solidaire et avec des enjeux importants. Mais, c'est comme la table de mixage de l'ingénieur du son. C'est toutes les fréquences. C'est un mixte de tout ça, et chacun trouve son propre équilibre là-dedans. Mais il y en a où c'était clairement le confort et/ou les sous. Et y'en a, c'était clairement l'aspect solidaire ou environnemental. Et c'est l'ensemble qui a fait l'ensemble. Il me semble qu'avec cette culture-là, on a permis à des gens de s'inscrire » (membre fondateur).

En 2017, la SCIC regroupait une trentaine de sociétaires. Depuis sa création, il y a eu de nouveaux membres et d'autres sont sortis. Parmi ces derniers, certains sont encore sociétaires et ne viennent qu'aux assemblées générales.

« C'est des gens, à un moment donné, ils ne te disent pas la raison. Moi, je ne travaille pas sur le non-dit. Ce que les gens disent, je l'entends, après les gens partent, j'en ai aucune idée s'ils ne me le disent pas et je ne cherche pas à le

savoir. Il y a des instances pour dire des choses. C'est pas la vision que j'ai moi d'un groupe d'adultes, d'aller se plaindre aux autres » (membre fondateur).

Même si le lotissement de Sombrelieu est l'un des plus grands d'Europe, il a conservé un aspect « village », dans lequel « *tout se sait* », facilité par ses placettes et ses rues en « cul-de-sac ». Ainsi, certains départs sont connus. Pour les membres sortants « involontairement », les causes sont dues aux déménagements, aux décès et aux séparations ou divorces. Pour les membres sortis « volontairement », trois raisons principales sont avancées : la gouvernance, la posture commune et le temps – délais supérieurs à une rénovation classique, notamment pour les personnes âgées, très âgées. Des conflits sur la posture idéologique de la SCIC étaient récurrents, notamment à ses débuts. Certains des membres sortants souhaitaient que la structure agisse comme une entreprise classique avec une hiérarchie et des salariés.

Les membres fondateurs (fondatrices), administrateurs de la SCIC, ont dû, au cours de ces dernières années, voter leur renouvellement pour continuer – ou non – d'occuper leur fonction. Au cours d'une assemblée générale, l'un d'entre eux était partagé dans son choix de renouveler sa position pour 4 ans. L'envie de continuer à suivre l'aventure a pris le dessus. Cependant, ce membre a précisé qu'elle s'éclipsera lorsque des habitants, plus jeunes, s'investiront dans la coopérative, car elle juge que « *il faut laisser la place aux jeunes* » (membre fondatrice).

B/ Vie structurelle et organisationnelle de la structure

1) Fonctionnement interne.

En créant l'association, ses membres ont réfléchi sur les moyens de sa gestion et de sa gouvernance. La décision de prendre la présidence fut rapide pour l'un d'entre eux, mais à la condition que sa nomination au poste soit momentanée. Finalement, il y est resté pendant 6 ans, avant de le quitter en déménageant. Par la suite, la présidence a été assurée par le secrétaire de l'association, en attendant le vote d'un nouveau président, ou du moins, d'une nouvelle présidente – depuis 2018.

Les membres ont eu la même réflexion en créant la SCIC, structure privée en parallèle de l'association. Tout comme pour l'association, chaque place, fonction et rôle au sein des deux structures sont exercés bénévolement :

« Pour la présidence de la coopérative... F. me poussait à prendre la présidence, mais je ne le sentais pas, je ne me vois pas... C'est son copain (en parlant de C.) qui a dit...parce qu'elle n'était pas disponible... Et il a dit, ça intéresse C. »
(membre fondatrice).

C. avoue qu'elle a accepté cette décision, seulement pour quelques mois, même si « *tous les ans, je demande à être relevé de mes fonctions* » (membre fondatrice). Emettre le souhait d'être démis de sa fonction de présidente est considéré pour les membres comme étant : « *le meilleur moyen d'avoir une présidente la mieux possible* » (membre, homme). L'intérêt personnel envers son poste n'est pas perçu en termes de prestige et de valorisation, mais comme garant de l'intérêt commun. Cependant, en mars 2017, elle a pris la décision définitive de quitter ce poste, tout en restant au sein de la SCIC : « *si je ne force pas, ça ne se fera jamais* ». Trois mois après, la présidence a été reprise par un des derniers sociétaires arrivés dans la SCIC. À la suite de son investissement dans la coopérative révélant ses qualités de *leader*, il a été proposé par les autres membres et il a accepté.

Le souhait de l'ancienne présidente, en quittant son poste, n'a pas pu être respecté : elle répétait régulièrement qu'elle aurait aimé une remplaçante. Elle estimait qu'il fallait une femme à ce poste afin d'équilibrer les aspects sociaux et solidaires, davantage évoqués par les femmes, avec les aspects techniques évoqués régulièrement par les hommes. Néanmoins, cela n'enlève en rien le principe d'équilibre des deux aspects du projet de Sombreliu porté par la coopérative. Ce fut d'ailleurs la raison de la création du poste de directeur en 2014. C'est un homme qui assure ce poste, en soutien à la présidente dans ses fonctions, tout en garantissant la parité. Outre la gestion administrative et financière, ce directeur lui apportant un soutien moral et rassurant : « *je me sens moins seule, il m'aidait avant aussi, mais le fait qu'il est un titre, c'est symbolique. Moi ça m'a soulagé, j'ai eu besoin de ça* » (ancienne présidente de la SCIC). Le directeur a un rôle prédominant : c'est le représentant et le visage de la SCIC à l'extérieur. Il est davantage sur le terrain et en contact avec les partenaires. Les membres de la coopérative le considèrent comme le moteur : « *il est à l'origine du projet, sans lui, ça n'existerait pas. C'est notre gourou !* ». En tant que *leader* de cette coopérative, il est jugé responsable de son activité. Lorsque des décisions délicates sont à prendre, il passe régulièrement pour « *le méchant de la bande* ». Il accepte ce rôle, qu'il juge nécessaire dans les stratégies de la SCIC.

Pour rappel, la gestion de l'association et de la SCIC est assurée bénévolement. Les membres réguliers, clients-sociétaires, se rencontrent tous les jeudis soir pour faire un point sur la semaine passée et la semaine à venir. Avec la création de la SCIC par les mêmes fondateurs que l'association, les réunions hebdomadaires se sont focalisées sur les activités de la coopérative, atténuant celles de l'association. En tant que bénévoles, ils ne s'imposent pas une limite de temps, autre que les échéances financières de fin d'année. En effet, leur repère-temps est celui des financements et des bilans financiers auprès du comptable et du

commissaire aux comptes. Cette pression amène la question récurrente : *continuons-nous le projet ?* La sensation de « tourner en rond », la crainte de ne pas atteindre les objectifs pour lesquelles l'association et la SCIC ont été financées par la Région, sont des exemples parmi d'autres qui indiquent leurs doutes. En effet, les membres ne veulent pas décevoir : « *les gens nous font confiance, on n'a pas le droit de les laisser tomber (...) la Région nous fait confiance avec des sous des citoyens, il ne faut pas faire n'importe quoi avec* » (membre fondatrice).

Pour se mettre d'accord lorsque de grandes décisions doivent être prises – comme les (ré)orientations des actions de la SCIC –, les membres organisent un conseil d'administration. Au sein de ce dernier, quand les positions divergent entre les membres, l'avis d'un représentant de la Région, perçu comme garant de la bonne orientation de la coopérative – tout comme le commissaire aux comptes –, est requis. Les décisions adoptées durant ce conseil sont unanimes et respectées. Les désaccords existent, mais sont relégués comme une des *conditions* pour la poursuite d'une action : ils font partie du jeu collectif. *Conditions*, elles-mêmes perçues comme des *compromis*.

Les membres ont noté, au fil du temps, que leur organisation n'était pas performante. Ils la remettent régulièrement en cause, notamment lorsqu'ils sont découragés. D'ailleurs, lors de notre deuxième entretien collectif, faisant suite à une mauvaise nouvelle⁵⁷¹, un des membres a suggéré qu'il « *faut tout changer pour repartir sur des bases sérieuses* » (membre, homme). Mais lorsqu'ils sont pris dans leurs habitudes, un changement organisationnel ne leur paraît pas raisonnable. Changer, ne serait-ce que le rythme des réunions, reviendrait à bouleverser tout un système. Pour eux, le problème résiderait dans leurs ambitions et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Certaines actions qui n'aboutissent pas seraient dues à un manque de compétences et de moyens, jugés vitaux au développement de leur entreprise. Comme l'a exprimé un des membres : « *on a peut-être des ambitions un peu trop démesurées par rapport à notre capacité à pouvoir faire* ». Néanmoins, pour continuer leurs activités et croire à leur projet, ils puisent dans les aspects collectifs, sur leur vision d'une approche globale (technique, sociale et économique) et dans leurs compétences accumulées au fil du temps. En effet, chaque membre a des compétences acquises personnellement et professionnellement, qu'il mutualise ensuite dans les actions du projet. Contre vents et marées, ils sont présents, tenaces et souhaitent aller au bout du projet, notamment au vu de leur investissement humain

⁵⁷¹ Le premier industriel pour le process de rénovation avec qui la SCIC devait signer a décidé de ne pas le faire. À cet instant, ils n'étaient pas certains d'en trouver un autre.

et financier. Il ne faut pas omettre que les membres de la SCIC ont aussi investi dans l'entreprise. Ils ont rénové avec elle, pour un coût plus élevé qu'avec des entreprises classiques, et sans (ou peu) d'auto-rénovation. D'ailleurs, pour une des membres : *« tu ne parles pas de bonne volonté quand tu travailles. C'est du bénévolat, donc ça dépend de la bonne volonté de chacun »*. Quand l'un d'entre eux est démotivé, c'est la cohésion du groupe qui lui permet de rester engagé.

2) La communication des structures et de leurs actions.

À force de se concentrer sur les difficultés accaparant tout le temps imparti lors des réunions, les avancées et les conclusions du parcours expérimental à transmettre sont survolées. La communication extérieure était faible, ainsi que leur représentativité sur le quartier pendant plusieurs années. Cependant, cela a changé lors de la première rénovation avec les caissons pré-industrialisés en décembre 2016, ouvrant des perspectives auprès des habitants du quartier.

a) La communication externe : envers les institutions et les organismes.

En commençant les rénovations, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de Sombrelieu a reçu quelques plaintes de la part d'organismes ou d'entreprises. Elles sont nées d'un manque de connaissance des activités de la SCIC et de l'incompréhension de l'articulation bénévoles-salariés, engendrant la circulation d'informations compromettantes – le travail au noir –, comme me l'explique le directeur de la coopérative :

« J'ai eu une réflexion comme ça un ou deux ans plus tard, d'une présidente de la FFB avec qui j'intervenais dans le cadre de...moi j'intervenais sur l'innovation. Elle, sur la création d'entreprise. On avait bien causé et à la fin elle me dit : « Mr. L., je ne comprends, qu'est-ce qui se passe à Sombrelieu ? C'est quoi cette association qui fait des maisons ? » Je lui dis : « c'est pas une association, c'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui est une coopérative, qui a des salariés, avec des bénévoles qui donnent un coup de main. » « Ah ben c'est pas ce qu'on m'avait dit ! Ah ben, il n'y a pas de problèmes ! » »

Pour la majorité des membres de la coopérative, leur périmètre d'intervention s'arrête à l'échelle du quartier. Il en est de même pour la communication. Par conséquent, les seuls communicants externes sont les représentants des deux structures : le directeur de la SCIC et le secrétaire de l'association (et remplaçant de l'ex-Président). S'ils exercent une communication à l'extérieur de leur périmètre d'action, c'est pour deux raisons :

- Exercer un lien concret entre l'association, comme organisme de formations, et la SCIC par la mise en place de ses formations envers les professionnels du bâtiment. Le directeur de la SCIC est formateur DORÉMI à l'échelle de la Région. Si une collectivité locale portant une plateforme de rénovation lui permet d'y faire des formations, contribuant ainsi économiquement à la SCIC et à l'association, il va faire le premier pas pour la rencontrer.

- Amener un retour d'expérience à des structures demandeuses. L'association a été sollicitée à plusieurs reprises pour présenter leur démarche. Passant de profanes à experts grâce à leur expérimentation, ces requêtes les légitiment d'autant plus. C'est aussi une occasion de partager leurs acquis, perçus comme un moyen d'optimiser les pratiques locales pour les sollicitateurs. C'est ainsi que la participation à des événements et les visites de structures professionnelles et de représentants politiques ont eu lieu.

Hormis les formations, les recherches partenariales nécessaires, et les sollicitations, ils n'ont jamais formulé la volonté de communiquer davantage. De cette façon, ils ne prennent pas le risque d'être *parasités* par d'autres acteurs (politiques, structures privées...)

b) L'amélioration de la communication : sites internet et réseaux sociaux.

Que ce soit l'association ou la SCIC, à l'extérieur ou à l'intérieur du quartier, ces membres avouent être de « mauvais communicant », en partie par un manque de compétences. Cependant, l'arrivée d'un nouveau membre a changé la donne en 2016. Celui-ci s'est fortement investi dans l'amélioration de la communication en aidant à la construction du site web de la coopérative. De formation informatique, c'est en effectuant des recherches sur le projet de Sombrelieu sur internet qu'il s'est rendu compte du manque de cohérence du site web de l'association et de l'inexistence de celui de la SCIC. En complément à ces sites, il a souligné les besoins d'une visibilité par les réseaux sociaux :

« Quand on a un besoin de communiquer, d'être en contact avec des gens, l'un des moyens de le faire, c'est d'utiliser cet outil. (...). A. a pris une photo de la maison de D. sans l'échafaudage. Cette semaine, j'ai assemblé les photos et j'ai dit à A., valider ensemble. C'était bon et elle a mis en ligne. Ça fait 2 jours, et on a 214 vues. (...) Pour trouver le site, tu dois faire la démarche de poser la question sur ton moteur de recherche. Tandis que sur les réseaux sociaux, tu es passif, tu manges les infos de ce site » (membre, homme).

Pour la présidente, ce membre a fait progresser leur communication, ce qui leur a permis d'établir une campagne de financement participatif (crowdfunding) par internet.

« Et si, à un moment donné, on veut faire appel à un financement participatif, il faut relayer la campagne de financement participatif via les différents canaux de communication. Facebook est un canal incontournable. Et dans toutes les recommandations de campagne de financement participatif, ils disent qu'il faut à la fois avoir un compte Facebook et un compte tweeter. Plus tu utilises ces canaux de communication-là, et la presse et la télévision et éventuellement la radio, plus tu fais connaître, plus tu touches de gens et plus t'as de chance d'avoir de l'argent » (membre, homme).

Selon ce membre, gestionnaire de la vitrine numérique de la coopérative, comme tout outil, il peut être à double tranchant (positif et négatif) :

« Ça permet de nous faire connaître, d'avoir un relais pour le financement participatif et avoir de potentiels clients qui ne sauraient pas comment venir nous voir. Mais ça expose ce qu'on est capable de faire et fatalement ça va attirer soit la jalousie, soit les convoitises. »

Pour pallier les risques de récupération d'images et de savoir-faire, l'ayant vécu par le passé, les photos ne comportent pas de technicités et le logo de la SCIC apparaît à chaque fin de diaporama. Pour différentes raisons – personnelles et philosophiques –, la présence de la SCIC sur Facebook ne fait pas l'unanimité chez les membres les plus âgés, avouant que son utilisation est une question de génération. Ils jugent que, même si internet est un bon outil pour s'informer au démarrage, c'est le contact relationnel dans le quartier et le face-à-face qui priment.

c) La communication au sein du quartier.

En 2016, sur la base de 59 répondants à un questionnaire ayant circulé dans le quartier de Sombrelieu, 1 personne sur 2 déclarait connaître l'association, et 1 personne sur 4 la SCIC principalement « *de nom* ». En leur faisant un retour sur ces données et à la suite d'une rapide rétrospective, les membres de la SCIC ont pris conscience qu'ils n'avaient pas fait de réunions spécifiques envers les habitants du quartier depuis 5 ans. En parallèle, la rénovation de la septième maison, avec la pose des premiers caissons de rénovation industrialisés, allait débiter. Ainsi, ils ont décidé de distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres du quartier et envoyer des invitations aux partenaires et aux institutions. Cet événement a attiré des sombrelocois, dont certains ont exprimé le souhait d'informations supplémentaires. L'objectif, à ce moment précis pour les membres de la SCIC, était d'attester le passage d'une expérimentation vers l'industrialisation, et d'avancer de nouveaux arguments commerciaux, comme celui de l'élévation de la toiture pour rendre les combles aménageables et habitables.

C/ Le réseau partenarial

1) Un travail collaboratif entre l'association et la SCIC.

Afin de comprendre la démarche de la plateforme de rénovation énergétique de Sombrelieu pour atteindre une stabilité économique – inscrit dans l'appel à projets OCRE –, il nous faut retracer les liens entre la SCIC et l'association. Après la création de la coopérative, l'association aurait pu disparaître au profit de celle-ci, au même titre que les réunions de la coopérative sont la continuité de celles de l'association. Or, pour ses membres fondateurs, les deux structures n'ont ni le même objectif ni les mêmes fonctions : « *Pour moi, l'asso c'est l'information, la formation, l'éducation. Et la coop, c'est la mise en œuvre* » (membre fondatrice) ; « *C'est la tête et les jambes* » (membre, homme).

Les membres des deux structures se sont demandé : comment l'un peut alimenter l'autre, et vice-versa, pour assurer la durabilité ? Est-ce qu'une relative autonomie financière peut être trouvée par un modèle économique alliant les deux structures ? Pour y répondre, l'une des solutions imaginées a été le développement d'une activité portée par l'une et exécutée par l'autre, dégageant à terme une rentabilité. Autrement dit, une activité de formations où l'association est « organisme de formation » et fait appel à la SCIC pour les exercer auprès des professionnels. Via l'organisme de formation créé par l'association, le formateur a commencé à former des entreprises auprès d'une collectivité locale portant une des plateformes de rénovation énergétique issue de l'appel à projets OCRE, fin 2016 :

« Il y a des prémices qui font qu'un organisme qui est né en septembre 2014 qui n'avait aucune reconnaissance et qui commence à voir quelques contacts et à se faire une crédibilité. Il y a des choses qui évoluent » (ancien secrétaire de l'association).

Les activités de formation ne sont pas le seul moyen d'assurer une rentabilité potentielle future. Il y a aussi leur process industriel de rénovation énergétique, originaire des expérimentations sur les chantiers-pilotes.

2) Focus sur une innovation technique : les caissons préfabriqués.

L'histoire du process de préfabrication des caissons s'est construite pas-à-pas. Pour le directeur de la SCIC, « *c'est le fruit de nombreuses discussions, de tentatives, d'erreurs, de coups de gueule* ». Il est le produit d'une trajectoire progressive issue conjointement du passé par la construction du lotissement et de l'expérience des chantiers-pilotes. Dans les années 1970, un pavillon dans ce quartier était construit en 4 jours. Cette rapidité était possible par la

préfabrication, c'est-à-dire que les éléments des logements étaient préparés en usine puis assemblés sur le chantier. Serait-il possible de réaliser le même schéma pour la rénovation de ces maisons, et ainsi accélérer le processus ? Cette question, ils se la sont posée.

La première maison rénovée par la SCIC ne comportait que très peu de coûts de main-d'œuvre, car les travaux furent le fruit du bénévolat. En arrivant vers la fin du chantier, au bout de deux ans, la coopérative a embauché deux salariés. Pour la deuxième maison, entre salariés et bénévoles, la durée a été de 18 mois non continus⁵⁷². De la troisième à la sixième maison, le laps de temps des chantiers a décru, mais est resté plus long qu'une rénovation classique, principalement dû à la recherche de solutions techniques. L'objectif était d'atteindre une rénovation hautement performante, tout en diminuant les coûts par de multiples adaptations et en cherchant des solutions techniques répliquables. Prenons l'exemple de la loggia. Cette dernière est accrochée à la maison par une dalle en continu de l'extérieur à l'intérieur de la maison. Cette dalle froide provoque une conduction du froid dans la maison et donc, la création de ponts thermiques qu'il fallait solutionner pour éviter les fuites de chauffage. Pour les membres de la SCIC, à la suite des trois premières maisons, ils se sont avoué qu'effectuer des rénovations artisanales ne leur permettrait pas d'atteindre leur objectif d'une rénovation accessible à tous : « *c'est comme dans la haute couture. T'as le fait main et après le prêt-à-porter* » (membre, femme). Ils ont donc cherché un moyen moins onéreux et plus rapide, à l'image du prêt-à-porter. Autrement dit, passer de la confection *artisanale* à *l'industrialisation* d'une solution reproductible, comme le signale le directeur de la SCIC : « *j'ai dit à Y.J. [architecte partenaire], si tu ne me dessines pas des caissons, moi j'arrête tout. C'est plus viable, c'est trop cher, c'est trop long.* »

Néanmoins, ces premières maisons rénovées collectivement ont octroyé, aux membres de la SCIC, une prise de confiance en eux. Elles ont formé une plateforme d'apprentissage et ont rendu possible les expérimentations. Par un travail d'aller-retour entre le client et membre de la SCIC, entre les bénévoles et les partenaires, cette plateforme d'apprentissage a permis à ces occupants de gérer leurs installations et optimiser les gains d'énergie, tout en ayant une meilleure maîtrise de leur habitation. En ayant une position active sur ces chantiers, la sensibilisation à l'usage de leur logement, après les travaux, est renforcée.

⁵⁷² C'est-à-dire avec des arrêts, comme le bâchage durant 3 mois pour protéger la laine de bois. Si l'on ne prend pas en compte les temps d'arrêt, la maison a été rénovée en 9 mois.

Depuis la 7^{ème} maison, la SCIC a réalisé d'autres chantiers de rénovation avec son process industriel. L'objectif d'atteindre des coûts inférieurs – avec l'intégration du bénévolat et des caissons – ne s'est pas encore concrétisé. Toutefois, au fur et à mesure, ils s'approchent de l'équilibre – sans perte financière – pour l'entreprise, et à un coût moyen du marché pour une rénovation globale et performante sur le quartier.

Annexe 2. Liste des entretiens

N.B : Les entretiens semi-directifs avec les propriétaires avaient parfois lieu avec le couple. Par conséquent, pour un entretien, il peut y avoir deux interviewés. Pour davantage de clarté dans ce tableau, je sépare donc le couple en deux entités qui sera suivi de la lettre « A » et « B » après le numéro.

N°	Lieu Date Durée	Sexe Âge	Composition familiale	Formation	Logement	Profils – Sous-profils
1	Sombrelieu 21/01/2016 90min	H 57ans	Divorcé 2 enfants	Bac Cadre SNCF Retraite	Maison 150m ² de 1972 Achat en 2001	<i>Technicien – Ingénieur</i> <i>Militant – Militance</i>
2A	Sombrelieu 21/01/2016	H 72ans	Marié 2 enfants	Bac Cadre SNCF Retraite	Maison 103m ² de 1972 Achat à la fin des 20ans de location	<i>Militant – Militance</i>
2B	90min	F 72ans		Brevet Cadre SNCF Retraite		<i>Esthéticien – Prestige</i> <i>Technicien – Bricoleur</i>
3	Sombrelieu 21/01/2016 100min	H 55ans	Marié 2 enfants	CAP Professeur au Lycée Professionnel (Conjointe : BAC+8, médecin)	Maison 180m ² (après rénovation) de 1974 Achat en 1990	<i>Militant – Militance</i> <i>Technicien – Ingénieur</i> <i>Innovationniste – High Tech</i>
4A	Vosges 10/02/2016 77min	H 78ans	Marié 3 enfants	CAP Chef d’atelier et pompier volontaire Retraite	Maison 98m ² de 1971 en construction familiale	<i>Technicien – Bricoleur</i> <i>Peureux – Opportuniste</i>
4B		F 73ans		Sans diplôme A travaillé 7 ans dans la couture, puis sans emploi		<i>Innovationniste – Low Tech</i>
5	Vosges 10/02/2016 50min	F 38ans	Concubinage Sans enfant	BAC+2 Intermittente du spectacle	Maison 100m ² de 1850 Achat en 2010	<i>Esthéticien - Aménageur</i> <i>Militant – éco-sophie</i>
6	Vosges 12/02/2016 60min	F 31ans	PACS 4 enfants	Bac Sans emploi (Conjoint : BAC+2, ouvrier)	Maison 150 m ² de la 1 ^{ère} GM Achat en 2012	<i>Peureux – Opportuniste</i> <i>Technicien –Bricoleur</i>

N°	Lieu Date Durée	Sexe Âge	Composition familiale	Formation	Logement	Profils – Sous-profils
7	Vosges 12/02/2016 95min	F 45ans	Célibataire 1 enfant	BAC Comptable	Maison 81m ² de 1910 Achat en 2013	<i>Technicien – Ingénieur</i> <i>Esthéticien – Aménageur</i>
8A		H 65ans		BAC Instituteur Retraite	Maison 105m ² de 1972	<i>Militant – Eco-sophie</i>
8B	Sombrelieu 17/02/2016 75min	F 52ans	Marié Sans enfant	BAC+8 Maitre de Conférence	Achat en 2012 Emménagement en 2015	<i>Militant – Eco-sophie</i> <i>Esthéticien – Aménageur</i> <i>Peureux – Au quotidien</i>
9A	Sombrelieu 17/02/2016 35min	H 40ans	Marié 5 enfants	BAC+5 Ingénieur	Maison 159m ² (après rénovation) de 1972	<i>Technicien – Bricoleur</i> <i>Innovationniste – High Tech</i>
9B		F 39ans		BAC+2 Sans emploi	Achat en 2012	<i>Esthéticien – Aménageur</i>
10	Zolnes 07/03/2018 75min	H Entre 31-49 ans	Marié 1 enfant	BAC+2 Sans emploi (Conjointe : salariée)	Maison 90m ² de 1950 Achat en 2014	<i>Militant – Militance</i> <i>Peureux – Au quotidien</i>
11	Zolnes 19/03/2018 90min	F Plus de 60ans	Veuve 1 enfant (usufruit)	Certificat d'étude Retraite	Maison 90m ² antérieure à 1900 Achat vers 1970	<i>Peureux – Au quotidien</i>
12	Zolnes 19/03/2018 105min	F Entre 31-49 ans	Célibataire 2 enfants	BAC+3 Employé	Maison 90m ² Achat vers 2008	<i>Militant – Eco-sophie</i> <i>Technicien – Ingénieur</i>
13	Zolnes 19/03/2018 60min	F Plus de 60ans	Marié /	CAP Employé Retraite (Conjoint : identique)	Maison 96m ² de 1980 Achat en 1990	<i>Esthéticien – Prestige</i> <i>Innovationniste – High Tech</i> <i>Peureux – Opportuniste</i>
14	Zolnes 04/04/2018 90min	F Entre 31-49 ans	Marié 2 enfants	BAC+2 Sans emploi (Conjoint : employé)	Maison 105m ² de 1969 Achat en 2016	<i>Peureux – Au quotidien</i> <i>Esthéticien – Prestige</i>
15	Zolnes 04/04/2018 165min	F Entre 50-59 ans	Célibataire /	CAP Employé	Maison 110m ² de 1979 Locataire sociale depuis 1988 Achat en 2018	<i>Militant – Eco-sophie</i> <i>Esthéticien – Aménageur</i>

Annexe 3. Grille d'entretien et d'observation des dispositifs de rénovation énergétique

Grille d'entretien – les questions communes.

- Récit de vie sur le choix de créer/porter une plateforme de rénovation énergétique

1) En ce qui concerne la mise en place de la plateforme :

- Quand et comment ce projet est né ? Par qui ?
- D'une discussion formelle/informelle ? De manière anodine ou lors d'une confrontation ? ...
- Comment vous êtes-vous tous connus ?
- Est-ce que vous vous êtes inspiré d'expériences en France et Europe ? Ou est-ce que d'autres s'inspirent de vos travaux ?
- Qui a soutenu ou a freiné sa mise en place ?
Comment s'est décidé la gestion de la structure ?
- Par quel biais avez-vous pris connaissance de l'appel à projets OCRE ?
- Pourquoi avoir choisi de vous concentrer sur ces types d'actions ?

- Vie de la plateforme

2) En ce qui concerne votre retour d'expérience :

- Dans votre projet, pour vous, qu'est-ce qui est acquis ? À modifier/négocier ?
Votre plus gros point faible/point fort ?
- Comment avez-vous contré les difficultés depuis la création de la plateforme ?
Y a-t-il des difficultés aujourd'hui, ou à venir ?
- Remarquez-vous une adéquation entre l'utilisation de votre plateforme par les ménages et votre programme d'actions en place ? Avez-vous dû le réadapter ?
- Dans quelles « phases » vous situez-vous (expérimentation, transmission, expansion...) ?
- Quel est votre plan de communication et quel en est l'impact ? En interne et externe ?
- Êtes-vous identifié par les professionnels, les autres structures territoriales et les particuliers ?

3) En ce qui concerne la gestion et l'organisation :

- Quel est le nombre de personnels au sein de la plateforme et quelles sont les répartitions des tâches ?
- Quel est votre modèle d'organisation/gouvernance (nombre de groupe de travail, rencontre annuelle/mensuelle..., nombre de comités...) ? Pourquoi cette forme ? Vous convient-elle ?

4) En ce qui concerne la question de l'autonomie financière :

- Quel est, pour vous, le pourcentage d'autonomie financière de votre plateforme ? Est-ce important ?
Quel en serait le pourcentage idéal ?
- Avez-vous des idées/pistes pour un modèle économique ? Lesquelles ?
Est-ce que la recherche d'autonomie financière et de subventions vous prend beaucoup de temps ?

5) En ce qui concerne le réseau partenarial :

- Est-ce vous qui avez choisi vos partenaires ? Imposé ? Indispensable ?
- De quelles structures relèvent vos partenaires (publiques, privées, institutionnelles, universitaires...) ?
Quelles sont leurs plus-values ? En souhaiteriez-vous d'autres ?
- Partenaires à la création les même aujourd'hui ? Pourquoi ?
- Quelles sont vos relations avec les plateformes de rénovation existantes ? Pourquoi ?

- Fréquence de rencontre avec les partenaires suffisante ?
- Est-ce que certains s'impliquent plus que d'autres ? Est-ce que certains freinent les actions ? Pourquoi ?

6) En ce qui concerne les professionnels sur les chantiers :

- Est-ce que les particuliers ont le choix sur les entreprises ? Est-ce que vous retrouvez les mêmes entreprises ? Quelles qualifications doivent-elles avoir ?
- Avez-vous des groupements d'entreprises sur votre territoire ? Travaillez-vous avec ? Est-ce que ces groupements sont momentanés ? Si permanent, savez-vous comment est née cette volonté ?
- Pouvez-vous me donner le nom de ces groupements et contacts ?

7) En ce qui concerne les particuliers :

- Fréquentation de la plateforme : quel accueil ? Ouvert au public ? Si oui, quel(s) profil(s) ?
- Pour vous, quel devrait être la place du particulier dans un chantier de rénovation : observateur ? actif ? ...
- Que pensez-vous de l'autoréhabilitation (accompagné ou non) ?

• **Vos opinions et représentations :**

8) Concernant les communications faites sur la rénovation thermique/l'environnement :

- Pensez-vous qu'il y a de la méconnaissance (peu d'information) sur le marché de la rénovation énergétique ? Est-ce compliqué d'accéder ou de comprendre les informations données ?
- Quelle est votre opinion sur les labels des entreprises ?
- Y a-t-il un manque de repères/informations sur les postes d'énergie pour adapter son comportement ?
- À quel niveau, concernant les discours, vous sentez-vous le plus proche/concerné : locaux (commune, département, région) ou nationaux/internationaux ?

9) Concernant vos représentations et les regards extérieurs :

- Comment vous qualifieriez-vous ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous des compteurs intelligents ?
- Que pensez-vous du fond de préfinancement ? Difficulté à mettre en place ? Pourquoi ?
- Pensez-vous, s'il y a une multiplication des plateformes de rénovation et des offres, qu'il pourrait y avoir une mise en concurrence ? Pourquoi ?
- Pour qu'une plateforme de rénovation énergétique se développe, de quoi a-t-elle besoin ?
- Que vous apporte le soutien politique/institutionnel ?
- Dans un « monde idéal » (sans contrainte), quels seraient l'outil (les outils) pouvant faciliter le particulier à se lancer dans une rénovation de son logement ?

10) Portrait chinois :

- Comment qualifieriez-vous (en un terme) votre plateforme de rénovation énergétique ?
- Si votre projet était un film (ou un genre cinématographique), tel que vous l'avez vécu, lequel serait-il ?
- Et si les professionnels (entreprises, BET, AMO) étaient un animal, lequel serait-il ? Et pour les partenaires ? Et pour les particuliers ?

• **Identité :**

- Age, sexe, composition familiale, revenu, formation (diplômes), emploi.

- Pouvez-vous me donner deux ou trois caractéristiques de votre personnalité ?
 - Est-ce que vous pouvez me parler un peu de vous (biographie ?)
 - Et pour finir, pour vous, quelle est la plus grande réussite/fierté personnelle concernant votre plateforme ? Et le plus gros regret/échec ?
-

Grille d'entretien – questions spécifiques par plateformes.

CIVACOM :

Concernant votre CPE et les compteurs intelligents :

- Pourquoi avoir décidé au départ de mettre des compteurs ?
- Entre le moment où vous avez décidé de la conception des compteurs et le moment où ils ont été testés, est-ce que son usage est tel que vous l'aviez prévu ou est-il différent chez les usagers (contourné, difficulté à se l'approprier...) ?
Si différent, avez-vous modifié l'outil en prenant en compte les remarques ? Ou avez-vous « éduqué » les usagers à son fonctionnement ?
- Est-ce que tout le monde respecte le CPE ou il y a des débordements ?
Si débordements, qu'elles sont les réactions des particuliers quand vous leur signalez ?
- D'une année sur l'autre, le besoin de se chauffer peut-être différent. Est-ce que ces aléas sont pris en compte pour une modification du contrat ?

En ce qui concerne la gestion et l'organisation :

- Avez-vous identifié des modèles d'habitats permettant des schémas de rénovation quasi unique ? Si oui, de quels types sont ces maisons ?

GEIE Ecotransvert :

En ce qui concerne le réseau partenarial :

- Au niveau de la Lorraine, et sur le côté transfrontalier, pourquoi intervenir essentiellement dans le 54 nord ? Pourquoi pas de partenaires de la Moselle Nord et Est ?

Maison de l'Habitat et de l'Énergie D. :

En ce qui concerne la gestion et l'organisation :

- Avez-vous mis en place, juridiquement et dans la pratique, l'autoréhabilitation accompagnée ?
- Avez déjà ouvert le dispositif à un plus large public (ménages non éligible Anah) ? Si non pourquoi ? Si oui, à quelle occasion et quel fonctionnement ?

Association et SCIC de Sombrelieu :

En ce qui concerne la gestion et l'organisation (sociétaires) :

- Est-ce que des sociétaires ou participants aux groupes de travail des débuts du projet sont partis ? Si oui, pourquoi ?
- Quels autres rôles ont les habitants qui sont sociétaires ?
- Comment qualifieriez-vous vos actions en tant que bénévole ?
- Comment se déroule les chantiers ?
Entre les professionnels et les bénévoles ?
Points positifs/négatifs ? À améliorer ?
- Vous revendiquez votre filiation au « Nid », qui est une démarche collective et solidaire à l'origine de la construction du lotissement au début des années 70. Pouvez-vous m'en dire plus ?
- Pouvez-vous m'expliquer la différence entre l'association et la SCIC ?

GRILLE D'OBSERVATION DE REUNIONS DES PLATEFORMES DE RENOVATION OCRE

Mise en place de la réunion	<ul style="list-style-type: none"> • Qui est l'organisateur ? • Pour quel(s) besoin(s) (informatifs, résolutions...) ? Quel(s) objectif(s) ? • Où se situe la réunion ? Pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous quel format/structure (en étoile, en cercle...) ? • Intérêt(s) commun(s)/personnel(s) ? • Quelles sont les alliances/ennemies ?
Avant début de la réunion (relations informelles)	<ul style="list-style-type: none"> • Comment sont-ils habillés ? (décontracté, costard ...) • Où se positionnent les membres du groupe en arrivant ? • Qui n'est pas présent/exclu ? Pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels types de conversation (informels, liés au sujet de la réunion...) ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Avec qui (alliances/ennemies) ? • Comment commence la réunion ?
Pendant la réunion (non verbale)	<ul style="list-style-type: none"> • Qui est écouté (ou pas) ? • Effets/impacts de la réception des messages (signes) ? • Gestes/postures des membres du groupe (tension/relaxé, imitation...) ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Positions des membres ont changé (entre l'avant-début de la réunion) ? • Quels sont les outils utilisés pour la prise de note (ordinateur, tablette, feuille, rien) des membres du groupe ?
Pendant la réunion (verbale)	<ul style="list-style-type: none"> • Qui parle (animateur(s), facilitateur(s), médiateur/arbitre) ? • Qui ne s'exprime pas ? • Porte-paroles ? si oui, de qui ? • Conflit(s) ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Changement de langage/ton (grave, bégaiement...) ? ➢ Entre qui ? Pourquoi ? ➢ D'autres personnes interviennent ? Pourquoi (renforcer, alliance/ennemie, calmer...) ? • Le déviant est exclu ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Si oui, au bout de combien de temps (min conversation) ? Par quelles réactions/discours ? ➢ Si non, le groupe l'a-t-il convaincu ? Par quelles réactions/discours ? • Infos hors contexte/extérieures ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quelle réception ? Influence le groupe ? ➢ Illégitimes/recevables ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les séquençages d'échanges : <i>phase infos, évaluations, influences, décisions</i> ? • Quel(s) processus d'influence : <i>normalisation (créer norme groupe ensemble), conformisme (majorité sur minorité), innovation (minorité sur majorité)</i> ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mots/termes revenant le plus ? Par qui ? ➢ Utilisation du « nous » ? Par qui ? • Quelles techniques sont utilisées (reformulation, PP, tableau, renvois en miroir, jeux...) ? • Quels langages (savants, communs...) et quels tons (agressive, persuasive, calme...) ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pour quelles fonctions (expressive, conative...) ?
À la fin de la réunion	<ul style="list-style-type: none"> • Comment la réunion se termine-t-elle ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quelles infos sont retenues ? ➢ L'ordre du jour a-t-il été respecté ? Pourquoi (débordement, déviation, conflit...) ? ➢ Objectif(s) atteint ? ➢ Durée de la réunion ? Quel(s) point(s) a pris le plus de temps ? • Intérêts convergents/divergents ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Points de vue de chaque acteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conversations liées à la réunion à sa sortie (influence pour faire changer d'avis, donner son avis individuellement...) ? Et/ou informelles ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Entre qui ? ➢ Qui part le plus vite (pourquoi) ? ➢ Mêmes alliances/ennemies qu'au début ? ➢ Mangent-ils ensemble ?

Annexe 4. Grille d'entretien de propriétaires ayant rénovés avec les dispositifs de rénovation énergétique MHE D. et Sombrelieu

- **Le choix de rénover thermiquement son logement :**

- 1) Dites-moi, pourquoi avoir eu ce projet de rénovation ? Quand et comment ce projet est né ?
 - Moteur(s) du passage à l'acte ? Motivation personnelle ou de l'entourage ?
 - Jeu du « pour ou contre » est intervenue dans le projet de réhabilitation ?
 - Connaissance de l'état de l'isolation de la maison ? Si oui, comment en avez-vous pris connaissance ? Cela vous a aidé à prendre la décision ?
 - Comment avez-vous pris connaissance de la plateforme de rénovation par laquelle vous êtes passé ?
- 2) Concernant le financement des travaux :
 - Quelles ont été vos demandes et acquisitions d'aides, subventions ? Comment en avez-vous eu connaissance ?
 - Comment financez-vous le restant à votre charge (prêts, épargne) ?
 - Avez-vous rencontré des difficultés au niveau des Banques ? Si oui, lesquels ? Comment vous-avez contourner ses difficultés ?
 - Sans aides financières, auriez-vous quand même entamé des travaux de rénovation ?
- 3) Concernant le choix des entreprises, architectes, BET :
 - Comment les avez-vous choisis ? Groupement d'entreprises ou lots séparés ?
 - Difficulté à trouver des entreprises/artisans formés et compétents ? Pourquoi ?
 - Sur l'audit énergétique (ou DPE), les préconisations/scénarios du professionnel étaient en adéquation avec les vôtres ou non ?
- 4) Concernant le choix des travaux :
 - Quels sont les travaux (postes) rénovés ?
 - Quels types de matériaux avez-vous choisis ?
 - Pour tous ces choix, c'était les vôtres ou avez-vous été influencé par un professionnel ?

- **L'expérience vécue lors de la rénovation :**

- 5) Concernant les professionnels (en groupement ou non) sur le chantier et vous :
 - Y avait-il un réseau ou une coordination visible ?
 - Y avait-il trop d'interlocuteurs ? Pas assez de communication ?
 - Y a-t-il eu des conflits entre les professionnels et vous ? Si oui, de quel ordre ?
- 6) Concernant l'accompagnement sur le chantier :
 - Avez-vous été accompagné durant le projet ? Par qui ? Assez suivie/efficace ou non ? Si non, quel accompagnement auriez-vous souhaité ?
 - Avez-vous participé/accompagné une partie des travaux ? Si oui, quels postes ? Pourquoi ? Si non, auriez-vous souhaiter effectuer des travaux en autoréhabilitation ?

- Avez-vous participé à un programme collectif sur la rénovation (chantier participatif) ?
Si oui, lequel ? Quelle a été votre expérience ?
Si non, est-ce que vous auriez aimé participer à un programme plus collectif ?

7) En complément des travaux énergétiques :

- Avez-vous fait travaux d'autres dans votre logement : aménagement de l'espace, modifications esthétiques, cuisine équipée, piscine... ?

- **La fin et réception de chantier :**

8) Finalement, trouvez-vous que votre projet s'est penché davantage :

- Vers un partenariat ou vers une forme de sous-traitance ?
- Pour vous, sur une échelle de 1 à 10, quelle a été votre implication dans cette rénovation ? Est-ce que vous avez imaginé que vous vous impliquerez autant au début ?
- Les parties prenantes étaient en accord avec cette position ? Prenaient-ils en compte votre avis ?

9) Concernant le suivi après les travaux :

- Si oui, de la part de qui ? Si non, auriez-vous aimé en avoir un ?
- Depuis la rénovation, faites-vous plus attention à votre consommation d'énergie ?
- Votre facture énergétique a diminué ? Plus ou moins que prévu ?
- Que pensez-vous des compteurs intelligents ?

10) Si le projet était à refaire – retour d'expérience :

- Changeriez-vous des choses durant les phases de la rénovation ou à l'identique ?
Si oui, lesquels ? Pourquoi ?
- Est-ce que pour vous cette rénovation a été stressante (au niveau personnel, administratif, intervenant sur le projet...) ? Le pire/meilleur moment ?
- Combien de temps s'est écoulé entre votre idée de projet, la décision et la réalisation des travaux ?
Quel aura été l'élément déclencheur prioritaire ?
- Points positifs/négatifs de la plateforme et/ou du système dans son ensemble ?
- « Dans un monde idéal », quel serait le meilleur système pour faciliter les travaux de rénovation, inciter ?
- Est-ce que, quand vous avez pris la décision de rénover, vous vous êtes dit que vous alliez devoir faire des sacrifices (notamment sur les loisirs, vacances...) ?
Et avec le recul, avez-vous l'impression d'en faire ?

- **Vos opinions et représentations :**

11) Concernant les communications faites sur la rénovation thermique/l'environnement :

- Pensez-vous qu'il y a de la méconnaissance (peu d'information) sur le marché de la rénovation énergétique ?
Est-ce compliqué d'accéder et/ou de comprendre les informations données ?
- Quelle est votre opinion sur les labels des entreprises ? Lesquels connaissez-vous ? Est-ce qu'ils sont clairs/utiles ?
- Y a-t-il un manque de repères/informations sur les postes d'énergie pour adapter son comportement ?
- À quel niveau, concernant les discours, vous sentez-vous le plus proche/concerné : locaux (commune, département, région) ou nationaux/internationaux ?

En rénovant, pensez-vous aider la nation, le territoire Lorrain et l'Europe dans l'atteinte de leurs objectifs (facteur 4, grenelle de l'environnement) ? Ou cela vous importe-t-il peu ?

12) Concernant vos représentations et les regards extérieurs :

- Vous voyez-vous comme un « écologiste » ?
Pour vous, la rénovation thermique de votre logement est liée au terme « écologie » ou autre ?
- Avez-vous partagé votre projet avec votre famille ? Amis ? Voisins ? Collègues de travail ?
Si oui, qu'en pensent-ils, que disent-ils ?
Est-ce que certains se sont ensuite lancés dans des travaux ?
- Seriez-vous prêt à faire partager votre expérience auprès d'autres personnes dans des réunions d'information, salons... ?
- Vous sentez-vous plus valorisé au niveau immobilier ? Patrimoine ?

- **Vivre chez soi – une culture d'habiter :**

13) Concernant l'agencement de votre habitat :

- Est-il bien agencé ou le souhaiteriez-vous différent ? Possible ou non ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous trouvez que votre maison est adaptée à votre composition familiale ?
Si pièce en plus, quelles en sont leurs utilités ?

14) Concernant vos habitudes – mode d'usage :

- Depuis la rénovation, voyez-vous un changement au niveau : du confort ? De la qualité de l'air ? De l'ambiance ? De l'esthétique ? Du retour sur investissement ?
- Vous réglez le thermostat sur combien de degrés ? Quelle est la température ambiante idéale pour vous ?
- Pouvez-vous me citer (par ordre d'importance), les pièces/aspects auxquels vous accordez le plus d'importance dans la maison (garage, séjour spacieux, dressing...) ?
- Quelle pièce préférez-vous ? Est-ce celle où vous y passez le plus de temps ? Idem quand vous recevez des invités ?
- Votre rapport à l'usage de la maison après rénovation a-t-il changé dans votre vie quotidienne (dans l'utilisation du chauffage, des espaces de vie...) ? Sur quoi impacte-t-elle ?
Et en rapport à d'autres domaines « vert » (tri des déchets, mobilité douce, alimentaire...) ?

15) Jeu du portrait chinois :

- Comment qualifieriez-vous (en un terme) votre logement avant/après la rénovation ?
- Si votre projet de rénovation était un film (ou un genre cinématographique), tel que vous l'avez vécu, lequel serait-il ?
- Et si les professionnels (les entreprises, les BET, l'accompagnement si AMO) étaient un animal, lequel serait-il ?

- **Identité :**

16) Age, sexe, composition familiale, revenue, formation (diplôme), emploi.

17) Date d'achat de la maison ; date de construction de la maison ; m² de l'habitat.

18) Pouvez-vous me donner deux ou trois caractéristiques de votre personnalité ?

Pouvez-vous me dire les raisons du choix de ces travaux ?

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Valoriser son bien | <input type="checkbox"/> Posséder de l'innovant (pompe à chaleur) | <input type="checkbox"/> Améliorer son confort estival | <input type="checkbox"/> Améliorer son confort hivernal |
| <input type="checkbox"/> Avoir un logement plus fonctionnel | <input type="checkbox"/> Faciliter l'entretien | <input type="checkbox"/> Améliorer/changer de décoration (nouvelle façade) | <input type="checkbox"/> Avoir un logement plus écologique |
| <input type="checkbox"/> Se mettre au niveau des nouvelles normes | <input type="checkbox"/> S'isoler du bruit | <input type="checkbox"/> Posséder une maison plus contemporaine | <input type="checkbox"/> Pas de raison particulière |
| <input type="checkbox"/> Autre | | | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Quels sont les matériaux que vous allez ou avez utilisés pour l'isolation ?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ouate de cellulose | <input type="checkbox"/> Liège | <input type="checkbox"/> Laine de roche |
| <input type="checkbox"/> Laine de verre | <input type="checkbox"/> Polystyrène | <input type="checkbox"/> Fibre de bois |
| <input type="checkbox"/> Laine de chanvre | <input type="checkbox"/> Multicouche réfléchissant | <input type="checkbox"/> Autre |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

Pouvez-vous me dire les raisons du choix de ces matériaux ?

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Durée de vie | <input type="checkbox"/> Qualité/prix | <input type="checkbox"/> Habitude |
| <input type="checkbox"/> Confort apporté | <input type="checkbox"/> Respect de l'environnement | <input type="checkbox"/> Recommandation d'un proche |
| <input type="checkbox"/> Recommandation d'un professionnel | <input type="checkbox"/> La nouveauté | <input type="checkbox"/> Solution technique |
| <input type="checkbox"/> Facilité de pose | <input type="checkbox"/> Autre | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

III. Vos opinions sur la rénovation thermique

Selon vous, la principale motivation de rénovation performante est liée :

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> A l'achat d'une maison | <input type="radio"/> A une restauration/maintenance de sa maison | <input type="radio"/> Je ne sais pas |
| <input type="radio"/> A l'agrandissement/extension de sa maison | <input type="radio"/> A l'adaptation pour de nouveaux besoins (naissance, vieillesse) | <input type="radio"/> Autre |

Pour vous, faire des travaux d'économie d'énergie :

- | | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| C'est augmenter son confort | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est faire des économies à long terme, tout en profitant du bénéfice après travaux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est un coût élevé pour une rentabilité lointaine | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est faire des dépenses inutiles (autant détruire et reconstruire performant) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ce n'est que des désagréments chez soi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est se donner bonne conscience | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est anticiper l'avenir et les coûts augmentant des énergies | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est saisir l'opportunité d'avoir des aides/subventions et/ou des déductions fiscales | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est soutenir/aider à l'atteinte des objectifs environnementaux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est prendre beaucoup de temps pour s'y consacrer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est la crainte d'un budget mal maîtrisé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ce n'est pas gênant, ça ne dure qu'un temps | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est aussi faire un changement/réaménagement intérieur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est chamboulant, je n'aime pas le changement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est de ne pas savoir par où commencer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est pouvoir rendre sa maison plus esthétique | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est atteindre le niveau des réglementations actuelles/à venir par rapport à la construction | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| C'est les faire tous de manière globale et performante | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

Pour les propositions suivantes, veuillez cocher une case, selon le degré d'importance que vous consacrez dans un projet de rénovation performant

- | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Le confort : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La qualité de l'air : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La luminosité : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'esthétique : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le retour sur investissement : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La valorisation du patrimoine : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Faire baisser le taux de rejet de CO2 : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'augmentation du prix des énergies : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réduction de la facture énergétique : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Se valoriser par rapport aux autres : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sans Importance (1), Peu Important (2), Important (3), Très Important (4), Primordial (5).

Numéroté par ordre de priorité (de 1 à 6), les travaux que vous pourriez effectuer :

<input type="checkbox"/> Changement des fenêtres	<input type="checkbox"/> Isolation de la toiture
<input type="checkbox"/> Isolation des murs	<input type="checkbox"/> Changement du système de ventilation
<input type="checkbox"/> Mise en place de système d'énergie renouvelable (panneaux solaires...)	<input type="checkbox"/> Changement du système de chauffage/production d'eau chaude

Imaginez-vous que vous allez rénover votre logement pour atteindre un haut niveau de performance. Parmi la liste d'adjectifs proposée, quels sont ceux qui exprime le mieux ce que vous ressentez spontanément à ce moment précis

- Aventureux Passionnant Ereintant Hasardeux Educatif
 Inconnu Prenant Pénible Périlleux Pédagogique

IV. Concernant les entrepreneurs, maîtres d'œuvre, Bureaux d'Etudes Techniques

Dans l'optique d'un projet de rénovation, auprès de qui vous tournerez-vous en premier pour vous renseigner ?

- Un artisan/une entreprise Un fournisseur d'énergie (EDF, GDF, UEM...)
 Le CAUE/des architectes Les Espaces Info Energie/L'ADEME Dans votre entourage
 Les forums sur internet Les livres publiés sur la thématique La Mairie/Les collectivités
 Je ne sais pas

Pour vous, les entreprises/artisans constituent-ils un frein pour aller vers la rénovation ?

- Oui Non Ne se prononce pas

Si oui, quelles en sont les raisons ?

- Difficulté à trouver un entrepreneur compétent
 Devoir surveiller
 Le non-respect des délais
 Les médias
 La non-réponse aux devis
 Devoir coordonner les entrepreneurs entre-eux
 Le manque de confiance
 Les démarcheurs
 Les abus
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Si non, quelles en sont les raisons ?

- Facilité à trouver un entrepreneur compétent
 Co-construction du projet
 Le bouche à oreille
 Connaître leur langage
 Connaître les entrepreneurs
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Qu'est-ce qui vous (re)donnerait confiance dans les entreprises/artisans ?

- Voir leur réalisation Trouver des entrepreneurs locaux Devis plus lisible
 Avoir une relation constructive Garantie de l'entrepreneur pour des travaux efficaces Payer les travaux selon leur avancement
 Prendre des assurances Des réglementations plus strictes Des organismes de contrôles
 Des groupements d'entreprises Une aide à la décision

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Pour vous, une entreprise labellisée (RGE)/qualifiée(Qualibat), est une marque de confiance ?

- Pas d'accord du tout Plutôt pas d'accord Plutôt d'accord Tout à fait d'accord

Concernant les matériaux, lesquels connaissez-vous ?

- Fibre de bois Laine de verre Polystyrène Isolant mince (multicouche) Fibre textile
 Laine de chanvre Laine de roche Ouate de cellulose Paille Liège

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Quel est le frein principal, pour vous, à l'utilisation de nouveaux matériaux d'isolation ?

- Le prix La mauvaise réputation des matériaux
 Le manque de connaissance sur ces matériaux Autre
 Le manque d'entrepreneur pour les poser

Imaginez une personne qui vous permet d'avoir un diagnostic qui vous donne : les travaux à réaliser en priorité dans votre habitation et les coûts liés à ces derniers. Ce diagnostic vous inciterait-il à entreprendre des travaux ?

- Non Oui Je ne sais pas

En tant que maître d'ouvrage, souhaiteriez-vous prendre une maîtrise d'œuvre (ex : architecte) pour des travaux de rénovation ?

- Non Oui Je ne sais pas

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

- Sa vision globale permettant de donner de la cohérence
 Trouve et coordonne les corps de métier
 Contrat permettant de payer les travaux fait selon leur réalisation
 Sa créativité
 Faire une maison contemporaine
 Rôle sécurisant
 Co-construit le projet
 L'influence dans les négociations avec les entrepreneurs
 Connaissance technique et architecturale
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Le coût rajouté aux travaux
 L'image que l'on se fait de l'architecte
 Manque de compréhension
 Le manque de compétence dans les rénovations performantes
 autre

V. Concernant l'association "lieu ECO DEFI" et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) "lieu Eco Solidaire"

Connaissez-vous l'association "lieu ECO DEFI" ? Oui Non

Connaissez-vous la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) "lieu Eco Solidaire" ? Oui Non

En quelques mots, que pouvez-vous me dire sur l'association/SCIC ?

Avez-vous déjà été bénévole sur des chantiers de rénovation ? Oui Non

Si oui, quels ont été les points positifs et négatifs ?

Souhaiteriez-vous (re)participer bénévolement sur des chantiers participatifs ?

Oui Non Je ne sais pas

Pour quelle(s) raison(s) ?

Etes-vous membre d'une association ? Oui Non

Si oui, laquelle ?

Comment qualifiez-vous votre quartier ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solidaire | <input type="checkbox"/> Chaleureux |
| <input type="checkbox"/> Propre | <input type="checkbox"/> Sale |
| <input type="checkbox"/> Agréable à vivre | <input type="checkbox"/> Animer |
| <input type="checkbox"/> Manque d'activité | <input type="checkbox"/> Insécurité |
| <input type="checkbox"/> Absence de communication, peu de relation | <input type="checkbox"/> Quartier habité uniquement pour le logement |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Si vous deviez donner une couleur à votre quartier, laquelle serait-ce ?

- | | | |
|--------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| <input type="radio"/> Blanc | <input type="radio"/> Noir | <input type="radio"/> Rouge |
| <input type="radio"/> Vert | <input type="radio"/> Bleu | <input type="radio"/> Jaune |
| <input type="radio"/> Je ne sais pas | | |

VI. L'aide, l'encouragement et la prise d'information

Quelle est la mesure incitative qui vous motiverez le plus pour rénover votre logement ?

- Financière (subvention, coût de l'énergie)
 Ecologique (volonté d'utiliser de l'énergie propre, de protéger l'environnement)
 Aides techniques (maîtrise d'œuvre, usure du bâtiment)
 Je ne sais pas

Où vous informez-vous sur les moyens (techniques, financiers...) liés à la rénovation ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Emissions de télévision | <input type="checkbox"/> Livres ou revues |
| <input type="checkbox"/> Proches (famille, amis...) | <input type="checkbox"/> auprès d'organismes de conseil (Espaces Info Energie, ADEME, CAUE...) | <input type="checkbox"/> Thermicien |
| <input type="checkbox"/> Entreprises/Artisans | <input type="checkbox"/> L'association/SCIC de lieu | <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Pensez-vous que les informations recueillies, globalement, sont :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pas assez fiables et neutres | <input type="checkbox"/> Trop éparpillées |
| <input type="checkbox"/> Fiables et neutres | <input type="checkbox"/> De qualité |
| <input type="checkbox"/> Contradictoires | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Concernant les aides et subventions auxquelles vous pourriez prétendre, vous découragerez-vous s'il y a :

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Trop de documents à fournir | <input type="checkbox"/> Langage technique compliqué | <input type="checkbox"/> Un manque de visibilité |
| <input type="checkbox"/> Un virement tardif (aides perçues après travaux) | <input type="checkbox"/> Trop de sigles (BBC) | <input type="checkbox"/> Des délais de dossier court |
| <input type="checkbox"/> Un délai d'attente trop long | <input type="checkbox"/> Trop de stress à l'éligibilité | <input type="checkbox"/> Autre |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

Comment comptez-vous financer vos travaux ?

- | | | | |
|---|---|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Epargne | <input type="checkbox"/> Prêt à taux zéro | <input type="checkbox"/> Prêt classique | <input type="checkbox"/> Subvention |
| <input type="checkbox"/> Crédits d'impôts | <input type="checkbox"/> Héritage | <input type="checkbox"/> Emprunt familial | <input type="checkbox"/> Autre |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non, à entreprendre des travaux d'économie d'énergie :

	1	2	3	4
Mettre en place un logiciel permettant d'avoir le coût global de ce que l'on veut :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des fiches techniques (coût, matériaux, travaux, entreprises...) de rénovation effectuée :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des produits/moyens facilitant les travaux (caissons préfabriqués)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obtenir des subventions, aides, crédits d'impôt :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Débloquer une partie des subventions avant/pendant les travaux :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une " valisette " avec des guides pratiques sur les aides, les réglementations, le langage technique, etc. :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une visualisation des déperditions au sein de votre logement :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un accompagnement pour que vous puissiez réaliser les travaux par vous-mêmes (autorénovation) :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une reconnaissance visuelle pour avoir valorisé votre bien (un liseré de couleur sur la façade, un prix dans un concours...):	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une assistance neutre et gratuite intervenant sur le projet, sans être sur le terrain (aide administrative, technique, informationnel...):	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place d'un site internet rassemblant toutes les informations fiables et neutres :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place des réunions d'habitants avec des professionnels, des particuliers pouvant témoigner, etc.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Visiter des maisons rénovées, notamment celles du quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

non encourageante (1), peu encourageante (2), encourageante (3), très encourageante (4).

VII. Pour vous connaître un peu plus

Vous êtes : Un homme Une femme

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Entre 20-29ans Entre 30-39ans
 Entre 40-49ans Entre 50-59ans
 Plus de 60ans

Vous êtes :

- Marié Pacsé Concubinage
 Célibataire Veuf(ve)

Avez-vous des enfants ? Oui Non

Si oui, combien ? Quel âge ?

Vous avez passé la majorité de votre enfance et adolescence :

- Dans une grande agglomération urbaine Dans une petite ville A la campagne

Dans quelle rue du quartier de Clairlieu vivez-vous ?

Quel est votre niveau d'étude ?

- Sans diplôme BEPC/CEP CAP/BEP BAC
 BAC +2 (BTS, DUT, DEUG...) BAC+ 3 (Licence) BAC +4 BAC +5 et au-delà

Avez-vous une activité professionnelle ?

- Oui Non, je suis à la retraite Non, je suis au chômage Non, je suis en invalidité Autre

Si oui, précisez :

- Temps plein Mi-temps Intérimaire Saisonnier

Si vous avez quelques remarques :

Si vous exercez ou aviez exercé une activité professionnelle, dans quelle catégorie correspond votre profession ?

- Agriculteur Commerçant, artisan, Che d'Entreprise
 Cadre Profession intermédiaire
 Employé Ouvrier

Si vous le voulez bien, précisez le nom de votre métier :

Pouvez-vous me dire dans quelle tranche de revenu annuel vous situeriez-vous ?

- <10 000€/an Entre 10 et 25 000€/an
 Entre 25 et 40 000€/an Entre 40 et 55 000€/an
 Entre 55 et 70 000€/an Entre 70 et 85 000€/an
 Entre 85 et 100 000€/an > 100 000€/an

Pouvez-vous me donner un ou deux traits de votre personnalité ?

Souhaiteriez-vous participer à des réunions collectives/ateliers participatifs pour faire part de vos attentes et souhaits sur l'amélioration de votre logement et du quartier ?

- Oui Non Je ne sais pas

Si oui ou je ne sais pas, vous pouvez inscrire votre adresse e-mail afin de recevoir des informations lors de mise en place de ces réunions participatives

Titre : Les opérations de rénovation thermique de maisons individuelles : pratiques de collectifs et de ménages (Lorraine)

Mots clés : rénovation énergétique, mode d'habitat et d'habiter, actions collectives, expérimentations, transition énergétique, recherche-action.

Résumé : Cette thèse soutient une réflexion sur les expertises déployées par une multitude d'acteurs (humains et non-humains) sur un sujet multi-dimensionnel et complexe : la rénovation énergétique globale, performante, et collective. Elle interroge les places et les rôles des acteurs dans la conception d'actions collectives et expérimentales qui ont pour objectif d'atteindre une massification de la rénovation énergétique de l'habitat individuel privé. Quatre dispositifs, soutenus par un programme régional, sont analysés à travers la sociologie des organisations et de l'acteur réseau. L'étude minutieuse des logiques d'actions, de l'articulation et la dynamique des acteurs permet de saisir comment les dispositifs se construisent comme des « intermédiaires » sur leur territoire, voire comme des *tiers-de-confiance* auprès de leur public cible.

Celui-ci est constitué de propriétaires privés. La thèse apporte une compréhension de leurs pratiques et représentations, et de leurs parcours de rénovation. L'étude conjointe des dispositifs et des usages privés apporte une compréhension des atouts et limites des opérations collectives. Par sa dimension recherche-action, la thèse livre des recommandations issues d'un terrain d'observation mené pendant près de trois ans en Lorraine. Dans cette démarche, la place de la sociologue, prise au même titre dans les observations que n'importe quel autre acteur, est l'objet d'un travail réflexif.

Title : The thermal renovation of individual houses: practices of collective and household (Lorraine)

Keywords : energy retrofit, housing mode, collective actions, experimentation, energy transition, action research.

Abstract : This thesis supports a reflection on the expertise deployed by a multitude of actors (human and non-human) on a multi-dimensional and complex subject: global, efficient, and collective energy retrofit. It questions the places and roles of actors in the design of collective and experimental actions which aim to achieve a massification of the energy retrofit of private individual housing. Four schemes, supported by a regional programme, are analysed through the sociology of organisations and the network actor. The careful study of the logic of actions, the articulation and the dynamics of the actors makes it possible to understand how the devices are built as «intermediaries» in their territory, or even as third-partiestrust in their target audience.

This one is made up of private owners. The thesis provides an understanding of their practices and representations, and of their renovation paths. The joint study of private devices and uses provides an understanding of the strengths and limitations of collective operations. Through its research-action dimension, the thesis provides recommendations from a field of observation conducted for nearly three years in Lorraine. In this approach, the role of the sociologist, taken in the same way in the observations as any other actor, is the object of a reflexive work.